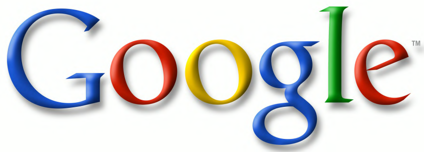


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

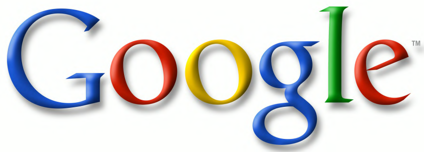
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

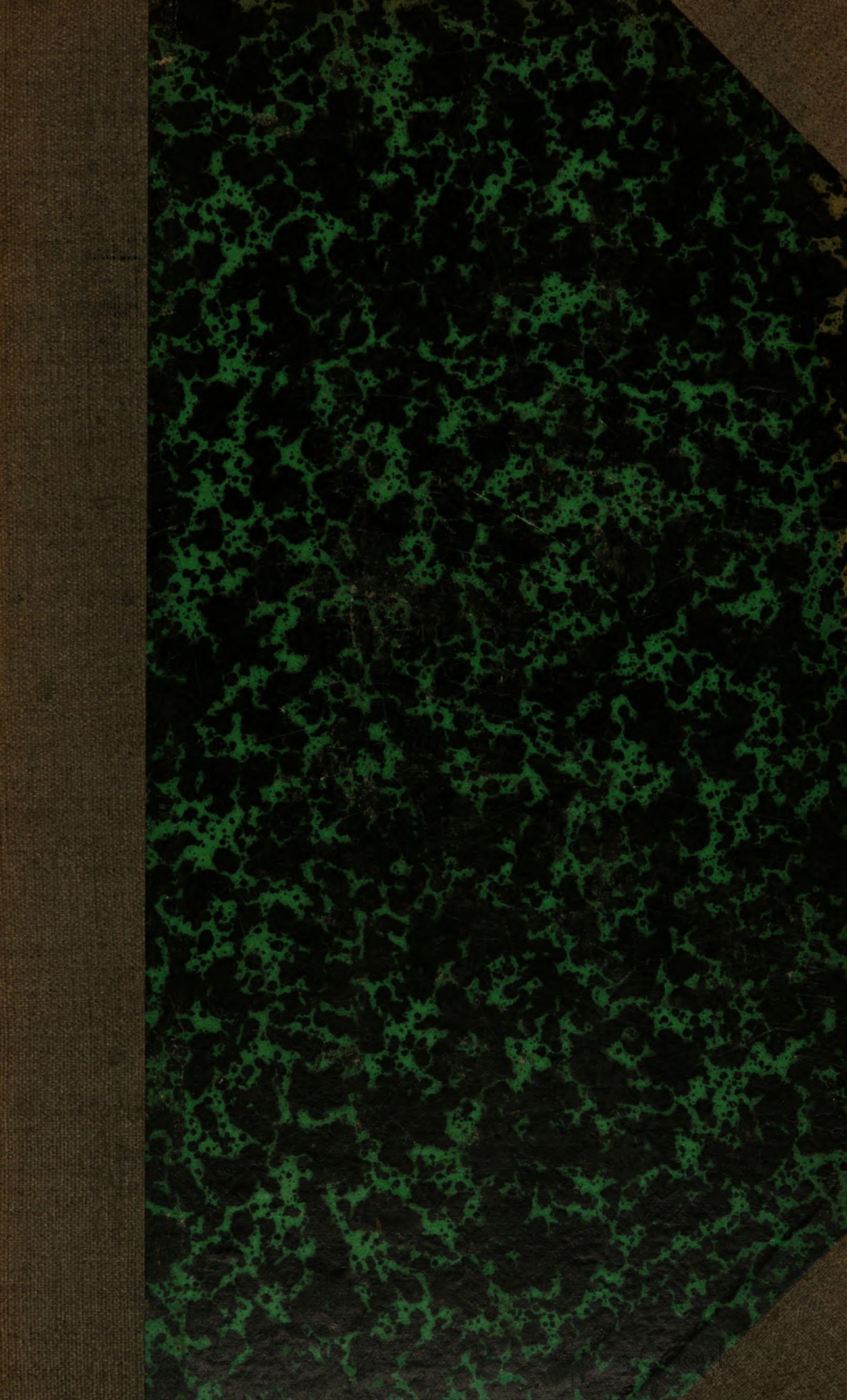
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

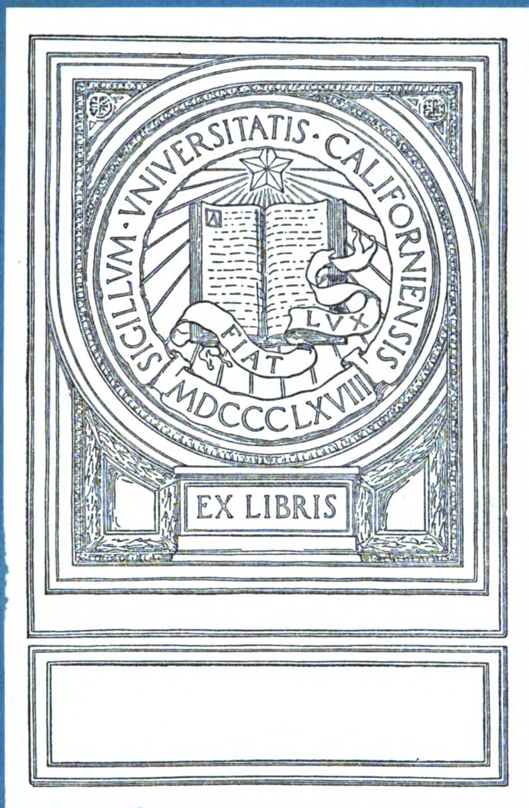
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`





Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE.

═

Xme ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CINQUIÈME.



BRUGES,
Imprimerie de DAVELUY, Quai Vert.

1862.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
EN BELGIQUE.

NOUVELLE SÉRIE — TOME V.

Numéro 1. Janvier 1862.

L24 R4 Sev.2 v.5

DES TRAITÉS PUBLICS DANS L'ANTIQUITÉ.

MÉMOIRE HISTORIQUE DE M. EGGER.

Le nom de M. Émile Egger, membre de l'Institut de France, professeur à la Faculté des lettres de Paris, est connu par un nombre considérable d'études intéressantes sur divers sujets d'érudition classique; il s'y montre tour à tour philologue, historien, critique; cette année encore, au mois d'août, il a publié un travail lu en séance publique concernant l'état civil dans les républiques grecques et particulièrement chez les Athéniens. Nous nous proposons dans cet article de faire connaître, par une analyse sommaire, une publication remarquable du même auteur, insérée l'année dernière dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* de France (tome XXIV, 1re partie, pp. 138, in-4°). Ce travail est intitulé : *Mémoire historique sur les traités publics dans l'antiquité depuis les temps héroïques de la Grèce jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne.*

La science des antiquités grecques et latines, car c'est à celle-là qu'appartient la recherche spéciale entreprise par le savant académicien, a fait d'immenses progrès dans ce siècle; ce sont les maîtres de l'école allemande qui, les premiers, ont mis dans une vive lumière les principes qui régissaient les institutions politiques, internationales et religieuses des anciens peuples. En éclairant une multitude de faits dont jusque-là on ne connaissait guère l'intime liaison, des lumières d'une recherche précise et raisonnée, ils ont introduit dans cette branche d'étude des vues d'ensemble qui ont élevé les antiquités à la dignité d'une science. Il suffit de rappeler les Wachsmuth, les Hermann, les Schoemann.

Les travaux si méritoires de l'école allemande, préparés, il faut le reconnaître, par les études persévérantes d'une suite de générations depuis l'époque de la Renaissance, ont été secondés spécialement

M543011

Digitized by Google

par un événement mémorable, qui sera toujours une glorieuse couronne dans les annales des peuples européens pendant la première moitié de ce siècle. La Grèce, accablée depuis longtemps par l'oppression de l'étranger, fut enfin rendue à elle-même, et son sol ouvert aux fouilles des savants européens, des admirateurs de l'ancien génie hellénique. Ces fouilles firent découvrir des richesses cachées, et nous rendirent surtout des inscriptions de tout genre qui devaient mettre dans un nouveau jour bien des faits de l'antiquité classique. L'épigraphie dès lors marcha de progrès en progrès; les inscriptions déjà connues furent recueillies et commentées avec soin. C'est ici le cas de mentionner spécialement l'œuvre capitale d'un philologue de premier ordre, appartenant à l'Allemagne.

Le *Corpus inscriptionum graecarum,* publié de 1828 à 1835, suffirait pour fonder à jamais la renommée littéraire de M. A. Boeckh, s'il n'avait fait servir son génie et sa profonde connaissance de l'antiquité à l'exécution de bien d'autres travaux de haute philologie. Aussi le professeur de Berlin a-t-il reçu les justes éloges de ses émules en érudition. Nous nous contenterons de rapporter le témoignage d'un savant qui fait autorité en cette matière, de M. Schoemann, professeur de Greifswald; dans l'introduction de ses *Antiquitates juris publici Graecorum,* il dit en parlant des recueils d'inscriptions grecques publiées avant le nouveau *Corpus :* « De his nunc « singillatim dicere nihil attinet, quia omnes, qui ante hac in ins- « criptionibus studium suum et operam collocarunt, longe superavit « et prorsus obscuravit unius viri, Augusti Boeckhii, industria, qui « quidquid ubique Graecarum inscriptionum repertum est colligere, « ordine commodissimo disponere, corrupta emendare, obscura « illustrare instituit, tantumque incredibili labore, diligentia, doc- « trina, sagacitate effecit quantum priores illi ne spe quidem et « cogitatione concipere ausi sunt. »

Cependant les recherches sur le sol antique de la Grèce furent toujours continuées; de nouvelles inscriptions furent découvertes et publiées par de savants Hellènes ou d'autres savants de l'Europe occidentale. Il s'en suivit de nouveaux recueils parmi lesquels nous nommerons spécialement les *Commentationes epigraphicae* de H.-E. Meier, le Voyage archéologique de Ph. Le Bas, et les Antiquités helléniques de Rangabé.

On nous pardonnera d'avoir un peu insisté sur les progrès de l'épigraphie dans les derniers temps, car c'est bien là la science

Digitized by Google

auxiliaire par excellence des antiquités, et surtout de cette partie qui traite des relations internationales et des procédés de la diplomatie. Aussi, pour en revenir à notre sujet, le travail de M. Egger est-il basé en grande partie sur l'étude des inscriptions; les recueils de MM. Boeckh, Le Bas et Rangabé lui ont servi principalement de sources. Mais ces documents antiques il les a étudiés à un point de vue tout-à-fait spécial; laissant de côté ce qu'on pourrait appeler le code du droit des gens chez les anciens, de même que les relations internationales, confédérations et autres rapports qui ont existé de fait entre les différents peuples, il a porté particulièrement son attention sur la manière dont on nouait ces rapports, sur l'*art* des traités publics, sur les formalités qui les précédaient ou les accompagnaient, sur les ministres ou agents qui y intervenaient; en un mot, il a voulu esquisser un traité technique qui embrasserait toutes les phases de la diplomatie ancienne, depuis les siècles obscurs où nous entrevoyons à peine son action dans le monde grec jusqu'aux derniers siècles de l'empire romain.

Beaucoup d'écrits ont déjà paru sur le droit des gens dans l'antiquité, personne ne le contestera. Les savants d'outre-Rhin traitent presque tous ce sujet dans leurs manuels d'antiquités; M. Schoemann a consacré aux rapports internationaux chez les Grecs (*die internationalen Verhältnisse*) au delà de cent pages du second volume de ses *Griechische Alterthümer* (publié en 1859). Pour ne point citer toutes les dissertations qui ont trait à cette matière, qu'il nous suffise de mentionner le traité de Wachsmuth sur le droit des gens tel qu'il a existé chez les Grecs avant le commencement des guerres médiques; ainsi que l'ouvrage de Turrettini sur les ambassades publiques chez les Athéniens. Rappelons en outre Osenbrüggen qui a écrit sur le droit de paix et de guerre chez les Romains, et Weiske qui a émis des considérations historiques et diplomatiques sur les ambassades des Romains comparées aux ambassades modernes. Mais quelque nombreux, quelque méritoires que soient tous ces travaux, nous n'en avons rencontré aucun qui traitât ex professo ou d'une manière complète le sujet spécial, choisi par M. Egger. On va juger de la vérité de nos assertions sur le mérite réel du mémoire, dans les aperçus analytiques qui vont suivre.

Dans l'introduction l'auteur apprécie les ouvrages antérieurs sur le sujet qu'il traite, et d'abord l'*Histoire du droit des gens et des relations internationales* de M. Laurent, publiée en 1851 en 3 vol.

Digitized by Google

(1° l'Orient, 2° la Grèce, 3° Rome) (1). « Si méritoire que soit ce travail, dit M. Egger, il laisse pourtant à désirer une étude plus spéciale des relations et des procédés internationaux. C'est, à proprement dire, une histoire de l'esprit de sociabilité chez les anciens. Tout préoccupé de cette vue historique et philosophique de son sujet, l'auteur en écarte expressément « les règles que l'usage a établies pour les relations des peuples. » Ce sont, à ses yeux, des choses secondaires, qui ne méritent pas d'être élevées à la « dignité d'une science, » et c'est ainsi que, dans le cours de trois gros volumes, on ne trouve peut-être pas transcrites, chez M. Laurent, deux lignes textuelles des nombreux instruments diplomatiques dont le texte nous est parvenu. M. Laurent les connaît sans doute, et il en résume çà et là le contenu; mais il ne fait rien de plus. A peine a-t-il cité la volumineuse compilation de J. Barbeyrac, dont le premier volume, à lui seul, contient le texte ou l'indication d'environ cinq cents traités publics antérieurs à l'ère chrétienne. M. Egger passe alors à l'appréciation du recueil même de Barbeyrac, intitulé : *Histoire des anciens traités,* ou recueil historique et chronologique des traités répandus dans les auteurs grecs et latins et autres monuments de l'antiquité depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'empereur Charlemagne (La Haye, 1739, 2 vol. in-fol.). Quant aux livres spéciaux qui ont dû exister chez les anciens, sur le droit public et sur la pratique de la diplomatie, ils n'ont guère laissé de traces.

Cette revue des sources est suivie d'un tableau général du sujet; l'auteur définit les divers pactes qui unissaient les nations entre elles; il expose brièvement les formalités qui en préparaient ou accompagnaient la conclusion; il détermine le caractère et le rôle des personnages qui y prenaient part au nom de leurs concitoyens, et il attache à la plupart de ces définitions les termes mêmes que les Grecs et les Romains employaient pour les exprimer. Ces différents points sont traités d'une manière très-exacte, et nous font connaître sommairement l'ensemble des procédés diplomatiques des anciens.

M. Egger divise son mémoire en IV chapitres qui marquent autant d'époques distinctes dans l'histoire de l'art des traités publics.

Le chapitre I traite de l'*origine et des premiers développements de l'art des traités publics*.

(1) M. Laurent a donné à une seconde édition de cette première partie de son livre (dont le tome I a paru), ainsi qu'aux tomes suivants (le dernier c'est le tome VIII, la Réforme, 1861) un autre titre « plus convenable peut-être à la méthode de l'auteur » celui d'*Études sur l'histoire de l'humanité*.

Digitized by Google

Les documents relatifs aux alliances les plus anciennes des peuples grecs sont peu nombreux. M. Egger les a réunis et en montre toute l'importance. Tels sont le serment que se prêtaient les membres du conseil amphictyonique de Delphes, le serment des Grecs lors de l'invasion médique et le serment civique prêté par les jeunes Athéniens. Dans les formules d'imprécations qui accompagnaient ces actes, on reconnaît le ton qui convient à des engagements conclus en des siècles où la civilisation commençait à peine à dominer les instincts de la barbarie héroïque.

A côté de ces documents importants, il y en a un autre, non moins précieux, parce qu'il est le plus ancien monument de la diplomatie européenne; c'est le texte d'un traité d'alliance entre deux petits peuples du Péloponnèse, les Éléens et les Héréens, traité conclu vers le temps des guerres médiques et retrouvé en 1813 auprès d'Olympie par le voyageur anglais W. Gell. Ce document qu'on ne lit guère que dans les recueils d'inscriptions, mérite cependant d'être connu; c'est pourquoi nous faisons suivre ici la traduction littérale du texte, faite par M. Egger :

« Le pacte aux Éléens et aux Héréens. Qu'il y ait alliance de cent « ans; qu'elle commence cette année. S'il est quelque besoin de « parler ou d'agir, que l'on s'unisse, et pour toute chose, et pour la « guerre. Ceux qui ne s'uniraient pas payeraient à Zeus Olympius « un talent d'argent pour amende. Si quelqu'un détruit l'écriture « que voici, soit simple allié, soit magistrat, soit ville, il sera soumis « à l'amende ici inscrite. »

On constate déjà dans cet acte, remarque l'auteur, l'usage qui semble avoir été général chez les Grecs, de placer les contrats publics sous la garantie de quelque dieu; en outre le laconisme qui caractérise ce texte, est une preuve de son ancienneté et de l'inexpérience d'un peuple qui s'essaye depuis peu seulement à rédiger par écrit de telles conventions. Cette même brièveté se retrouve dans les textes qui nous restent des plus anciens traités de Rome, comme du premier traité entre Rome et Carthage, conclu peu de temps après l'expulsion des rois, et qui nous a été conservé par Polybe. Là aussi de nombreux et de graves intérêts sont réglés en peu de mots.

Plusieurs autres monuments grecs qui remontent à une antiquité non moins haute, ont rapport au brigandage, et viennent donner une nouvelle confirmation aux assertions d'Homère et de Thucydide, d'après lesquelles ce métier fut considéré longtemps en Grèce

Digitized by Google

comme un moyen naturel et légitime de s'enrichir. Sous ce rapport M. Egger signale l'importance d'une inscription locrienne, publiée pour la première fois en 1850. C'est une convention, conclue entre deux villes de la Locride, qui a pour objet de régler le brigandage, en essayant d'y mettre des limites. La rédaction de cet acte, comparée aux précédentes, est déjà savante; les différents cas qui peuvent se présenter, sont minutieusement prévus. Voilà donc la diplomatie en progrès; « les relations de la vie se compliquent, et cette complication amène avec elle un développement des formules du droit international. » Ce progrès devient surtout sensible aux temps de la guerre du Péloponnèse. Les Grecs, enveloppés dans une longue suite de guerres intestines, sont fréquemment dans la nécessité de faire des trèves et des traités; et dans ces conditions les procédés diplomatiques devaient nécessairement se développer et se fixer. C'est l'histoire des traités de cette époque orageuse et des temps qui la suivent, qui est le sujet du chapitre II du mémoire de M. Egger, intitulé : *Du droit public et de l'art des traités parvenus à leur plein développement dans les états libres de la Grèce, depuis le siècle de Périclès jusqu'aux successeurs d'Alexandre le Grand.*

Cette grande époque se divise d'elle-même en deux périodes bien distinctes : l'une plutôt hellénique, l'autre macédonienne. La première est remplie d'une série non interrompue de guerres civiles qui transportent l'hégémonie politique et militaire des Grecs tour à tour d'Athènes à Sparte, et de Sparte à Thèbes, mais c'est toujours une race hellénique qui régit les destinées de la patrie. Dans la seconde période, au contraire, l'indépendance grecque disparaît sous l'action absorbante de l'ambition macédonienne; les Hellènes, naguère si jaloux de leur liberté, s'habituent à se plier au joug étranger, et ils perdent dès lors peu à peu, au moins sous le rapport politique, l'influence universelle qu'ils avaient exercée jusque-là sur l'histoire du monde ancien.

En dehors des inscriptions qui sont sans conteste, les sources les plus précieuses du sujet dont l'auteur s'occupe, M. Egger a pris pour guide dans ses recherches sur la diplomatie grecque pendant la guerre du Péloponnèse, l'historien critique par excellence de cette guerre. Thucydide nous a donné non-seulement l'analyse des négociations qui aboutirent à la célèbre paix de Nicias, mais encore le texte des actes principaux qui la consacrèrent. M. Egger a fait un examen très-judicieux de ces documents historiques, de la plus

Digitized by Google

haute importance pour l'histoire de l'art des traités publics; et voici les réflexions générales que cet examen lui suggère.

« Dans tous ces actes, les droits de chacun sont nettement constatés, les concessions et les promesses réciproques sont rigoureusement déterminées. A l'usage du droit international se forment peu à peu une jurisprudence et un style qui ont leur caractère propre avec leurs difficultés particulières.... »

« Je vois d'abord trois sortes de personnes employées aux négociations : les hérauts, simples porteurs de dépêches pacifiques ; les ambassadeurs proprement dits, ou plénipotentiaires; les hommes de leur suite, ceux que je n'oserais pas appeler les attachés d'ambassade, car ce pouvait être, en partie du moins, de simples serviteurs, et même des esclaves. A toutes ces personnes est garantie la libre circulation sur terre et sur mer, pour toutes les démarches concernant la paix et la justice. Je vois ensuite des serments dont l'intention est partout la même, mais dont la formule varie de cité à cité ; des serments qui seront tantôt prêtés par la population entière, tantôt par des magistrats représentant et engageant tous leurs concitoyens. La prestation même du serment a lieu entre les mains des magistrats spécialement désignés à cet effet. Des exemplaires des alliances sont déposés et dans chacune des villes contractantes et dans des villes neutres, surtout dans les principaux sanctuaires de la religion hellénique; et, comme si ces précautions n'en assuraient pas assez le maintien, on convient que les serments réciproques seront renouvelés à des époques fixes et solennelles, telles que les fêtes olympiques et les Panathénées. Parmi les dispositions de ces divers traités, je remarque celles qui règlent la restitution des captifs et des ôtages, le passage des armées sur le territoire des villes amies, l'entretien et la solde des armées auxiliaires selon la durée du secours obtenu; en cas de guerres entreprises pour l'intérêt commun, la promesse de ne point traiter séparément avec l'ennemi; en cas de révolte des esclaves, l'engagement de se prêter un secours mutuel. »

Des conditions non écrites complètent parfois le texte de ces alliances; en outre elles se terminent souvent par une formule de réserve expresse pour toute amélioration que les parties contractantes voudront, d'un commun accord, apporter au traité primitif; souvent aussi quand une alliance est déjà conclue entre plusieurs peuples, on donne encore à d'autres la faculté d'y entrer.

Les dialectes employés pour la rédaction de ces actes, varient

Digitized by Google

d'après les parties contractantes; quand celles-ci parlent des dialectes différents, chacune d'elles conserve, dans l'exemplaire à son propre usage, celui qui lui est familier. Quand les Grecs traitent avec des peuples étrangers, ils se servent du dialecte, le mieux connu de ces peuples.

Ordinairement le peuple règle lui-même ses relations internationales, c'est surtout le cas à Athènes; il y a cependant plusieurs exemples où nous voyons des ministres plénipotentiaires se réunir pour vider un débat au nom de leurs états. On y reconnaît déjà les conférences et les congrès qui ont joué un si grand rôle dans la politique moderne. Nous voyons aussi introduire très-souvent l'arbitrage d'une cité neutre entre deux villes en litige. Thucydide atteste déjà l'existence de cet usage; et il est confirmé chaque jour par la découverte de nouvelles inscriptions, dont M. Egger a cité et même analysé plusieurs.

Voilà un tableau sommaire, mais complet de la diplomatie de cette époque telle que M. Egger l'a trouvée dans Thucydide; c'est donc avec raison qu'il dit qu'un commentaire détaillé des documents diplomatiques dont nous devons le texte à cet historien, toucherait à toutes les questions du droit public de l'antiquité. Mais M. Egger ne se contente pas de nous donner comme une analyse des procédés diplomatiques; il applique le résultat de ses études aux faits; et de cette manière, et en se guidant toujours par les sources les plus authentiques, il touche mainte question historique.

Ainsi il nous montre la part active que chaque Athénien prenait à la gestion des affaires publiques, et, partant, la connaissance toute familière qu'il avait des formalités et des principes du droit des gens. De là le vif plaisir que les Athéniens pouvaient goûter à la représentation d'une comédie politique, comme le fut leur comédie ancienne, de là enfin des allusions aux traités publics qui se rencontrent jusque dans la tragédie athénienne, laquelle offre souvent, dans la peintures des mœurs et des événements de l'âge héroïque, un reflet si fidèle de l'histoire même à Athènes.

Nous avons dit plus haut que les cas d'arbitrage d'une ville neutre entre deux états étaient assez fréquents. M. Egger prouve par plusieurs inscriptions qu'on allait souvent plus loin. Lorsqu'il y avait trop de procès dans une ville ou qu'on suspectait la sincérité des tribunaux ordinaires, on demandait à une ville alliée, soit un, soit plusieurs juges extraordinaires. Bien plus encore, un monument de

Digitized by Google

Téos, unique en son genre, nous fournit l'exemple curieux et rare d'une ville qui emprunte à sa voisine non pas des arbitres et des juges, mais des lois.

M. Egger a aussi mis en lumière un monument des plus intéressants, publié pour la première fois à Athènes en 1851 et qui est devenu aussitôt le sujet des travaux des épigraphistes. C'est le décret porté sous l'archontat de Nausinicus (378 av. J. C.), par lequel Athènes, proclamant sa nouvelle alliance avec Thèbes, Chios, Mitylène etc. fait appel aux autres alliés qui voudront entrer dans la ligue contre les Lacédémoniens. Malgré la brièveté de notre analyse, nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs le texte entier de ce monument assez étendu, mais trop peu connu encore.

« Sous l'archontat de Nausinicus, Callibius, fils de Céphisophon, du bourg de Paeanie, était le secrétaire, sous la septième prytanie, celle de la tribu Hippothoöntide. Il a été résolu par le sénat et par le peuple. Charinus Athmonéen était l'épistate, Aristotèle a proposé : Pour la bonne fortune des Athéniens et de leurs alliés ; afin que les Lacédémoniens laissent les Grecs, libres et indépendants, jouir en repos et en sécurité de leurs patries......

« Il a été décrété par le peuple : si quelqu'un, soit des Grecs soit des Barbares, habitant le continent, soit des insulaires non soumis au roi, veut faire partie de la ligue, qu'il y soit autorisé en conservant sa liberté et son indépendance, et la forme de gouvernement qu'il désire, sans recevoir de prytanes, sans accepter de magistrats, sans payer de tribut, et aux mêmes conditions que les Chiotes et les Thébains et les autres alliés. A ceux qui seront entrés dans la ligue des Athéniens et de leurs alliés le peuple abandonne toutes les propriétés, soit privées, soit publiques, que les Athéniens posséderaient dans les pays qui font partie de la ligue, et il donnera pour cela les plus solides garanties. Que partout où, dans les villes qui font partie de la ligue, il se trouverait des actes hostiles aux Athéniens, le sénat qui sera en fonction soit autorisé à les faire détruire. A partir de l'archontat de Nausinicus, il ne sera permis à aucun Athénien d'acquérir, soit particulièrement, soit publiquement, par voie d'achat, d'hypothèque ou par tout autre moyen, des terres dans les territoires des alliés. Si quelqu'un y achète, y acquiert, ou y prend une hypothèque, que tout allié qui voudrait puisse le dénoncer aux commissaires des alliés, et que les commissaires allouent la moitié (de l'amende) à celui qui aura fait la dénonciation, et que l'autre

Digitized by Google

moitié appartienne en commun aux alliés. Si quelqu'un commet des hostilités, soit par terre, soit par mer, contre un des peuples qui ont conclu cette alliance, que les Athéniens et les alliés viennent à son secours par terre et par mer, de toutes leurs forces et selon leur pouvoir. — Si quelqu'un, magistrat ou particulier, propose ou met aux voix quelque mesure contraire à la teneur de ce décret, en vue d'abolir quelqu'une des dispositions qui y sont contenues, qu'il soit déshonoré, que ses biens soient confisqués, que la dîme en appartienne à la Déesse, et quil soit jugé devant les Athéniens et les alliés, comme cherchant à rompre l'alliance; et qu'il soit condamné à la mort ou à l'exil, partout où s'étend l'autorité des Athéniens et de leurs alliés ; que, s'il a été condamné à mort, il ne soit enterré ni en Attique, ni dans le territoire des alliés.

« Que le secrétaire du sénat inscrive ce décret sur une stèle de pierre et la fasse poser près de Zeus Eleuthérius; et que les trésoriers de la Déesse donnent l'argent nécessaire pour l'inscription, soixante drachmes, pris sur les dix talents. Sur cette stèle on inscrira les noms des villes qui sont alliées et de toutes celles qui le deviendraient par la suite. En outre, que le peuple élise aussitôt trois députés et les envoie à Thèbes, pour déterminer les Thébains à tout ce qui paraîtra être avantageux. Ont été élus députés Aristotèle de Marathon, Pyrrhandre d'Anaphlyste, Thrasybule de Collyte. »

Ce document, comme on le voit, vient éclaircir le récit des historiens, et répandre de nouvelles lumières sur une importante époque de l'histoire ancienne, celle qui suit la guerre du Péloponnèse.

Dans la période macédonienne il faut séparer d'abord les règnes de Philippe et d'Alexandre; les pièces diplomatiques qui s'y rapportent ont dû être fort nombreuses; malheureusement la perte des documents authentiques nous force de nous baser ici uniquement sur les historiens et les orateurs de cette période. Or, ces historiens, fort inférieurs à Thucydide, n'inséraient pas comme lui les documents officiels, qui ne sont pas non plus toujours cités intégralement par les orateurs. Aussi M. Egger s'est-il borné à signaler les pièces les plus authentiques; il insiste spécialement sur un document d'une grande importance historique et « en son genre, unique dans les annales diplomatiques de l'antiquité. » C'est une ordonnance, en forme de circulaire, adressée par le tuteur des deux faibles héritiers d'Alexandre aux autres états grecs, pour les engager à s'allier à lui contre l'ambition menaçante d'Antipater et d'Antigone; et à cet effet,

Digitized by Google

il leur accorda entre autres faveurs le rappel des exilés dans leur patrie. Ce précieux document nous a été conservé par Diodore de Sicile.

Si les règnes de Philippe et d'Alexandre sont à peu près stériles en documents officiels conservés, il n'en est pas de même de l'histoire des royaumes fondés par les capitaines et successeurs d'Alexandre le Grand.

Ainsi pendant que nous trouvons à cette époque à Athènes plusieurs décrets qui nous prouvent quel zèle la république mettait à récompenser dignement les services directs ou indirects qu'on avait pu lui rendre, et comment elle s'obstinait à défendre au moins les apparences de son indépendance, d'autres documents, relatifs aux villes de l'Asie Mineure, nous montrent l'étroite union de ces villes avec les successeurs d'Alexandre. On y remarque surtout le texte de l'alliance conclue par la ville de Magnésie avec les Séleucides par l'intermédiaire de Smyrne. C'est un des documents les plus longs et les plus complets en ce genre, qui nous ait été conservé, un des plus abondants en prescriptions minutieuses. « On se croirait en pleine diplomatie du moyen âge, dit M. Egger, au temps où les républiques de l'Italie septentrionale s'agitaient dans des discordes sans fin, protégées et opprimées tour à tour par les royautés du midi ou par l'empereur. » En effet ces formules d'alliance, en apparence si amicales, n'étaient que le dehors trompeur d'une étroite dépendance.

Ailleurs encore, et assez récemment, on a retrouvé des monuments historiques et internationaux, d'une importance non moins grande, et datant à peu près du même temps. Ils viennent éclaircir fort à propos l'histoire assez obscure de l'île de Crète. Ce sont des inscriptions diplomatiques, riches en formalités religieuses et politiques, qui nous représentent les villes de Crète tantôt divisées par des haines violentes, tantôt unies par des alliances qui semblent ne laisser entre elles aucun nuage : d'où est venu, d'après Plutarque, le mot de syncrétisme.

D'autres documents de cette époque touchent à la question du droit d'asile, cette institution si salutaire pour les Grecs, quand on prend en considération que les guerres civiles, si fréquentes chez eux, avaient pour conséquence ordinaire le bannissement du parti vaincu. Mais ce qui est beau avant tout, comme le fait remarquer M. Egger, c'est de voir une ville du second ou du troisième rang, telle que Téos en Asie Mineure, obtenir que d'autres cités, beaucoup

Digitized by Google

plus puissantes qu'elle, s'engageassent à respecter l'indépendance religieuse non-seulement de ses temples, mais de tout son territoire, comme le prouve une série de documents conservés dans les ruines de cette ville.

A l'aide de ces mêmes monuments M. Egger montre l'influence que les beaux-arts exerçaient sur les Grecs jusque dans les affaires publiques, comment par exemple il était parfois favorable de choisir pour une ambassade un musicien, un poète. Mais l'auteur déclare aussi qu'un bon poète n'est pas toujours un bon diplomate; de là de fréquents abus de la part de ces ambassadeurs; de là aussi des lois et des poursuites spéciales contre leurs prévarications et leurs trahisons. Et à cette occasion M. Egger s'occupe d'une question fort difficile encore aujourd'hui à résoudre, celle du juge compétent des ambassadeurs, dans le cas où ils se rendent coupables, non pas envers leur patrie, mais à l'égard de l'état auprès duquel ils sont accrédités. Les sources anciennes se taisent sur la manière dont on procédait dans ce cas; en règle générale; les Grecs de même que les Romains considéraient et observaient comme un principe du droit des gens l'inviolabilité des ambassadeurs étrangers. Une exception toutefois à ce principe est établie par un document du pays et du temps de Mausole, satrape d'Artaxerxès; nous y voyons un ambassadeur, accusé d'avoir conspiré contre le prince étranger, et jugé par l'autorité étrangère, sans réclamation aucune de la part de sa nation, sans qu'elle contrôlât même le jugement rendu par le tribunal étranger. Heureusement c'est un document unique d'un exemple unique dans les annales de l'histoire ancienne.

Ici se termine la première partie du mémoire de M. Egger, celle qui traite de la diplomatie grecque proprement dite. Simples et brefs d'abord, les traités se sont développés; leur rédaction est devenue plus savante; tous les cas sont prévus et résolus, toutes les clauses sont minutieusement stipulées et déterminées. M. Egger, en faisant ainsi l'histoire de l'*art* des traités publics, a parcouru en même temps les traités eux-mêmes, et il a eu l'occasion de mettre en lumière bien des documents généralement peu connus, même des hommes d'une instruction non ordinaire.

Mais les Grecs par des discordes et des guerres continuelles ont perdu leur prépondérance politique. Épuisés, ils cèdent le gouvernement du monde ancien à un autre peuple, destiné à les remplacer. A la diplomatie grecque succède la diplomatie romaine dont

Digitized by Google

l'histoire se divise encore tout naturellement en deux grandes périodes, contenues dans les deux dernier chapitres du mémoire de M. Egger, la diplomatie romaine sous la république et sous l'empire.

Le chapitre III intitulé : *Des relations internationales et des traités publics pendant les conquêtes des Romains,* est un des plus intéressants, ce nous semble, de cet instructif mémoire. M. Egger s'attache surtout à combattre l'idée généralement prédominante encore aujourd'hui, que le peuple romain a fait fléchir à ses genoux le monde ancien par la seule force des armes et par d'impitoyables guerres. Certes nous reconnaissons hautement la force militaire des Romains, la bravoure de leurs soldats et les connaissances stratégiques de leurs capitaines; ils ont manié les armes bien souvent et peut-être trop souvent. Les destructions de Numance, de Carthage et de Corinthe sont là pour témoigner en caractères indélébiles leur opiniâtreté à faire disparaître par la force ouverte tout ce qui pouvait présenter un obstacle à leur domination. Mais, ceci admis, nous croyons avec M. Egger qu'on a trop fait ressortir ce qu'il y a de guerrier et de violent dans l'histoire romaine, et qu'on a laissé le côté opposé dans l'ombre ; nous croyons avec lui qu'à côté de généraux vaillants et versés dans l'art militaire, Rome a eu aussi d'habiles négociateurs; mais préférant narrer de sanglantes batailles, les historiens ont immortalisé les victoires des armées au dépens des négociations des diplomates. C'est là la thèse fort curieuse que M. Egger soutient dans ce chapitre.

Mais comment, se demande-t-il, la critique moderne peut-elle encore se méprendre sur le vrai caractère de la politique extérieure des Romains ? M. Egger l'attribue à la perte de la plupart des documents authentiques qui contenaient le texte des traités internationaux, et il explique cette perte par l'usage qui existait chez les Romains d'employer pour la rédaction de ces actes le bronze, matière moins durable que la pierre ou le marbre, dont se servaient les Grecs. Aussi la plupart des textes cités par M. Egger, il a dû les emprunter aux historiens de Rome, Polybe, Salluste et Tite-Live. « En outre, dit l'auteur, les documents qui nous restent de la vie publique de Rome avant l'empire, sont surtout des épitaphes où s'étale l'orgueil des vertus militaires; des fastes triomphaux, où les peuples étrangers ne figurent que par leurs défaites et leur humiliation; enfin, des tables de lois, consacrant le partage des territoires

Digitized by Google

conquis. Beaucoup plus rares sont aujourd'hui les témoignages qui nous expliquent, à côté des opérations de la guerre, le travail des négociations, le succès des paroles conciliantes et des actes réparateurs. Ce n'est pas que, de temps à autre, des documents imprévus ne reparaissent à la lumière comme pour nous mettre en garde contre nos préjugés. »

Rome est parfois rigoureuse, il est vrai, à l'égard des vaincus; mais elle a cependant aussi d'autres procédés, surtout envers les peuples civilisés de la Grèce. Nous en avons un exemple dans l'acte par lequel le sénat romain s'associe à la protection de l'asile de Téos, et où il lutte, pour ainsi dire, de justice et d'humanité avec les princes asiatiques, protecteurs de cet asile. Nous le voyons encore dans un acte par lequel le même sénat traite en quelque sorte d'égal à égal avec une petite ville dorienne, la ville d'Astypalée dans une des îles Sporades, et cela à une époque où toute la Grèce était déjà réduite en province romaine. Rome a donc su ménager et conserver en apparence la nationalité dont ces petits états grecs étaient si jaloux; d'ailleurs ces ménagements semblent se mesurer sur le degré de civilisation plus encore que sur l'importance politique des peuples.

Si les Romains étaient si prévenants envers les Grecs, n'ont-ils pas pu avoir de même des relations amicales et même bienveillantes avec les Hébreux, comme l'attestent l'auteur du livre des Macchabées et l'historien Josèphe? Ne pourrait-on pas admettre l'authenticité de ces traités d'alliance, de ces décrets honorifiques, mentionnés par les historiens de la Judée, mais qui semblent suspects à la critique moderne? M. Egger, d'après la manière dont il envisage la politique extérieure des Romains, croit à l'affirmative.

L'auteur cite encore à l'appui de la thèse générale, défendue dans ce chapitre, l'autorité des orateurs et des philosophes. Il montre comment des hommes tels que Gracchus et le vieux Caton, faisaient servir à la défense des nations étrangères la large liberté permise aux hommes d'état dans les assemblées politiques de la république romaine. Voilà les faits; voici la théorie. Cicéron a discuté dans les traités de la République et des Lois tous les grands problèmes du droit public, et presque toujours il les a résolus de la manière la plus humaine et la plus généreuse. Ce sont encore les Romains qui nous ont légué la belle expression de *jus gentium,* par laquelle, comme le remarque M. Egger, ils entendaient déjà le droit que les peuples observent, même en temps de guerre, l'un à l'égard de l'autre.

Digitized by Google

Voilà en traits généraux la politique extérieure des Romains pendant l'époque de leur liberté et de leur grandeur véritable. Mais pour ce qui concerne la langue latine, employée dans les actes diplomatiques, les débris qui nous restent, sont fort minces et ne suffisent guère pour l'apprécier convenablement. « Par une étrange fatalité, dit l'auteur, pas une seule des alliances conclues entre Rome et les nations étrangères ne s'est conservée en latin. » Les traductions grecques seules ont survécu.

A la république succède l'empire. Le peuple romain par la diplomatie et par les armes était parvenu à exercer une domination non contestée sur le monde ancien; et quand vint le régime impérial, il n'existait, en dehors des peuples barbares, à peine connus des Romains et des Grecs, que l'empire universel des Césars. Or les traités publics supposent l'existence de plusieurs peuples indépendants, ayant des rapports réciproques et pouvant contracter des alliances de pair à égal; la diplomatie ne saurait exister qu'à cette condition. Aussi M. Egger a-t-il intitulé le dernier chapitre de son mémoire : *Des relations officielles entre les peuples et de l'éloquence particulière à ces relations sous le gouvernement des Césars*. Et voici comment l'auteur développe lui-même sa pensée : « Désormais la vie politique va donc se concentrer dans le cabinet de l'empereur et dans les bureaux de ses ministres. Les provinces ne se gouvernent pas; à des titres divers, c'est d'en haut qu'on les administre toutes; elles ont plus de repos que de libertés, plus de devoirs que de droits. En perdant le pouvoir de se combattre, elles ont perdu celui de s'unir par de libres alliances...... Aussi, à partir du principat d'Auguste, c'est seulement avec les peuples barbares que nous voyons conclure de véritables traités..... De ces traités mêmes pas un n'est parvenu jusqu'à nous. »

Malgré cela l'on voit encore à cette époque des villes grecques qui se nomment cités autonomes, amies et alliées des Romains; l'on voit des villes qui se querellent ou concluent des alliances, les consacrent par des pactes solennels, rédigés d'après l'ancien formulaire au nom du sénat et du peuple contractant, tout comme si les aigles romaines n'avaient pas encore étendu leurs ailes dominatrices sur les pays grecs. Cela s'explique cependant facilement par des raisons dont nous avons déjà parlé plus haut; ce sont les illusions des Grecs, leur attachement à leur liberté et autonomie antiques d'une part, et d'autre part les ménagements des Césars à l'égard des pays

Digitized by Google

soumis. « Mais, fait observer M. Egger, quelque intérêt qui s'attache à ces témoignages de la concorde ou de la division entre les peuples, on ne peut voir là rien de semblable au spectacle que présentait le monde avant les conquêtes de Rome. L'abaissement de tous les peuples sous le niveau de la domination romaine et le changement des relations internationales en relations purement administratives se reflètent dans le nouveau rôle des ministres publics et dans les caractères de l'éloquence appliquée à la discussion des intérêts généraux. » Ce sont là les deux derniers points dont s'occupe l'auteur dans son mémoire.

C'est avec raison que M. Egger caractérise du nom de ministres publics ces hommes envoyés auprès de l'empereur par une ville ou une province, pour lui soumettre une question difficile ou pour demander une faveur pour leur patrie. Ce ne sont plus à proprement parler, des ambassadeurs, des πρεσβεῖς, quoique l'usage continuât de décorer de ce titre ces simples députés, de donner le nom de πρεσβεία à leur mission et celui de ἐπὶ τῶν πρεσβειῶν au magistrat qui devait les recevoir à Rome. Ces députations étaient assez fréquentes; et comme les députés étaient entretenus à Rome aux frais de l'état, il en résultait de grandes dépenses pour le trésor. De là un rescrit de Vespasien qui défendait aux villes d'envoyer à la fois plus de trois ambassadeurs; de là, plus tard, la conduite de Théodose, qui en vient jusqu'à décider dans quels cas les villes seront autorisées à envoyer des députations à Rome ou à Constantinople. Les ambassadeurs sont encore, comme dit M. Egger, « des fonctionnaires honorables et utiles; ils sont toujours protégés avec soin dans leur personne et leurs intérêts. La jurisprudence détermine avec précision les conséquences légales de leur inviolabilité et les limites qu'y apporte un juste respect de tous les droits. Mais, de bonne heure, on s'aperçoit que toutes ces ambassades font partie des charges municipales de la curie; chacun y avait son tour de sacrifice, auquel il ne pouvait se soustraire sans encourir une punition. D'ailleurs, ces sacrifices exemptaient naturellement d'autres charges, et cela selon le temps qu'avait duré l'ambassade, selon l'éloignement du prince auprès duquel on avait à se rendre. »

Ces quelques lignes suffisent pour nous donner une notion exacte de l'ambassadeur à cette époque; sa mission, c'était simplement une charge municipale; pour s'en acquitter honorablement, il fallait de la fortune plutôt que du talent. Il y a eu cependant parmi ces

Digitized by Google

députés des hommes qui ont fait preuve de talent oratoire dans leurs discours officiels; et c'est par des débris de tels textes que nous devons apprécier l'éloquence officielle de l'époque.

M. Egger nous montre par quelques pages, intéressantes sous plus d'un rapport, et tirées des harangues de Dion Chrysostome, d'Aristide, de Libanius, de Thémistius, quel était le caractère de l'éloquence diplomatique de ces rhéteurs « demi-citoyens, demi-courtisans, » comme les appelle si bien l'auteur.

Elle se distingue par un ton éminemment déclamatoire qu'elle doit aux leçons des rhéteurs; tout en effet s'apprenait alors dans les écoles; le rhéteur-sophiste fixait les lois de toute composition littéraire; il convenait à l'orateur, à l'ambassadeur de s'y conformer. Il est curieux par exemple d'entendre le rhéteur Ménandre donner des préceptes sur un genre de ces discours d'ambassade : « Si vous parlez au nom d'une ville atteinte par quelque fléau, dit-il, vous userez d'abord des arguments énoncés ci-dessus pour le discours de couronnement. Puis vous ferez valoir l'humanité du prince, ses dispositions compatissantes envers les suppliants; comme quoi Dieu même l'a envoyé ici-bas pour cela, le sachant d'un cœur tendre et bienfaisant. Après avoir dit son courage dans la guerre et ses vertus dans la paix, vous reviendrez aux souvenirs de la ville qui vous envoie. Alors vous traiterez sourtout deux lieux communs : d'abord, celui des contraires, par exemple, Troie était jadis une ville brillante et la plus illustre qui fût sous le soleil, et elle put jadis lutter contre les forces de l'Europe; puis, le lieu commun du tableau, où vous montrerez le malheur présent de cette ville, aujourd'hui en ruines, et vous rappelerez surtout ce qui se rapporte aux besoins de la vie, les choses où s'intéresse d'ordinaire la providence des empereurs, par exemple, des bains renversés, des aqueducs détruits, la confusion succédant à tant de splendeurs. Après avoir vivement ému la pitié par ces descriptions, vous montrerez que telles sont vos raisons de supplier, de vous jeter à genoux, de tendre vos rameaux de suppliants. Tenez, direz-vous, que la voix de l'ambassadeur est la voix même d'une ville entière, tenez qu'à lui seul il pleure pour les enfants, les femmes, les hommes, les vieillards, et qu'il vous invite à la compassion. Puis vous prierez le prince pour qu'il fasse un accueil favorable au décret dont vous êtes porteur. »

Les sophistes frayaient ainsi la voie aux orateurs pour les différents genres de ces discours d'apparat et ils se permettaient même

Digitized by Google

de déterminer le nombre de lignes au delà desquelles un discours d'ambassade ne pouvait compter. Est-il étonnant après cela que ces compositions soient en général froides et déclamatoires, et que la fiction y remplace la réalité?

Un autre défaut qui ne dépare pas moins tous ces discours aux princes, c'est le ton plus qu'élogieux qui y règne; toute harangue alors devient un panégyrique, conséquence nécessaire de l'abaissement des caractères sous le despotisme des Césars.

Voilà à quoi se réduit la diplomatie pendant les temps du gouvernement absolu des empereurs, alors que du haut de leur trône, ils règnent sans contestation sur le monde connu. Mais l'empire romain s'épuise peu à peu; et par sa division en deux parties distinctes il perd sa puissante unité. Pendant que les mœurs en décadence énervent le peuple, les Barbares, longtemps tenus en échec, prennent à leur tour l'offensive, et menacent de près toutes les frontières de de l'empire. La guerre avec des peuples indépendants devait ramener la diplomatie à sa suite, et ressusciter de nouveaux diplomates. M. Egger termine son mémoire par un exemple de ce genre, mieux connu maintenant, grâce à des textes récemment publiés, et pris du temps de l'empereur Justinien. Il s'agit de l'ambassadeur Pétrus Magister, employé par Justinien tour à tour en Occident, auprès de Théodat, roi des Goths, mais surtout en Orient, auprès de Chosroès, roi des Perses. L'historien Ménandre a donné en quelques pages, dont M. Egger montre tout l'intérêt, un résumé assez détaillé des négociations difficiles et compliquées, menées à heureuse fin par cet habile diplomate.

Après avoir passé ainsi en revue l'histoire entière de la diplomatie ancienne, M. Egger se pose comme dernière question : Quelle influence le christianisme a-t-il exercé sur le développement des principes du droit des gens pendant les quatre premiers siècles de notre ère?

L'auteur signale excellemment les effets heureux que les nobles doctrines du christianisme devaient produire sur les principes du droit des gens, à l'époque où des ruines de l'empire romain allaient renaître des états nouveaux, fondés par les Barbares, mais consolidés par la religion nouvelle, des états qui devaient inaugurer le droit international du moyen âge. M. Egger se plaît surtout à montrer par d'éloquents passages, tirés des docteurs et des historiens chrétiens, comment le christianisme a introduit le principe de la fraternité

Digitized by Google

entre tous les hommes, principe si salutaire pour les relations internationales et que les chrétiens basent sur le culte d'un seul et même Dieu, sur la croyance dans l'origine commune du genre humain. Notre auteur reconnaît aussi l'influence favorable que la direction de l'Église exerce sur les progrès de l'humanité. Mais il n'oserait affirmer que la pratique ait répondu immédiatement à la pureté des principes. L'histoire montre en effet qu'il y a eu des empereurs chrétiens qui ont poursuivi la politique païenne de leurs prédécesseurs. Mais l'auteur ne dit-il pas ailleurs lui-même qu'en général la pratique ne suit pas toujours les progrès des maximes? Et de fait résulte-t-il pour la pureté des principes du christianisme la moindre tache « des vices d'un gouvernement où la religion du Christ avait conquis les princes, mais trop souvent sans corriger leur âme, toujours sans rien changer au principe de leur pouvoir. » Les paroles mêmes de l'auteur nous dispensent de toute réponse.

L'analyse que nous venons de faire du mémoire de M. Egger suffira, espérons-nous, pour faire apprécier tout l'intérêt de ce savant travail. L'auteur a voulu donner un traité technique de la diplomatie ancienne. « Nous devions seulement montrer, dans un dessin sommaire, dit-il, quels furent, chez les peuples de l'antiquité classique, les principes et les pratiques du droit des gens, quels ministres les représentèrent, et comment le rôle, d'abord considérable et presque sacré de ces ministres, dégénéra peu à peu jusqu'à n'être plus qu'une charge honorifique, par l'effet d'un régime social où le jeu de la liberté humaine, dans la vie civile comme dans la vie politique, disparaissait sous le mécanisme oppressif de l'administration. » Nous croyons que l'auteur a atteint parfaitement son but. En effet, il a donné une histoire complète de la diplomatie ancienne, il nous a représenté d'abord la diplomatie grecque, naissant des institutions religieuses et nationales des Hellènes, se développant aux siècles glorieux de leur indépendance, et disparaissant ensuite avec leur nationalité sous le joug oppresseur de la domination romaine. Il a étudié ensuite la diplomatie romaine sous la république et sous l'empire, mais particulièrement dans ses rapports avec les cités soumises des pays grecs.

L'auteur a composé son mémoire à l'aide des documents authentiques qui nous ont été conservés de l'antiquité; les inscriptions, comme nous l'avons dit tout d'abord, sont la base de ses recherches; mais là où cette ressource lui manque, il cherche à combler la lacune

Digitized by Google

par ce que nous ont transmis les historiens et autres écrivains anciens sur les traités publics. M. Egger a profité aussi des lumières que pouvaient jeter sur cette matière les dernières publications faites en France et à l'étranger.

En somme le travail de M. Egger a le double mérite d'émettre des idées exactes sur l'histoire générale d'un sujet qui, malgré sa teinte antique, peut être considéré comme neuf, d'après ce que nous en avons dit au commencement de cet article, et d'être accessible en même temps à des lecteurs qui ne sont pas archéologues ou philologues de profession, par la netteté et la clarté de l'exposition et par l'absence de cette surcharge d'érudition qui nuit trop souvent aux travaux des savants allemands.

PIERRE WILLEMS.

Maestricht, novembre 1861.

DE LA TRADUCTION CURSIVE.

« L'explication cursive, dit une circulaire ministérielle du 15 juillet 1855, n'a pas été partout bien comprise. Quelques professeurs tendent à la charger de détails qui en dénaturent le caractère. Sans doute elle ne repousse pas une digresssion rapide, lorsque cette digression est absolument nécessaire; elle permet de faire remarquer, en passant, un cas rare de lexigraphie et de syntaxe : cependant le but principal est d'habituer l'esprit de l'élève à suivre, sans se troubler, le développement de la phrase latine, à en relier entre eux les éléments, à mesure qu'ils se présentent, à s'en approprier, pour s'en servir au besoin, la composition variée dans sa forme synthétique.

« Comprise comme l'entend le conseil de perfectionnement, l'explication cursive fera traduire, dans le même espace de temps, trois fois plus d'un auteur que l'explication approfondie. Elle influera donc de la manière la plus favorable sur les compositions latines; car elle donnera aux élèves le sentiment du nombre et de l'harmonie et, en leur fournissant en abondance des expressions et des tours de phrases empruntés aux classiques, elle les disposera à rejeter les locutions peu conformes au génie de la langue.

« Enfin il y a lieu d'espérer qu'elle mettra les élèves des classes supérieures en état de lire seuls les auteurs qui ne présentent pas de grandes difficultés, et qu'elle leur donnera le goût de cette lecture. »

Digitized by Google

Voilà en quoi consiste la traduction cursive, quel en le but, quels doivent en être les résultats. Nous ne venons pas, on le conçoit, la combattre ni en contester l'importance et l'utilité; au contraire. Mais oserions-nous demander si les auteurs à traduire cursivement sont toujours en rapport avec les connaissances et le développement intellectuel de l'élève? Traduire cursivement, c'est traduire sans doute sans trop d'hésitation, d'embarras, de tâtonnements, à première vue, sans avoir besoin d'un secours continuel. Pour que l'on puisse en arriver là, il faut que les idées de l'auteur soient d'une intelligence facile, que son style soit simple, sans longueurs, mais aussi sans trop de brièveté ni de concision. Or, pour citer un exemple, Cornélius Népos peut-il être traduit de la sorte par la bonne moyenne des élèves de quatrième? Nous ne le pensons pas; sa concision, sa brièveté fatigue et embarrasse l'élève. De fait, je ne sais si un élève, après qu'il aura vu une vingtaine de chapitres de César, ne comprendrait pas plus facilement et plus promptement cet auteur que Cornélius. César ne se borne pas à l'indication pure et simple d'un fait; il en donne les détails, les développements, dans un style limpide, et naturel. Quand un chapitre de Cornélius a été traduit, est-il compris et retenu, en gros du moins, par la moyenne de la classe? sinon, à quoi a servi cet exercice? Engager les élèves à lire et à préparer à domicile telle vie de Cornélius, le feront-ils? Si ce n'est qu'un simple conseil, généralement il ne sera pas suivi. Pourquoi? surtout parce que cet auteur est trop difficile, qu'il demande de la part de l'élève trop d'attention, une trop grande tension d'esprit, enfin que la signification d'un très-grand nombre de mots est encore ignorée. Ne pourrait-on pas appliquer les mêmes réflexions à d'autres auteurs prescrits, ainsi au *De senectute* ou au *De amicitia* en seconde? Cependant les auteurs faciles ne manquent pas. Pourquoi ne jamais mettre à contribution Eutrope, Florus, Justin, dont la lecture est si intéressante? Cornélius pourrait être remis à une autre année, et remplacé, voire même par le *De viris*. Dans le programme d'un établissement, nous voyons cette année figurer pour la rhétorique la traduction cursive de César. Dans ces conditions, c'est réellement de la traduction cursive. Nous comprenons très-bien qu'alors les bons élèves contractent l'habitude de lire les auteurs latins et le fassent avec plaisir et par délassement.

Mais si ce système de traduction produit d'heureux résultats pour le latin, pourquoi ne pas l'appliquer au grec? Si les élèves connais-

Digitized by Google

sent si mal la belle langue d'Homère, sans rappeler les nombreuses causes dont nous avons parlé ailleurs, n'est-ce pas parce qu'ils traduisent trop peu? Ils ne voient par année que quelques pages d'un auteur; ils ne peuvent dès lors se familiariser avec les mots, les locutions si nombreuses de cette langue. N'y aurait-il pas moyen de remédier à ce mal? On connaît le système de traduction interlinéaire, juxtalinéaire etc. et toutes les belles choses que la France a inventées sous ce rapport. Malheureusement avec ces systèmes, l'élève n'ayant plus aucun effort d'intelligence à faire, se contente de retenir machinalement ce qu'il lit. Que faire? Ce qui embarrasse l'élève dans l'étude du grec, c'est de reconnaître la forme et de savoir la signification des mots. Eh bien! ne pourrait-on pas avoir des éditions qui donneraient au bas des pages la traduction des principaux mots de la page, tous ceux qui sont censés ne pas être connus, de la même manière que M. Dübner, dans ses *Exercices élémentaires* (1), donne après chaque paragraphe la valeur des mots qui y sont contenus? De la sorte le côté fatigant et ennuyeux de la traduction disparaîtrait sans compromettre en rien le travail intellectuel, le seul réellement utile. Avec ce système on pourrait en une seule année lire et traduire des auteurs entiers. Dans chaque classe il y aurait au moins deux auteurs, l'un sans note pour l'explication approfondie, l'autre avec les indications que nous venons de dire pour la lecture, soit en classe, soit à domicile (2). Un certain nombre de pages d'Ésope, de Xénophon, d'Homère etc. ainsi étudiées, donneraient immédiatement la clef de tout l'ouvrage. On comprendra sans peine que ce n'est pas à nous à prendre l'initiative d'éditions de ce genre. C'est au gouvernement à voir si un tel système pourrait être utile et profitable, et, dans l'affirmative, à prendre des mesures en conséquence. Il ne sera jamais embarrassé pour trouver des professeurs dévoués, qui seront heureux de le seconder dans ses efforts.

A.-J. HURDEBISE.

Tournai, décembre 1861.

(1) Dans ces *Exercices élémentaires* il arrive assez souvent que l'élève est obligé de tourner le feuillet pour connaître la valeur de tel ou tel mot. Or cela occasionne pour lui des distractions, une perte de temps, et une fatigue inutile. Nous voudrions que la traduction d'un mot se trouvât toujours sur la même page que le mot. Dans une prochaine édition, M. Dübner pourrait remédier très-facilement au petit inconvénient que nous signalons.

(2) La lecture à domicile pourrait et devrait être exigée. C'est ce qui se pratique en Allemagne. Dans le programme du collége royal français de Berlin

Digitized by Google

VARIÉTÉS PHILOLOGIQUES.

Édition des œuvres de Borghesi. — Publication de la carte de la Gaule. — Testament d'Auguste.

Le *Moniteur français* a donné récemment, sur la publication des travaux de Borghesi, quelques détails pleins d'intérêt, qui permettent d'espérer dans un délai assez rapproché une édition complète de ses œuvres. Voici comment s'exprime la feuille officielle.

« La commission de publication des œuvres de Bartolomeo Borghesi vient, grâce aux soins persévérants de M. Noël des Vergers, auquel elle avait délégué ses pouvoirs et auquel S. Exc. le grand maréchal du Palais, ministre de la maison de l'Empereur, avait confié une *mission* à cet effet, — d'obtenir la communication, si impatiemment attendue, des manuscrits laissés par le célèbre épigraphiste de Saint-Marin.

« Lorsque S. M. l'Empereur daigna charger, à la date du 17 mai 1861, M. Ernest Desjardins de prendre les mesures nécessaires pour la publication des œuvres de Borghesi, récemment décédé, les dispositions testamentaires de ce savant n'étaient pas encore connues. Or, ces dispositions ont rendu impossible, jusqu'à ces derniers temps, toute solution favorable au vœu de Sa Majesté et du monde savant. M. Ernest Desjardins n'avait donc pu que réunir les ouvrages et les opuscules déjà publiés de Borghesi, commencer à s'assurer la communication des lettres inédites qui étaient entre les mains des nombreux correspondants de l'illustre défunt, et demander, à la suite de son rapport à l'Empereur, qu'une commission fût nommée pour procéder à la publication de cette partie importante de l'œuvre qui comprenait : 1° la réimpression des ouvrages déjà publiés, et 2° l'épistolaire inédit.

« Cette commission, constituée par S. Exc. le ministre de la maison de l'Empereur, à la date du 8 août 1860, et composée de quatre membres et de dix correspondants, se mit à l'œuvre avec activité, MM. Léon Renier et Noël des Vergers centralisant le travail à Paris, et M. le chevalier de Rossi à Rome. Mais, malgré l'intérêt incontes-

pour 1860, nous voyons pour la rhétorique : Lecture à domicile : l'Iliade ; — pour la seconde : l'Odyssée, XI-XIV. Si un pareil ordre était donné chez nous, il faudrait une sanction. Dans ce but, ne pourrait-on pas, dans les compositions, donner avant le travail proprement dit de la composition, quelques phrases prises dans les passages qui auraient dû être lus à domicile, et que l'on ferait traduire sans dictionnaire?

Digitized by Google

table des matériaux dont elle disposait, elle ne s'abusait nullement sur l'importance incomparable des manuscrits qui lui manquaient et notamment sur ces fameux *Fastes consulaires* dont la publication est attendue depuis si longtemps. Aujourd'hui enfin, les détenteurs de ces précieux manuscrits, consultant l'impatience du monde savant, les intérêts des héritiers mineurs et la gloire même de Borghesi, sollicités aussi par l'active intervention de M. Noël des Vergers, viennent de se départir de la rigueur que semblait leur avoir imposée jusqu'à ce jour la lettre même du testament de Borghesi, et ils ont livré au savant français tous les manuscrits de l'illustre épigraphiste.

« M. des Vergers, qui s'est acquitté de sa difficile mission avec une rare habileté, est attendu cette semaine à Paris, où il va rapporter toute l'œuvre manuscrite trouvée à Saint-Marin. Il devra prochainement soumettre à Sa Majesté quelques observations préalables sur le but, le caractère et l'importance des *Fastes consulaires,* qui sont appelés à former la base de l'histoire politique de Rome, et dont la publication sera due à la libérale initiative de l'Empereur. »

— La carte de la Gaule, à laquelle on travaille en France avec tant de persévérance, est enfin achevée, et un exemplaire en a été mis sous les yeux des membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Elle porte pour titre : « *Carte de la Gaule, sous le proconsulat de César, dressée à l'aide des documents géographiques et topographiques du dépôt de la guerre,* par la commission spéciale instituée au ministère de l'instruction publique, d'après les ordres de S. M. l'Empereur, 1861. » La commission a prié M. le Ministre de n'en faire distribuer d'abord, à titre d'épreuves, qu'un petit nombre d'exemplaires adressés à l'Institut, aux corps savants, et aux personnes les plus compétentes, pour solliciter leur examen et pour porter la carte de la Gaule au degré de perfection dont elle est susceptible, en mettant à profit les observations que leur aura suggérées cet examen.

— On a des nouvelles du *testament d'Auguste,* de la découverte duquel nous avons déjà entretenu nos lecteurs. La presque totalité vient d'être estampée et copiée avec le plus grand soin par MM. Perrot et Guillaume envoyés en mission scientifique en Asie Mineure par l'Empereur. Un calque destiné à prévenir les accidents possibles dans le transport, a été adressé à M. Léon Rennet, à Paris, et reste déposé entre ses mains. Il ne manque plus aujourd'hui qu'une demi-colonne dans le texte de ce précieux monument, et elle est, en grande partie, suppléée par l'inscription latine correspondante.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Cornelii Nepotis de viris illustribus quæ supersunt. *Texte revu et annoté par* L. Roersch, *docteur en philosophie et lettres, professeur à l'athénée royal de Bruges.* Liége, Dessain, 1861. 1 vol. in-12. Prix 75 c.

C'est avec un plaisir réel que nous avons vu paraître cette édition de Cornélius Népos. Depuis longtemps elle nous était annoncée, et nous étions persuadé que M. Roersch, si favorablement connu par bon nombre d'articles de philologie, entre autres par ses études sur Cornélius, nous donnerait une édition sérieuse et véritablement nouvelle. Nous n'avons pas été trompé. Tout se réunit pour faire de ce volume un excellent livre classique : format commode, caractères forts et nets, texte pur, notes nombreuses et substantielles. — Mais, dira-t-on, par ces notes le travail de l'élève est détruit; il n'a plus à faire aucun effort intellectuel; passe pour des notes historiques et géographiques, mais des notes sur le texte? que deviendront les explications du professeur? N'est-ce pas faire injure à sa science que de faire connaître la valeur d'une locution, la raison d'un subjonctif? — Tous ces mots ne nous effraient guère; nous les avons déjà entendus. On tolère les notes historiques et géographiques, et l'on a raison, parce que l'élève doit comprendre ce qu'il traduit; s'il n'obtenait ces renseignements que de la bouche du professeur, ils ne feraient le plus souvent qu'effleurer sa mémoire sans y laisser de trace. En outre les indications données par un commentaire ont une précision, une exactitude rigoureuse, qui n'existe pas toujours dans l'explication orale. Quant aux notes qu'on a ingénuement appelées notes de grammaire, en quoi blesseraient-elles la dignité du professeur? Dans la docte Allemagne, les éditions classiques sont surchargées de notes. Résumer et exposer les observations qu'ont faites sur un auteur les savants les plus distingués, y ajouter celles qu'a suggérées une étude longue et minutieuse, n'offre en soi rien de blessant pour personne. Pour nous, nous aimons à connaître ce que d'autres ont pensé de tel passage qui paraît obscur. Plus d'une fois ces commentaires explicatifs ont applani, à notre complète satisfaction, des difficultés qui seraient restées insolubles peut-être ou auraient exigé de notre part de longues recherches. Le nombre des notes ne peut pas être non plus un embarras; et le professeur qui se plaindrait sous ce rapport, donnerait une pauvre idée de son savoir et de son habileté. D'ailleurs les notes du commentaire doivent être, au besoin, contrôlées et expliquées, de la même manière que l'on explique une règle de grammaire. Il ne suffit pas de dire que tel ablatif est un ablatif de cause ou d'instrument, que tel subjonctif rentre dans telle règle; il faut faire connaître les motifs qui nous portent à le croire. S'il vous arrive d'être d'une autre opinion que votre commentaire, vous en direz les motifs. Ce sera une excellente occasion de faire preuve de science, d'exercer les élèves à la sagacité, à la pénétration, et de gagner de plus en plus leur estime; car l'élève croit toujours à la parole de son professeur, lorsqu'il a confiance dans sa science. Enfin une raison dernière et suprême. On conseille aux élèves de préparer et de lire à domicile leurs auteurs classiques. Dès lors il est nécessaire de leur fournir les renseignements les plus indispensables pour ce genre d'étude et de ne pas les priver de secours dont le professeur lui-même ne manque pas. — Cette digression était nécessaire pour justifier les éloges que nous donnons à cette édition de Cornélius. Jusqu'ici

Digitized by Google

nous n'en avions qu'une seule bonne, celle de M. Dübner. Toutes les autres éditions françaises annotées ou non, dont nous sommes malheureusement inondés, ne méritent pas de confiance. Or M. Roersch a voulu sortir des voies ordinaires et faire le mieux qu'il était possible. Il s'est entouré des meilleurs travaux; il a eu recours aux manuscrits. Il a pris pour base de son travail la première édition réellement critique de Cornélius, celle que Roth publia à Bâle en 1841, et où se trouvent consignés toutes les variantes et les renseignements les plus étendus sur cet auteur. Il l'a améliorée et contrôlée, en la collationnant sur deux manuscrits que nous possédons, l'un à Louvain, l'autre à la bibliothèque royale de Bruxelles. Il y a donc de nombreux changements dans le texte. Cette édition diffère considérablement même des meilleures éditions antérieures. Nous nous en sommes convaincu en la comparant à celles de Tschucke, Roth, Nipperdey, Dübner. Ces changements n'ont pas été faits à la légère. Les uns, ce sont les plus nombreux et les plus sûrs, reposent sur l'autorité des manuscrits; d'autres sont le résultat de la conjecture et de la critique, mais réfléchie et circonspecte. Cependant qu'il y ait peut-être parfois matière à discussion, on le comprendra sans peine, mais ce n'est pas ici le lieu d'entamer ce chapitre.

En marge, à côté de chaque événement important se trouve la date, excellent moyen d'orienter l'élève dans ce petit cours d'histoire et de lui apprendre insensiblement et à son insu, les dates les plus remarquables de l'antiquité. Un autre point qui a aussi son mérite, c'est que la quantité des syllabes des noms grecs qui pourraient embarrasser, est toujours indiquée. Nous appliquerons à la prosodie l'observation que nous venons de faire par rapport à la chronologie. Mais ce qui vaut encore mieux, c'est que sur 210 pages, 90 sont consacrées aux notes. On y trouve toutes les explications dont on peut avoir besoin : géographie, histoire, antiquités, philologie, tout y est. On sait que Cornélius renferme un certain nombre d'erreurs historiques ou présente certains passages dont les faits sont difficiles à saisir à cause de sa brièveté. Dans ces deux cas on est sûr qu'une note viendra rectifier les inexactitudes. L'auteur s'écarte-t-il, ce qui lui arrive encore assez souvent, des règles de la pure latinité? Nous en sommes immédiatement avertis. Les subjonctifs les plus difficiles, sont toujours expliqués; on trouve une foule d'indications sur l'emploi spécial de telle ou telle expression, par exemple, sur *non dubito* (119), *contra ea* (page 119), *atque* et *ac* (120), *quamvis* (121), *non magis... quam* (121), *is* dans la proposition infinitive au lieu de *se* (122), *probare* (124), *nescio an* (143), *vires* et *vis* (143), *victus* et *cultus* (143), *deducere* (194), *cum quibus* (194), *deferre* (194) etc. etc. On comprendra que nous nous arrêtions. Nous ne pourrions donner même une faible idée de tout ce qui s'y trouve. — Maintenant est-il besoin d'ajouter que parfois, ce qui cependant arrive rarement, nous ne sommes pas du même avis que l'auteur? Ainsi n'y a-t-il pas çà et là des notes superflues (p. 121, II, 5; p. 24, I, 4 etc.)? au lieu de « verbe *à* temps historique » (p. 123, V, 5) ne faudrait-il pas : verbe à un temps historique? — « hoc consilio (p. 122, V, 3) abl. de manière. On ne met jamais *cum* quand on exprime le but ou l'intention. » La manière et l'intention sont-ce des idées synonymes? — « *redibat*, rentrait (p. 124, II, 2) » ne vaudrait-il pas mieux : provenait? — « *longum est* (p. 186, V, 4) il serait trop long. Avec des adjectifs neutres on trouve le verbe *esse* à l'indicatif dans le sens du conditionnel français. » Est-ce avec toute espèce d'adjectifs? — « *reminisci*

Digitized by Google

(p. 140, VI, 3) infinitif historique, employé au lieu de l'imparfait pour peindre plus vivement la situation. » N'y a-t-il pas une nuance de plus dans l'infinitif historique? ne se dit-il pas des actions qui se répètent, à des moments indéterminés? est-il bien logique que deux temps puissent ainsi s'échanger? Nous croyons, pour nous, que l'infinitif historique a une valeur propre en lui-même, et qu'il est indépendant de tout sous-entendu (voir Ruddimann, II, 7 et 227). — Enfin on sait qu'après un *ut* de conséquence le passé défini français se rend en latin par l'imparfait du subjonctif. Telle est la règle générale. Mais elle est rarement appliquée dans Cornélius. Or les cas où il y a violation de la règle, M. Roersch veut les expliquer, en disant ou « que l'on considère les deux actions isolément, sans faire attention au rapport qui les unit; cet emploi est nécessaire quand le fait subordonné a une grande importance; » (p. 123) ou bien que « le résultat de la chose s'étend jusqu'au temps présent » (p. 129). Ces explications sont-elles bien rigoureuses? Nous admettrions la seconde; mais en est-il de même de la première? Elle est donnée par certains commentateurs, je le sais, par Nipperdey entre autres, si je ne me trompe. Mais comment se fait-il que Cicéron ne considère jamais (il y a deux ou trois exceptions, ad Fam I, ep. 1; III, ep. 3 etc.) les deux actions comme isolées? Pourquoi en est-il de même de César? (Pour les exceptions, voir l. II, 21; III, 15; V, 15; V, 54; VII, 17 etc.) Pourquoi ce parfait est-il d'autant plus fréquent qu'on s'éloigne plus du grand siècle? Comment se fait-il qu'il se rencontre souvent dans les historiens, Cornélius, Tite-Live, Justin, Frontin etc? Sans chercher dans l'emploi de ces deux temps une nuance d'idées, nous croyons qu'il serait plus simple et tout aussi rationnel de n'y voir qu'une différence de style; l'un, l'imparfait, étant du style relevé, d'un classique pur; l'autre, le parfait, du style simple, du style de la conversation. Nous rapprocherions volontiers cet usage de la construction française qui remplace surtout dans le style familier les imparfaits du subjonctif en *asse, isse* etc. par le présent du subjonctif. L'harmonie seule est la raison de cette substitution. Cependant on pourrait présumer sans trop de témérité que dans deux ou trois siècles les grammairiens trouveront à cette tournure un motif interne.

Mais à quoi bon ces petites chicanes? Nous avons presque honte de les faire, et nous nous sauvons au plus vite. Mais avant de finir n'oublions pas d'ajouter que ce volume se termine par un *index* des noms géographiques; un *index latinitatis,* contenant les règles, les expressions spécialement expliquées dans les notes, n'aurait peut-être pas été inutile.

Nous espérons que M. Dessain fera paraître bientôt de nouveaux volumes de sa collection classique. Nous lui souhaitons de trouver toujours des éditeurs aussi habiles et aussi consciencieux que M. Roersch, et son entreprise sera couronnée d'un bel et bon succès. HURDEBISE.

ARITHMÉTIQUE ÉLÉMENTAIRE *ou le calcul raisonné exposé au moyen d'exemples et de problèmes, à l'usage des écoles primaires et des classes inférieures des écoles moyennes, par* TH. BRAUN, *professeur de pédagogie et de méthodologie à l'école normale de l'État à Nivelle.* Bruxelles, Ve Parent et fils, éditeurs. 1861. 2 vol. in-12 de pp. 95 et 136.

Cet ouvrage, que l'auteur croit propre à servir de livre classique dans les écoles primaires, est divisé en deux parties : la première contient les exercices

Digitized by Google

de calcul sur les quatre opérations fondamentales; la seconde, les fractions ordinaires, les fractions décimales, le système métrique et des problèmes de la vie usuelle. Nous ne croyons pouvoir mieux faire connaître la méthode de l'auteur qu'en extrayant quelques lignes de la préface : « On remarquera, dit-il, que nous nous sommes préoccupé de présenter les exercices de calcul de façon à éveiller la réflexion chez les élèves, à leur inspirer le goût des occupations sérieuses, à les habituer à un raisonnement rigoureux, et à les préparer à la vie sociale. Ce but, à ce qu'il nous semble, ne peut être atteint qu'en suivant la loi de l'intuition et en laissant de côté les définitions, les règles et les théories abstraites, trop difficiles pour les enfants des écoles primaires. Ces enfants doivent être conduits par des exercices bien gradués, ordonnés méthodiquement et propres à leur faire trouver par eux-mêmes les définitions et les règles qu'ils ont besoin de retenir. »

Le but que s'est proposé le savant professeur de pédagogie, est on ne peut plus louable; mais s'il convient dans un cours d'arithmétique d'inspirer aux élèves le goût des occupations sérieuses, de les préparer à la vie sociale, il convient surtout et d'abord de leur apprendre à calculer, et la marche que l'auteur a suivie pour arriver à ce résultat nous paraît très-longue. Car nous avons toujours pensé qu'il était plus facile de se rendre compte d'une chose que de la trouver, et nous sommes convaincu qu'une explication du maître facilitera bien plus à l'élève l'intelligence des règles que ne pourrait le faire une série d'exercices, quelque bien choisis qu'ils soient. D'ailleurs la suppression de ces règles est beaucoup plus apparente que réelle. Nécessairement à chaque série de nouveaux exercices que le maître proposera à ses élèves, il leur expliquera la marche à suivre; ses explications leur seront d'autant plus intelligibles que les exercices auront été mieux gradués; mais comme la marche à suivre n'est autre que l'application d'une règle, il en résulte qu'il leur aura donné autant de règles qu'il se sera présenté de variétés d'exercices. Quant à la suppression des définitions, elle nous paraît plus impossible encore; comment en effet se rendre compte d'une opération sans savoir le but que l'on se propose? Si d'ailleurs certaines définitions sont un peu difficiles, cela tient à ce qu'on leur donne une généralité qui n'est nullement nécessaire lorsqu'on s'adresse aux élèves des écoles primaires.

La division que l'auteur a adoptée pour la première partie de son ouvrage ne nous paraît pas non plus très-heureuse, car cette première partie est divisée en plusieurs sections non pas d'après la nature des opérations que l'on effectue sur les nombres, mais d'après la grandeur de ces nombres; ainsi les élèves ont déjà appris à effectuer les multiplications et les divisions d'un nombre de plusieurs chiffres par un nombre d'un chiffre avant de connaître le nombre 100000. En ce qui concerne la numération, ce procédé ne nous semble nullement propre à faire remarquer aux élèves les analogies qui lient entre elles les différentes parties de la nomenclature, ni à leur faire comprendre comment ces analogies augmentent l'étendue de la nomenclature sans accroître le nombre des mots dont elle se compose. Quant aux quatre opérations, nous pensons qu'on ne devrait passer de l'une à l'autre qu'après avoir effectué sur chacune d'elles un nombre suffisamment grand d'exemples pour que les procédés pussent s'exécuter tout-à-fait mécaniquement, terme avant lequel on ne peut les considérer comme sus. Adopter

Digitized by Google

une autre subdivision c'est méconnaître la nature des procédés d'opération; car ces procédés restent absolument les mêmes quelle que soit la grandeur des nombres sur lesquels on opère, et s'il est plus difficile d'arriver à un résultat exact lorsque les nombres sont considérables, cela tient uniquement à ce que les chances d'erreur augmentent avec le nombre d'opérations partielles qu'il faut effectuer.

L'auteur a divisé le calcul des fractions en trois parties : la première traite des opérations dans des cas particuliers, la deuxième s'occupe de la transformation des fractions, enfin la troisième est consacrée au calcul de ces grandeurs, dans le cas général. Comme nous avons toujours pensé que c'est à montrer avec soin les changements que reçoit une fraction, à raison de ceux qu'on fait subir à chacun de ses termes, qu'on doit s'attacher pour fonder la théorie de ces grandeurs, nous croyons que la première partie pourrait être supprimée et que les exemples qu'elle renferme ne doivent être donnés que comme cas particuliers de la théorie générale.

Ici cessent nos critiques; toute la fin de l'arithmétique est exposée d'une manière très-méthodique, le système légal des poids et mesures mérite surtout d'être signalé à cause de la clarté de son exposition. Au reste les observations que nous avons cru devoir émettre sur la méthode d'enseignement que préconise l'auteur, n'enlèvent rien au mérite de son travail comme recueil d'exercices, et son livre n'en sera pas moins très-utile aux instituteurs, qui y trouveront un heureux choix d'exemples fort-bien gradués; mais nous pensons qu'il feront bien de suivre l'ancienne marche, et d'éviter surtout de trop particulariser leur enseignement.

A. C.

ACTES OFFICIELS.

Le sieur *A. Van Hasselt,* directeur de la classe des beaux-arts de l'Académie de Belgique pour 1862, est nommé président de l'Académie pour cette année.

— M. le docteur *Fossion,* membre de l'Académie de médecine, est nommé membre du jury chargé de décerner le prix quinquennal des sciences médicales, en remplacement de M. le docteur baron Seutin, dont la démission est acceptée.

— La démission du sieur *Raymaekers,* maître de dessin à l'athénée de Bruxelles, est acceptée.

— Le sieur *Haesen,* chargé provisoirement des fonctions de maître de gymnastique à l'athénée et à l'école moyenne de Mons, est confirmé dans ses fonctions.

— Sont nommés :

A l'athénée de Namur : professeur de flamand, en remplacement du sieur Fabry, décédé, le sieur *Knibbeler,* professeur d'allemand; — professeur d'allemand, le sieur *Kerzmann,* professeur de quatrième et chargé, en même temps, de l'enseignement de l'allemand, au collége communal de Tirlemont.

A l'école moyenne de Boom : maître de dessin, le sieur *Mannekens,* instituteur; — maître de musique, le sieur *Mertens,* artiste musicien, demeurant à Anvers; — maître de gymnastique, le sieur *Schamberger,* second régent.

— Par arrêté royal du 28 octobre, il est établi, près de l'école moyenne de l'État à Huy, une section normale destinée à la formation d'instituteurs primaires.

Digitized by Google

— Sont nommés membres du jury chargé de décerner le prix de littérature flamande pour la deuxième période triennale : MM. *Bormans*, membre de l'Académie, professeur à l'université de Liége, *De Saint-Genois*, membre de l'Académie, professeur à l'université de Gand, *Conscience*, homme de lettres à Courtrai, *Dautzenberg*, homme de lettres à Bruxelles, *Stroobant*, homme de lettres à Leeuw-Saint-Pierre.

— Par arrêté ministériel du 24 décembre, un nouveau réglement d'ordre intérieur est adopté pour l'école provinciale de commerce, d'industrie et des mines du Hainaut, « afin de rendre plus efficaces les moyens de police et de répression ainsi que pour mieux préciser les conditions des examens de passage d'un cours à l'autre et d'obtention du certificat de capacité. »

NOUVELLES DIVERSES.

On lit ce qui suit dans la *Presse des Flandres* du 1er janvier.

« *Organisation de cours publics*. Le conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur s'est réuni hier pour délibérer sur les conclusions de l'autorité académique des deux universités de l'État relativement à la proposition faite lors de la dernière session, au sein de la Chambre, en vue d'organiser des cours publics.

« Les deux universités s'accordent à demander pour les professeurs une liberté entière de donner ou de ne pas donner ces cours ; elles émettent également l'avis que l'organisation de cours publics doit être subordonnée à l'autorisation de la faculté. Elles diffèrent en deux points. L'université de Gand estime qu'il convient que le gouvernement rémunère les professeurs qui donneront ces cours; l'université de Liége repousse toute idée de rémunération. La première désire que les cours aient un caractère vulgarisateur ; la seconde tient à ce que les cours portent sur des matières spéciales de l'enseignement supérieur, qu'ils conservent la physionomie propre à cet enseignement, en d'autres termes, qu'ils aient un caractère scientifique. »

— Les journaux annoncent la publication, à Gand, chez le libraire Van Doosselaere des *Gedichten van P.-J. de Borchgrave* (Poésies de P.-J. de Borchgrave). Elles forment un volume in-8° richement imprimé, avec gravures, qui figurera, dit-on, à la prochaine exposition de Londres.

Ces œuvres ont été recueillies, d'une main pieuse par le petit-fils du poëte, M. Ives De Borchgrave, avocat, juge de paix suppléant et membre actif de la société de littérature néerlandaise : « *De Taal is gansch het volk* » à Gand.

On cite, comme morceaux principaux, des chants sur la mort du prince Charles de Lorraine, *Le Cloître* (Het klooster), une épître à Pétronille Moens, la Sapho néerlandaise, une ode à la liberté, un chant élégiaque sur la mort de Louis XVI, *La destruction de Jérusalem* (De Verwoesting van Jerusalem), morceau qui fut couronné à Ypres, en 1805, *L'origine des Belges* (De Oorsprong der Belgen), *Les Belges* (De Belgen), poème en six chants qui fut couronné à Alost en 1810 et qui est l'œuvre capitale du poète, *Waterloo, désastres de la guerre et humanité des Belges* (Krygsramp en menschlievendheid der Belgen), enfin *Mort et immortalité* (Dood en onsterflykheid), pièce qui fut pour lui le chant du cygne.

« Nous nous plaisons, ajoutent les journaux dont nous parlons, à payer un juste tribut d'admiration à ces méditations profondes où le mysticisme le plus ardent

Digitized by Google

s'allie à un sentiment réel de l'infini; à cette philosophie religieuse et toute pratique, qui est comme le fanal de la vie; une douce émotion nous saisit à la lecture de ces pages touchantes; nous sympathisons avec l'auteur dans ses aspirations continuelles à un bonheur suprême et éternel. »

— *Explorations scientifiques.* Les nombreux voyages entrepris en 1861 dans l'intérêt de la géographie n'ont pas eu beaucoup de succès. On en jugera par le résumé suivant, donné par le recueil allemand *Mittheilungen.*

« L'année 1861, qui s'était annoncée si brillante pour la géographie, se ferme en nous laissant de nombreuses déceptions. On devait explorer avec des moyens gigantesques les parties encore inconnues de la terre, résoudre les problèmes les plus importants : deux expéditions, dont l'une entreprise sur un plan grandiose, tentaient, d'Europe et d'Amérique, la visite du pôle nord; cinq différentes troupes de voyageurs se pressaient du nord et du sud à la découverte des sources du Nil; on paraissait près de mener à bonne fin le merveilleux projet de traverser tout l'empire chinois, de la mer à l'Himalaya; l'Australie enfin allait être coupée par deux voyages, depuis la côte du sud jusqu'à la côte du nord. Que de brillantes perspectives! Mais il semble qu'une fatale étoile ait brillé sur tant d'audacieuses entreprises, et les mauvaises nouvelles se succèdent sans interruption.

« L'expédition suédoise polaire de Torelli, commencée avec tant de ressources, a manqué son but principal : les vaisseaux, pris par les glaces, sont restés plus d'un mois immobiles dans la baie de Treurenberg, sur la côte septentrionale du Spitzberg; plus tard le mauvais temps et mille autres contrariétés ont entravé ses travaux; enfin l'expédition en traîneaux au pôle nord a dû être abandonnée par suite de la débâcle des glaces.

« En même temps arrive la nouvelle que Sarel, Blakiston et le docteur Barton sont retournés le 23 juillet à Shang-hai avant d'avoir quitté le Yang-tse-kiang pour se diriger vers les limites occidentales de la Chine propre. Ils avaient déjà remonté le fleuve jusqu'à Ping-chan, à deux journées de marche en amont de Sioutchou (province Ché-tchouan), mais en vain tentèrent-ils l'impossible pour atteindre Tching-fou, capitale de la province : la guerre civile les força au retour.

« Les nouvelles d'Australie sont bien plus tristes encore. On sait avec quels frais énormes avait été montée l'expédition qui partit de Melbourne pour l'intérieur, en août 1860, avec des chevaux et des chameaux, sous la conduite d'Ohara Burke. Loin de remplir son but et de frayer une route jusqu'au golfe de Carpentarie, elle est revenue en partie sur les bords du Darling, dans les circonstances les plus douloureuses, le 17 juin de la présente année. Après avoir établi un dépôt à Ménindie, sur le haut Darling, Burke et ses compagnons avaient atteint, en novembre, la rivière de Cooper, dont ils voulaient faire le point de départ du reste de leur voyage. Ils y établirent un nouveau dépôt, laissé sous la garde de Brahe, et, le 16 décembre, Burke, Wills, King et Gray, accompagnés de six chameaux, d'un cheval, et munis de provisions pour trois mois, commencèrent leur voyage vers la côte septentrionale, pour se diriger ensuite vers la rivière de Sturt-Eyre. Depuis, le silence s'est fait sur eux. Brahe a attendu leur retour jusqu'au 21 avril; mais ce jour-là la maladie de ses gens, le manque de vivres, la tenue hostile des indigènes l'ont forcé au retour, et il est rentré le 29 avril à Bulla, au sud de la rivière Cooper, avec les gens du dépôt de Ménindie. Ces der-

Digitized by Google

niers se trouvaient dans l'état la plus lamentable; Puriell avait succombé le 23 avril, et le docteur Ludwig Becker, l'un des membres les plus notables de l'expédition, savant bien connu par ses travaux en Europe et en Australie, était mort le 28 du même mois. Presque tous les autres étaient malades du scorbut. Ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés que les deux dépôts réunis ont regagné le Darling, sous le commandement de Wright. Deux hommes, Patton et Stone, sont morts en route, et les autres n'ont été sauvés que par les pluies. On était vivement préoccupé en Australie du sort de Burke et de ses trois compagnons; ils n'avaient que pour trois mois de vivres, et six mois s'étaient déjà écoulés; s'ils échappent à la mort, ce sera un miracle. Le comité de l'expédition, résidant à Melbourne, a pris aussitôt des mesures pour l'active recherche de ces malheureux égarés. Le vapeur *Victoria* a été envoyé dans les eaux du golfe de Carpentarie, et une expédition par terre est partie le 3 juillet de Melbourne, sous les ordres de A. Howit, pour chercher au dela de Ménindie et sur la rivière Cooper les traces de Burke et de ses compagnons.

« ..... D'autres expéditions, qui semblaient bien plus faciles que celles dont nous venons de parler, ont aussi échoué. Wilhelm Heine n'a pas réussi à se rendre de Pékin en Sibérie par la route pourtant si souvent parcourue par les Russes. Lejean, épuisé de maladie, est rentré en France sans avoir exploré ce qu'il voulait connaître du haut Nil; le second voyage de Miani sur le haut Nil blanc semble se réduire à rien; Peney est mort à la peine, sans avoir pu dépasser le troisième degré sud; Ruveyrier a été forcé de quitter Ghat pour Mourzouch et Tripoli; Livingstone n'a pu remonter le Bovouma que l'espace de quelques kilomètres. Il semble que l'Afrique continue à opposer aux tentatives de l'Europe la résistance la plus acharnée, et s'il arrive quelquefois qu'un homme hors ligne soit assez favorisé pour y conquérir quelques lambeaux de la vérité, la nuit se fait aussitôt; bien des années se passent ensuite sans lumières nouvelles.

« A la suite des heureuses expéditions de Barth et Livingstone, Vogel, Neimans, Roscher, Cuny, Van Barnim ont trouvé la mort en Afrique; Von der Decken n'a pu, malgré l'énergie de ses tentatives et la grandeur de ses moyens, parcourir qu'une petite partie de la route de Kilwa au Niassa. Andersson a essayé en vain d'aller du pays des Damaras au fleuve Cunène; la mission du comte d'Escayrac de Lauture n'a pas dépassé le Caire; l'expédition française en Abyssinie, sous le commandement du capitaine Russel, s'est arrêtée à Halai; enfin les explorations de Baikie sur le Niger, bien qu'elles parussent comparativement faciles, ont été en butte à mille épreuves, et Livingstone lui-même malgré les facilités dont il dispose, a peu ajouté à ses vieilles découvertes. »

Nécrologie. M. *Juynboll,* habile orientaliste hollandais, professeur d'arabe à l'université de Leyde; — M. *Andreas Wagner,* savant naturaliste, professeur à l'université de Munich; — M. *Guillaume Wagner,* directeur des *Didaskalia,* à Francfort; — le professeur *Théodore Mundt,* connu comme philologue et comme philosophe, un des chefs du parti littéraire de la jeune Allemagne, à Berlin; — M. *Bignan,* traducteur en vers d'Homère et de Lucain, auteur des *Poèmes évangéliques,* à Pau; — M. *Cahen,* traducteur de la Bible, ancien directeur des *Archives israélites,* à Paris; — M. *Damiron,* philosophe français, membre de l'Institut.

Digitized by Google

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE.

Numéro 2. **Février 1862.**

MÉTHODOLOGIE SPÉCIALE.

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE DE LA GRAMMAIRE LATINE.

(Suite. — Voir la livraison de décembre.)

III.

« J'ai peu d'usage de la langue latine, disait Martin Luther, élevé comme je le fus dans la barbarie des doctrines scolastiques... Je ne suis ni latin, ni grammairien, ni Cicéronien; cependant, j'approuve ceux qui aiment mieux prétendre à ce dernier nom. De même, dans la littérature sacrée, j'aimerais à être simplement mosaïque, davidique ou isaïque, si je pouvais, plutôt qu'un Hébreu Kumique, ou semblable à tout autre rabbin... Je regrette de n'avoir pas plus de temps à donner à l'étude des poëtes et des rhéteurs : j'avais acheté un Homère pour devenir grec. » Et ailleurs : « Si je devais écrire sur la dialectique, j'exprimerais tout en allemand; je rejetterais tous ces mots étrangers : *propositio, syllogismus, enthymema, exemplum* » (1). Dans l'opinion de Luther, l'étude des langues intéresse particulièrement la religion : celle des langues anciennes (hébreu, grec, latin) en ce sens, que par elles seulement on peut arriver à démêler la véritable signification des saintes Écritures, et par suite à se rendre compte des motifs de la croyance; celle de la langue vulgaire en ce sens, qu'il importe de parler et d'écrire aussi purement que possible l'idiôme dont il faut bien se servir, si l'on veut répandre jusque dans les chaumières la connaissance de la vérité. C'est effectivement sous l'influence de Luther et de Carlostadt que Valentin Ickelsamer rédigea la première *grammaire allemande* digne de ce nom (2); mais l'attention du réformateur se porta surtout sur les langues classiques. Il ne cessait de répéter qu'on devait en finir avec

(1) *Mémoires de Luther,* publiés par J. Michelet, éd. belge, t. II, p. 61-62.

(2) K. v. Raumer, *der Unterricht im Deutschen,* dans R. v. Raumer, *Gesch. der Pædagogik,* t. III, 2e partie, p. 30.

Digitized by Google

les écoles monastiques, où les malheureux disciples n'apprenaient que des billevesées, y allassent-ils passer vingt à trente ans : c'est à ces écoles, ajoutait-il, qu'est due la profonde décadence du latin. Dans un manifeste adressé en 1524 aux administrateurs de toutes les villes de l'Allemagne, pour les engager à fonder des écoles chrétiennes, il démontra vigoureusement, et avec sa violence ordinaire de langage, que la conservation des pures doctrines de l'Évangile est subordonnée à l'étude approfondie et régulière des textes originaux. Il est indifférent, dit-il, que les poètes et les orateurs de l'antiquité, dont il faut apprendre à connaître les œuvres pour arriver à ce but, aient été païens ou chrétiens : c'est la science grammaticale qu'on va puiser dans leurs livres ; c'est là qu'est la source, et non dans Donat ou dans Alexandre (1). Le devoir des magistrats est de combattre l'ignorance sous quelque forme qu'elle se présente ; les écoles des villes sont appelées à devenir le plus ferme boulevard du christianisme régénéré. — Ces paroles eurent un retentissement immense : Philippe Mélanchthon, le παραστάτης de Luther, surnommé depuis le *précepteur de la Germanie,* s'en inspira pour composer, sur la demande de l'électeur de Saxe, le monitoire de 1528 sur les visites d'écoles (2), et pour donner des conseils aux nombreuses villes qui, à l'exemple de Nuremberg, l'invitèrent à coopérer à l'organisation de leurs établissements d'instruction publique.

Doux, timide, né pour cultiver les lettres plutôt que pour intervenir activement dans les luttes religieuses de son époque, Mélanchthon subit en gémissant le joug de Luther et en souffrit jusqu'à la fin. Livré à ses propres inspirations, il déplorait sa servitude (3) ; écrivant à François Ier, qui aurait bien voulu l'attirer à Paris, il se déclarait partisan de l'unité du gouvernement ecclésiastique (4), et

(1) Les *Epistolæ obscurorum virorum* fourmillent de traits satiriques dirigés dans le même sens. — Quare vis audire Sallustium, tu discbole? — Quod magister dixit. — Est fantasia ; sed tu debes benè animadvertere in partibus Alexandri... Ego nunquam audivi Sallustium et tamen scio dictamina facere et metricè et prosaicè. Et sic magister noster fecit... Isti humanistæ nunc vexant me cum suo *novo Latino,* et annihilant illos veteres libros, *Alexandrum, Remigium, Joannem de Garlandria, Cornutum, Composita verborum, Epistolare magistri Pauli Niavii,* etc. — Éd. E. Munch. Leipzig, 1827, in-8°, p. 91, etc, etc.

(2) Tu vides, nihil aliud me scripsisse, quàm quod passim tradidit Lutherus. *Ep. ad Camerarium,* ap. Raumer, t. I, p. 168.

(3) *Servitute penè deformem.* Ep. 21, ap. Charpentier, t. II.

(4) *Profitemur... politiam ecclesiasticam rem esse sanctam et utilem... item ut Romanus Pontifex præsit omnibus episcopis.*

Digitized by Google

regardait la division comme le point de départ d'une nouvelle tyrannie (1); à sa vieille mère dont la conscience était troublée, il disait de persévérer sans crainte dans la croyance où elle avait vécu : mais quand éclatait fulminante la voix du fougueux censeur, il repliait aussitôt ses ailes, il se sentait subjugué, fasciné comme l'oiseau qui ne tente même pas de s'enfuir pour éviter la mort. Esprit philosophique, savant de premier ordre, mais nature facile à influencer, essentiellement aimante, délicate, féminine : Bossuet lui-même, Bossuet qui fut inexorable envers Fénélon, hésite à le condamner et s'attendrit presque en racontant ses faiblesses.

Il y avait sans doute, entre Luther et Mélanchthon, de secrètes affinités. Le contraste frappant de ces deux génies disparaissait en présence de leurs aspirations communes ; mais non-seulement leurs procédés étaient différents; ils ne s'appuyaient pas, en définitive, sur les mêmes bases. L'un jetait à ses adversaires l'ironie et le sarcasme, quand l'autre ne savait trouver, pour s'insinuer dans les âmes, que des paroles de paix et de consolation. Il faut voir ici quelque chose de plus que le reflet de l'opposition de leurs caractères. Controversiste intolérant, chef de parti avant tout, Luther a beau renverser Aristote de son piédestal et bafouer la scolastique, il n'est au fond qu'un nominaliste imbu de mysticisme. Il dogmatise ni plus ni moins que le cardinal Cajetan; il a quitté le froc, mais il est resté moine. Les intimes pressentiments de Mélanchthon sont d'autre nature : celui-ci ne tient pas tant, à coup sûr, au renversement de la hiérarchie qu'à la diffusion des lumières, et c'est au profit du véritable Aristote, sans se demander si ce nom est devenu suspect, qu'il bat en brèche la philosophie et la science du moyen âge. Luther a des convictions arrêtées; toute lumière jaillit pour lui des Écritures; il sape l'autorité de l'Église constituée et de la tradition qui s'y perpétue; il prépare ainsi le règne de l'individualisme religieux. Mélanchthon est plutôt un savant qu'un croyant illuminé; c'est une sorte d'éclectique, un *érudit* par excellence, qui voudrait établir par des preuves naturelles la vérité de la révélation. L'un cherche à se rendre compte de sa foi, l'autre à sanctifier son savoir. Ce dernier point de vue n'est nullement protestant ; si peu, que c'est seulement dans les pays catholiques que la philosophie s'est émancipée en ce sens : elle y est devenue pleinement étrangère à la théologie ; elle y a fondé la liberté rationnelle, qu'on ne doit nullement

(1) V. notamment l. IV, Ep. 104.

Digitized by Google

confondre avec le libre examen des églises dissidentes. Il importe de saisir ces nuances délicates : l'esprit protestant n'est en aucune façon émancipateur; les orthodoxes de Berlin et de Genève n'ont voué leur culte qu'à un fantôme de liberté. Seulement, par cela seul que le protestantisme a fait opposition, dans l'origine, à l'idéé étroite que le moyen âge s'était formée de l'unité catholique, il a contribué d'un côté à éclairer l'église de S. Pierre sur elle-même, et de l'autre il a favorisé indirectement toutes les aspirations vers la liberté, bien que la liberté n'eût rien de commun avec son essence. C'est ce qui séduisit Mélanchthon, qui, s'il eût vécu en France, serait peut-être devenu l'un des précurseurs de la renaissance philosophique; mais qui, en Allemagne, ne fut qu'un sectaire, et se laissa entraîner sur une pente dangereuse, parce qu'il crut trop aisément se reconnaître dans Luther.

Ce fut l'influence des disciples de Mélanchthon qui rétablit le crédit du péripatétisme en Allemagne. Ils dev nrent exclusifs jusqu'au fanatisme; mais on doit reconnaître que leur tendance, plutôt littéraire que spéculative, « servit à former l'esprit d'analyse et à répandre le goût de la méthode » (1).

On a coutume de dire, dans l'Allemagne luthérienne (2), que « le fils du forgeron travailla le métal tiré des entrailles de la terre par le fils du mineur. » Luther imprima aux études une impulsion vigoureuse; mais c'est à Mélanchthon qu'elles doivent d'avoir pris, Outre-Rhin, la direction dont elles ne se sont guère écartées jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Les livres classiques et même le système scolaire du *précepteur de la Germanie* pénétrèrent jusqu'au sein de plusieurs cités catholiques, et si d'autres prirent soin de les bannir sévèrement de leurs colléges, il ne faut attribuer une telle résolution qu'à la crainte de voir la théologie nouvelle s'y introduire clandestinement sous ce patronage. Pour Mélanchthon comme pour son maître, non-seulement les *humanités* étaient indispensables aux théologiens, mais encore c'était dans un but religieux qu'il s'agissait d'en régulariser l'étude, même pour les laïques. Le *gymnase* allemand devait former des hommes; or l'idéal de la perfection humaine était très-expressément l'idéal chrétien. Sur ce point, les chefs de la réforme professaient les mêmes idées que les Jésuites, bien qu'ils se fissent une idée tout autre du résultat à obtenir. On constate les plus frappantes

(1) Chr. Bartholmèss, *Dict. des sc. phil.*, art. *Mélanchthon.*

(2) Par allusion à la profession des parents des deux réformateurs.

Digitized by Google

analogies entre les méthodes des gymnasiarques protestants de cette époque et celles des PP. observateurs de la *Ratio studiorum;* c'est plus tard seulement que la critique et la philologie devinrent des sciences indépendantes, et que les *humanités* revêtirent un caractère entièrement séculier.

Mélanchthon attachait une importance extrême aux études grammaticales; mais il tenait tout aussi essentiellement à l'élégance du style. Il voulait que la lecture des bons auteurs, surtout des poètes et des historiens, fût abordée aussitôt que possible. Il recommandait les thèmes d'imitation, soit oralement, soit par écrit. Il engageait ses élèves à prendre pour types *les auteurs qui leur plaisaient le plus,* croyant que celui qui ne se propose pas de pareils exemples, ne parviendra jamais à donner à son style une véritable élégance. « Il insistait sur les *exercices de versification,* moyen presque indispensable pour acquérir un style riche et brillant. Il conseillait surtout d'*étudier les auteurs grecs,* modèles des Romains, si distingués par l'élégance et l'aménité de leur langage. Sa méthode consistait à éveiller l'amour de la science en général et dans toutes ses parties, amour basé sur un sentiment religieux profond, vers lequel il faisait tendre toutes les forces de l'esprit. Lui-même il surveillait les études et les travaux de ses élèves; quelquefois il se faisait remplacer par des jeunes gens, mais alors il assistait aux leçons » (1). Comme tous ses contemporains, il considérait encore le latin comme une langue qu'il fallait savoir parler et écrire, et les yeux tournés vers son but, il voyait un progrès moral dans l'acquisition d'un bon style (2). Les enfants devaient d'abord apprendre à lire couramment le latin; on les familiarisait de bonne heure, à cette fin, avec Caton et Donat, qui leur apprenaient déjà nombre de mots, et qu'ils récitaient par cœur. En entrant dans la classe de grammaire, ils faisaient connaissance avec les fables d'Ésope, puis avec la *Pædologia Mosellani,* puis avec les colloques d'Érasme. Le maître déclinait et conjuguait devant eux, et les interrogeait aussitôt sur l'application des formes ou des règles qu'il venait d'énoncer. Il leur faisait faire des *constructions;* une fois habitués à ces exercices, ils abordaient Térence et

(1) Fritz, *Esquisse d'un système complet d'éducation et d'instruction,* Strasbourg, 1843, in-8°, t. III, p. 457.

(2) Il répétait volontiers : *stylus ferè mores arguit.* Cf. l'excellent article de M. le Dr Geffers (de Gœttingen), intitulé *Humanismus und Realismus,* dans l'*Encycl. des gesammten Erziehungs und Unterrichtswesens;* Gotha 1861, in-8°, t. III.

Digitized by Google

quelques comédies de Plaute, telles que l'*Aulularia,* le *Trinummus,* le *Pseudolus*. Venait alors un enseignement grammatical tout spécial, comprenant tour à tour l'*étymologie,* la *syntaxe* et la *prosodie*. On recommençait cet exposé et les exercices qui s'y rattachaient, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus aucune espèce d'hésitation. Pour que le maître ne s'ennuyât pas trop, on le relevait de temps en temps. Le plan d'études d'une semaine était du reste suffisamment varié; l'enseignement religieux, le chant des psaumes y occupaient une assez large place; enfin certaines heures étaient affectées à l'explication grammaticale de l'évangile de S. Mathieu; plus tard venaient les épîtres de S. Paul à Timothée, etc. Après cela commencaient les études supérieures. Virgile, Ovide (les Métamorphoses), Cicéron (les *Officia* et les *Lettres familières*) en faisaient les frais. On appliquait à Virgile toutes les connaissances acquises dans la grammaire; on y cherchait les figures de diction; on scandait les vers et bientôt on essayait de versifier soi-même. La *Dialectique* et la *Rhétorique* apparaissaient à leur tour; les discussions s'engageaient en latin (1). — Telle fut la première réforme de l'enseignement moyen en Allemagne. Mélanchthon la servit puissamment par la publication de sa *Grammaire latine,* plus claire, plus simple et plus rationnelle que toutes celles qu'on avait introduites jusque là dans les classes ; revue par Camerarius, réduite ensuite au strict nécessaire par Neander, elle ne compta pas moins de cinquante-une éditions depuis 1585 jusqu'en 1737, et comme le fait remarquer M. Raumer, elle exerça jusqu'à nos jours une influence directe ou indirecte. La définition . *Grammatica est certa loquendi et scribendi ratio,* appliquée au latin , n'a été *décidément* remplacée qu'au XIX[e] siècle par une formule qui substitue la connaissance théorique à la culture pratique de cette langue, et qui propose pour but l'intelligence des auteurs anciens en eux-mêmes, abstraction faite de toute considération théologique.

Cependant l'œuvre de Mélanchthon était incomplète. Les écoles d'humanités laissaient à désirer comme ensemble; tout n'y était pas encore à sa place, tout n'y venait pas encore en son temps. Camerarius, directeur du gymnase de Nuremberg, Eobanus Hessus, son collaborateur, formèrent de bons élèves; mais ils se distinguèrent moins par leur esprit méthodique, somme toute, que par leur érudition. Trotzendorf, Neander et Sturm, au contraire, furent des hom-

(1) Raumer, *ouv. cité,* t. I, p. 193-196.

Digitized by Google

mes d'école dans toute la force du terme (1). Mélanchthon disait du premier qu'il était né pour diriger des classes, comme Scipion l'Africain pour commander des armées (2). Trotzendorf organisa son école de Goldberg, en Silésie, sur le modèle des anciennes républiques ; il prit devant ses élèves le titre de *Dictator perpetuus;* il nomma des éphores, des questeurs etc.; il se proposa surtout d'intéresser chacun à l'ordre et au progrès général, et dans ce but, d'une part il pratiqua autant que possible la méthode socratique ou catéchétique; de l'autre, il fit agir le puissant levier de l'émulation, en chargeant les meilleurs élèves des classes supérieures de faire eux-mêmes la leçon aux commençants. A Goldberg, on vivait en plein Latium : la pensée du père de Montaigne s'y trouvait réalisée ; tout le monde y parlait latin, jusqu'aux gens de service. Michel Neander, directeur et *seul professeur* de l'école latine de Nordhausen, opéra aussi des prodiges à force de talent personnel et de persévérance; trois ou quatre années lui suffisaient pour préparer si complétement ses disciples, qu'on pouvait hardiment leur confier, à peine sortis de ses mains, l'enseignement de la grammaire, de la dialectique et de la rhétorique. Neander s'appliqua surtout à distinguer, à séparer nettement ce qui est élémentaire de ce qui est scientifique et complémentaire; ses vues furent consignées dans des manuels excellents pour le temps, et embrassant presque toutes les parties d'un cours d'humanités, tel que nous l'entendrions encore aujourd'hui. Mais le pédagogue le plus justement en renom de ce siècle est sans contredit Jean Sturm, à qui Strasbourg est redevable de ses grandes institutions scolaires.

Sturm appartient un peu à notre pays. Il figure dans la *Bibliotheca belgica* de Valère André, aussi bien que dans le dictionnaire de Bayle, dans la galerie littéraire du P. Nicéron, ou dans toutes les histoires de la pédagogie en Allemagne. Il naquit à Schleidan dans l'Eiffel, le 1er octobre 1507, fut envoyé à Liége à l'âge de 17 ans, au collége des Hiéronymites, où il profita grandement des leçons d'Arnold d'Eynatten, et de là se rendit à Louvain, où il passa cinq ans et où il eut entre autres pour condisciples Jean Sleidan et André Vésale (3). Il s'associa, pour fonder une imprimerie grecque, avec le professeur

(1) Raumer, t. I; Fritz, t. III; Wohlfahrt, *Gesch. des Schulwesens*, etc., Quedlinburg, 1854, in-8°, t. II, p. 492 et suiv.

(2) Quem ad regendas scholas non minùs natum, quam ad regenda castra Scipionem olim Africanum.

(3) Nicéron, t. XXIX.

Digitized by Google

Rudger Rescius; on cite particulièrement l'édition qu'ils donnèrent des poèmes homériques (1). Nous le trouvons ensuite à Paris, étudiant la médecine et en même temps faisant des cours de littérature et de logique. Un secret penchant pour les idées nouvelles le porte à nouer des relations avec les esprits hésitants et les réformateurs, Érasme, Mélanchthon, Bucer. Il se décide enfin, mais ses convictions le rapprochent plutôt des réformés suisses. C'est à ce moment qu'il est appelé à Strasbourg : il n'aurait pu choisir un séjour plus en rapport avec sa vocation et ses tendances.

Les idées pédagogiques de J. Sturm ont été judicieusement coordonnées et exposées par M. C. de Raumer. C'est d'après cet historien éminent que nous en donnerons un court aperçu. La piété, le savoir et l'éloquence, telles sont les trois fins que, d'après Sturm, doit se proposer tout homme d'école. Nul ne peut se dispenser d'être pieux; mais les lumières de la science et l'art de la parole sont le privilége des esprits cultivés; ceux qui visent à la perfection ne sauraient s'y appliquer avec trop d'ardeur. Il y a deux degrés dans les études; de 9 à 16 ans, l'enfant doit être soumis à la discipline scolaire et suivre une marche rigoureusement tracée; de 16 à 21, l'étudiant peut jouir d'une plus grande liberté; il se contentera de fréquenter des cours, il dirigera lui-même ses méditations et ses recherches privées.

Nous diviserons, dit Sturm, notre *Gymnase* en neuf classes (*ordines, curiæ, tribus*); dans les sept premières, on se mettra en état de parler clairement et couramment le latin; dans les deux dernières, on visera à l'élégance (plan d'organisation scolaire, 1537). Mais de nouvelles exigences se révèlent avec le temps; le gymnase de Strasbourg finit par compter dix classes. On supposera sans doute très-complet le programme d'un tel établissement. Erreur; Sturm se montre aussi exclusif que possible; les humanités sont pour lui tout entières dans les langues anciennes, surtout dans le latin, et en cela il se place sur le même terrain que les Jésuites. On a plus d'une fois sévèrement critiqué ce système : M. le Dr Geffers essaye de le défendre, sinon en lui-même, du moins au point de vue de l'époque qui l'a vu naître. Sturm voyait, dit-il, la barbarie renaître autour de lui ; le sens littéraire recommençait à se perdre; l'influence de la polémique d'Érasme contre les Cicéroniens avait pour effet de répan-

(1) Deux vol. in-4°. C'est la réimpression de l'édition de 1523, publiée par Martin d'Alost (Brunet, *Manuel du libraire,* 5e éd., 1862, t. III, col. 270.)

Digitized by Google

dre l'usage d'un style latin composé d'éléments disparates, d'expressions recherchées, de phrases sententieuses, en pleine discordance avec la manière des anciens maîtres. Sturm voulut par une discipline rigoureuse, à force d'assiduité et d'application, faire travailler ses élèves selon l'esprit de Mélanchthon, et pour cela il crut devoir choisir le grand orateur romain pour modèle unique et pour autorité suprême (1). Cette sévérité, cette réserve portèrent leurs fruits; le mauvais latin disparut définitivement des écoles.

Sous le rapport objectif, c'est-à-dire sous le rapport de la culture générale et de la restauration du bon goût, on peut donner raison à M. le D[r] Geffers; mais tout autre est la question de savoir si l'idéal de Sturm est celui qu'on doit se proposer dans les *humanités*. Quand on voit la langue maternelle exclue pour ainsi dire des classes du gymnase et toutes les études positives considérées comme secondaires, on est singulièrement tenté de bénir la réaction *réaliste* qui fit au siècle suivant un si rapide chemin en Allemagne. Mais n'anticipons pas; disons seulement que si Sturm a utilement servi la cause de la méthode, il s'est cependant laissé dominer par une conception étroite de la nature et du but des études. Que de temps consacré à un pur formalisme! Quelle fausse idée de ce qui est réellement désirable! Quelle science factice que celle d'un écrivain néo-latin qui n'est que cela! Mais jusqu'à Bacon et Descartes, les lettrés tant protestants que catholiques ne purent se débarrasser complétement des préjugés du moyen âge : ils apprécièrent l'élégance de la forme, ils répudièrent le style barbare, mais, à part Mélanchthon et Neander peut-être, ils n'allèrent pas plus loin ; ils ne comprirent pas assez que le style et les idées sont inséparables, et qu'il faut apprendre à penser, si l'on veut apprendre à bien parler et à bien écrire.

Le gymnase de Strasbourg, sous la conduite d'un maître tel que Sturm, devait s'élever à un très-haut degré de prospérité. Avec l'*académie* (établissement hybride, quelque chose de plus qu'un collége et de moins qu'une université) qui y fut annexée, il comptait 2,000 élèves de toute nation, lorsqu'en 1578 le recteur fit procéder à des examens généraux dans toutes les classes. Des procès-verbaux de ces examens ont été conservés : peu de documents sont de nature à intéresser davantage l'historien de l'enseignement; il faut y joindre les *Epistolæ classicæ* du recteur, recueil de conseils adressés à chaque professeur. Ceux mêmes, et nous sommes de ce nombre, qui trou-

(1) *Encycl.* de Gotha, *art. cité,* p. 611.

Digitized by Google

veront beaucoup à redire dans le système de Sturm, ne pourront s'empêcher de reconnaître la haute valeur personnelle de ce célèbre pédagogue. Son action se faisait sentir partout; ses collaborateurs travaillaient selon son esprit; il était véritablement le foyer d'où émanait toute lumière, le cœur dont les battements réglaient chaque pulsation des extrémités. Il ne commandait pas, il exhortait, et il n'en avait que plus d'autorité : de la dixième classe à la première, on pouvait observer une progression continue, uniformément graduée; l'ensemble des cours formait une unité organique aussi harmonieuse que possible. Seulement cet enseignement n'allait pas au fond des choses : si les élèves devaient acquérir de bonne heure la *copia verborum,* c'était uniquement pour arriver dès les commencements à s'exprimer en latin avec facilité; on n'allait guère au delà des définitions nominales. Sturm forma des grammairiens et des stylistes latins, mais non pas réellement des hommes, au sens profond de ce mot. Éducation factice, qui empêcha longtemps les Allemands d'être de leur siècle; éducation abstraite, tout entière dans les mots et les formules, dont le monde érudit profita plus tard (à condition de la compléter), mais qui dans ses résultats immédiats resta fatalement stérile.

Dans la classe inférieure, on apprenait à épeler et à lire (spécialement des paradigmes latins); le catéchisme *allemand* était récité par cœur. — En *neuvième,* on se fortifiait dans les déclinaisons et les conjugaisons latines (régulières et irrégulières); on nommait en latin toutes sortes de choses, principalement celles qu'on avait sous les yeux. — En *huitième,* on faisait des répétitions, on se mettait en état d'indiquer sur le champ les flexions de tous les noms et de tous les verbes, on enrichissait son vocabulaire, on passait des mots isolés aux propositions simples (1), on passait en revue les huit parties du discours; enfin, on expliquait grammaticalement quelques lettres choisies de Cicéron. — En *septième,* on se familiarisait avec les règles les plus simples de la syntaxe, on lisait chaque jour les lettres de Cicéron, on rédigeait de petits thèmes d'après les textes parcourus; le dimanche, on traduisait en latin le catéchisme allemand. Les préceptes de Caton venaient à leur tour, ainsi que les premières notions de la musique. — En *sixième,* on répétait le tout, puis on expliquait des lettres de Cicéron d'une certaine étendue. L'*Andrien-*

(1) Un élève de neuvième savait, p. ex., qu'*epistola* veut dire une lettre; un élève de 8e savait ce qu'il faut entendre par *epistolam reddere.*

Digitized by Google

ne de Térence, un livre des *Tristes* d'Ovide étaient mis entre les mains des élèves. Les bons élèves traduisaient et commentaient une épigramme de Martial, une ode d'Horace (*Rectius vives*), un hymne de S. Ambroise (*Veni redemptor gentium*), et faisaient ensuite eux-mêmes accomplir la même tâche par leurs condisciples. On commençait le grec, par les fables d'*Ésope*. — En *cinquième* venait la métrique; on lisait *Cato* et *Laelius,* de Cicéron, les Églogues de Virgile; en grec, les Évangiles des dimanches et quelques morceaux choisis. Les expressions ayant trait aux mœurs, aux coutumes, etc., étaient expliquées avec soin. On commençait à mettre des vers sur pieds; les exercices de style devenaient plus fréquents; on traduisait quelques passages des discours de Cicéron en allemand, pour les retraduire ensuite en latin. — En *quatrième,* l'enseignement grammatical était achevé; on se mettait dans la mémoire de belles phrases des poètes et des orateurs; on lisait la 6e Verrine et quelques satires ou épitres horatiennes; on paraphrasait le dimanche les petites épîtres de S. Paul. Térence était en vogue : on lisait les *Adelphes.* — En *troisième,* on s'occupait des ornements du style, des tropes, etc.; on expliquait la *Rhetorica ad Herennium* et le *pro Cluentio;* en grec, quelques discours de Démosthènes et un livre de l'Iliade ou de l'Odyssée. On choisissait une ode d'Horace ou de Pindare pour en changer le rhythme; concurremment avec les élèves des classes supérieures, on *jouait* les comédies de Térence et de Plaute. On faisait connaissance avec Lucien; on lisait le 6e livre de l'Énéide, et toujours du Cicéron. — En *seconde,* le maître ne traduisait plus; il se bornait à faire remarquer les traits caractéristiques du style oratoire et du style poétique, et à dicter aux élèves, pour enrichir leur trésor de phrases, quelques beaux passages des classiques. On lisait des discours de Cicéron et de Démosthènes; on proposait même aux jeunes gens de choisir à leur gré des sujets de lecture. Aristophane, Sophocle, Euripide faisaient exception en ce sens, que le maître reprenait pour eux ses fonctions de traducteur. — Enfin, dans la *première* classe, on abordait la rhétorique et la dialectique, mais on ne les poussait pas trop loin, de peur d'empiéter sur l'enseignement supérieur; on étudiait les *genera* et les *partes* d'après Aristote, Hermogène et Cicéron : le traité *de officiis,* Homère et Virgile, les *Phéniciennes* d'Euripide faisaient les frais des lectures. On traduisait par écrit Thucydide et Salluste; une fois par semaine, on représentait des pièces antiques; on examinait les élèves des classes inférieu-

Digitized by Google

res. — Inutile d'ajouter que tout le monde parlait latin dans l'établissement : professeurs et élèves, ceux-ci par habitude et par imitation d'abord, et plus tard avec conscience de la valeur des formes. Pas de rémission, pas d'exception : *cùm colludunt, cùm ambulant, cùm obviàm veniunt, sermo sit latinus — aut græcus* (quelle tolérance!) *Nullus veniæ locus, si quis hic peccet petulanter*. Il fallait à tout prix *dénationaliser* les enfants, en faire des Romains; si les anciens conquérants du monde eussent pu au XVI[e] siècle venir occuper l'Alsace, ajoute M. de Raumer, ils n'auraient pu inventer des moyens d'assimilation plus décisifs.

Si étroites, si rétrogrades même qu'aient été ses vues, Sturm a mérité les éloges que de Thou, Morhof, Brucker et Schwarz lui ont décernés tour à tour. Certes il ne serait pas à souhaiter qu'on essayât encore, dans un siècle comme le nôtre, de faire graviter toute l'éducation autour des formules grammaticales d'une langue morte; pareille tentative serait d'ailleurs aussi impossible que ridicule. Mais Sturm, de même que les Jésuites à qui il ressemble comme pédagogue d'une manière si frappante, a su organiser et graduer un cours complet d'études, et l'on doit regretter, sous ce rapport, l'indifférence ou les défiances dont il a été l'objet depuis cent ans. En constatant qu'il a poursuivi un but religieux, on lui saura gré, d'autre part, d'avoir commencé à estimer les langues anciennes pour elles-mêmes et non comme auxiliaires de la théologie (1). S'il rétrécit l'horizon des humanistes, il se montra pourtant le partisan des études fortes et rationnellement conduites, à une époque où les controverses de ses coréligionnaires, dégénérant en subtilités et roulant sur des vétilles, faisaient perdre le goût du vrai savoir et donnaient naissance à une nouvelle scolastique. Ses idées se répandirent dans toute l'Allemagne, notamment en Saxe, dans le Wurtemberg et la Hesse Électorale; ses plans furent imités jusque dans les écoles latines des bourgs et des grands villages, où cependant on se contenta de six classes (2). Nous arrivons ainsi en plein XVII[e] siècle, à l'époque où les *réalistes,* qui de leur côté n'avaient pas tout-à-fait tort, commencèrent à lever la tête.

ALPHONSE LE ROY.

(La suite prochainement.)

(1) Fritz, *ouvr. cité,* t. III, p. 464.

(2) V. Lübker, dans l'*Encycl.* de Gotha, art. *Gelehrten Schulen,* t. II, p. 649; Wohlfahrt, *ouv. cité,* t. II, p 516 et suiv.

Digitized by Google

NOTES CRITIQUES SUR CORNÉLIUS NÉPOS.

(*Suite. — Voir la livraison de décembre* 1861.)

Iphicr. 1, 4 *peltam pro parma fecit, a quo postea peltastae pedites appellantur*. Comprend-on qu'un homme ayant lu, même superficiellement, Thucydide et Xénophon, ignore qu'il y eût des peltastes avant Iphicrate? Les mots *a quo postea* etc. ne sont qu'une glose, comme le montre déjà l'emploi du présent *appellantur;* Népos aurait mis certainement le passé si cette phrase était sortie de sa plume.

2, 5 *Epaminundae retardavit* INCEPTUS. M. Nauck conserve cette leçon ; tous les autres éditeurs adoptent la leçon des MSS de la 2e classe *impetus*. Nous aurions suivi M. Nauck s'il était bien prouvé que *inceptus* peut avoir le sens d'*entreprises*. Remarquons en passant qu'il n'y a pas d'erreur historique dans ce passage, comme le dit M. Nipperdey. La présence d'Iphicrate à Corinthe força réellement Épaminondas à abandonner le Péloponnèse (V. Grote, *History of Greece*, t. X, p. 237, éd. de New-York 1856). Ce n'est pas le seul passage où l'on ait imputé à Népos des fautes dont il était complétement innocent.

Chabr. 1, 2 *namque in eo victoria fidentem summum ducem Agesilaum*. Le verbe manque ; il est assez difficile de retrouver le mot resté sous la plume du copiste; selon les uns c'est *retardavit,* selon d'autres, *circumvenit,* selon d'autres encore *impedivit*. Ce dernier nous a paru convenir le mieux au sens de la phrase.

1, 3 *ex quo factum est ut postea athletae ceterique artifices hiis stantibus statuis ponendis uterentur, cum victoriam essent adepti.* Ce passage nous est parvenu dans un état tellement altéré que la correction en semble presque impossible. Nous avons écrit *iis statibus in statuis* et *quibus victoriam;* la première conjecture est de Caucus, la seconde de Claudius Puteanus.

Au chap. 3 il y a deux fautes corrigées déjà par les MSS de 2e classe : *praestiterunt* pour *praestituerunt* et *invidiae gloria* pour *invidia gloriae*.

3, 3 *Chabrias quo ei licebat plurimum aberat*. Il n'est pas rare de trouver avec *esse* des adverbes de lieu répondant à la question *vers où?* Mais est-il exact de dire : « Chabrias était ordinairement absent dans les endroits où il lui était permis d'aller? » Nous avons préféré de lire avec les anciens éditeurs *quoad ei licebat*. *Quoad* s'écrivait en deux mots, le dernier a facilement pu être omis.

Digitized by Google

Quod tantum se ab invidia putabant futuros, quantum a conspectu suorum RECESSERINT. La construction réclame *recesserant* ou *recessissent;* on trouve l'un et l'autre dans les MSS de 2e classe; la 1re conjecture est naturellement préférable.

3, 4 *Itaque Conon plurimum Cypri vixit, Iphicrates in Threcia, Timotheus* LESBO, *Chares* SIGEO. MM. Nipperd. Siebelis et Dietsch conservent cette leçon, en faisant remarquer que la préposition *in* est sous-entendue devant *Lesbo* et *Sigeo*. Il nous a paru difficile d'admettre que Népos venant d'écrire *Cypri* ait mis dans la même proposition *Lesbo;* nous avons donc adopté, avec les anciens éditeurs et M. Nauck, la leçon de plusieurs MSS de la 2e classe *Lesbi, in Sigeo.*

Timoth. 3, 4 *At ille temeraria usus ratione non cessit maiorum natu auctoritati, et ut in sua manu esset fortuna, quo contenderat pervenit.* Les éditeurs allemands modernes ne changent rien à cette leçon, mais comment comprendre leurs explications : « il arriva à sa destination pour que la fortune fût en son pouvoir, c'est-à-dire, pour que le succès de l'entreprise ne dépendît que de lui? » ou bien « pour que la fortune fût au pouvoir d'elle même, pour qu'elle pût disposer de Charès à volonté? » M. Nauck ne trouve d'autre interprétation possible que celle-ci : « il arriva à sa destination, comme s'il avait la fortune en son pouvoir, » mais *ut* peut-il avoir le sens de *ut si?* Nous en doutons, et avons préferé d'écrire *ut si* avec les anciens éditeurs. Peut-être pourrait-on lire aussi : *non cessit maiorum natu auctoritati ut in sua manu esset fortuna; quo contenderat pervenit. Et* manque dans le MS de Louvain.

Dat. 1, 2 *quo factum est, cum in eo bello cecidisset Camisares, paterna ei traderetur provincia.* Il faut replacer *ut* passé par les copistes, mais la conjonction ne doit pas être mise après *factum est,* ce qu'a fait Lambin, mais après l'incidente, comme le réclame l'usage constant de Népos. M. Nipperd. met *ut* après *ei;* il a pu facilement être passé à cet endroit.

3, 5 *illi summa imperii tradita* SUNT. Déjà les MSS de 2e classe ont corrigé *est.*

6, 5 *Metrobarzanem persequitur tantum; qui dum ad hostes pervenerat, Datames signa inferri iubet.* Les anciens éditeurs ont adopté la conjecture de Lambin : *Metrobarzanem persequitur. Qui tantum quod ad hostes pervenerat,.Datames signa inferri iubet,* mais elle s'éloigne trop de la leçon de l'archétype et n'est pas latine, car *tantum quod*, se trouvant au premier membre de la phrase avec le

Digitized by Google

sens de *vix dum,* doit être suivi de *cum.* Il est beaucoup plus simple de corriger *dum* en *cum;* cette dernière conjonction se lit dans le *codex Leidensis,* et elle a été admise par M Nipperd. et les autres éditeurs modernes.

9, 1 *insidiis interficere studuit. Quas ille plerasque vitavit.* Datame ne fuit pas seulement les dangers, il y échappe. Il faut donc *evitavit,* qu'a mis M. Nipperd. La différence entre *vitare* et *evitare* ressort bien de ce passage de Sénèque (ep. XV, 2 extr.): *Quid autem ad rem pertinet quamdiu vites quod evitare non possis.*

10, 2 *quarum partim suis dispertit,* PARITER *ad Datamen mittit;* déjà les MSS de 2ᵉ classe ont *partim.*

Epam. 2, 2 *cui quidem sic fuit deditus, ut adulescens tristem ac severum senem omnibus aequalibus suis in familiaritate anteposuerit, neque prius eum a se* DIMISERIT, *quam in doctrinis tanto ante cessit condiscipulos,* etc. Le motif pour lequel Épaminondas suit si longtemps les leçons de Lysis, est donné par les mots *quam in doctrinis,* etc.; Épaminondas agissait en ce point par intérêt personnel, et n'y était aucunement engagé par l'affection qu'il portait à son précepteur. M. Nipperd. a donc écrit *dimisit,* leçon que nous avons adoptée. Un peu plus loin *possit* a été corrigé en *posset* par les MSS de 2ᵉ classe.

5, 3 *fallis, inquit, verbo civis tuos, quod hos a bello evocas.* Les anciens éditeurs corrigent *avocas.* Nous avons préféré écrire avec les éditeurs modernes *revocas,* qui convient mieux au sens. M. Dietsch a mis *sevocas.*

6, 2 *Thebis Oedipum natum qui, cum patrem suum interfecisset, ex matre liberos* PROCREASSE. De la manière dont cette phrase est construite on est porté inévitablement à faire du relatif *qui* le sujet de *procreasse;* or dans ce cas il faut ou bien *quem procreasse* (v. Gantr. § 162, 1 *c*), ou *qui procreasset.* Faire de *qui* le sujet de *interfecisset* et sous-entendre *eum* avec *procreasse* nous a paru difficile; nous avons donc écrit avec les anciens éditeurs *procreasset.*

Pelop. 2, 1 *Hi omnes fere Athenas se contulerant, non quo sequerentur otium, sed, ut* QUEMQUE *ex proximo locum fors obtulisset, eo patriam recuperare niterentur. Quemque* ne peut avoir le sens de *quemcunque,* comme on l'explique généralement; de même *locum* ne peut signifier ici que *lieu* et non *occasion.* Écrire *quemcunque,* comme le veut Lambin, c'est s'éloigner étrangement de l'archétype; on pourrait soupçonner *quemquem,* mais les auteurs du temps de

Digitized by Google

Cicéron n'emploient de ce pronom que le nominatif et l'ablatif masculin et neutre. M. Nauck explique : « afin de chercher à regagner leur patrie, chaque fois que la Fortune leur avait offert un lieu à cet effet. » Nous admettrions cette interprétation si la proposition principale exprimait une pensée générale, mais il est question ici d'un fait tout spécial, de la retraite à Athènes. Il n'y a donc guère moyen de se tirer d'embarras que d'écrire avec M. Madvig (de finibus p. 848) *ut quem ex proximo locum*. *Quemque* provient probablement d'une *dittographie*.

2, 5 *Illi igitur duodecim... cum Athenis interdiu* EXISSENT... *cum canibus venaticis* EXIERUNT. C'est assez drôle de faire sortir des gens qui sont déjà sortis; nous avons écrit, avec M. Siebelis, *ierunt*.

3, 2 *allata est enim epistola Athenis ab* ARCHINO UNO *ex hiis Archiae*. Selon Plutarque (Pel. 10) l'auteur de la lettre envoyée au polémarque de Thèbes se nommait également Archias et était hiérophante à Athènes. Il est probable que Népos a suivi la même version et que la leçon *Archino uno* provient de ce que *uno* a été écrit deux fois. Nous avons donc mis *ab Archia uni* d'après la conjecture de Bosius. M. Nauck lit *ab Archia, uno ex hierarchis, Archiae*. Le mot *occubanti* du même § est corrigé en *accubanti* dans les MSS de 2ᵉ classe.

4, 1 *Itaque haec* LIBERANDARUM *Thebarum propria laus est Pelopidae*. La délivrance de Thèbes étant terminée, il faut *liberatarum*, comme l'a fait remarquer M. Madvig (Epist. ad Orell. p. 136).

Agesil. 6, 3 *namque illi*, AUCTO *numero eorum qui expertes erant consilii*. La correction de Bosius *aucti numero* se recommande d'elle-même.

Eum. 1, 5 *apud illos* CONTRARIO. La latinité exige *e contrario*, comme l'a écrit Lambin. V. Iph. 1, 4; Ham. 1, 2; Att. 9, 3.

3, 5 *itaque hoc* EIUS FUIT PRUDENTISSIMUM *ut deviis itineribus milites duceret*. Les mots *hoc eius fuit prudentissimum* indiquent un fait déjà passé, non un dessein en projet; or Népos parle d'une intention d'Eumène, puisqu'il ajoute : *itaque tenuit hoc propositum*, et qu'il se sert de la conjonction *ut*. Le passage doit donc être considéré comme corrompu ; il est probable que la leçon de l'archétype provient de *itaque hoc ei uif ū st' prudentissimum*, et qu'il faut lire, avec M. Nipperd. *hoc ei visum est prudentissimum*.

5, 1 *Perdiccas apud Nilum flumen interficitur a Seleuco et* ANTIGONO. Antigone ne se trouvait pas même dans l'armée, mais était parti pour l'Europe (Diod. XVIII, 23). Il faut lire, avec Van Staveren, *Antigene*.

Digitized by Google

8, 7 *Iter* QUOD HABEBAT *omnes celat. Iter habere* signifie marcher ; on s'attend donc à trouver un mot indiquant la direction ou le but de la marche. Or ce mot manque ici et par là la phrase n'est pas même latine. M. Nipperd. la corrige en *iter quo habeat.*

7, 1 *credens minore se invidia fore, si specie imperii nominisque simulatione Alexandri bellum videretur* ADMINISTRARE. Le sens exige *administrari*, comme l'a vu M. Nipperdey : pour échapper à l'envie Eumène veut éviter toute apparence de conduire lui-même la guerre ; c'est l'image du pouvoir d'Alexandre, c'est le nom du grand homme qui domine tout.

7, 3 *quod et fecit. Nam* etc. La phrase commençant par *nam* montre qu'il faut lire, avec Heusinger, *effecit.*

9, 3 *hisque* PRAECEPIT *ut prima nocte, quam latissime possint, ignis faciant.* Après un parfait historique, la syntaxe demande un imparfait; il faut donc corriger *praecipit*, comme l'a déjà fait Lambin. Un passage de la vie d'Hannibal (10, 5) contenant la même faute est corrigé maintenant diplomatiquement.

10, 2 NEC *umquam deserturum.* L'usage constant de Népos veut *neque.*

13, 3 *quod initio* PRAEDICARANT. *Praedicarunt*, qu'on lit dans notre édition, est une faute d'impression, qui nous a malheureusement échappé. Une autre faute est restée dans la lettre de Cornélia, 1 : *nullo* pour *multo*,

Phoc. 2, 1 EIDEM *cum prope ad annum octogesimum prospera pervenisset fortuna, extremis temporibus magnum in odium pervenit.* M. Nauck seul conserve *eidem;* tous les autres éditeurs adoptent la conjecture de Schoppius *idem*, que réclame le mouvement de la phrase. Un autre *eidem* pour *idem* (2, 4 *eidemque postularet*) a été corrigé par Longolius.

Timol. 1, 1 *quod nescio an* ULLI. Lambin *nulli*, d'après la règle connue.

3, 4 *Cum tantis esset opibus ut etiam invitis imperare posset, tantum autem amorem haberet omnium Siculorum ut nullo recusante regnum* OBTINERET, *maluit se diligi quam metui.* Timoléon *pouvait monter* sur le trône, il le refusa; il faut donc *obtinere*, comme a écrit Freinsheim.

L. Roersch.

(La fin prochainement.)

Digitized by Google

MESURE DE LA PYRAMIDE TRIANGULAIRE.

La nouvelle démonstration que nous allons donner et qui nous a paru très-ingénieuse, est extraite du traité de géométrie que vient de publier M. Retsin, professeur de mathématiques supérieures à l'athénée royal de Gand. Elle repose essentiellement sur cette propriété des nombres, que la somme des carrés de tous les nombres consécutifs depuis 1 jusqu'à n est $> \frac{1}{3} n^3$ et que la somme des carrés des mêmes nombres depuis 1 jusqu'à $n - 1$ est $< \frac{1}{3} n^3$. L'auteur établit d'abord le corollaire suivant, relatif à la proposition XVI du liv. VI de Legendre. Supposons la hauteur d'une pyramide divisée en n parties égales et soient menés par les points de division des plans parallèles à la base de la pyramide. Cette base B et les sections successives B', B''.... b produites par les plans seront proportionnelles aux carrés de leurs côtés homologues; et comme ces côtés sont proportionnels aux distances qui séparent la base et les plans sécants du sommet de la pyramide ou aux nombres n, $n-1$,.., 3, 2, 1 qui expriment ces distances, on aura

$$B : B' : B'' : \ldots : b :: n^2 : (n-1)^2 : \ldots 2^2 : 1$$

d'où 1° $B + B' + B'' + \ldots + b : B :: n^2 + (n-1)^2 + \ldots + 1 : n^2$;

2° $B' + B'' + \ldots + b : B :: (n-1)^2 + (n-2)^2 + \ldots + 1 : n^2$.

Mais en vertu de la propriété des nombres énoncée tantôt, les troisièmes termes de ces deux dernières proportions sont respectivement l'un plus grand, l'autre plus petit que $\frac{1}{3} n^3$ ou que n fois le tiers du quatrième terme commun n^2, il en est donc de même des premiers termes des deux proportions comparés au second terme commun B, donc

$$B + B' + B'' + \ldots + b > n . \frac{1}{3} B \text{ et } B' + B'' + \ldots + b < n . \frac{1}{3} B.$$

Considérons une pyramide triangulaire SMNP, représentons sa hauteur par H et sa base MNP par A. Soient h une partie de la hauteur divisée en n parties égales et A', A'', A'''... a les sections produites dans la pyramide par des plans menés parallèlement à la base par les points de division de la hauteur.

Sur les triangles A, A′,... a, pris pour bases, imaginons construits des prismes extérieurs et sur les sections A′, A″... a des prismes intérieurs à la pyramide ayant tous une même hauteur égale à h ou H : n et les arêtes latérales parallèles à une arète SM de la pyramide. En représentant par E et I les sommes respectives de ces prismes, le volume V de la pyramide sera compris entre ces deux sommes et nous aurons :

$$E=(A+A'+A''+ \dots +a) \times H:n, I=(A'+A''+ \dots +a) \times H:n$$

Or, d'après le corollaire qui précède, on a

$$A+A'+A''+ \dots +a > n.\frac{1}{3}A \text{ et } A'+A''+ \dots +a < n.\frac{1}{3}A$$

donc $E > \frac{1}{3}AH$ et $I < \frac{1}{3}AH$.

Il résulte de là que le volume V de la pyramide et un volume V_1 qui aurait pour mesure $\frac{1}{3}AH$, sont compris entre les limites E et I

donc $V - V_1 < E - I$ ou $AH:n$

n est un nombre qu'on peut supposer aussi grand que l'on voudra; donc le second membre de l'inégalité précédente peut être rendu moindre que telle quantité donnée aussi petite que l'on voudra; donc le premier membre $V - V_1$ n'est susceptible d'aucune valeur différente de *zéro;*

donc $V - V_1 = 0$ d'où $V = V_1 = \frac{1}{3}AH$.

C'est-à-dire que *la pyramide triangulaire a pour mesure le tiers du produit de sa base par sa hauteur.*

Scolie I. Un raisonnement et une conclusion analogues sont applicables à une pyramide quelconque.

Scolie II. Ce genre de raisonnement est aussi applicable au cône et à la sphère si on remplace les prismes par des cylindres droits.

Quant à la propriété des nombres sur laquelle repose la démonstration précédente, on peut la démontrer en prenant la formule $S_2 = \frac{N(N+1)(2N+1)}{6}$ et en vérifiant les inégalités énoncées, ou bien en raisonnant, comme le fait l'auteur, de la manière suivante.

Digitized by Google

Soient n nombres consécutifs $a, b, c, \ldots k, l,$ tels par conséquent que $\quad b = a + 1, \quad c = b + 1, \ldots \quad l = k + 1.$

Élevant au cube ces égalités qui sont en nombre $n - 1$, il vient

$$b^3 = a^3 + 3a^2 + 3a + 1$$
$$c^3 = b^3 + 3b^2 + 3b + 1$$
$$\cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot$$
$$\cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot \quad \cdot$$
$$l^3 = k^3 + 3k^2 + 3k + 1.$$

Ajoutant ces dernières égalités membre à membre, et supprimant les termes $b^3, c^3, \ldots k^3$, communs aux deux sommes, on aura

$l^3 = a^3 + 3(a^2 + b^2 + \ldots + k^2) + 3(a + b + \ldots + k) + n - 1;$

faisant $a = 1$, $b = 2$.. par conséquent $l = n$ et posant pour abréger

$$1 + 2 + 3 \ldots + n = S_1 \quad 1 + 2^2 + \ldots + n^2 = S_2$$

il viendra, toute réduction faite,

$$S_2 = \frac{1}{3} n^3 + (n^2 + \frac{2}{3} n - S_1)$$

Or, $S_1 < n$ fois n ou $< n^2$, donc $S_2 > \frac{1}{3} n^3$ puisque $n^2 + \frac{2}{3} n - S_1$ est positif.

Soit $\quad S'_2 = 1 + 2^2 + \ldots + (n - 1)^2,$

on aura $\quad S'_2 = S_2 - n^2 = \frac{1}{3} n^3 + (\frac{2}{3} n - S_1)$

mais $S_1 > n$ fois 1 ou $> n$ donc $S'_2 < \frac{1}{3} n^3$ puisque $\frac{2}{3} n - S_1$ est négatif.

NOTE SUR QUELQUES POLYGONES RÉGULIERS.

Si en suivant le contour d'un polygone régulier P de m côtés on prolonge chaque côté d'une longueur b, on obtient les sommets d'un autre polygone régulier P′ semblable au polygone générateur.

Ces deux polygones étant semblables, ce qu'il est facile de démontrer, leurs surfaces seront entre elles comme les carrés des côtés homologues.

En désignant par a le coté du polygone générateur et par x le côté du nouveau polygone on aura :

$$\frac{P'}{P} = \frac{x^2}{a^2}$$

Digitized by Google

La surface du nouveau polygone se compose du polygone générateur plus m triangles égaux ayant pour côtés : a, b et $b + a$. L'angle compris entre les côtés b et $b + a$ est égal à $\frac{360^0}{m}$.

Un de ces triangles fournit la relation

$$x^2 = b^2 + (b + a)^2 - 2\,b\,(b + a) \cos \frac{360^0}{m}$$

ou en simplifiant : $x^2 = 2\,b\,(a + b)\left(1 - \cos \frac{360^0}{m}\right) + a^2$

on a donc : $\frac{P'}{P} = 2\,\frac{b}{a}\left(1 + \frac{b}{a}\right)\left(1 - \cos \frac{360^0}{m}\right) + 1$

ou en désignant par n le rapport $\frac{b}{a}$

$$\frac{P'}{P} = 2\,n\,(1 + n)\left(1 - \cos \frac{360^0}{m}\right) + 1. \quad \text{(A)}$$

L'expression de ce rapport se simplifie considérablement quand on prend pour polygone générateur un cercle, un triangle équilatéral, un carré ou un hexagone régulier.

Dans le cas du cercle $\frac{P'}{P} = 1$.

Dans le cas du triangle équilatéral on a :

$$\frac{P'}{P} = 3\,n^2 + 3\,n + 1.$$

Quand le polygone générateur est un carré on obtient :

$$\frac{P'}{P} = 2\,n^2 + 2\,n + 1.$$

Et lorsque l'on prend un hexagone régulier pour générateur le rapport devient :

$$\frac{P'}{P} = n^2 + n + 1.$$

Pour les polygones réguliers autres que ceux cités précédemment on trouve en général une valeur irrationnelle pour $\frac{P'}{P}$.

Cependant pour l'octogone régulier quand on fait n ou $\frac{b}{a} = \sqrt{2}$ on trouve :

$$\frac{P'}{P} = 3.$$

Digitized by Google

Or cette valeur $b = a\sqrt{2}$ est facile à construire; il suffit de prolonger le côté jusqu'à la rencontre de la perpendiculaire élevée à l'extrémité du côté suivant.

Quand le polygone générateur est un pentagone régulier on trouve aussi une valeur rationnelle pour le rapport $\frac{P'}{P}$ quand on prend n ou $\frac{b}{a} = \sqrt{5}$. On obtient dans ce cas $\frac{P'}{P} = 11$.

Si au lieu de prolonger le côté du polygone générateur d'une quantité b on porte b dans le sens opposé on trouve :

$$\frac{P'}{P} = 2\,\frac{b}{a}\left(\frac{b}{a} - 1\right)\left(1 - \cos\frac{360^0}{m}\right) + 1$$

ou d'après la notation admise

$$\frac{P'}{P} = 2\,n\,(n - 1)\left(1 - \cos\frac{360^0}{m}\right) + 1. \quad \text{(B)}$$

Si on applique cette formule aux cas particuliers examinés précédemment, on trouve :

dans le cas du triangle : $\frac{P'}{P} = 3\,n^2 - 3\,n + 1$

dans le cas du carré : $\frac{P'}{P} = 2\,n^2 - 2\,n + 1$

dans le cas de l'hexagone : $\frac{P'}{P} = n^2 - n + 1$.

Si nous examinons la formule générale (B), nous trouvons deux cas distincts à examiner, suivant que n ou $\frac{b}{a}$ est plus grand ou plus petit que l'unité.

Le premier cas donne un polygone extérieur au polygone générateur et analogue aux polygones fournis par la formule (A), tandis que l'hypothèse $n < 1$ donne toujours un polygone inscrit dans le premier et plus petit que celui-ci.

Le minimum du rapport $\frac{P'}{P}$ correspond à la valeur $n = \frac{1}{2}$.

Ce minimum est pour le triangle équilatéral $\frac{1}{4}$, pour le carré $\frac{1}{2}$ ou $\frac{2}{4}$ et pour l'hexagone régulier $\frac{3}{4}$.

E. G.

H. janvier 1862.

Digitized by Google

VARIÉTÉS PHILOLOGIQUES.

De l'enseignement du grec en France.

Les défauts nombreux de la méthode de Burnouf pour l'enseignement du grec l'ont fait disparaître de presque tous nos programmes d'instruction moyenne. Nous croyions qu'en France il en était de même ; du moins étions nous persuadés que cette méthode n'était plus officiellement prescrite. Il nous semblait impossible qu'un gouvernement éclairé pût ordonner à tout le pays de se servir, pour l'étude du grec, d'un livre, dont la défectuosité lui a été tant de fois démontrée. Aussi grand a été notre étonnement en recevant la *deuxième lettre à son Excellence M. le ministre de l'instruction publique sur l'enseignement élémentaire de la langue grecque, par Fréd. Dübner,* (15 janvier 1862, 14 pages in-4°). Nous y voyons non seulement que la grammaire de Burnouf est toujours la grammaire officielle, la seule autorisée dans l'Empire, mais que même à l'école normale supérieure le professeur de grec doit prendre cette grammaire pour cadre de son enseignement. Or il est de notoréité publique que la partie le plus défectueuse de la Méthode-Burnouf est précisément son *cadre*, et qu'il est tout simplement impossible, comme dit M. Dübner dans cette 2e lettre, à rien faire comprendre de la syntaxe grecque si le maître de conférence emprisonne cet enseignement dans le cadre prescrit. Le ministre de l'instruction publique ne peut ignorer cette vérité, car les défauts de la méthode en question lui ont été exposés à satiété dans une suite de brochures et d'articles. Un examen détaillé de la méthode fait par M. Dübner constate que dans 400 paragraphes de la grammaire il y a 500 erreurs dont 300 fautes grossières (1). Bien plus une commission nommée par le gouvernement lui-même en 1857, et composée de quatre membres de l'Institut et de trois professeurs de l'Université, pour examiner la méthode grecque officielle, déclara à l'unanimité que cette méthode renfermait *des erreurs nombreuses et graves* et qu'il importait de les corriger. Or, en dépit de cette déclaration, rien ou presque rien n'a été corrigé, et néanmoins la grammaire de Burnouf est toujours officiellement prescrite. D'où vient cette obstination de vouloir obliger, de par la loi, tous les jeunes français à apprendre des

(1) M. Dübner en aurait pu augmenter le nombre. Une critique de la grammaire de Burnouf publiée, en 1855 dans la première série de cette Revue, porte en grande partie sur d'autres points.

Digitized by Google

solécismes et des barbarismes? Nous n'y trouvons d'autre explication que dans les paroles de l'Empereur données pour épigraphe aux deux dernières brochures de M. Dübner publiées en 1858 : « Non seulement la routine conserve comme un dépôt sacré les vieilles erreurs ; elle s'oppose encore de toutes ses forces aux améliorations les plus légitimes et les plus évidentes; et il est bien triste que, sous certains rapports, la France ait donné les exemples les plus remarquables de cette antipathie du progrès. »

C'est pour combattre cette routine dans l'enseignement du grec que M. Dübner reprend les armes. Il démontre que la Méthode-Burnouf ne peut convenir à l'enseignement de nos jours par l'immutabilité même à laquelle l'ont condamnée ses éditeurs. Depuis 1813 de grands changements sont intervenus dans l'instruction moyenne; les branches nouvelles que l'esprit moderne a introduites dans les programmes, ont fait diminuer d'un tiers le nombre des heures consacrées à l'étude du grec. Le professeur est donc forcé de changer de méthode s'il veut que son enseignement produise quelque résultat. Comment le fera-t-il si le gouvernement s'y oppose? De plus la science grammaticale a fait depuis quarante ans d'immenses progrès et jamais on ne s'est occupé avec plus de zèle et plus de succès, que dans les dernières années, des questions de pédagogie et de l'amélioration des méthodes d'enseignement. « Mais ni les progrès de la science ni le perfectionnement des méthodes ne sont parvenus à pénétrer dans l'enceinte de cette grammaire dont pendant 55 éditions *aucun chapitre, aucun article, aucun chiffre n'ont été déplacés et dont la pagination même n'a pas varié depuis la seconde édition.* »

Cette nouvelle attaque viendra-t-elle se briser, comme les précédentes, contre le rempart de fer dont la routine entoure sa méthode protégée? En voyant le résultat de la première lutte nous serions disposés à le craindre ; mais nous avons plus de confiance dans la force de la vérité et dans la sollicitude du gouvernement français pour les bonnes études. Dans tous les cas nous répétons à l'infatigable champion les paroles que lui adressa naguère un helléniste célèbre : (1)

Βάλλ' οὕτως εἴ κέν τι φάος Γαλάτησι γένηαι.

(1) C. G. Cobet, de Philostrati libello περὶ γυμναστικῆς recens reperto. Lugd. Bat. 1859, p. 84.

Digitized by Google

REVUE ACADÉMIQUE.

Communications et lectures récentes faites à l'Académie de Belgique par MM. Kervyn de Lettenhove, Arendt, Polain, Bormans, J.-J. De Smet *et* Liagre.

Les dernières séances de l'Académie ont été consacrées à des communications et à des lectures sur des sujets qui intéressent à différents titres les amis des lettres et des sciences. Nous avons voulu en donner un aperçu aux abonnés de la *Revue* qui n'ont point le loisir de feuilleter les Bulletins de l'Académie. Désormais du reste nous nous proposons de les tenir régulièrement au courant des plus importants travaux consignés dans ces Bulletins.

I. L'Europe au siècle de Philippe-le-Bel. (*Les Argentiers florentins. — Les Templiers*). Philippe-le-Bel rêvait la monarchie universelle dans sa maison : les usuriers florentins furent l'un des instruments de ce vaste dessein. Il y avait à Florence dans les dernières années du 13e siècle deux frères Musciato et Biccio Guidi, qui conseillèrent à Philippe de faire de la fausse monnaie. Musciato devint receveur et trésorier du roi. Chargé spécialement de certaines tentatives de corruption dans les cours hostiles à la France, il s'acquitta à merveille de son infâme mission. C'est dans ce triste emploi des finances de Philippe qu'il faut chercher la cause constante de la pénurie de son trésor. Si, comme le fait remarquer M. Kervyn, l'on était arrivé à multiplier les impôts, à confisquer la vaisselle des nobles et des bourgeois, et enfin à altérer les monnaies, « c'est que les Guidi « exportaient l'or et l'argent pour corrompre les conseillers des princes et parfois « les princes eux-mêmes. » Nous voyons (Chron. MS. citée par M. Edw. Le Glay, *Hist. des Comtes de Flandre*, t. II, p. 189) Musciato s'en aller, avec quatre bêtes de somme chargées d'or et d'argent, tenter de corrompre l'empereur d'Allemagne; l'empereur « qui estoit moult convoiteus » ne peut rien refuser au trésorier de Philippe-le-Bel. A son retour d'Allemagne Musciato essaie avec le même succès ses attrayantes séductions sur le duc de Brabant qui « était comme sa créature » suivant son expression, et sur d'autres princes des Pays-Bas au nombre desquels il faut ranger le comte de Hollande. Son influence va grandissant toujours à la cour de France; il reçoit plein pouvoir du roi pour terminer, par tous les moyens licites ou illicites, la déplorable querelle de Philippe et du pape Boniface VIII.

« Le trésor royal se vidant de plus en plus à mesure que s'élargit le théâtre de leurs intrigues, Musciato et ses amis portent, comme le dit Dante, leurs regards cupides vers le Temple. » M. Kervyn explique fort judicieusement comment, en excitant Philippe contre les Templiers, « ils obéissaient aux aiguillons secrets de la haine et de la vengeance. » Le roi de France d'ailleurs avait contre l'ordre des griefs particuliers au sujet desquels le savant académicien entre dans d'intéressants détails dont le cadre restreint de notre publication ne nous permet pas malheureusement la réproduction complète. La notice de M. Kervyn contient un extrait d'un précieux document, resté inaperçu jusqu'aujourd'hui. Il s'agit du mémoire adressé par le grand maître des Templiers, Jacques de Molay, au pape Clément V, à l'occasion d'une nouvelle croisade vers 1306. Jacques de Molay, que l'on allait accuser plus tard de complicité avec les infidèles, tient dans le mémoire un noble langage qui prouve à l'évidence combien cette accusation était

Digitized by Google

absurde. A côté de cet extrait se trouvent les réponses faites par le duc de Brabant (29 novembre 1307) et par l'évêque de Liége (28 janvier 1307) aux lettres royales qui prescrivaient l'arrestation des Templiers.

II. **Des recherches faites dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle pour retrouver le tombeau de Charlemagne.** Il est assez difficile de faire concorder entre eux les renseignements donnés par les auteurs de l'époque Carolingienne sur la sépulture du grand empereur et sur le sort qu'eut son tombeau. Les récits d'Einhard, de Thegan et d'Adémar présentent surtout des divergences au milieu desquelles l'hésitation est permise et même nécessaire. M. Arendt, dans un lumineux résumé de ces renseignements qu'il appelle *l'histoire posthume de Charlemagne*, énumère et contrôle toutes les assertions qui ont été émises sur la place et la forme du tombeau ; il rend un éclatant hommage aux consciencieuses et instructives recherches faites à cette occasion par un des plus habiles représentants de l'archéologie allemande moderne, M. Kaentzeler. Ce savant est auteur d'un certain nombre de monographies sur des sujets se rattachant à Charlemagne et à la cathédrale d'Aix-la-Chapelle ; M. Arendt les indique dans des notes auxquelles nous renvoyons nos lecteurs. — La seconde partie de la notice est consacrée à la description des fouilles faites à différentes reprises dans la fameuse basilique pour retrouver la sépulture primitive de Charlemagne. Celles qui ont eu lieu en septembre dernier d'après les indications de M. Bock, sont minutieusement relatées par M. Arendt. Il est triste de devoir ajouter que le but qu'on se proposait n'a pas été atteint pas plus qu'en 1843. Dans l'opinion de M. Arendt, la crypte qui servait de sépulture à Charles aura été detruite au moment où la première levée du corps a eu lieu, c'est-à-dire en 1165. Disons pour terminer que ces fouilles ont amené toutefois la decouverte des fondements de l'ancienne abside Carlovingienne qui est d'un haut intérêt pour l'histoire de l'architecture religieuse.

III. **Sur la découverte du texte primitif de la chronique de Jean le Bel.** Voici une découverte d'une importance majeure pour l'histoire littéraire. En 1847 M. Polain signala à l'Académie les emprunts faits par Froissart à l'œuvre de Jean le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége ; la publication de la partie de la chronique de Jean le Bel qui embrasse les années 1326 à 1340 permit enfin de constater la nature et l'importance de ces emprunts. En réponse à des observations de M. Kervyn, qui croyait que cette chronique s'arrêtait à 1340, M. Polain avait prétendu et « réussi à prouver » qu'elle allait jusqu'à la prise de Calais inclusivement. Le problème soulevé alors va être résolu : le texte de Jean le Bel vient d'être enfin retrouvé tout entier à Châlons-sur-Marne par M. Meyer, élève de l'école des chartes. C'est M. P. Paris qui nous l'apprend dans une lettre adressée à M. Polain ; il constate que le travail du chanoine chroniqueur se poursuit jusqu'au traité de Brétigny en 1361. Le prologue de Le Bel, reproduit dans la lettre du savant français, contient une piquante satire « d'ung grand livre....
« lequel aucun controuveur a mis en rime par grandes faintes et bourdes con-
« trouvées, duquel le commencement est tout faulx et plein de menchongnes,
« jusques au commencement de la guerre....... Et de là en avant peut avoir assez
« de substance de vérité et assez de bourdes, et sy y a grand plenté de parolles
« controuvées et de redites, pour embelir la rime.... ».

Est-ce de la première rédaction de Froissart que Jean le Bel veut parler dans

Digitized by Google

ce prologue? Est-ce d'un autre ouvrage tel que le *Poème des guerres de Bretagne?* M. P. Paris penche pour la seconde hypothèse qui n'est peut être pas la meilleure. Il y aura probablement là-dessus des débats ultérieurs à l'Académie. L'aveu par lequel M. Paris a clos sa lettre à M. Polain est, en attendant, précieux à recueillir : « ... il est maintenant prouvé que Froissart a pris d'abord son meilleur style dans Jean le Bel, et qu'il n'a fait ensuite que se conformer au même modèle. Encore remarque-t-on qu'il n'y a dans son livre de véritable ordre, de mesure et de proportion entre les différentes parties du récit, que dans le premier volume, dont Jean le Bel a fait presque tous les frais. »

IV. Sur l'ouvrage NATUREN BLOEME de Maerlant, et sur des fragments nouveaux relatifs a cet ouvrage. M. Bormans a entretenu la classe des lettres d'un nouveau fragment de la *Naturen Bloeme* de Maerlant, dont l'Académie vient d'être enrichie par la générosité de M. le docteur Franz Roth, conservateur de la bibliothèque de Francfort. M. Roth a copié un manuscrit de la bibliothèque d'Aschaffenbourg; il a collationné sa copie avec les manuscrits de Wolfenbüttel et de Berlin. M. Bormans qui a déjà publié les quatre premiers livres de la *Naturen Bloeme,* est entré dans d'intéressants détails sur le travail du docteur allemand ; il a profité de l'occasion pour décocher un trait quelque peu acéré « à ses compatriotes qui n'ont pas eu jusqu'ici, dit-il, le courage (le mot est employé à dessein) de s'informer de ce que Maerlant peut avoir gagné ou perdu à son travail. »

V. Note sur le texte des documents relatifs a saint Bernard, conservés dans un manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne. Ce n'est certes pas à M. Kervyn que M. Bormans pourra faire un semblable reproche Les lettres de saint Bernard publiées par le premier ont été de la part de l'éminent philologue de Liége l'objet d'un travail soigneux de révision. Les corrections proposées par lui sont, dans la note de M. Kervyn, placées en regard du texte du manuscrit de Bruxelles, n° 1842. M. Kervyn a voulu rendre un public hommage à la critique consciencieuse et éclairée de l'éditeur *méconnu* de Maerlant.

VI Notice sur M. le chanoine B. De Smet, professeur et poète distingué. Nous ne ferons guère que mentionner cette notice qui a été sans doute inspirée à M. J. J. De Smet par les plus nobles sentiments du cœur, mais où il nous paraît s'être exagéré le talent poétique d'un des membres de sa famille. On y trouve d'aileurs sur l'état des lettres et de l'instruction publique en Belgique au commencement de ce siècle des renseignements qui peuvent être consultés avec fruit. « On ne connaissait pas alors, dit M. De Smet, la manie d'enseigner au collége, avec les langues principales de l'Europe moderne, les sciences exactes et naturelles, manie qui a si singulièrement affaibli l'étude des langues savantes. » Cette phrase, que l'on nous permettra de trouver tout au moins étrange, n'a été relevée par aucun académicien; nous serions aise de savoir ce qu'en penseront la classe des sciences, le conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen et les professeurs de langues modernes.

VII. Sur la structure de l'univers (discours lu dans la séance publique du 16 décembre.)

Sans craindre aucunement d'encourir à notre tour le reproche d'exagération, nous dirons que le discours de M. Liagre sur la *structure de l'univers* est une

Digitized by Google

œuvre magnifique, digne en tous points des éloges unanimes du monde savant et de l'admiration de ceux qui ne sont point initiés aux mystérieuses connaissances de l'astronomie. La science si vaste de l'honorable académicien y brille d'un nouveau lustre, et, ce qui n'est pas à nos yeux son moindre mérite, il a su, grâce à son incontestable talent d'exposition, grâce à un style à la fois simple et élégant, mettre cette science à la portée des intelligences les moins scientifiques. Une trop courte analyse décolorerait ce brillant travail dont la reproduction intégrale est interdite à cette *Revue;* dans le résumé que nous allons donner et que nous tâcherons de tracer aussi complet que possible, nous laisserons le plus souvent parler M. Liagre lui-même.

(*La suite prochainement.*) ERNEST DISCAILLES.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

COURS COMPLET DE MATHÉMATIQUES PURES — *série théorique, par* C. BERGMANS, *docteur en sciences physiques et mathématiques, professeur à l'athénée royal de Gand. Arithmétique élémentaire* (*arithmonomie*). 2me édition, revue et considérablement augmentée. Gand, Hebbelynck, 1861.

L'arithmétique que vient de publier M. Bergmans, renferme en une centaine de pages les matières du programme de la cinquième et de la quatrième professionnelle; elle est divisée en trois livres précédés de notions préliminaires renfermant des explications sur les mots grandeur, nombre, unité et les définitions générales des quatre opérations fondamentales, définitions qui eussent peut-être été mieux placées en tête des chapitres consacrés à chacune de ces opérations.

Le livre Ier traite des nombres entiers. L'exposition de la numération est remarquable par sa clarté et sa concision ; quant au calcul des nombres entiers, nous ne pourrions qu'approuver la marche que l'auteur a suivie, s'il n'avait cru devoir supprimer la démonstration de la multiplication, qui nous paraît assez simple pour être comprise par les élèves de la cinquième professionnelle. La démonstration de la division est donnée en note à la fin de l'ouvrage; des remarques nombreuses, peut-être trop nombreuses, terminent les différents chapitres et contiennent des observations importantes ; les notes qui renferment d'intéressants détails historiques et autres, sont peut-être aussi trop multipliées; quelques-unes auraient dû se trouver dans le texte, nous citerons par exemple celle qui traite de la double valeur d'un chiffre dans un nombre.

L'auteur expose ensuite la divisibilité des nombres et fait aussi précéder avec raison le calcul des fractions ordinaires de la recherche du plus petit multiple commun. Cette partie de l'ouvrage aurait pu être simplifiée ; les principes fondamentaux énoncés sans démonstration auraient pu être supprimés, il en est de même des démonstrations des caractères de divisibilité par 9 et par 11, car nous pensons qu'il vaut mieux ne pas donner de démonstrations que d'en donner d'incomplètes qui ne peuvent que laisser du doute dans l'esprit des élèves, ou les habituer à se contenter de demi-vérités. La recherche du plus grand commun diviseur est donnée par la décomposition des nombres en leurs facteurs premiers, la recherche du plus petit multiple commun de plusieurs nombres est

Digitized by Google

donnée de deux manières; une troisième méthode qui nous paraît superflue, est mal énoncée, l'auteur dit :

« Pour trouver le plus petit multiple commun de deux nombres entiers : 1° on cherche le plus grand commun diviseur des nombres proposés; 2° on divise ces nombres par leur plus grand commun diviseur; 3° on multiplie ces quotients par le plus grand commun diviseur. » Il eût été plus simple de dire qu'on divise l'un des nombres par le plus grand commun diviseur et qu'on multiplie l'autre nombre par le quotient obtenu.

Le calcul des fractions ordinaires, décimales et complexes est exposé dans le livre II d'une manière très complète tout en n'occupant que 25 pages du livre; les démonstrations sont simples et rigoureuses, les simplifications que le calcul peut subir dans les différents cas sont exposées avec soin.

Le livre III consacré aux applications renferme d'abord une exposition des anciennes et des nouvelles mesures usitées en Belgique, puis les mesures anglaises et la conversion de ces mesures les unes dans les autres; l'auteur donne ensuite la théorie des proportions et enfin les différents problèmes relatifs aux règles de trois, d'intérêt, etc. qu'il résoud par les deux méthodes, la réduction à l'unité et les proportions; nous croyons que la seconde méthode devrait être supprimée.

L'ouvrage est terminé par un appendice renfermant la théorie de l'extraction de la racine carrée; cinq notes dont les deux dernières contiennent la recherche du plus grand commun diviseur par la division successive et les preuves des quatre opérations fondamentales; enfin une histoire de l'arithmétique. Nous ne pouvons que féliciter le savant professeur de cette innovation.

On enseigne l'histoire des lettres et des arts, les sciences seules n'ont point encore mérité cet honneur. Elles n'ont sans doute pas assez contribué aux progrès de l'humanité; qui peut d'ailleurs sérieusement songer à parler de l'inventeur de l'algèbre, du calcul intégral, de la machine à vapeur et de bien d'autres qui n'ont jamais su faire un quatrain? A. C.

Traité de Chimie élémentaire, *à l'usage des établissements d'instruction par le Dr* Th. Olivier. — Tournai, H. Casterman, éditeur, 1862.

L'essor prodigieux donné aux diverses branches de l'industrie humaine, par les admirables découvertes de la chimie, a fait vivement ressentir la nécessité d'initier de bonne heure la jeunesse des établissements professionels aux principes de cette science féconde que le célèbre Fourcroy, dans son admiration, appelait la *science générale*. Depuis quelques années, bon nombre d'ouvrages de chimie ont été publiés dans le but de servir de manuels aux élèves, mais la plupart des auteurs qui ont eu en vue l'enseignement secondaire n'ont obtenu que peu de succès : les uns, embrassant le vaste domaine de la science, ont dépassé de beaucoup le niveau intellectuel des élèves auxquels ils s'adressaient; les autres, péchant par l'excès contraire, n'ont présenté qu'une analyse sèche des faits et des théories, ébauché les applications et, très-souvent, en recherchant la concision, ils n'ont rencontré que l'obscurité.

La première qualité des ouvrages de l'espèce est, sans contredit, un choix judicieux des matières les plus en rapport avec la destination future de la jeunesse des écoles professionnelles. Puisqu'on n'a pas le temps de dévoiler tous les secrets de la science ni de faire connaître les nombreuses applications qu'ils en-

Digitized by Google

gendrent, il est tout naturel de se borner à ce qui est éminemment pratique et qui peut exercer une influence heureuse sur l'avenir matériel du plus grand nombre d'élèves. Dès que le cadre du programme a été arrêté, les matières qui en font l'objet doivent être traitées avec les détails nécessaires pour que l'élève se forme des idées justes et nettes, car l'expérience des hommes d'écoles est unanime pour condamner l'enseignement des sciences naturelles par le moyen des *résumés*, dont l'effet immédiat est de rendre les études tellement arides qu'elles rebutent bon nombre de jeunes gens.

L'ouvrage que nous venons de lire, est destiné aux établissements d'instruction et a pour but, comme nous l'apprend la préface, de donner à la jeunesse la clé qui lui fera trouver les secrets de la science dans des ouvrages plus spéciaux et plus étendus. L'auteur a condensé en un volume de 228 pages les faits les plus importants de la chimie; afin d'être complet tout en ne dépassant pas les bornes d'un traité élémentaire, il a cru devoir faire brièvement l'histoire de la plupart des corps simples et de leurs composés. Nous aurions voulu voir omettre toutes les notions qui n'ont de l'intérêt qu'au point de vue de la science spéculative, afin de pouvoir développer, sans être trop long, les principes qui conduisent à des applications de la vie pratique. Après cette observation générale, nous nous permettrons de présenter à l'auteur quelques remarques portant plutôt sur la méthode et le choix des matières que sur le fond de l'ouvrage dont les divers matériaux ont, en général, été puisés aux meilleures sources.

Dans l'exposé des nomenclatures scientifiques, il y a deux marches à suivre : donner comme introduction les principes terminologiques. ou les faire connaître à mesure que l'élève en a besoin pour l'intelligence de faits nouveaux. Cette dernière marche, très-recommandable dans un cours de botanique ou de zoologie, est celle que l'auteur a également adoptée. Nous ne sommes pas d'accord avec lui pour la chimie et nous croyons que dans la II leçon de son livre où il expose si brièvement les principes de la nomenclature, il était de toute nécessité d'apprendre à l'élève la composition et la manière de dénommer les acides, les bases et les sels, puisque dans la préparation des métalloïdes mêmes, on emploie ces substances, soit comme réactifs, soit comme matière génératrice du corps simple. De plus les élèves comprendront bien difficilement la notation chimique exposée dans la IV leçon, par exemple la formule CaO, CO^2, car on leur apprend la représentation d'un acide CO^2 sans leur avoir fait connaître, au préalable, la nature des composés de cette espèce.

La théorie des équivalents, si nécessaire dans les manipulations, l'est à notre avis, bien peu à l'élève du collége ou de l'école moyenne. Elle est d'ailleurs entourée de grandes difficultés et nous sommes persuadé que quelques simples notions n'apprennent rien parce qu'elles restent incompréhensibles.

A l'article du tube de sûreté, nous aurions voulu entendre parler de l'*absorption*, qui peut produire des dangers assez graves quand on recueille des gaz sur un liquide.

Les mots *combinaison*, *mélange*, *combustion*, *combustible*, *comburant*, si usités en chimie, ne sont définis nulle part.

La description que l'auteur donne à la VII leçon du *briquet à gaz* de Gay-Lussac est très-incomplète ; il est vrai que cet instrument n'est qu'une curiosité de laboratoire et, pour ce motif, on aurait pu le passer sous silence.

Digitized by Google

Au chapitre de l'eau, il étant nécessaire de faire connaître le *maximum de densité* de ce liquide, cette connaissance était indispensable pour comprendre la définition du gramme. Différents moyens propres à rendre les eaux potables et à empêcher l'incrustation des chaudières ont été également omis.

En parlant du carbone, l'auteur aurait dû s'étendre davantage sur le combustible minéral dont l'extraction est une des branches les plus puissantes de notre industrie, et sur plusieurs belles applications du charbon à la décoloration, à la désinfection et à l'épuration des eaux.

L'emploi du phosphore presente des dangers tellement grands qu'il aurait été bon d'insister sur ce point et d'indiquer le remède aux empoisonnements par cette substance. Même observation pour l'arsenic et les autres substances toxicologiques.

Si d'une part, l'auteur omet souvent des choses très-utiles à connaître, par contre, il s'étend quelquefois sur des expériences ou des préparations qui pourraient être passées sous silence à cause de leur peu d'importance pratique. Sont de ce nombre : l'expérience de la décomposition de l'eau par le carbone et celle de la lumière électrique; — la préparation du chlore liquide par l'hydrate de chlore; — l'article sur l'acide chlorique; — les longs détails sur le potassium qu'on n'extrait pas de la potasse, mais du carbonate de potasse; — l'énumération de tous les composés d'antimoine; — l'article qui a rapport à la polarisation de la lumière, à propos de la dextrine. La belle découverte de Malus, développée par Arago, Noremberg, Biot, etc., n'est pas du ressort de l'enseignement élémentaire.

Mentionnons encore quelques points d'une application usuelle que l'auteur a cru devoir négliger, tout en s'occupant théoriquement des corps auxquels ils se rattachent : les usages de l'ammoniaque, de l'alun; — des exemples propres à faire comprendre les généralités sur les sels; — les espèces d'aciers et leurs caractères; — l'étamage du cuivre; la fabrication de la bière; — les notions sur la diastase, la dextrine et les matières colorantes méritaient un peu plus d'extension.

Nous terminerons en louant l'auteur des généreux efforts qu'il fait pour populariser la science et du soin qu'il apporte à s'exprimer dans un langage simple tout-à-fait à la portée de ses jeunes lecteurs. Nous avons la conviction qu'en étudiant de plus près les besoins de la jeunesse, il pourrait facilement modifier son ouvrage de manière à le rendre très-utile. A.-J. Germain.

ACTES OFFICIELS.

Le sieur *Cocq*, directeur de l'école moyenne de Renaix, est nommé maître de musique à cet établissement, en remplacemt du sieur Winthagen, démissionnaire.

— La partie du cours de dessin devenue vacante à l'école moyenne de Renaix par suite de la démission du sieur Van Blaeren, est attribuée au sieur *Paumen*, déjà chargé de l'autre partie du même cours.

— Le sieur *Vandervelpen*, prêtre catholique romain, nommé par l'évêque de Liége, est admis à donner l'enseignement religieux à l'école moyenne de Spa, en remplacement du sieur Williot, appelé à d'autres fonctions.

— Le sieur *Goewie*, curé-doyen à Dour, a été nommé aux fonctions d'inspecteur ecclésiastique cantonal des écoles primaires pour le canton de Dour, en remplacement du sieur Nachtergael, démissionnaire.

Digitized by Google

— Les sieurs *de Closset* (Léon) et *Leroy* (Alph.), professeurs extraordinaires à la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liége sont promus au grade de professeur ordinaire dans la même faculté.

— Le sieur *Morren* (Édouard), docteur en sciences naturelles, docteur spécial en sciences botaniques, est nommé professeur extraordinaire à la faculté des sciences de l'université de Liége.

— Le sieur *Schaar,* professeur ordinaire à la faculté des sciences de l'université de Liége, est chargé de faire dans cette faculté, outre les cours qui lui sont actuellement confiés, le cours de *calcul différentiel et intégral.*

— Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse de pensions des veuves et orphelins des membres du corps administratif et enseignant des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État, pour le terme de six années, à prendre cours le 1er janvier 1862, les sieurs : *Vanginderachter,* ancien professeur de mathématiques supérieures à l'athénée royal de Bruxelles; *Bastien,* directeur de l'école moyenne de l'État à Anvers; *Blondel,* inspecteur général de l'enseignement moyen.

— Sont nommés membres du jury chargé de décerner le prix des sciences naturelles pour la troisième période quinquennale (1857-1861):

MM. *d'Omalius-d'Halloy,* vice-président du Sénat; *De Sélys-Longchamps,* sénateur; *De Coninck,* professeur à l'université de Liége; *Gluge,* professeur à l'université de Bruxelles; *Kickx,* professeur à l'université de Gand; *Lacordaire,* professeur à l'université de Liége; *Martens,* professeur à l'université de Louvain, tous membres de la classe des sciences de l'Académie royale.

NOUVELLES DIVERSES.

Uue réunion touchante vient d'avoir lieu à l'Athénée royal de Bruxelles, section professionnelle. Il s'agissait de célébrer le 50e anniversaire de l'entrée dans la carrière de l'enseignement de M. Marchand, actuellement professeur d'histoire et de géographie. Une souscription avait été organisée parmi les élèves, pour offrir à ce véteran de l'enseignement son portrait en pied.

Le corps professoral et les élèves se trouvaient réunis dans une salle de l'Athénée. A 2 heures, M. Marchand y fit son entrée au milieu des démonstrations chaleureuses de la plus vive affection.

En attendant l'achèvement du portrait dont l'exécution a été confiée à une de nos célébrités artistiques, un magnifique bouquet fut remis à M. Marchand, et l'élève Peemans prononça une allocution dans laquelle il rappela en peu de mots les titres que ce digne professeur avait à la reconnaissance de la jeunesse studieuse, par une carrière d'un demi-siècle toute d'abnégation et de dévouement.

Le soir, le corps professoral s'est réuni dans un banquet.

Nécrologie. En Belgique : M. *Defacqz,* fils, ancien membre du corps enseignant à Bruxelles; — M. *de Chênedolli,* homme de lettres, ancien professeur à l'athénée de Liége; — M. le docteur baron *Seutin.*

A l'étranger : M. *Baude,* membre de l'académie des sciences morales et politiques, à Paris; — M. *Mottet,* ancien recteur de l'académie d'Aix; — M. *Dinocourt,* le doyen des romanciers français; — M. *Henri de Levitschnigh,* poète et romancier allemand, à Vienne; — M. *Necker,* célèbre naturaliste en Écosse; — M. *Castelli,* un des écrivains les plus connus et les plus distingués de l'Autriche.

Digitized by Google

VIII. — Lorsqu'en suivant le contour d'un losange tracé on prolonge chaque côté c de la longueur égale au produit de ce côté par un facteur n quelconque, les quatre points ainsi obtenus sont les sommets d'un parallélogramme dont le *minimum* est le rectangle *maximum* inscrit dans le losange proposé et concentrique avec lui. (A démontrer.)

Cela posé, soient $2a$ et $2b$ les diagonales du losange, celles du rectangle étant chacune égale au côté c. Soit h la hauteur du losange et p la perpendiculaire à $2a$ menée par l'une de ses extrémités. Le centre commun aux deux figures est aussi le centre commun aux deux cercles dont les rayons sont la moitié de c et la moitié de h, le premier cercle étant circonscrit au rectangle et le second inscrit dans le losange. Or le décimètre étant l'unité linéaire, soit $a=4$ et $b=3$, d'où $c=10$ et $h=2,4$; on démontre que le volume engendré par la révolution de la couronne circulaire autour de la droite p a pour mesure $188,48\,\pi^2$ décimètres cubes.

IX. — Dans tout quadrilatère convexe les centres des quatre cercles intérieurs, chacun tangent à trois côtés successifs, appartiennent à une même circonférence. Il en est de même des centres des quatre cercles extérieurs, chacun tangent à un côté et aux prolongements des deux côtés adjacents. — (Chaque fois cela résulte de ce que tout quadrilatère est inscriptible quand ses angles opposés sont supplémentaires.)

On sait tracer les dix cercles ci-dessus ; mais on ne peut en calculer les rayons, d'après les relations numériques dans la simple géométrie plane, que pour différentes variétés du quadrilatère convexe ; et il en résulte les propriétés indiquées ci-dessous.

X. — Soit ABCD un trapèze quelconque dans lequel on connaît les nombres a et c, mesures des deux bases parallèles AB et CD, ainsi que les mesures b et d des côtés latéraux BC et DA. On démontre que :

1° Les centres m, n, p, q des quatres cercles intérieurs, chacun tangent à trois côtés, appartiennent à la circonférence circonscrite au quadrilatère $mnpq$, dont les sommets m, p sur la médiane EF des deux côtés latéraux et les deux autres sommets p, q sur la médiane GI des deux bases.

Digitized by Google

2° Les centres M, N, P, Q des quatre cercles extérieurs, chacun tangent à un côté et aux prolongements des deux adjacents, appartiennent à la circonférence circonscrite au quadrilatère MNPQ, ayant les sommets M et P, N et Q sur les prolongements des medianes EF, GI.

3° Les cercles dont M, m, P, p sont les centres ont pour rayons égaux la moitié de la hauteur h du trapèze. Donc la somme des quatre circonférences égales est double de la circonférence dont h est le rayon; tandis que l'aire de ce dernier cercle vaut la somme des aires des quatre premiers.

4° Soit k la longueur GI, soient N′, n', Q′, q' les rayons des circonférences dont N, n, Q, q sont les centres; soient R et r les rayons des cercles circonscrits aux quadrilatères MNPQ et $mnpq$. En supposant $a > c$ et $d > b$, différents couples de triangles semblables, choisis convenablement, donnent pour calculer les six rayons ci-dessus, les formules :

$$N' = \frac{ch}{a+b+d-c}, \quad n' = \frac{ah}{a+b+d-c},$$

$$Q' = \frac{ah}{b+d+c-a}, \quad q' = \frac{ch}{b+d+c-a},$$

$$R = \frac{k\,(b+d)\,(a+b+c+d)}{2\,(b+d)^2 - 2\,(a-c)^2},$$

$$r = \frac{k\,(b+d)\,(a+c-b-d)}{2\,(b+d)^2 - 2\,(a-c)^2},$$

5° Pour le trapèze rectangle en B et C, les expressions de R et de r peuvent se simplifier beaucoup.

6° Pour le trapèze isocèle, non-seulement b est moyen proporportionnel entre h et $R-r$; mais la somme des circonférences dont N, n, Q, q sont les centres est double de la circonférence ayant le rayon égal à $R+r$.

7° Quant au parallélogramme ABCD, les rayons N′, n', Q′, q' sont égaux entre eux et à la moitié de la hauteur H, b étant alors la base. Et comme $2R = a + b$, $2r = a - b$, il s'en suit que MNPQ et $mnpq$ sont deux rectangles semblables et concentriques avec le parallélogramme. De plus, la somme et la différence des circonférences de rayons R et r valent respectivement les circonférences dont les rayons a et b sont donnés; tandis que la

Digitized by Google

somme des aires des deux premiers cercles vaut la demi-somme des aires de deux derniers.

8° Enfin, on trouve aisément les propriétés lorsque ABCD est un rectangle, un losange ou un carré.

XI. — Dans le quadrilatère ABCD les angles opposés B et D sont droits; les côtés AB, AD ont la même longueur a donnée et les côtés CB, CD la même longueur donnée b. Il est clair que la diagonale $AC = e$ est bissectrice des deux angles A et C. Or on démontre que :

1° Les centres des quatre cercles intérieurs, tangents chacun à trois côtés, coïncident avec le centre du cercle inscrit, dont le rayon r est donné par

$$(a+b)\,r = ab.$$

2° Les centres des quatre cercles extérieurs tangents sont les sommets du trapèze isocèle MNPQ, ayant e pour hauteur. On trouve alors

$$M' = Q' = \frac{a^2}{a+b} \quad \text{et} \quad N' = P' = \frac{b^2}{a+b}.$$

3° Le rayon R du cercle circonscrit au trapèze isocèle est donné par l'équation

$$(a+b)\,R = e^2 = a^2 + b^2.$$

4° Entre les différents rayons ci-dessus on a les relations :

$$M' + r = a,\quad N' + r = b,\quad R = M' + N',$$
$$R + 2r = a + b \quad \text{et} \quad M' - N' = a - b.$$

On sait d'ailleurs que les relations entre les circonférences sont les mêmes qu'entre leurs rayons.

5° Le trapèze isocèle est équivalent au carré circonscrit au cercle dont la hauteur e est le diamètre.

6° Le rayon du cercle circonscrit au quadrilatère proposé est la moitié de e. De plus, a et b sont alors les cordes communes aux deux côtés de deux *lunules circulaires*. Or les volumes engendrés par les révolutions de ces lunules autour de leurs cordes a et b sont dans le rapport de ces deux cordes.

7° Si le quadrilatère proposé fait une révolution autour de a, puis autour de b, les volumes engendrés sont les moitiés respec-

Digitized by Google

tives des deux sphères dont les rayons x et y sont donnés, après de nombreuses réductions analytiques, par

$$x^3 = \frac{ab^2(2a^2+b^2)}{a^2+b^2}, \quad y^3 = \frac{a^2b(a^2+2b^2)}{a^2+b^2}.$$

Si $a > b$, on démontre que $x < y$. Mais si $a = b$, c'est-à-dire si le quadrilatère proposé est un carré, les deux volumes engendrés sont égaux entre eux et au cylindre circulaire droit dont a est le rayon de la base et égal à la hauteur.

XII. — Dans le rectangle ABCD la base AB est quadruple de la hauteur BC $= a$, M et N étant les milieux respectifs des côtés AB et CD. Des centres C et D, avec le rayon a, on décrit les quadrans BF et AE ; puis du centre N et avec le même rayon a on décrit la circonférence extérieure, rencontrant en I le prolongement de MN. Or si la figure AEIM fait une révolution autour de IM, on démontre que :

$$\textit{surf.}\ \text{AEI} = 2\pi^2 a^2 \quad \text{et} \quad \textit{vol.}\ \text{AEIM} = \frac{1}{3}\pi a^3 (16 - 3\pi).$$

Mais si la figure AEIFB fait une révolution autour de AB, quelles sont les expressions en a de la surface engendrée et du volume décrit?

XIII. — Deux cercles extérieurs dont A et B sont les centres, a et b les rayons donnés, sont touchés en C et D par une tangente extérieure commune. Or, si a est plus grand que b, il existe deux cercles tangents chacun aux deux proposés et à la droite CD indéfinie, dont on sait calculer les rayons et les centres. Mais si $a = b$, les deux cercles se réduisent à un seul touchant CD à son milieu.

Si avec $b = a$, on a CD $= 4a$, il en résulte un trapèze mixte dont $4a$ et $2a$ sont les bases parallèles, les deux côtés latéraux étant des quadrans égaux. On sait calculer la surface et le volume engendrés par la révolution de ce trapèze de CD, ou autour de AC, ou du demi-trapèze autour de son axe de symétrie.

J.-N. Noel.

Liége, décembre 1861.



Digitized by Google

BIBLIOTHECA

SCRIPTORUM GRAECORUM ET ROMANORUM TEUBNERIANA.

6me article (1).

AUTEURS LATINS.

1. ALBII TIBULLI *libri quatuor. Recognovit Aug. Rossbach* 8° 1855.

On n'a pas oublié que de nos jours (1829) Karl Lachmann a donné une recension critique de Tibulle; dont le haut mérite a été universellement reconnu. L. Dissen, philologue aussi judicieux que savant et ingénieux, en publiant quelques années plus tard (1835) son excellent commentaire sur le même poète, s'est borné à reproduire avec quelques changements seulement le texte du professeur de Berlin (*ex recensione Lachmanni passim mutata*). C'est aussi le parti qu'a pris M. Rossbach pour la présente édition. Il a indiqué en tête du volume les variantes de l'édition de Lachmann.

C'est le même savant qui a publié en 1854 le Catulle de la collection Teubner, arrivé déjà à sa seconde édition (1860).

2. PUBLIUS PAPINIUS STATIUS. *Recogn. Gustavus Queck.* T. I *Silvae; Achilleis.* T. II *Thebais.* 2 voll. 1854.

La Thébaïde et l'Achilléïde de Stace ne sont plus guère feuilletées aujourd'hui que par les érudits, tandis qu'on lit encore avec agrément ses Silves La raison en est que ces petits poëmes, étant des improvisations, offrent plus de naturel et de simplicité et qu'on y trouve à un moindre degré le ton déclamatoire et l'exagération d'ornements et de coloris; ces défauts dominants du siècle où ils ont vu le jour.

Les poésies de Stace ne nous ont pas été conservées toutes par les mêmes manuscrits. Ceux qui contiennent les Silves et l'Achilléïde sont en beaucoup plus petit nombre que ceux qui renferment la Thébaïde (la liste des MSS de la Thébaïde dressée par Hand en indique 77). — Ces divers poëmes n'ont pas toujours non plus été édités ensemble. C'est un double motif pour nous en occuper ici séparément. En 1817, un latiniste distingué, Ferd. Hand, commença la publication d'une édition de Stace qui n'alla pas au delà du troisième poème du livre Ier des Silves. Il avait recueilli dans l'intérèt de son œuvre les variantes des principaux manuscrits; elles ont été communiquées à M. Queck, qui en a profité pour son édition.

(1) Voir le 5e article dans les nos d'avril et de mai 1859 de ce recueil.

Digitized by Google

On admet généralement aujourd'hui que tous les MSS des Silves, à l'exception de celui de Vienne, pour lequel il y a doute, dérivent d'une source unique. Le meilleur de tous paraît être celui de Breslau. Dans la première moitié du siècle dernier les Silves ont eu la bonne fortune d'être éditées par le célèbre critique anglais Markland (Lond. 1728. ed. 2ᵉ cur. Sillig. Dresd. 1827). Mais il faut avouer que si ses corrections savantes et ses ingénieuses conjectures ont redressé une foule d'erreurs des copistes, elles n'ont pas toujours respecté l'original. Le texte constitué par lui a été depuis suivi en grande partie pour toutes les éditions et aucune ne s'en écarte autant que celle de la collection Teubner. M. Queck s'est imposé la règle de n'abandonner l'autorité des manuscrits que dans les endroits désespérés ou qui ne donnent pas un sens convenable. La préface fait connaître les variantes et les différences de leçons les plus importantes.

L'édition de Deux-Ponts a servi de base au texte de l'Achilléïde. M. Queck l'a revisée à l'aide des variantes de onze manuscrits qui la plupart contiennent aussi la Thébaïde.

Pour la Thébaïde, il a eu à sa disposition les variantes d'une douzaine de manuscrits, dont quatre de la bibliothèque de Paris. Le meilleur de tous est le *Parisiensis* nᵒ 8051, autrefois *Puteanus*, datant du dixième siècle, mais copié probablement sur un archétype très-ancien. Nous avons à peine besoin d'ajouter qu'il a été tenu compte des corrections proposées par la critique moderne. Contrairement à la règle adoptée pour tous les auteurs de la collection et sans qu'on en donne la raison, aucun des deux volumes n'est pourvu d'un *index*.

3. M. Tullii Ciceronis *scripta quae manserunt omnia. Recogn. R. Klotz. Part. IV, vol. I continens : Academicorum ad M. Varronem librum primum, Academicorum priorum librum secundum qui inscribitur Lucullus, de finibus bonorum et malorum libros quinque, Tusculanarum disputationum libros quinque. — vol. II continens : de natura deorum libros tres, de divinatione libros duos, libri de fato quae manserunt, librorum de re publica sex quae manserunt, de legibus libros tres. — vol. III continens : libros de officiis tres, Catonem Majorem de senectute librum, Laelium de amicitia librum, Paradoxa, orationem de pace a Cassio Dione Graece servatam, Fragmenta scriptorum Ciceronianorum, scripta suppositicia — Pars V continens indices.*

Digitized by Google

Il y aura bientôt sept ans que j'ai annoncé la troisième partie des œuvres de Cicéron (*Moniteur de l'enseignement* 3e série t. II); c'est donc bien tardivement que je viens rendre compte des deux dernières parties qui ont paru peu de temps après.

Pour la quatrième partie, qui comprend les œuvres philosophiques, de même que pour les trois parties précédentes, l'éditeur a suivi autant que possible l'autorité des meilleurs manuscrits, corrigeant par lui-même les passages qui lui ont paru corrompus, ou bien admettant les corrections d'autres critiques. Le soin scrupuleux avec lequel il a utilisé les travaux de ses devanciers et sa parfaite connaissance de la langue et du style de Cicéron lui ont permis de donner à son texte une supériorité incontestable sur celui de toutes les éditions complètes publiées jusqu'à ce jour.

L'édition d'Orelli a servi de base aux *Académiques* et celle de Madvig (Copenhague 1839) aux livres *de Finibus*. Toutefois les observations critiques de C.-F. Hermann (*Philologus* vol. VII) et de Madvig (*Emendatt. in Cic. libb. philos.* 1826) ont fourni un grand nombre de corrections au premier livre des Académiques. Quant aux *Tusculanes,* M. Klotz n'a eu qu'à soumettre à une révision le texte de l'édition qu'il avait donnée précédemment. Il lui a été possible de l'améliorer considérablement, grâce aux éditions de MM. Hagerup Tregder, Moser, Tischer et aux observations critiques publiées par l'éditeur lui-même (*Nachtræge,* etc. Lips. 1843), par MM. Wesenberg, Théod. Keil, Otto Heine et autres.

Les guides de l'éditeur pour le traité *de Natura deorum* ont été Orelli, Moser (dans sa petite édition) et Schoemann. Non-seulement il a rétabli en beaucoup d'endroits la leçon des meilleurs manuscrits, mais il a fait encore d'autres corrections excellentes. Aussi M. Schoemann, dans sa seconde édition, qui a paru depuis, n'a-t-il pas hésité à modifier son texte primitif d'après celui de M. Klotz. Les éditions d'Orelli, de Creuzer-Moser et de Giese ont été suivies pour les livres *de Divinatione* et pour le fragment de celui *de Fato*.

En revoyant le texte des fragments du traité *de Republica,* l'éditeur a prêté une attention plus particulière à la seconde édition d'Angelo Maï et à l'édition critique d'Osann. Les éditions de Bake et de Feldhuegel lui ont été d'un égal secours pour les livres *de Legibus*.

Les manuscrits des livres *de Officiis* découlent tous d'un archétype, qui avait subi déjà des altérations de diverses espèces. Ils forment deux familles bien distinctes. L'une offre seule en beaucoup

Digitized by Google

d'endroits la bonne leçon. Mais, comme le codex *Bernensis* chez Orelli, le meilleur de cette famille qui ait été collationné jusqu'ici, porte des traces des changements les plus arbitraires faits par le copiste, quelques critiques pensent qu'aussi longtemps qu'on ne possède pas les variantes d'autres manuscrits, il vaut mieux se laisser guider par ceux de l'autre famille, représentée par les *codd. Bambergensis, Bernenses b, a* et *Wurceburgensis,* malgré leurs fautes nombreuses dues à la négligence et à l'ignorance des copistes. C'est le parti auquel s'est arrêté M. Otto Heine pour son édition qui a paru à Berlin en 1857. M. Klotz ne semble pas avoir été de cet avis, puisqu'il a pris l'édition d'Orelli de 1828 pour fondement de la sienne. Du reste il a habilement profité des améliorations que lui offraient les éditions de Stüremburg, de Zumpt et de Unger. De sorte que son texte se rapproche beaucoup plus de ceux de ces derniers que du texte d'Orelli.

Les traités *de Senectute* et *de Amicitia* avaient déjà été édités par M. Klotz en 1831 et 1833; il a revu le texte de ces éditions et y a introduit les corrections et les changements rendus indispensables par les progrès de la critique.

Nobbe a été le guide de l'éditeur pour les Fragments; il ne pouvait en choisir de meilleur.

Les *indices* forment la cinquième partie des œuvres de Cicéron et remplissent à eux seuls un volume. L'ouvrage complet se compose donc de onze volumes, se subdivisant en trente-sept parties, qui se vendent séparément.

4. A. Cornelii Celsi *de medicina libri octo ad fidem optimor. librorum denuo recensuit Car. Daremberg.* 1 vol. in-8° 1859.

L'ouvrage de Celse est aujourd'hui encore un manuel de médecine auquel il y a sans doute beaucoup à ajouter, mais assez peu à retrancher. La pureté, la facilité et l'élégance du style ont fait donner à son auteur par les modernes le surnom de Cicéron des médecins. Mais malheureusement son texte est du nombre de ceux qui ont le plus souffert de l'ignorance et de l'impéritie des copistes. Parmi les savants modernes personne n'a plus contribué à le rétablir dans son état primitif que le médecin italien Targa. Ce disciple distingué de l'illustre Morgagni s'en occupa pendant une grande partie de sa longue vie et l'édita deux fois : d'abord à Padoue en 1769, puis à Vérone en 1810. Tous les éditeurs postérieurs se sont bornés à reproduire le texte de la seconde de ces éditions. L'édition de la

Digitized by Google

collection Teubner offre, elle, un texte complétement revu. Il est dû aux soins de M. Daremberg, qui a l'avantage peu commun de réunir aux connaissances du médecin les connaissances littéraires les plus variées, comme le savent les lecteurs du *Journal des Débats*, dont il est un des collaborateurs.

Les deux manuscrits de Celse, à la fois les plus anciens et les meilleurs, sont le *codex Mediceus I* et le *cod. Vaticanus VIII*. Targa en avait déjà reconnu tout le prix, mais on lui reproche, non sans raison, de n'avoir pas toujours eu assez de confiance en eux et d'avoir trop souvent préféré des corrections modernes à leurs leçons. M. Daremberg s'est gardé d'imiter son exemple : il a basé son texte sur ces manuscrits, en s'aidant en outre d'un autre manuscrit de la même famille, qui n'avait pas encore été consulté jusqu'ici. Je veux parler du *cod. Parisiensis* 7028, qui malheureusement ne contient, en assez grand nombre cependant, que des morceaux choisis de Celse. L'éditeur n'a abandonné ces trois guides que dans les passages manifestement corrompus, se laissant aller lui-même le moins possible aux conjectures. Plus d'une correction est proposée dans la préface, sans être admise dans le texte.

Le texte de Celse n'a pas seulement été obscurci par la corruption des mots, il a encore été défiguré par des gloses grecques et latines et par des interpolations de toute espèce. Les éditeurs précédents en avaient déjà fait disparaître un assez bon nombre; M. Daremberg en a retranché d'autres et il exprime même le regret d'avoir sous ce rapport poussé la réserve trop loin. Je m'abstiendrai de me prononcer sur le succès de toutes ces éliminations, car pour les juger comme pour les faire, il faut s'être familiarisé avec le style et la manière de l'écrivain.

Tous les efforts de l'éditeur ne sont pas parvenus encore à restituer au texte de Celse sa pureté première; M. Daremberg l'a senti mieux que personne; aussi émet-il le vœu d'être appelé un jour à en publier une seconde édition. Mais celle qu'il nous offre facilitera toujours considérablement la lecture d'un écrivain trop négligé de nos jours aussi bien par les médecins que par les philologues.

Celse a fait de nombreux emprunts à Hippocrate. Le savant éditeur a indiqué dans le texte même en parenthèse les endroits des traités du père de la médecine auxquels ils se rapportent. Il a renvoyé également de la même manière à Galien et à plusieurs autres auteurs anciens. Six *indices* terminent le volume et en facilitent l'usage.

Digitized by Google

5. Sex. Julii Frontini *Strategematicon libri quatuor. Ejusdem de Aquaeductibus urbis Romae liber. Ad optimor. librorum fidem recensuit Andr. Dederich.* 1855. 8°.

Le premier de ces ouvrages est une compilation historique, un répertoire d'exemples de ruses de guerre tirés d'un grand nombre d'auteurs. Sa médiocrité, accrue encore par les additions qui s'y sont glissées postérieurement, fait douter à M. Bernhardy (*Geschichte der roem. Litteratur* p. 647 éd. 2. Cf. Köchly u. Rüstow *Geschichte des Gr. Kriegswesens. Vorrede* p. XVIII) qu'il soit l'œuvre d'un militaire d'autant d'intelligence que Frontin. Récemment un jeune philologue M. C. Wachsmuth, tout en défendant (*Rhein. Mus. für Philolog.* t. XV p. 575) l'opinion vulgaire et traditionnelle relativement aux trois premiers livres, a attaqué par des arguments fort spécieux l'authenticité du quatrième, qui ne semble pas du moins être entré dans le plan primitif de l'ouvrage.

Quoi qu'il en soit de cette question, qui n'est pas même touchée par M. Dederich, il faut reconnaître que les Stratagèmes de Frontin ne nous sont pas parvenus dans un meilleur état que les ouvrages des autres écrivains militaires anciens. Le nouvel éditeur n'a pas eu d'autres ressources pour revoir le texte que le riche apparat critique de l'édition d'Oudendorp. Le temps et les moyens semblent lui avoir manqué pour rechercher les corrections qui pouvaient avoir été faites ailleurs. C'est ainsi qu'il n'a tenu aucun compte de l'important changement au livre II, ch. 9, proposé par M. Haase (dans le *Rhein. Museum.* vol. III p. 312). Malgré cela son texte présente des avantages sur celui d'Oudendorp. Mais il reste encore beaucoup à faire aux éditeurs futurs.

Pour le traité des Aqueducs de Rome M. Dederich s'est contenté de reproduire le texte de l'édition qu'il avait publiée une quinzaine d'années auparavant; mais il en a fait disparaître les erreurs typographiques dont il fourmillait et en a modifié légèrement l'orthographe. C'est donc cette édition de 1841, plutôt que celle de 1855, qu'il faudrait apprécier ici. Il suffira de rappeler que M. Dederich, grâce à l'obligeance de M. Welcker, eut alors à sa disposition tous les matériaux rassemblés par Chr. L. Fr. Schultz et que les héritiers de celui-ci avaient confiés à l'illustre professeur de Bonn. Parmi ces papiers se trouvaient les variantes de trois manuscrits importants, consultés déjà, il est vrai, par Pollenus, à savoir les deux manuscrits du Vatican et celui du Mont-Cassin, le plus ancien et le meilleur de

Digitized by Google

tous. Il avait pu faire usage également des variantes de passages choisis du manuscrit 6127 de la bibliothèque de Paris, collationnés pour feu le professeur Heinrich, qui s'était proposé de donner une édition critique de cet ouvrage.

La différence des secours littéraires au moyen desquels l'éditeur a constitué les textes des Stratagèmes et du traité des Aqueducs a amené naturellement des résultats inégaux ; le texte du dernier l'emporte sans contredit sur celui du premier.

6. JUSTINUS. TROGI POMPEI *historiarum Philippicarum epitoma. Recensuit Justus Jeep.* 1 vol. 8° 1859.

Neuf manuscrits ont été consultés pour cette nouvelle édition. Tous émanent probablement d'un seul manuscrit plus ancien, mais dont le texte avait déjà été fort maltraité. La communauté d'origine semble résulter de changements de mots, d'additions, d'omissions qui se reproduisent identiquement dans tous.

Cette similitude partielle n'empêche pas que ces manuscrits ne puissent se diviser en deux classes comprenant : l'une ceux qui offrent un assez grand nombre de lacunes; l'autre ceux qui sont plus complets et copiés avec plus de soin. Mais ces derniers ne se rapprochent pas plus pour cela du texte primitif. Ils ont subi en effet des corrections et des interpolations de divers genre, qui ont été épargnées aux premiers. On ne doit pas blâmer M. Jeep d'avoir appelé les uns les bons (*meliores*) et les autres les mauvais (*deteriores*).

Au premier rang des manuscrits à lacunes ou des meilleurs se placent les plus anciens de tous, le *codex Parisiensis* 1744 nommé aussi *Puteanus* et le *codex Gissensis,* l'un et l'autre du IX[e] siècle. Ils ont servi de base au texte de la présente édition ; les autres manuscrits de la même classe n'ont été employés que subsidiairement et ce n'est que pour les passages corrompus, que l'éditeur a eu recours aux manuscrits plus complets, mais interpolés, qui çà et là ont conservé plus fidèlement les leçons de l'archétype. Sa fidélité aux anciens manuscrits a été poussée si loin qu'il a reproduit autant que possible le *codex Puteanus,* avec son orthographe ancienne et ses signes numériques, et qu'il ne s'en est pas écarté une seule fois sans en faire la remarque. Il a aussi indiqué avec un soin scrupuleux les variantes de l'édition de Dübner.

Dans son commentaire critique, qui ne remplit pas moins de quatre-vingts pages, M. Jeep a cherché à établir par des exemples

Digitized by Google

certaines propriétés du style de Justin, à expliquer les passages les plus difficiles, et à justifier les nouvelles leçons. Le savant et modeste éditeur déclare qu'il a suivi la route frayée, à un long intervalle de temps, par deux de ses prédécesseurs, Bongars (Paris 1581) et M. Dübner (Leipsick 1831), dont les éditions de Justin comptent parmi les meilleures de cet écrivain. Nous osons lui prédire que la sienne tiendra une place honorable à côté des leurs ; nous ajouterons même qu'elle leur est supérieure sous plusieurs rapports.

Les prologues ou sommaires des livres, qui ne sortent pas de la plume de Justin, mais sont l'œuvre d'un ancien grammairien, se trouvent placés à la fin de l'ouvrage, avant l'*Index nominum propriorum*.

J. ROULEZ.

Gand, février 1862.

ÉTUDES SUR MOLIÈRE.

LE MISANTHROPE, ACTE I, SCÈNE II.

La scène du sonnet (1).

Alceste vient de rudoyer Philinte, coupable, à son avis, d'une politesse exagérée à l'égard d'un indifférent. Il a trouvé occasion dans cette circonstance, et dans les embarras d'un procès qui le préoccupe, de donner libre cours à ses diatribes favorites contre la perversité des hommes et leur lâche indulgence pour le vice.

Philinte, devenu agresseur à son tour, lui a fait voir le tort qu'il a de compromettre, par une inflexible roideur, le succès d'une cause juste, et l'inconséquence bizarre où il tombe en aimant la coquette Célimène.

Alceste est tout entier à ses sombres pensées, quand la visite d'Oronte, courtisan métromane, vient mettre sa franchise à une rude épreuve.

Oronte fait les petits vers de société; aux travers de l'homme de cour il joint celui de poëte bel esprit. Il appartient à la classe de ces

(1) Extrait d'une étude inédite sur le *Misanthrope*. Notre but, dans ce travail, n'est pas d'analyser la pensée du poëte jusque dans ses moindres détails, ni de faire ressortir toutes les finesses du style : la tâche serait longue et ingrate. Nous nous bornons à épier le travail de la composition, à suivre le développement des caractères, à faire rentrer chaque partie, chaque scène, dans le cadre harmonieux de l'ouvrage. Quant aux remarques sur la langue, nous renvoyons à l'excellent travail de F. Génin, *Lexique comparé de la langue de Molière*, etc.

Digitized by Google

importuns « si plaisants à mettre sur la scène avec leurs grimaces savantes et leurs raffinements ridicules, leur vicieuse coutume d'assassiner les gens de leurs ouvrages, et leur friandise de louanges »,

« De leurs vers fatigants lecteurs infatigables » (1).

Oronte ambitionne les suffrages d'Alceste pour s'en prévaloir. Quelle gloire pour lui, si sa réputation de bel esprit était confirmée par ce rude censeur, à qui le monde reconnaît une inexorable franchise, en même temps qu'un sens droit et juste!

Aussi, rien ne coûte au poëte, ni les protestations d'amitié, ni les offres de service, ni les flatteries outrées : préambules insinuants dont un homme de ce genre est toujours prodigue, pour désarmer d'avance la critique, et qui nous rappellent Trissotin et Vadius se donnant tour à tour « de l'encensoir au travers du visage », avant d'en venir à leur bruyante et grotesque querelle.

Alceste, sourd à la flatterie, repousse ces avances obséquieuses (2):

« Monsieur, c'est trop d'honneur que vous voulez me faire,
Mais l'amitié demande un peu plus de mystère... »

« Il veut se familiariser avec moi, — disait d'Alembert d'un grand seigneur qui l'importunait, — mais je le repousse avec le respect. » Le mot n'est pas sans analogie avec les procédés d'Alceste. Alceste est de glace aux marques d'amitié d'Oronte. Mais un métromane n'est pas homme à se déconcerter pour si peu; et la roideur d'Alceste produit un effet tout contraire à celui que notre misanthrope en espérait :

« Parbleu! C'est là-dessus parler en homme sage,
Et je vous en estime encore davantage.
Souffrons donc que le temps forme des nœuds si doux;
Mais, cependant, je m'offre entièrement à vous.
S'il faut faire à la cour pour vous quelque ouverture,
On sait qu'auprès du roi je fais quelque figure;
Il m'écoute : et dans tout il en use, ma foi,
Le plus honnêtement du monde avecque moi. (3)
Enfin, je suis à vous de toutes les manières... »

(1) *Critique de l'École des Femmes,* scène VII, et *Femmes savantes,* acte III, scène V.

(2) « Le refus des louanges est un désir d'être loué deux fois », dit la Rochefoucauld. La réflexion n'est pas vraie pour Alceste.

(3) Ces airs d'importance sont ordinaires aux importuns. Comparez au langage d'Oronte celui de Lisandre, dans les *Fâcheux,* acte I, scène V :

« J'ai le bien, la naissance et quelque emploi passable,
Et fais figure en France assez considérable. »

Digitized by Google

Plaisantes transactions d'un importun (1). Mais nous l'avons déjà dit, tout cela n'est qu'une adroite insinuation pour assurer à ses vers l'approbation d'Alceste, et, comme dit le satirique :

« ... Tout ce beau discours dont il vient vous flatter
N'est rien qu'un piége adroit pour vous les réciter. » (2)

En effet, le masque tombe :

« Je viens, pour commencer entre nous ce beau nœud,
Vous MONTRER UN SONNET.... » (3)

Alceste comprend qu'il a affaire à un sot ; mais il a beau décliner sa compétence, tous ses efforts ne font qu'exciter de plus belle l'envie qu'a Oronte d'obtenir son approbation.

ALCESTE.

« Monsieur, je suis mal propre à décider la chose ;
Veuillez m'en dispenser.

ORONTE.

Pourquoi ?

ALCESTE.

J'ai le défaut
D'être un peu plus sincère en cela qu'il ne faut.

ORONTE.

C'est ce que je demande ; et j'aurais lieu de plainte,
Si, m'exposant à vous pour me parler sans feinte,
Vous alliez me trahir et me déguiser rien.

ALCESTE.

Puisqu'il vous plaît ainsi, monsieur, je le veux bien. »

Ce traité promet : nous avons déjà eu plus d'un échantillon de la brusque franchise d'Alceste.

Oronte donc déploie gravement, mystérieusement son précieux sonnet.

« Vous, vous faites le poëte, — dit Molière à Du Croisy, lui enseignant son rôle dans l'*Impromptu de Versailles,* — et vous devez vous remplir de ce personnage, marquer cet air pédant qui se conserve parmi le commerce du beau monde, ce ton de voix senten-

(1) Voir Horace, la satire *Ibam forte via Sacra.*

(2) Boileau, *Art poétique,* chant I.

(3) « La démangeaison de dire ses ouvrages est un vice attaché à la qualité de poëte, » (*Comtesse d'Escarbagnas,* scène I). — Voir aussi la *Métromanie,* spécialement la scène III du premier acte.

Digitized by Google

cieux et cette exactitude de prononciation qui appuie sur toutes les syllabes et ne laisse échapper aucune lettre de la plus sévère orthographe. » (1)

Ce sera l'air et le ton d'Oronte. Seulement, il s'y joindra une nuance particulière : devant un juge d'une si redoutable franchise, l'*air pédant* et le *ton sentencieux* seront tempérés par cette feinte modestie qui appelle l'indulgence.

ORONTE *lit.*

Sonnet. C'est un sonnet. *L'espoir*... C'est une dame
Qui de quelque espérance avait flatté ma flamme.
L'espoir... Ce ne sont point de ces grands vers pompeux,
Mais de petits vers doux, tendres et langoureux.

ALCESTE.

Nous verrons bien.

ORONTE.

L'espoir... Je ne sais si le style
Pourra vous en paraître assez net et facile,
Et si du choix des mots vous vous contenterez.

ALCESTE.

Nous allons voir, monsieur.

ORONTE.

Au reste, vous saurez
Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire.

ALCESTE.

Voyons, monsieur ; le temps ne fait rien à l'affaire.

Toutes les précautions, tous les manéges d'Oronte viennent échouer contre l'inflexible rigueur d'Alceste. Il est de l'avis de Boileau :

« Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse. » (2)

Et le vers que Molière a mis dans la bouche du misanthrope est devenu proverbe.

Voici le fameux sonnet, plaisamment interrompu par les éloges de Philinte et par les brusques boutades d'Alceste. (3)

(1) L'*Impromptu de Versailles,* scène I.

(2) Boileau, *Art poétique,* chant IV.

(3) On a attribué ce sonnet à Benserade. Cette opinion anticipe de quelques années la vengeance, bien légitime du reste, que Molière tira de ce rimeur dont il avait à punir les airs de grandeur et de suffisance. Il paraît plus vraisemblable que ce ne fut que quatre ans plus tard, dans les *Amants magnifiques,* que Molière prit à tâche de mystifier l'avantageux poëte de ballets, qui avait poussé l'irrévérence jusqu'à parodier un vers du grand comique.

Digitized by Google

ORONTE *lit.*

L'espoir, il est vrai, nous soulage,
Et nous berce un temps notre ennui;
Mais, Philis, le triste avantage,
Lorsque rien ne marche après lui!

PHILINTE.

Je suis déjà charmé de ce petit morceau.

ALCESTE, *bas, à Philinte.*

Quoi! vous avez le front de trouver cela beau!

ORONTE.

Vous eûtes de la complaisance;
Mais vous en deviez moins avoir,
Et ne vous pas mettre en dépense,
Pour ne me donner que l'espoir.

PHILINTE.

Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont mises!

ALCESTE, *bas, à Philinte.*

Morbleu! vil complaisant, vous louez des sottises!

ORONTE.

S'il faut qu'une attente éternelle
Pousse à bout l'ardeur de mon zèle,
Le trépas sera mon recours.

Vos soins ne m'en peuvent distraire:
Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours.

PHILINTE.

La chûte en est jolie, amoureuse, admirable.

ALCESTE, *bas, à part.*

La peste de ta chûte, empoisonneur au diable!
En eusses-tu fait une à te casser le nez!

PHILINTE.

Je n'ai jamais ouï des vers si bien tournés.

ALCESTE, *bas, à part.*

Morbleu!

ORONTE, *à Philinte.*

Vous me flattez, et vous croyez peut-être...

PHILINTE.

Non, je ne flatte point.

ALCESTE, *bas, à part.*

Hé! que fais-tu donc, traître?

Digitized by Google

Le comique de cette scène résulte des contrastes : admiration de Philinte pour les vers qu'on lui récite; joie du poëte, dont le cœur s'épanouit à l'encens qu'on lui prodigue; colère d'Alceste, excitée à la fois par la lecture de mauvais vers et par les louanges de Philinte.

On a taxé ces louanges d'exagération. Rien de plus vrai au fond. Mais Philinte agit en homme du monde, pour qui la politesse est un culte. Il devine qu'Oronte, comme tout poëte bel esprit, est avide d'éloges, et il lui en donne : Philinte est trop accommodant pour lui refuser une satisfaction d'amour-propre si facile à dispenser. C'est là le train du monde, dirait Pascal : « Nous haïssons la vérité, on nous la cache; nous voulons être flattés, on nous flatte; nous aimons à être trompés, on nous trompe. » (1)

Du reste, il y a loin de l'approbation de Philinte aux exclamations de Cathos et de Madelon en extase devant le *Oh! Oh!* de Mascarille, ou au concert de louanges qui accueille le *Quoi qu'on die* de Trissotin (2). Philinte tient ici le milieu entre les fades adulations des Philaminte, des Armande et des Bélise, et le laconisme dédaigneux de la caustique Henriette (3).

Après tout, Philinte n'est pas plus le représentant du bon goût qu'il n'est le modèle de la vraie et parfaite sagesse; il est tout simplement le type de la sociabilité et de la tolérance. Exiger de lui autre chose, c'est vouloir le faire sortir du rôle que le poëte lui a assigné.

C'est ce que d'Alembert — qui, en vérité, pour certains points de sa réfutation, s'est plus préoccupé de donner tort à Rousseau que raison à Molière — semble avoir perdu de vue quand il affirme que Philinte aurait dû « attendre qu'Oronte lui demandât son avis, et se borner alors à des discours généraux, à une approbation faible. » Il croit que « la colère d'Alceste sur la complaisance de son ami n'en eût été que plus plaisante, parce qu'elle eût été moins fondée. » (4)

(1) Pascal, *Pensées*, Ire partie, art V.

(2) *Les Précieuses ridicules*, scène X. — *Les Femmes savantes*, acte III, scène II.

(3) Interpellée par Trissotin :

« Peut-être que mes vers importunent madame? »

Henriette, aussi peu soucieuse des formes avec ce sot rimeur qu'avec monsieur Vadius qu'elle déteste en dépit du grec, répond avec une froide indifférence : « *Point. Je n'écoute pas.* »

(4) D'Alembert, réponse à la lettre de J. J. Rousseau sur son article *Genève* dans l'Encyclopédie, etc.

Digitized by Google

Malheureusement, une colère si peu fondée cessait d'être vraisemblable, en chargeant outre mesure le caractère du misanthrope, en poussant jusqu'à l'absurde son mépris des formes.

M. d'Alembert ajoute que « la situation des personnages eût produit un jeu de théâtre d'autant plus grand, que Philinte eût été partagé entre l'embarras de contredire Alceste et la crainte de choquer Oronte. »

Oublie-t-il que « le *mieux* est ennemi du *bien?* » Et pourquoi cette éternelle manie de donner des leçons à Molière?

Tout nous prouve, du reste, la sincérité des éloges de Philinte. Philinte partage l'engouement de ses contemporains pour les petits vers de société ; il n'a pas, lui, rompu, comme Alceste, avec le mauvais goût ; et ce mauvais goût, il faut bien le reconnaître, était presque général encore à l'époque du *Misanthrope.*

On rapporte, en effet, qu'à la première représentation de ce chef-d'œuvre, le public, malgré les interruptions furibondes d'Alceste — interruptions qu'après tout il n'était pas tenu de prendre plus au sérieux que ses boutades contre la politesse de Philinte — se méprit sur le sonnet et admira surtout la pointe qui le termine. Et rien de plus naturel. Ne retrouvait-il pas dans le sonnet d'Oronte ce qu'il prisait le plus dans les vers des auteurs à la mode, les antithèses et les traits brillantés? Le dernier distique surtout,

> Belle Philis, on désespère
> Alors qu'on espère toujours,

emprunté au répertoire espagnol, qui jusqu'alors avait fait les délices du public, pouvait-il manquer de plaire, et faut-il s'étonner que tout le monde trouvât, comme Philinte, la chûte « jolie, amoureuse, admirable ? » (1)

Aussi, au dire d'un témoin oculaire, les applaudissements s'élevèrent de toutes les parties de la salle, et le public trouva charmant le sonnet que Molière lui présentait comme un modèle de ridicule (2).

(1) On trouve dans la tragi-comédie espagnole du *Combilado de Piedra* (le Convié de Pierre) ces deux vers :

> « El que un ben gozart espera
> Quanto espera desespera. »

« Celui qui espère jouir d'un bien, désespère tout le temps qu'il espère. » Les deux vers espagnols et ceux de Molière n'ont-ils pas un air de famille? » (*Cailhava,* Études sur Molière, Paris, De Bray, an X (1802) page 138.

(2) Voir Taschereau. *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière.*

Digitized by Google

Si la conduite de Philinte, dans cette scène, a été l'objet de critiques, Alceste, de son côté, n'a pas été épargné pour son jeu de mots :

> « La peste de ta chûte, empoisonneur au diable !
> En eusses-tu fait une à te casser le nez. »

Et J.-J. Rousseau n'est pas le dernier à lui en faire un rude reproche (1). Il trouve cette pointe déplacée, inexcusable dans la bouche du misanthrope qui, un instant auparavant, ne souffrait pas la moindre plaisanterie de la part de Philinte. Mais ce quolibet échappé à la mauvaise humeur, qui se prend au dernier mot qu'elle entend pour le relever avec aigreur, est tout-à-fait conforme à la nature. L'homme de l'esprit le plus sévère manque de goût quand il se fâche. « Cette excuse est si naturelle, dit La Harpe, que Rousseau l'a prévue ; mais il la trouve insuffisante, et revient à son refrain : *Et voilà comme on avilit la vertu !* — En vérité, s'il ne faut qu'un calembour pour la compromettre, elle est aujourd'hui bien exposée. » (2)

Nous avons vu des juges sérieux se demander si Molière n'aurait pas dû charger davantage le sonnet qu'il avait dessein de livrer au ridicule, afin d'ouvrir plus promptement les yeux au public, en lui épargnant une déception. On pourrait, en effet, avec un peu d'indulgence, y trouver çà et là un vers passable, plutôt médiocre que mauvais, et l'on ne peut nier que bien des stances qui faisaient les délices des *ruelles* et des salons, ne valaient pas mieux que le sonnet d'Oronte (3).

Mais c'est précisément en cela que se révèle le tact et l'esprit judicieux de Molière. Pour combattre victorieusement le faux goût de son époque, il ne fallait pas l'attaquer dans ce qu'il avait d'extrême, de plus ridicule, de plus extravagant, mais bien dans son expression ordinaire et consacrée par l'engouement général.

Revenons à nos personnages.

Les brusques interruptions d'Alceste ont échappé à Oronte, tout entier au bonheur que lui causent les éloges de Philinte. Enhardi par des applaudissements si propres à le confirmer dans la bonne opinion qu'il a conçue de son talent, il veut emporter les suffrages d'Alceste :

(1) J.-J. Rousseau. *Lettre à d'Alembert.*
(2) La Harpe. *Cours de littérature.*
(3) Voir Bret. OEuvres de Molière, tome III, page 359. Paris Tardieu, 1821.

Digitized by Google

« Mais pour vous, vous savez quel est notre traité;
Parlez-moi, je vous prie, avec sincérité (2).

L'imprudent ! Il ne sait pas l'humiliation que ses folles instances préparent à sa vanité.

Ecoutons Alceste.

ALCESTE.

Monsieur, cette matière est toujours délicate,
Et sur le bel esprit nous aimons qu'on nous flatte.
Mais un jour, à quelqu'un, dont je tairai le nom,
Je disais, en voyant des vers de sa façon,
Qu'il faut qu'un galant homme ait toujours grand empire
Sur les démangeaisons qui nous prennent d'écrire,
Qu'il doit tenir la bride aux grands empressements
Qu'on a de faire éclat de tels amusements;
Et que, par la chaleur de montrer ses ouvrages,
On s'expose à jouer de mauvais personnages.

ORONTE.

Est-ce que vous voulez me déclarer par là
Que j'ai tort de vouloir....

ALCESTE.

Je ne dis pas cela.
Mais je lui disais, moi, qu'un froid écrit assomme,
Qu'il ne faut que ce faible à décrier un homme;
Et qu'eût-on, d'autre part, cent belles qualités,
On regarde les gens par leurs méchants côtés.

ORONTE.

Est-ce qu'à mon sonnet vous trouvez à redire ?

ALCESTE.

Je ne dis pas cela. Mais pour ne point écrire,
Je lui mettais aux yeux comme, dans notre temps,
Cette soif a gâté de fort honnêtes gens.

ORONTE.

Est-ce que j'écris mal ? Et leur ressemblerais-je ?

(2) Quant à la sincérité qu'il demande, on sait à quoi s'en tenir :

« Un certain sot de qualité
Lisait à Saumaise un ouvrage,
Et répétait à chaque page :
Ami, *dis-moi la vérité.*
Ennuyé de cette fadaise,
Ah ! monsieur, répondit Saumaise,
J'ai de bons auteurs pour garants
Qu'il ne faut jamais dire aux grands
De vérité qui leur déplaise. »

Digitized by Google

ALCESTE.

Je ne dis pas cela. Mais enfin, lui disais-je,
Quel besoin si pressant avez-vous de rimer ?
Et qui, diantre, vous pousse à vous faire imprimer ?
Si l'on peut pardonner l'essor d'un mauvais livre,
Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre.
Croyez-moi, résistez à vos tentations;
Dérobez au public ces occupations;
Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme,
Le nom que dans la cour vous avez d'honnête homme,
Pour prendre, de la main d'un avide imprimeur,
Celui de ridicule et misérable auteur.
C'est ce que je tâchai de lui faire comprendre. »

Quelque excellent que soit le comique de cette situation, — comique qui résulte surtout des efforts du misanthrope sur lui-même pour se contenir et faire violence au désir impérieux qui le pousse à dire sa pensée sans ménagement, — il n'est pas du goût de Rousseau. Dans toutes les autres pièces, les caractères sont chargés pour faire plus d'effet, et il s'étonne que dans celle-ci les traits soient émoussés pour la rendre plus théâtrale. Il souffre de voir Alceste tergiverser et user de détours pour dire son avis à Oronte : « En vérité, s'écrie Jean-Jacques, ce n'est pas la peine de rester misanthrope pour ne l'être qu'à demi; car, si l'on se permet le premier ménagement et la première altération de la vérité, où sera la raison suffisante pour s'arrêter, jusqu'à ce qu'on devienne aussi faux qu'un homme de cour ? » (1)

D'Alembert répond victorieusement à cette sortie, et nous n'avons besoin ici que de transcrire :

« Le misanthrope n'est pas un homme grossier, mais un homme vrai ; ses *je ne dis pas cela,* surtout de l'air dont il les doit prononcer, font suffisamment entendre qu'il trouve le sonnet détestable. Ce n'est que quand Oronte le presse et le pousse à bout, qu'il doit lever le masque et lui rompre en visière. Rien n'est, ce me semble, mieux ménagé et gradué plus adroitement que cette scène ; et je dois rendre cette justice à nos spectateurs modernes qu'il en est peu qu'ils écoutent avec plus de plaisir. » (2)

Ainsi que le remarque l'auteur de l'*Apologie du théâtre,* Molière n'a pas pris son Alceste au fond des forêts, et il ne faut que savoir distinguer la grossièreté de la franchise pour justifier de telles réticences.

(1) J.-J. Rousseau. *Lettre à d'Alembert.*
(2) D'Alembert. Lettre à Rousseau.

Digitized by Google

Qu'aurait donc exigé Rousseau? « La force du caractère d'Alceste voulait qu'il lui dît brusquement : *Votre sonnet ne vaut rien, jetez-le au feu!* » (1)

C'est ainsi, en effet, que Jean-Jacques expédia un jour le pauvre abbé Morellet, qui venait de lire sa tragédie de *Balthazar* dans le salon du baron d'Holbach. « *Votre pièce ne vaut rien,* lui cria-t-il, *votre discours est une extravagance; tous ces messieurs se moquent de vous. Sortez d'ici, et retournez vicarier dans votre village.* » (2)

Avec de tels procédés, la misanthropie change de nom (3).

Résumons. — La conduite d'Alceste dans cette scène est conforme au caractère que le poëte lui a prêté.

Quand Oronte le prie de « parler avec sincérité, » Alceste sait fort bien comment il faut entendre ce mot dans la bouche du métromane. Et voilà pourquoi il use de quelques détours. Est-ce une vile complaisance? Non, sans doute, puisqu'il refuse les éloges qu'Oronte sollicite. Manque-t-il à la vérité? Pas davantage. Rousseau demande *jusqu'où peuvent aller les ménagements d'un homme vrai.* D'Alembert lui répond : « *Exclusivement jusqu'à l'équivoque.* » (4)

Et si ces ménagements sont nécessaires, la faute n'en est-elle pas à Oronte lui-même? Ne faut-il pas en chercher la cause dans son aversion pour la vérité, triste fruit de sa vanité de poëte, « dans cette mauvaise délicatesse qui oblige ceux qui sont dans la nécessité de reprendre les autres, de choisir tant de détours et tant de tempéraments pour éviter de les choquer ? » (5)

En dépit de ces injustes attaques, cette scène n'en restera pas moins aux yeux des hommes de goût l'une des plus intéressantes du chef-d'œuvre qui nous occupe. On applaudira toujours le comique de ces restrictions qui, loin d'infirmer en rien la critique d'Alceste, la rendent au contraire plus piquante. Oronte lui-même, tout infatué qu'il est de son petit mérite, ne s'y méprend point : ses interpella-

(1) J.-J. Rousseau. Lettre à d'Alembert.

(2) Mémoires de l'abbé Morellet.

(3) Grimm, toujours un peu méchant à l'endroit de Rousseau, ne nous donne pas une bien haute opinion de la politesse du citoyen de Genève. Voici, entre autres, un portrait assez curieux : « Ses ajustements, dit-il, sont fort simples; il est habillé en Arménien, excepté un bonnet de drap petit gris avec une bordure de poil de quatre à cinq doigts de hauteur. Je ne sais si le bonnet en est doublé, car il ne l'ôte jamais à personne. » (*Gazette littéraire.* Paris, Didier.)

(4) Rousseau. — D'Alembert; (ouvrages cités).

(5) Pascal. *Pensées.*

Digitized by Google

tions craintives nous le prouvent. Peut-on le nier? les restrictions d'Alceste sont assez transparentes pour laisser entrevoir clairement sa pensée. Que faut-il de plus?

La Harpe, qui n'a pas toujours été également heureux dans ses appréciations de Molière (2), a fait au sujet de cette scène une remarque des plus ingénieuses : « Rousseau, dit-il, reproche au misanthrope de ne pas dire crûment du premier mot à Oronte que son sonnet ne vaut rien, et il ne s'aperçoit pas que le détour que prend Alceste est plus piquant cent fois que la vérité toute nue. Chaque fois qu'il répète *je ne dis pas cela,* il dit en effet tout ce qu'on peut dire de plus dur; en sorte que, malgré ce qu'il croit devoir aux formes, il s'abandonne à son caractère dans le temps même où il croit en faire le sacrifice. Rien n'est plus naturel et plus comique que cette espèce d'illusion qu'il se fait, et Rousseau l'accuse de fausseté dans l'instant où il est le plus vrai; *car qu'y a-t-il de plus vrai que d'être soi-même en s'efforçant de ne pas l'être?* » (3)

B. Van Hollebeke.

Bouillon, mars 1862. *(La suite prochainement.)*

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

Édouard Wannez.

Depuis tantôt deux ans que nous avons l'honneur de collaborer à cette Revue, voici la troisième fois que l'amitié nous impose la douloureuse mission de consacrer quelques pieuses lignes de regret à la mémoire d'un membre du corps enseignant. Cette fois encore c'est une jeune et belle intelligence que la mort est venue subitement arrêter dans son essor : Wannez est mort à 28 ans. Comme Merten, comme son ami et compatriote Limbourg, comme les autres infortunés jeunes gens dont nous rappelions la perte il y a quelques mois (1), il est mort plein de vie et d'avenir. L'esprit se révolte, le cœur se soulève de douleur en face de ces trépas prématurés; un blasphème aussi impuissant que coupable erre sur nos lèvres quand nous

(2) Voir Sainte-Beuve. *Causeries du lundi,* tome V, page 94.

(3) La Harpe. *Cours de littérature.*

N. B. Nous continuerons, dans la prochaine livraison, l'appréciation de la scène du sonnet, et nous la ferons suivre de quelques réflexions générales, propres à rattacher cette scène à l'ensemble de la pièce.

(1) Notice sur Alphonse Merten, année 1861.

Digitized by Google

assistons à ce fatal renversement des lois de la nature qui force de vieux parents à mener le deuil de leurs fils frappés avant le temps. Mais le désespoir est interdit aux intelligences nourries par de sublimes enseignements; la sainte croyance à l'immortalité de l'âme réconforte heureusement notre faiblesse. Avec nos blasphèmes ébauchés refoulons au fond du cœur de légitimes larmes et soyons tout entier à la tâche pénible qui nous incombe aujourd'hui encore.

Né à Tournai le 19 octobre 1833, Édouard Wannez obtint des succès nombreux à l'athénée royal de cette ville. De même que son ami Limbourg dont la vie, hélas ! aussi courte, offre plus d'un trait de ressemblance avec la sienne, il s'appliqua avec une égale ardeur aux travaux littéraires et aux travaux scientifiques. Il se distingua d'une façon exceptionnelle dans les concours généraux de 1850 (3e accessit en 3e latine), 1851 (2e mention honorable en poésie) et 1852 (2e mention honorable en rhétorique latine et 3e accessit en 1re scientifique). C'est à cette alliance féconde des études littéraires et des études scientifiques que Wannez dut le développement rapide des heureuses facultés de son esprit. Au sortir de l'athénée de Tournai, il suivit les cours de l'université de Gand.

La carrière du professorat tentait depuis longtemps déjà ses efforts et son orgueil. Il ne s'en dissimulait ni les soucis, ni les fatigues; il ne se faisait pas la moindre illusion sur les traverses et les aspérités de la route où il voulait s'engager; mais au milieu des ronces il entrevoyait les fleurs. L'épanouissement intellectuel et moral des jeunes gens qu'il aurait la douce jouissance de faire naître à la vie de l'esprit, la tendresse respectueuse de ses élèves dont l'affection le récompenserait de ses peines, et, au bout de la carrière, cette ineffable satisfaction du devoir accompli qui fait la joie des âmes vraiment fortes et leur permet d'envisager sans effroi une mort prochaine, voilà les charmes que son cœur avait devinés dans le professorat et qui dictèrent ses préférences. C'est en 1852 qu'il fut admis, à la suite d'un concours, à l'École Normale des sciences annexée à l'université de Gand; après trois ans d'études sérieuses, il subit avec *distinction* l'examen de professeur-agrégé.

Il débuta dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1856-1857. M. Gillion, professeur de physique et de sciences naturelles à l'athénée de Tournai, venait d'être éloigné de sa chaire par un malheur qui l'avait atteint dans ses affections les plus chères. Le gouvernement, plein de confiance dans le zèle et le talent de Wannez, le

Digitized by Google

chargea de l'*interim* de ces importantes fonctions. C'était une mission périlleuse pour un débutant. Wannez s'en acquitta cependant avec tant de bonheur qu'à l'expiration de son court interim il fut immédiatement (septembre 1857) nommé professeur de physique et de sciences naturelles à l'athénée d'Arlon. C'est à Arlon que la mort l'a frappé. Atteint au commencement de février d'une fièvre typhoïde, il lutta plusieurs jours avec courage contre le mal. Craignant d'alarmer sa famille qui habite Tournai, il tarda à lui faire connaître son état de souffrance. Cependant le mal empirait : Wannez, averti par un de ces secrets pressentiments qui ne trompent pas, comprit que sa fin approchait. Il voulait mourir à Tournai : il est si dur d'expirer loin du sol natal sans avoir pu embrasser une dernière fois les parents et les amis qu'on laisse éplorés derrière soi ! Hélas ! la fièvre avait déjà fait de trop grands ravages pour permettre le transport du malade. Le Ciel au moins n'a pas refusé à Wannez la suprême satisfaction des étreintes maternelles ; le dévouement affectueux et les ardentes caresses de sa vieille mère accourue à Arlon à la première nouvelle du danger ont heureusement adouci la cruelle amertume de ses derniers moments (1).

Les parents, les compatriotes et les amis d'enfance de Wannez ne seront pas les seuls à le pleurer. Les habitants d'Arlon éprouvaient pour lui une grande sympathie dont les témoignages s'adressaient autant à son caractère qu'à son talent. Ses collègues surtout le pleureront, parce que, vivant dans son intimité, ils ont pu découvrir tout ce qu'il y avait de bonté dans sa cordiale franchise et la chaude expansion de son âme sincère, tout ce qu'il y avait de profond dans cette science qu'une modestie de bon goût lui faisait soigneusement cacher. Laissons ici parler l'un d'eux, M. Docquier, qui, au nom de tous, a prononcé au cimetière les tristes paroles des funèbres adieux. « Tous ceux qui ont approché Wannez ont pu apprécier les nombreux côtés charmants de ce caractère d'élite, sa sociabilité, son bon cœur, sa franchise et ce fin esprit gaulois qui émanait de ses discours comme un parfum de l'antique cité, sa patrie. Nous l'aimions pour toutes ces belles et bonnes choses là, dont il n'était pas avare ; mais il avait droit d'être aimé aussi par les côtés plus graves de son intelligence. Si l'on veut se faire une idée des belles et nobles qualités

(1) Il est des familles qui semblent poursuivies par je ne sais quelle misérable fatalité..... Au moment où s'imprimaient ces lignes, l'un des frères de Wannez mourait d'un *anthrax*, à 21 ans, après 36 heures de maladie !

Digitized by Google

qu'une grande modestie naturelle l'empêchait de mettre en relief, si l'on veut apprécier ses connaissances étendues, ses efforts persévérants pour les accroître, son zèle ardent pour l'enseignement, la conscience scrupuleuse qu'il mettait à l'accomplissement de ses devoirs, il faut interroger les élèves qu'il aimait et dont il était aimé..... »

Oui, Wannez était aimé de ses élèves — et c'est à nos yeux son plus bel éloge —; cette affection de la jeunesse, dont l'espoir avait, comme nous l'avons dit, guidé ses premiers pas dans la carrière, ne lui a jamais fait défaut : nous n'en voulons pour preuve que les phrases touchantes qui ont été dites sur sa tombe par l'un de ses élèves. Nous ne croyons pouvoir mieux terminer notre article que par la reproduction de quelques unes de ces phrases : « ..... Il savait donner de l'attrait aux matières les plus arides et il avait surtout le don de mettre son enseignement en rapport avec le degré d'intelligence de ceux auxquels il s'adressait. Aussi était-il parvenu à nous inspirer un tel amour de l'étude qu'il nous eût été impossible de ne point recueillir avec avidité les moindres des notions qu'il nous présentait sous des formes si séduisantes..... Sa douceur, sa patience, sa bienveillance infinie nous le faisaient aimer comme un père ou plutôt comme un frère aîné, car (et c'est ce qui ajoute encore à notre douleur) quelques années seulement le séparaient de nous. »

ERNEST DISCAILLES.

Bruges.

REVUE ACADÉMIQUE.

(Suite : voir le nº de février).

Discours de M. Liagre SUR LA STRUCTURE DE L'UNIVERS. — La seule vérité cosmogonique que nous ait léguée l'antiquité, c'est que la terre est un globe isolé dans l'espace, et autour duquel un autre globe, la lune, effectue sa révolution. Quelques philosophes de l'école pythagoricienne avaient entrevu, toutefois, le mouvement de la terre, cette vérité dont l'honneur revient à Copernic qui l'a appuyée, le premier, sur de solides preuves. Kepler, complétant l'œuvre de Copernic, a indiqué la véritable constitution du système planétaire ; il a montré une famille de mondes circulant autour du soleil. — Les expériences photométriques de Wollaston et de Steinheil ont prouvé que le soleil, transporté à la distance des étoiles les plus voisines, ne nous paraîtrait qu'une étoile médiocre. Or c'est cette question de la distance des étoiles qui a vivement préoccupé tous les astronomes depuis Copernic. Bailly désespérait de voir jamais la science résoudre ce problème à la recherche duquel échouèrent successivement Tycho, Galilée, Wallis, Riccioli, Hook, Picard, Flamsteed, Roemer, Cassini,

Digitized by Google

Bradley. Galilée avait indiqué pour résoudre la question une excellente méthode : il s'agissait de rechercher la position d'une étoile *relativement* à une autre, au lieu de s'attacher à sa position *absolue*. L'idée de Galilée, reproduite par Huygens et par Gregory, fut appliquée, mais sans succès, par Long et W. Herschel, qui durent leur échec à de légères inadvertances. Struve et Bessel réussirent enfin dans « la méthode des parallaxes relatives » ou « méthode micrométrique »; Bessel est regardé comme le premier qui ait prouvé à l'évidence la variation périodique que la translation de la terre apporte dans la position des étoiles. — Les étoiles sont-elles absolument indépendantes et quelques-unes ne servent-elles pas à leur tour de satellites aux autres? C'est dans la solution de cette nouvelle question que s'est déployé tout le génie de Herschel : c'est à lui que revient en réalité l'honneur de la découverte des *étoiles doubles;* son fils John Herschel, W. et O. Struve ont fait faire d'immenses progrès à cette partie si intéressante de l'astronomie stellaire. — Outre les groupes binaires, le ciel offre de fréquents exemples de combinaisons plus compliquées : trois, quatre ou un plus grand nombre d'étoiles, concentrées dans la sphère d'une attraction mutuelle, donnent naissance aux systèmes des *étoiles multiples*. Les étoiles doubles et multiples offrent des jeux de coloration très-variés. Dans cette première partie de son discours, M. Liagre a montré : 1° des satellites tournant autour de leurs planètes; 2° des planètes circulant autour de leurs soleils; 3° un grand nombre de soleils tournant eux-mêmes autour d'autres soleils. Il examine alors la question du mouvement des étoiles. A la suite de Halley, un grand nombre d'astronomes prouvèrent le mouvement propre incontestable des étoiles. Or ces mouvements des étoiles ne sont-ils pas dus à la combinaison de leur déplacement propre et de celui du soleil?

Les conjectures de Mayer et Bradley, les aperçus ingénieux de Fontenelle, de Prevost et de Wilson, les assertions de Lambert et de Lalande furent confirmés et appuyés sur des déductions mathématiques par Herschel qui, s'aidant des observations de Maskelyne, parvint non-seulement à démontrer le *mouvement propre du soleil,* mais encore à en assigner la direction. La conclusion de ses recherches fut « que le mouvement d'ensemble des étoiles tend à converger vers un point de la sphère céleste diamétralement opposé à l'étoile λ de la constellation d'Hercule, et que par suite notre soleil marche directement vers cette étoile. » Devant la théorie de Herschel aujourd'hui pleinement confirmée par les travaux de Gauss, d'Argelander, de Lundalh, d'Otto Struve et de Galloway, doivent disparaître les deux théories anciennes des étoiles *fixes* et de l'incorruptibilité des cieux. — Le système d'étoiles dont notre soleil fait partie, M. Liagre l'appelle *notre* univers, pour le distinguer des systèmes extérieurs dont il est question plus loin; il entre alors dans le détail des recherches faites pour connaître sa forme et sa composition. C'est dans la forme et dans la position de la voie lactée que quelques grands penseurs, au nombre desquels il faut ranger Kepler, Kant et Herschel, ont cherché le secret de la construction de notre univers matériel. La description des travaux par lesquels Herschel est arrivé à formuler son système sur cette question primordiale est tracée de main de maître. — La dernière partie du discours que nous analysons est consacrée à « ces univers lointains qui, sous le nom de *nébuleuses,* ne sont pour la plupart que des voies lactées extérieures; » elle n'est pas la moins curieuse du travail de M. Liagre;

Digitized by Google

elle nous donne encore l'historique des études faites sur l'existence de la matière nébuleuse et sur le rôle que Herschel lui fait jouer dans la construction des cieux. Les derniers mots de l'honorable académicien respirent la charmante modestie du vrai talent et la franchise de la science sûre d'elle-même : « .... J'ai cherché, dit-il, à exposer, aussi simplement que possible, ce que la nature de mon intelligence me dispose à accepter comme vrai. D'autres intelligences sont peut-être organisées de manière à voir les choses à un point de vue tout différent : mes paroles n'ont point la prétention de leur imposer ma manière de voir. Dans un sujet si vaste, si lointain, la tolérance scientifique doit largement s'exercer.... »

Sur les animaux vertébrés de la Belgique utiles ou nuisibles a l'agriculture, *par M. de Selys-Longchamps*. — La conclusion de M. de Selys donnera de suite au lecteur une idée de l'intéressante thèse qu'il a développée avec autant de charme que de science. Tout ce que nous demandons, dit-il, c'est que notre attitude, hostile ou protectrice envers les animaux, soit conforme à nos intérêts bien entendus.... Ne tuons pas les animaux par plaisir et sans nécessité ou utilité.... Si M. De Selys réhabilite de pauvres innocents, ce n'est point pour le facile plaisir de faire du paradoxe ; s'il veut étendre le principe de l'abolition de la peine de mort à une notable quantité d'animaux aujourd'hui impitoyablement traqués et massacrés, ce n'est point pour se mettre à la remorque des végétalistes européens, successeurs de certaines sectes indiennes ; en combattant avec franchise des préjugés depuis longtemps enracinés à l'endroit des animaux vertébrés, il n'a voulu que l'utilité du cultivateur. On se tromperait pourtant en pensant qu'un semblable travail ne peut intéresser que la classe agricole ou les savants naturalistes. Nous n'avons ni le bonheur d'appartenir à la famille fortunée de ces agriculteurs dont parle Virgile, ni l'honneur de compter parmi les initiés des sciences naturelles; nous avouons en toute humilité notre incompétence radicale et notre ignorance grande en ce qui concerne les matières ardues éclairées par le génie des Linnée et des Buffon ; et cependant nous avons trouvé un véritable plaisir dans la lecture de cette étude de M. de Selys où la science d'ailleurs parle un langage accessible aux intelligences les plus rebelles. Nous désirerions faire partager ce plaisir aux lecteurs de la *Revue;* ils voudront bien en faveur de l'intention, nous pardonner l'insuffisance d'un résumé qui ne peut donner qu'un reflet pâle et décoloré d'un travail où l'*humour* de l'écrivain le dispute à l'érudition du savant.

§ I. *Mammifères* (quadrupèdes). Les chauves souris et les musaraignes, universellement proscrites, nous rendent des services signalés qui leur méritent notre protection; elles vivent presque uniquement d'insectes nuisibles. Le hérisson est encore un animal insectivore fort utile. Les taupes sont utiles en ce sens qu'elles sont insectivores et vermivores; elles sont nuisibles par les garennes qu'elles se creusent à travers les racines des plantes; il faut les détruire complétement dans les terres labourables et les potagers, les ménager dans les prés et les pelouses. Les quadrupèdes carnassiers doivent être proscrits par les éleveurs de bestiaux et de volaille. Dans la famille des mustélidées fort à redouter pour les poulaillers et les pigeonniers, l'hermine et la petite belette se nourissant de rongeurs destructeurs ont droit à quelque indulgence. Les rongeurs ne rachètent sous aucun rapport le mal qu'ils nous font : tels sont dans le genre des rats, le robuste surmulot, qui est chaque année, dans les égouts de Paris, l'objet d'une traque spéciale, le rat noir, la souris, le mulot, le rat nain, le hamster,

Digitized by Google

les campagnols; dans le genre loir, le lévot, le muscardin; et enfin le sanglier, le lapin, le lièvre moins nuisible que le lapin, parcequ'il est moins prolifique, le cerf et le chevreuil qui deviennent de plus en plus rares dans nos bois.

§ II. *Oiseaux*. A. Dans la catégorie des oiseaux utiles rentrent surtout les insectivores et les vermivores : les engoulevents, les martinets, les hirondelles, les gobe-mouches; tous ceux, appelés en général becs-fins ou subulirostres, qui tout en faisant une chasse efficace aux ennemis de nos cultures, égayent en même temps les jardins de leur chant gracieux et varié. — B. Les espèces pour lesquelles il y a une balance à établir, à cause de leur régime varié, sont plusieurs carnivores, omnivores et granivores : ainsi les petits oiseaux à gros bec granivores et insectivores et parmi les oiseaux de proie, la buse, la bondrée et la famille nombreuse des oiseaux de nuit, se nourrissant presque exclusivement de rongeurs, ne doivent pas être condamnés absolument. A cette même catégorie appartiennent encore : 1° les moineaux, trop souvent incommodes sans doute dans nos jardins et nos potagers mais contribuant d'une façon prodigieuse (1) à la disparition des chenilles et autres larves et insectes nuisibles; 2° les corbeaux (plus ou moins omnivores) nuisibles ou utiles selon les espèces, les saisons et les localités. — C. Les oiseaux exclusivement nuisibles sont quelques carnivores, frugivores et omnivores (l'aigle, le faucon, l'autour, l'épervier, etc.), ceux surtout, qui, étant ovivores, détruisent les nids des petits oiseaux utiles.

§ III. *Reptiles et Amphibies*. En dépit des préjugés des jardiniers et des gens du monde, M. de Selys réhabilite nos reptiles qui se rendent fort utiles en détruisant un nombre étonnant d'insectes malfaisants; il n'excepte de la tolérance que la vipère assez rare d'ailleurs en Belgique.

§ IV. *Poissons*. Il ne mentionne les poissons que pour mémoire : « ils ne font d'ailleurs que du bien, dit-il, en mangeant beaucoup d'insectes à l'état de larves aquatiques. » Il indique en passant le moyen de rendre plus salubres les abreuvoirs d'eau pluviale destinés aux animaux domestiques; il suffirait d'y placer des poissons comme les carpes et la loche des fossés.

La côte d'Ostende et les fouilles d'Anvers, *par M. Van Beneden*. — Nous ne dirons que quelques mots de ces pages dont l'analyse n'est point de notre compétence. M. Van Beneden a entretenu la classe des sciences des ossements fossiles recueillis dans le sable (crag) des environs d'Anvers, après avoir signalé les différences que révèle la comparaison entre la mer du Nord actuelle et la mer de crag des époques géologiques antérieures. Il a fait en passant l'historique de cette exhibition d'ossements fossiles provenant d'animaux bizarres qui fut faite en Allemagne en 1844 par le docteur Alb. Koch et qui dérouta d'une façon fort compromettante pour leur réputation certains savants de haut renom, victimes de leur crédulité. M. Van Beneden a été chargé par le gouvernement de visiter

(1) M. de Tchudi, président de la société d'agriculture du canton de Saint-Gall, affirme qu'un couple de moineaux emploie chaque semaine environ trois mille insectes, larves, sauterelles, chenilles, vers, fourmis, pour la nourriture de sa couvée... — Nous conseillons aux amateurs, sur cet intéressant sujet, la lecture d'un mémoire de M. Turrel intitulé *Protection aux oiseaux* (Bulletin de la société impériale zoologique d'acclimatation, mai 1861, p. 197), et d'un article de M. V. Chatel : *Utilité et Réhabilitation du moineau* (mars 1858).

Digitized by Google

les principaux musées d'Allemagne et d'Autriche afin de tirer, par un examen comparatif raisonné, tout le parti possible des précieux ossements fossiles d'Anvers. Les résultats de ses recherches feront l'objet d'un travail spécial qu'il espère soumettre sous peu à l'académie. Fondons, a-t-il dit en terminant, fondons dans la capitale un Musée belge et unissons nos efforts à ceux du Gouvernement pour réunir, dans un seul et même local, toutes les richesses de notre sol! Que les galeries du *Belgisch Museum* étalent à côté des terrains, c'est-à-dire, ces feuillets du grand livre de la patrie, les collections minéralogiques et paléontologiques, avec la faune et la flore actuelles, et que ces produits du sol montrent à côté d'eux les chefs-d'œuvre de l'art et les merveilles de l'industrie! » Nous souhaitons ardemment de voir se réaliser le vœu de M. Van Beneden.

ERNEST DISCAILLES.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LES MILLE ET UNE LEÇONS DE LITTÉRATURE ET DE MORALE, *par* CHARLES ANDRÉ. Bruxelles, Bruyland-Christophe, 1861.

Ce ne sont pas les *Mille et une nuits,* bien qu'elles soient fécondes aussi en enchantements de toute sorte. C'est une très-riche mosaïque parée de petits chefs-d'œuvre; c'est un brillant écrin où l'on a réuni toutes les perles de la littérature française. Il en est même qui sont extraites de plus d'un fumier. Le système a ses dangers. On jugerait très-mal les poètes, par exemple, en les jugeant sur de petits fragments de leurs œuvres. Je lis dans l'édition du cours de littérature de Noël adoptée pour les établissements de l'État: « Il est difficile de faire sentir tout le mérite de Démosthène, parce qu'il est presque impossible de détacher de ses discours *quelqu'un de ces morceaux saillants qui suffisent pour apprécier un homme.* » Ce dernier membre de phrase contient une grosse erreur. Il n'y a pas un écrivain, si médiocre soit-il, qui n'ait eu dans sa vie au moins une heure d'inspiration. Est-ce assez pour le juger? Il faudrait au moins avertir le lecteur qu'il s'agit d'une hirondelle accoutumée à raser la terre et qui fouettée par un souffle puissant a pris pour un jour le vol de l'aigle. Les morceaux saillants qui sortent de la trame du discours, *late qui splendeant,* sont de brillants défauts plutôt que des qualités, car le style est dans l'ensemble beaucoup plus que dans les détails. « Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants, etc. » Relisez Buffon, c'est un grand maître. Mais les recueils de littérature sont moins faits pour l'enseignement que pour la lecture. Boniface l'a senti quand il a publié ses *Lectures par jour.* Il est très-utile aux élèves des classes supérieures des athénées et des colléges de lire de petits morceaux détachés aussi variés de forme que d'idée, appropriés à leur imagination mobile et présentant, comme les *anthologies* grecques, un joli bouquet de fleurs choisies où sont rassemblés tous les ornements du langage. Le talent pour cela sert mieux que le génie lui-même, car il offre plus de prise à l'imitation. J'approuve donc l'auteur des *Mille et une leçons* de ne pas s'être borné aux écrivains de premier ordre, mais d'avoir réuni dans son recueil une grande variété de sujets extraits d'ouvrages de toute valeur. Je l'approuve de ne pas s'être

Digitized by Google

borné aux écrivains du grand siècle, mais d'avoir parcouru tous les siècles. J'approuve tous ses choix au point de vue littéraire comme au point de vue moral. J'approuve enfin et surtout ses excellentes notes explicatives où les défauts comme les beautés sont signalés à l'attention du lecteur. Ces notes de toute nature : grammaticales, philologiques, prosodiques, historiques et littéraires, sont absolument indispensables à un recueil destiné à compléter l'enseignement par la lecture. La lecture! combien elle est nécessaire à la culture d'esprit de nos élèves! Nos classes sont absorbées par la récitation des leçons, la correction des devoirs et les explications d'auteurs. Et nous n'avons par semaine que *trois heures* de français dans la section des humanités et cinq ou six heures dans la section professionnelle. Que peut-on faire en si peu de temps, quand l'esprit n'est pas alimenté par une lecture incessante? Comment surtout apprendre les procédés et les secrets du langage; comment apprendre à se servir des figures de pensée et de style, quand on se borne à l'analyse de quelques œuvres classiques pendant l'année?

Encourageons donc de tous nos efforts la lecture des chefs-d'œuvre de la littérature française qui contiennent tous les principes de la civilisation moderne et qui doivent, avec le secours des langues anciennes, perfectionner l'instrument de nos idées. Pour apprendre à écrire, il faut écrire; mais pour écrire il faut se meubler la tête de mots et d'idées. En d'autres termes il faut lire. C'est là tout le secret. A ce point de vue les notes explicatives sont, je le répète, indispensables, pourvu qu'elles ne soient pas trop nombreuses, car alors elles dispensent le lecteur de tout travail d'esprit, et le but de l'enseignement n'est pas atteint. Les notes des *Mille et une leçons* sont bien choisies. On s'aperçoit que l'auteur connaît sa langue pour l'avoir longtemps et habilement pratiquée. Je ne crains qu'une chose : c'est que l'abréviation des signes indiquant les renvois et les rapprochements entre les différents passages où les mêmes termes sont employés, n'apporte quelque confusion dans l'intelligence des élèves, trop peu habitués à l'esprit de recherche que suppose l'emploi de ces signes abréviatifs. L'auteur aurait pu mettre plus de clarté dans ces indications d'étude comparative dont l'utilité est d'ailleurs incontestable. L'inconvénient disparaît dans l'explication du maître. Mais il ne faut pas oublier que la plupart de ces morceaux seront lus en dehors des classes. On ne pourra en expliquer qu'un fort petit nombre.

J'ai une autre objection à faire, toujours en me plaçant à ce point de vue de la lecture de l'élève à domicile. Il y a trop de vers et pas assez de prose dans ce recueil aussi bien que dans celui de Noël et de la Place. Je suis grand partisan des vers, et je suis convaincu qu'il faut non-seulement les comprendre et les sentir, mais les pratiquer, pour écrire élégamment en prose. Mais enfin, puisqu'il faut avant tout apprendre à parler et à écrire en prose, c'est de la prose, de la belle prose, de la prose poétique, de la prose éloquente et sensée qu'il faut lire et méditer tous les jours. On explique déjà trop de vers dans les classes supérieures de nos établissements, et on en fait si peu, je me trompe on n'en fait pas du tout. Et c'est une lacune.

Somme toute, les *Mille et une leçons* valent infiniment mieux que les *lectures* de Boniface et les *Leçons de littérature et de morale* de Noël et de la Place. Le premier a de bonnes notes, mais il a eu tort de bannir entièrement la poésie, en vers, et chose inconcevable la prose des maîtres du XVIIe siècle (Bossuet et

Digitized by Google

Fénelon n'y sont cités qu'une fois). Le second est un recueil sans critique. L'édition adoptée par le gouvernement contient, il est vrai, quelques notes très-insuffisantes et quelques morceaux d'écrivains belges. Charles André aurait pu faire une plus large part aux écrivains nationaux qui ont aussi plus d'une perle dans leur écrin. J'aurais voulu également un abrégé de l'histoire de la littérature française, plus étendu même que celui de M. Baron. Mais l'auteur y supplée plus ou moins par ses notices sur les auteurs cités dans son recueil. Cela vaut infiniment mieux que les notices bibliographiques de l'édition belge de Noël et de la Place. Les jugements extraits des meilleurs critiques, sont très-heureusement choisis, quoique très-incomplets. On ne peut pas toujours apprécier en deux mots des écrivains d'un mérite souvent très-inégal. Mais c'est assez pour en donner *une idée*. — Je ne m'arrête pas à quelques erreurs de date sans importance.

Les *Mille et une leçons* pèchent par excès d'abondance didactique. L'auteur veut trop dire en peu de mots, et si parfois le livre est un peu malade, c'est de pléthore. Il faudrait le saigner par endroits. Viser dans un semblable recueil à embrasser toute la théorie de l'art, de la composition et du style, c'est dépasser le but. Et à force d'être bref on s'expose à être inexact. Enfin tout ce luxe de tables chronologique. alphabétique, didactique me paraît excessif. Dans une prochaine édition l'auteur fera bien d'élaguer quelques-unes de ces plantes parasites.

Tel qu'il est, ce recueil est incontestablement le meilleur qu'on ait publié jusqu'à ce jour. M. Charles André, en le composant, a rendu un véritable service aux études. F. L.

ACTES OFFICIELS.

Sont nommés :

A l'athénée royal de Liége : second professeur dédoublant de mathématiques à la section professionnelle, en remplacement du sieur Van Aubel, qui a reçu une autre destination, le sieur *J. Servais,* professeur au collége communal de Huy et régent à l'école moyenne de l'État dans la même ville;

A l'athénée royal de Mons : professeur d'anglais, en remplacement du sieur Mawhood, démissionnaire, le sieur *F. Nett.*

A l'école moyenne de Virton : professeurs spéciaux à la section normale primaire, le sieur *Jamar,* premier régent à l'école moyenne de Virton, et le sieur *Colmonts,* professeur à l'école moyenne de Bruxelles.

— La démission du sieur *Pirlot*, surveillant à l'école moyenne de Thuin, et celle du sieur *Colard,* inspecteur cantonal de l'enseignement primaire pour le ressort de Huy sont acceptées.

— Il est accordé au sieur *Ferier*. ancien professeur à l'athénée d'Anvers, une pension annuelle et viagère de 1,111 francs.

— Par arrêté royal du 18 février, la pension normale de la veuve des membres du corps administratif et enseignant des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État, est portée à 19 p. c. du traitement moyen soumis aux retenues, lorsque celui-ci dépasse le chiffre de 6000 francs, et à 20 p. c. de ce même traitement, lorsqu'il est de 6000 francs et au-dessous.

— Un arrêté royal du 7 mars porte les dispositions suivantes :

Art. 1er. Par dérogation aux dispositions de Notre arrêté du 25 juin 1861, portant règlement organique pour les examens et les jurys de gradué en lettres,

Digitized by Google

il y aura, en 1862, une session extraordinaire exclusivement réservée aux récipiendaires qui n'ont pas obtenu, en 1861, soit le diplôme de gradué en lettres, soit le certificat préalable à l'étude de la pharmacie ou du notariat, soit le certificat de l'examen supplémentaire prévu par l'art. 5 de la loi du 27 mars 1861, diplôme ou certificat en vue desquels ils avaient pris inscription.

Art. 2. La session extraordinaire s'ouvrira le mardi 22 avril prochain.

NOUVELLES DIVERSES.

CONCOURS OUVERT ENTRE LES ÉLÈVES DES PENSIONS. — *Place obtenue par le comte Xavier de Maistre.* — Il vient d'arriver à Xavier de Maistre une aventure posthume assez piquante pour être rapportée ici. M. Pierre Larousse, directeur de *L'école normale,* propose de temps en temps dans son journal, comme c'est assez la mode aujourd'hui, un sujet à traiter pour les élèves des pensions. On lui expédie les compositions, puis il distribue prix et mentions honorables, met au tableau d'honneur ceux qui ont réussi, et donne des encouragements à ceux qui promettent. Le sujet proposé le 6 juin dernier était l'*Éloge du miroir.* Or parmi les concurrents, au nombre de plus de trois cents, qui se sont présentés pour obtenir la palme, s'était glissé furtivement Xavier de Maistre, sous le pseudonyme assez transparent de *Dairmeste.* Par malheur pour lui, sa prose n'eût aucun succès; son morceau ne fut jugé digne ni du premier prix, ni du deuxième prix, ni de l'une des neuf mentions honorables; ces distinctions furent presque toutes méritées par de jeunes demoiselles, élèves de diverses institutions. Tout ce qu'il put obtenir, fut d'être signalé à titre d'encouragement, avec cinquante-huit autres, dans une liste dressée par ordre alphabétique, avec cette appréciation particulière : *assez bon travail.* Cependant l'affaire ne pouvait en rester là et M. Larousse reçut bientôt la réclamation suivante.

Arnay, 8 août 1861.

Monsieur Larousse,

Quand toutes les traditions du bon vieux temps s'effacent, on est heureux de rencontrer des hommes imbus encore des principes de nos ancêtres, des idées chevaleresques qui furent la gloire d'une époque bien célèbre de l'histoire. Excusez ce préambule, je passe au fait, et j'ai l'honneur de vous dire que l'un de ces représentants dont je vous parlais tout à l'heure, est vous-même, monsieur Larousse. Personne ne doute et n'a jamais douté, — je pense, — de votre franchise, de votre droiture, ni du reste; mais il est un certain côté exquis de galanterie chevaleresque dans votre caractère, que j'ai découvert, et que je voudrais ne laisser ignorer à personne.

Je ne suis pas de vos abonnés, monsieur Larousse, c'est peut-être un grand tort à moi. Néanmoins, j'ai parcouru avec plaisir plusieurs de vos intéressants numéros. Dernièrement, il m'en tombe un sous la main ; vous proposiez en concours un *Éloge du Miroir.* Or, sachez, monsieur Larousse, qu'en ce moment je relisais pour la troisième ou quatrième fois un petit volume qui a pour titre *Œuvres de X. de Maistre,* et qu'à chaque fois je découvrais sous l'enveloppe légère et mondaine de l'auteur du *Voyage autour de ma chambre,* une philosophie agréable et douce, quelque chose qui rappelle la manière d'Horace, en l'épurant, comme de juste. Bon, me dis-je, au moyen d'une petite supercherie, je vais faire goûter à

Digitized by Google

M. Larousse, peut-être à tous ses abonnés, un délicieux éloge du miroir. Je copie presque textuellement deux pages du volume cité. Je mets au bas, non point le nom de l'auteur, mais quelque chose qui n'y ressemblait pas mal. Il me fallait un nom d'établissement: le premier venu est le meilleur. Jean-Pierre, — nous n'avons pas, du moins nominativement, de directeur d'établissement de ce nom, — me tombe sous la plume.

Ah! pauvre Xavier de Maistre, toutes les précautions me semblaient bien prises! Tu vas, au moins une fois, obtenir un triomphe dans un concours public. Et moi, je vais avoir le bonheur de voir couronner un de mes auteurs favoris; mais non, nous avions compté sans M. Larousse. Nous n'étions pas seuls au concours. Le beau sexe y avait ses représentants, et M. Larousse, en chevalier galant, ne put consciencieusement nous faire passer avant Mlle ** et Mlle **. Force nous fut de nous réfugier dans le rang des compositions dignes d'encouragement, — la place réservée aux jeunes gens, trop heureux, comme M. Larousse, de céder les honneurs du triomphe à d'aussi aimables concurrentes.

Monsieur Larousse, je vous condamnerais bien à insérer l'*Éloge de Miroir* de X. de Maistre tel que je vous l'ai envoyé; mais comme chacun n'est pas sans avoir dévoré de Maistre d'un bout à l'autre, je vous prie simplement d'insérer mon bavardage dans un de vos prochains numéros, et de croire à l'estime sincère et aux applaudissements que j'accorde à votre remarquable journal.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Un enfant de rien.

M. Larousse a fort bien pris la chose et s'est défendu en galant homme; il a rompu une lance en faveur de Mlle Laure Prudhomme et de ses compagnes. Il a d'abord prétendu, à tort ou à raison, que des changements et des suppressions avaient « diminué, altéré, rendu méconnaissable » le texte de Xavier de Maistre, au point de faire croire « que l'auteur était un bonhomme de douze ou quatorze ans placé sous la férule de M. Jean-Pierre, maître de pension à Arnay (Côte-d'Or);» ensuite il a bravement soutenu que, même sans altération, le XXVIIe chapitre du *Voyage autour de ma chambre* était faible comme composition et « certainement un des moins remarquables du livre, » que « quelques réflexions trop vulgaires pour être profondes, quelques plaisanteries un peu froides, quelques pointes spirituelles ne constituent pas un chef-d'œvre, » et que tout bien pesé, les deux pages de Xavier de Maistre sont *de beaucoup au-dessous* des compositions de ses jeunes pensionnaires.

Voilà qui est sans appel. Aussi nous nous garderons bien, de revenir sur le jugement du critique de *L'école normale* et d'intervenir dans ce grave débat. Rien d'ailleurs ne nous empêche d'admettre que les dames aient montré une supériorité marquée dans un sujet de leur domaine, où elles ont évidemment l'avantage. Mais nous devons nous réjouir de voir l'enseignement public tellement en progrès que les jeunes demoiselles, avant de sortir de pension, peuvent se placer *de beaucoup au-dessus* d'un écrivain qui n'est pas sans quelque valeur, et qui a su conquérir une place assez honorable dans notre littérature.

Nécrologie. — Le poëte *Justinus Kerner,* à Weinsberg (Wurtemberg); — le professeur *Émile Harless,* célèbre physiologue, à Münich; — le doyen d'âge des poëtes allemands, *Léopold Schefer,* à Muskau.

Digitized by Google

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE.

Numéro 4. **Avril 1862.**

MÉTHODOLOGIE SPÉCIALE.

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE DE LA GRAMMAIRE LATINE.

(Suite. — Voir la livraison de février.)

IV.

Les *réalistes* allemands comprirent qu'il fallait attacher la plus grande importance à l'étude de la langue maternelle. A leurs yeux, elle doit précéder l'étude des langues mortes. Un homme n'est civilisé, ajoutent-ils, qu'à condition de n'être point ignorant de ce qui se passe autour de lui : de là, logiquement, il convient d'initier les enfants aux progrès des sciences et à tout ce qui concerne la pratique extérieure de la vie. Pour préparer un tel enseignement, les maîtres commenceront donc par ouvrir les yeux de leurs élèves, comme le voulait Bacon ; ils leur apprendront à constater des faits, à en discerner les détails, à désigner chaque chose par son nom, et graduellement à comprendre ce qui n'a été connu d'abord que par intuition. *Res ante verba discenda.* Encore un pas, nous serions en plein sensualisme, en pleine doctrine de l'âme *table rase;* mais les premiers réalistes ne vont pas jusque-là, bien qu'on soit tenté de le croire, au premier abord, d'après quelques-unes de leurs expressions. C'est plutôt la théorie du *microcosme* qui les domine, et la pensée religieuse ne les abandonne pas. Les faits doivent se graver dans notre esprit pour que nous puissions les y lire. L'éducation doit nous fournir des notions distinctes et nous mettre ainsi en possession de nous-mêmes. Ils veulent enfin que l'homme, image vivante de Dieu, se rende digne de son éternel modèle, en ne restant pas étranger à ce monde qu'une munificence infinie a créé pour lui, et sur lequel il doit agir pour atteindre sa destination.

Ces idées, formulées par Amos Comenius ou Komensky (né en 1592), prirent insensiblement consistance dans les pays germaniques, et donnèrent lieu, en se complétant et en se modifiant avec le temps, à la création de toutes ces écoles bourgeoises, profession-

Digitized by Google

nelles, scientifiques, qui fleurissent encore à l'heure qu'il est, parallèlement aux écoles d'humanités.

De là des résultats féconds, plus féconds que ne le pressentirent eux-mêmes les chefs de la nouvelle école; mais de là aussi des luttes et des vicissitudes quelquefois désastreuses pour les jeunes générations, aux époques du triomphe exclusif de l'une ou de l'autre des deux tendances. L'esprit de parti est myope; il est rare qu'un homme de parti n'aime pas mieux Platon que la vérité.

Les réalistes furent utiles, même à leurs adversaires, en ce qu'ils forcèrent ceux-ci de se prononcer sur le véritable but des études, question fondamentale dont la solution entraîne le choix d'une méthode et la rédaction raisonnée d'un programme. Si au contraire nous considérons en eux-mêmes les premiers efforts de cette phalange réactionnaire, nous y trouverons des bizarreries et des tendances paradoxales qui ne mériteraient aucune mention, s'il n'était toujours bon de signaler les erreurs auxquelles on est exposé, lorsqu'on s'obstine à ne voir les choses qu'à travers un certain prisme.

Les réalistes eurent cent fois raison, en principe, contre les humanistes fanatiques; ils provoquèrent l'adoption de procédés rationnels et convenablement appropriés aux jeunes intelligences; ils voulurent que chaque mot s'attachât à une chose préalablement connue, distinctement perçue; ils reconnurent l'importance pédagogique de l'intuition. Mais quand ils appliquèrent leur méthode au latin, avec l'espoir de rendre vie à cette langue en la faisant étudier d'un point de vue tout pratique, sous le prétexte qu'elle devait être le trait d'union des hommes instruits de tous les pays; quand ils enseignèrent un latin douteux (1), un latin purement d'usage, négligeant les grands monuments littéraires de l'antiquité par dédain de tout ce qui était poésie ou fantaisie, ne s'attachant qu'aux noms des choses vulgaires, à ces termes techniques que Cicéron lui-même ignorait, parce qu'il ne passait pas son temps dans les ateliers; quand, tout en ayant l'air de suivre la nature, *sequi naturam,* ils engagèrent les enfants dans un inextricable dédale d'explications, pour les amener à comprendre la profonde signification des mots, ils se fourvoyèrent complétement et allèrent à l'encontre de leurs propres désirs. Au moins le latin des Jésuites et de Sturm était littéraire; Comenius, en dernière analyse, ne familiarisait ses disciples qu'avec la langue des bouchers et des boulangers de Rome, ou

(1) V. Morhof, *Polyhistor,* l. IV. c. 10.

Digitized by Google

plus exactement encore, avec les matériaux de cette langue. Tout au plus, vers la fin de leurs études, leur faisait-il connaître quelques passages des bons auteurs, pour leur former le style, reprenant ainsi la méthode de ceux qu'il critiquait. Son réalisme ne fut en somme qu'un formalisme de la pire espèce, et malheureusement c'est dans ces conditions défectueuses que bon nombre d'écoles latines l'adoptèrent; il déteignit sur les Jésuites eux-mêmes, témoin l'*Indiculus Universalis* du P. Pomey, en usage dans nos contrées jusqu'à la fin du siècle dernier. On citerait au besoin des livres composés de nos jours avec un talent réel, mais sous la préoccupation des mêmes illusions, et qui ont failli s'introduire dans nos établissements d'enseignement moyen.

La pensée de Comenius n'est pas douteuse. Il vise à l'utilité immédiate, il veut que *savoir* soit *pouvoir,* et en ce sens, il n'y a de savoir pour lui que dans la représentation exacte des choses réelles. L'exemple précédera donc la règle, et l'intuition tiendra lieu de démonstration; ainsi l'étude sera rendue attrayante. Principe excellent, mais quand on n'est pas exclusif. Or ce n'est pas ainsi que le célèbre pédagogue l'entend en pratique : si les anciennes méthodes fatiguaient les enfants, celle-ci ne les torture pas moins en les forçant de se donner une peine infinie pour retenir des milliers de mots dont ils n'ont que faire, et il a la naïveté de croire que c'est par là qu'ils arriveront à l'*omniscience*. Tel est en effet son rêve: à la vérité, il se contente de peu. L'école maternelle, comme il dit, porte déjà un caractère encyclopédique : on y apprend les éléments de toutes les sciences: métaphysique, physique, optique, astronomie, géographie, chronologie, histoire, arithmétique, géométrie, statique, mécanique, dialectique, grammaire, rhétorique, poésie, musique, économie, politique, morale et religion; tout cela, rien qu'en voyant, en entendant, en se laissant aller au cours de la vie. Mais qu'on ne s'effraye pas : sous ces noms pompeux se cache fort peu de chose. *Ceci, cela, rien, où? quand?* voilà de la métaphysique. Distingue-t-on la lumière des ténèbres, les couleurs les unes des autres, on fait de l'optique; de la poésie, quand on lit des vers; de la musique, quand on chante; de la chronologie, quand on déchiffre l'almanach; de l'arithmétique, quand on compte sur ses doigts (1). Dans l'école secondaire ce sera la même chose, et là nous verrons apparaître les sciences naturelles et jusqu'à la théologie. Cela fait sourire, mais il

(1) Dr Geffers, *art. cité*.

Digitized by Google

y a aussi dans cette méthode un côté sérieux, dont on saura profiter plus tard, après le premier engouement.

Ouvrons le plus populaire des écrits de Comenius, la *Janua linguarum reserata,* tant de fois réimprimée dans la plupart des pays de l'Europe et notamment en Belgique (1). L'auteur y expose ses idées d'une manière plus simple que dans ses autres écrits. On enseigne les langues, dit-il, d'après une méthode surannée; on blanchit sur l'étude du latin sans arriver à le bien connaître (2). Vivès, Érasme, Sturm, Frischlin, Dornavius ont fait retentir des plaintes éloquentes, mais stériles; des hommes intelligents, les Scaliger, les Juste-Lipse ont quitté la voie battue, mais n'ont guère fait connaître dans le monde des écoles la marche qu'ils ont cru devoir suivre. Il faut décidément cesser de crucifier la jeunesse par tant de longues, obscures, inutiles leçons de grammaire. Il faut renoncer à faire réciter des mots inintelligibles; il faut partir du vocabulaire. On dira : lisez les bons auteurs. Mais ces auteurs, tout le monde ne peut se les procurer; ensuite, ils sont au-dessus de la portée des enfants. Vouloir naviguer sur un étang avec un grand vaisseau, c'est folie. Enfin les auteurs ont-ils traité de tout? Il est pourtant indispensable que les enfants sachent exprimer leurs idées : et que feront-ils quand ils seront devenus médecins, théologiens, jurisconsultes? Préparez-les donc à la vie pratique, et puisque le latin est la langue universelle des sciences, faites en sorte qu'ils possèdent de bonne heure un résumé de toute cette langue. Mais il faudra pour cela des années! Nullement : on peut trouver des procédés faciles, sûrs, et infiniment plus courts que les procédés ordinaires. Cette grande réforme s'opère déjà, elle va s'accomplir : c'est aux PP. Jésuites du collége irlandais de Salamanque qu'en appartient l'initiative glorieuse.

Le P. Bateus (3), auteur de la *Janua linguarum,* a réuni dans ce petit livre (latin-espagnol), tous les mots les plus usités de la langue latine. Le même terme n'y reparaît pas deux fois, à l'exception du verbe *sum* et des prépositions *ex, in,* etc., parce qu'il le faut bien. On ne tarda pas à apprécier, en Angleterre, l'excellence de cette invention; on y réimprima la *Janua* dès 1615, en y ajoutant une traduction dans l'idiome du pays. De son côté, le Dr Isaac Habrecht,

(1) V. Brunet, t. II, col. 180 et 181 (5e édition).

(2) Nous avons consulté l'édition latine-flamande, publiée à Anvers, chez Verhulst, 1694, in-12°

(3) V. Placcius, *Catal. Pseudon.* p. 207. La *Janua* du P. Bateus parut en 1511; la première édition du livre de Comenius ne remonte qu'à 1531.

Digitized by Google

de Strasbourg, fit le même travail pour l'Allemagne; le succès de ce livre devint général; en 1629, on en publia une édition polyglotte, en huit langues.

« Je lus et relus cet excellent ouvrage avec un plaisir infini, dit Comenius; il me sembla que la divine Providence elle-même venait en aide à la faiblesse des enfants. Mais je reconnus bientôt que les PP. irlandais n'avaient eu qu'une vague appréhension de ce qu'il convient de faire. Je cherchai vainement dans leur recueil une foule de mots dont on a besoin tous les jours; j'y trouvai en revanche des termes peu usités, dépassant la portée des élèves. L'absence de toute répétition, sans réserve, ne me déplut pas moins; car il est bon de faire connaître les mots dans leurs diverses acceptions. Enfin je ne constatai pas toujours que l'auteur eût eu soin de donner à chaque expression son sens naturel et primitif : chose d'autant plus essentielle, qu'on n'avait pas occasion d'y revenir Je n'en rends pas moins justice aux PP. irlandais, mais j'ai voulu tenter de faire mieux, tout convaincu que je suis de mon insuffisance. »

Comenius expose alors ses principes. 1° L'étude du langage est inséparable du développement de l'intelligence; leur marche doit être parallèle. Pour que les enfants ne deviennent pas des perroquets, on répartira en classes tout l'ensemble des choses (*rerum universitatem*), de manière à frapper déjà l'imagination par des divisions bien claires. 2° On choisira les expressions les plus ordinaires, on énoncera d'abord ce qui est le mieux connu, le plus palpable, et en poursuivant la série on tâchera de ne rien omettre de nécessaire; en latin, on formera ainsi un recueil de 8000 mots environ, renfermés dans un millier de périodes très-brèves d'abord, puis plus longues et plus complexes. 3° On emploiera ces mots dans leur acception propre et primitive, d'après le conseil de Cicéron et la définition de S. Augustin (1); on aura égard, toutefois, à la circonstance qu'un certain nombre de termes ont perdu tout à fait cette première acception, et l'on n'oubliera pas que le latin ne peut pas exprimer toutes les idées que nous rendons aisément dans notre langue maternelle (2). 4° On ne répétera pas deux fois les mêmes mots, *excepté les homonymes;* on rapprochera les synonymes, ne fût-ce qu'au moyen de parenthèses : *Sirius* (*canicula*); *Lucifer*

(1) Propria (*sc.* signa) dicuntur, cum his rebus significandis adhibentur, propter quas sunt instituta, sicut dicimus bovem, cum intelligimus pecus, etc. *De doctr. Christiana,* l. II, c. 10.

(2) *Ad hanc enim respectus fuit perpetuus.*

Digitized by Google

(*Phosphorus*), etc. 5° On fera attention aux constructions syntaxiques différentes de celles de la langue maternelle; on rendra facile la recherche des étymologies, celle des genres, des cas, des temps, etc., en employant à propos quelque terme accidentel; par exemple, quand l'enfant lira : *haleces salitas nobis afferunt,* il reconnaîtra tout aussitôt que *halex* est féminin. Si l'on dit : *quis iis vescatur?* vous voyez incontinent que *vesci* gouverne l'ablatif. 6° Le parallèle entre le latin et la langue maternelle sera tellement établi, que non-seulement tous les radicaux se présenteront de part et d'autre suivis de leurs principaux dérivés et composés, mais qu'on sera naturellement amené à l'intelligence des expressions figurées. 7° L'ouvrage se terminera, non pas par un *index* comme celui des PP. irlandais, mais par un *Lexicon etymologicum* qui rendra compte de tous les termes. 8° Enfin viendront de petits traités de phraséologie, des homonymes, paronymes, synonymes; et pour couronner l'œuvre, une *grammaire* courte et facile, rédigée d'après les règles de la *didactique naturelle.* Un livre ainsi conçu et exécuté sera un petit trésor d'érudition scolaire. Puisse un jour, ajoute l'auteur, un latiniste de premier ordre entreprendre un semblable travail pour des élèves plus avancés, en extrayant des grands auteurs, une riche collection de phrases modèles! On voit d'après ceci que le réalisme de Comenius se réduit en quelque sorte, quant au latin, à une introduction au système d'études intronisé par les Jésuites et par Jean Sturm (1).

(1) Logiquement, les Jésuites devaient tôt ou tard accepter ce complément de leur plan d'études. « Les maîtres de la langue latine, dit l'auteur de l'*Indiculus universalis,* (Éd. de Liége, 1680, *Préface*) ne sauraient rendre à leurs disciples un office plus considérable, que de leur imposer une douce, mais indispensable nécessité de parler toujours latin, non seulement en classe et entre eux, *mais dans la maison et partout ailleurs.* » Pour cela, il importe de leur apprendre les termes « qui tombent d'ordinaire dans le discours familier. » Nous voilà tout d'un coup bien loin des Cicéroniens! Ce sont les termes spéciaux, et souvent des termes inconnus des anciens qu'on va inoculer à la jeunesse, et désormais sans la moindre pensée littéraire; il s'agit bien de cela, vraiment! Peut-être deviendrez-vous jardinier, jeune homme : page 41, voici les noms latins des différentes espèces de poires : retenez-moi cela, rien de plus utile et surtout de plus élégant. *Pirum superbum, volemum, bon-chrestianum seu mammosum, callionium, biceps, sertolianum seu voconium, bergomium seu falernum, venereum, cucurbitinum, rosatum seu regium, lacteum, signium, crustumium, hordearium, praecox, serotinum, bifloreum, odorarium, butyraceum, cerarium, cadiliacum, finaureum, citrinum, aureum, saccharatum, granatum, moschotum, angustianum* (celle-ci est la poire d'angoisse : ne n'est pas au jardin qu'on la trouve). On pourrait mettre d'excellents latinistes d'aujourd'hui au défi d'ex-

Digitized by Google

Pour apprécier équitablement Comenius, il faut du reste s'attacher moins à ses inconséquences qu'à ses opinions sur la méthode en général. En pratique, son réalisme est factice et illusoire, même quand il remet aux mains des enfants l'*Orbis pictus,* espèce de *Janua linguarum* où l'image de chaque objet est placée à côté du mot qui le désigne. C'est avec raison que Goethe, qui avait dû l'étudier dans son enfance, et qui en retrouvait une imitation perfectionnée dans le *livre élémentaire* de Basedow, dit que ces sortes d'ouvrages disséminent l'attention plutôt qu'ils ne la concentrent, parce qu'ils présentent trop tôt à l'esprit, dans un ordre déterminé par l'analogie des concepts, des séries de faits qui ne sont pas associés de la même manière dans la nature. Il y a toujours là quelque chose de compassé, d'abstrait dans la disposition; c'est une collection proprement rangée, étiquetée, et rien ne ressemble moins à la réalité vivante (1). Cela tient à ce que Comenius, *en fait,* s'attacha moins aux choses qu'aux mots, bien qu'il pensât sincèrement que la connaissance des langues n'est pas à elle seule la science, encore moins la sagesse. Mais les lacunes ou plutôt les défauts de ses œuvres n'empêchent pas qu'il n'ait exercé une influence légitime et durable par sa profession de foi pédagogique. Il inscrivit sur son drapeau trois mots qu'on n'oubliera plus : *la langue maternelle, l'étude des réalités, une méthode propre à cultiver l'esprit et à former le cœur!* Il fit réfléchir ceux qui vinrent après lui, tua la routine et ouvrit aux études de lointains et brillants horizons (2). On peut le regarder comme un précurseur des Rousseau, des Basedow et des Pestalozzi, tandis que les autres réalistes de son époque, Ratich par exemple, sont plutôt les ancêtres des jacotistes de notre siècle. Comenius, éprouvé par de

pliquer ces termes *familiers.* Que serait-ce si nous abordions les chapitres traitant des arts et de l'industrie ! C'est ainsi que Comenius fut dépassé, et que le réalisme appliqué au latin, ou plutôt au préjugé consistant à vouloir maintenir le latin comme langue vivante, conduisit à la niaiserie. On ennuya les enfants par le vocabulaire, comme on les avait ennuyés par la grammaire comprise au sens du moyen âge. Les uns commençaient par où les autres avaient fini, mais l'erreur fondamentale n'était pas déracinée.

(1) Malgré les imperfections inhérentes à son plan, « l'*Orbis pictus* devint un livre de famille que la mère faisait lire à ses enfants, dont elle leur montrait et expliquait les figures, sur lequel elle causait avec eux; c'est par lui que beaucoup d'idées se répandirent petit à petit dans une grande partie de l'Europe. » Fritz, *ouv. cité,* t. III, p. 382.

(2) Cf. l'art. *Comenius,* dans l'*Encycl. de Gotha* (par le Dr G. Baur, de Giessen).

Digitized by Google

longues souffrances (1), se dévoua jusqu'à la fin à la noble cause de la jeunesse; il comprit que l'éducation seule pouvait régénérer la société. Ses travaux lui furent inspirés par un zèle religieux qui l'entraîna finalement jusqu'à l'illuminisme, mais qui le préserva toujours des excès où pouvait aisément tomber une méthode entièrement puisée dans les principes de Bacon. Ses tendances, sous ce rapport, devinrent celles des piétistes allemands, ses héritiers directs. Les piétistes firent fructifier ses idées en les généralisant, en les dégageant pour ainsi dire; l'époque transitoire à laquelle leur nom reste attaché fut singulièrement favorable, grâce à cette double préoccupation religieuse et pratique, au développement d'une organisation normale des études.

Le piétisme allemand, à l'époque où il fut sincère, présente quelque analogie avec le jansénisme français (2). Il réclame une piété aimante, un sentiment profond de ce que Dieu nous commande, une religion vivante et charitable plutôt que formaliste, et il veut que la pensée de Dieu préside à toutes nos actions, nous inspire sans cesse une énergie nouvelle, soit en un mot la lumière de notre esprit et notre plus puissant stimulant dans nos relations de ce monde. Le christianisme étant considéré plutôt dans son but que dans sa doctrine, et ce but étant l'affranchissement, le perfectionnement et la fraternité de tous les hommes, c'est à l'éducation de toutes les classes de la société qu'il s'agit de travailler avec ardeur et le plus tôt possible. En ce sens, piétisme et réalisme sont sur le même terrain. *Non scholæ, sed vitæ discendum,* telle sera la devise des écoles fondées par les nouveaux doctrinaires. De là, évidemment, l'étude des langues anciennes subira elle-même une transformation profonde.

Auguste Hermann Francke, né en 1663, s'était imbu dès sa jeunesse des idées de Spener, l'apôtre des *Collegia pietatis* (3), le créateur de l'université de Halle. En 1692, Francke s'installa dans cette dernière ville, en qualité de professeur de grec et de langues orientales. Dévoué aux classes pauvres et ne pouvant guère leur offrir que l'aumône spirituelle, il consacra ses heures de loisir à l'instruction des petits enfants. Un tronc de bienfaisance fut installé

(1) Il fut exilé, errant, sans asile, pendant les plus désastreuses périodes de la guerre de trente ans (Il avait été frappé par l'édit de 1624).

(2) V. *L'Allemagne et la Révolution,* par Saint-René Taillandier, Paris, 1853, in-8°, t. I, p. 197 et suiv.

(3) Assemblées religieuses qui se tenaient à Francfort sur Mein, lorsque Spener était pasteur en cette ville. De là le nom des *piétistes.*

Digitized by Google

dans sa chambre; une dame généreuse y déposa un jour sept florins. Le professeur, transporté de joie, conçut aussitôt une idée qu'il considéra comme une inspiration divine : il institua, presque sans ressources, une école pour les indigents. L'excellence de son enseignement y attira des fils de bourgeois; au bout de quelques mois, il comptait 60 élèves (1).

Sa demeure devint trop étroite. Alors il songea, non plus seulement à instruire les enfants, mais à les élever. Un ami lui donna 500 thalers, et avec ce mince capital, il jeta les bases de cette célèbre maison d'orphelins (*Orphanotropheum*), qui devint la gloire de Halle. En 1698, il avait pu bâtir un local : cent enfants jouissaient déjà du bienfait de l'institution, et 500 élèves fréquentaient l'établissement. Sept ans plus tard, Francke avait sous sa gestion : la maison prémentionnée, avec 125 pensionnaires des deux sexes et un personnel de 17 employés; un séminaire pédagogique pour 75 aspirants; 64 bourses de fondation; un gymnase comprenant 8 classes, 800 élèves (y compris les orphelins) et 67 professeurs; une imprimerie et une librairie; un collége oriental, etc. A sa mort (1727), il laissa tous ces établissements debout et florissants : à côté de l'école latine s'élevait l'école bourgeoise (allemande); un institut spéciale était organisé pour les filles, etc. La charité d'un seul homme avait accompli des miracles.

Francke était convaincu de la nécessité de donner aux élèves de chaque catégorie une éducation en rapport avec le milieu où ils étaient appelés à vivre; de là l'école bourgeoise élémentaire pour les uns, de là l'école classique pour les autres. Mais comme l'éducation doit par dessus tout éveiller dans les âmes une piété solide, il convient que l'enseignement classique, aussi bien que l'enseignement *moderne,* soit pénétré d'un caractère religieux. Les langues anciennes seront donc principalement étudiées en vue de rendre les livres sacrés parfaitement intelligibles. De là certains auteurs païens systématiquement écartés; mais de là aussi la plus haute importance attachée à la connaissance familière du génie et du tour particulier du latin et du grec; il faut posséder ces langues au point de pouvoir les parler; et la géographie, l'histoire, les mathématiques, les sciences physiques, la logique, la rhétorique, enseignées dans une certaine mesure, au point de vue de leurs applications immédiatement utiles, viendront

(1) Raumer, t. II, p. 140. C.-F. Kramer, art. *Francke,* dans l'*Encycl. de Gotha,* t. II, p. 427, 440.

Digitized by Google

compléter la culture des jeunes esprits ; on sortira ainsi des écoles nouvelles tout rempli de la bonne semence et en état de travailler soi-même, par le savoir et la par charité. à l'avénement du royaume de Dieu.

L'érudition elle-même, dans la pensée du fondateur, est un puissant moyen d'arriver à ce résultat ; aussi, en élargissant les plans de Comenius, en créant des écoles basées sur un réalisme plus clairvoyant, Francke ne nuisit-il en aucune façon au progrès des fortes études philologiques vers lesquelles l'attention, du reste, se tournait de plus en plus à cette époque (1). On doit constater au contraire que les établissements de Halle leur imprimèrent une impulsion des plus vigoureuses. Mais l'influence de Francke se montra surtout féconde : 1° en ce qu'un grand nombre d'excellents professeurs, formés sous sa direction, se répandirent çà et là en Allemagne et y introduisirent dans beaucoup de localités, un enseignement plus sérieux, plus pratique et gradué sur des báses uniformes ; 2° en ce que le programme des gymnases s'enrichit peu-à-peu des diverses branches d'étude dont il se compose en général encore aujourd'hui, ce qui n'a pas médiocrement contribué à la régénération des études humanitaires proprement dites (2) ; 3° en ce que, enfin, les écoles professionnelles furent de plus en plus reconnues indispensables, et qu'ainsi les différentes classes de la société purent recevoir une instruction en rapport avec leurs besoins. N'oublions pas d'ajouter que de nombreux manuels de classe sortirent des presses de l'*Orphanotropheum,* et contribuèrent puissamment à populariser les idées pédagogiques qui y régnaient (3).

Au lieu de se contenter de l'*Orbis pictus,* au lieu de s'en rapporter à des images et à des nomenclatures, Francke voulut que ses élèves, même les humanistes, eussent sous les yeux, dans l'établissement même, des cabinets, des laboratoires et un jardin botanique. Peut-

(1) Témoin les excellents cours professés à Halle par Cellarius. Fritz, t. III, p. 493.

(2) Dans les écoles de Halle, le latin était enseigné du commencement à la fin; les autres matières se présentaient successivement, mais toujours plusieurs à la fois. Sous ce dernier rapport, on a renoncé en Prusse, et pour des motifs sérieux, au système de Francke, qui consistait à n'exiger de chaque élève qu'une certaine somme de connaissances en latin pour le faire avancer d'une classe, ce qui devait porter atteinte, évidemment, au progrès régulier de sa culture intellectuelle.

(3) V. Niemeyer, *Traité d'éducation et d'instruction,* t. III.

Digitized by Google

être s'engagea-t-il trop avant dans cette voie; mais dans la situation où il se trouvait, on ne saurait lui en vouloir pour cela. Quant aux langues anciennes, il eut des successeurs fanatiques qui proscrivirent de leurs écoles la littérature païenne tout entière pour n'y admettre que les Pères de l'Église; mais on ne le rendra pas plus responsable de ces erreurs, que du zèle aussi affecté que peu sincère des nouveaux piétistes. Francke, tout en n'attachant qu'une valeur secondaire à la littérature ancienne prise en elle-même, comprit que son but religieux, l'interprétation exégétique des Écritures Saintes, ne pouvait être atteint s'il ne recommandait sérieusement les études grammaticales. Sympathique aux idées de Comenius, il ne se contenta pas cependant d'attendre que les élèves eussent acquis par l'usage une sorte d'intuition des règles; il jugea que pour arriver aux études supérieures, ils devaient s'être rendu pleinement compte des formes du langage et n'éprouver à cet égard aucune hésitation. Une application constante, l'emploi de la méthode socratique ou dialogique, des répétitions nombreuses, tels furent les objets constants de ses conseils et de ses prescriptions. Il fut moins novateur en fait de méthode qu'en fait de pédagogie pratique; mais comme pédagogue, grâce à ses qualités personnelles, il rendit aux instituteurs de son pays des services inappréciables : on ne peut lui objecter que le régime un peu monastique de ses établissements, régime peu compatible avec l'esprit moderne, et qui fut exagéré par un de ses plus célèbres disciples, le comte de Zinzendorf, dans l'institution des *Herrnhuters*, ou Frères moraves (1).

Les tendances philosophiques du XVIIIe siècle donnèrent lieu, graduellement, à des systèmes d'éducation de plus en plus radicaux. Tandis que d'illustres philologues, dont nous aurons à rappeler les services, essayaient de sauver les humanités *classiques* en sortant de l'ornière tracée par Mélanchthon et par Sturm, une nouvelle école se formait sur divers points de l'Europe, et annonçait bien haut l'avénement d'une ère d'émancipation, l'abolition de tous les vieux préjugés, l'obligation pour les éducateurs de la jeunesse de ne se laisser guider par aucune autorité traditionnelle. Sans s'être donné le mot, ses adeptes, dispersés en Allemagne, en Suisse, en France et en Angleterre s'entendaient sur un point capital, sur la perfection native de l'homme; leur premier soin fut en conséquence de rendre suspectes et de jeter par dessus bord les institutions et les disciplines

(1) *Die Gedenktage der erneuerten Bruderkirche.* Gnadau, 1821, in-8°.

Digitized by Google

qui leur paraissaient un honteux esclavage. Leur religion devint un pur déisme; leur idéal, l'homme à l'état de nature, tel qu'il est sorti des mains du Créateur; leur pédagogie, une initiation à la liberté. Par amour pour leurs semblables, ils flétrissaient une société où ils ne voyaient qu'hypocrisie et corruption; inclinant vers le sensualisme, ils répugnaient à toute règle absolue; ils réclamaient la franche expansion de toutes les puissances et de tous les instincts qui nous sont inhérents et n'étaient fidèles, en définitive, qu'au dogme de l'ordre résultant de l'équilibre des forces vivantes. Ainsi, même à l'égard des jeunes écoliers, point de punitions, point de réprimandes; ainsi, quant aux études, rupture complète avec l'antiquité; notre espèce vit tout entière dans chacun de nous, et les anciens n'ont été que ce que nous sommes. On peut dire, il est vrai, qu'ils étaient plus près que nous de la nature, et qu'à ce titre leurs pensées et leur éloquence sont pour nous des modèles. Mais que celui qui veut s'y appliquer s'y applique; la lecture de leurs livres est un noble passe-temps, non une nécessité. Quoi! Toujours des livres, des livres! Jamais la vie, jamais la beauté réelle, le parfum des fleurs, les splendeurs et la chaleur du soleil! Les livres, ce sont les tombeaux de l'intelligence; les langues mortes, ce ne sont plus des langues quand vous les parlez : ce sont des entassements de mots... Cette doctrine, parvenue à maturité dans l'*Émile* de Rousseau, renfermait des vérités profondes, que la révolution de 1789 s'est chargée de démontrer; elle reposait d'autre part sur d'étranges paradoxes dont le temps a fait justice. L'état de nature est une chimère; l'homme, tel que nous le voyons, ne saurait se placer en dehors de ses relations dans le temps comme dans l'espace, et chaque individu, pour nous servir de l'expression d'un penseur américain, est un résumé (à sa manière) de l'histoire universelle. Mais sans nous arrêter à glorifier Rousseau sous un point de vue, ou, sous un autre, à combattre des erreurs surannées, constatons seulement que ses idées sur l'éducation, répondant aux secrètes aspirations de la plupart des esprits éclairés de son temps, se propagèrent avec une rapidité incalculable et triomphèrent de toutes les résistances. Elles eurent pour premier effet, en Allemagne, de séparer nettement les réalistes des humanistes, avec qui ils avaient vécu paisiblement côte à côte, dans les écoles créées sous l'influence de Francke. Elles furent appliquées plus ou moins fidèlement à l'enseignement élémentaire par le vénérable Pestalozzi, et à l'enseignement classique par Basedow et les *philan-*

Digitized by Google

thropes. Les méthodes de ces derniers nous intéressent en ce sens qu'elles exercèrent une action indirecte, mais puissante sur le progrès des études humanitaires, et en particulier des études grammaticales.

Rompre avec la tradition, c'est se jeter dans l'utilitarisme; car logiquement, *aujourd'hui* n'aura pas plus de valeur *demain* que *hier* n'en a *aujourd'hui*. Rompre avec la tradition, sous un prétexte quelconque, c'est isoler l'homme et ne justifier le lien social que par l'intérêt bien entendu. L'éducation consistera moins, dès lors, à modeler l'homme qu'à le pourvoir de connaissances *utiles*. De là des encyclopédies élémentaires comme livres de lecture : c'est toujours l'idée de Comenius, mais perfectionnée et inspirée par une conviction philosophique au lieu d'être rapportée à fin religieuse.

On ne s'arrête pas dans cette voie. La religiosité tiendra lieu, désormais, de la religion positive dans l'école : tendance qui donnera lieu dans la suite à de graves difficultés, lorsqu'il s'agira de régler les rapports de l'Église avec l'école et avec l'État. On voit quelle transformation profonde s'était opéré chez les pédagogues du XVIII[e] siècle, quelle portée ils attachaient à leur thèse réaliste, quelles conséquences enfin ils tiraient des prémisses posées par leurs prédécesseurs.

Basedow réalisa ses plans à Dessau, en 1774; il créa dans cette ville une école modèle, sous le nom de *Philanthropinon*. L'esprit de cet établissement peut être caractérisé par un mot célèbre de Campe, qui fut pendant quelque temps l'associé du fondateur : « L'inventeur d'une machine à filer est plus digne de la reconnaissance de l'humanité qu'Homère avec toutes ses poésies. » Point de salut selon les philanthropes, en dehors de la *méthode naturelle;* et cette méthode consiste à convier les élèves à étudier ce qu'ils ont le plus de chance d'apprendre avec succès. « L'art des arts, c'est la vertu et la tranquillité de l'âme. » On ne s'inquiète donc que du présent, de ce qui procure une satisfaction, et l'on professe une indulgence générale. Être philanthrope, c'est être cosmopolite. Ici règne le despotisme, ailleurs la liberté : peu importe; ne disputez pas, tolérez-vous et fraternisez. Soyons hommes dans toute la force du terme; point de contrainte, et les résultats de l'éducation seront magnifiques, inespérés. On laisse donc agir la nature, l'instinct, sans s'apercevoir que le réalisme qu'on prêche se trouve par là même singulièrement compromis. En effet, les brillantes promesses du système ne peuvent

Digitized by Google

être accomplies que grâce à des explications qui n'ont de commun entre elles que le caractère constant des fonctions du raisonnement, puisqu'au fond l'objet des études est indifférent. On aboutit ainsi à un rationalisme, ou plutôt à un *intellectualisme* abstrait, comme dit M. Baur; on n'exerce en définitive que la faculté aride de la réflexion. Système exclusif s'il en fut, parce qu'il dérive d'une notion factice de la nature humaine.

Les élèves de Dessau étudièrent pourtant les langues anciennes; ils parlèrent même le latin, comme on pouvait le parler en suivant la méthode de Comenius, dont l'*Orbis pictus* était tout simplement remplacé par le *livre élémentaire* de Basedow. On apprenait les mots en même temps qu'on voyait les choses, et dans plusieurs langues à la fois, s'il y avait lieu. Toutefois on ne s'occupa guère de latin, chez Basedow, que sur la demande expresse des parents. La *copia verborum* acquise, on lisait des chrestomathies rédigées par le directeur lui-même, et composées d'extraits d'Ovide, d'Horace, ainsi que de quelques fragments des historiens romains (1). Remettre des auteurs entiers aux mains des élèves, c'eût été effrayer ces pauvres petits, disait Basedow : mais n'avait-il pas dit aussi que l'instruction religieuse ne devait pas être abordée avant 15 ans! (2) Il n'était question de grammaire qu'assez tard, et en cela Basedow s'appuyait sur le savant humaniste Gesner, autant que sur les réalistes et sur Locke (3). Mais en poussant jusqu'à l'exagération le système de l'étude des langues par l'usage, il ne sut former aucun véritable philologue, bien qu'il comptât des professeurs éminents (entre autres Schweighäuser) parmi ses collaborateurs. C'est que le sens de la belle antiquité lui manquait tout-à-fait; il ne considérait les langues anciennes qu'à un point de vue étroitement réaliste; or dans ces conditions, comme le démontrèrent d'ailleurs des examens dont il fit grand bruit, mieux eût valu franchement les bannir du *Philanthropinon*.

Basedow, malgré ses défauts et ses paradoxes, a pourtant fait époque, ne fût-ce, pour parler avec le Dr Geffers, que par son influence négative. On se mit à considérer l'étude des langues comme un moyen et non comme un but; on comprit la nécessité de compléter les programmes et de limiter le temps consacré aux études philolo-

(1) Geffers, *art. cité*.
(2) *Ibid.*
(3) *Raumer*, t. III, p. 300.

Digitized by Google

giques; on se défia de plus en plus du vieux formalisme; on reconnut qu'il fallait autre chose que des abstractions et des règles au début de l'éducation. Les **humanistes,** puissamment stimulés, durent tenir compte des objections invincibles que leurs adversaires lançaient à l'ancienne routine; ceux qui professaient sincèrement le culte de l'antiquité s'efforçèrent de faire des prosélytes en renonçant à des rites pédantesques; ils rendirent à leur divinité toutes les séductions de l'art, ils exaltèrent le prestige de son éternelle jeunesse, ils sauvèrent enfin les études classiques du naufrage en les élevant à la hauteur d'une science vivante, fertile en exemples et en enseignements, au point de vue de la culture moderne.

C'est le tableau de leurs efforts, indirectement provoqués par le développement des systèmes réalistes, que nous allons maintenant essayer de retracer.

ALPHONSE LE ROY.

(La suite prochainement.)

NOTES CRITIQUES SUR CORNÉLIUS NÉPOS.

(Suite et fin. — Voir la livraison de février.)

De Reg. 1, 1 *Hi fere fuerunt Graeciae gentis duces;* MSS de 2e classe *Graecae.*

1, 3 *duo Artaxerxae, Macrochir* QUOQUE *et Mnemon.* Nous avons retranché *quoque* avec la plupart des éditeurs; M. Nipperdey en fait *cognomine.* Un lecteur quelconque ayant écrit en marge *quoque* pour indiquer qu'un des deux rois était aussi un Artaxerxès, le mot aura passé dans le texte.

Ham. 1, 5 *Hoc consilio pacem conciliauit, in qua tanta fuit ferocia* etc. Hamilcar ne montre pas cette fierté dans la paix, mais dans la conclusion de la paix; il faut donc *in quo,* comme l'a déjà vu Caucus.

2, 3 *Quibus malis adeo sunt Poeni perterriti ut etiam auxilia ab Romanis petierint eaque* IMPETRARINT. La crainte ne peut pas faire obtenir les secours; M. Nipp. a corrigé en *impetrarunt.*

Hann. 3, 1 *equitatui* OMNIUM *praefuit;* déjà les MSS de 2e classe ont *omni.*

4, 1 CLASTIDIA *apud Padum decernit.* Les MSS de 2e classe corrigent en *Clastidii* ou en *Clastidio;* c'est évidemment la première correction qui doit être admise.

Digitized by Google

4, 4 P. *Servilium Geminum, qui posteriore anno fuerat consul.* Le prénom de ce consul était *Gnaeus*. Lambin et, parmi les éditeurs modernes, MM. Siebelis et Dietsch écrivent par conséquent *Gn.* Les autres retranchent le prénom, comme l'avait déjà fait le copiste du MS du collége romain; nous les avons suivis.

5, 1 *Romam profectus est nullo resistente. In propinquis* URBIS *montibus moratus est.* Hannibal s'arrête près de Rome, il ne se trouve donc pas sur les montagnes de la ville; puis à quoi se rapporte *propinquis*, si l'on fait dépendre *urbis* de *montibus?* Il faut *urbi*, comme l'a écrit M. Dübner.

5, 2 *quo repentino* OBIECTU VISO *tantum terrorem iniecit exercitui Romanorum.* Déjà Caucus avait essayé de corriger ce passage en lisant *obiecto viso;* M. Nauck lit mieux : *obiecto visu,* ce que nous avons adopté.

6, 1 *bellum gessit adversus P. Scipionem, quem ipse primo apud Rhodanum, iterum apud Padum, tertio apud Trebiam fugarat.* Déjà les MSS de 2e cl. ont remarqué qu'il manque ici quelques mots, et ont écrit *filium eius quem.* MM. Nipp. et Koch conservent la leçon de l'archétype, sans admettre de lacune; ils mettent ainsi sur le compte de Népos une erreur historique des plus graves. M. Dietsch indique la lacune, sans chercher à la remplir; M. Nauck considère la phrase *quem.... fugarat,* comme ajoutée par un lecteur ignorant. Enfin M. Siebelis lit : *P. Scipionem Publii, quem, etc., filium.* Il nous a paru que les copistes du moyen-âge avaient suivi la voie la plus sage et nous avons adopté leur leçon, avec tous les anciens éditeurs.

7, 7 *ipsum exulem dicarunt,* MSS de 2e cl. *iudicarunt.*

8, 1 *ad bellum Antiochi spe fiduciaque, cui iam persuaserat.* Ici encore il y a une lacune que les MSS de 2e cl. cherchaient à remplir comme suit : *Antiochi incitare posset spe fiduciaque; Ant. spe fiduciaque inducere posset.* La dernière manière a paru préférable à la grande majorité des éditeurs.

9, 3 *statuas aeneas, quas secum portabat* OMNES *sua pecunia complet.* Il est étonnant qu'avant M. Nipperd. personne n'ait vu qu'il faut lire *omni sua,* plus étonnant encore que quelques éditeurs refusent d'admettre une correction aussi certaine.

Cat. 1, 1 *M. Perpenna* CENSORINUS. Magius : *censorius.*

1, 2 *P. Claudii Neronis.* Lambin : *G.*

2, 2 *iratus* SENATU PERACTO *privatus in urbe mansit.* Pighius

Digitized by Google

voulait écrire *consulatu peracto,* Bosius proposa : *iratus senatui consulatu peracto;* c'est la leçon la plus probable, seulement *senatu* peut rester comme datif.

2, 4 CIRCITER ANNOS OCTOGINTA, *usque ad extremam aetatem ab adulescentia rei. p. causa suscipere inimicitias non destitit.* Cette leçon paraît passablement ridicule, quand on pense que Caton n'avait guère plus de 80 ans à sa mort. Déjà Bosius a vu que les mots *circiter annos octoginta* étaient une glose; nous les avons retranchés du texte, avec M. Dübner.

3, 1 *Nam et agricola sollers et* REI. P. *peritus iurisconsultus.* Selon toute probabilité nous sommes ici en présence d'une nouvelle glose. Qu'est-ce qu'un *iurisconsultus rei publicae peritus?* Ne le comprenant pas des copistes de MSS de 2e classe ont intercalé *et : et iurisconsultus.* Nous avons préféré rayer *rei. p.* à l'exemple de M. Klotz et des autres éditeurs modernes.

Att. 2, 1 *nupserat* M. *Servio fratri Sulpicii. M.* est évidemment de trop; Servius Sulpicius est opposé à Publius Sulpicius, comme l'avait déjà vu Lambin. Nous avons donc rayé *M.* avec M. Nipperd.

2, 4 *semper se interposuit atque ita, ut neque usuram* UMQUAM *ab his acceperit, neque longius quam dictum esset debere passus sit.* Nous croyons inutile d'appuyer de nouveau ici la correction de Gottschalch : *iniquam.*

2, 6 *ita ut singulis* SEPTEM *modii tritici darentur : qui modus mensurae medimnus Athenis appellatur.* Il nous a paru plus facile d'admettre qu'un copiste ait écrit VII pour VI, que de croire que Népos ait ignoré combien de *modii* formaient un *medimnus.*

3, 2 *Itaque aliquot ipsi et* FIDIAE *locis sanctissimis posuerunt.* M. Bergk a enfin retrouvé quel nom propre se trouve caché sous *Fidiae.* C'est Midias qui selon Plutarque (Sulla c. 14) avait été exilé d'Athènes pour avoir favorisé les Romains et qui obtint, avec Calliphron, le pardon des vaincus. V. *Rhein. Museum* 1850 p. 159.

3, 3 *primum illud munus fortunae quod in ea potissimum urbe natus est.... hoc specimen prudentiae quod.... unus ei* FUERIT *carissimus.* Il ne peut y avoir de différence pour le mode entre *natus est* et *fuerit;* il faut donc lire *fuit* avec Heusinger. Dans d'autres endroits encore de la même vie le parfait du subjonctif et celui de l'indicatif ont été confondus; déjà les MSS de 2e classe ont corrigé *ut se emerserit* (11, 1) et *intercesserit* (20, 2). L'indicatif a été remis aussi : 16, 1 *humanitatis vero nullum afferre maius testimonium*

Digitized by Google

possum quam quod adulescens... FUERIT *iucundissimus... cum aequalibus.. . sic* VIXERIT, et 18, 3 *fecit hoc idem separatim in aliis libris : ut...* ENUMERAVERIT. Nous devons la correction du premier passage à M. Fleckeisen, celle du second à Boecler.

4, 5 *L. Cotta* ET *L. Torquato consulibus.* Pour se convaincre que *et* doit être retranché, il suffit de jeter les yeux sur les chapitres 7, 8 et 13 de la vie d'Hannibal.

8, 1 *Secutum est illud, occiso Caesare,* QUO; édit. de Venise de 1470 : *cum.*

8, 5 *Neque multo post superior esse coepit Antonius, ita ut Brutus et Cassius prouinciarum, quae his* NECIS *causa datae erant a consule, desperatis rebus in exilium proficiscerentur.* Les charges accordées à Brutus et à Cassius, sur la proposition d'Antoine, ne leur furent nullement données parce qu'ils avaient tué César; il est du reste douteux que *necis causa* puisse avoir ce sens, *nex* signifiant plutôt mort que meurtre. Cuias a corrigé *dicis causa.* Après *a consule* MM. Nipperd. et Dietsch admettent une lacune; nous n'en voyons pas trop la nécessité.

9, 7 *a nonnullis optimatibus eius reprehendebatur.* Il est probable qu'il manque un mot : M. Roth lit *optimatibus familiaribus eius,* ce que nous avons adopté. Ernst insère *rei* après *eius,* d'autres retranchent ce mot.

10, 5 *neque enim suae solum a quoquam auxilium petiit salutis sed* CONIUNCTI, *ut appareret* etc. Il faudrait au moins *sed etiam coniuncti;* puis *coniuncti* se prend-il dans le sens de ami? Des MSS de 2e classe lisent *coniunctim* et ont été suivis par la plupart des éditeurs. Nous croyons plutôt, avec M. Nipperd. que *coniuncti* a été interpolé pour former une antithèse avec *suae.*

11, 2 *quin etiam ... instituerit ... atque ... iusserit.* Il y a deux moyens de corriger ce passage, de lire *qui etiam,* ou bien de changer les subjonctifs en indicatifs. Lambin a pris le second, Bosius, le premier, que nous avons trouvé le plus simple. Au § 3, *necessaria* a été corrigé par Longolius en *necessarium.*

11, 6 *sui cuique mores fingunt fortunam hominibus. Hominibus* après *sui cuique* est complétement inutile, et si l'on trouve fréquemment cette tournure après un collectif, on ne peut guère citer d'exemple où elle précède le mot général. Pour ces raisons, Lachmann (ad Lucr. p. 94) et M. Fleckeisen lisent *sui quique mores,* tournure sur laquelle on pourra consulter Madvig (de finibus p. 699). La

Digitized by Google

même leçon est adoptée par MM. Ribbeck (*Com. lat. reliq.* p. 108 v. 75) et Koch.

12, 2 AFFUIT *a cupiditate;* MSS de 2ᵉ classe *afuit.*

12, 3 *studio ductus philosophiae habitabat.* Déjà les MSS de 2ᵉ classe ont vu qu'il manque *Athenis.*

12, 4 *Idem L. Iulium Calidium, ... neque minus virum bonum optimisque artibus eruditum* QUEM *post proscriptionem equitum.... in proscriptorum numerum.... relatum expedivit.* M. Nipperd. conserve cette leçon en admettant que Népos s'est rendu coupable d'une négligence de style semblable à celle qu'il lui avait imputée Paus. 1, 3. Ici encore nous préférons accuser le copiste : venant d'écrire *optimisque artibus*, il aura mis *eruditumque;* ce *que* separé du participe, comme cela arrive souvent, s'est transformé en *quem.*

13, 1 *neque vero ille vir bonus.* Les MSS de 2ᵉ classe ont suppléé *minus* devant *bonus.*

14, 1 *anagnostem.* Des MSS de 2ᵉ classe : *anagnosten.*

15, 3 *Quo fiebat ut omnia Ciceronum, Catonis Marci, Q. Hortensii* etc. Manuce écrit *Marci Catonis;* il est plus probable que *Marci* est interpolé, comme l'a vu M. Nipperd.

17, 1 *quam extulit annorum XC* CUM *VII et LX se numquam cum matre in gratiam redisse.* Des MSS de 2ᵉ classe intercalent *esset* après *cum;* M. Nipperd. retrouve dans *cum* le mot *annis*, écrit par abréviation *ann.* Nous avons adopté sa manière de voir.

17, 3 *nam* ET *principum philosophorum ita percepta habuit praecepta.* Impossible de retenir *et;* nous l'avons rayé à l'exemple de M. Nipperd.

18, 3 *Fecit hoc idem separatim in aliis libris : ut M. Bruti rogatu Iuniam familiam a stirpe ad hanc aetatem ordine* ENUMERAVERIT, ... *pari modo Marcelli Claudii* DE *Marcellorum, Scipionis Cornelii et Fabii Maximi Fabiorum et Aemiliorum.* Atticus, vient de dire Népos, expose la généalogie des familles illustres dans ses *Annales;* il a fait de même dans d'autres ouvrages spéciaux. Si *ut* dépendait de *fecit*, il faudrait une phrase générale : *ut propagines exponeret* ou une autre semblable; mais ici nous sommes dans les particularités, on parle de la famille Junia, de celles des Fabii et des Aemilii. Il est donc presque certain que l'auteur a écrit *ut enumeravit.* Le copiste qui a changé ce dernier mot en *enumeraverit* s'est du reste trahi, car Népos aurait mis *enumerarit. De Marcellorum* forme une autre faute. M. Nipperd. pour sauver la préposition doit faire la construction suivante : *pari modo*

Digitized by Google

hoc idem fecit Marcelli Claudii rogatu de familia Marcellorum, Scip. Corn. et Fab. Max. rog. de fam. Aem. Mais la phrase n'est pas complète de cette manière, car à l'exemple de ce qui précède immédiatement il faudrait ajouter *ut familiam a stirpe ad hanc aetatem ordine enumeraverit, notans* etc. Tout devient facile en supprimant *de*, comme l'a fait Bosius.

19, 3 CAESARUM EUM *est consecuta*. Déjà plusieurs MSS de 2e cl. ont *Caesarem est*.

20, 4 *ille* EXUL TUM HIS *terris*. Manuce : *ex ultumis terris*.

22, 2 Après *accelerarel* les bons MSS ont une lacune d'une demi ligne; comme le sens ne laisse rien à désirer, nous avons continué.

Epist. Corn. 3 *desistere*. Le sens réclame évidemment *insistere*, qu'a mis M. Nipperd.

de laude Cicer. Conformauit. Heusinger : *conformarit*.

Notre édition étant destinée aux élèves des classes inférieures, nous avons retranché tout ce qui pouvait blesser leurs sentiments moraux; mais en rayant du texte les passages suspects sous ce rapport, nous ne pouvions laisser les mots qui s'y rattachent intimement, et qui deviennent inexplicables quand ils sont isolés. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, dans la préface les mots *partim infamia* se rapportent évidemment à *laudi in Graecia ducitur adulescentulis quam plurimos habuisse amatores*, etc. Après avoir effacé ce passage nous devions écrire *quae omnia apud nos humilia atque ab honestate remota ponuntur*. De même Dion 4, 4 *nam puero priusquam pubes esset scorta adducebantur, vino epulisque obruebatur*. Retranchez *scorta adducebantur*, *priusquam pubes esset* devient complétement inutile : nous avons mis *nam puer vino epulisque obruebatur*.

Craignant d'embarrasser les jeunes élèves, nous avons suivi, pour certain nombre de mots, l'orthographe usuelle, sachant bien qu'elle est défectueuse. Ainsi nous avons écrit *concio*, *conditio*, *tentare*, *apertissimus* etc. au lieu de *contio*, *condicio*, *temptare*, *apertissumus*. Nous avons aussi conservé la lettre *j*.

L. ROERSCH.

Bruges, décembre 1861.



Digitized by Google

CRITIQUE HISTORIQUE.

LA GRÈCE ANCIENNE DE M. VICTOR DURUY (1).

Il s'est fait tout récemment dans le monde littéraire beaucoup de bruit autour d'une œuvre et d'un nom. Le nom est celui d'un écrivain jeune encore et déjà parvenu à une grande célébrité, M. Edmond About, ancien élève de l'école normale de France et de l'école d'Athènes qui a délaissé les jouissances trop exclusivement placides de l'enseignement et de la muse classique pour les chaudes émotions d'une vie très-mouvementée où la politique coudoie incessamment la littérature. L'œuvre, *Gaëtana,* ni bonne ni mauvaise au dire des critiques les moins prévenus et les plus compétents, ne méritait aucunement l'excès d'honneur... ou d'indignité qui a accueilli son apparition sur la scène parisienne (2). Mais quelle était la véritable cause de cet échec peut-être immérité?... Là-dessus grandes controverses au rez-de-chaussée des journaux où trônent les princes de la critique théâtrale et littéraire : — MM. les étudiants, disait l'un, (car ce sont surtout les étudiants qui ont exécuté Gaëtana) ont voulu battre un haut personnage *déclassé* sur le dos de M. About, l'un de ses amis intimes ; — ils ont voulu, disait l'autre, punir de ses railleries qui sentent un tantinet le fagot l'auteur trop méchamment spirituel de *la Question romaine ;* — un troisième a prétendu enfin que la politique ni la religion n'avait rien à voir dans cette exécution et que le courroux de la jeunesse universitaire s'adressait uniquement au piquant persiffleur de là Grèce contemporaine et, par ricochet, de la Grèce ancienne. Cette dernière explication paraît bien étrange au premier abord; elle est de nature à relever dans l'estime des vieux admirateurs de la Grèce ce quartier latin si sceptique et si blasé qui en avait, disait-on, jusque par dessus la tête des Grecs et des Romains et qui s'en vient pourtant châtier de la belle façon un déserteur de la Sorbonne coupable d'avoir un jour, par amour du paradoxe et de la plaisanterie, brûlé sans pitié les idoles de sa jeunesse.

(1) *Histoire de la Grèce ancienne* par M. *V. Duruy*. Paris, L. Hachette, 1862, 2 gr. vol. in-8°.

(2) Cette pièce n'a pas eu plus de succès sur les autres scènes françaises où elle a été représentée. Nous eussions été surpris qu'il en fût autrement. Sans vouloir mettre en doute la bonne foi et le sens critique des différents publics de France qui ont imité le public parisien, nous croyons qu'ils y ont regardé à deux fois avant de s'exposer à encourir le reproche de *Béotisme* que leur aurait valu, de la part de la critique parisienne, une attitude moins hostile à cette pauvre *Gaëtana*.

Digitized by Google

Si cet enthousiasme universitaire à l'endroit de la Grèce existe ailleurs que dans l'imagination féconde d'un chroniqueur et si ces ardents défenseurs des Grecs modernes et anciens veulent être conséquents avec eux-mêmes, nous osons prédire au nouveau livre de M. Duruy un immense succès près de la jeunesse des écoles. Rarement nous avons vu un historien professer un culte aussi pieux pour les glorieux souvenirs du peuple dont il déroule les annales. M. Duruy s'est épris d'un sincère amour pour la Grèce et pour Athènes et il ne cherche pas le moins du monde à s'en cacher. Ce n'est certes pas nous qui lui ferons un crime de cet amour et de cette prédilection pour Athènes que nous partageons avec tant d'amis de l'antiquité. Pour parler le langage de notre auteur, nous avouons notre sympathique affection pour ce noble peuple grec qui dans l'histoire générale de l'humanité mérite d'être classé au premier rang, pour ce petit pays « qui a fait changer dans l'ordre moral les pôles du monde, car c'est là que la conscience humaine est née, là que pour la première fois l'homme apparut dans le libre développement de sa nature, là enfin que s'alluma le flambeau qui éclaire encore l'Europe et que l'Europe à son tour porte au nouveau monde depuis trois siècles à peine découvert et dans ce vieil Orient qu'elle vient de retrouver... » ; nous avouons surtout notre affection pour l'intelligente cité dans laquelle a brillé de tout son éclat cette pléiade de penseurs, d'écrivains et d'artistes qui ont éclairé le monde grec des lueurs éblouissantes de leur splendide génie; nous nous sentons tout portés à une clémente indulgence pour les erreurs et les fautes de ce peuple athénien si souvent frivole, léger et inconstant — et, puisqu'il est presque impossible, quand on étudie l'histoire grecque, de ne pas évoquer à côté d'Athènes le souvenir de son éternelle rivale, nous avouons que nous plaçons la féconde et généreuse patrie des Solon et des Socrate, des Aristide, des Phocion et des Démosthène, des Phidias, des Eschyle et des Sophocle, bien au-dessus de l'égoïste Sparte tristement surfaite par l'école philosophique du siècle dernier et les adorateurs du succès, au-dessus de cette dure et stérile nation « machine de guerre bonne pour détruire, incapable de produire. »

Nous aurions d'ailleurs fort mauvaise grâce à ne pas faire à M. Duruy concession de son enthousiasme; c'est cet enthousiasme en effet qui lui a inspiré ses plus belles pages, ses plus brillants aperçus. Dans sa sympathie ardente pour le peuple qu'il fait revivre devant nos yeux éblouis, nous trouvons le secret d'une véritable éloquence,

Digitized by Google

dont les mâles accents rehaussent plusieurs chapitres que nous examinerons plus tard en détail; là également est le secret du succès qui attend cette nouvelle œuvre (1) non pas seulement auprès d'une jeunesse qui a le bon sens de ne pas demander qu'on la *débarrasse des Grecs et des Romains,* mais encore et principalement auprès de la foule des hommes mûrs et des penseurs auxquels plaisent la profondeur des vues dans les jugements de l'histoire et la richesse constante d'un style brillant mis au service d'une saine philosophie critique.

Mais l'enthousiasme a ses inconvénients, ses travers si l'on veut. Si nous lui devons les plus beaux chapitres de M. Duruy, nous pouvons aussi voir en lui la cause de plusieurs appréciations qui ne sont pas marquées au coin de la plus stricte impartialité. La passion nous rend aveugles : — pour être historien on n'en est pas moins homme! Il était impossible que M. Duruy échappât complétement à ce défaut : citons, entre autres preuves, une toute petite phrase du début : « Il n'est pas besoin d'être prophète pour prédire que la Grèce moderne, comme celle des Palikares antiques qu'on appelait les héros, est *une grande chose qui commence* ».... N'est pas prophète et bon prophète qui veut!.... Malgré notre vif désir de voir la Grèce se relever de ses ruines, nous ne saurions trouver dans la prophétie de M. Duruy autre chose qu'une généreuse aspiration dont bien des cœurs voudraient avec nous que l'avenir fît une réalité. Hélas! la Grèce est toujours une grande chose finie.... Des événements tout récents ne nous donnent que trop raison et pourront bien en même temps contribuer à faire réformer les jugements portés par la critique et les Philhellènes sur la *Grèce contemporaine* de l'ancien élève de l'école d'Athènes.

Dans l'étude que nous voulons faire de l'ouvrage de M. Duruy nous nous proposons de suivre l'auteur pas à pas; le lecteur pourra de cette façon se faire une idée exacte de la valeur du livre. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de signaler à l'écrivain des lacunes ou des incorrections; nous devrons aussi quelquefois combattre son opinion. Pour dire la vérité à des historiens de la taille de M. Duruy il ne peut s'agir de recourir à des biais auxquels cette *Revue* n'a jamais su du reste abaisser sa critique indépendante. M. Duruy a le droit d'attendre de nous autre chose qu'une froide réclame pour son éditeur, autre chose surtout qu'un panégyrique vide et mensonger.

(1) Dans cet ouvrage M. Duruy a refondu son Précis d'histoire grecque qui a déjà eu trois éditions.

Digitized by Google

La Préface — ancienne préface de la 1re édition — nous met déjà à même d'apprécier le talent de l'historien, la perspicacité de ses vues, la sûreté de ses jugements et la souplesse de son style. Nous y remarquons les pages où il expose l'origine de la diffusion de la race hellénique sur tous les rivages de la Méditerranée, — les motifs de sa prédilection pour Athènes, — la grandeur du rôle joué par la Grèce dans l'histoire générale de l'humanité. Nous y avons de plus trouvé (p. 18) des considérations philosophiques du meilleur aloi sur les préoccupations diverses des législateurs aux divers âges du monde, — et plus loin, dans une note de la page 21, une observation très-sensée sur la longévité des grands hommes de la Grèce qu'il faut, avec lui, attribuer sans doute beaucoup à la nature, mais un peu aussi à une scrupuleuse tempérance, à une vie bien réglée, à une sage hygiène. A cette occasion M. Duruy, qui affectionne les rapprochements, eût pu nous montrer chez beaucoup d'hommes marquants de l'Angleterre moderne un exemple frappant d'une pareille longévité obtenue par un excellent régime hygiénique, en dépit des nombreuses fatigues d'une carrière où se confondent les préoccupations de la politique et les travaux moins bruyants mais aussi pénibles de la littérature (1). Dieu nous garde de voir dans cette omission un quasi refus de « rendre aux Anglais ce qui appartient aux Anglais »... mais, dût M. Duruy nous accuser de chercher à lui intenter un procès de tendance, nous dirons que cette omission nous a fait involontairement songer à certains endroits de son livre où il malmène les Anglais un peu vertement, comme dans le rapprochement suspect qu'il établit (vol. II, p. 65) entre la conduite des Athéniens envers les Méliens au milieu de la guerre du Péloponèse et celle des Anglais lors du bombardement de Copenhague au commencement de ce siècle. Puisque nous en sommes venus incidemment à ce léger grief, nous en formulerons vite un autre, plus léger encore, dont la pensée nous a été suggérée par l'emploi parfois abusif que l'auteur fait des notes. Nous ne lui reprochons pas une excessive fréquence de notes; nous aimons au contraire à lui rendre cette justice qu'il n'a pas, comme certains savants à la science problématique, fait complaisamment un pompeux étalage d'une érudition achetée à peu de frais. Mais une bonne quantité de ces notes, ayant trait à des faits vraiment importants, seraient infiniment mieux à

(1) Nous renvoyons sur ce sujet nos lecteurs au curieux *Dictionnaire des Contemporains* de M. G. Vapereau.

Digitized by Google

leur place dans le corps du livre qu'au bas des pages. Ce petit travers de beaucoup de littérateurs *érudits* avait attiré jadis l'attention de l'humoristique Francis Wey qui l'a agréablement fustigé quelque part — (le titre et la place du chapitre nous échappent). — M. Duruy prête, de ce chef, souvent le flanc à la lanière du critique littéraire. Les notes auxquelles nous faisons allusion sont, outre celle de la préface dont nous montrions tantôt l'importance, éparpillées principalement dans le 2e volume (au chapitre sur les Sophistes et sur Socrate et aux pages 326, 352, 366, etc., etc).

Il a été de mode pendant longtemps chez les historiens de tenir la géographie en assez médiocre estime; ils ne devinaient même pas l'immense avantage que l'étude du sol procure aux écrivains qui, en déroulant les annales d'un peuple, cherchent à expliquer les causes et les conséquences des mille événements dont ce peuple a été l'acteur. En quoi la connaissance de cette géographie, appelée avec tant de bon sens *l'œil de l'histoire,* pouvait-elle servir à des auteurs qui ne voyaient dans l'histoire qu'un prétexte à d'emphatiques discours mensongèrement prêtés à des personnages mensongers, ou à de filandreuses narrations composées parfois avec la scrupuleuse véracité de Vertot décrivant le siége de Rhodes? La philosophie de l'histoire n'est, à proprement parler, née que d'hier: ne nous étonnons donc pas si l'étude du sol, à laquelle elle doit ses plus lumineuses théories, n'a été souvent qu'une lettre morte pour l'école historique d'avant le 19e siècle. M. Duruy est de la nouvelle école. Son 1er chapitre est en entier consacré à une élégante et minutieuse description de la Grèce physique, à ses divisions naturelles qui expliquent ses divisions politiques, à ses productions qui diffèrent avec ses latitudes.

Nous entrons immédiatement après dans ce que l'auteur appelle l'*histoire légendaire*. Cette première période — *Les temps primitifs jusqu'au retour des Héraclides* (2000-1104?) — est certainement l'une des plus embrouillées de l'histoire. La philologie comparée en a enfin élucidé une partie, la *question des origines,* affreux cauchemar des élèves, qui a longtemps fait le désespoir de la science aux abois. M. Duruy rattache avec raison les Grecs à la grande famille indo-européenne; mais nous eussions désiré qu'il insistât davantage sur cette origine, qu'il entrât dans quelques détails sur les institutions, la religion, le degré de civilisation, le langage de la nation *aryenne* avant sa séparation. Il importait surtout d'indiquer nette-

Digitized by Google

ment le rapport qui existe entre cette nation et les *Pélasges*. Ces derniers ne sont-ils pas le rameau d'où germeront les Grecs, les Italiens et plusieurs peuples de l'Asie-Mineure ?

Quant à l'histoire du peuple grec avant 776 — la première date certaine — elle est entourée de ténèbres presque impossibles à dissiper. La vérité et la fable s'y confondent à chaque pas ; Hercule, Thésée, Achille, tous les héros enfin tiennent autant du ciel que de la terre. Certes la mythologie, suivant l'expression d'un critique moderne, n'est fiction qu'à la surface et vérité au dedans, mais de quelle nature est la vérité qui est au fond du mythe ? est-ce un phénomène naturel, une observation des sens ou un fait historique ? On admet que les mythes concernant les dieux dérivent généralement de la première source, mais on cherche ailleurs, et peut-être à tort, l'origine des mythes où sont mêlés les habitants du ciel et de la terre. En supposant que ces derniers mythes aient pour base un fait historique, comment dégager ce fait des détails poétiques dont il est orné ?... Ce n'est qu'à tâtons que l'on peut s'avancer dans ces profondes obscurités. Où trouver le « fil d'Ariane » pour nous guider dans cet inextricable labyrinthe au milieu duquel se sont égarés tant de grands esprits à la recherche d'une vérité toujours insaisissable ?

Ottfried Müller, dont la France admire enfin la science avec une touchante sincérité, aujourd'hui que la mort l'a réduit au silence, Müller semble avoir été sur ce sujet saisi d'une hésitation qui n'était pas à coup sûr dans ses habitudes : telle légende, celle des Argonautes, par exemple, est pour lui de l'histoire ; telle autre, aussi problématiquement historique, n'est à ses yeux qu'un tissu de grossiers mensonges embellis par la poésie. — MM. Dunker et Curtius appellent au secours de leur science, profonde mais souvent impuissante, les ressources variées d'une brillante imagination et ils s'en servent merveilleusement pour la conception des hypothèses les plus hardies et les moins autorisées. Les *ténèbres visibles,* si chères aux Allemands, ne paraissent guère avoir de charmes pour l'école anglaise qui renonce à la tâche ingrate d'étudier un problème dont elle désespère de trouver jamais la solution. Ainsi Grote se contente d'exposer, sans les expliquer, les mille détails de la légende, comme si, suivant l'expression de M. Zeller, il écrivait une histoire de l'imagination poétique de la Grèce.

M. Duruy, appelé à se prononcer entre des méthodes si radicalement opposées, s'est souvenu du vieil adage philosophique « *in medio*

Digitized by Google

virtus. » Or la théorie du juste milieu, fort commode assurément dans certaines circonstances de la vie, n'a jamais offert dans les sciences qu'un piètre criterium de vérité; nous aimons infiniment peu en histoire ces biais cauteleux qui autorisent à suspecter, sinon la science, du moins l'impartialité de l'écrivain et qui de plus l'entraînent presque inévitablement à des assertions hasardées, souvent erronées, plus souvent contradictoires. En cherchant à concilier deux théories entre lesquelles la conciliation est malaisée, M. Duruy a éprouvé un grand embarras qui se trahit en plus d'un endroit de son livre, même dans l'obscurité de son style d'ordinaire si lumineux. Nous avons ici en vue d'abord la page 21 où il parle des Pélasges, la page 23 où il décrit le peuplement de la Grèce en des termes vagues où une critique sévère aurait même le droit de relever quelques inexactitudes au sujet du nom de *Thraces* dont il pourrait mieux indiquer la valeur (1) et au sujet des Curètes, des Corybantes, des Dactyles, des Idéens et des Telchines. Ces derniers noms sont purement mythologiques. M. Duruy voudrait en faire autre chose; toutefois, après avoir quelque temps flotté irrésolu entre diverses opinions, il s'arrête à leur égard à un *peut-être* que n'annonçaient nullement les prémisses de son argumentation. Même défaut de précision dans son histoire résumée de la fondation des colonies (p. 25 et suiv.). — Tous les récits qui nous ont été transmis par les poètes ou les historiens des différentes époques sur les *temps légendaires* méritent-ils le nom de légendes? Évidemment ce nom ne peut s'appliquer qu'aux traditions des siècles primitifs. Les mythes forgés par les poètes des siècles postérieurs, les narrations dues à des historiens qui écrivaient plusieurs centaines d'années après l'époque légendaire ne doivent pas être rangés dans la même catégorie que les légendes vraiment primitives. M. Duruy n'établit pas soigneusement cette distinction importante quand il parle des colonies de Cadmus, de Danaüs et de Cécrops. Pourquoi ne pas nous montrer *clairement* combien le caractère des deux premières, sujet des récits des plus anciens auteurs de légendes, diffère de celui de la dernière qui est une conception de l'histoire moderne? (2)

Ernest Discailles.

Bruges, janvier 1862.

(La suite prochainement.)

(1) Revue de 1859, p. 54.

(2) Eusèbe est le premier auteur qui parle de Cécrops comme d'un Égyptien; avant lui on le considérait comme autochthone. Voir pour plus de détails sur cette prétendue colonie un travail de M. Roersch dans la Revue de 1859, p. 195.

Digitized by Google

VARIÉTÉS PHILOLOGIQUES.

Inscriptions de Delphes recueillies par M. Wescher. — Fragment d'un hymne d'Alcman. — Nouvelle édition de l'Anthologie grecque.

On lit dans la *Correspondance littéraire :* « Les inscriptions recueillies par MM. Wescher et Foucart sur le mur cyclopéen qui soutenait la terrasse du temple d'Apollon à Delphes, sont aujourd'hui sous presse, au nombre de quatre cents environ. Elles forment une partie des archives (comme nous dirions aujourd'hui) du temple, partie relative aux affranchissements d'esclaves, à la collation des droits de cité ou de *proxénie,* aux jeux publics. Les historiens et les antiquaires y feront une ample récolte de données nouvelles, et les philologues y trouveront des renseignements précieux sur plusieurs dialectes locaux, jusqu'ici peu ou point connus. »

D'après ce que nous mande un de nos correspondants de Paris, M. Wescher est retourné à Delphes afin de pourvoir aux moyens de continuer le dégagement du mur cyclopéen qui porte les inscriptions; mais ce n'est pas tant son absence qu'un conflit soulevé par les prétentions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui a fait interrompre l'impression commencée de sa précieuse récolte.

La même Académie s'est chargée, comme on sait, de la publication des papyrus grecs du Louvre, dont la restitution entière par M. Letronne, avec des traductions et des notes inachevées, lui avait été remise en 1849. Le dernier rapport du secrétaire perpétuel sur les travaux de la savante compagnie nous apprend qu'un nouvel obstacle, après tant d'autres, est venu retarder encore l'achèvement de l'ouvrage attendu depuis 12 ans. On n'y parle pas d'un papyrus rapporté d'Égypte par M. Mariette et qui est resté pendant plusieurs années entre les mains des hellénistes de l'Institut. Nous voulons parler du fragment d'un hymne d'*Alcman*. L'attribution ne saurait offrir le moindre doute, quoique le nom ne se trouve pas sur les restes malheureusement fort lacérés. Voici ce qu'on nous écrit à ce sujet : « Vous trouverez à la page 648 de la deuxième édition des *Lyrici* de Bergk, fr. 65 : φησὶν ὁ γραμματικὸς Ἀριστοφάνης τὸ ἀμύνεσθαι... τίθεσθαι καὶ ἀντὶ ψιλοῦ τοῦ ἀμείψασθαι· φέρει γὰρ χρῆσιν ἔκ τε Ἀλκμᾶνος τὸ

οὗ γὰρ πορφύρας τόσος κόρος
ὥστ' ἀμύνασθαι.

« Or, le papyrus en question que j'ai examiné au musée du Louvre, porte à la fin de la seconde colonne :

Digitized by Google

οὔτι (sic) γάρ πορφύρας
τόσσος κόρος ὥστ' ἀμύναι (sic),
οὔτε ποικίλος δράκων
πανχρύσιος (sic), οὐδὲ μίτρα
λυδία νεανιάων.

L'observation d'Hérodien, rapportée par Bergk au numéro 151, p. 661, est également basée sur un passage de notre papyrus. »

La *Correspondance littéraire* nous apporte encore une bonne nouvelle. M Firmin Didot imprime actuellement une nouvelle édition de l'*Anthologie grecque*. « Cet immense recueil de petites poésies, qui comprend quinze siècles de la littérature grecque et trois cent vingt et un noms de poëtes, sera prochainement publié avec un soin digne de l'intérêt que doit inspirer un tel monument. Des hommes illustres, Jacobs et Boissonade, furent successivement chargés de ce travail; le célèbre Bothe, éditeur d'Homère et des poëtes dramatiques, leur fut adjoint : tous les trois, *graves annis et meritis,* moururent avant d'avoir achevé cette dernière œuvre de leur vie laborieuse. Mais leurs papiers ont été généreusement communiqués à M. Didot, qui a cru devoir confier la publication, devenue d'une exécution assez délicate, à l'expérience de M. Dübner. Celui-ci s'est empressé de réunir à cet *apparatus* les notes de Chardon de la Rochette, déposées à la Bibliothèque impériale, la collation de quelques manuscrits et surtout les observations de Hermann, Meineke, Bergk, Hecker, et d'autres critiques qui ont écrit sur l'Anthologie après les deux grandes éditions de Jacobs.

« Si nous ajoutons qu'à ces sources manuscrites et imprimées se joindra le recueil complet des inscriptions métriques de quelque valeur et un commentaire à la fois critique et explicatif, on aura une idée et de l'importance et de l'intérêt que va offrir un pareil travail. »

REVUE ACADÉMIQUE.

Classe des Sciences. — I. ***Notice historique de M. Liagre sur la vitesse et l'aberration de la lumière.*** **— II.** ***Mémoire de M. Martens sur l'origine de l'électricité dans les piles.***

M. le major Liagre a lu dans la séance du 4 janvier une notice historique sur la vitesse et l'aberration de la lumière. Nous allons essayer d'en faire le résumé, en nous écartant le moins possible de la marche suivie par l'auteur.

Quelque grande que soit la vitesse avec laquelle se transmet la lumière, cette transmission ne saurait être instantanée : car un fait physique quelconque ne

Digitized by Google

peut se développer et se manifester à nos organes sans qu'un certain intervalle de temps soit nécessaire à son accomplissement. Toutefois pour la lumière, le temps nécessaire à l'acte de la vision est tellement court qu'il a été longtemps non-seulement inappréciable, mais encore ignoré. C'est Bacon qui le premier déduisit de considérations philosophiques très-justes que la vision demande un certain temps pour s'opérer. Galilée et Descartes eurent ensuite recours à l'expérience pour décider cette question délicate. Descartes tenta de découvrir la vitesse de la lumière au moyen de la différence qui devait exister entre le commencement d'une éclipse de soleil calculé et observé; mais il ne put arriver à aucun résultat, car cette différence ne provient que du temps que le rayon lumineux met pour arriver de la lune jusqu'à nous, c'est-à-dire une seconde environ, quantité dont l'astronomie actuelle ne peut encore répondre pour le calcul et l'observation des éclipses. Quant à Galilée son procédé pouvait encore moins réussir, car il consistait essentiellement à déterminer le temps qu'il faut à la lumière pour se transmettre d'un point à un autre de la terre. Aussi ne put-il rien conclure de ses expériences sinon que la vitesse de la lumière devait être très-grande.

C'est à Roemer, né à Copenhague en 1644, que revient la gloire d'avoir démontré expérimentalement que la lumière met un certain temps pour se propager. C'est l'observation des éclipses des satellites de Jupiter qui le conduisit à cette importante découverte. Il remarqua que l'observation s'accordait assez bien avec le calcul lorsque Jupiter était en quadratures, mais que, vers les syzygies, il y avait un désaccord très-sensible. Le milieu de l'éclipse se présentait *plus tôt* que le calcul ne l'indiquait, lorsque Jupiter était voisin de l'opposition, il arrivait, au contraire, *plus tard* de la même quantité, quand la planète se trouvait aux environs de la conjonction. Roemer en conclut que cette avance et ce retard provenaient de la différence des distances qui séparent la terre de la planète lorsque celle-ci se trouve en opposition ou en conjonction, différence qui est égale au diamètre de l'écliptique. Cette explication fut donnée par Roemer dans une dissertation qu'il lut à l'académie des sciences le 22 novembre 1695. Cette découverte permit non-seulement de conclure que l'acte de la vision n'est pas instantané mais encore de calculer la vitesse de la lumière. On a trouvé ainsi que la lumière parcourt en une seconde près de 336,000,000 mètres.

La détermination de la vitesse de la lumière fut la source d'une autre découverte non moins importante; elle permit à l'illustre astronome Bradley d'apporter au système de Copernic ce critérium de certitude que les démonstrations métaphysiques les mieux établies ne peuvent jamais fournir. Nous voulons parler de l'aberration de la lumière, phénomène qui résulte de la combinaison de la vitesse de la lumière avec celle de la terre. Un de ces heureux hasards qui pourtant n'arrivent jamais qu'à ceux qui sont préparés à en profiter par de longues et persévérantes études, semble avoir conduit Bradley à cette importante découverte. Ce serait, paraît-il, en observant les changements de direction d'une girouette placée au haut du mât d'un navire sur lequel il était monté, phénomène bien connu des marins, et qui provient de la combinaison de la vitesse du vent avec celle du navire, que le célèbre astronome anglais aurait été amené à conclure que les déplacements qu'il avait observés dans la position de toutes les étoiles, suivant l'heure de leur passage au méridien, provenaient également de

Digitized by Google

la composition de la vitesse de la lumière avec celle de la terre. Il s'assura en effet que ces déplacements avaient une période annuelle, et que les plus grandes excursions des étoiles vers le nord et vers le sud étaient *proportionnelles* aux sinus de leurs latitudes, et par suite étaient les projections d'excursions égales accomplies dans des plans parallèles à l'équateur. Ce fut dans les séances du 9 et du 16 janvier 1729 que Bradley lut à la société royale son mémoire sur l'aberration.

Après ces détails historiques M. Liagre termine sa notice par quelques considérations relatives à l'extinction que paraît subir la lumière dans son passage à travers les espaces célestes. Struve a déterminé l'extinction progressive de la lumière des étoiles en comparant la portée théorique et la portée réelle du télescope de vingt pieds employé par Herschel dans ses jauges du ciel. Il a trouvé que la lumière, en traversant l'espace qui nous sépare des étoiles de première grandeur, est réduite aux 0,99 de sa valeur. En admettant ce coefficient on voit se réduire d'une manière incroyable la limite du ciel visible à l'aide du télescope. On voit se rapprocher en même temps les étoiles télescopiques dont Herschel a calculé la distance par voie photométrique; il en résulte aussi qu'une augmentation notable du diamètre d'un télescope ne reculerait que fort peu les limites de notre vision.

Dans la même séance, M. Martens a lu un mémoire sur l'électricité. L'auteur partisan de la théorie de Volta, entreprend de démontrer que le contact de deux métaux hétérogènes est la source principale du développement de l'électricité dans les piles. A cet effet il décrit plusieurs expériences desquelles il semble résulter que l'action chimique n'est pas nécessaire à la production de l'électricité. Nous aurions désiré voir l'auteur appliquer sa théorie pour rendre également compte des principaux phénomènes sur lesquels se fondent les partisans de la théorie électro-chimique. Voici les conclusions qu'il tire de ses expériences :

1° le contact métallique est la seule source directe du développement de l'électricité dans les piles voltaïques;

2° l'électrolyte conducteur n'exerce qu'une influence indirecte sur la production de cette électricité, en tant qu'il modifie par son contact l'état électrique des métaux électro-moteurs.

3° l'oxydation du zinc dans la pile ne concourt aucunement à produire de l'électricité : loin d'être la cause du contact dans les piles closes, elle n'en est que l'effet et résulte presque exclusivement de la décomposition électrolytique de l'eau dans les auges de la pile.

A. Cambier.

POÉSIES.

SONNET

IMPROVISÉ DANS UNE CLASSE DE FRANÇAIS.

Pour faire un bon civet, d'abord il faut un lièvre,
Et pour faire un sonnet, il faut quatorze vers;
Rien que ce seul début me fait gagner la fièvre :
Deux quatrains, deux tercets, c'est presque l'univers!

Digitized by Google

C'est qu'il faut, voyez-vous, quatre rimes en *ièvre,*
Et que pour les trouver j'ai l'esprit de travers;
Encor si nous avions, comme en vieux français, *chièvre !*
Mais on dit *chèvre,* hélas! — Le français est pervers!

Je suis dans l'embarras, et ne sais plus que dire;
Pour finir mon sonnet, que la Muse m'inspire,
Autrement je succombe aux approches du port!

Vite, un dernier tercet; déjà l'heure me presse;
Hâtons-nous d'en finir, ou sinon ma faiblesse
Jetterait sur ma lyre un pitoyable sort!

RONDEAU

IMPROVISÉ DANS UNE CLASSE DE FRANÇAIS.

Au temps présent, on dit que le Bonheur,
Grâce à l'algèbre, aidé de la vapeur,
Va se fixer pour toujours dans ce monde,
Et réjouir toute la terre ronde :
Plus de fripon, de traitre, d'imposteur,
Plus de pédant, plus de méchant auteur,
Plus d'envieux, plus de roi batailleur,
Toujours progrès dans une paix profonde,
Au temps présent!
Je ne dis mot, mais j'ai bien un peu peur
Qu'on ne nous brode un avenir menteur,
Car je n'entends sur la terre et sur l'onde
Que bruits de guerre, ou le canon qui gronde,
Que propos faits pour souffler la terreur,
Au temps présent!

Thuin. GUILL. LEBROCQUY.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

DICTIONNAIRE D'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE *d'après les résultats de la science moderne, par* AUGUSTE SCHELER, *docteur en philosophie et lettres, bibliothécaire du roi des Belges,* etc. Bruxelles, Schnée; Paris, Firmin Didot, 1862. 1 vol. in-8° à deux col. de pp. 340.

Nous saluons avec beaucoup de plaisir l'apparition du livre de M. Scheler, parce qu'au mérite d'être utile et consciencieusement fait, il joint encore celui de venir fort à propos.

On sait assez de quel secours est, dans l'étude des langues, la science étymologique; elle donne le *vrai sens des mots,* sans elle il est impossible d'avoir des termes une intelligence nette et précise, et surtout de rien comprendre au merveilleux travail de la formation des idiomes. Ceci est vrai principalement pour la langue française, qui est composée de tant d'éléments divers et peut moins que

Digitized by Google

toute autre s'expliquer par elle-même. Mais où trouver l'étymologie? Les anciens dictionnaires méritent à cet égard peu de confiance; les nouveaux se bornent généralement à les reproduire, avec les erreurs, dont ils grossissent le nombre par de nouvelles conjectures, car ici chacun se croit tout permis et s'élance résolument dans le vaste champ des aventures. Il est vrai que l'Académie française prépare avec le plus grand soin un dictionnaire historique de la langue; le premier volume a déjà paru; mais qui oserait se flatter de voir jamais terminée cette publication colossale? Et cependant de nos jours l'étymologie est devenue une science; appuyée sur la base solide de lois et de principes fournis par une étude approfondie des langues et des littératures, elle a fait depuis vingt-cinq ans de notables progrès, grâce aux efforts persévérants d'une phalange d'érudits et de philologues de tous les pays. Mais les résultats de leurs travaux n'ont pas encore été réunis et coordonnés pour l'usage journalier; ils sont épars dans des traités, des grammaires, des recueils qu'il est difficile de se procurer, qu'on n'a pas le temps de compulser, et où il n'est pas toujours aisé de dégager la vérité de la discussion. Il était donc vivement à désirer qu'un homme capable vint mettre à la portée du plus grand nombre, en les résumant par ordre alphabétique, les résultats obtenus jusqu'ici pour chaque mot en particulier.

M. Scheler s'est chargé de ce soin, et, disons-le, peu de personnes étaient plus en mesure que lui de réussir. Porté par goût aux recherches étymologiques, ayant étudié avec soin les vieux monuments du français, versé à la fois dans la connaissance des langues germaniques et des langues romanes, rédacteur d'une savante revue bibliographique, et par là-même au courant de toutes les nouveautés, il a pu puiser à pleines mains dans les remarquables ouvrages produits depuis peu par la France et surtout par l'Allemagne, comparer, juger avec pleine connaissance de cause, et au besoin, compléter ou rectifier.

Son plan est parfaitement conçu; il donne l'étymologie, pas autre chose, et renonce à tout ce qui ne concourt pas à l'établir ou à la confirmer. En cas de contestation, il énonce les avis divers, les discute en peu de mots, donne son opinion, ou propose modestement, souvent avec bonheur, une conjecture nouvelle. Il a visé à la précision, qualité rare de nos jours, et il a pu ainsi renfermer en 340 pages tout ce qu'il est nécessaire de savoir. Le format est commode; la netteté de l'impression et le bon emploi des divers caractères rendent les recherches promptes et faciles.

Nous allons maintenant présenter quelques observations, énoncer quelques doutes, qui nous sont venus en examinant le livre. C'est peu de chose pour un ouvrage dans lequel, à cause de l'immense variété des détails, l'attention la plus robuste peut à tout moment avoir des défaillances.

Un grand nombre de mots sont identiques dans les langues romanes et dans les langues germaniques; M. Scheler fait généralement dériver les premiers des seconds. Ne faut-il pas plutôt admettre dans beaucoup de cas une origine commune, ainsi qu'il le fait pour *chamois?* Dans aucun cas il ne semble permis de recourir à une langue germanique comme source, pour un mot qui se retrouve dans le celtique. M. Scheler croit avec raison que *jambe, gambe,* dont le radical *cam,* courbé, est celtique, vient, avec les mots analogues des langues romanes, d'un type commun *camba,* et non pas du vha. *homma,* jarret, flam. angl. *ham,* jambon; pourquoi suivre une autre méthode pour *jardin,* par exemple, dont le

Digitized by Google

radical *gart* ne se rencontre pas seulement dans les langues germaniques, mais encore dans les langues celtiques avec le sens d'enclos ?

L'auteur distingue souvent entre flamand, hollandais, néerlandais. Le dernier terme, dit-il, est générique et embrasse les deux autres. On croirait donc que les termes désignés comme flamands ne sont pas hollandais et réciproquement. Il n'en est rien; la plupart sont communs aux deux pays. On désirerait souvent aussi trouver, à côté du mot allemand, le mot flamand, qui se rapproche beaucoup plus du français : par exemple, *galoper,* vha. *gah-laupan,* flam. *loopen; havre-sac,* all. *habersack,* flam. *haverzak.* Le flamand *gek* est plus près de *gaki,* prompt, vif, (racine de *gai ?*) que l'allemand *jähe.* Pourquoi *hâte* viendrait-il plutôt du v. frison *hast* que du flam. *haest ?* — Le mot *ebbe* se trouve dans toutes les langues germaniques; la basse latinité en a fait *ebba;* il n'est donc pas nécessaire de le tirer de l'allemand seul.

L'auteur aurait pu, sans manquer à la précision, donner en passant quelques indications de plus; faire remarquer, par exemple, que le français donne souvent aux mots étrangers un sens tant soit peu ironique ou plaisant : de *hablar* parler, de *zapato,* soulier, il fait *habler* et *savatte,* de *bambino,* enfant, *bambin,* de *boek,* dim. *boeckin,* livre, *bouquin;* que, des dérivés français tirés d'un même mot latin, ceux qui ont été formés par le peuple, conservent l'accent : *pâtre, frêle, grêle,* et sont mieux faits que les mots dus aux savants ou aux clercs : *pasteur, fragile, gracilité.*

Passons aux menus détails.

Abalourdir, — *balourd, balourdise.* M. Scheler admet pour ces mots l'élément commun *lourd,* mais il voit dans le premier les prépositions latines *ab, ad,* et dans les deux autres le radical *ba,* provenant de *baer, béer,* avoir la bouche ouverte. Le rapport se borne-t-il à cela ?

Abajoue. « Formé de *joue,* avec l'élément *à bas.* » N'est-il pas formé de *bajoue* (mot omis par l'auteur) avec un *a* provenant de l'article, la *bajoue,* l'*abajoue?* Cf. *Lierre, l'hierre.*

Babeurre. « Pour *bas-beurre* ? » Évidemment pour *bat*-beurre.

Bégayer. « De *bègue,* mot d'origine inconnue. » Ne pourrait-on établir que *bégayer* signifie mal prononcer le *g,* et qu'il est le primitif de *bègue ?*

Bis, bes, bé. Ces particules méritaient une place à part. Il faut les chercher à l'art. *barlong.* — De même *abalourdir* et autres

Dégringoler. Il ne semble pas que l'on doive hésiter sur l'étymologie. Dans plusieurs localités on dit *déringoler* aussi bien que *dégringoler.* La présence du *g* s'explique comme dans *grenouille, griblette,* et peut-être dans *grommeler* (v. ces mots). On y dit également *ringole* pour *rigole,* et le mot est resté dans une ville pour désigner le quartier par lequel entre un ruisseau qui arrose les rues. *Dégringoler* se rattache donc au latin *riga, rigare,* et pour le sens on est parfaitement à l'aise, surtout si on admet que *gringole* a été usité dans le sens de *gargouille.*

Dîner. « S'employait, dans la langue d'oïl, dans l'acception active donner à dîner. » Le fait est-il bien certain ? Sans doute on disait *se dîner,* mais *se dîner* n'est pas plus actif que se pâmer, s'en aller, il se meurt.

Nonnon. En lorrain, oncle. L'auteur voit dans ce mot un primitif qu'il rapproche de *nonne* (v. cet art.). C'est lui donner trop d'importance. Il n'y a, à notre

Digitized by Google

avis, dans *nonnon* qu'une altération enfantine de *oncle*, comme dans le lorrain *tatan*, tante, et dans *papa*, *maman*.

Racaille. Au lieu de chercher si loin, n'est-il pas possible de tirer le mot de *race*, et de *aille*, désinence collective indiquant le mépris? Le sens de *racaille* est bien en effet mauvaise race, bande de gens méprisables. On dit dans certains endroits *des races* pour dire des enfants, des gamins.

Reciner. M. Scheler donne à ce mot tantôt le sens de dîner une seconde fois, tantôt celui de goûter, faire collation (v. art. *dîner*). En Lorraine *reciner,* faire le *recinon,* c'est toujours faire un second souper assez avant dans la nuit. On y conserve assez bien le latin, car pour goûter on dit *marander,* de *merenda.*

Zénith. « Mot arabe. » L'indication est trop vague. Il faudrait au moins donner le sens exact du mot en arabe; sans cette connaissance à quoi sert l'étymologie? Même observation pour *horde,* « d'importation asiatique, » pour *goure,* « d'origine arabe, » pour *grog*, « mot anglais » etc.

Quelques mots grecs sont mal accentués, par ex. *κώβιος, ὁμολόγος; ἱπποπόταμος* n'est pas grec, quoi qu'en disent les dictionnaires, ni *παῦσα.*

Une dernière observation. M. Scheler cite dans son livre un très-grand nombre d'auteurs et d'ouvrages généralement peu connus. Il ferait chose fort utile, s'il donnait une liste bibliographique, sinon de tous, au moins des principaux. De cette façon chacun pourrait recourir aux sources, et trouver, au besoin, de plus amples renseignements.

Si nous présentons ces remarques, c'est dans le but d'être de quelque utilité; car il y a peu de chose à reprendre dans le livre de M. Scheler, et nous n'hésitons pas à le recommander tel qu'il est d'abord à tous ceux qui en étymologie ne veulent pas se contenter d'apparences ou de conjectures par à peu près : ensuite et surtout à ceux qui enseignent, et sont obligés par état d'être au courant de la science. Sans doute ils n'y trouveront pas l'étymologie de *tous* les mots; mais s'il trouvent parfois qu'il n'y a rien à trouver, c'est encore un bon résultat.

M. Scheler a présenté son livre à l'Académie française pour le prix Volney; nous faisons des vœux sincères pour qu'un légitime succès le récompense de ses consciencieux travaux.

SANCTI JOANNIS CHRYSOSTOMI *opera selecta graece et latine codicibus antiquis denuo excussis emendavit* FRED. DÜBNER. *Volumen primum.* Parisiis, editore Ambrosio Firmin Didot. 1 vol. gr. in-8° de XIX-582 pp.

Les cinquante volumes de la *Bibliothèque grecque* de M. Firmin Didot — œuvre splendide pour laquelle nous avons plus d'une fois exprimé notre admiration dans cette revue — renferment à peu près toutes les productions de la Grèce payenne parvenues jusqu'à nous. M. Didot pourtant n'a pas cru son œuvre achevée. Il sait que les dieux de la Grèce n'ont pas entraîné dans leur chûte le génie littéraire créateur de tant d'ouvrages admirables. Devenus chrétiens les Grecs ont conservé leur enthousiasme pour la beauté du langage, pour les charmes de l'éloquence, et la grandeur des doctrines de l'Évangile, les élans sublimes de la charité ont ajouté à plusieurs de leurs écrits un éclat qu'on chercherait en vain dans les meilleures pages des poëtes et des orateurs polythéistes. On ne pourrait donc se faire une idée complète de l'étendue et de l'élévation du génie grec, en

Digitized by Google

négligeant les ouvrages chrétiens, et l'on saura gré à M. Didot de sa résolution de publier dans la *Bibliothèque* les écrits des Pères grecs qui, par la beauté de la forme, ne s'adressent pas seulement aux théologiens mais à tous ceux dont le cœur bat pour les nobles idées exprimées dans un magnifique langage.

Cette nouvelle série ne pouvait mieux s'ouvrir que par l'orateur auquel son éloquence a valu le titre de *bouche d'or,* et dont les paroles étaient recueillies par des sténographes au milieu d'un peuple enthousiaste, qui, dans le temple même, ne pouvait retenir de frénétiques applaudissements. « Nul homme, dit M. Villemain dans son beau traité de l'éloquence chrétienne dans le quatrième siècle, nul homme n'a mieux rempli le ministère de la parole qu'avait suscité l'Évangile. Il est le plus beau génie de la société nouvelle, entée sur l'ancien monde. Il est, par excellence, le Grec devenu chrétien. Réformateur austère, sous ses paroles mélodieuses et vives, on sent toujours l'imagination qui, dans la Grèce, avait inspiré tant de fables charmantes. Il a rejeté bien loin les dieux d'Homère et les génies de Pythagore et de Platon; mais dans son idiome tout poétique, il représente l'Aumône nous introduisant sans peine dans les cieux, et accueillie par le chœur des anges, comme une reine que les gardes reconnaissent à son cortége, et devant laquelle ils se pressent d'ouvrir les portes de la ville. Ce polythéisme de langage ravissait les Chrétiens néophytes de l'Orient; et la sublime morale de l'orateur venait à eux, parée de poésie. » La voix éloquente qui arrêta la ruine d'Antioche, sauva Eutrope disgracié et fut, pour le peuple, la plus forte barrière contre la cruauté capricieuse de ses tyrans, ne peut manquer de nous émouvoir encore aujourd'hui. Aussi malgré le temps qui nous sépare des jours où elle retentissait dans les basiliques d'Antioche et de Constantinople, elle n'a pas perdu ses charmes pour nous. L'orateur est toujours, selon une heureuse expression de M. Dübner, une sainte sirène : on ne se lasse pas de ces pages où la profondeur de la pensée est constamment unie à la grâce du style, et celui qui en a une fois goûté la douceur y reviendra toujours.

On lira ces beaux écrits avec d'autant plus de fruit et de plaisir que, grâce à M. Dübner, le texte est corrigé, et qu'il est épuré de nombreuses interpolations. Depuis de longues années le savant helléniste a fait une étude particulière de saint Chrysostome, pour lequel il professe le plus grand enthousiasme. Ces études ont produit de superbes résultats pour la critique du texte, et la nouvelle édition laisse toutes les autres bien loin derrière elle. M. Dübner a remarqué que le texte de l'orateur a eu un sort semblable à celui de plusieurs autres auteurs anciens ; publié d'abord dans un état de pureté suffisant par un critique habile, dont le coup d'œil pénétrant avait su distinguer les manuscrits de valeur, il fut gâté par les éditeurs suivants, qui abandonnèrent la voie tracée par le maître. Maintenant la vraie méthode est retrouvée; elle avait été indiquée en 1612 par Henri Savile, dont M. Dübner admire le savoir, l'exactitude et l'esprit. Pourtant il ne s'est pas contenté de reproduire le texte de son devancier; il l'a revu entièrement sur les excellents manuscrits de la bibliothèque impériale de Paris, manuscrits qui datent du Xe et du XIe siècle et qui sont au nombre de quatre pour le traité *du sacerdoce,* de six pour les homélies *sur les statues.* Cette patiente et intelligente révision a fait disparaître du texte de nombreuses et graves erreurs ; celles qui ne pouvaient être corrigées diplomatiquement (et quel texte peut être rétabli au moyen des seuls manuscrits?) ont dû céder devant la critique sagace

Digitized by Google

de l'éditeur, habitué depuis longtemps à retrouver les vraies leçons sous les fautes des copistes, et à distinguer la main de l'interpolateur de celle de l'auteur. Aucun écrivain grec n'a été à l'abri des plus insipides interpolations, et si un d'entre eux avait dû être épargné, c'était bien saint Chrysostome, dont l'abondance approche même parfois de la prolixité. Pourtant les copistes byzantins ont réussi à allonger encore les passages les plus développés. Pour montrer jusqu'à quel point pouvait aller leur impudent verbiage, M. Dübner a laissé, en les plaçant entre crochets, la plupart des interpolations des homélies sur les statues.

Voici maintenant le titre des écrits renfermés dans le premier volume : *Adversus oppugnatores vitae monasticae libri tres; De virginitate; Adversus eos qui apud se habent-virgines subintroductas; Ad viduam juniorem tractatus; De non iterando conjugio oratio; In sanctum Babylam, contra Julianum et adversus gentiles liber; De sacerdotio libri VI;* ΑΝΔΡΙΑΝΤΕΣ *sive homiliae ad populum Antiochenum de statuis.*

Le texte de tous ces traités est accompagné d'une traduction latine élégante et correcte. De nombreux sommaires facilitent singulièrement les recherches.

ACTES OFFICIELS.

Le sieur *Bergeys*, curé-doyen à Diest, est nommé inspecteur ecclésiastique cantonal des écoles primaires pour le doyenné de Diest, en remplacement du sieur Mafoy, décédé.

— Le sieur *Verhaeghe*, élève diplômé des cours normaux de Bruges, instituteur à l'école communale de ladite ville, est nommé deuxième instituteur dédoublant à l'école moyenne d'Alost.

— *Examens de gradué en lettres, etc.* Un avis de M. le ministre de l'intérieur en date du 17 mars, prévient les récipiendaires dont les certificats d'études d'humanités ont été homologués par le jury central des études moyennes, à la session de 1861, mais qui ne se sont pas fait inscrire à la même session, soit pour l'examen de gradué en lettres, soit pour l'examen préalable à celui de candidat en pharmacie ou de candidat notaire, qu'ils sont autorisés à prendre inscription pour l'un ou l'autre de ces examens, à la session extraordinaire de 1862, en payant la somme de 20 francs fixée par l'art. 8 de la loi du 27 mars 1861 pour les frais de l'examen.

— M. le ministre de l'intérieur a adressé aux gouverneurs, en date du 24 mars, la circulaire suivante.

Monsieur le gouverneur,

« Je vous prie de vouloir bien me faire parvenir le tableau des ressources et des besoins ordinaires de l'instruction primaire dans les diverses communes de votre province pour l'année 1862.

« J'aime à me persuader que les budgets scolaires de cette année ont été partout dressés conformément aux circulaires ministérielles, c'est-à-dire de manière à assurer la marche régulière du service.

« Néanmoins, je crois utile d'appeler votre attention sur la position du personnel enseignant. Vous devez veiller, M. le gouverneur, à ce que les traite-

Digitized by Google

ments soient proportionnés à l'importance des fonctions et mis en rapport avec les nécessités de la vie.

« Il est à supposer que les communes ont pu affecter à cet objet une partie des fonds dont elles disposent, en vertu de la loi d'abolition des octrois. Quoi qu'il en soit, on ne saurait admettre qu'elles excipent de l'insuffisance de leurs ressources pour refuser une rémunération convenable aux instituteurs, puisque la province et l'État sont tenus, le cas échéant, de suppléer à cette insuffisance par des subsides, en exécution de l'art. 23 de la loi du 23 septembre 1842.

« Si, nonobstant les recommandations réitérées du gouvernement, il est encore des instituteurs qui ne sont pas rétribués comme ils devraient l'être, vous voudrez bien m'adresser des propositions à l'effet de faire augmenter d'office leurs traitements et émoluments.

« Les Chambres législatives ont *provisoirement* maintenu au chiffre de *un million trois cent trente-deux mille cent quatre-vingt-neuf francs* (1,332,189 fr.) le crédit de l'État applicable au service ordinaire.

« La part revenant à votre province dans la distribution de cette somme sera la même qu'en 1861. Si elle ne suffit pas *pour venir efficacement en aide aux communes pauvres,* je n'hésiterai point à proposer aux Chambres l'allocation d'un crédit supplémentaire. Déjà j'ai fait connaître mes intentions à cet égard dans les notes explicatives à l'appui du budget et dans un discours prononcé à la séance de la Chambre des représentants, du 27 février dernier.

« Mais je ne saurai bien à quoi m'en tenir sur la somme à demander supplémentairement s'il y a lieu, que lorsque je connaîtrai le chiffre exact du contingent que l'État doit fournir. C'est ce que m'apprendra le tableau qui vous est demandé ci-dessus.

« Je désire, M. le gouverneur, recevoir ce travail avant le 20 avril prochain. Vous l'accompagnerez d'un relevé comparatif des traitements du personnel enseignant en 1861 et en 1862, dressé dans la forme du modèle joint à la circulaire du 12 novembre 1858, numéro de la présente. »

NOUVELLES DIVERSES.

On lit dans le *Précurseur :*

« La commission royale des monuments, section d'Anvers, a proposé d'ériger à Anvers un musée d'antiquités appartenant au moyen-âge et elle espère que les particuliers s'empresseront de contribuer à augmenter les collections aussitôt qu'un commencement d'exécution sera donné au projet dont on s'occupe. Il faut que le futur musée d'antiquités soit digne en tous points de la ville dont le rôle a été si marqué dans le moyen-âge. »

— On annonce que, par ordre de l'empereur des Français, M. Guillaume, architecte, va être chargé d'élever dans le palais de l'industrie une reproduction fidèle, et dans les dimensions de l'original, du monument sur lequel est tracée l'inscription connue sous le nom de *Testament d'Auguste*. Ce travail ne peut manquer d'exciter au plus haut degré la curiosité des érudits.

— Un décret impérial du 8 mars approuve la création, au château de Saint-Germain, d'un musée d'antiquités celtiques et gallo-romaines. Voici ce que dit à ce sujet le *Moniteur* français.

Digitized by Google

« L'empereur, en ordonnant la création d'un musée d'antiquités celtiques et gallo-romaines, va ouvrir à la science une voie nouvelle.

« Pour les époques reculées, notre histoire nationale n'a pas, comme celle du monde classique, de nombreux textes à consulter, et les écrivains grecs ou romains, auxquels on est obligé d'avoir recours, ne sont véritablement intelligibles que lorsqu'on peut se faire une idée exacte de tous les objets observés par eux chez nos ancêtres.

« Pour la réalisation des intentions de l'empereur l'administration des musées impériaux va rassembler tous les documents propres à faire apprécier ces Gaulois dont le nom retentit de si bonne heure dans les annales des peuples.

« Le musée du Louvre fournira d'abord une collection d'armes de pierre ou de bronze ou des poteries, premier fonds auquel viendront se réunir le produit de fouilles entreprises sur divers points de notre sol, et la riche collection spécialement formée par l'empereur. Des moulages pris, soit sur de grands monuments celtiques, soit sur les sculptures (statues et bas-reliefs) grecques, romaines ou autres représentant des Gaulois, donneront un intérêt considérable au nouveau musée, dans lequel la France pourra en quelque sorte contempler son berceau. Des modèles de machines de guerre, exécutés par ordre de l'empereur par le capitaine de Reffye, des *fac-simile* d'ustensiles de toute nature, dont les musées de l'étranger et nos départements s'empresseront certainement de faciliter l'exécution, viendront se classer dans les séries et aider à l'intelligence des monuments originaux.

« La belle collection récemment envoyée à l'empereur par S. M. le roi de Danemark occupera une place distincte au musée de Saint-Germain. »

— Les *Annales télégraphiques* viennent de reproduire dans un des derniers numéros, un curieux passage d'un ouvrage intitulé *Récréations mathématiques*, par le P. Seurechon, jésuite lorrain, sous le pseudonyme de Van Elton. Ce document précieux pour l'histoire d'une science merveilleuse, qui en est arrivée à transmettre à d'immenses distances, non-seulement la pensée, mais l'écriture dans toute l'exactitude du dessin tracé, porte la date de 1626, Pont-à-Mousson. Il mérite d'être cité.

« Quelques-uns ont voulu dire que, par le moyen d'un aimant ou d'autre pierre semblable, les personnes se pourraient entre-parler. Par exemple Claude étant à Paris et Jean à Rome, si l'un et l'autre avaient une aiguille frottée à quelque pierre dont la vertu fût telle qu'à mesure qu'une aiguille se mouvrait à Paris, l'autre se remuât tout de même à Rome, il se pourrait faire que Claude et Jean eussent chacun un même alphabet et qu'ils eussent convenu de se parler de loin, tous les jours, à six heures du soir, l'aiguille ayant fait trois tours et demi pour signal que c'est Claude et non un autre qui veut parler à Jean ; alors Claude, lui voulant dire que le roi est à Paris, il ferait mouvoir et arrêter son aiguille sur L, puis sur E, puis sur R, O, I, et ainsi de suite. Or, en même temps l'aiguille de Jean, s'accordant avec celle de Claude, irait se remuant et s'arrêtant sur les mêmes lettres, et partant, l'un pourrait facilement écrire ou entendre ce que l'autre lui veut signifier.

« L'invention est belle, mais je n'estime pas qu'il se trouve au monde un aimant qui ait telle vertu : aussi n'est-il pas expédient, autrement les trahisons seraient trop fréquentes et trop couvertes. »

Digitized by Google

— Le *Constitutionnel* en faisant observer qu'il ne manque pas seulement à l'Italie, pour achever son unité, Rome et Venise, mais encore Saint-Marin, donne sur la *Republicella* les détails suivants.

« L'état est gouverné par un conseil appelé *il principe,* élu par tous les habitants, composé de quarante-cinq membres nommés à vie et qui confie le pouvoir exécutif pour six mois à deux capitaines, l'un pour la ville, l'autre pour la campagne, lesquels remplissent aussi les fonctions de juges de paix. La justice est administrée par un jurisconsulte étranger, nommé pour trois ans; on appelle de ses décisions à un tribunal composé de douze membres élus. Le revenu de l'État est de 50,000 fr. Les fonctions publiques sont gratuites; la force militaire se compose de 40 gendarmes et de 1,260 miliciens. La république possède 4 canons qui lui ont été donnés en 1797 par le général Bonaparte. Elle entretient deux chargés d'affaires, à Paris et à Turin. »

« Un traité d'amitié et de commerce, accordant les plus amples avantages aux Saint-Marinois, se conclut en ce moment à Turin. »

— L'académie française avait proposé un prix extraordinaire de dix mille francs, prélevé sur les reliquats disponibles de la fondation Montyon, pour une œuvre dramatique en vers qui, représentée avec succès, réunirait le mieux à l'utilité de la leçon morale le mérite de la composition et du style.

Ce prix a été décerné par l'académie de la manière suivante:

Un prix de 6,000 francs à M. J. Lacroix, pour sa traduction de la tragédie grecque *Œdipe roi;*

Une médaille de 2,000 francs à M. Bouillet, pour sa comédie *Hélène Perron;*

Une médaille de pareille valeur à M. Rolland, pour sa comédie *Les vacances du docteur.*

Nécrologie. — En Belgique: M. *Jonet,* président honoraire de la cour d'appel de Bruxelles, professeur honoraire de l'université de Bruxelles; — M. *Auguste-Alexis-Floréal Baron,* élève de l'école normale de Paris, ancien professeur de littérature française aux universités de Bruxelles et de Liége; — M. *De la Haye,* membre honoraire de l'académie de médecine, à Bruges.

A l'étranger: M. *A. Veder,* jurisconsulte distingué et orateur de talent, à Rotterdam; — M. *Jacques-Fromental-Élie Halévy,* le célèbre compositeur, membre de l'académie des beaux-arts de Paris; — M. *Ch. Drion,* professeur de physique à la faculté des sciences de Besançon; — M. *Alfred Becquerel,* professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris; — le Dr *Perthaler,* ancien ministre de la justice, qui a écrit sur la philosophie, la jurisprudence et la politique, à Vienne; — le Dr *H. Umpfenbach,* professeur de mathématiques à l'université de Giessen; — Sir *James Ross,* le célèbre navigateur des mers arctiques, qui a découvert le pôle magnétique Nord; — le R. Dr. *Bridgman,* sinologue anglais distingué, à Chang-haï; — M. *Martinez de la Rosa,* un des hommes politiques et des écrivains les plus éminents de l'Espagne; — *Charles Robert, comte de Nesselrode,* chancelier de l'empire de Russie, qui a joué un si grand rôle dans la diplomatie; — le P. *Bresciani,* directeur de la *Civiltà cattolica,* auteur de plusieurs romans historiques; — M. *Koekoek,* le célèbre paysagiste hollandais, à Clèves.

Digitized by Google

DERNIERS ACTES OFFICIELS.

Examen de gradué en lettres. — Session extraordinaire de 1862.

Par arrêté royal du 2 avril, il n'y aura pour cette session qu'un seul jury, lequel siégera à Bruxelles.

Pour la composition de ce jury unique, il ne sera point tenu compte de la disposition restrictive ainsi conçue : « Un professeur ne peut pas siéger dans un jury chargé de faire les examens dans la province où est situé l'établissement auquel il est attaché. »

Composition du jury. Par arrêtés ministériels du 12 avril, attendu qu'aucun des récipiendaires inscrits n'a déclaré vouloir se servir du flamand ou de l'allemand dans une partie de l'examen, le jury unique est composé de la manière suivante :

Président : M. *Weiler,* général-major. Suppléant du président : M. *Liagre,* major du génie, à Bruxelles.

Membres titulaires : MM. *Alvin,* préfet des études à l'athénée de Liége, *Van der Cruyssen,* préfet des études à l'athénée de Tournai, *Sauveur,* prof. de rhétorique au collége communal de Louvain, *Maertens,* prof. de mathém. au petit séminaire de Saint-Nicolas, *Verbeke,* prof. de rhétorique au collége Sainte-Barbe, à Gand, *Vanhove,* supérieur au petit séminaire de Roulers.

Membres suppléants : MM. *Laurent,* préfet des études à l'athénée de Bruxelles, *Marsigny,* préfet des études à l'athénée de Mons, *Lecointe,* prof. de mathém. sup. à l'athénée de Namur, *Van Cauwelaert,* prof. de rhétorique au collége des Jésuites, à Louvain, *Parmentier,* prof. de rhétorique au collége patronné de Courtrai, *Selosse,* prof. de mathém. au collége Saint-Servais, à Liége.

Secrétaire : M. *Van der Cruyssen,* préfet des études à l'athénée de Tournai, membre titulaire du jury.

Examinateurs spéciaux. Sont nommés examinateurs spéciaux, pour la session extraordinaire, en vue de l'exécution de l'article qui autorise l'option entre le flamand, l'allemand et l'anglais, MM. *Heremans,* professeur de flamand à l'athénée de Gand, *Möhl,* professeur d'allemand à l'athénée de Bruxelles, *Taylor,* professeur d'anglais à l'athénée d'Anvers, *De Baets,* professeur de flamand au collége Sainte-Barbe, à Gand, *Comberbach,* professeur d'allemand au collége patronné de Pitzenbourg, à Malines, *Croft,* professeur d'anglais au collége patronné de Courtrai.

Ordre des travaux de la session. Ouverture de la session le mardi 22 avril à 9 heures du matin, dans la salle du conseil provincial, rue du Chêne, à Bruxelles.

Examen supplémentaire (art. 5 de la loi du 27 mars 1861) le 22 avril, à 9 heures du matin.

Examen principal le 23 avril, à la même heure.

— La démission offerte par le sieur *Berchmans,* second professeur de mathématiques, section des humanités, à l'athénée de Liége, est acceptée.

Digitized by Google

— Sont nommés :

A l'école moyenne d'Anvers : directeur, en remplacement du sieur Bastien, démissionnaire, le sieur *Sanders,* directeur de l'école moyenne de Turnhout ;

A l'école moyenne de Turnhout : directeur, en remplacement du sieur Sanders, le sieur *Arents,* directeur de l'école moyenne de Nieuport ;

A l'école moyenne de Nieuport : directeur, en remplacement du sieur Arents, le sieur *Lust,* premier régent à l'école moyenne de Furnes ;

A l'école moyenne de Furnes : premier régent, en remplacement du sieut Lust, le sieur *Claeys,* deuxième régent ; — deuxième régent en remplacemenr du sieur Claeys, le sieur *Nihoul,* troisième régent.

Nécrologie. — M. *F. Lutens,* ancien professeur d'anatomie à l'université de Gand ; — M. *H. Forir,* ancien professeur à l'ancien collége communal et professeur honoraire à l'athénée, à Liége.

Digitized by Google

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE.

Numéro 5. Mai 1862.

ÉTUDES SUR MOLIÈRE.

LE MISANTHROPE, ACTE I, SCÈNE II.

(Suite et fin.)

Alceste, poussé à bout par les instances importunes d'Oronte, rompt enfin en visière :

> Franchement, il est bon à mettre au cabinet;
> Vous vous êtes réglé sur de méchants modèles,
> Et vos expressions ne sont point naturelles.

Cette franchise, qui n'est que trop voisine de la rudesse, ne donne-t-elle pas le démenti le plus formel au reproche de faiblesse et de complaisance qu'ont provoqué de la part de certain critique les premiers ménagements d'Alceste? (1)

On s'est beaucoup occupé du sens qui doit être donné au premier vers.

Il est permis à quelques commentateurs de ne pas s'effrayer du sens impertinent qu'on a attribué au mot qui le termine, et de mettre un manque d'atticisme sur le compte de la mauvaise humeur; mais, par respect pour la vérité et pour le caractère d'Alceste, nous aimons mieux laisser à ce mot l'acception qu'il avait véritablement du temps de Molière, que de lui imputer une signification qu'il n'a pu acquérir que plus tard. A cette époque le mot *cabinet* désignait un lieu de recueillement et d'étude, expression consacrée dont le sens ne pouvait donner lieu à aucune équivoque. « Des vers *bons à mettre au cabinet* ne signifiaient autre chose que des vers indignes de voir le jour et de recevoir les honneurs de l'impression. » (2)

(1) J.-J. Rousseau. Voir notre premier article, *Revue de l'instruction publique*, page 87.

(2) Duviquet, cité par Aimé-Martin. Consultez aussi *La femme juge et partie*, comédie de Montfleury, 1669, où une œuvre est condamnée en ces termes :

> Qu'elle entre au cabinet et n'en sorte jamais.

Dans le *Virgile travesti* de Scarron, le même mot est employé pour désigner

Digitized by Google

D'ailleurs il ne peut rester aucun doute à cet égard, si l'on tient compte des vers précédents, qui annoncent et déterminent nettement le sens du mot :

> *Dérobez au public* ces occupations...
> Quel besoin si pressant avez-vous de rimer?
> Et qui diantre vous pousse *à vous faire imprimer?*

« Ces vers, adressés d'abord à Oronte par forme d'allusion indirecte, préparent l'application directe et foudroyante que lui en fait Alceste, lorsque, répondant à une interpellation pressante du poëte, il se voit forcé de lui déclarer qu'il fera bien de réserver pour le *cabinet* les vers qu'il voulait exposer au public; et, en effet, à cette question,

> Et savoir s'il est bon qu'au public je l'expose,

il n'y a, en cas de négative, qu'une seule réponse convenable et possible, et c'est celle qu'a dû faire et qu'a faite réellement Alceste. » (1)

Mais celui-ci ne se borne pas à condamner le sonnet, il va se dédommager de la contrainte qu'il a dû s'imposer : son caractère se révèle tout entier dans ce commentaire où il fait si rudement ressortir la sottise du poëte, en marquant impitoyablement les endroits les plus ridicules du sonnet.

> Qu'est-ce que, *Nous berce un temps notre ennui?*
> Et que, *Rien ne marche après lui?*
> Que, *Ne vous pas mettre en dépense,*
> *Pour ne me donner que l'espoir?*
> Et que, *Philis, on désespère,*
> *Alors qu'on espère toujours?*

> Ce style figuré, dont on fait vanité,
> Sort du bon caractère et de la vérité;
> Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure,
> Et ce n'est point ainsi que parle la nature.
> Le méchant goût du siècle en cela me fait peur;
> Nos pères, tout grossiers, l'avaient beaucoup meilleur;
> Et je prise bien moins tout ce que l'on admire,
> Qu'une vieille chanson que je m'en vais vous dire.

un petit meuble fait pour recevoir les chiffons et les papiers de rebut :

> Chaises, fauteuils, tables, bancelles,
> Vases, *cabinets,* plats, vaisselles,
> Bref, tous les *meubles* précieux.

Même après Molière, le mot *cabinet* avait conservé cette acception. Voir La Bruyère, chapitre des Grands.

(1) Duviquet, cité par Aimé-Martin.

Digitized by Google

Si le roi m'avait donné
  Paris sa grand'ville,
Et qu'il me fallût quitter
  L'amour de ma mie,
Je dirais au roi Henri :
  Reprenez votre Paris,
J'aime mieux ma mie, ô gai!
  J'aime mieux ma mie.

Rousseau, le détracteur systématique du chef-d'œuvre qui nous occupe, blâme Alceste « d'avoir proposé la chanson du roi Henri pour un modèle de goût » (1).

Si Rousseau avait lu cette scène attentivement et sans prévention, il y aurait vu, bien au contraire, qu'Alceste est tout le premier à reconnaître les défauts de sa chanson favorite :

La rime n'est pas riche et le style en est vieux.

Il n'est donc nullement question de goût, mais de vérité, de sincérité, et c'est à ce titre qu'Alceste préfère au sonnet d'Oronte son couplet où, comme il le dit, *la passion parle toute pure.*

Une petite note, mise au bas de sa *Lettre à d'Alembert,* nous donne le secret des sophismes de Rousseau. « J'avertis qu'étant sans livres, *sans mémoire,* et n'ayant pour tous matériaux qu'un *confus* souvenir des observations que j'ai faites autrefois au spectacle, etc. »

Aveu d'une naïveté hypocrite, qui ne peut tenir lieu d'excuse, qui n'a droit à aucune indulgence et que Rousseau n'a fait du reste que pour mettre sa malveillance à l'abri de la critique.

En vérité, Rousseau a quelque raison de se plaindre de sa mémoire, et il eût été sage d'avoir Molière sous les yeux pour faire le procès au *Misanthrope.*

Nous le répétons, Alceste ne donne pas sa vieille chanson comme un modèle de goût, mais il la préfère et avec raison, « à tous ces colifichets dont le bon sens murmure », parce qu'elle respire un air de bonhomie et comme un parfum de la bonne naïveté gauloise. C'est le cœur qui parle, et tout ce qui est vrai, exprimé franchement et sans détour, est fait pour plaire à Alceste (2).

Aussi la répète-t-il, et cette fois avec l'accent de l'âme.

(1) J.-J. Rousseau, *Lettre à d'Alembert.*

(2) « La préférence comique d'Alceste pour la vieille chanson sur toutes les misères à la mode, servit longtemps de boussole pour distinguer et le naturel et le vrai d'avec la pompe fleurie de tous les *faux brillants.* » (Bret.)

Digitized by Google

La tradition du théâtre nous apprend que Baron, le disciple de Molière, récitait cette chanson avec tant d'expression et d'un ton si pénétrant, qu'il ne manquait jamais d'émouvoir ses auditeurs. Mais il en concluait à tort que, par la seule force des gestes et de la diction, les paroles les plus gaies pouvaient devenir touchantes, et que les sons tendres et tristes, venant à porter sur des paroles gaies et même comiques, n'en excitaient pas moins dans l'âme les émotions douloureuses qui nous arrachent des larmes.

Évidemment Baron se trompait en croyant faire un tour de force. Toutes les fois qu'il y a demi-teinte, on peut égayer ou assombrir la nuance au moyen des artifices de l'exécution.

Les paroles de la vieille chanson prônée par Alceste n'ont rien de comique; elle sont d'une gaieté douce et pleine de sentiment; on peut donc en forcer l'expression jusqu'aux larmes sans les faire grimacer.

« Molé, le successeur de Baron, pleurait et faisait pleurer son auditoire, lorsqu'il disait pour la seconde fois ce couplet, en lui donnant pour cette répétition une diction chaleureuse, dont les intonations étaient presque musicales. » (1)

Une dernière remarque sur ce couplet.

D'après M. Ampère, qui s'autorise de *l'Histoire archéologique du Vendômois* par M. de Pétigny, « le Henri de cette vieille chanson n'est point Henri IV mais Henri II. Elle aurait été composée par Henri de Navarre, duc de Vendôme, le père même de Henri IV, qui réunissait de gais convives au château de Bonnaventure, près le *gué du Loir* et se plaisait à y composer avec eux de joyeuses chansons. Il en conclut que le refrain qui fait allusion à la position du manoir, doit être orthographié *au gué* et non *ó gué!* comme cela a eu lieu dans la suite par corruption. » (2)

Dès qu'Alceste a renoncé aux ménagements, la vanité du poëte éclate dans toute sa sottise. Le misanthrope, justement piqué de ses airs de suffisance, oppose aigreur à aigreur. Chaque mot échappé au

(1) Castil-Blaze, *Molière musicien*. Nous avons vu cette scène interprétée avec une intelligence parfaite par Geffroy, de la Comédie française.

(2) Les meilleures éditions portent *oh gay!* ou *ó gai!* Nous avons adopté cette dernière leçon.

Ampère. *Instructions relatives aux poésies populaires de la France*, page 2, note.

Histoire archéologique du Vendômois p. 342 — Ed. Fournier. *L'esprit des autres*, 4e édition, p. 278. On trouve aussi une allusion à cette chanson dans le *Mariage de Figaro* et dans la *Partie de chasse*, de Collé.

Digitized by Google

dépit d'Oronte est aussitôt repoussé par une réplique acerbe et prompte, qui assure à Alceste la supériorité. Aux airs dédaigneux de son interlocuteur il oppose une fierté digne de son caractère.

Enfin, en dépit de l'intervention de Philinte, la scène va tourner au tragique, et le misanthrope, pour prix de sa franchise, se voit menacé d'une fâcheuse affaire :

Eh! mon Dieu! craignez tout d'un auteur en courroux (1).

Transcrivons la finale qui couronne si dignement cette scène fameuse :

ORONTE.

Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons.

ALCESTE.

Pour les trouver ainsi vous avez vos raisons;
Mais vous trouverez bon que j'en puisse avoir d'autres
Qui se dispenseront de se soumettre aux vôtres.

ORONTE.

Il me suffit de voir que d'autres en font cas.

ALCESTE.

C'est qu'ils ont l'art de feindre, et moi, je ne l'ai pas.

ORONTE.

Croyez-vous donc avoir tant d'esprit en partage ?

ALCESTE.

Si je louais vos vers, j'en aurais davantage.

ORONTE.

Je me passerai fort que vous les approuviez.

ALCESTE.

Il faut bien, s'il vous plaît, que vous vous en passiez.

ORONTE.

Je voudrais bien, pour voir, que, de votre manière,
Vous en composassiez sur la même matière.

ALCESTE.

J'en pourrais, par malheur, faire d'aussi méchants;
Mais je me garderais de les montrer aux gens.

ORONTE.

Vous me parlez bien ferme; et cette suffisance....

ALCESTE.

Autre part que chez moi cherchez qui vous encense.

(1) Boileau.

Digitized by Google

ORONTE.

Mais, mon petit monsieur, prenez-le un peu moins haut.

ALCESTE.

Ma foi, mon grand monsieur, je le prends comme il faut.

PHILINTE, se mettant entre deux.

Hé ! messieurs, c'en est trop. Laissez cela, de grâce.

ORONTE.

Ah ! j'ai tort, je l'avoue, et je quitte la place.
Je suis votre valet, monsieur, de tout mon cœur.

ALCESTE.

Et moi, je suis, monsieur, votre humble serviteur.

Il nous reste à apprécier cette scène au point de vue de l'ensemble.

Elle se lie étroitement à la précédente et forme avec elle un chef-d'œuvre d'exposition. Comme le *Bajazet* de Racine, le *Misanthrope* a ce mérite supérieur, d'exposer en agissant.

Alceste donne ici l'exemple de cette franchise qu'il exigeait dans Philinte : c'est la mise en action des principes qu'il vient de développer avec tant de chaleur.

On s'est demandé s'il est naturel qu'Alceste et Oronte, tous deux prétendants de Célimène, se connaissent aussi peu que semblent le prouver les détails de cette scène, où il s'agit des premières ouvertures d'amitié, tandis que, d'autre part, leurs instances si vives pour arracher à la coquette un aveu décisif, attestent qu'ils sont depuis longtemps assidus auprès d'elle.

Mais le caractère réservé et l'abord froid d'Alceste nous autorisent à admettre qu'ils ont pu se voir sans se lier et qu'Oronte jusqu'ici a cherché en vain l'occasion de lui réciter ses vers.

Est-il naturel aussi qu'Oronte aille, de gaieté de cœur, s'exposer à une déception, en sollicitant les éloges d'un homme dont il connaît la rude franchise et qui, de plus, est son rival en amour ? — La suffisance du poëte, sa confiance illimitée dans son mérite expliquent cette démarche.

Dernière objection. Si Alceste, de son côté, reconnaît dans Oronte un rival, la jalousie lui permettra-t-elle de juger sans prévention les vers du métromane ? — La droiture de son caractère et le peu de cas qu'il fait de cette rivalité suffisent pour nous rassurer sur ce point :

Oronte, dont j'ai cru qu'elle fuyait les soins,
Et que de mes rivaux je redoutais le moins (1).

(1) *Misanthrope*, acte IV, scène II.

Digitized by Google

Rattachons cette scène à l'ensemble de la composition.

Molière, tout en se conformant aux grands principes de l'art, d'après lesquels le poëte dramatique doit donner à ses créations un caractère d'universalité, semble avoir pris à tâche de transporter dans le *Misanthrope* la société contemporaine tout entière. A ce titre Oronte, le poëte bel esprit, devait appartenir à cette galerie si riche et si variée, comme étant l'un des types les plus communs de l'époque.

« La manie de composer et de faire imprimer des vers était commune aux plus grands seigneurs de la cour, chez qui la suffisance tenait lieu de mérite. Peu difficiles pour eux-mêmes, ils pensaient que le public devait tout admirer dans les ouvrages d'un homme de qualité, et que la naissance suffit pour donner le talent... Ce travers était général. Il offre un de ces traits caractéristiques de mœurs qui s'effacent avec les générations et dont l'oubli nuit quelquefois à l'intelligence des auteurs comiques. » (1)

Toutefois, abstraction faite de quelques nuances de caractère et de position, le type d'Oronte appartient, jusqu'à un certain point, à tous les temps et à tous les pays.

Cervantès présente dans sa nouvelle, le *Licencié Vidriera*, un portrait qui n'est pas sans ressemblance avec celui d'Oronte. « Voyez un de ces rimailleurs, quand il veut lire un sonnet à ceux qui l'entourent, remarquez les humbles salutations qu'il leur fait : — Vos seigneuries, leur dit-il, voudront-elles bien entendre un sonnet que j'ai fait cette nuit sur une certaine idée qui m'est venue? Il ne vaut pas grand'chose, j'en conviens, mais il a je ne sais quoi de piquant et de gracieux. — Alors il sourit agréablement, fouille dans sa poche... lit son sonnet avec un ton mielleux et affecté... et s'arrête à chaque stance pour donner le temps d'admirer... »

On le voit, il y plus d'une ressemblance entre la manière dont Molière et Cervantès ont peint les petites ruses dont se sert un poète pour prévenir favorablement ses auditeurs et tous les détours où la vanité peut faire descendre l'orgueil.

(1) Voici ce qu'écrivait de Visé, contemporain et ennemi déclaré de Molière : « Le choix du sonnet est excellent, surtout dans un temps où tous nos courtisans font des vers. On peut ajouter à cela que les gens de qualité croient que leur naissance doit les excuser lorsqu'ils écrivent mal et qu'ils sont les premiers à dire : Cela est écrit cavalièrement; un gentilhomme ne doit pas savoir davantage. » (De Visé, *Lettre sur le Misanthrope*.)

Digitized by Google

Si Oronte présente un de ces caractères secondaires trop peu marqués pour fournir une action soutenue (1) et que les habiles peintres groupent avec les caractères dominants, il a pour double objet de compléter le tableau de la société contemporaine et de concourir au développement du caractère principal.

Il serait aisé de multiplier ces rapprochements.

Le grand art de Molière dans cette pièce, dit Petitot, a été d'entourer le Misanthrope de tous les caractères qui pouvaient le mieux faire ressortir ses travers et ses qualités. (2)

Voyons d'abord comment le rôle d'Oronte met en évidence les travers du Misanthrope.

La ligne de conduite à suivre en présence d'un sot poëte était d'abord de s'abstenir. Alceste, il est vrai, a essayé de le faire.

Mis en demeure de formuler un jugement, tout autre que lui eût fait grâce à Oronte d'un commentaire pour lui démontrer que son sonnet ne valait rien.

Enfin voyant l'obstination du poëte, un homme prudent l'eût abandonné à sa sotte suffisance, ou bien se fût tiré d'affaire par quelques compliments en l'air, par une réponse évasive.

« Qu'un sot s'avise de dire à quelqu'un : Monsieur trouvez-vous que j'aie de l'esprit? Faut-il répondre : Non?... Eh bien! c'est justement la question que fait tout homme qui vient vous lire ses vers. » (3)

Mais ce n'est pas ainsi qu'Alceste comprend la sincérité. Il reste fidèle, jusque dans les dernières conséquences, à la profession de foi qu'il qu'il nous a faite :

> Je veux que l'on soit homme, et qu'*en toute rencontre*
> Le fond de notre cœur dans nos discours se montre ;
> Que ce soit lui qui parle, et que nos sentiments
> Ne se masquent *jamais* sous de vains compliments (4).

Cette grande importance mise aux petites choses, ce rigorisme outré sur l'obligation d'être toujours vrai, voilà le travers de l'esprit qui constitue le côté comique de cette scène.

Et quant aux ménagements dont Jean-Jacques lui a fait un grief (5),

(1) Ceci soit dit sans vouloir en rien infirmer le mérite de *La Métromanie* de Piron.

(2) Petitot. OEuvres de Molière.

(3) La Harpe. Cours de littérature.

(4) Misanthrope. Acte I, scène I.

(5) Le Timon de Shakespeare, est un type qui devait trouver grâce auprès de Jean-Jacques. Timon, ayant fini par juger les faux amis qui formaient sa

Digitized by Google

Alceste, avouons-le, est déjà assez frondeur tel que Molière nous l'a fait; et l'on est près de s'étonner, en le suivant dans ses accès d'humeur noire, qu'il ait le privilége de brusquer impunément tous ceux qui l'entourent.

Mais le caractère d'Oronte sert aussi à faire ressortir les qualités d'Alceste.

Dans Oronte, nous trouvons un mélange de bassesse et d'orgueil, une modestie feinte, avec un ton de protection et de supériorité qui décèle le grand seigneur. Au reste, aucune noblesse de sentiments : piqué de la critique qui a été faite de ses vers, il s'en vengera comme un lâche, en appuyant la calomnie qui désigne Alceste comme l'auteur d'un libelle anonyme. (1)

Alceste au contraire nous présente un caractère plein d'une noble fierté : il repousse la familiarité par le respect, et ne répond que par de froides civilités aux avances d'un importun.

Voyez en outre comme ils comprennent différemment l'amitié. Pour Oronte, l'amitié n'est qu'un mot, un prétexte qui sert à couvrir les prétentions de son amour-propre. Il n'est pas venu chercher un ami, mais un flatteur. Alceste, parle de l'amitié en homme qui en comprend toute la portée et toute la dignité : elle est pour lui un sentiment sincère et profond qu'on ne doit point profaner par des protestations mensongères (2).

Si le caractère d'Alceste se développe avec gradation dans cette scène, celui de Philinte est aussi très-habilement soutenu. Philinte a écouté le sonnet en homme de cour et non en censeur. Du reste, nous le savons, il n'a pas rompu avec le mauvais goût du siècle. Mais ce n'est pas tout : il souffre de la situation d'Oronte, et il s'efforce de prévenir ou d'adoucir les brusqueries d'Alceste, au moyen d'éloges qui, bien que sincères jusqu'à un certain point, sont aussi dictés par la politesse et par la crainte d'un éclat. Le rôle de Philinte est un rôle de bienveillance et de conciliation.

cour, les invite dans son palais à un grand festin. La table est chargée d'une quantité de plats remplis d'eau et de fumée. Timon se lève, les convives croient que c'est pour découper. Point du tout; il leur jette les plats à la tête et se sauve au fond d'un bois. Voilà un misanthrope selon le cœur et le goût de Rousseau.

(1) ***Misanthrope***, acte V, scène I.

(2) « Le misanthrope est un caractère que le poëte a voulu qu'on aimât et qu'on blamât à la fois » (*St. Marc Girardin.*) « Son humeur irritable et ses boutades égayent le spectateur sans affaiblir l'estime qu'il inspire; car c'est dans un défaut de son caractère et non dans sa vertu que le poëte a placé le ressort comique de sa pièce. » (*Aimé-Martin*).

Digitized by Google

Le contraste de tous ces caractères nous apporte une nouvelle preuve du talent d'observation que possédait Molière.

Mais cette scène doit encore être appréciée à un autre point de vue, plus important et plus élevé.

Sous la figure d'Alceste reconnaissez Molière (1) donnant la main à Boileau pour combattre le faux bel esprit, pour bannir l'affectation et le jargon maniéré, en un mot pour réformer le « *méchant goût du siècle.* »

On sait qu'à la première représentation du *Misanthrope,* le sonnet d'Oronte emporta les applaudissements de toute la salle.

Grande fut la déception du public quand il entendit Alceste, plus fidèle à la vérité qu'aux convenances, prouver par des raisons péremptoires que le fameux sonnet, qui venait d'être applaudi, ne valait rien.

Comme l'observe judicieusement l'auteur de l'*Examen critique des maximes de la Rochefoucauld,* « la foule ne se serait pas méprise ainsi sur des beautés morales ou héroïques. L'âme de Corneille pouvait élever l'âme de ses auditeurs : elle était sûre d'y trouver des sentiments que son génie savait réveiller ; mais il fallait plus de temps à Molière pour éclairer l'intelligence du public, former son goût, instruire son esprit. » (2)

Si cette déception a pu nuire quelque peu, dans l'origine, à la vogue de l'ouvrage, « elle contribua indubitablement à augmenter l'effet que produisit sur le mauvais goût cette scène qui n'eut pas moins d'influence que les meilleures satires de Boileau » (3).

La leçon fut comprise et ceux qui avaient applaudi par habitude de mauvais goût se rangèrent à l'avis d'Alceste et de Molière :

Ce style figuré, dont on fait vanité,
Sort du bon caractère et de la vérité,
Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'est point ainsi que parle le nature.

Voilà comme Molière sait tirer une leçon générale d'un fait particulier. Une haute raison a présidé à la composition de cette

(1) Voir notre travail intitulé : *Molière et ses contemporains dans le Misanthrope.* Revue trimestrielle, 1862, tome II.

(2) Aimé-Martin. *Examen critique des maximes de la Rochefoucauld.* CCLVIII.

(3) Taschereau. Consulter aussi : Nisard, Histoire litt. — Geruzez, Hist. litt. — Demogeot, Hist. litt. — A l'époque du Misanthrope, Boileau n'avait encore publié que ses sept premières satires.

Digitized by Google

œuvre, et la scène qui nous occupe en porte la marque irrécusable. Cette colère en apparence si puérile, excitée par la lecture de quelques mauvais vers, recèle un sens profond, une pensée forte et généreuse : le grand poëte comique prête au législateur du Parnasse l'appui de son génie dans la courageuse croisade entreprise contre les rimeurs du temps.

Pour ce qui est du côté moral de cette scène, les travers d'Oronte sont punis par ceux d'Alceste. La sotte vanité du poëte est humiliée par l'impitoyable franchise du Misanthrope. Réciproquement, celui-ci subit la peine d'une roideur et d'une franchise exagérées, par les ennuis que lui cause la susceptibilité d'un métromane. En cela Molière s'est conformé à l'ordre de la nature, où les travers des uns doivent servir de châtiment à ceux des autres.

Enfin, dans cette scène, qu'on a citée avec raison comme un chef-d'œuvre de haut comique, le style est l'expression du caractère de chaque personnage. « Cet art de varier le style et de le transformer en autant de langages divers appropriés aux passions de celui qui parle, rend l'illusion parfaite. Il n'appartient qu'aux premiers génies : c'est celui d'Homère, de Molière et de la Fontaine (1). »

Bouillon, mai 1862.

B. VAN HOLLEBEKE.

DE LA DIVISION RATIONNELLE DES VERBES EN FRANÇAIS.

(Suite et fin. — Voir les livraisons de juillet et de novembre 1861.*)*

On a vu dans ce qui précède que d'après leur sens fondamental les verbes français forment deux groupes, les verbes transitifs et les verbes intransitifs, et que chaque groupe est susceptible de voix et de formes diverses.

Il reste à examiner les verbes dits essentiellement réfléchis ou essentiellement impersonnels, à établir qu'ils ne forment pas des classes à part, mais qu'ils rentrent dans les deux autres, qu'on ne saurait par conséquent établir plus de deux classes de verbes sans violer toutes les règles prescrites par la logique pour une bonne division ; en d'autres termes, que les verbes réfléchis et les verbes impersonnels ne peuvent pas être opposés aux verbes transitifs et aux verbes intransitifs, parce qu'ils sont eux-mêmes des verbes soit

(1) Petitot. OEuvres de Molière. Notice sur le *Misanthrope*.

Digitized by Google

transitifs soit intransitifs ne différant des autres que parce qu'ils sont toujours à la voix réfléchie ou à la forme impersonnelle.

Le nombre des verbes réfléchis, quoique peu considérable, n'est pas cependant facile à déterminer; et sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, il règne dans les grammaires une entière incertitude. Girault-Duvivier dans sa « liste *complète* » en porte le nombre à 66; mais deux sont rejetés par l'Académie, qui n'en veut ainsi que 64. A. Lemaire en admet 69; M. Bescherelle, 78. Quant à M. Jullien, que nous avons déjà eu l'occasion de citer, il n'en trouve pas moins de 187, bien qu'il n'indique que les principaux; mais on s'aperçoit qu'il a cherché à grossir la liste, afin de la rendre « plus complète qu'elle n'est dans aucune autre grammaire. »

Quoi qu'il en soit de cette question, dont la solution raisonnée serait utile pour l'analyse, on voit assez bien en parcourant ces catalogues que tous ces verbes sont au fond des verbes transitifs ou intransitifs bornés par l'usage à la seule voix réfléchie pour des raisons qu'il n'est pas toujours aisé de pénétrer. Il serait long et parfois difficile d'établir la nature de chaque verbe en particulier; nous nous contenterons d'un nombre d'exemples suffisant pour appuyer le principe et permettre de conclure dans tous les cas.

D'abord on peut retrancher de la liste de M. Jullien quelques verbes qui sont d'un français assez douteux, comme se carnifier, se délicater; puis une quarantaine d'autres, composés de *entre* ou de *en;* car cette composition, si composition il y a, et non juxtaposition, ne change en rien la nature du simple; s'entre-détruire, s'entre-dévorer sont transitifs comme détruire, dévorer; s'en aller, s'en venir sont intransitifs comme aller, venir. S'enfuir (primit. s'en fuir), s'ensuivre, où la composition est plus intime, sont également de la nature du simple (1). S'arroger est évidemment transitif puisqu'il prend un complément direct. S'accroupir, s'acharner, s'acheminer, s'amouracher, s'animaliser, s'attrouper, sa candir, se dédire, s'emboire, s'embusquer, se moquer, se soucier, ont été et sont encore pour la plupart usités à l'actif. S'emparer, du latin *parare,* c'est se fortifier, de là, empart, rempart; il est donc transitif. S'abstenir, s'absenter, se prosterner, s'ingérer et beaucoup d'autres sont

(1) Si toutefois on adopte pour s'ensuivre l'étymologie de M. Scheler, *en* (L. *inde*) *suivre*. Car on peut le tirer de *insequi,* en comparant les passages anciens « l'esvenement qui *en ensuivit,* la vengeance s'*en ensuit* apres (Cf. Burguy, 11, 216); » alors s'ensuivre serait transitif, à cause de l'actif ensuivre autrefois en usage.

Digitized by Google

transitifs comme les verbes latins dont ils sont formés directement. Se récrier est intransitif, ainsi que s'écrier, dont le simple, escrier, était usité jadis. Enfin la plus grande partie des verbes cités par les grammairiens sont usités au participe passé passif, par exemple, s'adonner, s'agenouiller, se bifurquer, ce qui révèle en eux la force transitive; de sorte qu'il en est peu dont on ne puisse trouver la nature.

De là il est permis de conclure que les verbes réfléchis rentrent dans la classe des verbes transitifs ou dans celle des verbes intransitifs. Seulement ils n'ont qu'une voix. Mais d'autres verbes sont dans ce cas : avoir n'a pas de passif, non plus que pouvoir et vouloir; être obéi n'a pas d'actif.

Il serait intéressant de suivre la langue française dans la formation de certains verbes réfléchis. Nous en signalerons quelques-uns. « Je me repens » vient de *me poenitet*, mais non sans avoir passé par une transformation caractéristique. En latin la forme impersonnelle indique un fait involontaire, que l'homme subit, dans lequel il est contraint; le français en adoptant la forme personnelle, la voix réfléchie, et en fortifiant le simple par le préfixe *re* (1), marque dans le sujet une intention, une action expressément volontaire; au *remords* il substitue le *repentir* (3). Le verbe n'a que le réfléchi, car il exprime une action toute personnelle, une action sur soi-même, qu'on ne peut exercer sur un autre. Chose remarquable, les Latins ne peuvent pas dire « je m'ennuie. » Leur verbe *me taedet* montre un ennui qui vient encore du dehors et auquel le sujet ne contribue pas. Et de même que les modernes, cherchant davantage les jouissances intérieures, pouvent seuls s'amuser (3), de même ils peuvent seuls s'ennuyer, lorsqu'ils ne trouvent pas en eux ce qu'ils cherchent. Cette tristesse sans but que nous appelons mélancolie, était inconnue des Latins. Ils n'avaient ni le nom ni la chose. Le verbe s'ennuyer vient de *in odio est;* mais quels changements il a subis! « Cela m'est en oi, m'est enoi, m'ennuie, je m'ennuie. »

(1) Voir Lafaye. Comparer aussi crier, s'écrier, se récrier.

(2) Génin (Des variations du l. fr.) rejette la locution « je me repens » comme vicieuse et inconséquente. Pour lui c'est une herbe mauvaise qu'il eût fallu extirper. Il est heureux qu'on n'ait pas consulté les savants pour former le jardin de la langue; ces impitoyables sarcleurs auraient arraché nos plus belles expressions. — Génin proscrit de même « je m'ennuie, je me souviens. » Il aurait mieux fait de les expliquer.

(3) Comparer *me juvat, me delectat, delector*.

Digitized by Google

« Je me souviens » n'a pas dû être employé d'abord. La forme primitive est « il me souvient, » comme on le voit par la dérivation du latin *mihi subvenit*. Cet impersonnel indiquait, comme nous l'avons dit, le souvenir spontané et involontaire; mais pour marquer l'activité, la volonté dans le souvenir, on a formé « je me souviens, » qui n'a pas le même charme, mais qui rend une nuance de sens bien déterminée.

« Se suicider » est un verbe tout moderne; les Latins ne l'avaient pas. Au milieu du siècle dernier, l'abbé Desfontaines, dit-on, créa le substantif suicide, qui était assez nécessaire, et on en tira plus tard le verbe se suicider, qui ne l'était pas du tout, et qui restera dans la langue malgré M. Francis Wey et malgré l'Académie, quoiqu'il soit mal fait et offre à tout moment un amalgame incohérent de personnes. En vertu de sa racine il ne peut avoir que le réfléchi; cependant ceux qui poursuivent la nouveauté l'emploient déjà à l'actif : « suicider son opinion. »

Ce que nous avons dit des verbes réfléchis s'applique à peu près entièrement aux verbes impersonnels. Du reste les vrais verbes impersonnels, ceux qui ne s'emploient qu'à l'impersonnel, sont très-rares; après les verbes indiquant des phénomènes naturels, on ne trouve guère que « il faut, il chaut. » Car on ne peut ranger dans cette catégorie des verbes comme il convient, il y a, il s'agit, il importe, qui sont aussi employés personnellement; quand même la forme impersonnelle en modifierait plus ou moins le sens.

Les verbes impersonnels sont généralement intransitifs. « Il faut, » de faillir ou falloir, signifie manquer, faire défaut, comme on le voit par le réfléchi « il s'en faut. » Ce verbe est intransitif, et s'employa fort longtemps personnellement. Il en est de même de chaloir, importer, être d'importance, « il ne m'en chaut, peu m'en chaut. » Il pleut, il neige, il grêle, il bruine, il grésille, il tonne, il vente, et autres verbes semblables indiquant des phénomènes de la nature, sont intransitifs, et ne prennent pas de complément direct. En effet le radical fait connaître le phénomène, la flexion verbale indique qu'il se produit, l'idée est donc complète, et le verbe peut se passer et de sujet et d'objet.

On voit facilement par là que les verbes impersonnels ne forment pas plus une classe à part que les verbes réfléchis.

Certaines formes impersonnelles méritent d'être remarquées.

Il y a. C'est le verbe avoir employé intransitivement, à peu près

Digitized by Google

comme le latin *bene habet, sic habet,* et le grec οὕτως ἔχει, sens qui a du rapport avec celui du passif, comme on l'a vu plus haut. La vieille langue le mettait souvent sans l'adverbe : « *Aveit* en Engleterre un rei; a cel tens *ot* un Empereor en Constantinople; il *ha* lonc tens (Cf. Burguy, I, 258). » Ducange cite la phrase : *habet ibi sylva,* qui est tout-à-fait la tournure française. Nous n'admettons donc pas l'opinion de M. Jullien, qui dit p. 348 que, dans « il y a des gens, » gens est complément direct. Gens est le sujet réel.

Il se fait tard. Dans cette expression, le verbe faire est à l'impersonnel réfléchi. Entre « cet homme se fait savant, se fait vieux, » et « il se fait tard, » il n'y a d'autre différence que celle qui est produite par la forme impersonnelle. Tard est donc complément attributif, tout comme il est attribut dans « il est tard. » « Il se fait » est à peu près pour le sens le latin *fit : Qui fit,* comment se fait-il?

Il fait tard. Ici le verbe est pris intransitivement. « Il fait tard » ne diffère pas plus de « il se fait tard » que « l'arbre penche » de « l'arbre se penche. » Dans « il fait tard, Il fait beau, » tard et beau sont donc attributs de il (1). Mais dans « il a fait une tempête, il fait bon vivre ici » tempête et vivre sont sujets réels.

Il se peut. C'est le verbe pouvoir au réfléchi. Nous n'en parlerions pas si nous ne lisions dans M. Jullien p. 350 : « Avec il se peut il est clair que le verbe faire est sous-entendu : il se peut faire. » Rien n'est moins clair au contraire; et « il se peut » est une locution aussi complète que « il se trouve, il se voit, il se rencontre; » « il se peut » équivaut à « il est possible. »

Il s'agit. Cette forme répond au latin *agitur* comme « il se fait » à *fit;* elle présente le verbe agir comme transitif, bien que dans la langue actuelle il soit toujours intransitif.

En terminant nous ne pouvons nous empêcher de dire quelques mots des étonnantes ressources du français, et de la force logique qui a présidé à sa formation. C'est un sujet vaste et intéressant, qui serait susceptible de développements assez longs.

La langue française, quoique très-pauvre en formes verbales simples, car elle a en tout huit temps simples, très-pauvre à côté du latin qui en a dix-neuf, et surtout à côté du grec où on ne les compte plus (λύω en a trente-huit, et il n'a pas de temps seconds),

(1) Le supplément de Ducange porte *facere* pour *esse, fecit* pour *fuit* dans Grégoire de Tours. Mais le passage qu'il cite est trop contesté pour qu'on s'y arrête.

Digitized by Google

la langue française sait suppléer à ce qui lui manque, créer des sens, exprimer les nuances les plus délicates, par différents moyens qu'elle emploie avec précision et justesse et dont elle varie sans cesse les combinaisons. A la pénurie des temps elle oppose deux auxiliaires; mais elle ne s'en sert pas indifféremment : l'un, qui représente l'action, le mouvement, est chargé de l'actif, l'autre, qui indique l'état, préside au passif; la double nature du réfléchi est exprimée, au moyen d'une ingénieuse combinaison, par l'auxiliaire être, sans que pour cela le verbe perde la force active. La faculté d'employer à volonté les deux auxiliaires laissée au neutre dans certains cas, bien que l'usage l'ait singulièrement restreinte, permet de faire ressortir l'acte ou l'état, le fait ou le résultat, et de présenter ainsi l'idée sous des aspects différents. Après avoir créé des temps, la langue française crée des sens. Elle transforme plus facilement que le latin et le grec le transitif en intransitif, et fait disparaître à la fois l'action avec ses deux termes pour y substituer une manière d'être. Elle possède, outre l'actif et le passif, des voix qui lui sont aussi d'un grand secours sous ce rapport, d'abord le neutre, qui est riche en sens, en vertu de la double forme de ses temps composés, ensuite le réfléchi, dont les usages multiples rendent si facilement les moindres accidents de la pensée et circonscrivent le tableau en faisant disparaître ce qui détournerait l'attention. Enfin, à la rigueur de sa construction, en vertu de laquelle le sujet doit être avant le verbe, et le relatif après l'antécédent, elle oppose la forme impersonnelle, qui amène les inversions et facilite la marche des phrases, et qui permet de faire ressortir soit une action, soit un état ou un fait, en les présentant d'abord à la pensée.

Nous allons maintenant essayer de résumer toute cette étude, et d'en présenter les conclusions d'une manière pratique.

Tous les verbes français rentrent d'après leur sens dans deux grandes classes, les verbes *transitifs* et les verbes *intransitifs*. Les verbes transitifs expriment une action, action qui a un terme immédiat, et passe directement d'un agent à un objet. Les verbes intransitifs expriment un état, quelquefois un acte; mais cet acte n'aboutit pas directement à un objet, ne l'affecte pas immédiatement.

Les verbes transitifs ont trois voix, l'*actif*, le *passif* et le *réfléchi*. L'actif présente l'action dans celui qui la fait; le passif présente l'action dans celui qui la subit; le réfléchi la présente à la fois dans celui qui la fait et dans celui qui la subit; car ici l'agent et l'objet ne

Digitized by Google

font qu'un, ou du moins l'action revient vers l'agent d'une façon quelconque.

Les verbes transitifs ont en outre deux formes, la forme *personnelle* et la forme *impersonnelle*. La forme personnelle met en relief à l'actif l'agent, au passif l'objet, au réfléchi ce qui est à la fois agent et objet; la forme impersonnelle les dissimule et fait ressortir l'action.

Les verbes transitifs peuvent s'employer *absolument,* ce qui arrive soit à l'actif soit au passif lorsqu'un des deux termes est supprimé sans que le sens transitif disparaisse.

Les verbes transitifs peuvent s'employer dans le *sens intransitif,* lorsque l'action se transforme en un état, un acte, un fait qui ne peut plus avoir de terme immédiat. Dans ce sens ils se comportent comme de véritables verbes intransitifs.

Les verbes intransitifs n'ont proprement qu'une voix, la voix *neutre,* qui présente le sujet dans tel ou tel état, accomplissant tel fait ou tel acte. Cependant ils admettent le réfléchi pour indiquer retour vers le sujet, et par exception le passif.

Les verbes intransitifs ont aussi deux formes; la forme personnelle, qui fait ressortir le sujet et la forme impersonnelle, qui fait ressortir l'état, l'acte, le fait.

Quelques verbes intransitifs peuvent se prendre *transitivement,* lorsque le fait ou l'acte se transforme en une action aboutissant immédiatement à un terme. Dans ce cas, le verbe intransitif se comporte comme un véritable verbe transitif.

Tous les verbes soit transitifs soit intransitifs ne se prêtent pas également à toutes les voix et à toutes les formes indiquées ci-dessus. Deux classes surtout méritent d'être remarquées : ce sont les verbes *toujours au réfléchi* et les verbes *toujours à l'impersonnel.* Les premiers n'ont que la voix réfléchie, les autres que la forme impersonnelle, à une ou à plusieurs voix. On peut se contenter de cette désignation, parce qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer s'ils sont transitifs ou intransitifs.

Un verbe rentre dans les deux classes : c'est « je me souviens, il me souvient. » Peut-être en trouverait-t-on quelques autres.

Voici maintenant quelques phrases d'application.

« On doit *louer* les belles actions. » Verbe transitif, à l'actif. — « Il *fut loué* par ses ennemis. » Verbe transitif, au passif. — « L'orgueilleux *se loue.* » Verbe transitif, au réfléchi. — « La fiction *amuse.* » Verbe transitif (1) pris absolument, à l'actif. — « La ville *fut prise*

(1) C'est sans doute par distraction que M. Bescherelle (Dict. des verbes fr.) donne ici *amuse* comme employé neutralement.

Digitized by Google

d'assaut. » Verbe transitif pris absolument, au passif (1). — « Tout *plie* quand Dieu commande. » Verbe transitif pris intransitivement. — « Il implique contradiction que... » Verbe transitif, à l'impersonnel actif (2). — « *Il s'offre* une belle occasion. » Verbe transitif, à l'impersonnel réfléchi. — « La crainte *balbutie*. » Verbe intransitif (3). — « Le geai *s'en alla* tout triste. » Verbe intransitif, au réfléchi. — « *Il a été sursis* au jugement. » Verbe intransitif, à l'impersonnel passif. — « Il est utile de *parler* plusieurs langues. » Verbe intransitif pris transitivement, à l'actif. — « Le latin ne *se parle* plus. » Verbe intransitif pris transitivement, au réfléchi. — « L'anglais *est parlé* par les marins. » Verbe intransitif pris transitivement, au passif. — « Souvent on *se repent* trop tard. » Verbe toujours au réfléchi (4). — « *Il faut* un chef à des soldats. » Verbe toujours à l'impersonnel (4). — « *Il pleut.* » Verbe toujours à l'impersonnel (au propre). — « Les traits *pleuvaient* de toutes parts. » Verbe intransitif. — « *Il pleuvait* de la neige fondue. » Verbe intransitif, à l'impersonnel. — « *Il* y *avait* une vaste forêt. » Verbe transitif pris intransitivement, à l'impersonnel. — « *Il s'agit* de vos intérêts. » Verbe intransitif pris transitivement, à l'impersonnel réfléchi. — « *Il fait* humide. *Il* ne *fait* que pleuvoir. » Verbe transitif pris intransitivement, à l'impersonnel. — « *Il se fait* tard. » Verbe transitif, à l'impersonnel réfléchi.

Telles sont les principales observations que nous a suggérées un examen attentif des verbes français. Elles pourront être de quelque utilité à ceux qui s'occupent de grammaire et d'analyse. Sans doute

(1) Il est bon de faire remarquer quelquefois le sens absolu, non-seulement à l'actif, mais aussi au passif, afin qu'on le distingue du sens intransitif. Si on dit : « Mercure parle, et les cœurs sont changés à l'instant, » le sens est transitif quoiqu'un des termes soit supprimé; mais dans « le vent est changé, » c'est le sens intransitif et la phrase est complète.

(2) L'impersonnel actif est rare, et c'est avec peine qu'on en trouve tant bien que mal des exemples. Nous avions cité précédemment (*Rev.* 1861, p. 399) il m'ennuie de, il me peine de, il peut arriver que; mais il nous est venu des doutes à ce sujet. En effet « il m'ennuie » pourrait fort bien être ici intransitif à cause du vieux proverbe « il ennuye à qui attend, » et de la phrase des dictionnaires « il lui ennuyait de m'entendre. » Il en est de même de « il me peine. » Quand à « il peut » on a vu (*Rev.* 1861, p. 176) que la nature de ce verbe est contestée.

(3) On peut se dispenser en analysant de mentionner dans le verbe intransitif la voix neutre, qui est sa voix propre. Il suffira de signaler à l'occasion le réfléchi et le passif.

(4) Il n'y a pas grand inconvénient à dire tout simplement *verbe réfléchi, verbe impersonnel,* pourvu qu'on définisse ces mots comme nous avons dit.

Digitized by Google

elles n'aplanissent pas toutes les aspérités, elles n'expliquent pas, elles ne rencontrent même pas tout ce que présente de difficile une langue formée par le génie français; il ne faut pas du reste se bercer de l'espoir de la pénétrer sans travail et sans étude. Mais comme la science dépend surtout de la rigueur des définitions, de l'exactitude des divisions, de la précision des termes, et que, s'il y a erreur sur un de ces points, il y aura nécessairement incertitude, vague, obscurité dans les idées, il nous paraît très-important de débarrasser la théorie de la confusion produite par les opinions contradictoires et les vues toutes personnelles des grammairiens français. Tantôt ils confondent le verbe avec ses voix et ses formes et ne font aucune différence entre actif et transitif (1), neutre et intransitif; tantôt sous prétexte de faciliter l'étude de la langue, ils rejettent des termes justes, « réfléchi (2), impersonnel, » qui font connaître la nature des voix et des formes et répondent à des idées, pour y substituer des termes creux « pronominal, unipersonnel, » qui ne s'attachent qu'à la surface; ou bien ils introduisent dans la grammaire des mots pris ailleurs, « essentiellement, accidentellement, » mots mal appliqués, inutiles, capables d'égarer. Nous avons essayé pour notre part de mettre un peu d'ordre au milieu de cette confusion; si nous n'avons pas entièrement réussi, peut-être du moins provoquerons-nous des solutions meilleures.

E. Feys.

Bruges, mai 1862.

ÉTUDE DES LANGUES CLASSIQUES (3).

LEXICOGRAPHIE.

La connaissance d'une langue consiste d'une part dans la connaissance des mots isolés, de leurs significations et de leur emploi

(1) Il faut rendre aux grammairiens cette justice, qu'ils ne paraissent pas trop savoir de quoi il est question. « La dénomination d'*actif*, dit M. Bescherelle (Dict. des v. fr.), est sans doute défectueuse, puisque presque tous les verbes expriment des actes; mais celle de *transitif* qu'on voudrait lui substituer ne serait pas plus logique. » M. Bescherelle devrait bien en donner la raison.

(2) Le raisonnement par lequel ils repoussent le terme *réfléchi*, raisonnement que certaines grammaires reproduisent religieusement, mérite d'être conservé comme spécimen du genre. « C'est à la physique, dit Lemare, qu'on a emprunté le mot réfléchi. Or pour qu'il y ait réflexion il faut, comme on sait, qu'il y ait action et réaction. Mais lorsque je me frappe, j'agis sur moi-même et je ne réagis en aucune manière. » Et voilà pourquoi il n'y a pas de verbes réfléchis.

(3) Cet article est extrait d'un ouvrage inédit sur la méthode à suivre dans

Digitized by Google

(lexicographie), et de l'autre dans la connaissance du discours, ce qui comprend les formes diverses des mots, leurs désinences variées et leurs modifications (partie formelle ou élémentaire de la *grammaire*) et les lois ou règles d'après lesquelles les mots sont unis entre eux pour former des propositions et des phrases (*syntaxe*).

Un lexique complet doit donner aussi les différentes formes des mots, les tournures dans lesquelles on les emploie, et les expressions particulières à la langue ou *idiotismes*. Le lexique empiète donc quelquefois sur la grammaire, qui cependant présente plutôt les formes et les unions de mots dans un ensemble systématique. Dans tous deux prédomine l'élément historique; ils ne présentent que les faits de la langue, d'après les données historiques.

Il est vrai que la grammaire tient de la logique, puisqu'elle cherche à ramener toutes les tournures, toutes les expressions à des règles et à expliquer les différentes formes par le raisonnement. Cependant elle est moins rigoureuse que la logique. Le peuple et l'usage ou les auteurs populaires ont fait la plus grande partie de la grammaire; or, le peuple et l'usage sont plus poètes que logiciens. C'est surtout en grammaire qu'il est vrai de dire : il n'y a point de règle sans exception.

Les lexiques sont généraux ou particuliers. Les premiers embrassent la langue tout entière et contiennent ou prétendent contenir les expressions de tous les écrivains. Tels sont : le *Thesaurus linguae graecae* de Henri Estienne, le *Lexicon* de Scapula, celui d'Ernesti, de Schneider, de Passow, de Pape, etc..(1) pour la langue grecque; le *Thesaurus linguae latinae* de Gesner, *Forcellini* (Facciolati) *totius latinitatis lexicon,* dont le dictionnaire de Noël, employé ordinairement dans les colléges de France et de Belgique, n'est qu'un abrégé, le dictionnaire de Scheller, celui de Freund et Theil, le grand et l'abrégé, celui de Quicherat pour la langue latine.

D'autres se bornent à un ou à plusieurs écrivains. Tels sont le dictionnaire d'Homère et des Homérides, par Crusius, *Seberi index vocab. Homeri, Dammii lexicon Homerico-Pindaricum,* Vinc. de Figueroa *index Hesiodeus* (*Neapoli* 1791), l'*Index in Euripidem*

l'étude de l'antiquité classique. L'auteur a pris pour base de son travail le livre Matthiae : *Encyklopädie und Methodologie der Philologie*. Leipzig 1835.

(1) Grec-allemand, 3 gros volumes. Très-complet pour les écrivains classiques, surtout attiques, jusqu'à Aristote. Chaque article donne la signification du mot aux diverses époques, les principaux passages où il est employé par les auteurs, la manière dont il est expliqué par les scholiastes et lexicographes anciens, etc.

Digitized by Google

de Beck, etc., les dictionnaires de Passow sur Homère et Hérodote, d'Ast sur Platon, d'Ellendt sur Sophocle. Ces *indices* n'ont été faits que pour quelques auteurs grecs. Il en existe un plus grand nombre pour les auteurs latins. Quelques-uns sont incomplets (*Nizolii thesaurus Ciceronianus* et *A.-G. Ernesti glossarium Livianum*). Le mérite principal d'un lexique est d'être complet. Il doit renfermer *tous* les mots d'une langue, même ceux des temps les plus anciens, les diverses acceptions du mot et les tournures où le mot a un sens particulier. Les dictionnaires latins sont jusqu'à présent plus complets que les dictionnaires grecs, sans doute à cause des nombreux ouvrages écrits dans cette dernière langue. Il faudrait une société de savants pour faire un dictionnaire grec bien complet (1). Pour l'usage ordinaire, pour les études d'humanités, un bon dictionnaire *classique* suffit ; mais des dictionnaires grecs et latins tout-à-fait complets, contenant tous les mots avec leurs différents âges et leurs modifications successives, offriraient un grand intérêt philologique et historique, et seraient d'un grand secours pour étudier les origines et la formation des langues modernes.

Un dictionnaire grec est-il complet lorsqu'il renferme les mots employés par les bons écrivains qui ont évité les expressions et les tournures populaires ? Faut-il y admettre aussi les mots qui ne se trouvent que chez les grammairiens, les scholiastes, les écrivains ecclésiastiques et les Byzantins, tout en rejetant les mots d'origine étrangère, latine, italienne ou turque, qui souvent n'ont pas même la forme grecque ?

Un dictionnaire conçu de la sorte serait composé d'éléments hétérogènes et, comme le grec moderne a ses racines dans celui des (2) Byzantins, ce ne serait plus un dictionnaire grec classique ou ancien. Il en est de même pour le latin. Par exemple, l'*Appendix ad Forcellini lexicon* de Furlanetto, Patav. 1816, n'a pas d'utilité

(1) Il le faudrait également pour faire un bon dictionnaire latin. Espérons que les espérances et les promesses données à ce sujet par M. Halm au congrès des philologues allemands à Vienne, se réaliseront. V. *Revue* 1859 (Note de la *R.*).

(2) La langue grecque moderne ou *romaïque*, qui a été fixée dès le 10me siècle dans les écrits de Constantin Porphyrogénète, ressemble plus qu'aucune autre langue moderne, à la langue ancienne dont elle dérive. Cependant elle a aussi été altérée par l'introduction de mots et de tours étrangers et barbares, par le changement des formes grammaticales et par la suppression de l'ancienne prosodie grecque si variée, qui a été remplacée, dès le 7me siècle, par une accentuation simple (*versus politici*).

Digitized by Google

pour l'étude de la langue latine ancienne et Ducange a bien fait de composer un *glossaire* spécial pour le grec et pour le latin du moyen-âge, *media et infima graecitas, media et infima latinitas.*

Il faut examiner si les mots que l'on admet sont authentiques, s'ils sont conformes aux véritables leçons, aux textes les plus corrects; car souvent une critique soigneuse a écarté des mots incorrects qui s'étaient glissés dans les dictionnaires. V. le dictionnaire critique de Schneider, et la *Praefatio ad Schelleri lexicon,* de Ruhnken.

Il faut aussi indiquer les termes ou les acceptions techniques.

Faut-il placer les différentes significations d'un mot dans l'ordre logique ou dans l'ordre historique? Il est plus sûr et plus conforme à la marche naturelle d'une langue de suivre l'ordre historique et d'indiquer d'abord la signification que les plus anciens écrivains ont donnée à un mot, puis les sens qu'il a chez les écrivains plus récents.

L'ordre logique n'est pas toujours conforme à l'ordre historique. Par exemple, d'après l'ordre logique, κατηγορία devrait signifier *attribut* avant d'avoir le sens d'*accusation,* parce que l'idée d'*attribut* est plus générale. Mais en réalité ce mot a d'abord signifié *accusation,* et c'est le sens que lui donnent tous les auteurs anciens jusqu'à Aristote, qui, le premier, s'en est servi pour exprimer l'idée logique d'*attribut* ou de *catégorie.*

Il serait à souhaiter que, pour éviter toute erreur, les lexiques donnassent pour ainsi dire l'histoire de chaque mot. Ainsi ce n'est que dans Hésiode et pas encore dans Homère que ἥρως signifie *demi-dieu,* et δαίμονες, *démons, génies* protecteurs de l'homme, êtres intermédiaires entre la divinité et l'homme. *Venter* chez les anciens Romains ne signifiait pas encore le *ventre,* mais seulement l'*estomac,* etc.

Il est vrai qu'il y aura parfois des lacunes dans l'ordre historique, lorsque les écrivains de certaines époques sont perdus en tout ou en partie. Nous ne savons pas, par exemple, si les Cycliques, Alcée, Sapho, Simonide, Stésichore, etc. ont pris certains mots dans la même acception qu'Homère. En latin, les écrivains les plus anciens, Accius, Pacuvius, Ennius nous manquent aussi. Il peut donc se faire qu'un mot ou une acception que l'on ne trouve que dans les auteurs récents, ait déjà été employée par des auteurs plus anciens, perdus pour nous.

Quelquefois l'ordre logique des acceptions d'un mot coïncide avec l'ordre chronologique, c'est-à-dire que le mot a d'abord le sens le

Digitized by Google

plus général. Souvent le contraire a lieu : le mot a d'abord des sens particuliers, dont on forme plus tard une idée générale par abstraction. Il faut se garder d'attribuer à des auteurs anciens des significations ou des combinaisons de mots que l'on ne trouve que dans les écrivains plus modernes. C'est ainsi que Davies cherche souvent à appuyer ses conjectures sur des passages des écrits philosophiques de Cicéron par des passages d'écrivains beaucoup plus récents, tels que saint Augustin et saint Jérôme.

Une autre attention que le lexicographe doit avoir, c'est de placer les mots d'après leur dérivation, et de ne pas se contenter de les ranger par ordre alphabétique. Cela est surtout nécessaire pour la langue grecque. Souvent le mot dérivé ou composé a une signification que le mot simple ou primitif ne possède pas ou ne laisse pas soupçonner et on peut conclure de là que ce mot primitif a eu aussi une signification analogue.

On parcourt ainsi une famille entière de mots et on remarque toutes les nuances que prend le sens dans les dérivations et les compositions du mot primitif, ce qui n'est pas sans intérêt pour l'étude philosophique des langues.

L'ordre des mots, au moins dans les grands dictionnaires grecs, devrait être tout-à-fait étymologique et on n'a pas amélioré le *Thesaurus* d'Estienne, en préférant, dans l'édition française, l'ordre alphabétique. Mais si l'ordre étymologique est plus philosophique et convient mieux pour les lexiques savants, l'ordre alphabétique pour l'usage ordinaire est toujours plus commode, je dirai même, plus sûr, car on s'expose, en suivant rigoureusement l'ordre étymologique, à tomber dans une faute que Matthiae reproche à Estienne et qui consiste à mettre à la tête des articles des étymologies hasardées, appuyées sur des hypothèses, et d'où les autres mots ne dérivent que d'une manière forcée.

(1) Du temps de Henri Estienne la science étymologique n'existait pas encore. Cette science est née d'hier : un dictionnaire étymologique de la langue grecque ne peut être fait qu'après une longue étude des autres idiomes indo-européens et particulièrement du sanscrit. Sous ce rapport surtout les philologues ont le plus grand tort de négliger cette dernière langue. Nous leur recommandons les ouvrages suivants : Theod. Benfey, *Griechisches Wurzellexikon*. Berlin 1839. — Pott, *Etymologische Forschungen auf dem Gebiete der Indo-Germanischen Sprachen*, 2e édit. Lemgo 1859. — G. Curtius, *Grundzug der Griechischen Etymologie*. Leipzig 1860. — Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik der Griechischen und Lateinischen Sprache*. Berlin 1861. 1er vol. contenant l'étude des racines (Note de la *R.*).

Digitized by Google

Souvent en effet les étymologies sont loin d'être évidentes et il n'est pas permis dans un dictionnaire de les inventer.

Une grande exactitude d'expressions est nécessaire pour donner le sens exact du mot. Il faut choisir avec soin, entre plusieurs termes synonymes, celui qui rend le mieux le mot grec ou latin. Évitez cependant les distinctions trop minutieuses.

Matthiae pensait qu'un dictionnaire complet devait aussi expliquer les passages obscurs et d'un sens contesté et que, si le lexicographe leur donnait un sens nouveau, il devait motiver son opinion.

Mais ceci me paraît plutôt du ressort de l'herméneutique, car l'explication d'un passage difficile demande souvent de longs développements qui ne semblent pas compatibles avec la forme plus ou moins abrégée d'un dictionnaire.

Dans les dictionnaires latins surtout, qui doivent guider ceux qui s'exercent au style latin, on doit avoir soin de citer les auteurs anciens qui ont employé les mots et les expressions, car l'étudiant doit toujours s'appuyer sur l'autorité des auteurs classiques. Il n'est pas nécessaire de rejeter pour cela des dictionnaires classiques, comme le voulait Ruhnken (Praef. ad Schell. lex.), tous les mots et toutes les tournures que l'on ne trouve que chez les écrivains latins qui ont vécu depuis l'époque des Antonins.

Ruhnken n'avait en vue que le style latin. Il oubliait la traduction et l'intelligence des auteurs, qui demandent nécessairement un dictionnaire complet et comprenant les mots de la langue aux diverses époques.

Si l'on cite avec soin les autorités, l'étudiant est toujours libre de choisir les mots employés par Cicéron, César, Corn. Népos, etc.

L'exécution d'un lexique vraiment complet conçu d'après le plan que nous avons indiqué serait un travail d'Hercule. Il ne pourrait être l'œuvre d'un individu ; une société de savants, sous la direction d'un chef pourrait seule en venir à bout. Chacun devrait extraire les expressions d'un auteur ou d'une classe d'auteurs. Mais la révision de l'ensemble, la mise en ordre et la rédaction même des articles devraient être confiées à un seul savant afin de ne pas nuire à l'unité de l'ouvrage.

Quant aux dictionnaires français-latins, leur usage n'est à recommander qu'aux commençants. Pour bien écrire en latin, il faut, autant que possible, s'exercer à penser en latin, se faire une provision de mots par la lecture des bons auteurs et recourir plutôt

Digitized by Google

à la mémoire et à la réflexion qu'au dictionnaire. Il vaut mieux employer au besoin le dictionnaire latin-français que le dictionnaire français-latin.

Les dictionnaires de synonymes tels que celui de E. Barrault pour les *synonymes latins,* sont aussi d'une grande utilité pour connaître la valeur exacte des mots qu'emploient les auteurs et dont on veut se servir dans ses propres compositions.

ÉD. JUSTE.

Bruxelles.

REVUE ACADÉMIQUE.

CLASSE DES BEAUX-ARTS. — *Sur la question de l'abaissement ou de la fixation du diapason musical, par M.* FÉTIS. — Le ministre d'État du gouvernement français, M. Achille Fould, par un arrêté du 25 février 1859, institua un diapason uniforme pour tous les établissements musicaux de France, théâtres, conservatoires, etc.; ce *diapason normal* fut fixé à 870 vibrations par seconde. En 1860 la classe des beaux-arts de notre académie fut appelée à se prononcer sur une demande de M. Van Poucke, professeur de musique à Ostende, tendante à ce que le gouvernement belge fît abaisser le diapason musical conformément au diapason normal de France et le décrétât obligatoire en Belgique. Adoptant les conclusions de sa commission de musique, elle décida qu'il n'y avait pas lieu de baisser le diapason, mais de le fixer. M. Van Poucke ne s'est pas tenu pour battu; voulant faire triompher son idée, il a adressé des pétitions à la Chambre et une nouvelle requête à M. le ministre de l'intérieur. L'attention de la classe des beaux-arts ayant été encore attirée par le gouvernement sur cette importante question, MM. Fétis, Daussoigne-Méhul et Hanssens, membres de la commission de musique, ont fait derechef prévaloir l'avis qu'il n'y a pas lieu de prendre en considération la requête de M. Van Poucke; de plus ils ont fait décider qu'il sera demandé au gouvernement de prendre des dispositions pour que le diapason soit maintenu et fixé à 906 vibrations par seconde pour le *la* d'accord des instruments, et que son usage soit obligatoire dans les conservatoires de Liége et de Bruxelles, dans les écoles normales et dans les corps de musique de l'armée.

Dans son rapport M. Fétis a consigné une série de faits et d'observations destinés, comme il dit, à éclaircir cette question dont on a beaucoup parlé sans la connaître. Il a exposé d'abord les différences considérables que présentent jusqu'au commencement du 18e siècle les traditions de chaque pays à l'égard du diapason. Après avoir tracé l'historique de la question, il a donné les arguments qui militent en faveur de son opinion. L'abaissement du diapason est demandé dans l'intérêt de la conservation de la voix des chanteurs; — fort bien, dit M. Fétis: mais l'abaissement préconisé d'un quart de ton ne soulagerait guère les chanteurs; c'est par un demi-ton qu'il faudrait leur venir en aide.... « Pour cela, il n'est pas nécessaire de baisser le diapason, car nos orchestres sont si bien accoutumés à la transposition que cette opération ne leur cause aucun embarras.... » Nous croyons volontiers à cette habileté des orchestres bruxellois à laquelle

Digitized by Google

M. Fétis se plait à rendre hommage aujourd'hui (peut-être un peu pour les besoins de la cause). Mais tous les orchestres ne possèdent pas hélas! cette habileté et il en est beaucoup qui en transposant se rendent coupables des plus charivariques cacophonies. — Un autre argument de M. Fétis a infiniment plus de valeur à nos yeux. L'abaissement du diapason à un quart de ton amènerait l'altération de la justesse dans les instruments à vent. Les facteurs d'instruments qui avaient, dans ces derniers temps, trouvé de rigoureuses théories pour donner à la flûte, au hautbois et au basson les qualités qui leur manquaient autrefois, seront obligés d'un revenir aux tâtonnements.... M. Fétis aurait pu ajouter « aux tâtonnements ruineux. »

Où est la véritable cause de l'élévation progressive du diapason ? Elle est, dit excellemment le savant musicien, « dans la recherche de l'augmentation de sonorité qui se fait remarquer dès le commencement du 17e siècle, et qui s'est montrée persistante jusqu'à nos jours. » Là est toute la question : — puisque cette recherche de l'augmentation de sonorité est devenue une habitude, nous croyons avec M. Fétis que « vouloir rétrograder aujourd'hui n'est pas chose faisable. »

Considérations sur la question posée au Congrès artistique d'Anvers : « L'expression de l'art monumental est-elle en rapport avec les autres « manifestations de l'esprit moderne ? » *par M.* Demanet, *correspondant de l'Académie.*

Le Congrès artistique qui s'est tenu à Anvers en août 1861 n'a pas eu le privilége de rallier les sympathies et encore moins l'admiration de tous les artistes. Des esprits chagrins — il y en aura partout et toujours — s'en sont allés mécontents de la tournure trop exclusivement *loquace* qu'avait prise cette réunion où l'on a en effet entendu beaucoup de discours, mais où en revanche on a pris excessivement peu de résolutions. « Beaucoup de bruit pour rien, » disait l'un : « *verba et voces,* » disait l'autre. — M. Demanet, lui, prétend que l'on n'a pas assez parlé au Congrès.... Il y a dans cette assertion une teinte de paradoxe si transparente que nous avons commencé avec une certaine prévention la lecture du travail de l'honorable académicien. Nous faisons d'autant plus volontiers cet aveu que nous sommes sortis de cette lecture convaincus de la vérité de la thèse qui au premier abord nous avait paru très-difficile à soutenir. Nous regrettons sincèrement que M. Demanet n'ait pas songé à émettre à Anvers les judicieuses considérations qu'il a réservées pour l'académie; le débat qui a été soulevé sur les questions d'architecture y eût à coup sûr gagné en intérêt et en profondeur.

La commission du Congrès a soutenu « que l'expression de l'art monumental « n'est pas en rapport avec les autres manifestations de l'esprit moderne. » — M. Demanet s'inscrit en faux contre cette opinion; voici la conclusion de son travail : « L'art monumental, considéré dans son ensemble, n'est pas resté sta- « tionnaire; dans quelques unes de ses branches il a réalisé d'immenses progrès « et si, dans d'autres, il n'en a pas fait d'aussi étonnants, la faute en est, partie à « des lacunes dans notre enseignement que nous pourrions et devrions faire au « plus tôt disparaître, et partie à des exigences nouvelles de notre état social qu'il « faut bien subir, mais qui pourraient cependant être adoucies dans leur expres- « sion en bien des circonstances.... »

M. Demanet commence par comparer la propreté de nos rues spacieuses et de nos maisons admirablement aérées et éclairées à l'insalubrité des rues tortueuses

Digitized by Google

et étroites du moyen-âge, à l'incommodité des demeures de nos pères, privées souvent d'air et de lumière, souvent aussi exhalant de pestilentielles odeurs dues « aux éviers, aux égouts et aux autres lieux indispensables à notre triste humanité. » Il ne professe pas, on le voit, un culte bien ardent pour l'état ancien des choses; tout en étant un sincère admirateur de l'art du moyen-âge, il repousse — et nous l'approuvons fort — le fanatisme de quelques archéologues qui, de parti pris, regrettent ces bonnes vieilles maisons du bon vieux temps auxquelles ils voudraient ramener leurs contemporains. — A cette première partie de l'argumentation une objection se présente naturellement : tout cela, dira-t-on à M. Demanet, est-ce de l'art monumental ? — Notre académicien, quoi qu'il en dise, n'en est pas bien sûr.... et nous non plus.

Passons aux autres arguments : — On bâtit si rarement de nos jours des palais, des hôtels de ville, des cathédrales que ce n'est vraiment pas la peine d'en parler; en revanche on peut citer avec orgueil des gares de chemins de fer, de vastes marchés couverts, des palais de l'industrie. On ne refusera pas sans doute aux grands ouvrages d'utilité publique le caractère monumental qu'on ne songe pas à dénier aux voies, aux aqueducs, aux ponts, aux ports des Romains; qu'il y a loin pourtant des voies romaines à nos chemins de fer ! les premières sont bordées de deux modestes fossés et se plient aux inégalités du sol; pour les autres il faut des remblais, des viaducs, des tranchées, des souterrains qui étonnent par la hardiesse de leur construction. Que sont à côté du passage du Simmering ou de la vallée de la Vesdre les aqueducs de Rome, de Nîmes et de Ségovie qui ne peuvent pas non plus être comparés à l'aqueduc de Roquefavour (1) ? — Nouvelle objection : — ce sont là œuvres d'ingenieurs et non d'architectes. — « En supposant l'objection vraie (et elle ne l'est pas, car depuis quand les ingénieurs ont-ils cessé d'être architectes ?) je demanderais, réplique M. Demanet, quelle en serait la valeur du moment que le caractère monumental de l'œuvre n'est pas contesté..» Cette seconde partie de l'argumentation est à coup sûr préférable à la première.

M. Demanet se demande ensuite « si dans ces édifices publics et particuliers l'art monumental a fait, comme ailleurs, toutes les conquêtes que permet le développement de l'industrie. » Il répond par ce *distinguo* assez habile : Les constructions modernes sont autre chose que de « plates copies de ce qui s'est fait jadis et notre moderne industrie, notre moderne esprit ne sont pas pour rien dans leur expression architectonique. *Mais* il serait absurde de prétendre « que nos architectes aient fait faire aux édifices publics et particuliers, quant à leur expression monumentale, un pas aussi grand que celui réalisé au moyen-âge par rapport à l'antiquité »... — A qui la faute?... A la société moderne, ajoute hardiment et justement M. Demanet; c'est elle qui, par sa forme et ses manifestations, pose plus d'un obstacle dans la voie du génie architectural et monumental. Vient ici un tableau frappant des différentes conditions de succès et d'insuccès des architectes du moyen-âge et des architectes d'aujourd'hui.

Rien de plus curieux que le récit des déboires de nos architectes; M. Demanet expose avec une saisissante originalité toutes les difficultés, toutes les entraves, tous les ennuis qui viennent assaillir les malheureux artistes condamnés, entre

(1) Cet aqueduc, sur près de 500 mètres, transporte les eaux de la Durance à 82 mètres de hauteur.

Digitized by Google

autres tortures, à ce fatal *devis* toujours dépassé à la grande indignation des commissions et sous-commissions spéciales chargées de la surveillance des travaux. La suppression des devis serait un remède à ces misères; mais le remède serait pire que le mal et M. Demanet a le bon sens de n'en point vouloir, car la bonne gestion des finances publiques exige un contrôle sérieux. Il voudrait seulement « un peu plus de largeur dans les appréciations de ceux qui ont mission de s'occuper des affaires de l'État ou de la commune.... et un peu plus de charité et de confraternité parmi les hommes du métier. » Un autre remède qui ne serait peut-être pas moins efficace, ce serait de la part des architectes élaborant leurs projets une étude plus scrupuleuse de l'effet que peuvent produire dans l'espace les édifices qu'ils ont conçus. De l'aveu de M. Demanet, ils se bornent trop souvent sur le papier à des à peu près qui sont inévitablement la source de leurs déboires.

L'honorable académicien émet ensuite sur la liberté professionnelle des considérations auxquelles nous ne pouvons nous rallier. Il semble regretter qu'il soit permis au premier venu de s'intituler architecte et de faire des plans : — s'il y a dans cette liberté des inconvénients, auxquels d'ailleurs le bon sens du public remédie aisément, elle présente des avantages inappréciables qui les compensent amplement.

Les dernières pages de cette étude nous plaisent beaucoup plus; elles contiennent de sages pensées sur l'organisation vicieuse de nos écoles d'architecture et de nos écoles d'ingénieurs. M. Demanet signale dans les premières l'insuffisance absolue des connaissances enseignées sur l'*art de bâtir*, et les preuves qu'il apporte à l'appui de son assertion sont des plus concluantes et des plus désespérantes. Dans les écoles d'ingénieurs, par contre, il se plaint qu'on ne donne pas assez d'attention à tout ce qui tient à l'esthétique. La constatation quasi-officielle de ce double mal faite à l'académie est déjà un bien : espérons que la guérison ne se fera pas trop attendre.

Classe des lettres. — *Notice sur une collection manuscrite de documents concernant la révolution brabançonne et la restauration autrichienne, qui est conservée aux archives du royaume; par M.* Gachard. — Il y a quelque 50 ans, un original, qui avait beaucoup de temps à perdre, se mit en tête de recueillir soigneusement toutes les pièces qui avaient trait aux événements de la révolution brabançonne et de la restauration autrichienne et de les copier impartialement pour son usage personnel. Cet original, dont le nom est malheureusement inconnu, consacra huit années à cette gigantesque compilation dont la pensée seule effraierait un travailleur moderne et qui se compose de 27 volumes, formant un total de plus de 16000 pages, écrits tous de la même main; le caractère, dit M. Gachard, en est net, égal, assez serré : les pages de texte, d'une large justification, ont en moyenne de 50 à 55 lignes !... En tête du premier volume l'auteur a placé, en guise d'introduction, quelques paragraphes où il nous explique comment il a été amené à entreprendre ce travail d'Hercule qui à la longue avait dit-il, des charmes nombreux pour lui : « En commençant ce recueil, je ne pré-« voyois guère les écrits volumineux qui se sont suivis sans interruption; je crois « même que, si j'avois prévu leur nombre, les dépenses et les dangers où ils « m'exposeroient, j'aurois fini avec les premiers fragments que j'avois copiés par « amusement; mais, entraîné insensiblement, j'en ai fait un passe-temps agréable

Digitized by Google

« *pendant huit ans de retraite* choisie à cette fin.... » Notre copiste compilateur était-il du parti autrichien, ou Vonckiste, ou Vandernootiste ?... Voilà encore un problème dont son introduction ne nous donne point la solution. M. Gachard lui accorde de la loyauté et de la sagesse : — passe pour la loyauté; mais quant à la sagesse de ce roi des copistes, son bizarre dessein nous autorise à la tenir en médiocre estime.

Note sur l'histoire littéraire au moyen-âge, par M. Kervyn de Lettenhove. M. Kervyn est un de ces infatigables chercheurs qui consacrent leurs veilles à l'éclaircissement des points obscurs de l'histoire et qui ont la suprême jouissance de voir presque toujours leurs laborieuses recherches couronnées d'un plein succès. Il ne se tient pas une séance à la classe des lettres où cet honorable académicien ne vienne faire à ses confrères des communications et des lectures d'une extrême importance pour nos annales littéraires et politiques. La plus récente de ses lectures a trait à l'histoire littéraire du moyen-âge. Il est bien peu d'écrivains de cette époque dont on puisse retracer avec quelques détails la naissance, la vie et la mort; ils semblent « s'être réservé le silence et l'oubli » d'où M. Kervyn fait les plus louables efforts pour les tirer. Depuis de longues années il compulse, il fouille à droite et à gauche pour suppléer à ces nombreuses lacunes. Son point de départ est l'ère des croisades. Il tire de l'obscurité des noms omis par les historiens littéraires et il jette une nouvelle lumière sur la vie de nombreux écrivains du moyen-âge que nous ne connaissons qu'imparfaitement. C'est surtout dans les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne et aux archives de l'Empire à Paris, qu'il a été glaner les précieux documents inédits dont la généreuse communication lui vaudra de nouveaux titres à la reconnaissance des amis des lettres.

Un mot encore sur l'étude du latin, par M. Baguet. — Voulez-vous fortifier l'étude de la langue latine, avait dit récemment M. Devaux à la classe des lettres, — faites rentrer dans son ancienne insignifiance l'enseignement des matières autres que le latin, — ou bien, étendez la durée générale des études moyennes. Le premier de ces moyens, il l'avouait sans hésitation, n'est pas très-praticable en présence des besoins réels de la société; quant au second, on risque fort en l'appliquant de froisser des idées trop répandues aujourd'hui sur la durée des études. — M. Roulez ne recule pas devant les remèdes héroïques : à la distribution des prix du concours général de 1861, il avait proposé nettement d'augmenter le nombre des années d'études moyennes : — or c'est ce que ne veut pas M. Baguet. — Vous tenez compte, dit-il à M. Roulez, des tendances de l'époque lorsque vous maintenez à côté du latin les autres matières que ces tendances réclament, et d'autre part, vous vous refusez à en tenir compte, afin de pouvoir conserver au latin la place qu'il occupait à bon droit dans le passé!...... L'objection est sérieuse et M. Baguet a pour lui la logique; mais que faire alors? comment renforcer cette étude du latin dont on proclame tout haut la déplorable décadence? — Changez la base de l'enseignement moyen, répond l'honorable académicien; réservez l'étude des langues anciennes aux trois dernières années des humanités. — Cette thèse est la thèse favorite de M. Baguet; il en a fait l'objet de plusieurs brochures et notices qui ont paru successivement depuis 1845. Réussira-t-il enfin à la faire triompher? La question est trop épineuse pour que nous nous permettions d'émettre un vœu ou un espoir.

Digitized by Google

« Le 28e *annuaire de l'académie* vient de paraître. Outre les documents relatifs à l'organisation de l'académie, à ses règlements, à ses travaux et à ses concours, on y trouve des notices sur Félix Bogaerts par M. Edm. De Busscher, sur Léonard Jehotte par M. Alvin, les discours prononcés sur les tombes de Bruno Renard et Tilman Suys par M. Van Hasselt, ainsi que celui de M. F. Fétis, aux funérailles de M. Snel. » ERNEST DISCAILLES.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

JULIEN CHAMARD. OEUVRES DIVERSES, *précédées d'une préface par André Van Hasselt.* Bruxelles, Parent. Paris, Dentu 1862. 1 vol. in-8° de pp. 110.

L'année dernière au mois de janvier, en parlant de la mort prématurée de Chamard et en appréciant plusieurs de ses productions, nous annoncions qu'un comité composé de ses amis les plus intimes s'occupait à extraire de ses nombreux cahiers un volume où seraient réunis ses morceaux les plus achevés. Ce volume a paru depuis quelque temps. Il se compose de vers et de prose.

Les pièces de vers sont au nombre de dix. Après les trois que nous avons signalées et qui sont les plus importantes viennent trois sonnets, puis trois morceaux d'un genre léger et un autre intitulé Réalisme. Pour la prose on trouve six pièces dont voici les titres : Classicisme, romantisme et réalisme; Lysis, histoire contemporaine par P. Ch. Gomaud (critique); Étude philosophique sur la bêtise et la sottise; De l'originalité dans le génie; Ruades mélancoliques sur l'amitié; Pensées, réflexions, boutades.

Nous ne reviendrons pas sur le jugement que nous avons porté sur Chamard poète; nous n'avons rien à retrancher aux éloges que nous lui avons donnés sous ce rapport. Les pièces inédites ne font que nous confirmer dans notre opinion; toutes, à la dernière près peut-être, sont achevées, et les pièces légères font ressortir plus encore tout ce qu'il y avait de grâce, d'enjouement et d'esprit dans le talent de Chamard. Quant à sa prose, bien qu'elle soit harmonieuse et riche, elle est cependant inférieure à ses vers. Il écrivait à un âge où l'imagination domine, quand la pensée n'est pas encore dégagée de l'enveloppe poétique et que la raison pure n'a pas encore trouvé le langage qui lui convient. On sent donc un peu de tâtonnement, d'essai, de recherche. Nul doute que Chamard ne fut parvenu plus tard à cette précision lumineuse qui est l'idéal de la prose, et qu'il n'eût évité avec soin le faux brillant, le paradoxe, le lieu commun, que l'on remarque parfois chez lui. Quoi qu'il en soit ces compositions sont agréables à lire et méritaient d'être connues. D'abord elles renferment beaucoup de choses bien pensées, puis elles nous font assister à cette curieuse transformation qui s'opérait en ce moment chez le poète; enfin quelques-unes font connaître Chamard tout entier, car écrites au jour le jour, sous l'impression d'un sentiment, pour l'auteur et non pour le public, elles révèlent ses idées, ses goûts, ses aspirations, ses illusions, ses mécomptes, ce qui le charmait, le blessait, l'attristait dans le monde où il a vécu.

Les amis de Chamard ont fait pour lui tout ce qu'a pu leur inspirer une solide affection; non contents de publier ses œuvres ils ont voulu donner de ses traits une représentation convenable, et son portrait, en grand format, sur papier de Chine a dû être envoyé aux souscripteurs.

Digitized by Google

Précis de Physique, *rédigé conformément au programme de l'enseignement scientifique des lycées et du baccalauréat ès sciences, contenant* 299 *figures intercalées dans le texte et une planche gravée sur acier, par M.* Deguin, *professeur de physique et doyen de la faculté des sciences de Besançon.* Paris, Eugène Belin. 1 vol. in-12 de pp. VI-638.

Dans ce précis, la physique a été divisée en sept parties, savoir : les propriétés générales des corps, la pesanteur, l'attraction molléculaire, la chaleur, le magnétisme, l'électricité et la lumière. Une courte introduction contient la définition des corps, de la matière, des agents, de la physique générale et de la physique proprement dite. L'ouvrage est rédigé conformément au programme prescrit en France pour l'enseignement de la physique dans les lycées et pour le baccalauréat ès sciences. Cependant l'auteur n'a pas craint soit d'intervertir quelquefois l'ordre des chapitres, soit de traiter en dehors du programme les questions qui lui semblaient nécessaires pour donner des grands faits de la physique une connaissance suffisamment complète.

Au point de vue de la Belgique, le précis nous paraît composé de manière à pouvoir servir de base à l'enseignement de la physique dans les athénées et colléges, tant pour les matières qui y sont développées que pour les soins apportés à la rédaction. C'est un travail très-consciencieux, qui décèle un esprit méthodique, un homme habitué à l'enseignement, faisant bien ce qu'il fait, et s'efforçant d'être, jusque dans les moindres détails, précis et juste. Les mathématiques et la haute science sont renfermées dans des limites convenables. Peut-être l'ouvrage n'est-il pas tout-à-fait au courant des dernières découvertes, parce que l'auteur craint de s'aventurer et tient à donner des résultats positifs; mais le professeur pourra facilement signaler ces découvertes et aussi ajouter aux chapitres qui ne lui paraîtront pas assez longuement traités; car dans les précis de ce genre il n'est pas aisé de contenter tout le monde. Ajoutons que les figures, au nombre de 299, sont intercalées dans le texte, ce qui facilite beaucoup l'usage du manuel, rend l'étude plus agréable, et évite à l'élève des recherches, des distractions et la perte d'un temps qu'il peut mieux employer.

ACTES OFFICIELS.

Le sieur *Nélis,* professeur ordinaire à la faculté de droit de l'université de Gand, est déclaré émérite.

— Le sieur *Bastien,* directeur de l'école moyenne d'Anvers, est déchargé de ses fonctions pour motif de santé et admis à faire valoir ses droits à la pension.

— La démission offerte par le sieur *Micheels,* deuxième instituteur dédoublant à la section préparatoire de l'école moyenne de Visé, est acceptée.

— Sont nommés inspecteurs ecclésiastiques cantonaux des écoles primaires les sieurs *Beguin,* curé-doyen à Havelange, pour le doyenné d'Havelange, en remplacement du sieur Lambillon, démissionnaire, *Sauvage,* curé à Celles, pour le canton d'Ellezelle, en remplacement du sieur Hosselaer, démissionnaire, *Delcoigne,* curé à Anserœul, pour le canton de Frasnes-lez-Buissenal, en remplacement du sieur Sauvage.

Digitized by Google

— Une commission est instituée à l'effet de déterminer les mesures qu'il y aura à prendre pour assurer l'exécution des propositions de l'Académie royale de Belgique concernant la question de la fixation du diapason musical.

Sont nommés membres de cette commission : MM. *Fétis,* directeur du conservatoire de musique de Bruxelles, membre de l'académie, président, *Daussoigne-Méhul,* membre de l'Académie, *Hanssens,* membre de l'Académie, *Bender,* directeur de la musique militaire du roi, *Blaes,* professeur au conservatoire de musique de Bruxelles, *Samuel,* id., *Mahillon,* facteur d'instruments de musique, à Bruxelles. La commission élira dans son sein un secrétaire.

— M. le ministre de l'intérieur, sur l'avis du conseil de perfectionnement, a *recommandé* l'emploi dans les athénées royaux de *Cornélius Népos,* texte revu et annoté à l'usage des classes, par M. *L. Roersch.* Il a *autorisé* l'emploi du second volume de la *Chrestomathie française,* publiée par M. *A. Alvin,* pour les classes de quatrième et de troisième; de l'édition du *De viris illustribus Romae* faite par M. *A. Alvin,* d'après la révision du professeur Holzer de Stuttgart; de l'édition classique du *Cours de commerce et de tenue des livres,* par M. *C. H. Barlet,* professeur de sciences commerciales et de tenue des livres à l'athénée royal de Liége; de l'ouvrage de Washington Irving, intitulé : *The sketch book,* pour l'enseignement de la langue anglaise.

— D'après le programme du concours ouvert par la ville d'Ypres, pour la publication d'une histoire de cette ville, pendant la période des comtes de Flandre, depuis Baudouin Bras de Fer jusqu'à Philippe II exclusivement, le travail des concurrents devait être adressé à l'administration locale avant le 1er mars 1862. Le conseil communal accorde un nouveau délai et fixe le terme pour la remise des ouvrages au 1er mars 1864.

— On lit dans le *Moniteur* l'avis suivant : « Les journaux annoncent assez fréquemment la découverte d'objets d'antiquités. Le plus souvent, ces objets sont vendus à des particuliers et dispersés. Dans l'intérêt de la collection d'ethnographie nationale, qui est en voie de formation au Musée royal d'antiquités, le gouvernement s'adresse aux personnes qui font de ces découvertes et leur demande de vouloir bien en prévenir, soit le département de l'intérieur, soit M. le conservateur du Musée. Lorsque les propriétaires des objets ne voudront pas en faire don à l'État, le gouvernement payera, d'après le prix d'estimation, la valeur de ceux dont l'acquisition lui paraîtra utile.

« Il est entendu que par cet appel le gouvernement ne veut pas contrarier les démarches qui seraient faites pour enrichir les musées d'antiquités que des sociétés particulières ont organisés avec un zèle louable dans différentes villes du royaume. »

Nécrologie. En Belgique : M. *de Behr,* premier président de la cour d'appel de Liége ; — M. *L. Van Alstein,* orientaliste et épigraphiste distingué, à Gand.

A l'étranger : le docteur *Bretonneau,* une des plus grandes illustrations médicales de l'époque, à Passy; — Mlle *Ulliac-Trémadeure,* connue par ses ouvrages de morale et d'éducation, à Paris; — M. *de Mayer,* professeur à l'université de Tubingue, auteur de plusieurs ouvrages sur le droit romain; — M. *Schroeder van der Kolk,* professeur de physiologie à l'université d'Utrecht.

Digitized by Google

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
EN BELGIQUE.
Numéro 6. Juin 1862.

MÉTHODOLOGIE SPÉCIALE.

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE DE LA GRAMMAIRE LATINE.

(Suite. — Voir la livraison d'avril.)

V.

Il y a humanistes et humanistes. Nous mettrons d'abord de côté les purs philologues, les érudits de profession, ceux qui se préoccupèrent peu ou point, dans leurs ouvrages, de la question pédagogique. La France, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Angleterre nous présentent, au XVIe et au XVIIe siècles, un glorieux catalogue de lexicographes, de grammairiens et de commentateurs, dont la postérité ne cessera pas d'honorer la mémoire, même quand les monuments érigés par leurs soins, subissant la loi du temps, n'auront plus guère d'importance que pour l'historien des lettres. C'est toujours avec une admiration légitime qu'on constatera les résultats qu'ils ont obtenus, en présence des difficultés qu'ils avaient à vaincre. Les glossaires antiques étaient incomplets; les grammaires que Putsch, et Lindemann et Keil ont depuis réunies en collection ne dissipaient pas tous les doutes; il fallait comparer, induire, établir des principes de critique et des règles de prudence, composer enfin des dictionnaires sans lacunes et un corps de doctrines grammaticales qui imposât une confiance aveugle pour ainsi dire. Malgré les erreurs inséparables de l'exécution d'une telle entreprise, il est certain que sans l'admirable patience, sans les investigations minutieuses de ces puissants analystes, la belle antiquité serait restée pour nous lettre close, le fil de la tradition aurait été rompu sans espoir, et l'on peut même ajouter que les langues littéraires de l'Europe moderne seraient restées plus longtemps dans l'enfance. Est-il nécessaire de rappeler les services rendus aux études grecques par G. Budé, les Estienne, Vigerus, Scaliger; par A. Caninius, Urbain de Bellune; par Camerarius, Neander, Posselius, M. Crusius; par Clénard (Kleinarts, de Diest, Benzius de Bruxelles, les Vossius, Meur-

Digitized by Google

sius, Heinsius, l'adversaire de Saumaise, et vingt autres, sans entrer dans les dernières périodes; aux études latines, par Muret, Perottus, Calepin, Robert Estienne, Estienne Dolet, B. Faber, Nizolius, Scioppius, Sanctius, G.-J. Vossius, Hadrien Junius et cent autres, si l'on voulait compléter la liste sans citer même les commentaires *ex professo?* Ce serait nous écarter de notre sujet : il est pourtant essentiel de faire remarquer que ces humanistes *théoriciens,* si l'on peut dire ainsi, favorisèrent indirectement les progrès de l'éducation et par suite de la culture générale. Ils rendirent possible la rédaction de bons traités élémentaires; ils se chargèrent quelquefois eux-mêmes de cette tâche; mais surtout ils déterminèrent avec précision les caractères distinctifs de la pureté et de l'élégance du style classique, et portèrent ainsi le dernier coup à la barbarie.

Il ne peut être question ici que des humanistes *praticiens,* c'est-à-dire de ceux qui, indépendamment de leurs études personnelles, s'appliquèrent à introduire la jeunesse dans le sanctuaire de la science, ou, pour parler plus exactement, présidèrent à cet enseignement dont la Grèce et Rome ont pendant longtemps fait à peu près tous les frais, et qui a spécialement conservé, jusqu'à nos jours, le nom d'*humanités.*

A première vue, on les répartira en deux groupes bien distincts. Les uns suivent l'impulsion des anciens maîtres, et assez généralement, en Allemagne, la tradition de Mélanchthon et de Sturm; les autres, à partir de Juste-Lipse et de G.-J. Vossius, aspirent à une réforme. Les premiers sont exclusifs; les seconds, sans se croire infidèles à leur drapeau, combattent à outrance le vieux formalisme et songent à régénérer, à vivifier les études classiques. Les deux systèmes sont encore debout. Procédons par ordre.

M. Fritz résume comme suit les principes des formalistes : « Les langues anciennes, surtout le grec et le latin, doivent faire la base de toute éducation, *à quelque classe de la société que l'élève doive appartenir un jour;* mais elles sont surtout de la plus haute importance pour celui qui aspire au titre de savant. L'un des principaux avantages de l'étude des langues est de développer les facultés de l'intelligence, de les mettre toutes en jeu. Les ouvrages grecs et latins étant la base de toute érudition, celui qui veut puiser dans les sources premières doit connaître les langues dans lesquelles ces livres sont écrits. Plus les nations sont restées fidèles à l'étude des

Digitized by Google

anciens, plus leur goût s'est épuré, développé. Ces études doivent commencer par celle de la grammaire, sans laquelle les connaissances philologiques manquent de base; vouloir enseigner ces langues par manière de conversation ne saurait amener d'heureux résultats, peu de personnes les parlant correctement. Des exercices écrits de style n'apprennent pas seulement à écrire le grec et le latin, mais aident beaucoup pour l'intelligence des auteurs. *Ces langues seules doivent être enseignées au collége;* les sciences exactes, naturelles et autres, doivent faire partie de l'enseignement universitaire; vouloir les faire entrer dans le cercle des études secondaires, c'est tendre à former des hommes sachant un peu de tout, mais ne connaissant rien à fond. — Les écoles où ces principes ont subsisté le plus longtemps et où ils sont suivis encore en partie, sont les écoles secondaires de Saxe, surtout celles dites des Princes, de Pforte, Grimma, Misnie, l'école de saint Thomas à Leipzig, le gymnase de Strasbourg, les écoles secondaires des Pays-Bas, etc. » (1)

Il nous revient en mémoire une judicieuse observation de M. Cousin, à propos des écoles latines de Hollande, dont l'organisation défectueuse, établie conformément à la profession de foi qu'on vient de lire, avait déjà frappé Cuvier : « Des écoles secondaires réduites à un pareil enseignement, dit-il (2), sont incapables de préparer aux universités. Comment profiter, en effet, de l'enseignement universitaire, si on ne possède dans une certaine mesure les diverses connaissances que nous venons d'énumérer? (3) Il faudra donc alors que l'université enseigne les éléments de ces connaissances, ce qui est contre sa fin, et il ne lui restera plus assez de temps pour introduire les élèves dans les profondeurs de la science ».

M. Cousin dit encore : « Ce n'est pas tant la force spéciale de telles ou telles études qu'il faut rechercher dans un collége; c'est bien plutôt *l'harmonie des diverses connaissances;* car c'est précisément cette harmonie qui constitue la bonne éducation. Ensuite les diverses facultés de l'université et plus tard les bonnes écoles spéciales, impriment à l'esprit une direction spéciale et cultivent fortement telle ou telle branche des connaissances humaines. Au fond, ai-je dit

(1) *Ouv. cité,* t. III, p. 495, 496. — Il faut faire des réserves pour les écoles hollandaises contemporaines, notamment pour Amsterdam, Leyde et Maestricht.

(2) *De l'instruction publique en Hollande,* t. I, p. 246 (Ed. Hauman, 1838, in-12°).

(3) Les mathématiques, la physique, l'histoire, la géographie et les langues modernes.

Digitized by Google

à M. Van Heusde, savez-vous quel est l'idéal de votre école latine? Un collége de jésuites. A l'exception du grec, qui était négligé dans les colléges de la société, les lettres latines y étaient très-cultivées et à peu près exclusivement cultivées. Qu'est-il sorti de ces colléges tant vantés? Une génération de beaux esprits superficiels » (1).

Nous ne perdrons pas notre temps à démontrer, à l'heure qu'il est, que les langues anciennes ne peuvent servir de base à l'éducation, *à quelque classe de la société qu'elle appartienne;* on admettra volontiers, en revanche, les propositions fondamentales des humanistes sur les avantages de l'étude des langues. Mais si nous nous renfermons même dans l'enceinte de l'école latine, tout dépendra encore de la manière dont cette étude sera conçue. Il faut bien reconnaître que la pure érudition des formalistes, appliquée à l'enseignement, se perd dans une infinité de détails, et qu'elle ne saurait servir d'instrument à une interprétation féconde, étant systématiquement indifférente aux sources mêmes de l'inspiration et à la science comparée (2). Elle a insensiblement élargi, il est vrai, le cercle de Popilius tracé par les Cicéroniens du XVI[e] siècle, mais elle n'a su se rendre utile qu'aux philologues de profession, et encore, en raison directe de la variété de leurs connaissances; quant à la masse des étudiants, elle a eu pour effet fatal, ou de paralyser leurs facultés actives en n'exerçant que leur entendement pur, comme disent les philosophes; en d'autres termes, en appliquant à des mots et à des phrases leur puissance de discernement, stérile par elle-même; ou bien, quand elle s'est imposée à des élèves pleins de sève et d'aspirations vers la liberté de l'esprit, elle leur a inspiré une profonde antipathie pour ces belles et admirables langues dont elle ne leur offrait que le squelette monté sur charnières et soigneusement étiqueté. Qu'est-ce que la correction et l'élégance du style, quant la pensée est sans aliment? Qui oserait même dire qu'on peut faire du style, quant on s'est mis dans l'impossibilité de confectionner autre chose que des pastiches? Les formalistes ne se sont-ils pas mépris sur le sens de ce beau mot : les *humanités?* Les humanités! Provoquer l'expansion franche et spontanée de toutes les énergies qui sommeillent dans l'enfant! Le faire homme! Éveiller son âme pensante, faire battre son cœur, lui inspirer, avec le désir de savoir, le sentiment de ce qu'il doit aux

(1) *Ouv. cité,* t. I, p. 108.

(2) V. le chapitre intitulé *les sources,* dans la *Logique* de M. l'abbé Gratry (t. II).

Digitized by Google

autres et à lui-même, et lui apprendre enfin à penser, pour que lui aussi, quand il parlera ou quand il écrira, ce soit vraiment *sa pensée* qu'il exprime! Savez-vous où le formalisme aboutit, chez ceux qu'il parvient à garrotter de ses liens, chez les philologues mêmes qui lui ont voué un culte? A cette critique d'épluchures qui a l'audace de régenter jusqu'à l'inspiration des anciens, qui conteste l'authenticité de tel ou tel vers dans une ode d'Horace, parce qu'Horace, sans doute, n'a pu penser et dire que ce que son censeur jaloux, venu dix-huit siècles trop tard, lui permet aujourd'hui d'avoir dit et pensé! Nous voudrions bien voir ce que deviendront dans mille ans les chansons de Béranger, si la langue française, peut-être alors couchée dans son linceul, a la chance d'être exhumée à son tour pour servir à une pareille préparation anatomique (1).

A Dieu ne plaise que nous n'attachions pas le plus grand prix, philologiquement et pédagogiquement parlant, à l'étude de la forme grammaticale et syntaxique, jusque dans les minuties, à la pureté de l'expression, à la distinction du bon et du mauvais style. Mais toute la philologie n'est pas là, tant s'en faut; et cette étude microscopique ne saurait elle-même se faire absoudre et continuer légitimement à faire partie des humanités, qu'à la condition expresse de reprendre son rang secondaire, et d'être poursuivie conjointement avec les études qui seules sont susceptibles de la vivifier et de la sauver du naufrage. Cette pensée a été celle des grands philologues, vraiment dignes du nom d'humanistes, dont nous avons maintenant à nous entretenir, et qu'on appelle Outre-Rhin les *réformateurs*.

Nous avons dit que Juste-Lipse et G.-J. Vossius peuvent être considérés comme les précurseurs de cette révolution. Toutefois ils ne paraissent pas en avoir compris toute l'étendue; ils ont reconnu l'abus plutôt qu'ils n'y ont apporté remède. Leur rôle a été d'avertir les professeurs plutôt que de les guider. Le premier, à propos des Cicéroniens formalistes, ne s'exprime pas autrement que nous ne venons de le faire (2); le second, de qui F.-A. Wolf, un juge compé-

(1) La critique est elle-même sujette à critique. Elle veut séparer le bon grain de l'ivraie; poussée à l'extrême, elle opère arbitrairement son triage, d'après des vues ou des façons de sentir tout individuelles. Elle finit par faire place à un dogmatisme brutalement empirique, comme on a pu le constater dans l'Allemagne contemporaine, lorsque l'école néo-hégélienne l'a appliquée au texte des Écritures.

(2) « Novimus hoc genus miselli; manent in suis praeceptiunculis; *Hoc Exordium, haec Narratio est; hîc Allegoria, hîc Metaphora :* et praeclarè censent Ciceronem se interpretatos, tum se Ciceronianos esse. Quo argumento? quòd

Digitized by Google

tent, certes, a pu dire qu'il n'a pas été dépassé comme grammairien, est encore plus explicite, lorsqu'il trouve l'occasion d'aborder la question pédagogique. Le premier se préoccupe davantage des études supérieures; le second a pitié de ces pauvres enfants qui devaient loger dans leur mémoire, au rapport de Lubinus (1614) plus de 180 termes techniques et au moins 70 règles de syntaxe avec leurs exceptions (1). Mais ni l'un ni l'autre ne posent le vrai problème des humanités; ni l'un ni l'autre ne soupçonnent encore le progrès que J.-M. Gesner, J.-Aug. Ernesti, F.-A. Wolf et G. Heyne ont eu depuis la gloire d'accomplir.

elumbia quaedam, et exsanguia scribant, quòd jacentia verbis, sensibus, numeris; quòd deniquè sic algentia, ut refrigerare possint Germanicas suas nives. Et ô ridiculum! Nec ad Ciceronem quidem seriò nos vocant, sed ad Melanchthonem suum, virum mihi, nisi à religione, haud aspernabilem; sed nec inter duces aut antesignanos ad eloquentiam ponendum. Hunc admirantur, hunc tollunt, numen cum altero suo numine habent; de quo verissimè Bonamicus in Italiâ interrogatus dixerat: *Videri etiam Latinè loqui incipere, et tentare.* Reverâ ità est: isti velut in margine et finibus Latii haerent; adspiciunt elegantiam, et mirantur; intrà pectus, aut linguam, non admittunt ». *Lips. Ep. select.* Paris, 1610, in-12°, p. 312 (au jurisconsulte Uwen, à Liége). Et ailleurs: Ego è Philologiâ Philosophiam feci » (*Ib.* p. 493, à Wouverius). V. encore la lettre à P. Basius de Delft, sur l'institution d'un collége philosophique (*Ibid.* p. 69 et suiv.). — Juste Lipse attachait un grand prix à la correction des textes; mais il ne considérait ce travail que comme une préparation à des études plus complètes et plus vivantes. « Nobis, si... ad litteras juvandas conemur, cur vitio vertant? Nisi si Grammaticos nos tantùm censent, nec graviori scientiâ instructos: at ego, si Di volent, dabo aliquem ex hâc turbâ, qui non solùm in litteris, sed etiam Politicis, Historicis, Philosophicis praestet, quod victâ invidiâ mirari cogamur ipsi. Tempora permittant modò » (*Quaest. Epistolic. l.* IV. *ep.* 25. Anvers, 1611, in-4°, p. 309). — A propos de son séjour au collége d'Ath, fort renommé alors, il n'hésite pas à dire: « iterùm ibi grammaticalia, *pravo aevi nostri more* ». (*Ep. sel.* lettre 76, à Wouverius). — Il serait aisé de multiplier indéfiniment les citations.

(1) On nous permettra de reproduire deux passages cités par M. de Raumer: « Latinae linguae docendae rationem à vulgari esse inveniendam, lubens agnosco; tantamque canonum et exceptionum molem, quâ puerorum ingenia hodiè obtunduntur, neutiquam necessariam, imò noxiam maximoperè esse sentio. Quod utinam intelligerent, qui pueritiam in hujus artis praeceptis formandam suscepêre! — Atque utinam hâc solâ parte peccaretur! Nunc illi etiam, qui, non exiguâ curâ, omnia persequi sese studuerunt, immane quantum falsorum canonum, coacervarunt, et tamen in tantâ commentorum commentariorumque mole, plurima maximi momenti nec digito attigerunt ». Dans le traité *De studiorum ratione,* on lit: « Mox hauriet (puer) praecepta artis grammaticae, quae adeò sunt pauca, ut pagellis viginti liceat complecti. Vulgò multa inferciunt grammaticae planè philosophica, quaeque à tenera aetate intelligi nequeant. Et hæc verè carnificina: non quasi et ista non aliquandò discenda sint, sed eà aetate inque studiis aliquantùm provectis, ut sermonis etiam naturam et causas intelligant. »

Digitized by Google

Luther et Mélanchthon n'étaient pas de purs formalistes ; nos lecteurs ont pu s'en convaincre. Ils envisageaient les humanités comme un ensemble d'études destiné à *élever* autant qu'à instruire; Luther surtout s'était proposé directement pour but de faire servir la science au triomphe de l'Évangile, et dans cette vue il avait rattaché par des liens étroits l'École à l'Église. De même que son collaborateur, il songeait sans cesse à l'éducation de la masse du peuple, et plus que celui-ci, il était enclin à circonscrire les programmes des écoles, ce qui fit dire à Érasme : *Ubicunque Lutheranismus, ibi litterarum est interitus* (1). Le reproche d'Érasme tombait pourtant à faux, en ce sens que Luther n'a jamais considéré l'affaiblissement des études classiques comme utile au succès de ses idées ; Érasme confondait deux choses bien distinctes, l'éducation et l'érudition, et s'il eut pour lui les apparences, en ce que l'Allemagne du XVI[e] et du XVII[e] siècle, sous le rapport philologique, resta tour à tour en arrière de la France et de la Hollande; il faut s'en prendre surtout à l'état général de la nation, à l'indifférence des petits princes, à la rareté des bons maîtres, aux exagérations des sectes, et surtout au désordre moral qui résulta fatalement des guerres de religion. Confiée à des mains inhabiles, l'œuvre des maîtres se dénatura insensiblement, et les deux courants du réalisme et de l'humanisme prirent des directions divergentes; là l'éducation intellectuelle fut le mobile de tous les efforts, ici l'on s'enfonça dans l'ornière du formalisme, au point d'oublier que les abstractions ne constituent pas la science et que l'homme a besoin d'autre chose que d'un style de convention et d'imitation. Soyons indulgents pour l'erreur des anciens humanistes; voyons-y une protestation bien intentionnée contre le mot d'Érasme; mais constatons une fois de plus qu'il était temps, au commencement du siècle dernier, de profiter de l'expérience acquise.

Les *Institutiones rei scholasticae,* publiées par Gesner en 1715 (il n'avait alors que 24 ans), annoncèrent le retour à des idées moins exclusives. L'auteur, avec une maturité qu'on ne pouvait attendre de son âge, y donne d'excellents conseils aux professeurs de latin et de grec; il aborde la question des langues modernes, et recommande avec insistance l'étude des mathématiques pures et appliquées. Les travaux de Ratich, de Comenius et de Locke lui sont connus, et il les utilise largement pour en partager ou pour en combattre les conclusions. Ce n'était pourtant là qu'un essai; pour apprécier Gesner, il faut lire son *Isagoge in eruditionem universalem,* sa préface au

(1) Geffers, *art. cité,* p. 611.

Digitized by Google

Tite-Live de J. Clericus, et en général ses petits écrits rédigés en langue allemande. Là se mesure la portée de ses vues pédagogiques, là se révèle le véritable humaniste.

L'éducation, dit-il, est une œuvre d'amour; elle doit être attrayante. On n'apprend pas bien ce que l'on n'apprend pas avec plaisir. Il faut que le maître possède la confiance et l'affection de l'élève; car l'élève doit croire sans examen tout ce qui lui est enseigné. C'est le précepte d'Aristote : *Principia omnium artium credenda sunt.* Les méthodes d'enseignement sont bonnes ou mauvaises, selon qu'elles sont plus ou moins conformes à ces vérités fondamentales. Comment par exemple, doit-on enseigner les éléments du latin? En entassant formules sur formules, exceptions sur exceptions? Mais ce serait jeter le chaos dans le cerveau des enfants, et ce serait surtout leur faire prendre en dégoût le savoir dont il s'agit de les doter. N'est-il pas évident que les langues s'apprennent cent fois plus aisément par l'usage et sans grammaire, que par la grammaire et sans l'usage? Renoncez donc à vos interminables listes de noms, à vos paradigmes multipliés, à ces séries de règles qui stérilisent l'intelligence au profit de la mémoire, et bornez-vous en grammaire, avec les commençants, à ce qui est indispensable. Vîte, vîte un livre de lecture ! (1) Plus tard, on complétera, on approfondira la grammaire, quand on aura déjà fait connaissance avec les grands hommes de tous les temps (2). Gesner n'est pas un utilitaire; personne n'insiste plus que lui sur la nécessité d'études approfondies; à l'appui de ses recommandations, il soigna lui-même de nouvelles éditions de Vorstius (*De latinitate selectâ,* 1738) et de Heineccius (*Fundamenta stili cultioris,* 1748 et 1758). Mais il repousse de toutes ses forces les procédés qui n'ont aucun égard pour la faiblesse de l'enfance, et la méthode d'explication des auteurs exclusivement usitée de son temps, consistant en un simple *mot-à-mot,* avec force observations et dissertations sur chaque mot pris isolément. Point de mécanisme abrutissant; les mots pour les pensées (3); les pensées dans leur enchaînement, la forme pour le fond. Ces recommandations sont exposées en détail dans la célèbre préface à Tite-Live, ci-dessus

(1) Ici Gesner n'est pas des plus heureux dans son choix. V. Eckstein, *art.* Gesner, dans l'*Encycl. de Gotha,* t. II, p. 853.

(2) *Non damno grammaticam nisi in parvis, qui illâ non tàm ornantur quàm onerantur.*

(3) *Verborum disciplina à rerum cognitione nunquam separanda.* Isag. I, 75, 112.

Digitized by Google

citée : on peut hardiment dire avec M. Eckstein que tout professeur de langues, aujourd'hui comme il y a cent ans, ferait bien de lire et de méditer ce précieux morceau, où la lecture cursive est mise en regard de la lecture analytique (1). Il n'est pas possible, au collége,

(1) Cette préface se trouve dans *Joannis Gesneri Pro-Rectoratus in Academia Georgia-Augusta Gestus*, p. 289-307. — De longs extraits, choisis par le philosophe Hegel, en ont été publiés par M. Thaulow (de Kiel), dans son utile recueil intitulé : *Hegel's Ansichten über Erziehung und Unterricht*, t. III (Kiel, 1854, in-8°), p. 62 et suivantes. En voici quelques passages :

1. Lectio est vel *stataria* vel *cursoria*.

2. Lectio *stataria* est duplex, neutra contemnenda; altera circumscribenda angustioribus terminis; altera juventuti magis, quàm fit, frequentanda.

3. Prior est interpretum veterum qui undecumque conducerent ex omni memoriâ atque monumentis omnibus, quicquid ad explicandum aliquem auctorem pertineret. — In hoc genere princeps forte Eustathius; Asconius Pedianus, Macrobius in alio genere clariores; breviores Donatus, Servius, alii.

4. Et alii fuerunt, qui prælectionibus amplis, et ad doctrinæ non vulgaris, ut tum erant tempora, ostentationem comparatis libros veteres explicarunt. Excellent Mancinelli, etc......

5. Hunc morem secuti humaniorum litterarum professores in publicis scholis, nil prætermittentes, quæ ullo modo vel per ambages ad auctorem trahi posse viderentur; et alia præsidia adhibuerunt.

6. In humilioribus scholis, ubi nunc idemque auctor bis aut ter perlegi et diverse pro profectus ratione explicari solet, non una deinde repetitionis imitationis et applicationis ratio succedit, quâ, ut aiunt, in succum et sanguinem vertatur.

7. Ità auctor adeo discerpitur, ut ne suspicari quidem de eo liceat, quid sit.

8. At potestne fieri, ut adolescens etiam non ab ingenio et memoriâ destitutus, particulas ità explicationibus onustas præsentes animo servet, et cogitatione inter se devinciat, ut corpus qualecunque demum effingat, ut quid legerit, meminisse possit, vel admonitus recordari historiæ?

9. Jube aliquem et industrium adolescentem ex auctore suo narrare aliquid, æstuabit, hærebit.

10. Ex hoc fonte repetendus est *stupor* ille *pædagogicus*, cùm videas homines, versatos bonam ætatis partem in contubernio quasi sapientissimorum omnis ævi hominum, nihil præter verba retulerunt, quos par erat cogitare, ut illos, argumentari, loqui.

11. Tanto minùs fieri potest, ut in eâ tarditate aliquis veram formam et pulchritudinem hauriat libri alicujus, atque animo comprehendat.

12. Per illam autem dissectionem et dissipationem partium, quia notitia rei tractatæ intercipitur, languescit, aut exstinguitur legendi cupiditas, quæ ad eventum festinat, et totum quale sit cognoscere cupit....

16. Nulla vox tam certâ atque definitâ ubique vi est, sed ex viciniâ, et totâ orationis rerumque serie æstimanda est : quod nisi multorum librorum lectione percipi nequit.

Le pur formalisme, ajoute-t-il, n'enseigne à parler et à écrire ni le latin, ni

Digitized by Google

de parcourir tout entiers les ouvrages des écrivains très-féconds; c'est le cas de recourir à de bonnes chrestomathies. Gesner joignit ici l'exemple au précepte, en composant des recueils de ce genre, extraits des œuvres de Cicéron et de Pline. Il s'attacha aussi à relever en Allemagne les études grecques (1); il comprit que la lettre tue et que l'esprit vivifie; que c'est le génie de l'antiquité qu'il faut infuser dans l'âme des jeunes gens, si l'on peut parler ainsi, pour les rendre plus mâles, plus forts, plus capables de se diriger dans la vie et d'acquérir la vraie science; il ne perdit pas de vue le monde moderne; il entra en communauté de vues avec les écrivains qui purifièrent la langue

aucune autre langue. Il ne s'agit pas de dédaigner pour cela grammaire ou rhétorique: au contraire, chaque fois qu'on ouvrira un nouvel auteur, on entrera minutieusement, à cet égard, dans les derniers détails. Mais ce travail n'est qu'une préparation ; il faudra ensuite aborder la lecture cursive, et de manière à se rendre compte de ce qu'on lit.

23. Sumitur in manus liber boni autoris, non ante ille dimittendus, quàm perlectus integer sit. Legitur autem ità, ut diligenter attendatur ad vocum tùm simplicium tùm conjunctarum, et non negligatur eleganter, propriè, concinnè, splendide dictum ; ut ipsæ quoque figuræ demittantur in animum, et familiares tractatione reddantur. Sed obiter tamen aguntur reliqua omnia, et quid fortè obscurius, non insistitur; sed locus difficilis revocandus suo tempore et diligentius considerandus.

24. Nimirum ad id intenditur animus, ut intelligamus, quid sibi efficiendum docendumque proposuerit auctor quibus ad hanc rem argumentis usus sit, et quàm feliciter; quomodo ea, quæ objici sententiæ succedit, rejecerit; quibus eam rebus aliunde adjunctis h. e. exemplis, similitudinibus, testimoniis exornaverit, illustraveritque. Hæc in libro, ubi docetur aliquid, et argumentis demonstratur. In historià autem, vel vera vel conficta, studiose observatur, quis, quid, quo tempore, quo consilio præsertim, egerit, quibus adjumentis et quasi instrumentis sit usus, quæ impedimenta, et quomodò removerit, quid effecerit denique, quemque facti sui fructum tulerit? quomodò superiora iis quæ sequuntur, cohæreant, et hæc ex illis quasi orta sint? videaturne ea narrare scriptor, quæ sic fieri potuerint, et aliarum etiam fide nitantur; an dicat, quæ conciliari, vel inter se, vel cum aliis rebus, de quibus certò nobis constat, non possint? In poëtis etiam, artis vestigia, et picturas rerum, ingeniorum, morumque et perturbationum descriptiones persequitur......

Voilà des études profitables, des *humanités* proprement dites. On aimera les langues anciennes quand elles seront ainsi enseignées, non pas dans leur abstraction, mais comme *instruments* de la pensée, et dans le but de familiariser la jeunesse avec les grands hommes et les grandes choses. Alors naîtra la critique digne de ce nom, si souvent invoquée par des pédants dont la jactance n'est égale qu'à leur ineptie.

(1) Sa chrestomathie grecque, la première qui ait vu le jour en Allemagne, y exerça une grande et légitime influence.

Digitized by Google

allemande de cette marqueterie de termes scolastiques ou exotiques, dont une nuée de pédants l'avaient graduellement encombrée; il voulut que l'étude de la littérature nationale fît aussi partie des humanités, et il y attacha autant de prix qu'à l'étude des littératures anciennes. Il conçut enfin un plan de gymnase, où les élèves devaient être répartis en trois catégories, suivant leur destination, mais où certains cours, cependant, devaient être les mêmes pour tous (1). Le premier pas était fait; son ami J. A. Ernesti continua de déblayer le terrain, afin qu'on pût s'y mouvoir plus à l'aise, et y déposer le plus commodément possible les matériaux du nouvel édifice.

Jean-Auguste Ernesti avait connu Gesner à l'école de S. Thomas (à Leipzig), où il lui succéda comme recteur. L'esprit de son ancien collaborateur semblait s'être incarné en lui. Comme Gesner, il était humaniste avant tout, conservateur si l'on veut, mais dans le bon sens du mot. Le pur formalisme lui répugnait; il pensait que l'instruction grammaticale ne devait être complétée que graduellement, et à la suite de nombreuses lectures. Dans les écoles formalistes, où l'on passait le temps à disséquer des mots isolés et à disserter sur des constructions de phrases détachées, la plus crasse ignorance régnait non-seulement en matière de sciences, mais en matière d'antiquités. Ernesti exigea des professeurs qu'ils enseignassent les choses avec les mots, et qu'on cessât d'appeler les consuls romains des *bourgmestres* (2). Il voulut que les explications grammaticales fussent données dans une juste mesure, jusqu'à parfaite intelligence du texte; il voulut que le génie même des peuples anciens se révélât aux élèves avec les monuments de leurs littératures. Sa méthode philologique n'en était pas moins sévère, rigoureuse même : il était amoureux de l'élégance latine, au point de proscrire l'emploi de termes non usités chez les anciens (3). Mais, à ses yeux, l'éducation devait être

(1) Comme pédagogue pratique, Gesner se distingua encore en régénérant l'école de S. Thomas à Leipzig, dont il fut nommé recteur en 1730. J. Thomasius (le père du célèbre Christian) en avait pour ainsi dire banni les auteurs anciens ; ou y lisait Muret, Buchanan (les Psaumes) et le *Térence Chrétien* de Schoeneus. J. H. Ernesti (1684-1729) y avait laissé les choses à peu près dans le même état. Avant Gesner, c'était par excellence une école étroitement formaliste; en 1734, quand Gesner fut nommé à l'université de Goettingue, elle était complétement transformée. V. Raumer, t. II, p. 174 et suiv.

(2) V. Eckstein, *Encycl.* art. Ernesti, t. II, p. 195.

(3) *Nihil veteri Latio inauditum.* V. aussi la préface des *Initia*, p. 8 et suiv. (sur l'utilité de la langue latine). Nous nous sommes servis de la 4e édition, Leipzig, J. Wendler, 1758, in-8o.

Digitized by Google

encyclopédique, comme on peut s'en convaincre en parcourant son livre célèbre : *Initia doctrinae solidioris*. Il rendait donc justice aux tentatives des réalistes, mais sans être comme eux exclusif; il considérait le latin et le grec comme la base des humanités, mais, notons-le bien, par cette raison expresse, que les écrivains anciens ont entassé dans leurs ouvrages des trésors inépuisables, et pour ainsi dire toutes les données, tous les éléments que réclame la culture intellectuelle des modernes. Dans cette pensée, il tendait à inspirer aux jeunes gens le goût des sérieuses lectures, au point de les déterminer à les continuer spontanément après leur sortie de l'école. Quelques zélés se plaignirent, comme si la fréquentation habituelle des auteurs païens devait avoir pour résultat d'affaiblir le sentiment chrétien (1). C'était un soupçon exagéré (2), bien qu'Ernesti fût un peu de son siècle; mais ce blâme même impliquait un éloge au point de vue des études. On était forcé de reconnaître que les élèves de S. Thomas étaient meilleurs latinistes que les autres, *quoiqu'ils eussent des connaissances plus étendues*. Il fallait se rendre à cette vérité trop souvent méconnue, que concentrer l'attention sur une seule branche d'études, ce n'est pas fortifier les études dans cette branche, et que les facultés de l'esprit s'émoussent et s'atrophient plutôt qu'elles ne s'aiguisent et ne se développent, quand on donne tous ses soins à l'une d'entre elles, en n'accordant aux autres qu'une importance secondaire.

Nous insistons sur ce point : ce furent les philologues les plus instruits qui s'élevèrent le plus énergiquement contre l'enseignement exclusif des langues anciennes, et qui revendiquèrent avec le plus de zèle les droits de la langue maternelle, de l'histoire et des mathématiques. Le mot de M. Cousin, cité plus haut, peut être rapproché d'une déclaration très-explicite de Gesner, au sujet du latin parlé, idéal des anciens jésuites et de Sturm (3). Il est remarquable que moins on sacrifia au vieux préjugé, plus on pénétra profondément au cœur de la belle antiquité. C'est autant à l'influence des philo-

(1) On disait des élèves de S. Thomas: *Gute Humanisten, Schlechte Christen*.

(2) On pourrait y voir le sophisme *post hoc, ergò propter hoc*.

(3) Factum est ut politi homines, qui scirent latinè, starent ab linguâ germanicâ, et hanc in posterum docendam suaderent. Contrà semibarbari pro ipsâ Latinâ propugnabant. Par *semibarbari,* Gesner entend les Jésuites. V. Raumer, t. III, p. 71. — « Si Wolf a pu dire, ajoute l'historien allemand, que sur cent professeurs de gymnase, six à peine savaient parler latin, la méthode est jugée. *Ultrà posse nemo obligatur* ».

Digitized by Google

logues réformateurs qu'à l'absence de centralisation littéraire, régime dont la conséquence naturelle est une plus grande indépendance des savants et des gens de lettres, qu'il faut attribuer « le tact vraiment classique » des érudits et des écrivains allemands depuis un siècle. C'est l'étude des anciens, affranchie des traditions formalistes, qui a émancipé si puissamment, tout d'un coup, leur littérature nationale. Winckelmann, Lessing, Herder, Goethe et bien d'autres ont vécu de la vie des Grecs et des Romains, et pour les faire revivre ils n'ont pas eu besoin de les moderniser, ou ils ne l'ont pas fait à leur insu, comme tous les écrivains français avant André Chénier. Villers admire avec raison (1) « la facilité des érudits allemands à s'initier tout-à-fait dans l'esprit de peuples et de siècles si différents de ce que nous voyons de nos jours ». Il constate « leurs vrais et solides succès dans les recherches archéologiques, dans l'interprétation et dans la traduction des anciens, surtout des Grecs ». Ces qualités ne sont devenues saillantes que depuis l'époque où le savoir a cessé d'être emprisonné dans des formules conventionnelles, où la beauté du langage n'a plus été considérée comme indépendante de la pensée, où enfin la philologie classique est devenue une vaste et féconde encyclopédie, un organisme dont aucune partie ne saurait être détachée sans compromettre la vie et l'harmonie de l'ensemble.

C. G. Heyne (1729-1812) contribua largement aux progrès des études humanitaires, par ses écrits et par son influence sur les professeurs, ainsi que par la réorganisation du séminaire pédagogique d'Ilfeld, où il détacha entre autres le jeune F. A. Wolf. Plus tard, au sujet des poèmes homériques, ces deux hommes illustres se trouvèrent en dissidence; mais leur lutte même, malgré ses vivacités, jeta un jour nouveau sur une foule de questions jusque là entrevues à peine, et fit réfléchir ceux qui y prirent part, ainsi que ceux qui en furent témoins, sur les conditions légitimes de la critique. Le sentiment esthétique se réveilla, l'étude des poètes devint une étude artistique, et le langage des poètes fut mieux compris. L'histoire, la géographie, l'archéologie, devinrent inséparables de la philologie pure; les langues furent étudiées dans leur développement progressif, comme les efflorescences du génie des nations; les études classiques méritèrent alors d'être appelées *humanités*. F. A. Wolf (mort en 1824) rassembla le premier, dans des dimensions un peu trop vastes il est

(1) *Coup d'œil sur l'état actuel de la littérature ancienne et de l'histoire en Allemagne* (Rapport à l'Institut de France. Amsterdam et Paris, 1809, p. 7.)

Digitized by Google

vrai (1), les *membra disjecta* de la science, et il trouva le feu sacré pour animer ce corps. L'esprit nouveau descendit jusque dans les classes élémentaires, désormais pourvues de grammaires simplifiées et de bonnes chrestomathies, qui préparaient les élèves à des travaux plus approfondis et à des lectures plus étendues, et enrichissaient leurs connaissances tout en les soumettant à une discipline régulière, mais proportionnée à leur inexpérience. Ce fut une brillante période, pleine d'élan et d'ardeur. Tant il est vrai que les réformes les plus efficaces sont celles qui partent d'en haut, mais aussi celles qui respectent la liberté des intéressés en leur inspirant, par l'attrait, le désir du progrès.

M. Körte a formé un volume (1835) des *Consilia scholastica* de F. A. Wolf. Nous croyons utile d'en donner ici de courts extraits, d'après M. de Raumer.

« Étude des langues. — Il faut sentir avant de comprendre ; quand on sent finement, on est près de concevoir. — A quatorze ans, on doit être familiarisé avec toutes les formes du langage. Au commencement, il ne s'agit pas de raisonner ; le raisonnement affaiblit la mémoire (2). — Présentez toujours des exemples, *même avant* de formuler des préceptes et des règles. Les délicatesses, les nuances qui exigent de la perspicacité, l'enfant doit d'abord les sentir et apprendre à les imiter. Plus tard seulement (à peine avant de sortir de l'école), l'étudiant se rendra compte de l'essence de chaque chose.

« En pédagogie, on distingue de l'étude scientifique l'étude artistique, le travail qui fait du maître lui-même un artiste. »

« Les anciens agissaient plus qu'ils ne raisonnaient. C'est par là qu'ils l'emportaient sur nous en sagesse. Ils avaient moins besoin que nous de recourir à des livres. »

Aux maîtres : « Aimez toutes les études dont vous occupez la jeunesse qui vous est confiée ; aimez surtout cette jeunesse. Ne vous passionnez pas, et ne comptez pas sur la reconnaissance.

« Répétez cent fois, s'il le faut, les expressions qui frappent juste : gravez-les dans la mémoire des élèves. Ne changez pas les termes à l'aventure : vous pourriez fourvoyer vos auditeurs. Au contraire, quand vous interrogez, variez le plus souvent possible la forme des questions.

(1) V. les excellentes observations de M. F. Lübker, *De partitione philologiae* (*Gesammelte Schriften zur Philologie und Paedagogik,* Halle, 1852, in-8°, p. 5 et suiv.).

(2) « L'expérience affaiblit ceux qu'elle ne corrige pas, » dit M. Thiers dans une lettre à M. Guizot.

Digitized by Google

« Les examens méritent souvent d'être qualifiés de *splendida miseria*. Les témoignages matériels de capacité sont peu de chose. C'est l'aptitude et même la vocation qu'il s'agit de constater. Il faut voir arriver à Berlin les héros de collége! »

Ces citations suffisent; on voit quelle direction F.-A. Wolf s'efforçait d'imprimer aux études (1). Les brillants élèves qu'il forma sont devenus des princes de la science. Nous ne citerons que le vénérable Boeckh, et seulement pour avoir l'occasion de mentionner la réaction formaliste opérée en Saxe par les disciples du non moins illustre Godefroy Hermann. Aujourd'hui, comme nous le verrons plus loin, les deux partis sont parvenus à s'entendre : c'est entre l'Humanisme et le Réalisme devenu agressif que la lutte se poursuit.

« Hermann, génie philosophique plutôt que philosophe proprement dit (ainsi s'exprime M. H. Koechly, un de ses disciples, devenu l'une des gloires de la philologie allemande), Hermann avait appliqué la méthode logique de Kant à la philologie; il avait coulé dans un nouveau moule la grammaire des langues anciennes, et fait sortir l'art de la *métrique* d'un long oubli de plusieurs siècles. Doué d'une divination sûre et sobre malgré son audace, il avait exercé une critique étonnante et inconnue jusqu'alors. Tout en s'occupant spécialement de la langue grecque, il se servit dans ses écrits et dans ses leçons de la langue latine avec une originalité tout-à-fait unique, qui, en retenant le coloris des anciens, révélait ses pensées les plus intimes, même sur les objets les plus modernes, dans une forme toujours caractéristique et scrupuleusement pure. Ses disciples, avec le même zèle, mais avec un succès bien différent, s'occupèrent presque uniquement de grammaire, de critique et de métrique, et continuèrent de se servir de la langue latine. Mais ce qui avait fait la grandeur du maître devenait mesquin chez les disciples ; en s'enorgueillissant de leurs études, pénibles et utiles assurément, ils méprisèrent non-seulement les sciences étrangères à leurs travaux, mais même toute autre manière que la leur de traiter les lettres anciennes; ils se moquèrent de la pédagogie, bonne tout au plus pour des maîtres d'école; ils répétèrent hautement un mot mal entendu de Hermann : « la vraie science est aussi la vraie méthode »,

(1) Nous regrettons de ne pouvoir analyser ici le *Plan d'un cours d'humanités* publié par le célèbre Creuzer (l'auteur de la *Symbolique*) en 1807; cette étude donnerait lieu à d'intéressants rapprochements. Mais les dimensions du présent travail ne nous permettent de nous occuper que des grands chefs d'école, de ceux qui personnifient une tendance générale.

Digitized by Google

et ils répétèrent comme un dogme que « le plus savant est toujours le meilleur instructeur. »

Cette méprise sur le sens des mots *science* et *savant* inaugura effectivement un règne des Épigones. M. Boeckh se trouva presque un réaliste, en regard des élèves de Hermann. Ceux-ci, tout Kantiens qu'ils étaient, retombèrent dans toutes les fautes de l'ancienne école : « la traduction maintenue même dans les classes où il faudrait lire; la commentation plus verbeuse qu'instructive; la lenteur et la sécheresse de l'érudition mises à la place de la vie, du progrès et du goût » (1). Les yeux de M. Koechly furent dessillés : *Nos, nos, dico aperte, desumus,* s'écria-t-il avec Cicéron. Et alors ce vigoureux combattant fut entraîné plus loin peut-être qu'il n'eût voulu aller de sang-froid; alors commenca cette fameuse polémique de 1847 et 1848 sur la réforme des gymnases; elle est trop voisine de nous pour que nous nous en occupions dès à présent. Il suffit de faire remarquer qu'en dehors même de la sphère d'action des disciples de Hermann, le formalisme comptait de nombreux partisans dans les divers états de l'Allemagne. M. Thiersch, dès 1826, avait soutenu la vieille thèse, savoir, qu'il n'y a point de salut pour les écoles en dehors du grec et du latin; que les autres études ne peuvent servir, au collége, qu'à embrouiller l'esprit; et, ce qui paraîtra plus fort, ce dont il porte seul la responsabilité, que les sciences naturelles conduisent à l'athéisme! Des idées plus larges étaient cependant répandues d'autre part, notamment sous l'influence de Schleiermacher, et l'enseignement de M. Boeckh, à Berlin, relevait puissamment les études grecques dans le sens esthétique et moral; enfin la nécessité de pénétrer les enfants de l'esprit évangélique était de plus en plus avouée. En un mot, la discorde était au camp d'Agramant; mais, en présence du mouvement général du siècle, il était impossible que de ce grand débat ne résultât pas, dès qu'on restait sur le terrain de l'humanisme, une doctrine qui acceptât ce qu'il y avait de légitime dans les prétentions des deux écoles. Beaucoup de philologues professèrent en attendant une sorte d'éclectisme pédagogique, qui ne contribua pas peu à préparer la conciliation.

Un passage que nous trouvons dans les extraits de Hegel publiés par M. Thaulow nous paraît caractériser très-bien, selon leur importance respective et en raison du but que les humanités doivent se

(1) V. Matter, *De l'État moral, politique et religieux de l'Allemagne.* Paris, Amyot, 1847, in-8°, t. II, p. 93.

Digitized by Google

proposer, les éléments que les radicaux des deux écoles considérèrent isolément, et dont il s'agit, après tout, d'opérer la synthèse. L'illustre penseur, dont le sens esthétique délicat est bien connu, préférait personnellement le grec au latin ; mais il estimait cette dernière langue plus importante dans le domaine de l'enseignement des gymnases, en ce sens qu'elle est plus propre à assouplir l'esprit des jeunes gens. « On enseignait *autrefois* (1) le latin dans les écoles, dit-il, à deux principaux points de vue : 1° On avait égard au sens, au contenu des écrivains, de Cornélius Népos, de Quinte-Curce, de Jules César, de Cicéron, de Tacite, d'Horace, etc. Voilà l'essentiel : des notions à la portée de la jeunesse; des idées nobles, simples, solides; de grandes actions, les préceptes de la morale, les règles de la vie sociale, tout cela vu de près, naïvement, d'une façon toute générale. 2° On enseignait le latin comme langue, d'après les règles les plus générales de la grammaire. Avantages du latin sur le grec : des règles fixes, quelque chose de plastique, de lapidaire ; construction simple des propositions et des périodes; *le sens de l'obéissance,* de la conduite régulière; la précision des règles entraînant celle des applications, sans exceptions, sans caprice, sans faux-fuyants, etc. — D'après ces règles, l'élève avait à faire son devoir, non à chercher une forme, une flexion, une construction, etc. On est tombé dans des raffinements, surtout en Hollande et en Angleterre (Drakenborch et Ruhnkenius ont discuté pour savoir si l'on pouvait dire *simulac ego, perindè ac ego;* ils ont fini par trouver *simul atque ego* et se sont mis à corriger partout les textes, conformément à leur découverte; et bien d'autres finesses, d'autres détails) ; de là une transformation complète des études latines : on en a fait une préparation à la discipline. »

Avant de résumer les débats contemporains, nous avons à jeter un coup d'œil sur les modifications que les méthodes d'enseignement élémentaire ont subies, pendant les périodes que nous venons de traverser, en matière grammaticale, sous l'influence des idées tour à tour dominantes en Allemagne.

ALPHONSE LE ROY.

(La suite prochainement.)

(1) Ne pas se méprendre sur la portée de ce mot.

Digitized by Google

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES TRAITÉS D'ARITHMÉTIQUE.

(*Suite. — Voir la livraison de novembre* 1861.)

XIII. — On sait que l'étude des éléments d'arithmétique devient plus facile à l'aide des signes abréviatifs, soit des opérations, soit de l'égalité et des inégalités. On sait aussi que cette étude n'est possible que par l'emploi des dix chiffres pour exprimer des nombres donnés. De plus, les lettres de l'alphabet n'ayant par elles-mêmes aucune valeur numérique, sont les signes généraux les plus simples pour représenter des nombres quelconques; ce qui abrége et généralise en même temps les démonstrations de certains théorèmes numériques.

Mais l'emploi des lettres doit être fort restreint dans les éléments d'arithmétique; car on sait que pour une clarté parfaite, il faut que la démonstration soit faite sur un exemple en chiffres, si toutefois elle n'est point basée sur des théorèmes ainsi démontrés, ou bien si elle ne résulte pas immédiatement d'une définition générale ou de plusieurs. Les lettres alors sont les signes abréviatifs de nombres donnés ou inconnus. — Pour abréger davantage, au lieu d'indiquer le produit des nombres a et b en écrivant $a \times b$ ou $a.b$, on écrit simplement ab. De même, $7.n = n.7 = 7$ fois $n = 7n$.

La théorie de la divisibilité, celle des nombres premiers absolus et des nombres premiers entre eux, ainsi que la théorie du plus grand commun diviseur, sont nécessaires au calcul et à la théorie des fractions. Et comme chacune de ces théories offre divers exemples de l'emploi utile des lettres de l'alphabet, je vais en indiquer quelques-uns montrant comment on peut concilier la clarté avec la brièveté et la généralité des raisonnements.

XIV. — Voici d'abord plusieurs théorèmes généraux relatifs à la divisibilité et à la non divisibilité, où les lettres désignent des nombres *entiers* quelconques.

1. *Si le nombre* N *divise le facteur* A, *il divise le produit* AB *multiple de* A. — Soit Q le quotient entier exact de A divisé par N : on a donc $A = NQ$. Multipliant par B ces deux nombres égaux, les deux produits seront aussi égaux et l'on aura

Digitized by Google

$$AB = NQB = N \, . \, QB; \text{ donc } AB : N = QB.$$

On voit d'ailleurs que pour diviser par l'un quelconque de ses facteurs tout produit indiqué, il suffit d'y supprimer ce facteur.

2. *Si un nombre* N *divise exactement deux autres nombres, tels que* 67N *et* 24N, *il divise leur somme* S *et leur différence* D. — On a effectivement

$$S = 67\,N + 24\,N = 91\,N \text{ et } S : N = 91;$$
$$D = 67\,N - 24\,N = 43\,N \text{ et } D : N = 43.$$

3. *La somme* S *de deux nombres n'est pas divisible par* N *lorsque l'un de ces nombres tel que* 128 N, *étant multiple de* N, *l'autre nombre* B *n'est pas divisible par* N. — Supposons qu'en divisant B par N on ait le quotient 86 avec le reste R, d'où $B = 86\,N + R$. On a donc

$$S = 128\,N + 86\,N + R = 214\,N + R.$$

On voit que la somme S n'est pas divisible exactement par N, car en effectuant la division on trouve le quotient 214 avec le reste R, déjà reste de la division de B par N.

Il faut observer que les caractères de divisibilité et de non divisibilité par 2, 5, 4, 25, 8 et 125 résultent immédiatement des théorèmes 2 et 3 qu'on vient de démontrer.

XV. — Presque tous les auteurs de traités d'arithmétique qui se sont occupés de la divisibilité et de la non divisibilité par 11, ont employé la méthode la plus compliquée et la moins facile à démontrer clairement. Or le procédé le plus simple donne lieu aux quatre théorèmes que voici.

4. *Tout nombre entier terminé par un nombre pair de zéros est égal à sa partie significative augmentée d'un multiple de* 99. — Par exemple, on a successivement :

$$480000 = 10000 \, . \, 48 = (1 + 9999) \, . \, 48$$
$$= 48 + 99 \, . \, 101 \, . \, 48 = 48 + 99 \, . \, 4848.$$

Désignant par m le nombre 4848, on aura, comme il fallait le démontrer,

$$480000 = 48 + 99\,m.$$

5. *Un nombre entier donné, séparé de droite à gauche en tranches de chacune deux chiffres, sauf la première à gauche, est égal à la somme de ses tranches plus un multiple de* 99.

Digitized by Google

Considérons le nombre 72456381, composé des quatre tranches 81, 63, 45 et 72. D'après le précédent théorème, p et q désignant deux nombres entiers, on a successivement :

$$72000000 = 72 + 99\,p,$$
$$450000 = 45 + 99\,q,$$
$$6300 = 63 + 99\,.\,63,$$
$$81 = 81.$$

La somme des nombres à gauche des signes =, savoir 72456381, a évidemment la même valeur que la somme de tous les nombres à droite des mêmes signes. Or cette dernière somme se compose de 261, somme des quatre tranches, plus la somme de trois nombres entiers de fois 99, laquelle est elle-même un nombre entier m de fois 99 et vaut 99 m. On a donc, comme il fallait le démontrer,

$$72456381 = 261 + 99\,m.$$

6. *Un nombre entier est ou n'est pas divisible par* 11, *suivant que la somme de ses tranches, ou la somme des tranches de cette somme, est ou non divisible par* 11.

Soit N le nombre entier et S la somme de ses tranches. On sait que

$$\mathrm{N} = \mathrm{S} + 99\,\mathrm{M}.$$

Or 99 est divisible par 11. Suivant donc que S est ou n'est pas divisible par 11, on a vu plus haut (théor. 3) que le nombre N est ou n'est pas divisible par 11, et que dans ce dernier cas, les divisions par 11 de N et de S ont le même reste.

7. *Si deux nombres inégaux sont composés des mêmes tranches, leur différence est divisible par* 99.

Car la somme des tranches étant la même pour chaque nombre, elle disparaît par la soustraction, et il reste la différence de deux nombres entiers de fois 99, elle-même un nombre entier de fois 99 ou divisible par 99.

XVI. — La recherche des caractères de divisibilité et de non divisibilité par 3 ou par 9 donne lieu à quatre théorèmes se démontrant comme ceux relatifs à la divisibilité par 11. On connaît ces théorèmes et leurs démonstrations. Voici l'énoncé du troisième :

8. *Un nombre entier* N *est ou n'est pas divisible par* 3 *ou par* 9, *suivant que la somme* S *de ses chiffres est ou n'est pas divisible*

Digitized by Google

par 3 *ou par* 9, *et dans ce dernier cas, les divisions de* N *et de* S *donnent un même reste.*

De là et de ce qui précède on déduit les deux théorèmes :

9. *Tout nombre terminé par un chiffre pair est divisible par* 6 *ou par* 18 *lorsque la somme de ses chiffres est multiple de* 3 *ou de* 9. — Dans le premier cas, le nombre proposé étant divisible par 2 et par 3, a pour facteurs 2 et 3; il a donc aussi 2 . 3 ou 6 pour facteur ou diviseur. De même, dans le second cas, le nombre a pour facteur ou diviseur 2 . 9 = 18.

10. *Tout nombre terminé par* 5 *est divisible par* 15 *ou par* 45, *suivant que la somme de ses chiffres est multiple de* 3 *ou de* 9.

Observons maintenant que les *preuves* par 3, 9 ou 11 de la multiplication et de la division des nombres entiers, ne doivent figurer en arithmétique que comme exercices logiques. Car ces preuves n'étant pas infaillibles ne dispensent pas de recommencer les opérations ou d'employer des preuves plus complètes.

Observons de plus que les caractères de divisibilité par 7 ou par 13 sont peu utiles, car il est beaucoup plus simple d'essayer les divisions directes. Mais il n'en est pas de même de la divisibilité par 37 : elle donne lieu à quatre théorèmes analogues à ceux pour la divisibilité par 11, et qui se démontrent de même d'après 999 = 37 . 27.

Voici les énoncés de ces quatre théorèmes (à démontrer) :

11. *Le nombre entier terminé par trois, six, neuf, douze...,* *zéros est égal à sa partie significative augmentée d'un multiple de* 999.

12. *Le nombre entier partagé de droite à gauche en tranches de trois chiffres chacune, sauf le première à gauche, est égal à la somme de ses tranches exprimant des unités simples, plus un multiple de* 999.

13. *Tout nombre entier donné* N *est ou n'est pas divisible exactement par* 37, *suivant que la somme* S *de ses tranches ou la somme des tranches de* S, *est ou n'est pas divisible par* 37; *et dans ce dernier cas, les restes des divisions de* N *et de* S *sont égaux.*

Par exemple, le nombre 7485084608, composé des quatre tranches 608, 084, 485 et 7, est divisible par 37; car la somme de ses tranches étant 1184 et la somme des deux tranches de

Digitized by Google

1184 étant 185 = 37 . 5, celle-ci est divisible par 37, aussi bien que 1184.

14. *Si deux nombres inégaux sont composés des mêmes tranches, leur différence est divisible par* 999.

XVII. — La théorie des nombres premiers absolus et des nombres premiers entre eux devient plus claire et plus simple par l'axiome fondamental que voici :

Lorsque le multiplicande et le multiplicateur sont décomposés dans leurs facteurs premiers, non-seulement le produit a toujours pour facteurs premiers tous ceux du multiplicande et du multiplicateur, mais il ne saurait en avoir d'autres, évidemment. Car, d'où viendraient les autres facteurs premiers du produit, qui n'appartiendraient ni au multiplicateur ni au multiplicande proposés?

De là résultent immédiatement les conditions pour que deux produits de facteurs premiers soient égaux ou inégaux entre eux; pour que la division de deux nombres entiers, décomposés dans leurs facteurs premiers, soit possible ou impossible; et enfin les trois autres caractères généraux connus de divisibilité et de non divisibilité.

Il en résulte aussi la double définition du plus grand commun diviseur et sa détermination, soit par décomposition en facteurs premiers, soit par divisions successives. Mais dans ce dernier cas, pour la démonstration du procédé, les deux nombres proposés, ainsi que les restes successifs, doivent seuls être représentés par des lettres, les quotients incomplets étant exprimés en chiffres. On est ainsi conduit à la règle abréviative pour calculer, sans les appareils de divisions, les quotients des deux nombres proposés par leur p. g. c. d. — (Voir, pour les théories ci-dessus, la 2me édition de mes *éléments d'arithmétique* et les *exercices*, placés à la fin.)

La recherche de la limite supérieure du nombre de divisions à effectuer pour calculer le p. g. c. d. de deux nombres entiers, est un exercice logique peu utile; car cette limite ne dispense d'effectuer aucune des divisions qu'exige ce calcul.

XVIII. — On démontre aisément, par des exemples en chiffres, que *Une fraction, plus grande ou plus petite que l'unité, change de valeur lorsqu'on retranche un même nombre de ses deux termes*

Digitized by Google

inégaux. — On en conclut que *La fraction ne peut se simplifier et conserver sa valeur qu'en divisant ses deux termes par un même nombre.* — Donc, *si les deux termes sont premiers entre eux, la fraction est irréductible, et l'on ne peut exprimer plus simplement la grandeur qu'elle représente.*

C'est d'ailleurs ce qu'on démontre directement, comme il suit : Considérons la fraction 75 sur 56, dont les deux termes sont premiers entre eux, et soit A sur B la fraction de même valeur. Réduisant ces deux fractions égales au même dénominateur 56 B, elle ne changent pas de valeur; donc les nouveaux numérateurs sont égaux entre eux et l'on a

$$75\,B = 56\,A\,;\ \text{d'où}\ B = 56\,A : 75\ \text{et}\ A = 75\,B : 56.$$

Or, puisque B est un nombre entier, il faut que 75, premier avec le facteur 56 du produit 56 A, divise exactement le facteur A. Donc A ne saurait être plus petit que 75. On verra de même que B ne saurait être plus petit que 56; donc la fraction 75 sur 56 est irréductible. — On voit d'ailleurs que pour que les divisions se fassent exactement, il faut que la seconde fraction soit identique avec la fraction irréductible proposée, ou bien qu'elle résulte des multiplications des deux termes de celle-ci par un même nombre entier quelconque.

XIX. — Quant aux théories réservées à l'arithmétique généralisée, il faut encore, pour la simplicité et une clarté parfaite, que les procédés de l'extraction de la racine carrée et de l'extraction de la racine cubique soient démontrés sur des exemples en chiffres. Mais les méthodes pour simplifier les vérifications des chiffres successifs de chaque genre de racine, doivent s'établir à l'aide des lettres de l'alphabet désignant des nombres quelconques entiers.

La recherche du maximum d'essais infructueux que l'on peut avoir à faire dans la détermination, par division, d'un chiffre quelconque de la racine, est fort longue et complique bien inutilement les théories des racines carrées et des racines cubiques. Je dis *inutilement;* car la connaissance de ce maximum ne dispense d'aucun des essais infructueux dans l'extraction effective de la racine. Cette recherche ne doit donc figurer dans aucune des deux théories, pas même comme exercice logique.

Digitized by Google

XX. — Lorsque le nombre entier proposé est un carré parfait, ayant plus de cinq tranches, et qu'on a trouvé de sa racine carrée un chiffre de plus qu'il n'en reste à calculer, on sait que ces derniers peuvent toujours se calculer par une simple division. Car, même dans le cas le plus défavorable, on démontre que le quotient ne diffère pas d'une demi-unité du nombre cherché et que par suite il le donne exactement.

Mais le plus souvent le nombre entier n'est pas un carré parfait: il s'agit alors d'achever, par simple division, l'extraction de la racine carrée du plus grand carré parfait contenu dans ce nombre. Or, pour cela il est nécessaire d'avoir égard au reste de la soustraction de ce plus grand carré hors du nombre entier; ainsi que Mr A. C. le prouve (Revue, 1861). Il trouve alors, dans le cas le plus défavorable, que le quotient donne une unité de trop à la racine carrée; mais que le plus souvent le quotient n'est pas trop fort d'une unité.

Dans tous les cas, il faut vérifier la racine trouvée, avant de calculer par simple division d'autres chiffres suivants de la racine cherchée.

XXI. — Lorsque la racine cubique du plus grand cube contenu dans le nombre entier m doit avoir un grand nombre de chiffres, on peut encore abréger beaucoup, par division, l'extraction de cette racine.

Supposons qu'elle doive avoir $2n+1$ chiffres. Soit a le nombre formé par les $n+1$ premiers et x le nombre que forment les n chiffres suivants. Le nombre a est calculé; et comme il est suivi de n chiffres inconnus, sa valeur relative est $a.10^n$. Soit r ce qui manque au cube de $a.10^n+x$ pour faire m. Développant ce cube et désignant par q le quotient de $m-a^3.10^{3n}$ divisé par $3a^2.10^{2n}$, on aura

$$q=x+\frac{3a\,x^2.10^n+x^3+r}{3a^2.10^{2n}}.$$

Considérons la plus grande valeur générale de r savoir :

$$r=3\,(a.10^n+x)^2+3\,(a.10^n+x).$$

Substituant cette valeur et réduisant, il vient

Digitized by Google

$$q = x + 1 + \frac{(x+1)^2}{a.10^n} + \frac{x^3 + 3(x+1)x}{3a^2.10^{2n}}.$$

La plus petite valeur de a est 10^n, tandis que la plus grande valeur de x est $10^n - 1$ ou n chiffres 9; et alors, pour ce cas le plus défavorable de tous, on trouve

$$q = x + 2 + < \frac{1}{2}.$$

Ainsi dans ce cas extrême la division, qui doit déterminer les n chiffres de x, donne un quotient trop grand de deux unités. Mais on conçoit que souvent le quotient ne sera trop fort que d'une unité et que même il sera parfois exactement le nombre x. C'est pourquoi il faudra vérifier la racine ainsi trouvée: et cette vérification donnera, par une simple addition, le triple carré de cette racine.

Par ce procédé abréviatif on peut calculer, sans de grandes difficultés, les huit ou neuf premiers chiffres exacts de la racine cubique de 15 dixièmes, par exemple. On calcule d'abord, comme à l'ordinaire, les trois premiers chiffres de la racine; puis les deux suivants, par simple division; et, après vérification faite, on trouvera par division les quatre chiffres suivants.

XXII. — Les tables de logarithmes des 10000 premiers nombres entiers ayant sept décimales, font voir que pour les nombres plus grands que 1000, les accroissements de leurs logarithmes diffèrent rarement de plus d'une unité décimale du 7me ordre. On peut donc supposer, sans erreur notable, que ces accroissements sont égaux lorsque les nombres croissent successivement d'un centième, par exemple. C'est ainsi que pour les nombres plus grands que 1000, j'ai été conduit à la proportion approximative, nécessaire à l'usage des tables, savoir :

Les différences des nombres sont entre elles comme les différences de leurs logarithmes.

Aucun auteur d'arithmétique généralisée n'établit cette proportion d'une manière satisfaisante. — Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'un principe d'approximation n'est jamais « un principe faux. »

Et comme les logarithmes ne sont approchés qu'à moins d'une

Digitized by Google

demi-unité décimale de l'ordre le moins élevé, on démontre que si les tables ne vont que jusqu'à 10000, la proportion ne peut donner qu'un chiffre exact, tout au plus; ce qui exige qu'on en calcule deux, pour bien connaître l'approximation. Ainsi les tables ne donnent que les cinq premiers chiffres du nombre cherché, et rarement les six premiers.

Et si l'on prévoit que le nombre à calculer par logarithmes est moindre que l'unité, il faudra le multiplier par une puissance de 10 telle que le logarithme du produit ait 3 pour caractéristique etc. Cela évite les logarithmes *soustractifs* qu'on doit réserver aux éléments d'algèbre en y complétant la théorie générale des logarithmes.

J.-N. Noel.

Liége, mars 1862.

DE LA DIVISION RATIONNELLE DES VERBES EN FRANÇAIS.

ADDITIONS.

Nous aurions pu sans peine, à l'appui de la division que nous avons adoptée pour les verbes, apporter des témoignages, nommer des grammairiens distingués, enfin en appeler à presque toute l'Allemagne. Nous ne l'avons pas fait, préférant nous en remettre sur ce point au jugement de nos lecteurs. Il est une autorité cependant que nous ne pouvons nous dispenser de citer; un de nos collaborateurs a bien voulu la signaler à notre attention. Elle fait voir d'abord que sur la question qui nous occupe la grammaire est d'accord avec la philosophie, résultat qui n'est pas à dédaigner; elle montre ensuite non-seulement que cette division des verbes *est,* mais qu'elle *doit être,* et que par conséquent elle est commune à toutes les langues.

Le P. Gratry, dans son traité *De la connaissance de l'âme* (t. I, p. 299), fait reposer toute la logique sur une dualité fondamentale. Il y a, selon lui, deux axiomes ou formes nécessaires de la raison; il y a aussi deux espèces de propositions ou de jugements, corrélatifs aux deux formes nécessaires de la raison.

« De même, continue-t-il, il y a dans le discours humain, deux sortes d'affirmations radicalement distinctes. L'une qui affirme l'identité d'un attribut et d'un sujet, et l'autre qui affirme la relation d'un effet à une cause. Il y a deux espèces de verbes ni plus ni

Digitized by Google

moins : le verbe dit *intransitif,* qui affirme en restant dans l'identité du sujet, et puis le verbe *transitif,* qui affirme d'un sujet à un autre. Quand Port-Royal enseigne que toute proposition se ramène à l'affirmation d'un attribut comme identique à un sujet, il pose une erreur capitale. Dire que toute proposition se ramène à ce type : « Dieu est bon, » c'est tout confondre (1). L'affirmation humaine a deux portées, deux types radicalement distincts : « Dieu est bon, » est le premier de ces deux types ; « Dieu a créé le monde, » est le second. Gioberti l'avait dit avant nous, dans les mêmes termes. Deux principes, dit-il, deux jugements fondamentaux. Voici l'un : « L'être est nécessairement. » Voici l'autre : « Dieu crée les existences. »

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

H.-J. FORIR.

Le 12 avril est mort à Liége, après une carrière longue et bien remplie, un homme qui, par la bonté de son cœur, l'aménité de son caractère et les services qu'il a rendus à l'enseignement et à la société, avait su se concilier l'estime et l'affection de tous, M. Forir, professeur honoraire de mathématiques supérieures à l'athénée royal de Liége.

Henri-Joseph Forir naquit à Herstal, le 24 novembre 1784. Son père, laborieux artisan, l'éleva dans toute la sévérité du bon vieux temps et lui fit donner dans les écoles d'alors toute l'instruction qu'on pouvait acquérir à cette époque de tourmente révolutionnaire.

Sa jeunesse s'écoula au sein des études, et de très-bonne heure il sut tirer parti des connaissances qu'il avait acquises et qu'il appliqua principalement à l'arpentage.

Mais ses aspirations le poussaient vers une autre carrière. Dès les premières années du premier Empire, le gouvernement français s'occupa sérieusement de l'organisation de l'enseignement dans nos provinces. Le 11 avril 1808, un arrêté du ministre de l'intérieur nommait Forir professeur de mathématiques à l'école secondaire de Verviers. Trois ans après, le grand maître de l'Université lui confiait les mêmes fonctions au collége d'Eupen. Enfin, le 22 septembre 1813, il était appelé à diriger, en qualité de principal, le collége de Hasselt.

Les services qu'il avait rendus sous l'Empire, ne furent pas oubliés

(1) Buchez a fait justice de cette erreur dans sa logique ch. 1er.

Digitized by Google

par le gouvernement des Pays-Bas. Forir avait laissé les meilleurs souvenirs dans les trois villes qu'il avait successivement habitées. Le 6 octobre 1817, il venait occuper la chaire de mathématiques au collége royal de Liége. Il se retrouvait tout près de son village natal; il se retrouvait dans sa chère ville de Liége, qu'il ne devait plus quitter.

Il remplit ces fonctions sous le gouvernement des Pays-Bas jusqu'en 1830 ; il les continua comme fonctionnaire de la ville jusqu'en 1851, époque de la réorganisation de l'enseignement moyen.

Forir comptait dès lors 67 ans d'âge et 43 ans de services les plus honorables. Le gouvernement voulut cependant mettre à profit sa vieille expérience et le nomma professeur de mathématiques supérieures dans cet établissement où, pendant 34 ans, il avait vu passer dans ses cours presque toute la population intelligente de la ville.

Mais Forir sentait bien que ses forces allaient trahir sa bonne volonté, et, incapable de se résoudre à occuper plus longtemps une chaire où il ne pouvait plus rendre les mêmes services, il demanda et obtint sa démission. Cependant le gouvernement voulut qu'il conservât le titre de professeur honoraire de mathématiques supérieures à l'athénée royal de Liége.

Mais il était attaché de cœur à cet établissement, qu'il ne quittait qu'à regret. Son dévoûment ne connaissait point de bornes, et pendant la dernière année de sa laborieuse carrière, alors que le pensionnat de l'athénée était menacé de décadence par suite de la mort de son chef, il se consacra tout entier à la pénible tâche de directeur de cette institution ; et cette tâche il l'accomplit avec un noble désintéressement.

Forir publia quelques ouvrages de mathématiques élémentaires qui obtinrent un grand et légitime succès. C'était le résumé clair et méthodique de ses excellentes leçons. Son arithmétique, suivie d'un recueil de problèmes applicables au commerce et à tous les genres d'industrie, a eu l'honneur bien rare dans notre pays d'arriver à une dixième édition. Elle est encore employée dans un grand nombre d'écoles publiques.

Forir fut un professeur éminent ; les services qu'il a rendus à l'enseignement des mathématiques, soit par ses leçons, soit par ses ouvrages, sont immenses ; mais pour bien les apprécier, il faut se reporter au temps où il est entré dans la carrière. Alors tout était à créer, tout était à faire, l'enseignement mathématique était nul dans

Digitized by Google

le pays, le goût même n'existait pas. C'est dans ces circonstances défavorables qu'il prit en mains les cours de mathématiques à l'ancien collége de Liége ; longtemps il fut seul pour toutes les classes, mais son activité suppléait à tout ; c'est la volonté d'être utile aux élèves, et non le soin de sa réputation, qui lui a fait publier ces ouvrages dont les nombreuses éditions attestent tout le mérite.

Dans ses leçons, le langage de Forir était simple, clair, quelquefois animé, mais toujours empreint de modestie et d'urbanité, et l'on sait que ces qualités, quand elles s'allient à un mérite réel, séduisent partout la jeunesse. Il avait ce rare talent de savoir ce qu'il faut dire et le talent plus rare encore de savoir ce qu'il ne faut pas dire. Il aimait les succès de ses élèves ; il les désirait avec ardeur, non pour lui, car ses intérêts ne l'ont jamais préoccupé, mais pour eux-mêmes, et pour les leur procurer, peines, fatigues, rien ne lui coûtait. Aussi ses anciens élèves lui avaient voué un culte religieux, tous en parlaient avec amour, tous l'ont pleuré comme un ami. D'un caractère timide, nullement solliciteur, il fuyait avec des soins inquiets tout ce qui pouvait attirer sur lui l'attention publique, et lorsque, à la fin de sa carrière de professeur, une main auguste est venue attacher à sa boutonnière le signe de l'honneur, digne récompense d'une vie tout entière consacrée à l'instruction de la jeunesse, cette distinction l'a trouvé aussi reconnaissant que si la gratitude publique ne la lui avait pas décernée depuis longtemps.

Intelligence forte et sûre, idées grandes et généreuses, caractère bon et sincère, telles étaient ses qualités dominantes. Le désir de parvenir, l'esprit de rivalité, ne déterminèrent jamais aucune de ses actions. L'amour de l'étude, l'amour du bien, celui d'être utile, ce sont les seules passions qu'il ait éprouvées et qui sont restées pures de toute alliance mauvaise.

Forir fut en 1857, un des fondateurs de la Société liégeoise de littérature wallonne, et il en accepta la présidence. Depuis de longues années, il consacrait ses heures de loisir à l'étude de l'antique idiome liégeois ; ses compositions avaient rendu son nom populaire ; un travail plus ardu, la rédaction d'un dictionnaire wallon, le recommandait à l'attention des lettrés. Sous de pareils auspices, l'association ne pouvait que se développer et grandir, et prendre ce caractère sérieux et patriotique qu'on ne lui conteste plus.

Forir ne rendit pas seulement des services signalés à l'instruction publique et aux lettres nationales ; il travailla pour la charité. Il fut

Digitized by Google

l'un des fondateurs et le plus ferme soutien peut-être de l'Institut royal des sourds-muets et des aveugles. De 1830 à 1849, il y remplit les doubles fonctions de secrétaire et de trésorier de la commission administrative avec un zèle, une prévoyance et une prudence éclairée qui, on peut l'affirmer, sauvèrent du naufrage cet établissement presque entièrement dénué de ressources. Forir le résuma longtemps dans sa personne; ses dignes collaborateurs Arnould, Bouhtay, Chokier s'occupaient du régime intérieur et de l'instruction; Forir prit sa part de leurs travaux, mais il supporta seul le fardeau de l'administration pendant les périodes les plus difficiles. Aussi son nom n'a-t-il cessé d'être béni de ses pupilles; ils n'oublient pas qu'une main fraternelle et pieuse est venue presser leur main, qu'une ombre protectrice s'est étendue sur eux. Ces services sont bien modestes, bien obscurs; mais au jour de la justice ils ne le seront pas devant Dieu. Il faudrait connaître de près les obstacles de toute nature que Forir a eus à surmonter, pour comprendre qu'il a dû réaliser des prodiges pour triompher de la situation. Que les larmes des infortunés mouillent la tombe du juste; qu'elles soient l'éloquence de ceux qui sont sans voix; qu'elles donnent l'initiation de la lumière céleste à ceux dont les yeux sont éteints ici-bas.

Forir conserva jusqu'à la fin toute sa vigueur et la pleine jouissance de toutes ses facultés. Il garda sous les cheveux blancs l'ardeur généreuse et expansive de la jeunesse, de cet âge, avec lequel il avait véçu dans une si longue intimité. Ses dernières années furent consacrées à ses amis, qu'il charmait par son aménité, sa bienveillance, sa sérénité et sa gracieuse humeur, et à la composition de son œuvre de prédilection. Tout le monde à Liége se rappelle cette charmante épître dans laquelle le vieillard, sentant sa fin prochaine, demandait au ciel quelques jours encore pour achever son cher dictionnaire.

Avec Forir disparaît un des derniers types du vieux liégeois. Mais tous ceux qui l'ont connu garderont longtemps sa mémoire. Le concours immense qui se pressait à ses funérailles, témoigne assez des regrets universels.

Au moment de l'inhumation, quatre discours ont été prononcés par MM. Alvin, au nom de l'athénée; Falisse, au nom des anciens élèves et collègues; Le Roy, au nom de l'Institut des sourds-muets, et Fuss, au nom de la Société de littérature wallonne. C'est dans ces discours que nous avons puisé les détails qui précèdent.

Digitized by Google

VARIÉTÉS PHILOLOGIQUES.

Une épigramme latine. — Une inscription grecque. — Fouilles à Athènes.

Dans l'Anthologie latine de Burmann II, 247 et dans celle de H. Meyer, au n. 123, on lit l'épigramme suivante

DOMITII MARSI
in Bavium et Mævium.

Omnia cum Bavio communia frater habebat,
Unanimi fratres sicut habere solent :
Rura, domum, nummos atque omnia ; denique, ut aiunt,
Corporibus geminis spiritus unus erat.
Sed postquam alterius mulier communis utrique
Nupsit, deposuit alter amicitiam.

Ici finit l'épigramme, mais, évidemment, elle n'est pas complète. Meyer (p. 63) n'en fait pas la remarque et termine ses notes par l'observation instructive que voici : « *Deposuit,* syllaba brevi in fine hemistichii, qua de re v. Santen. ad Terentian. p. 293. » Burmann (p. 438) mentionne un distique qu'il tire de Freherus, *Parerga* I, 5 :

Ardent tunc ira atque animo concorde soluto,
Accipiunt dominos tunc duo regna suos,

ajoutant : « quæ an ex ingenio interpolaverit, an ex codice quodam hauserit, nescio. Apud Pithœum vero portentose corrupta epigrammati huic subjiciuntur,

* et omnia tunc * ira tunc desoluta
* omnia nova regna * duos accipiunt,

et pro *ira* in marg. *ara,* et *duas* pro *duos*. Sed per me licet ut hæc ultima, tanquam pannus a mala manu adsutus, abjiciantur; certe apud Philargyrium (ad Virg. Ecl. III, 90) non occurrunt, ideoque ea omisi. » *Per me licet !* et pas un mot sur la conclusion trop faible et manifestement incomplète, *deposuit alter amicitiam.* Les différences mêmes entre le distique de Freherus et celui de Pithœus devaient avertir Burmann qu'il avait affaire à un texte ancien et non à un « *pannus adsutus*. »

A la bibliothèque impériale de Paris existe un manuscrit de Philargyrius qui, malheureusement, dès la troisième ou quatrième page, tombe dans le Servius et ne donne plus rien du premier. Dans ce bon manuscrit on trouve le distique en question, et peut-être sous sa forme authentique :

Digitized by Google

Omnia tunc iræ; tunc dissolvuntur amores,
Ac nova regna *duos* accipiunt *dominos*.

(Dans le MS *duo accipiunt domini.*) C'est donc ainsi qu'il faudra désormais imprimer cette épigramme qui n'est pas sans valeur.

— Le ΦΙΛΙΣΤΩΡ (1) publie dans la livraison d'avril une petite inscription grecque inédite, qui offre quelque intérêt. C'est une vente de maison. Böckh en a donné d'analogues d'après une pierre de l'île de Ténos qui a été transportée au musée britannique. La nôtre a été trouvée au commencement de cette année dans un champ aux environs d'Amphipolis; elle est encore à Laccobicie, chez le paysan qui l'a découverte. Elle est entière et bien conservée. La tablette, d'une longueur de 0,40 sur une largeur de 0,26, est en pierre blanche. D'après la forme des lettres l'inscription remonterait à l'époque macédonienne. La voici avec quelques-unes des réflexions dont le journal grec l'accompagne.

Ἀγαθῆι τύχηι ἐπρίατο Θειοχάρης Νικέα π-
αρὰ Θεοδώρου τοῦ Πολέμωνος τὴν οἰκ(ί)αν ἧι γ-
είτων Μεννέας Ἀσάνδρου καὶ Θεόδωρος αὐτ-
ὸς καὶ Νικάνωρ Ἐπικράτους χρυσῶν τριακ-
οσίων. βεβαιωτὴς Δημόνικος Ῥίχνου. μά-
ρτυρες Στησίλεως Ὀργέως, Ἀριστογένη-
ς Ἀστίνου· ἐπὶ ἱερέως τοῦ Ἀσκληπιοῦ Ἑρ-
(μαγ)όρα, ἐπὶ ἐπιστάτου Αἰσχύλου.

Le βεβαιωτής, c'est l'*auctor secundus* du droit romain, le répondant, celui qui garantit que le vendeur est propriétaire et a qualité de vendre. On n'en trouve pas d'exemple pour Athènes, mais il y en a pour le droit béotien, et pour celui de Delphes. — La mention des témoins après le répondant est propre à l'inscription d'Amphipolis et ne se rencontre pas dans celles de Ténos. — On voit ici pour la première fois qu'à Amphipolis Esculape était spécialement honoré, et que le magistrat qui donnait son nom à l'année était l'ἐπιστάτης, le chef... (des prytanes?). — Les noms d'*Orgée* et d'*Asandre* paraissent particuliers à la Thrace et à la Macédoine. Aussi l'Orgée cité par

(1) Revue de philologie et de pédagogie, paraissant à Athènes, par les soins de MM. Coumanoudès, Xanthopoulos et Maurophrudès. Cette revue publiée en grec, par livraisons mensuelles de 100 pages environ, s'occupe surtout de l'antiquité classique. Recommandable par ses articles savants, elle est précieuse par les inscriptions inédites qu'elle fait connaître. Prix pour la Belgique, 20 francs par an.

Digitized by Google

Hérodote VII, 118, seul jusqu'ici, était de Thasos; d'après Arrien (An. I 17, 7), le fils du général macédonien Philotas s'appelait Asandre. Quant aux noms d'*Astinus* et de *Rhichnus*, ils apparaissent pour la première fois.

— Quelques mots, en attendant que nous puissions y revenir convenablement, sur une découverte archéologique d'une grande importance. Le plus célèbre théâtre du monde, celui de Bacchus à Athènes, sort maintenant des décombres sous lesquels il était enfoui. On a mis au jour jusqu'ici 17 rangs de gradins avec trois escaliers, 21 siéges portant gravé chacun le nom du magistrat ou du prêtre qui venait s'y asseoir, ainsi que plusieurs piédestaux, avec ou sans inscriptions, sur lesquels se trouvaient autrefois des statues. Les fouilles se poursuivent avec activité et donnent beaucoup d'espoir.

REVUE ACADÉMIQUE.

CLASSE DES LETTRES. — *Rapports de MM. Roulez, Borgnet et Wauters sur la carte de la Gaule sous le proconsulat de César.*

Nos lecteurs savent que le gouvernement français avait adressé à l'Académie, avec demande d'examen, une épreuve de la carte de la Gaule sous César, dressée par une commission spéciale d'après les ordres de l'Empereur. Les rapports des académiciens chargés de cet examen, lus à la séance de la classe des lettres du 7 avril, sont reproduits dans le dernier bulletin (2e série t. XIII no 4). Quoique nos savants se soient bornés à exprimer leur opinion sur la partie de la carte qui concerne la Belgique, ils ont fait des rectifications assez nombreuses au travail de la commission française. Nous les reproduirons brièvement, en ajoutant quelques remarques.

Les indications que renferme la carte, dit M. Roulez (celui des académiciens dont le rapport est le plus important), peuvent se diviser en trois catégories. On y trouve d'abord les noms des peuples qui habitaient la Belgique au moment de la conquête; puis les marches des légions romaines, les champs de bataille et les camps dont font mention les Commentaires de César, et, en troisième lieu, les localités où l'on a déterré des monnaies et des armes gauloises.

I. La position assignée par la commission aux Nerviens, aux Éburons et aux Trévères est celle que nos cartes indiquent généralement. Elle n'a donné lieu à aucune observation. Nous nous permettrons de demander comment on concilie avec la position des Nerviens, le passage de César II, 4, 8 *Nervios qui maxime feri inter ipsos habeantur* LONGISSIMEQUE ABSINT. A moins d'admettre que les derniers mots constituent une interpolation provenant de I, 1, 3, ce passage force presque de croire, avec Schneider, qu'une partie des Nerviens s'étendait à travers le pays des Ménapiens jusque près de l'Océan. C'est là qu'il faut chercher aussi les *aestuaria* (II 28), dans lesquels les Nerviens cachèrent les femmes, les vieillards et les enfants avant la bataille de la Sambre. Le mot *aestuaria* ne pou-

Digitized by Google

vant se dire que de marais formés par la marée, il est difficile de placer cet endroit, avec M. Wauters, dans les parties de la Nervie baignées par l'Escaut et le Rupel.

A propos des Ménapiens, M. Wauters signale une contradiction des auteurs de la carte : d'une part, dit-il, ils n'étendent leur territoire vers le sud que jusqu'à Bruges, où commence la Morinie, et d'autre part, ils baptisent Cassel du nom de *Castellum Menapiorum*, nom que la Table théodosienne donne formellement à cette ville.

Le territoire attribué aux Aduatuques semble étroit à M. Wauters, qui fait à leur sujet la conjecture suivante. Se basant sur l'identité de nom de la forteresse Aduatuca (ou Tongres) et des Aduatuques, et croyant que le premier mot dérive du second, il suppose que ce peuple étendait sa domination sur une partie du Limbourg, et que cette partie, avec la forteresse, fut vendue par César aux Éburons après la destruction des Aduatuques. Dans une dissertation insérée au t. XI des Mémoires de l'Académie, M. Roulez avait émis l'opinion que les Aduatuques tiraient leur nom d'Aduatuca. Le savant professeur pense que les 6000 Cimbres et Teutons laissés avec leurs femmes et leurs enfants dans le pays pour la garde des bagages, se retranchèrent autour d'Aduatuca à proximité de la grande route vers le Rhin. Ces Cimbres et Teutons n'avaient probablement pas de nom particulier, mais les peuples de la contrée les auront appelés les Aduatuques, c'est-à-dire, le peuple d'Aduatuca. Ce nom ils l'auront conservé dans la suite, lorsqu'après avoir soutenu différentes guerres contre les peuples voisins, ils évacuèrent le territoire des Éburons et se fixèrent dans la contrée qu'ils occupaient au temps de César. Nous préférons cette dernière hypothèse, car il nous semble que si César avait agrandi le pays éburon d'une partie du territoire aduatuque, Ambiorix n'aurait pas négligé d'énumérer ce bienfait parmi les autres dont le détail est donné au ch. 27 du l. V. M. Wauters exagère du reste la population aduatuque. Les 53,000 malheureux vendus à l'encan ne forment selon lui qu'environ la moitié de la tribu. Pourtant César ne parle que d'environ 4000 hommes morts au siége (II, 33, 5), et nous savons qu'ils étaient tous réunis dans leur oppidum (29, 2). M. Wauters suit un mauvais texte en lisant 29,000 comme contingent promis par les Aduatuques dans l'assemblée générale des Belges : ce chiffre n'est que de 19,000.

La commission place les Caerèses (*Caeroesi* et non *Caeraesi*) sur les bords du Chiers. M. Borgnet est du même avis, MM. Roulez et Wauters croient qu'ils occupaient le pays de *Caros*, ou *Caeros Gow* du moyen-âge, entre Bouillon, Kerpen et Pruim. Les trois rapporteurs ont relevé l'erreur de la commission plaçant les *Segni* entre les Véromanduens et les Nerviens, tandis que César dit positivement qu'ils habitaient entre les Trévères et les Éburons (VI, 32, 1).

Les cinq peuplades dépendantes des Nerviens sont placées sur la carte de la manière suivante : les *Centrons* sur la rive gauche de la Sambre, entre Gilly et Fleurus, les *Grudii* à Tirlemont, les *Levaci* dans le Limbourg, entre Hasselt et Maeseyck, les *Pleumoxii* entre la Dyle et le Démer, dans la partie du Brabant où sont situées les villes de Louvain, d'Aerschot et de Diest ; les *Geiduni* dans le pays d'Entre-Sambre-et-Meuse, vers Philippeville. « Je ne puis deviner, dit M. Roulez, les motifs qui ont fait choisir ces diverses positions : celle des *Levaci* me paraît bien hasardée, puisque cette partie du Limbourg devait appartenir au

Digitized by Google

territoire des Éburons. » M. Wauters ne reconnaît qu'une seule de ces positions, celle des Geidunes, dont le nom se retrouve, selon lui, dans celui de Gourdinne, village du canton de Walcourt, mais alors, dit-il, il faut écrire *Gorduni*, comme le donnent quelques MSS. Ces manuscrits sont de trop peu de valeur pour que l'on puisse les suivre; la plupart et les meilleurs portent *Geidumni*. Les Centrons sont placés par M. Wauters dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, au delà de Chimai, où l'on trouve un hameau appelé *Cendron*. Au sujet des Lévaques il hésite entre l'Entre-Sambre-et-Meuse, où on rencontre Lesves, et le Brabant, où plusieurs localités présentent la syllabe *Lew* et s'appelaient anciennement *Lewis*. Une partie du mot *Pleumoxii* se retrouve dans Moxhe et Moxheron, villages sur la Méhaigne. Les Grudiens, sur lesquels M. Wauters dit avoir fait des recherches infructueuses, lui semblent devoir être placés entre les Nerviens et les Aduatuques.

La carte montre les *Ambivarites* dans l'ancien duché de Clèves, entre le Rhin et la Meuse. La commission devait leur assigner cet emplacement, en mettant en deçà de la Meuse au nord du Brabant septentrional, le champ de bataille des Tenchtres et des Usipètes, qui, selon le réçit de César, avaient envoyé leur cavalerie au delà de la Meuse, *trans Mosam*, chez les Ambivarites (IV, 9). Un passage des Commentaires paraît au premier abord favorable à cette opinion : on pourrait croire qu'à l'arrivée de César les Germains n'étaient plus près du Rhin, à l'endroit où ils avaient passé l'hiver. Les Gaulois les avaient invités à quitter ce fleuve, dit César, et entraînés par leurs promesses, ils erraient déjà plus loin et avaient même pénétré dans les pays des Éburons et des Condruses (1). Mais il est impossible que toute la nation des Tenchtres et des Usipètes soit entrée dans ces derniers pays; César ne veut sans doute parler que d'une partie de leurs forces, surtout de la cavalerie; le *latius vagabantur* n'avait ainsi reçu qu'un commencement d'exécution, et rien n'empêche d'admettre que le gros de l'armée était toujours campé dans les environs d'Emmerich (2). De cette manière est mieux remplie aussi une autre condition imposée par le récit de César. Les Germains prient le général de leur accorder trois jours de temps pour pouvoir envoyer une ambassade aux Ubiens et pour agir d'après leur réponse. Or il est très-difficile de faire en trois jours deux fois la route de Bois-le-Duc à Dusseldorf, qui se trouve à la frontière septentrionale du pays des Ubiens; il est au contraire facile de faire, dans le temps donné, deux fois le trajet d'Emmerich à cette ville. Enfin nous voyons qu'après la bataille les Germains sont arrêtés dans leur fuite par le confluent de la Meuse et du Rhin; ils ont donc dû se trouver entre ces deux rivières, autrement César n'aurait pas dit *reliqua fuga desperata*. Ce dernier motif suffit, selon M. Roulez, pour placer le champ de bataille entre la Meuse et le Rhin, et dans ce cas il faut admettre que les Ambivarites habitaient le Brabant septentrional aux environs de Bréda et qu'ils formaient une dépendance des Ménapiens.

La commission se fondant sur les observations de son président M. De Saulcy dans son travail sur les expéditions de César en Grande-Bretagne (*Campagnes*

(1) IV, 6, 3 : *missas legationes ab nonnullis civitatibus ad Germanos invitatosque eos, uti ab Rheno discederent, omniaque quae postulassent ab se fore parata. Qua re adducti Germani latius vagabantur et in fines Eburonum et Condrusorum, qui sunt Treverorum clientes, pervenerant.*

(2) Telle est aussi l'opinion de Mommsen, Römische Geschichte, t. III, p. 251.

Digitized by Google

de Jules César p. 164), place les *Meldi* (César V, 5) dans le pays des Ménapiens aux environs de Bruges. MM. Roulez et Wauters combattent cette opinion. Est-il vraisemblable, dit M. Roulez, qu'après le rude châtiment que les Romains venaient d'infliger aux Ménapiens l'hiver précédent, sans pouvoir les subjuguer (v. IV, 38), ils aient pu, pour la construction de leurs vaisseaux, se mettre en relation avec une peuplade placée au milieu du territoire de ceux-ci et sans nul doute dépendant d'eux ?

II. Les trois rapporteurs sont d'accord avec la commission pour établir le champ de bataille de la Sambre sur les hauteurs de Hautmont. Seulement M. Wauters se demande s'il n'est pas plus vraisemblable que le combat ait été livré sur la rive droite. « On s'explique mieux, dit-il, les incidents de la bataille lorsqu'on se représente César, arrivant dans cette contrée, et rencontrant, postée sur les rives occidentales de la Sambre, une armée qui essaye de lui interdire l'accès du centre de la Nervie, c'est-à-dire des alentours de Bavai. » En plaçant le combat sur la rive gauche, comme le fait la commission, il faut admettre que César entre dans la Nervie par le nord ; on a certes droit alors d'être surpris que les Nerviens abandonnent sans défense leur capitale et la partie la plus riche du pays, et récemment un archéologue allemand, le docteur Eberz, a exprimé les mêmes doutes que M. Wauters dans les *Jahrbücher für Philologie* (avril 1862). Mais une circonstance matérielle s'oppose à ce que la bataille ait été livrée sur la rive droite; la colline occupée par les Belges doit avoir été plus élevée que la colline où se trouvait le camp romain, car nous lisons dans César : *T. Labienus castris hostium potitus et* EX LOCO SUPERIORE, *quae res in nostris castris gererentur conspicatus* (II, 26). Or la colline de la rive droite a 188 mètres de hauteur, celle de la rive gauche n'en a que 170.

M. Roulez rappelle que l'honneur d'avoir découvert l'emplacement du champ de bataille de la Sambre revient à M. Arthur Dinaux; M. Von Goeler était arrivé au même résultat. Ce dernier avait prouvé également que l'*oppidum Aduatucorum* doit être fixé sur le mont Falhise près de Huy. La commission a émis la même opinion sans faire aucune mention du colonel badois. Il est certain pourtant, comme le suppose M. Roulez, qu'elle a dû avoir connaissance de l'ouvrage de M. Von Goeler sur la guerre des Gaules, car nous le voyons cité et discuté dans l'étude de M. De Saulcy sur la première campagne de César contre les Belges, étude écrite en juin 1859. MM. Borgnet et Wauters hésitent à admettre l'emplacement choisi par la commission. « Est-il probable, dit M. Borgnet, que les Aduatiques aient placé leur *oppidum* à la limite extrême de leur territoire vers les Condrusiens ? » Le savant académicien semble perdre de vue que les Aduatuques avaient plusieurs *oppida* et *castella,* qu'ils abandonnent tous pour se retirer dans l'*oppidum* le mieux fortifié par la nature. Pourquoi celui-ci ne pourrait-il pas être situé à la frontière ? Les Aduatuques firent, du temps de César, ce que feraient de nos jours les Belges en cas d'attaque. La seconde objection est plus sérieuse : « je ne comprends pas, dit M. Wauters, comment César aurait pu faire construire, en quelques jours, une grande circonvallation dans un pays couvert de rochers; comment il n'aurait pas parlé de la Meuse, que cet ouvrage devait traverser ou atteindre en deux endroits différents. » La circonvallation de César consistait, selon toute probabilité, en un *vallum* de 15000 pas ou de 22,215 mètres de circuit (1); c'est beaucoup, il est vrai, mais ce *vallum,* composé d'une

Digitized by Google

terrasse (*agger*) et d'une ligne de palissades était vite construit : les Nerviens font un retranchement semblable autour du camp de Cicéron en moins de 3 heures (V, 42). Ici même, comme l'observe M. Goeler, César pouvait se servir, comme d'*agger*, des collines entourant presque en cercle le mont Falhise. Puis l'auteur ne parle pas du nombre de jours mis à ce retranchement. Enfin si César ne dit rien de la Meuse, c'est qu'elle ne gênait pas la construction de sa ligne; combien de fois le proconsul néglige-t-il de parler des fleuves qu'il a traversés, ou de signaler d'autres détails auxquels il n'attachait aucune importance?

Les rapporteurs approuvent la commission d'avoir placé *Aduatuca* à Tongres, mais ils n'admettent pas que le camp de Cicéron ait été à Gembloux ni celui de Labiénus entre Ciney et Marche. César dit qu'une distance d'environ 50,000 pas séparait le camp de Sabinus et Cotta de celui de Cicéron, que le camp de Labiénus était éloigné d'un peu plus de 50,000 pas du premier, et de 60,000 pas du second. Or en assignant aux trois camps les positions indiquées, la commission n'a pas tenu compte de cette assertion. En outre, dit M. Roulez, le camp de Labiénus se serait trouvé sur le territoire des Condruses ou des Paemanes, tandis que César dit positivement que Labiénus campa dans le pays des Rémois sur les confins des Trévères. M. Wauters rappelle que, conjointement avec M. L. Galesloot, il a prouvé autrefois (Mémoires de l'Académie, t. XXI, 1846), que le camp de Cicéron était le camp romain dont on voit encore les ruines à Assche. Depuis il a retrouvé le même camp cité, sous le nom de *Jardin de César* (*Ortum Cesaris*), dans un acte des échevins du seigneur d'Assche, de l'an 1314.

III. Pour ce qui regarde l'indication des localités qui ont fourni des antiquités gauloises, MM. Roulez et Wauters ont remarqué plusieurs omissions; la principale est celle de la pierre de Brunehaut ou dolmen de Hallois, près de Tournai.

« En résumé, dit M. Roulez à la fin de son savant et consciencieux rapport, la carte de la Gaule sous le proconsulat de César présente, en ce qui concerne la position géographique des peuples de la Belgique et l'emplacement des camps romains, plusieurs innovations, dont quelques-unes se trouvent même en contradiction avec les données des Commentaires. Mais avant de les approuver ou de les désapprouver, nous devons attendre, je pense, que le volume de texte, qui accompagnera sans doute la carte, nous fasse connaître les motifs sur lesquels elles se fondent. » L. Roersch.

Classe des sciences. — *Recherches sur la liaison entre les phénomènes de capillarité et d'endosmose, par M. Bède. — Sur l'origine des étoiles filantes, par M. Herrick. — Sur la non existence du terrain houiller à Menin, par M. Dewalque.*

Nous extrayons du rapport de M Plateau les détails suivants, qui feront connaître le genre de recherches auxquelles s'est livré M. Bède et les résultats qu'il a obtenus. Son mémoire sera d'ailleurs publié dans le recueil de l'Académie.

On sait que, si deux liquides sont séparés par une membrane de vessie, ces deux liquides ne tardent pas à se mélanger, mais que la quantité qui passe de

(1) Les bons MSS portent *vallo pedum in circuitu quindecim milium,* ce qui ne ferait que 4437 mètres, mais il est probable que *pedum* doit être changé en *passuum,* car César mesure la longueur par pas. *Pedes* et *passus* s'écrivaient par la même abréviation *p.*

Digitized by Google

l'un à l'autre varie avec la nature des liquides qui sont en présence. Ce phénomène s'explique généralement en admettant que la membrane tend avec des intensités inégales à absorber les deux liquides qui baignent respectivement ses deux faces, de sorte que l'un de ces liquides la traverse en plus grande abondance que l'autre. Cette explication est pleinement confirmée par les expériences de M. Bède, qui a répété, en variant les liquides, l'expérience de M. Magnus consistant à fermer un tube de verre, à l'une de ses extrémités, par une membrane de vessie, à le remplir d'eau, puis à plonger l'extrémité ouverte dans un bain de mercure, et à maintenir le tube dans une position verticale; on voit alors le mercure s'élever dans ce tube jusqu'à une assez grande hauteur. Ce phénomène s'explique aisément : l'eau pénétrant incessamment la membrane pour s'évaporer à la surface extérieure de celle-ci, la pression atmosphérique chasse le mercure dans le tube pour remplacer l'eau qui a disparu, et cette ascension continue jusqu'à ce que le poids de la colonne mercurielle soulevée ajouté à à celui de la colonne d'eau supérieure fasse équilibre à la force capillaire exercée par les pores de la vessie. Or il résulte des expériences de M. Bède que l'alcool, l'éther et l'essence de térébenthine ne produisent aucune élévation du mercure; qu'avec des dissolutions différentes d'azotate de soude et de chlorure de sodium l'ascension du mercure est d'autant plus lente que ces dissolutions sont plus concentrées. Les liquides ont donc des tendances différentes à traverser la membrane, et on constate dans le phénomène d'endosmose, que le liquide qui se mélange à l'autre en plus grande quantité, est précisément celui qui produit une élévation plus rapide de la colonne mercurielle dans l'expérience de M. Magnus. On peut donc conclure que si on a deux liquides en présence, l'un ayant une tendance à pénétrer dans la vessie, capable de faire équilibre à une colonne de mercure h, l'autre à une colonne de mercure h', l'un des deux liquides devra traverser la vessie en vertu de son excès de tendance $h-h'$ ou $h'-h$, et viendra à l'extrémité des canaux capillaires du tissu membraneux se diffuser dans l'autre liquide. Ainsi s'explique le courant d'endosmose. Quant au courant d'exosmose, on peut admettre que dans les pores les plus larges de la cloison la force $h-h'$ n'est pas suffisante pour vaincre la pesanteur et la force de diffusion mutuelle des deux liquides.

— M. Édouard-C. Herrick de New-Haven (Connecticut) a, dans une lettre que M. Quetelet communique à l'Académie, fait connaître son opinion sur les étoiles filantes. Pour M. Herrick la masse de matière cosmique que M. Leverrier a démontré exister à la distance moyenne de la terre au soleil (Comptes-rendus de l'Académie des sciences de Paris, séance du 3 juin 1861), consiste en étoiles filantes et en météorites à travers lesquels la terre est constamment en mouvement. Les étoiles filantes, les bolides et les météores sont donc tous d'une nature astronomique identique, mais peuvent différer en constitution chimique et en agrégation. Tous ces corps circulant autour du soleil en anneaux et en groupes, traversent, selon leur marche, une partie plus ou moins grande de l'atmosphère, et par suite de l'obstacle qu'ils rencontrent et de la compression de l'air sur leur trajet, s'échauffent assez pour brûler entièrement, si leur marche est rapide et si la partie de l'atmosphère traversée est grande, ce qui est le cas pour les étoiles filantes et aussi le cas le plus général, ou bien si leur vitesse est moins grande ils ne brûlent qu'en partie, avec ou sans détonation, et arrivent jusqu'à terre comme un météorite.

Digitized by Google

— On sait que notre bassin houiller de Mons se prolonge souterrainement en France, recouvert par des terrains plus récents, vers Valenciennes, Douai et Béthune. Dans ces dernières années, les recherches paraissent avoir pris une autre direction, et plusieurs sondages ont été entrepris au nord de ce bassin, dans l'espoir de rencontrer de la houille. Ainsi on a exécuté, à Menin, un sondage que l'on vient d'arrêter, après avoir traversé sans succès trois cent-dix mètres, dont les cent-vingt derniers paraissent constitués entièrement de schistes noir bleuâtre. M Dewalque est convaincu que cette grande série de schistes appartient au système coblencien du terrain rhénan, que, par suite, toute nouvelle recherche au nord de Menin est parfaitement superflue. On retombera sur les roches coblenciennes jusque vers Thielt, où l'on rencontrera probablement le système inférieur ou gédinnien du même terrain rhénan, système dont il a constaté la présence dans les sondages de Laeken et d'Ostende. A. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Mémoires de Jean sire de Joinville *ou histoire et chronique du très-chrétien roi saint Louis, publiés par M.* Francisque-Michel *précédés de dissertations par M.* Ambr. Firmin Didot *et d'une notice sur les manuscrits du sire de Joinville par M.* Paulin Paris *membre de l'Institut.* Paris, Firmin Didot. 1 vol. in-18 format anglais de pp. CLXXXIX — 356.

Peu de noms du moyen-âge sont plus connus que celui du sire de Joinville. Sorti d'une race de vaillants croisés, élevé à la cour élégante des comtes de Champagne, Joinville sut à la fois bien agir et bien parler; il put servir de modèle aux chevaliers à l'époque la plus brillante de la chevalerie; après avoir été honoré de l'intimité de saint Louis et fait de lui le centre de toutes ses pensées, de toutes ses affections, il nous a laissé dans des mémoires authentiques l'histoire de son règne, il a raconté cette fameuse expédition dans laquelle il se distingua lui-même auprès du roi, par sa bravoure sur les champs de bataille et par sa constance dans les revers, émouvante épopée qui n'a pas besoin d'emprunter à l'imagination et dont la vérité fait tous les frais.

Joinville possède au plus haut degré le talent d'attirer, d'attacher, de captiver l'attention, soit par le fond même de ses récits, soit par le charme tout particulier de son exposition. Pour qui veut s'occuper de l'antiquité classique il est dangereux de l'avoir sous la main. « Il est, dit M. Sainte-Beuve, le représentant le plus agréable, le plus familier et le plus expressif de cet âge que nous aimons à nous représenter de loin comme l'âge d'or du bon vieux temps. Si ce beau règne exista quelque temps dans le passé, ce fut certes sous saint Louis, durant ces quinze années de paix, à l'ombre du chêne de Vincennes; et c'est par la plume de Joinville qu'il nous a légué sa plus attrayante image... Le mot de *prud'homie* comprenait toutes les vertus, la sagesse, la prudence et le courage, l'habileté au sein de la foi, l'honnêteté civile, et le *comme il faut,* tel que l'entendait cette race de vieux chrétiens, dont Joinville est pour nous le rejeton le plus fleuri; et l'on définirait bien cet ami de saint Louis, qui resta un vieillard si jeune de cœur et si frais de souvenirs, en disant qu'il fut le plus gracieux et le plus souriant des prud'hommes d'alors. »

Digitized by Google

Chose étrange, jusqu'ici Joinville a été difficile à lire. Parmi les éditions assez rares que nous avions de ses mémoires, les unes l'avaient remis en *francoys*, les autres étaient peu accessibles, à cause du prix et du format, tant celle de Melot et Capperonnier, sortie en 1761 de l'imprimerie royale, que celle qu'ont donnée en 1840 MM. Daunou et Naudet.

Aujourd'hui, par les soins de MM. Firmin Didot, une nouvelle édition a paru, d'un format commode, d'un prix à la portée de tous et pouvant rivaliser avec les meilleures. Le travail d'éditeur a été confié à M. Francisque-Michel; on ne pouvait mieux choisir; sans parler de ses nombreux travaux en ce genre, il s'est appliqué de bonne heure à Joinville, et avait commencé en 1830 une édition que la révolution arrêta au premier volume. Le texte qu'il a adopté est en tout conforme à celui du précieux manuscrit de la bibliothèque impériale de Paris, connu sous le nom de *manuscrit de Bruxelles*. Des notes courtes expliquent tous les mots qui offrent des difficultés et éclaircissent les points d'histoire, de géographie, des mœurs etc., autant qu'il est nécessaire pour une parfaite intelligence. On trouve en outre dans un appendice les pièces suivantes : Enseignement de saint Louis à sa fille Isabelle; Lettre de Jean-Pierre Sarrasin sur la première croisade de saint Louis; Lettre du roi Thibaut à l'évêque de Thunes; Les regrets de la mort de saint Louis; Poëme anglo-normand sur la bataille de Mansourah. Puisque, dans la pensée des éditeurs, le volume est consacré à saint Louis, nous leur rappelerons les *Enssegnements Loys, roy de France, à sa fille la duchesse de Bourgogne*, « pages éloquentes et saintes écrites en Afrique, entre le bruit des flots et les gémissements des pestiférés, » et retrouvées en 1858 par la sagacité de M. Kervyn de Lettenhove à la bibliothèque de Bruxelles (1).

Mais ce qui ajoute beaucoup à la valeur de notre édition, ce sont les belles dissertations dont elle est précédée. Elles sont dues à la plume de M. Ambroise Firmin Didot, qui a interrompu un instant ses études ordinaires plus spécialement dirigées vers l'érudition grecque et latine, pour apporter lui aussi le tribut de ses recherches au volume qu'il consacre aux gloires françaises du XIII[me] siècle. Ces dissertations, au nombre de onze, portent les titres suivants : Vie de Joinville; Ses Mémoires et leur mérite littéraire; Opinions diverses sur Joinville et ses Mémoires; Tombeau et épitaphes; Château de Joinville; Manuscrits des Mémoires de Joinville; Éditions des Mémoires; Sources à consulter; Actes et documents concernant les sires de Joinville; Essai sur leur généalogie; Sur le *Credo* de Joinville. Dans ces dissertations fort bien écrites d'ailleurs et avec beaucoup de clarté, de simplicité, de méthode, a été réuni, coordonné, comparé, tout ce que de patientes investigations ont pu faire découvrir d'intéressant sur le sujet. On y rencontre une foule de détails que l'on trouverait difficilement ailleurs, de sorte que la lecture en est à la fois très-agréable et très-instructive. Elles sont accompagnées de sept jolies gravures sur acier (château, tombe, sceau, fac-simile du MS de Joinville etc), qui en facilitent l'intelligence. A la suite des dissertations se trouve réimprimée l'excellente notice, de M. Paulin Paris sur les manuscrits du sire de Joinville. Cette notice publiée pour la première fois en 1839 était devenue extrêmement rare.

Tous ceux qui aiment à lire le texte de Joinville nous sauront gré de leur avoir

(1) Voir notre article à ce sujet, *Revue* de 1859, p. 44.

Digitized by Google

signalé l'édition de M. Didot, elle est à la fois belle et bonne, et les soins particuliers dont elle a été l'objet sous tous les rapports, la rendent digne de l'auteur et des éditeurs.

Quelques mots sur la PROCHAINE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DES HUMANITÉS *dans nos lycées et colléges, par M.* FRÉD. DÜBNER. Paris 1862. 21 pp. in-8°.

Dans l'*Exposé de la situation de l'Empire*, présenté au Sénat et au Corps législatif de France, le ministre de l'instruction publique annonce une prochaine réforme dans l'enseignement des humanités. Le moment est donc opportun, chez nos voisins, pour signaler les abus qui peuvent s'être glissés dans cet enseignement et les moyens d'y remédier : nul doute que le ministre, décidé à réédifier sur des bases plus solides l'édifice humanitaire, ne fasse droit aux critiques fondées. On peut légitimement espérer que maintenant aussi M. Dübner recueillera le fruit de plusieurs années de luttes incessantes contre la routine et la mauvaise méthode dans l'enseignement du grec. C'est sans doute pour que dans la nouvelle réforme on n'oublie pas sa langue favorite « la plus belle langue que les hommes aient jamais parlée, » que l'infatigable auteur a pris de nouveau la plume. Cette fois-ci pourtant il ne défend pas seulement la cause des études grecques, mais encore celle des fortes études latines et par conséquent celle des humanités en général.

Voulez-vous, dit M. Dübner, que l'étude des langues anciennes produise réellement les résultats qu'on en attend, réformez notre système grammatical aussi arriéré comme méthode que défectueux comme doctrine, et formez la jeunesse des écoles secondaires à savoir le plus tôt possible lire couramment des auteurs simples et faciles.

La partie la plus essentielle, la partie vraiment instructive et seule féconde de la grammaire, c'est la *syntaxe;* c'est elle seule qui forme la gymnastique de l'esprit. Or cette partie est presque entièrement négligée en France; il suffit de dire qu'on l'y enseigne dans Lhomond pour le latin, dans Burnouf pour le grec. De plus on y suit une méthode qui doit diminuer considérablement l'intérêt de l'élève. Cette méthode consiste à répéter dans les grammaires latine et grecque les principes déjà connus par l'étude du français, à faire passer continuellement l'élève d'une règle qui lui apprend quelque chose de nouveau à une autre qui ne lui apprend absolument rien et qui lui est connue depuis l'école primaire. « Il n'y a que le sentiment toujours entretenu et la conscience du progrès, dit l'auteur, qui puisse attacher l'écolier à sa grammaire; il faut que les trois grammaires classiques s'engrènent pour ainsi dire l'une dans l'autre, on doit les traiter comme un seul corps de doctrine, suivant une progression rigoureuse où tout ce qui a été bien exposé sera appliqué, mais non pas exposé de nouveau. »

Arrivant à la seconde partie de sa brochure, M. Dübner repousse l'emploi du jardin des racines pour donner la *copia verborum* nécessaire à l'intelligence des textes. Le meilleur moyen de faire faire sous ce rapport de rapides progès, est d'établir des exercices spécialement destinés à former les élèves à la lecture *courante* des auteurs ou ouvrages *simples et faciles*. Tout le monde a fait l'expérience qu'en traduisant chaque jour plusieurs pages d'une langue étrangère on rend bientôt le dictionnaire à peu près inutile; pourquoi n'appliquerait-on pas ce système aux langues anciennes? Nous ajouterons que ces exercices existent

Digitized by Google

chez nous pour le latin et que leurs excellents résultats font désirer qu'on établisse de semblables pour le grec.

La brochure se termine par un appendice où l'auteur revient aux défauts de la Méthode grecque de Burnouf. Nous y avons remarqué surtout l'esquisse d'une syntaxe convenable mise en parallèle avec les matières de la syntaxe de la Méthode. Cette comparaison suffit, à elle seule, pour juger une cause qui devrait être terminée depuis longtemps.

EXAMEN DE GRADUÉ EN LETTRES.

La session extraordinaire de 1862 ouverte le 22 avril s'est terminée le 15 mai (1).

L'examen supplémentaire a été subi par quatre récipiendaires : un pour le titre de gradué et trois pour la pharmacie. Deux de ces derniers ont échoué.

Pour les examens principaux quatre-vingt-deux candidats étaient inscrits. Les résultats sont les suivants.

	Inscrits.	Admis.	Refusés (2).	Ajournés (3).
Pour le titre de gradué	69	48	10	11
Pour le notariat	6	3	0	3
Pour la pharmacie	7	6	1	0
	—	—	—	—
Total.	82	57	11	14

Il y a donc un progrès, quelque petit qu'il soit ; car dans la première session la proportion était de 65 admissions pour 100 examens subis, et aujourd'hui elle est de 70.

Voici les matières désignées par le sort pour les épreuves écrites Les arguments sont abrégés.

EXAMEN DE GRADUÉ EN LETTRES.

Composition latine.

Un des chrétiens délivrés par la prise de Tunis de la dure servitude dans laquelle ils avaient si longtemps langui, remercie Charles-Quint au nom de tous les captifs et exalte son triomphe.

Composition française.

Discours de Godefroid de Bouillon aux croisés, au moment où l'arrivée de trois cents Génois et de nouvelles machines de guerre devant Jérusalem permet de livrer à la ville un dernier assaut.

Version latine.

Justin IV, 1 jusqu'à *procul visentibus*. (Description de la Sicile.)

Version grecque.

Polybe III, 1. (Discours d'Annibal avant la bataille de Cannes.)

(1) Voir pour la composition du jury unique la livraison d'avril.
(2) A la suite des épreuves écrites.
(3) Après l'examen oral.

Digitized by Google

EXAMEN PRÉALABLE POUR LE NOTARIAT ET LA PHARMACIE.

Rédaction française.

Un jeune homme étudie à l'université. Jusque-là tout lui a souri, ses examens ont été brillants, son avenir est beau. Mais la guerre éclate, la patrie est en danger, l'ennemi va franchir la frontière.

Le jeune étudiant ne consultant que son patriotisme écrit à son père une lettre respectueuse mais pressante, pour lui demander la permission de prendre les armes.

Version latine.

Justin III, I. (Mort de Xerxès et d'Artabane.)

ACTES OFFICIELS.

La démission du sieur *Wens*, deuxième instituteur à l'école moyenne de Bruges, et celle du sieur *Nicaise*, premier régent à l'école moyenne de Péruwelz (Hainaut), sont acceptées.

— Le sieur *Decourty*, chargé à titre provisoire de l'enseignement de la calligraphie à l'athénée de Tournai, est nommé définitivement.

— Le sieur *de Coster*, curé primaire de Hal, est nommé inspecteur ecclésiastique cantonal des écoles primaires pour le doyenné de Hal, en remplacement du sieur Brunier, démissionnaire.

Prix quinquennal des sciences médicales. Le prix de cinq mille francs, pour la période révolue le 31 décembre 1862, a été décerné à M. le docteur *E.-M. Van Kempen*, professeur d'anatomie humaine à l'université de Louvain, pour ses deux ouvrages intitulés : 1° Manuel d'anatomie générale; 2° Expériences physiologiques sur la transmission de la sensibilité et du mouvement dans la moelle épinière.

Concours triennal dramatique en langue flamande. Le prix a été decerné par le jury à l'unanimité à M. *D. Sleeckx,* professeur à l'école normale de Lierre, pour son beau drame intitulé Grétry. La somme allouée est de 1500 francs.

Concours universitaire de 1861—1862. Sont declarés admisibles aux deux dernières épreuves du concours (concours en loge et défense publique du mémoire rédigé à domicile), les sieurs *De Clercq*, Émile-Louis d'Eecloo, candidat en droit, élève de l'université de Gand, pour la *philologie, Van Mierlo*, Charles-Jean, d'Anvers, élève ingénieur de ponts et chaussées à l'école spéciale du génie civil de Gand, pour les *sciences physiques et mathématiques, Leys,* Julien, élève de seconde année à l'école spéciale des mines, annexée à l'université de Liége, pour les *sciences naturelles, Meynne*, Alphonse, de Bruges, candidat en droit, élève de l'université de Gand, et *Wouters*, Charles-Constant, d'Anvers, candidat en droit, élève de l'université de Louvain, pour le *droit moderne*.

— Les examens d'admission à l'école préparatoire des mines et des arts et manufactures, annexée à l'université de Liége, auront lieu au local de cette école, le 1er octobre, à 9 heures du matin.

— La session du jury chargé de délivrer les diplômes d'aspirant-professeur agrégé et de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les sciences s'ouvrira à Gand, le 1er juillet, à 9 heures du matin.

Digitized by Google

— Le *Moniteur* publie les pièces suivantes : 1° Programme des athénées et des écoles moyennes pour 1863; 2° Divers arrêtés renouvelant en 1862 le concours général des athénées et colléges, et le concours des écoles moyennes; 3° Projet de loi présenté aux chambres sur les jurys d'examen et sur la collation des grades académiques.

NOUVELLES DIVERSES.

Commentaires de Charles-Quint. Dans la séance du 13 mai M. Kervyn de Lettenhove a annoncé à la classe des lettres de l'Académie une découverte de la plus haute importance pour l'histoire; il est parvenu à retrouver une copie des fameux Commentaires de Charles-Quint, que l'on croyait généralement perdus. (Voir le travail de M. Arendt, dans les bulletins de l'Académie, 2e série, tome VI.) Nous reviendrons sur ce sujet quand le bulletin aura paru.

Concours annuel de l'Académie. Dans la séance du 15 mai la classe des lettres a accordé une médaille en argent à M. *Lecouvet*, professeur à l'athénée royal d'Anvers, pour son consciencieux mémoire sur la vie et les ouvrages d'Aubert Le Mire; une médaille d'or à M. *Edmond Poullet*, docteur en droit et en sciences administratives à Louvain, pour son exposé historique de l'ancienne constitution brabançonne, connue sous le nom de Joyeuse Entrée.

Concours extraordinaire. La classe a couronné le mémoire rédigé par M. *Warnkœnig*, ancien professeur des universités de Liége, de Louvain et de Gand, et par M. *Gérard*, substitut de l'auditeur général à la haute cour militaire de Bruxelles, en réponse à la question « Faire l'histoire des Carolingiens dans ses rapports avec l'histoire nationale. »

Nécrologie. — En Belgique : le R. P. *Moeremans*, supérieur du pensionnat Saint-Michel, à Bruxelles; — M. *Benoît*, professeur de langue et de littérature françaises à Anvers, ancien professeur de rhétorique au collége de Mâcon ; — M. l'abbé *Rouffart*, ancien professeur de philosophie à Saint-Trond, professeur de religion à l'école normale des humanités à Liége.

A l'étranger : M. *Hulleman*, professeur de philologie à l'université de Leyde ; — M. *Blume*, professeur de botanique à l'université de Leyde; — M. *de Vriese*, botaniste connu par ses importants travaux sur la flore des Indes-Orientales, à Leyde; — M. *Van den Bosch*, cryptogamiste distingué, à Goes (Zélande); — M. *Rolland*, professeur honoraire à la faculté de droit de Grenoble ; — le docteur *Gabriel*, professeur de philosophie à l'université de Graetz; — M. *Aimé Steinlein*, publiciste et historien, professeur à Lausanne; — M. *T.-W.-G. Benedict*, professeur de chirurgie à l'université de Breslau, auteur de plusieurs ouvrages estimés; — le docteur *Georges Robinson*, auteur anglais, connu par ses voyages d'Orient ; — le docteur *F. Staschek*, un des plus anciens membres de la faculté de philosophie de Prague; — M. *Niels Mathias Petersen*, philologue et historien danois, à Copenhaghe; — le docteur *Andrea Stefani*, professeur de médecine à l'université de Padoue ; — M. *Callery*, sinologue très-distingué, secrétaire interprète de l'empereur des Français, membre de l'académie de Turin.

Digitized by Google

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
EN BELGIQUE.
Numéro 7. Juillet 1862.

CRITIQUE HISTORIQUE.

LA GRÈCE ANCIENNE DE M. VICTOR DURUY (1).

(Suite. — Voir le numéro d'avril.)

A propos des constructions dites cyclopéennes, M. Duruy émet une opinion qu'on ne saurait accepter : « Ces constructions, dit-il (p. 35), qui ont exigé une telle dépense de force musculaire et par conséquent d'hommes, doivent appartenir à une époque de servitude publique, sous des chefs militaires ou *sous une caste dominante de prêtres guerriers que les traditions laissent entrevoir*.... L'influence orientale à laquelle les Grecs devaient arracher le monde durait donc encore parmi les tribus pélasgiques. » D'abord l'influence orientale que veut invoquer M. Duruy à l'occasion des prétendues castes de la Grèce n'a ici aucune raison d'être, les castes de l'Orient étant bien certainement postérieures à l'émigration des Aryas en Grèce. Et puis quelles sont ces traditions qui laissent entrevoir chez les Grecs, à une époque quelconque, une caste dominante de prêtres guerriers? M. Duruy négligeant de les citer, nous allons le faire en résumant une récente discussion d'un savant professeur de Liége, M. Troisfontaines, afin de montrer l'inanité d'une opinion qui repose sur des preuves traditionnelles aussi peu concluantes. Dans le Timée de Platon Critias fait tenir devant Solon par un prêtre égyptien cette singulière assertion : « Il y avait en Attique, 9000 ans avant le déluge de Deucalion, plusieurs classes d'habitants : les prêtres, les guerriers, les laboureurs; la première était alors complétement isolée des autres : — nous ne nous arrêterons pas à réfuter le récit fantastique d'un historien aussi peu sérieux que le Critias de Platon. — Dans l'âge héroïque rien qui rappelle l'idée de caste, pas même la transmission héréditaire des fonctions sacerdotales et de celles de devin. Dans l'état de caste celui qui est fils

(1) Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'Académie française vient de décerner à M. Duruy une médaille de 2500 francs pour l'ouvrage que nous analysons.

Digitized by Google

de prêtre est prêtre et ne peut être autre chose; or les devins Méléagre et Amphiaraüs sont autre chose que devins. — Aux temps historiques on trouve sans doute des familles sacerdotales héréditaires; ces familles, a-t-on dit, sont les débris d'une caste disparue... Mais, si on admet cette hypothèse d'une caste sacerdotale, comment expliquer l'élection des prêtres à cette époque; cette élection est la règle, tandis que la transmission héréditaire du sacerdoce n'est que l'exception; or le contraire serait arrivé s'il y avait eu caste. Cette hérédité du sacerdoce s'explique d'ailleurs parfaitement par la raison que l'état aura voulu récompenser l'une ou l'autre famille des services rendus par ses membres. — Quant aux castes de guerriers, il est impossible de les découvrir, soit dans les temps historiques, soit dans l'époque antérieure. Cette caste dominante de prêtres guerriers entrevue par M. Duruy dans les traditions doit donc être rangée dans la catégorie des mythes. Notre auteur d'ailleurs n'a pas une foi bien robuste dans sa croyance; car quelques pages plus loin (77 et 82), il ne professe plus la même opinion sur cette question. La méthode du juste-milieu éclectique aura sans doute encore une fois joué un mauvais tour à l'historien hésitant entre différents systèmes sans se prononcer catégoriquement.

Relevons en passant une phrase assez singulière qui s'est glissée dans cette même page 35. M. Duruy appelle les cromlechs gaulois « d'inutiles constructions dont le but est resté pour nous une énigme ». Pas plus que M. Duruy et ses devanciers nous ne connaissons l'*utilité* des cromlechs, mais nous ne nous croyons pas pour cela autorisés à prétendre que c'étaient d'*inutiles* constructions.

« Troie, dit-il plus loin (p. 56) était célèbre par la force de ses « murailles, par les richesses et le luxe de ses habitants, dont les « mœurs et la religion étaient, comme la langue, les mêmes que « celles des Hellènes, *mais à un degré plus avancé de développe-* « *ment...* » Voilà une assertion nettement formulée; malheureusement elle manque de preuves. Homère et ses commentateurs se prononcent non moins nettement pour l'opinion contraire. Les souvenirs de nos lecteurs nous dispensent d'apporter en cet endroit des arguments qui fourmillent dans l'œuvre du « *poète aveugle et mendiant* ». Ces quatre derniers mots sont de M. Duruy. Voilà pourtant où entraînent parfois l'amour de l'antithèse et la recherche des effets de style : M. Duruy n'admet pas, il ne peut pas admettre, grâce à son profond esprit critique, la cécité et la misère affreuse

Digitized by Google

d'Homère; mais il n'a pas la force de sacrifier une pompeuse tirade à la vérité historique et il écrit cette phrase à la page 62 : « Les « ruines de Troie disparurent, et le voyageur les cherchant en vain « put remplir plus aisément cette solitude des grandes scènes que « le poème immortel y déroule. Les plus puissantes cités sont effacées « de la surface de la terre et la voix d'un pauvre poète, aveugle et « mendiant, brave les siècles ».

Les deux derniers chapitres de la 1re période, roulant sur les mœurs, l'organisation sociale et la religion de l'âge héroïque, permettent d'applaudir à la sagacité du critique et à l'éloquence de l'écrivain. Il y a là, entre autres, des pages vraiment remarquables sur l'éternelle jeunesse dont les Grecs semblent doués et sur les pratiques sociales et religieuses de cette époque. Beaucoup d'idées se distinguent par leur originalité et de saines considérations philosophiques et morales remplissent cette intéressante partie du premier volume. Nous faisons toutefois nos réserves expresses pour deux passages : « Plus tard (postérieurement aux temps héroïques), lit-on à « la page 86, se développeront deux traits fâcheux du caractère « hellénique, la vénalité et la ruse.... » — Passe pour la vénalité; mais la ruse, n'est-elle pas déjà bien splendidement épanouie dans Ulysse, le vrai modèle du genre? Les plus rusés des Grecs, après la guerre de Troie, ne sont que des copistes et des plagiaires; le roi d'Ithaque ne leur a rien laissé à inventer. Le second passage est celui-ci : « La religion des premiers Grecs, comme celle de tous les *peuples primitifs*... etc. (p. 91); — l'expression a trahi évidemment la pensée de l'écrivain. Un peu plus loin (p. 91-92) au sujet des dieux des Aryas et des Grecs on retrouve l'obscurité signalée dans notre précédent article. Ici se place une question intéressante : Dans quel sens les Aryas prenaient-ils le mot Ζεύς? — Les critiques se sont partagés entre deux interprétations; pour les uns, Ζεύς c'est la lumière, le ciel physique, si l'on peut s'exprimer ainsi; cette croyance des Aryas serait d'un naturalisme grossier. Les autres, avec Welcker, recourant à une métonymie bien simple, voient dans Ζεύς l'être suprême qui habite le ciel. M. Duruy est libre de choisir entre ces deux interprétations, mais pourquoi ne pas mentionner au moins l'interprétation contraire?

Nous voici enfin sortis de cette première période à laquelle nous avons consacré l'examen détaillé que nécessitaient les importantes questions qu'on y rencontre. Désormais notre tâche sera simplifiée;

Digitized by Google

dans l'exposé des périodes subséquentes M. Duruy offre moins de prise à la critique.

La 2e période — de l'invasion dorienne aux guerres médiques (1104-490)— montre les états grecs s'isolant les uns des autres, dépensant toutes les ressources d'une rude énergie dans de stériles luttes intérieures jusqu'au jour où le danger commun, leur révélant leur fraternité, les unit dans une confédération sainte contre l'Asie; elle montre en même temps une foule d'intrépides aventuriers s'en allant à travers la Méditerranée fonder de glorieuses colonies dont la décadence suivra de trop près la grandeur. Les chapîtres de M. Duruy sur Sparte et Lycurgue, sur Athènes et sa constitution sont écrits de main de maître. On se demande par fois si sa grande sympathie pour Athènes lui a laissé une complète liberté d'appréciation à l'égard de Sparte; il s'efforce à la vérité d'être toujours impartial, mais il y a ça et là des endroits où cette impartialité semble sommeiller et où l'on voit percer je ne sais quelle antipathie invincible pour cette nation « incapable de produire, qui n'a laissé aucun artiste, aucnn homme de génie et dont pas même une ruine, pas même une pierre ne porte le nom, tant elle est bien morte tout entière, comme Thucydide l'avait prédit (I, 10). »

Sur l'origine de l'éphorat M. Duruy recourt à la tradition : Plutarque fait dire à Cléomène que la guerre contre les Messéniens ayant, par sa durée, empêché les rois de rendre la justice, ils choisirent pour les remplacer quelques uns de leurs amis qu'ils nommèrent éphores... (Cléom. 10). Thirlwall, tout en avouant que cette tradition ne lui paraît pas improbable par elle-même, refuse d'y ajouter foi pour diverses raisons qui ne sont pas peu plausibles. « Ces raisons sont, dit-il, l'exemple de Cyrène, le nombre des membres du collége éphoral qui correspondait aux divisions locales de la capitale et l'analogie que nous offrent d'autres états et qui semble nous révéler qu'à Sparte les juridictions civile et criminelle furent séparées dans le principe et que ni l'une ni l'autre ne dépendit jamais complètement des rois... » (1) Nous eussions désiré, dans une question aussi importante, voir notre auteur exprimer au moins un doute sur l'exactitude de ce récit de Plutarque qu'il enregistre sans commentaire. Nous formulons un semblable regret au sujet de son récit sur le personnage légendaire de Tyrtée. Sparte,

(1) Thirlwall : Histoire des origines de la Grèce ancienne, C. IX (traduction d'Adolphe Joanne).

Digitized by Google

effrayée des progrès des Messéniens, envoie consulter l'oracle de Delphes. « Demandez un chef aux Athéniens, » répond le dieu. Les Athéniens, quelque médiocrement disposés qu'ils soient à aider Sparte, n'osent pas désobéir à Apollon. Comment concilier l'obéissance religieuse avec leurs antipathies? — Ils envoient à Lacédémone Tyrtée, un maître d'école boiteux qui passait pour fou; mais ce fou était un poète : il chante et sa mâle poésie ranime tous les courages. — Voilà la légende, telle que la raconte Pausanias d'après le poème épique de Rhianos de Crète. Rien n'empêche M. Duruy d'y croire (ou de paraître y croire, puisqu'aussi bien il prévient en entamant l'histoire des guerres de Messénie que cette histoire n'est qu'une légende); nous aimons en outre à le voir ici adopter catégoriquement l'un des deux systèmes entre lesquels il flotte irrésolu ailleurs; mais encore une fois, puisqu'il tient à donner une histoire raisonnée et critique de la Grèce, ne pouvait-il pas, au bas de cette page légendaire, dire ce que pensent de ce conte les Müller, les Welcker et les Thirlwall et ce qu'il en pense lui-même?

La substitution de l'archontat à la royauté chez les Athéniens est exposée de cette façon écourtée (p. 171). « Après la mort de Codrus on prétendit que nul n'était digne de lui succéder et sous ce prétexte la royauté fut abolie... » Il ne serait peut être pas inutile d'ajouter qu'une querelle avait éclaté entre les deux fils de Codrus, Médon et Néleus, et que cette querelle, comme le dit Thirlwall, servit à justifier la révolution dont les nobles étaient les auteurs.

Pour avoir voulu aussi écourter le récit de la lutte qui s'engagea entre l'ambitieux Pisistrate et le courageux Solon, défenseur zèlé des institutions républicaines, M. Duruy a commis un légère erreur de date. Ce n'est pas le jour où l'assemblée athénienne, sur la proposition d'un affidé de Pisistrate, accorda à cet « ami du peuple » une garde de cinquante hommes, ce n'est pas ce jour-là que Solon découragé mit ses armes devant la porte de sa maison comme s'il renonçait désormais à la défense de la liberté. Solon ne se laissa aller à cet acte de désespoir qu'après avoir tenté, de nouveau sans succès, de soulever Athènes contre le tyran qui avait fait porter à 400 le nombre de ses gardes et s'était emparé de la citadelle. Puisque nous parlons de Solon, rappelons que la date de 559, donnée comme l'année de sa mort par l'ouvrage que nous analysons, reste toujours problématique, quoiqu'elle soit en définitive la plus probable (Cf. Thirlwall, I, 350, en note).

Digitized by Google

Chacun des états secondaires de la Grèce continentale eut son histoire, puisqu'il eut sa vie propre ; cette histoire, moins parfaitement connue que celle d'Athènes et de Sparte, est dans la plupart des ouvrages presque absolument négligée ou fort incomplètement retracée. M. Duruy en donne un bon résumé, satisfaisant à toutes les exigences et des plus utiles à consulter ; la brillante conclusion de ce résumé mérite d'être reproduite : « que ressort-il de ce tableau ? D'abord ce fait singulier que la civilisation et l'importance, à peu près également réparties dans toutes les provinces de la Grèce d'Homère, se sont accumulées et concentrées dans la partie orientale. Les peuples du nord et de l'ouest baissent; quelques uns même se tiennent complétement à l'écart de la vie commune. Le second fait, c'est qu'il n'y eut jamais de pays intérieurement plus divisé, et par conséquent plus agité, que celui des Grecs. Ce peuple a longtemps vécu, mais surtout il a beaucoup vécu. Cherchez dans la vraie Grèce un coin qui soit demeuré enseveli dans le repos et l'apathie : vous ne le trouverez pas. Partout des passions, des ambitions, des luttes, des révolutions. Cette vie était une rude éducation et pour les esprits et pour les corps. Aussi viennent les Perses, et ces sentiments puissants de liberté, d'émulation, d'amour de gloire, qui germent de toutes parts, ces corps sains et vigoureux élevés dans les combats et les exercices auront bien vite raison de ces multitudes qui traînent paresseusement leurs longues robes sous les coups de fouet de leurs maîtres. » (p. 254.)

Il est également bien peu d'histoires de la Grèce qui consacrent aux colonies l'étude sérieuse qu'elles réclament. Il n'est à notre connaissance aucune histoire écrite en français qui soit plus satisfaisante sous ce rapport que celle de M. Duruy ; aucune ne donne une idée aussi heureusement exacte de ces grands mouvements d'émigration qui poussèrent les Grecs à travers les flots de la Méditerranée. La fondation, la grandeur et la décadence de ces colonies sont exposées ici dans leurs causes et leurs conséquences avec une fidélité et un tact qui font le plus grand honneur à l'auteur. Voici d'abord des tableaux historiques pleins de mouvement et de couleur où nous voyons les marins hardis « se livrant sous les auspices des Dieux bons à cette mer qui par des golfes sans nombre semble venir les chercher jusqu'au milieu des terres », en premier lieu les Éoliens abordant au N. O. de l'Asie-Mineure, plus tard, vers 1040, les Ioniens venant fonder au sud des Éoliens, depuis l'Hermus jusqu'au delà

Digitized by Google

du Méandre, une dodécapole appelée à de glorieuses destinées, et, vers le même temps, les Doriens se répandant dans les îles de Cythère, de Crète, de Cos, de Rhodes et sur toute la côte sud-ouest de cette attrayante presqu'île asiatique où l'on dirait que se sont donné rendez-vous tous les aventuriers grecs. Puis le flot de l'émigration s'arrête soudain jusqu'au 7e siècle; alors un nouveau courant s'établit, il se porte vers le nord et l'ouest : Erétrie, Chalcis, Mégare et Corinthe jouent le principal rôle dans cette deuxième période de la colonisation grecque... — D'autres tableaux suivent; le genre en est différent, mais ils sont aussi chauds de ton, aussi frappants de vérité que les premiers : M. Duruy y dépeint les progrès rapides de la civilisation dans les colonies asiatiques. Pourquoi précédèrent-elles leurs métropoles dans les voies de la civilisation ? C'est que la vie sociale était déjà développée parmi les peuples au milieu desquels arrivèrent les colons et il y avait entre ces colons et les indigènes une communauté d'origine et de langage qui devait faciliter la colonisation et hâter le progrès social. Pendant que leurs métropoles se condamnaient à une stérile immobilité ou se déchiraient dans des luttes fratricides, les colonies trouvaient sur de nouveaux rivages l'indépendance et la paix au sein d'une activité féconde. A ces causes d'émancipation intellectuelle il faut joindre le voisinage et le contact des civilisations lydienne, égyptienne, assyrienne, il faut joindre aussi « l'influence d'un sol admirablement disposé et celle d'un climat « enchanteur qui semble fait pour féconder et mûrir les esprits, si « des institutions mauvaises ne répandent pas la torpeur et la mort « de l'âme là où la nature a si richement semé la vie » (chap. XIII). L'historique des progrès réalisés par les colonies dans les différentes branches des connaissances humaines, de la littérature et des beaux-arts est présenté dans un de ces lumineux résumés où excelle M. Duruy; nous y avons surtout remarqué une heureuse esquisse de leurs travaux philosophiques (p. 288-296).

Le chapitre XV qui clot la 2e période traite des institutions générales avant les guerres médiques. L'historien a largement profité des travaux de ses savants devanciers et il donne à ses lecteurs la substance de ces interminables traités, mémoires ou dissertations qu'il a eu la louable patience de compulser au sujet des oracles, des jeux, des amphyctionies, etc... — A vrai dire il n'y eut jamais dans le monde grec une sérieuse unité politique en dépit de la triple communauté des mœurs, du langage et de la religion. Le sol de la Grèce

Digitized by Google

favorisait un morcellement, un isolement dans lequel se plaisaient ces caractères fiers qui ne savaient pas se plier à la dépendance et qui étaient enthousiastes de l'*autonomie* jusqu'à l'égoïsme. On trouve pourtant chez eux certaines institutions dont les tendances unitaires sont incontestables et qui auraient pu donner à la nation hellénique autre chose qu'une simple unité morale si leur bienfaisante influence n'avait pas été paralysée par des circonstances particulières et par le caractère même de cette nation. Les *Panégyries*, ces grandes fêtes auxquelles seuls pouvaient prendre part les Hellènes et qui favorisaient un échange inestimable d'idées littéraires et sociales, devaient surexciter en eux la fibre patriotique et leur inspirer des idées de paix et d'union; mais malheureusement ce sentiment de l'unité nationale un moment éveillé au fond des cœurs s'évanouissait comme un éclair après les jeux, grâce à la mesquine jalousie des cités « qui s'enviaient leurs vainqueurs. » Les *Amphyctionies* étaient en quelque sorte un suprême tribunal de justice de paix et de conciliation; mais leur autorité ne s'exerçait réellement avec aucun succès en dehors des affaires religieuses; l'exécution de leurs décrets dépendait de la bonne volonté de l'un ou l'autre état assez complaisant pour mettre des troupes à leur disposition. Les *Oracles* furent bien souvent sans doute les gardiens de la morale privée, mais il ne comprirent pas le beau rôle qu'ils étaient destinés à jour dans l'unification de la Grèce; leur influence, salutaire au point de vue moral et religieux, fut nulle ou délétère au point de vue politique : toute la suite de l'histoire grecque le prouve à l'évidence. Quant aux *Symmachies* — sur lesquelles M. Duruy garde en cet endroit un silence qui nous a surpris, — elles ne purent non plus contribuer à l'unité politique vainement cherchée. Comme le fait observer avec raison le professeur de l'université de Liége dont nous invoquions l'autorité tantôt, les symmachies simples étaient trop faibles pour exercer une influence considérable et les liens qui les unissaient se relâchèrent à la longue; les symmachies avec capitale étaient plutôt un élément de discorde qu'un agent d'union; enfin les symmachies avec hégémonie aboutirent toujours au despotisme de la part des cités prépondérantes. — Nous le répétons, il n'y eut jamais dans le monde grec de véritable unité politique, bien que l'on puisse signaler des tendances unitaires très-prononcées dans les institutions dont nous venons de parler. Au jour de l'invasion asiatique, les états helléniques se

Digitized by Google

rapprocheront et Xerxès sera écrasé : — mais ce rapprochement, qui ne fut pas d'ailleurs général (1), n'est que l'exception; l'isolement, hélas! voilà la règle, et cet isolement est la cause de la faiblesse politique et de la ruine de l'Hellade.

ERNEST DISCAILLES.

(La suite prochainement.)

VALEUR DE π AVEC 530 DÉCIMALES.

CONSTRUCTION DE LA CIRCONFÉRENCE. — VOLUME DE LA PYRAMIDE.

En publiant cet article, nous n'avons nullement l'intention de refaire l'histoire de la recherche de la valeur de π, encore moins d'énumérer les nombreuses tentatives qui ont été faites pour arriver à la quadrature du cercle; nous voulons seulement réunir ici les noms des calculateurs qui, dans ce siècle, ont déterminé cette valeur avec une approximation dépassant tout ce que le calcul le plus minutieux peut exiger. Ceux qui désirent connaître l'histoire complète des travaux qui ont été faits sur ce sujet, n'auront qu'à consulter le tome IV de l'histoire des mathématiques de Montucla, ou l'article *Cercle* du dictionnaire de mathématiques de De Montferrier. Ils trouveront dans le premier de ces ouvrages les noms d'un grand nombre de ces malheureux chercheurs qui, pour la plupart étrangers à la science, se croyaient illuminés, et, comme le chevalier du Causans, poussaient la folie jusqu'à expliquer par leur quadrature le péché originel et la trinité. Il est vrai que les plus grands génies n'ont pas toujours été à l'abri de ce genre de folie; Leibnitz n'a-t-il pas trouvé dans le système de numération binaire une preuve de l'existence de Dieu? Mais pour ne pas trop nous écarter de notre sujet voici la valeur de π avec 530 décimales qui a été donnée en 1853 par M. W. Shanks, de Hougton-le-Spring, dans les *Proceedings R. Society;* l'auteur s'est servi de la formule de Machin :

$$\pi = 6 \text{ arc tang } \sqrt{\frac{1}{3}} = \sqrt{12}\left(1 - \frac{1}{3.3} + \frac{1}{3^2.5} - \frac{1}{3^3.7}\cdots\right)$$

(1) Quand Darius envoie demander à la Grèce la terre et l'eau, Athènes et Sparte sont à proprement parler les seuls états qui osent refuser. Dans la 2e guerre médique 31 peuplades grecques seulement entrèrent en lutte avec les barbares.

Digitized by Google

et a trouvé

$\pi = 3,$ 14159 26535 89793 23846 26433 83279 50288 41971
69399 37510 58209 74944 59230 78164 06286 20899
86280 34825 34211 70679 82148 08651 32823 06647
09384 46095 50582 23172 53594 08128 48111 74502
84102 70193 85211 05559 64462 29489 54930 38196
44288 10975 66593 34461 28475 64823 37867 83165
27120 19091 45648 56692 34603 48610 45432 66482
13393 60726 02491 41273 72458 70066 06315 58817
48815 20920 96282 92540 91715 36436 78925 90360
01133 05305 48820 46652 13841 46951 94151 16094
33057 27036 57595 91953 09218 61173 81932 61179
31051 18548 07446 23799 62749 56735 18857 52724
89122 79381 83011 94912 98336 73362 44065 66430
86021 39488.

Quelque longs qu'aient été les calculs de M. Shanks pour arriver à cette valeur de π, ils ont dû être moins fastidieux que ceux qu'a effectués Ludolph Van Ceulen pour trouver les 32 premières décimales, en employant la méthode d'Archimède, c'est-à-dire en inscrivant et en circonscrivant successivement des polygones réguliers d'un nombre de côtés double.

Dans le même numéro du même journal, M. Rutherforth, qui avait déjà en 1841 calculé la valeur de π avec 208 décimales, donne cette valeur avec 440 qui sont les mêmes que celles de M. Shanks, et viennent ainsi confirmer leur exactitude.

La même année M. Richter professeur à Elbing publiait dans les Arch. de Mathématiques de Grunert la valeur de π avec 333 décimales dont les 3 dernières étaient fautives; il donnait 098 au lieu de 962.

En 1844 M. Dahse de Hambourg, le plus étonnant calculateur de tête que l'on ait encore rencontré, inséra dans le journal de Crelle la valeur de π avec 200 décimales, valeur qu'il avait calculée de *tête* et en moins de deux mois de temps. Il s'était servi pour ce calcul de la formule

$$\frac{1}{4}\pi = \text{arc tang}\,\frac{1}{2} + \text{arc tang}\,\frac{1}{5} + \text{arc tang}\,\frac{1}{8}.$$

Enfin M. Thibaut avait déjà donné en 1822 la valeur de π avec 165 décimales.

Digitized by Google

Tels sont, à notre connaissance, les travaux qui ont été faits dans ce siècle pour donner à π ce degré d'approximation qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, surpasse tous les besoins du calcul. Pour trouver par exemple à moins d'un cube qui aurait pour côté 0,0001 de millimètre le volume de la sphère qui aurait pour rayon la distance de la terre à la nébuleuse la plus éloignée observée jusqu'à ce jour d'après l'estimation d'Herschel, il suffirait de prendre π avec 80 décimales. On peut donc jusqu'à un certain point considérer comme parfaitement inutile ce luxe d'approximation et regretter que ceux qui sont doués d'une faculté calculatrice aussi grande, ne l'emploient pas plus utilement à vérifier ou à étendre les différentes tables que nous possédons.

Mais si la valeur de π a été déterminée d'une manière plus que suffisante, il ne s'en suit nullement que tout ait été dit sur cette quantité; car s'il est démontré (Legendre, Géométrie note IV) que π ne peut être exprimé en fonction du rayon au moyen d'un nombre limité de chiffres, on n'a point encore prouvé que π ne puisse être la racine d'une équation algébrique, bien que cela soit peu probable. On sait, en effet, que les côtés des polygones réguliers, le rayon étant pris pour unité, sont les racines d'équations de degré d'autant plus élevé que le polygone a plus de côtés, et par suite à la limite, c'est-à-dire pour la circonférence, le degré de l'équation serait infini, ce qui est le caractère des équations transcendantes, mais ce n'est qu'une conjecture.

Après avoir donné le dernier degré d'approximation auquel on est arrivé pour la valeur de π, comme dans les arts le rapport $\frac{22}{7}$ suffit dans la plupart des cas, on nous permettra d'indiquer une construction très-simple qui permet de trouver à moins de 0,002 près la longueur d'une circonférence. Il suffit de diviser le diamètre en moyenne et extrême raison, d'élever au point de division une perpendiculaire au diamètre, de joindre le point d'intersection de cette perpendiculaire avec la circonférence à l'extrémité du diamètre la plus éloignée, cette droite sera avec l'approximation donnée le $\frac{1}{4}$ de la circonférence.

Car si AB est le diamètre, C le point de division, D le point d'intersection, nous aurons :

$$\overline{DA}^2 = AB.AC,$$

Digitized by Google

et en représentant le diamètre par 2, $AC = -1 + \sqrt{5}$

d'où $\overline{DA}^2 = 2(-1 + \sqrt{5})$

et $DA = 1,5723....$

or $\frac{\pi}{2} = 1,5707$

donc la corde AD représente la longueur du $\frac{1}{4}$ de la circonférence à moins de 0,002 près.

Volume de la pyramide. — Dans le numéro de la Revue de février dernier, on a donné une démonstration de ce volume que la considération de l'infini permet de simplifier considérablement. Supposons la hauteur de la pyramide divisée en n parties égales, et par les points de division menons des plans parallèles à la base. Cette base étant représentée par B, les sections successives auront pour mesure $\left(\frac{n-1}{n}\right)^2$ B, $\left(\frac{n-2}{n}\right)^2$ B... par suite la somme des prismes extérieurs construits sur la base de la pyramide et sur les différentes sections et ayant pour hauteur $\frac{h}{n}$ sera égale à

$$B\frac{h}{n}\left\{\frac{(n-1)^2+(n-2)^2+\ldots\ldots+1}{n^2}\right\} = \frac{h}{n^3}.B.\frac{n(n+1)(2n+1)}{6}$$

ou $$\frac{hB}{6}.\frac{n}{n}\left(1+\frac{1}{n}\right)\left(2+\frac{1}{n}\right)$$

Or si nous supposons que la hauteur ait été partagée en un nombre infini de parties, $\frac{1}{n} = 0$, et la somme des prismes, qui n'est autre que la pyramide, aura pour valeur

$$\frac{h}{3} B.$$

Nous ne voulons nullement entreprendre ici l'apologie de l'infini, mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer combien cette considération simplifie les raisonnements qu'il faut faire pour arriver au résultat. La méthode des limites satisfait sans doute mieux l'esprit de ses partisans; mais pour nous, qui sommes d'ailleurs obligé de l'employer, nous doutons fort que ceux qui ont découvert les théorèmes, les eussent jamais trouvés s'ils avaient dû employer cette méthode.

A. C.

Digitized by Google

REVUE ACADÉMIQUE.

CLASSE DES SCIENCES. — *Note de M. Aug. Kekulé sur les dérivés pyrogénés de l'acide malique et de l'acide citrique. — Observations de tératologie végétale par M. Alfred Wesmael.*

Les recherches de M. le professeur Kekulé sont destinées à prendre une place importante parmi les nombreux travaux qui depuis une vingtaine d'années ont transformé la chimie organique, de science analytique et descriptive qu'elle était, en une science toute philosophique, aussi grande dans ses déductions que féconde dans ses résultats.

La plupart des investigations des chimistes de nos jours tendent plus ou moins directement à scruter la nature intime des divers composés naturels ou artificiels, et à les classer, d'après la constitution de leurs molécules intégrantes, suivant un plan idéal que la pensée du Créateur a dû concevoir avant l'origine des choses. Elles tendent à faire de l'ensemble de ces composés une espèce de *règne chimique,* ayant, comme les règnes de la nature vivante, ses types et ses gradations dans la réalisation de ces types, ses séries parallèles et ses termes homologues. Ils tendent enfin à remplir les lacunes que présente la classification des *êtres chimiques,* en évoquant, par une expérimentation raisonnée, ceux de ces *êtres* dont l'induction signale l'absence dans les séries naturelles qu'elle est parvenue à reconstruire.

Il existe, entre la formule commune des acides maléique et fumarique, dérivés pyrogénés de l'acide malique, et celle des acides itaconique, mésaconique et citraconique, dérivés pyrogénés de l'acide citrique, des relations telles qu'elles font pressentir entre ces deux groupes de corps isomères l'existence d'une homologie manifeste, qu'elles tendent à les faire considérer comme deux termes homologues d'une même série naturelle.

Les résultats que l'étude comparative de leurs réactions chimiques ont fournis à M. Kekulé permettent d'établir cette homologie d'une manière certaine.

Le savant professeur était arrivé antérieurement à transformer les acides maléique et fumarique en acide succinique, en les mettant en contact avec l'hydrogène naissant obtenu par l'action de l'eau sur l'amalgame de sodium. Cette transformation s'opère par l'assimilation de 2 équivalents d'hydrogène; et, en effet, la formule de l'acide succinique ne diffère de celle des deux acides pyrogénés dérivés de l'acide malique, qu'en ce qu'elle contient 2 équivalents d'hydrogène de plus.

Si au lieu de soumettre les acides maléique et fumarique à l'action de l'hydrogène, on les met en contact avec du brôme, ils absorbent de même 2 équivalents de ce corps halogène, et se transforment ainsi en acides bibromo-succiniques.

Mais, tandis que la combinaison des acides maléique et fumarique avec 2 équivalents d'hydrogène donne naissance à un seul et même acide succinique, ils produisent, en se combinant à 2 équivalents de brôme, *deux* acides bibromo-succiniques, différant par leurs propriétés, quoique ayant la même composition chimique.

Or, — et c'est là le point essentiel —, les trois acides isomères dérivés de l'acide citrique, étant soumis aux mêmes influences, se comportent exactement de la même manière que les deux dérivés pyrogénés de l'acide malique. En s'assimilant 2 équivalents d'hydrogène, ils se transforment en un seul et même acide pyrotar-

Digitized by Google

trique, homologue à l'acide succinique ; et, en s'incorporant deux équivalents de brôme, ils donnent naissance à trois acides bibromo-pyrotartriques, bien distincts mais isomères entre eux.

Il y a donc, on le voit, entre les dérivés de l'acide malique et ceux de l'acide citrique, une homologie incontestable; et c'est là un résultat important des expériences de M. Kekulé.

L'honorable professeur a exposé aussi des vues fort ingénieuses sur la constitution des acides pyrogénés dont il a fait l'histoire. Il s'est demandé pourquoi des corps isomères, en s'assimilant une même quantité relative de brôme, se transforment en des composés différents, tandis qu'ils donnent avec l'hydrogène des produits parfaitement identiques; et voici l'hypothèse à laquelle il s'est arrêté.

En comparant entre elles les formules des acides succinique et pyrotartrique, on trouve que le radical du premier de ces acides contient 2 paires d'équivalents d'hydrogène, tandis que le radical du second en contient 3.

« Que l'on suppose maintenant — c'est l'honorable professeur qui parle — que, dans l'un ou l'autre de ces acides, deux atomes (les *atomes* d'hydrogène de M. Kekulé sont les équivalents de la plupart des chimistes) d'hydrogène viennent à manquer, on aura, d'un côté, les acides fumarique et maléique, d'un autre côté, les acides itaconique, citraconique et mésaconique. Comme il y a dans l'acide succinique *deux* paires d'atomes d'hydrogène, on comprend la possibilité de l'existence de *deux* acides isomères, suivant que c'est l'un ou l'autre de ces deux couples d'hydrogène qui manque. Pour l'acide pyrotartrique, on saisit de même la possibilité de l'existence de *trois* isomères, suivant que l'on enlève à cet acide l'une ou l'autre des *trois* paires d'atomes d'hydrogène qui, dans l'intérieur de la molécule, se trouvent combinées directement au carbone. »

Si donc l'on combine avec 2 équivalents d'hydrogène l'un ou l'autre de ces acides pyrogénés isomères, que fait-on, sinon remplir par de l'hydrogène la *lacune* qui existe dans le radical de ce corps? Et dès lors, ne doit-on pas, par ce procédé, reproduire soit de l'acide succinique, soit de l'acide pyrotartrique, toujours identique à lui-même, quelle que soit la place que cette *lacune* occupait dans la molécule intégrante de l'acide pyrogéné?

Que l'on mette, au contraire, du brôme à cette place vide, on introduira dans le radical de l'acide pyrogéné un élément nouveau; « et on comprend que les produits doivent posséder des propriétés différentes d'après la place à laquelle se trouve le brôme », c'est-à-dire d'après la position de la lacune que le brôme est venu combler.

Si ces vues théoriques de M. Kekulé prennent pied dans la science, la genèse des acides brômés qu'il a étudiés constituera une page nouvelle et importante dans l'étude des phénomènes de substitution. Il résulte en effet de ces vues que des composés de substitution peuvent se produire, non-seulement par le remplacement immédiat d'un corps par un autre, mais aussi par l'intercalation d'un élément à une place vide qui *typiquement* devrait être occupée par un autre. La substitution est donc tantôt immédiate, et tantôt ne l'est pas. Dans le premier cas, l'élimination et la substitution sont simultanées, et le phénomène se produit sans intermédiaire : dans le second, au contraire, le phénomène semble se passer *en deux temps*, l'élimination est censée avoir eu lieu d'abord et indépendamment de la substitution de l'élément nouveau. En d'autres termes, il y a tantôt rem-

Digitized by Google

placement d'un élément qui existe, et tantôt remplacement d'un élément qui devrait exister et dont l'absence laisse une place vide dans la molécule intégrante du composé.

— M. Wesmael a présenté à la classe des sciences une description détaillée de deux anomalies qu'il a observées sur des plantes de notre flore. L'une est une chloranthie du *Juncus lamprocarpus;* l'autre consiste en une ramification de l'épi femelle, normalement simple, du *Carex acuta.* La première anomalie est un de ces cas, peu rares dans la nature, où, à la place des organes appendiculaires qui constituent la fleur, se sont développées des bractées ou des feuilles vertes différant peu de celles de la tige. Elle montre une fois de plus cette identité d'origine et de nature que Göthe a reconnue entre tous les organes appendiculaires du végétal phanérogame. Ces organes ne sont en effet que des variations d'un même type, qui se succèdent sur l'axe végétal dans un ordre déterminé en vertu de lois d'évolution propres à chaque espèce, mais qui peuvent aussi, quand des causes perturbatrices viennent exceptionnellement modifier ces lois, se présenter sous d'autres formes ou dans un ordre différent.

L'autre cas tératologique signalé par M. Wesmael offre à nos yeux un intérêt tout particulier qui paraît avoir échappé au jeune et savant botaniste. En effet, il se rattache intimement à l'élucidation de la nature intime de ce singulier organe qui, sous le nom d'*utricule,* enveloppe l'ovaire dans les *Carex* et dans quelques genres voisins.

D'après J. Gay, Kunth, MM. Röper, Schlechtendal, etc., l'utricule des *Carex* est constituée, comme la glumelle supérieure de la fleur des Graminées, par une seule bractée bicarénée, insérée du côté interne de l'axe secondaire de l'épi (pédoncule floral), entre cet axe et l'axe primaire. Les bords de cette bractée se soudent en avant, de façon à embrasser l'ovaire et à lui former une enveloppe lagéniforme, dont l'ouverture bidentée donne passage aux stygmates.

Les botanistes que je viens de nommer ont appuyé cette opinion par plusieurs preuves, tant organologiques que tératologiques : je n'en mentionnerai qu'une seule, parce qu'elle se rapporte directement à l'observation de M. Wesmael.

Dans quelques espèces de *Carex,* telles que les *C. microglochin* Wahl., *pulicaris* L., *capitata* L., ainsi que dans toutes les espèces du genre voisin *Uncinia,* l'utricule renferme un appendice en forme de soie, qui prend naissance à la base et *en avant* de l'ovaire, entre cet organe et la paroi antérieure de l'utricule. Cet appendice, auquel Kunth a donné le nom de *rachéole,* est très-développé dans le *Carex microglochin* et dans les *Uncinia,* au point de faire saillie par l'ouverture utriculaire.

Dans les épillets androgynes qui font partie de l'épi composé terminal du *Schoenoxiphium Dregeanum,* Caricinée du cap de Bonne-Espérance dont Kunth a étudié la curieuse organisation, les fleurs mâles sont insérées sur la partie supérieure d'un rachéole sortant de l'utricule d'une fleur femelle unique qui occupe la base de l'épillet. Et, dans ce cas encore, ce rachéole, *florifère* cette fois, naît à la base et *en avant* de l'ovaire.

Enfin, dans les cas assez fréquents où un épi de *Carex* est anormalement ramifié à sa base, chacun des axes secondaires qui le composent sort de l'utricule d'une fleur femelle basilaire, exactement comme l'axe de l'épillet androgyne normal du *Schoenoxiphium;* et, s'il faut en croire le savant professeur de Ros-

Digitized by Google

lock, M. Röper, *toujours* il prend naissance à la base et *en avant* de l'ovaire, et n'est pas autre chose, en conséquence, qu'un *rachéole* anormalement développé et florifère.

Ces données morphologiques et tératologiques ont une grande valeur pour la fixation de la nature de l'utricule. Si cet organe se compose, comme M. Lindley l'a cru le premier, de deux bractées insérées l'une à droite, l'autre à gauche de l'ovaire, la signification du rachéole échappe complétement. Placé *en avant* de l'ovaire tandis que les deux bractéoles supposées seraient insérées sur les côtés de cet organe, il ne pourrait être considéré ni comme un organe axillaire, ni comme la continuation de l'axe qui porte l'ovaire.

Mais si l'on admet que l'utricule est constituée par une seule bractée placée en arrière de l'ovaire, le rachéole, inséré dans cette hypothèse, à l'opposite de cette bractée, ne saurait être autre chose que la partie supérieure d'un axe dont la mérithalle inférieure s'étend de l'axe primaire de l'inflorescence au point d'insertion de l'utricule. D'après cette manière de voir, la bractée utriculaire serait la première, et ordinairement la seule feuille du rachéole, et la fleur femelle, réduite à un ovaire, se trouverait insérée à l'aisselle de cette bractée.

Aussi Kunth, J. Gay, etc., étendant ces vues, par analogie, aux Caricinées chez lesquelles le rachéole ne s'est pas développé au delà du point d'insertion de l'ovaire, ont-ils établi que, dans toutes les plantes de cette tribu, les fleurs femelles terminent des axes de troisième génération.

Or l'anomalie signalée par M. Wesmael, d'après la description qu'il en a faite, est de nature à conduire à des résultats diamétralement opposés.

Ici, l'axe de l'épillet supplémentaire qui ramifie l'épi du *Carex acuta* naît, comme toujours, au fond de l'utricule d'une fleur femelle basilaire, et, sortant avec les stygmates par l'ouverture de l'utricule, il se termine après avoir porté deux fleurs femelles.

Mais M. Wesmael, qui partage sur la nature de l'utricule l'opinion de M. Lindley, dit expressément que cet axe supplémentaire « résulte du développement d'un bourgeon né à l'aisselle d'une des deux divisions périgonales, » c'est-à-dire à l'aisselle d'une des deux bractées qui, dans l'hypothèse de M. Lindley, constituent l'utricule en se soudant bord à bord. S'il en est ainsi, cet axe ne se trouverait pas inséré *en avant* de l'ovaire, mais *à droite ou à gauche* de cet organe, vis-à-vis d'une des deux dents qui couronnent l'utricule et qui correspondent en effet aux divisions périgonales du botaniste anglais.

On le conçoit, l'observation de M. Wesmael est aussi favorable à l'hypothèse de M. Lindley, que celles de Kunth, de J. Gay, de MM. Röper et Schlechtendal le sont à l'hypothèse contraire.

Comment s'expliquer cette opposition?

Est-ce le cas de dire que dans ces investigations si délicates, et partant si difficiles, nous sommes volontiers entraînés à voir les choses, non pas comme elles sont, mais telles que nous espérons les voir, à les voir à travers le prisme d'une idée préconçue?

Ou bien, en admettant qu'on ait bien observé de part et d'autre, en admettant que l'axe supplémentaire des *Carex* se développe réellement tantôt en avant, tantôt sur le côté de l'ovaire, — faut-il dire que la nature, malgré son apparente simplicité, se joue de nos déductions que nous croyons les plus légitimes,

Digitized by Google

pour nous apprendre que notre intelligence bornée n'est rien auprès de cette Sagesse infinie, dont nous essayons de scruter les secrets en étudiant les œuvres qu'Elle a livrées à notre investigation?

L'étude de la nature présente souvent de ces contradictions apparentes qui déroutent l'observation et renversent les systèmes les mieux assis : et c'est ainsi qu'un des plus illustres botanistes de France, M. Camille Montagne, a pu dire avec raison que dans l'étude des sciences naturelles « nous n'arrivons jamais du premier jet au but que nous nous proposons d'atteindre. » ÉD. MARTENS.

BIOGRAPHIE NATIONALE. — *Rapport annuel.* La commission de la Biographie nationale a communiqué à l'assemblée générale de l'Académie son rapport sur les travaux auxquels elle s'est livrée dans le courant de l'année 1861-1862. Nous croyons satisfaire au désir de nos lecteurs en leur donnant un résumé analytique de cet intéressant rapport signé de M. M. de Saint-Genois et E. Fétis.

La commission n'a mis aucune tiédeur dans l'accomplissement de sa tâche. Les travaux préparatoires de l'entreprise littéraire dont elle est chargée sont importants et longs; des soins minutieux doivent leur être donnés si l'on veut éviter, pour la suite, les mécomptes et les regrets. C'est peu de faire vite : il faut bien faire. La formation de la liste des personnages qui figureraient dans la Biographie a été le principal objet de ces travaux. Une personne choisie par M. de Saint-Genois et opérant sous sa direction avait d'abord dépouillé à Gand 75 ouvrages où il pouvait être fait mention de personnages belges appartenant à toutes les catégories de professions. La liste des noms recueillis de cette façon fut imprimée dans les ateliers du *Moniteur :* elle formait 160 colonnes in-4°. Chacun des membres de la commission en reçut des exemplaires et s'engagea à indiquer les corrections qu'il croirait devoir y être faites. Dans la première réunion de la commission, des membres firent remarquer que des ouvrages importants, ayant une véritable autorité scientifique, avaient été négligés, tandis que d'autres, d'une valeur secondaire, étaient indiqués comme ayant été soumis au travail de dépouillement. On convint que tous les ouvrages spéciaux que signaleraient les membres de la commission seraient successivement consultés. La continuation de cette opération de dépouillement des sources amena la publication d'un premier supplément de 8 pages in-4° comprenant toutes les lettres de l'alphabet et d'un second supplément de 14 pages, où l'on s'était borné à réunir les noms commençant par les trois premières lettres de l'alphabet. On prit alors le parti de faire, en séance, l'appel de tous les noms, après avoir décidé que ceux dont un membre garantirait la notoriété seraient conservés, tandis qu'il serait procédé à un nouvel examen des titres de ceux auxquels manquerait ce patronage. Le moyen était bon, mais non expéditif; deux séances entières furent employées à l'examen des noms commençant par la lettre A. On résolut de publier, pour le moment, cette première partie de la liste (1).

La commission a cru devoir se montrer très-facile sur l'admission des noms dans la liste provisoire; mieux vaut se réserver la faculté des éliminations, quand on rédigera les notices, que de s'exposer à commettre des oublis injustes. La question de la notoriété a été longuement discutée : la Biographie nationale n'étant pas destinée à faire double emploi avec l'état civil, il a été décidé que

(1) Elle se trouve dans l'annexe A du *Moniteur* du 27 mai.

Digitized by Google

l'on ne concéderait la notoriété qu'aux personnages dont il serait possible de citer des actions ou des travaux. Il sera adressé des exemplaires de la 1re liste à tous les membres de l'Académie et aux sociétés scientifiques du royaume avec invitation de signaler au président de la commission, dans le délai d'un mois, les erreurs et les lacunes qu'ils y auraient remarquées. En attendant, le dépouillement des sources continue; 93 ouvrages ont actuellement subi cette opération et, dans un délai peu éloigné, la commission aura formé une liste générale. Dans une de ses plus prochaines séances elle s'occupera de la distribution des notices à rédiger.

La formation des listes a absorbé la plus grande partie du temps de la commission; elle a cependant discuté des questions qui se rattachaient au plan même de l'ouvrage; la plus importante, déjà longuement débattue l'an dernier, fut celle qui était relative à l'admission dans la Biographie nationale des étrangers qui ont vécu en Belgique et qui ont rendu des services à notre pays. Il avait été convenu, lorsque la question fut soulevée pour la première fois, qu'un supplément serait consacré à ces étrangers. Un membre de la commission, craignant que la publication de ce supplément ne soit tardive, voudrait que les étrangers figurassent côte à côte avec les nationaux; pour empêcher la confusion, il suffirait, pense-t-il, de faire précéder d'un signe distinctif les noms des premiers. Les membres opposés à l'admission des étrangers dans la Biographie nationale ont fait valoir plusieurs arguments à l'appui de leur opinion : — l'Académie est chargée de faire non pas une histoire de la Belgique, mais une Biographie nationale; — il ne faut pas qu'on puisse dire que si la commission est parvenue à donner de l'étendue et de l'importance à cette biographie qualifiée de nationale, c'est en la remplissant en partie de noms étrangers; — un grand nombre de ces étrangers sont arrivés à la suite des armées par lesquelles la Belgique a été successivement occupée; quand l'occasion s'en présente, il peut être permis d'écarter le souvenir de cette domination; — il n'y a ni ingratitude ni rancune dans cette manière d'agir, un supplément étant consacré à ces étrangers exilés de la biographie nationale....

Ces arguments ont fait triompher une seconde fois dans le sein de la commission l'opinion qui avait triomphé l'an dernier. Le corps de l'ouvrage ne contiendra que des Belges; les articles relatifs aux étrangers qui ont vécu dans le pays et qui s'y sont distingués trouveront place dans un supplément. Pour être conséquente avec elle-même, la commission a enfin décidé que les fils de Belges qui seraient nés dans un pays étranger et s'y seraient définitivement fixés, ne figureraient pas dans la Biographie nationale. E. D.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Inscriptions grecques recueillies en Asie-Mineure *par M.* **A. Wagener**, *professeur à l'Université de Gand. Extrait du tome XXX des mémoires couronnés et des savants étrangers de l'Académie royale de Belgique.* 1 vol. in-4° de 47 pp. avec 8 planches.

M. Wagener, qui a visité l'Asie-Mineure en savant, y a découvert un certain nombre de monuments inconnus et d'inscriptions grecques inédites. En 1855 il a publié dans les mémoires de l'Académie une notice sur un monument métro-

Digitized by Google

logique trouvé à Ushak. Aujourd'hui il nous fait connaître quinze inscriptions transcrites à Koula, à Goerdis et à Akhissar. Le docte professeur ne s'est pas borné à les publier dans leur état actuel, état donné exactement dans des facsimile : il a complété, autant qu'il était possible, les lacunes produites par les ravages du temps, il a traduit chaque inscription, et il les a fait suivre d'un commentaire détaillé. Rien de plus difficile qu'un commentaire épigraphique : pour l'entreprendre il faut avoir approfondi toutes les parties de la science de l'antiquité, être à la fois critique, grammairien, historien, antiquaire et archéologue. Or, d'après le témoignage des juges les plus compétents, l'auteur s'est acquitté de cette tâche pénible avec le plus grand succès. « M. Wagener, dit M. Roulez dans son rapport sur ce mémoire, a fait preuve dans cet ouvrage de beaucoup de sagacité, d'un excellent esprit critique et d'une connaissance approfondie de la langue et de l'antiquité. »

Pour ce qui regarde les inscriptions mêmes, elles sont d'un intérêt différent : plusieurs, étant de simples épitaphes, n'ont pu donner lieu qu'à des considérations sur des noms propres; d'autres ont une importance plus grande et plus générale La plus intéressante est, sans contredit, la première, trouvée à Koula, ville située au milieu de la partie de la Phrygie ou de la Lydie nommée Κατακεκαυμένη, et actuellement un des principaux centres pour la fabrication des tapis dits de Smyrne. Personne ne s'était douté jusqu'ici que le nom de Koula cachât celui d'une cité grecque, et les inscriptions trouvées dans cette ville avaient été rapportées à Maeonia, dont le nom se retrouve dans celui du village de Menneh, situé à deux lieues nord-ouest de Koula (1).

(1) On s'était fondé principalement, pour agir ainsi, sur l'épitaphe d'une jeune fille, dans laquelle on lisait, au milieu de l'énumération des membres de la famille, Μηΐονες Μάρκος καὶ Νείκυς, mais le major Keppel, qui avait copié l'inscription, avait mal lu, dit M. Wagener, car l'inscription porte μήτρωνες au lieu de Μηΐονες. L'auteur considère μήτρωνες comme le pluriel de μήτρων et ne sait quel degré de parenté était indiqué par ce mot. Nous croyons que μήτρωνες est le pluriel de μήτρως « oncle maternel »; μήτρως se déclinait sans doute comme πάτρως, qui, selon l'observation de M. Wagener lui-même (p. 32), a souvent au génitif πάτρωνος, dans les inscriptions de cette partie de l'Asie. Puisque cette note a amené une petite observation, ajoutons-y deux autres bagatelles. Dans l'inscription II on trouve κατειέρωσαν au lieu de καθιέρωσαν. L'auteur dit que c'est « un de ces barbarismes si fréquents dans les monuments asiatiques, surtout vers le deuxième et le troisième siècle de l'ère chrétienne. » La forme κατειέρωσαν ne diffère en rien de Τειμοκράτης, είδρύσατο, ἐτείμησα (inscr. 5 par mégarde ἐτίμησα), que nous lisons dans les inscriptions de M. Wagener. Dans les anciens MSS et dans les grammairiens on trouve généralement ει pour ι long; Hésychius a même parfois ει pour ι bref. Dans ces allongements l'aspiration disparaît; ainsi Hésychius donne εἵετο pour ἵετο, εἶκεν pour ἶκεν. V. Cobet *Novae lectiones* p. 592. — Pour prouver que le serpent était consacré à Sabazius M. Wagener cite le ch. 16 des Caractères de Théophraste ; or le passage ἐάν παρεῖαν Σαβάζιον καλεῖν n'est pas de cet auteur mais est ajouté du codex palatin. Il aurait mieux pu citer Demosth. pro Corona p. 313 τοὺς ὄφεις τοὺς παρείας θλίβων καὶ ὑπὲρ τῆς κεφαλῆς αἰωρῶν, καὶ βοῶν εὐοῖ σαβοῖ.

Digitized by Google

L'inscription de M. Wagener prouve que Koula occupe l'emplacement d'une ancienne ville grecque, de Coloé, car on y lit : ἡ Κολοηνῶν κατοικία καθιέρωσαν Δία Σαβάζιον « la ville de Coloé consacra Jupiter Sabazius. » L'habile philologue fait au sujet de l'origine de Coloé une conjecture très-ingénieuse et très-probable. Coloé était, dans l'antiquité, le nom d'un lac situé à quelques lieues de Sardes et appelé par Homère Γυγαίη λίμνη (B, 865). Sur les bords de ce lac s'élevait un temple d'une grande célébrité consacré à Artémis Coloéné. Or il est probable que les Méoniens expulsés des environs de Sardes et du Tmolus (Μήονας ὑπὸ Τμώλῳ γεγαῶτας dit Homère) et refoulés dans la Κατακεκαυμένη, qu'ils firent nommer Méonie, emportèrent leurs traditions et donnèrent au lac situé à quelque distance de Coula le nom du lac vénéré de leur ancienne patrie.

L'inscription est placée en dessous d'un bas-relief, représentant principalement, selon la description de M. Wagener, le dieu *Mên* ou *Lunus* conduisant les chevaux du char de Zeus Zabazius. Ce monument rappelle, selon lui, « le souvenir du jour où cette divinité fut consacrée à Koula, c'est-à-dire où elle fut officiellement installée dans son temple. Cette installation se rattachait très-probablement à l'inauguration de la statue, où la divinité allait désormais établir son siége (ἕδος). » L'auteur ajoute à cette explication des détails du plus haut intérêt sur la nature et le culte de Sabazius, et prouve que Zeus Sabazius est une divinité combinée de Jupiter et de Sabazius et issue de ce syncrétisme mythologique, si commun dans les derniers siècles du paganisme, « qui cherchait à ramener peu à peu tous les dieux particuliers à un dieu souverain et unique, représenté sous des aspects divers par des dénominations différentes. »

Dans le commentaire de la 3me inscription nous rencontrons de curieux renseignements sur les médecins. « On sait, dit M. Wagener, que, depuis les temps les plus reculés, les médecins avaient habituellement, en Grèce, un caractère sacerdotal. Les médecins les plus renommés étaient des prêtres attachés au culte d'Esculape, comme, par exemple, ceux d'Épidaure et de Cos. Pendant des siècles, l'exercice de leur art ne fut que fort imparfaitement contrôlé par l'État. Cette situation dura jusque sous les premiers empereurs romains. Ce n'est qu'alors que le gouvernement impérial, qui paraît s'être imposé la mission de mettre de l'ordre dans toutes les branches de l'activité humaine, organisa aussi d'une manière durable le service médical et créa l'institution des médecins de l'État, qui devaient passer un examen et s'appelaient *archiatri*. Ces médecins en chef, distribués dans toute l'étendue de l'empire, recevaient des appointements et avaient l'obligation de traiter gratuitement certaines catégories de malades et d'inspecter les médecins ordinaires. »

Deux des inscriptions trouvées à Goerdis sont très-importantes parce qu'elles renferment le nom de *Julia Gordus* et changent ainsi en fait positif la conjecture de M. Leake, qui avait conclu à l'identité de Goerdis avec cette ville.

La première inscription copiée à Akhissar (Thyatire) offre un curieux exemple des titres honorifiques dont les villes de l'Asie étaient si avides. On y lit : « Le sénat ami de César et le très-saint peuple de la ville de Thyatire, très-illustre, très-distinguée et très-grande. » Dans une autre inscription de la même ville, Jupiter porte le titre chrétien de « Dieu suprême » Θεὸς ὕψιστος. L'auteur y voit un nouvel exemple de cette tendance du paganisme mourant à revenir peu à peu au culte d'un seul Dieu.

Digitized by Google

La dernière inscription avait déjà été publiée par M. Böckh dans le *Corpus inscriptionum graecarum,* mais la copie de M. Wagener l'améliore en plusieurs points. Le commentaire qui l'accompagne renferme une savante dissertation sur les différents impôts de l'empire connus sous le nom de *vicesima,* et la discussion entamée par l'auteur sur l'impôt dont il est question ici, montre au grand jour son habileté conjecturale.

Les extraits qui précèdent suffiront pour faire apprécier l'intérêt des inscriptions publiées par M. Wagener et la science avec laquelle il les a éclaircies. Nous espérons qu'il communiquera bientôt à l'Académie les autres inscriptions qu'il a recueillies dans son fécond voyage. L. R.

ÉTUDE SUR MOLIÈRE. — *Molière et ses contemporains dans le Misanthrope, par* B. VAN HOLLEBEKE, *directeur du collége de Bouillon.* Bruxelles, Aug. Decq, 1862, in-12 de pp. 29.

Quelle est la source et l'origine de ce charme qui nous saisit et nous entraîne dans la lecture des grands écrivains? C'est qu'au fond de toutes les actions qui se déroulent sous nos yeux nous nous retrouvons nous-mêmes. La nature humaine est partout la même, avec ses vertus et ses vices, ses qualités et ses ridicules. La nature dans Homère, par exemple, est telle qu'elle est encore aujourd'hui. Ses héros éprouvent les mêmes sentiments que nous; ils s'expriment comme nous nous exprimerions nous-mêmes; seulement ils sont plus rapprochés de la nature, et y sont plus conformes; ils sont plus simples, plus ingénus, plus naïfs, dirons-nous. La civilisation n'a pas encore passé par là; elle ne leur a pas encore appris à réfléchir, à calculer, à supporter, à ne rechercher que la jouissance matérielle et à ne reculer dans ce but ni devant l'intrigue ni devant le mensonge et la dissimulation. La civilisation semble être en opposition avec l'art, et cette opposition n'est-elle pas bien réelle? — Quoi qu'il en soit, dans toute œuvre littéraire, il y deux parts à faire : d'un côté le fond commun qui appartient à l'humanité entière, de l'autre, les idées accessoires et spéciales qui sont l'expression des circonstances où se trouve l'auteur et des influences multiples et diverses qu'il subit. Dans toute analyse littéraire, envisagée à une certaine hauteur, il n'est permis de négliger ni l'un ni l'autre de ces deux éléments, sinon nos appréciations seront incomplètes, et les jugements que nous porterons risqueront fort d'être étroits et faux. C'est parce que tels sont nos principes que nous prisons fort l'étude de M. Van Hollebeke sur Molière et ses contemporains; il a su nettement distinguer le particulier du général, démêler ce qui est humain de ces traits divers qui peuvent appartenir à tel ou tel personnage que Molière avait sous les yeux. Une telle analyse demande beaucoup de discernement et de finesse dans l'esprit. M. Van Hollebeke a discuté toutes les suppositions qui ont été émises, avec intérêt et avec une érudition de bon aloi. On sent que la littérature française et surtout le 17ᵉ siècle lui sont familiers; il n'ignore aucun des critiques qui se sont occupés de cette grande époque; c'est son bien, il en use sans gêne et sans contrainte. Cet opuscule est une preuve nouvelle de la souplesse de son talent. Il nous avait donné des études sur La Fontaine et le Télémaque en rapport avec les classes auxquelles ces auteurs sont destinés. Cette fois il a voulu prouver qu'il savait également bien considérer l'analyse à un point de vue élevé. Avec un tel enseignement toujours bien approprié et bien

Digitized by Google

proportionné, les élèves ne peuvent que faire de rapides progrès. Une pièce de Molière ou de Racine ainsi expliquée et analysée leur apprend plus de vraie et bonne littérature que cet amas de faits et de notions vagues que contiennent les histoires littéraires. L'intelligence ne s'assimile rien et se hâte de tout oublier.

HURDEBISE.

NOUVEAU TRAITÉ DE TRIGONOMÉTRIE RECTILIGNE, *théorique et pratique, à l'usage des établissements d'instruction publique et privée, et des personnes qui se destinent à l'état d'arpenteur; par le géomètre* CH. MOERMAN. *Seconde édition, entièrement refondue.* Bruxelles, Kiessling, 1861. 1 vol. in-8° de pp. 41.

La Trigonométrie de M. Moerman peut être divisée en deux parties : la première composée de trois chapitres, renferme en 32 pages tout ce que l'aspirant géomètre doit savoir de trigonométrie pour passer son examen. Les formules relatives à la résolution des triangles y sont démontrées avec élégance et plusieurs d'une manière qui nous a paru neuve; la résolution des triangles est aussi très-bien exposée. Puis viennent des applications numériques. La plupart des problèmes qui peuvent se présenter dans la pratique sont résolus, et les calculs suffisamment développés, sont établis avec beaucoup d'ordre. En parlant de ces calculs, nous regrettons que l'auteur ait cru devoir adopter la division de la circonférence en grades. Nous sommes tout-à-fait de l'avis de M. Moerman, que cette division est préférable à l'ancienne; nous disons même qu'il peut paraître étrange de voir le calcul des nombres complexes employé par ceux qui ont le plus contribué à le faire remplacer par le calcul décimal; nous admettons que c'est une inconséquence incompréhensible de la part des mathématiciens; mais nous disons aussi que lorsqu'on fait un livre qui s'adresse à des hommes qui ne peuvent avoir la prétention de réformer, il importe de leur faire connaître les calculs tels qu'ils sont et non tels qu'ils devraient être. Nous ne doutons pas que dans un temps plus ou moins éloigné la division sexagésimale ne soit abandonnée, mais en attendant, puisque c'est la seule employée, c'est aussi celle qui doit être indiquée. Toutefois comme l'auteur renvoie au discours préliminaire dont les tables sont précédées pour tout ce qui concerne leur disposition et leurs usages, les élèves n'auront qu'à prendre les anciennes tables en ayant soin de se procurer celles qui sont précédées du discours préliminaire.

Ce que nous considérons comme la seconde partie, puisque ce qui précède suffit aux besoins des arpenteurs, renferme d'abord une « autre démonstration des principes pour la résolution des triangles obliquangles, » puis les formules relatives au sinus et au cosinus de la somme et de la différence de deux arcs et celles que l'on obtient par leur combinaison; enfin des tables de conversion des anciens degrés en grades et réciproquement. Nous avons déjà dit que M. Moerman a enrichi son livre de plusieurs démonstrations nouvelles; nous devons encore signaler la seconde démonstration des formules relatives à la résolution des triangles obliquangles; une seule figure a suffi à l'auteur pour les déduire toutes. La démonstration toutefois nous a paru moins simple que d'autres que nous avons eu occasion de lire, et à ce propos nous disons en terminant que si l'on doit féliciter les auteurs qui, comme M. Moerman, savent innover dans leurs livres, il convient aussi que le désir d'être original ne leur fasse pas oublier que le plus grand mérite d'une démonstration, c'est la simplicité. A. C.

Digitized by Google

Les principales étymologies de la langue française, *précédées d'un petit traité de la dérivation et de la composition des mots, par* B. Jullien. Paris, Hachette; 2,50.

M. Jullien est depuis longtemps connu de nos lecteurs. Sa réputation de littérateur et de grammairien philosophe n'est plus à faire. Ses diverses publications ont déjà dissipé bien des erreurs; elles ont produit la lumière dans une foule de points obscurs de la science grammaticale. Ce nouveau volume sera aussi utile que ses aînés. Il répandra des notions qui ne sont pas familières à tous et contribuera à vivifier l'enseignement de la langue française, en donnant une idée plus complète de la valeur des mots. Certes les ouvrages ne manquent pas sur les origines du français et sur la formation des mots; nous possédons entre autres les beaux travaux de Lafaye, de Burguy, de Chevalet, de Diez, de Scheler; mais ce sont là des ouvrages ou volumineux ou exigeant trop d'érudition et ainsi peu accessibles à la généralité des maîtres. M. Michel a publié, il est vrai, un traité élémentaire : *Études sur la signification des mots* (Paris, Dezobry, 1858); malheureusement, s'il renferme quelques bonnes idées sur la manière d'enseigner, il est loin d'être complet; et ne brille ni par la logique ni par la science. M. Jullien rendra donc d'incontestables services à tous ceux qui ne font pas de ces matières une étude spéciale.

Avant de parler de la manière dont les mots se forment, l'auteur fait connaître dans un premier chapitre quels éléments peuvent entrer dans un mot et explique ce que l'on entend par radical, racine, préfixe, suffixe, dérivés, composés, juxtaposés. Ensuite il reprend, dans des chapitres successifs, chaque point en particulier. Il traite de la dérivation, et donne la liste des principales terminaisons, cinquante environ, en y joignant l'explication précise de leur signification. Ce n'est pas une nomenclature sèche et aride, on rencontre çà et là des réflexions ingénieuses, des digressions qui intéressent l'esprit. Ainsi on voit quelle différence il y a entre promenade et promenoir; s'il faut se servir de l'expression jour ouvrable ou jour ouvrier, à quoi tient la différence entre porteur et portier, ouvreur et ouvrier, pourquoi on devrait dire fleurière et droguier au lieu de fleuriste et droguiste, etc. Après les dérivés viennent les composés, avec la liste et l'explication des préfixes les plus usités, et quelques observations pratiques. Le chapitre consacré aux substantifs juxtaposés, que les grammaires appellent à tort composés, en fait bien connaître la nature et la formation. L'auteur prouve par beaucoup d'exemples qu'il est de la plus haute importance de conserver le trait d'union, afin de conserver et de montrer aux yeux la formation même et le sens originel de ces expressions.

L'étude des éléments grecs qui entrent dans la langue française, forme la matière du chapitre cinquième. Différentes raisons, qui sont parfaitement déduites, portent à recourir au grec pour la création des mots nouveaux : mais ce mode de formation n'est pas sans inconvénient, les mots ne sont pas toujours créés d'après les règles de la composition antique; un certain nombre ont une signification de convention. Quand il s'agit de former un nouveau mot, nous combinons les divers éléments sans nous embarrasser de la valeur que ce composé aurait eu chez les Grecs. Ainsi en grec *graphie* signifie *description :* géographie, orographie, etc. Typographie devrait donc signifier description des types, et non représentation à l'aide des types (des planches imprimées), dans

Digitized by Google

sténographie, télégraphie, *graphie* signifie, non plus description, mais écriture. On trouve également dans ce chapitre la liste des principaux éléments tirés du grec. Elle est un peu abondante. Pour qui connaît le grec, beaucoup de choses sont inutiles; elles le sont plus encore pour qui ne le connaît pas. De quelle importance est-il pour ces derniers de savoir décomposer Alex-andre, ana-tomie, brady-pepsie ? Il est plus facile de retenir simplement la valeur générale du mot que d'apprendre d'abord la valeur particulière de chaque élément.

Le chapitre sur la formation latine de la langue française résume clairement tout ce qui a rapport à cette importante question. Pourquoi écrivons-nous homme, femme avec deux *m*, j'appelle avec deux *l*, nous appelons avec un seul? D'où vient que *fabula* s'est syncopé et est devenu fable, *facere*, faire, *spectaculum*, spectacle ? Ces points et bien d'autres sont ingénieusement discutés et examinés. Mais ce qui n'est pas moins intéressant, c'est l'étude sur la formation française de la langue. L'onomatopée y joue un grand rôle, et les mots cricri, glouglou, coasser se sont formés de cette manière, sans que nous ayons besoin de recourir à l'antiquité, de tels mots se créant d'eux-mêmes et naturellement dans toutes les langues par l'imitation seule de cris ou sons caractéristiques. Enfin la majeure partie du volume est consacrée à un dictionnaire des principales racines de la langue. En tête de chaque famille de mots se trouve le radical, écrit en demi-capitales et sous les différentes formes qu'il peut revêtir. Après viennent les dérivés, puis les composés et juxtaposés, par ordre alphabétique. Le simple n'est-il plus d'usage, le mot *inusité* mis en parenthèse en prévient aussitôt. L'orthographe ancienne est donnée à côté de l'orthographe usuelle, lorsqu'elle doit servir à mieux faire comprendre la filiation des mots. Un signe particulier attire l'attention sur les mots qui présenteraient des changements de forme tout-à-fait extraordinaires. Notons encore que la signification de chaque mot est donnée, et cela de manière à mettre en relief la valeur propre du radical. Afin que l'on saisisse mieux ce que nous venons de dire, nous allons transcrire, en partie du moins, une de ces familles de mots, que nous prenons au hasard :

« *Bois, Bosc, Busc, Buch.*

Bois, s. m. lieu planté d'arbres, forêt, matière dure et solide d'un arbre; — *boiser,* v. garnir de bois; couvrir les murs d'un appartement de menuiserie, ou un pays d'arbres plantés; — *boisé,* ée, part. passé et adj., chambre boisée, pays boisé; — *boiserie* — *boisage* — *boiseur* — *bosquet* — *bocage* — *bocager* — *boquillon* — *bouquet,* etc.

Composés *débûcher* — *débusquer* — *débusquement* — *embûche* — *s'embûcher* — *embuscade,* etc. »

On doit comprendre d'après cela quelle utilité les maîtres retireront de ce petit dictionnaire. La valeur des préfixes et des suffixes une fois connue, ils pourront mettre sous les yeux des élèves la famille entière d'un radical, leur apprendre une foule de mots, leur en faire connaître la valeur intime, et les mettre à même de sentir plus facilement dans la suite les nuances qui différencient deux synonymes. Nous pensons donc que cet ouvrage de M. Jullien est appelé à rendre des services et à inspirer de nouveaux procédés dans la manière d'enseigner le français.

Maintenant M. Jullien nous permettra de lui soumettre quelques réflexions. N'aurait-il pas été nécessaire d'intercaler au § 16 le tableau des consonnes disposées d'après leur intensité, et de donner quelques développements sur les per-

Digitized by Google

mutations des consonnes entre elles? — Suffit-il de dire (§ 31) que beaucoup de termes militaires nous viennent de l'allemand, et beaucoup de termes de marine ou de commerce, de l'anglais? N'eût-il pas été à propos d'avoir un chapitre entier sur les origines germaniques et celtiques de la langue? Car ces deux langues nous ont fourni beaucoup de racines, comme Chevalet entre autres le démontre à l'évidence. — Il est arrivé que des mots d'origine très-diverse se sont tellement modifiés qu'ils ont fini par se confondre; ainsi *findere* et *fendere*, ont formé fendre et défendre; *tingere* et *tangere*, teindre et atteindre. M. Jullien a cru devoir réunir ces sortes de mots dans une seule et même famille; nous pensons qu'il eût été mieux d'en faire des groupes à part, la même idée devant se retrouver au fond de tous les mots d'un même groupe. — Au § 4 est-il logique de dire que l'on écrit fin par *in*, et faim par *aim*, parce que fin se rapporte à finir, final, et faim à famine, famélique? C'est plutôt final qui s'écrit avec un *n*, parce que cette lettre termine le mot fin, d'où il dérive. Cette règle d'une application si étendue devrait se présenter dans une formule rigoureusement exacte. — Ailleurs (§ 16) M. Jullien semble croire que la lettre *s* du préfixe *abs* est une lettre euphonique. C'est une question très-controversée parmi les savants de savoir quelle est la forme primitive de la préposition *ab*, si c'est *abs* ou *af*. On trouve sur ce point une savante dissertation dans l'introduction du grand dictionnaire latin de Freund (édition française). — La valeur de *mal, mau* et celle de *mé, mes*, sont-elles identiques, et *mes, mé* vient-il réellement du latin *male?* Nous avons peine à croire que *male* puisse jamais devenir *mes, mé;* Lafaye et Chevalet voient dans ce préfixe le germanique *mis;* M. Scheler, le latin *minus*, « moins bien, pas très-bien. » Primitivement on écrivait toujours *mes*, même devant les consonnes.

Nous avons dit que partout dans ce volume sont répandues des observations pleines de finesse, des explications ingénieuses. Nous voulons en citer une afin d'en donner une idée, et en même temps pour faire quelque restriction sur le mérite qu'on peut lui reconnaître. Quelle est l'origine du verbe aller? « Les étymologistes, dit l'auteur, y ont vu une contraction du latin *aditare*, aller fréquemment vers un endroit, ou *adnare*, nager vers. Ce sont là de pures lubies étymologiques. *Al* est tout simplement notre mot au, article contracté pour à le, dans sa forme ancienne. Al a formé aller, comme pas, passer; hu, huer; point, pointer, etc. c'est une formation extrêmement commune chez nous, et qui se montre certainement aux premiers temps de notre langue. *Al* ou *au*, indique le point où l'on vise, où l'on veut arriver : c'est précisément le sens d'*aller*. » Plus d'un lecteur hésitera à admettre une pareille étymologie. Burguy et Chevalet le font venir de *ambulare, amblare* (ambler existe), aller. Nous avons vu aussi rapprocher ce radical *all* de l'allemand *wallen*, aller à pied, voyager, mais il serait impossible d'admettre l'apocope de la consonne *w*. On peut voir encore d'autres conjectures dans le savant article que M. Scheler consacre à ce mot dans son *dictionnaire d'étymologie. Les étymologies françaises* étant un travail tout d'érudition, où la conjecture joue un assez grand rôle, nous pourrions encore faire plus d'une observation; mais nos lecteurs préféreront sans doute voir et juger l'ouvrage par eux-mêmes, ils y gagneront certainement.

A.-C. HURDEBISE.



Digitized by Google

ACTES OFFICIELS.

Le sieur *Defooz*, professeur ordinaire à la faculté de droit de l'université de Liége, est déclaré émérite.

— Le sieur *Bourson* (Paul-George-Amédée), est nommé maître de dessin à l'athénée royal de Bruxelles, en remplacement du sieur Dubar, démissionnaire.

— Le sieur *Lust*, directeur de l'école moyenne de Nieuport, est nommé maître de gymnastique au même établissement, en remplacement du sieur Arents, qui a reçu une autre destination.

— La démission du sieur *Van Brabant*, inspecteur cantonal pour le deuxième ressort du Limbourg, est acceptée Le sieur *Bertrand*, déjà préposé à la surveillance des écoles du troisième ressort, est délégué pour faire l'intérim.

— Le sieur *Bierre*, prêtre catholique romain, est admis à donner l'enseignement de la religion et de la morale à la section normale primaire établie près de l'école moyenne de Bruges.

Examen de gradué en lettres. Les jeunes gens qui ont l'intention de subir, à la session de 1862, soit l'examen de gradué en lettres, soit l'examen préalable à l'examen de candidat en pharmacie, soit l'examen préalable à celui de candidat-notaire, soit l'examen supplémentaire prévu par les articles 4 et 5 de la loi, doivent se faire inscrire dans le chef-lieu de chaque province, du 20 au 30 juillet courant. — Voir pour les formalités à remplir les arrêtés ministériels publiés par le *Moniteur*.

Un arrêté royal du 23 juin et un arrêté ministériel du 24 apportent à l'examen de gradué en lettres une modification assez importante.

On se rappelle que l'an dernier pour être admis il fallait « avoir obtenu tant à l'épreuve écrite qu'à l'épreuve orale le tiers du maximum des points *sur chaque matière*, et la moitié sur l'ensemble de l'examen. »

D'après les nouveaux arrêtés il suffira aujourd'hui d'obtenir « 26 points *sur l'ensemble* des matières de l'épreuve écrite, 18 points *sur l'ensemble* des matières de l'épreuve orale et 70 points sur l'ensemble des deux épreuves. »

On sait que le maximum est de 80 points pour l'épreuve écrite, de 60 pour l'épreuve orale, et de 140 pour l'ensemble; chaque branche comptant invariablement pour 20.

— Un arrêté ministériel du 11 juillet modifie les programmes des cours donnés à l'école préparatoire du génie civil, à l'école du génie civil et à l'école des arts et manufactures annexées à l'université de Gand, afin de maintenir ces programmes à la hauteur des progrès accomplis.

Instituteurs primaires. Un arrêté royal du 21 juin, en vue de faciliter aux instituteurs primaires la fréquentation des conférences et de les attacher aux places qu'ils occupent, modifie comme suit le règlement du 22 mars 1847 :

« Art. 7 (nouveau). Les instituteurs qui assistent aux conférences reçoivent, à titre de jeton de présence, une indemnité dont le taux est fixé par le gouvernement sur l'avis de la députation permanente.

« Art. 11 (nouveau). Des encouragements seront accordés par notre ministre de l'intérieur, sur la proposition des inspecteurs provinciaux, aux instituteurs primaires fréquentant les conférences, qui se distinguent dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Digitized by Google

« Les encouragements seront de trois sortes :

« 1° Gratifications de cent cinquante francs au maximum ;

« 2° Récompenses en livres ;

« 3° Mentions honorables.

« Les gratifications ne seront accordées qu'aux instituteurs qui comptent plus de dix années de service dans la même commune.

« Elles pourront être renouvelées tous les deux ou trois ans.

« L'instituteur qui, lors de sa mise à la retraite, justifiera d'avoir obtenu aux moins trois gratifications, dont une pendant les trois dernières années, pourra recevoir un supplément de pension égal à la moyenne de ces gratifications.

« Les suppléments de pension seront payés directement sur le trésor public ou au moyen de subsides accordés, à cet effet, aux caisses de prévoyance.

« Les dispositions qui précèdent sont applicables aux sous-instituteurs ainsi qu'aux institutrices et aux sous-institutrices. »

Concours universitaire. Les questions à traiter à domicile pour le concours universitaire de l'année académique 1862-1863 sont les suivantes :

PHILOSOPHIE ET LETTRES. — Faire l'histoire de la lutte à Rome, entre les partis politiques connus sous le nom de *Optimates* et de *Populares,* jusqu'à l'époque de la mort de Marius. — *Philologie.* Faire l'histoire de la formation de la langue latine.

SCIENCES. — *Sciences physiques et mathématiques.* Étudier l'influence de la rotation diurne sur le mouvement des solides et des liquides à la surface de la terre. — *Sciences naturelles.* Faire l'histoire des bases organiques naturelles et artificielles; établir les analogies et les différences principales existant entre les bases azotées, phosphorées, arséniées et antimoniées.

DROIT. — *Droit romain.* Exposer d'une manière critique et d'après l'état des sources, la théorie des obligations divisibles et indivisibles; indiquer historiquement les progrès de la doctrine dans cette matière. — *Droit moderne.* Comparer les principes de la loi hypothécaire sur l'hypothèque légale des mineurs et des interdits et sur l'hypothèque légale des femmes mariées, avec ceux du code civil. Exposer les principes du nouveau code hypothécaire sur ces deux points.

MÉDECINE. — *Matières générales.* De l'influence du tabac à fumer sur l'économie animale. — *Matières spéciales.* Des convulsions puerpérales.

CONCOURS POUR LA COMPOSITION D'UN OUVRAGE SUR LES SCIENCES NATURELLES A L'USAGE DES ÉCOLES MOYENNES.

Par arrêté royal du 10 juin, le gouvernement met au concours la composition d'un ouvrage sur les sciences naturelles propre à être mis entre les mains des élèves des écoles moyennes.

Le prix sera de trois mille francs.

Un arrêté ministériel règle le programme de la manière suivante :

Physique. Propriétés générales des corps. Pesanteur. Premières notions sur les forces, sur le levier, le treuil et le plan incliné. Pression des liquides et de l'air. Baromètres. Pompes. Poids spécifiques.

Chaleur. — Dilatation. Conductibilité. Thermomètre. Changements d'état des corps. Vapeurs; leur force élastique. Calorique latent et rayonnant. Pouvoir absorbant. Pouvoir émissif. Chauffage.

Électricité. — Électrisation par le frottement. Hypothèse de deux fluides.

Digitized by Google

Corps conducteurs et non conducteurs. Machine électrique. Électrophore. Électrisation par influence. Bouteille de Leyde. Électricité des nuages. Paratonnerre. Description sommaire de la pile de Volta et de la pile de Bunsen.

Magnétisme. — Propriétés des aimants. Aimants naturels et artificiels. Pôles. Boussole. Aimantation.

Lumière. — Transmission de la lumière. Lois de la réflexion et de la réfraction. Miroirs. Propriétés des lentilles. Lunettes. Décomposition de la lumière par le prisme. Couleurs des corps.

Chimie. Notions sur la nature des corps et sur la nomenclature chimique. Propriétés principales et usages des corps suivants, oxygène, hydrogène, eau, carbone, gaz de l'éclairage, soufre, phosphore, arsenic, chlore, azote et ammoniaque.

Propriétés principales des acides carbonique, sulfurique, phosphorique, azotique, chlorhydrique et sulfhydrique; leurs principaux usages.

Notions sur la potasse, la soude, la chaux, le carbonate et le phosphate de chaux, les chlorures de sodium et de calcium, le fer, le cuivre, le plomb, le zinc, l'étain, le mercure, le nickel, et sur leurs applications les plus usuelles dans l'industrie.

Botanique. Considérations sommaires sur les êtres organisés. Distinction entre les animaux et les végétaux. Parties élémentaires des végétaux; description de leurs principaux organes, racines, tiges, feuilles, fleurs et fruits; leurs modifications et leurs fonctions. Système de Linné. Description succincte des caractères, des propriétés et des principaux usages :

1° Des arbres les plus utiles de notre pays;

2° Des céréales les plus employées;

3° Des principales plantes potagères;

4° De quelques plantes économiques, telles que le colza, le lin, le chanvre, le houblon, la betterave et le tabac;

5° Des principales plantes à fourrage;

6° Des plantes médicinales et des plantes vénéneuses les plus communes.

Zoologie. Notions d'anatomie et de physiologie. Classification des animaux. Caractères généraux des grands embranchements. Caractères principaux des classes et des ordres dans les vertébrés.

Observations. Les notions d'anatomie ne contiendront que ce qui est nécessaire pour faire comprendre la classification. Les notions de physiologie se borneront à des explications sommaires sur les fonctions de l'appareil digestif, du cœur et des poumons. Il ne s'agit que de donner aux élèves une idée de la manière dont se fait la nutrition.

Le manuel devra être écrit dans un style simple et précis : les concurrents ne perdront pas de vue qu'il est destiné à des jeunes gens qui ne peuvent, en général, acquérir qu'un certain degré d'instruction. Du reste, les limites dans lesquelles le programme est renfermé, indiquent assez qu'il s'agit seulement de donner les connaissances les plus nécessaires sur les sciences naturelles à des élèves qui terminent leurs études dans les écoles moyennes. Il faut donc que la forme dans laquelle cet enseignement leur sera présenté reste constamment simple et toujours à leur portée.

Mais s'il est indispensable de ne pas laisser les élèves de nos écoles moyennes

Digitized by Google

ignorer les causes des principaux phénomènes de la nature, il n'est pas moins utile de leur faire connaître, dans les limites du programme, les applications principales des sciences naturelles à l'industrie et aux usages de la vie. Il faut donc que le manuel en question renferme les applications qui ont un certain degré d'utilité, et qu'elles s'y trouvent décrites avec clarté.

En ce qui concerne la chimie, les concurrents feront connaître les procédés de préparation des corps indiqués au programme, que l'on prépare habituellement dans les laboratoires.

Le manuel devra contenir dans le texte, tant pour la physique que pour la chimie, des figures bien dessinées qui représentent, d'une manière exacte, les instruments et les appareils.

L'ouvrage, rédigé en français, formera un seul volume, in-12; 250 pages environ seront consacrées à la physique et à la chimie, une centaine de pages à la botanique et environ 80 pages à la zoologie.

Le prix ne sera délivré à l'auteur du travail couronné qu'après que le manuel aura été imprimé à ses frais et qu'on se sera, dans l'impression, conformé à toutes les indications du gouvernement.

L'ouvrage sera la propriété du gouvernement qui en fixera le prix de vente et abandonnera à l'auteur le bénéfice d'une ou de plusieurs éditions. Aucune édition ne pourra en être faite, aucun changement ne pourra y être apporté, sans l'autorisation du gouvernement.

Le gouvernement ne s'engage à imposer à aucun établissement l'usage du manuel qui aura obtenu le prix.

Les ouvrages seront adressés en manuscrit, avant le 15 octobre 1864, au ministère de l'intérieur. Les auteurs ne pourront se faire connaître. Chaque concurrent inscrira ses nom et prénoms dans un billet cacheté portant la même devise que son manuscrit.

Le concours sera jugé par un jury de cinq membres qui sera nommé par le Ministre.

NOUVELLES DIVERSES.

Il vient de se constituer sous le nom de *Société belge de botanique,* une association scientifique qui s'occupe de toutes les branches de l'histoire naturelle des végétaux, mais dont le but principal est de rassembler et d'étudier les matériaux de la flore du pays. Elle formera des collections botaniques et publiera un bulletin.

Dans l'assemblée générale tenue le 1er juin dernier, elle a composé comme suit son conseil d'administration : *président,* M. B. Dumortier, représentant; *président honoraire,* M. Kickx, professeur à l'université de Gand; *vice-présidents,* MM. l'abbé Eug. Coemans et G. Westendorp, médecin à Termonde; *secrétaire,* M. Louis Piré, professeur à l'athénée royal de Bruxelles; *conservateur des collections,* M. Bemmer, attaché au jardin botanique de Bruxelles; *conseillers,* MM. Crepin, professeur à l'institut horticole de Gendbrugge; Funck, directeur du jardin zoologique de Bruxelles; Morren, professeur à l'université de Liége; Müller, président de la société linnéenne de Bruxelles; et Alfred Wesmael, répétiteur à l'école d'horticulture de Vilvorde.

Digitized by Google

Les 5, 6 et 7 juillet, la société a fait sa première herborisation dans les dunes de la Flandre occidentale, entre Ostende et Furnes. Le 6, elle a tenu, en présence d'un public d'élite, une séance extraordinaire à l'hôtel-de-ville de Nieuport; MM. les bourgmestre et échevins de cette ville avaient eu la généreuse attention de mettre à sa disposition la salle des délibérations du conseil communal.

— A l'occasion de l'Exposition universelle de Londres le gouvernement voulant donner une idée des progrès de l'enseignement primaire en Belgique, a chargé M. Braun d'organiser un *musée d'école,* c'est-à-dire de réunir en collection tous les objets indispensables à une école bien organisée, et notamment ceux qui se recommandent pour leur utilité reconnue. M. Braun a récemment publié dans l'*Abeille* un aperçu du catalogue de ce musée. Ce sont non-seulement des modèles et spécimens des différents genres d'écoles primaires, à partir du jardin d'enfant et de l'école gardienne, jusqu'à l'école normale pour les instituteurs et les institutrices, mais encore les livres classiques adoptés par la commission centrale et des échantillons du travail des élèves. Le gouvernement a réuni, dans deux sections séparées, les objets classiques servant à l'enseignement des aveugles et des sourds-muets, et des objets confectionnés par eux. Le jury international de l'exposition a accordé des médailles de ce chef au gouvernement belge, à M. Braun, à M. l'abbé Carton, directeur de l'institution des sourds-muets et aveugles de Bruges, et à M. Gérard de Saint-Josse-ten-Noode, auteur de tableaux pour l'enseignement de l'histoire nationale.

— Le professeur Lœher, de Munich, a fait tout récemment dans les Pays-Bas un voyage des résultats duquel il est fort satisfait. Il venait faire des recherches pour continuer l'histoire de Jacqueline de Bavière et trouver dans les archives des documents faisant partie de la correspondance des princes de Wittelsbach depuis 1550, qu'il publie de concert avec les professeurs Cornélius et de Sybel, pour la commission historique. Sous ce dernier rapport, il a recueilli de riches matériaux dans les archives de Bruxelles. Elles contiennent la correspondance du duc Albert le Magnanime avec Philippe II, le duc d'Albe, Jean d'Autriche et d'autres gouverneurs espagnols, et M. Kirchner, un jeune savant qui accompagnait le professeur Lœher, va passer l'été à Bruxelles pour prendre les copies.

— Le 30 juin a eu lieu à Londres une vente d'archives qui se composaient, pour la plus grande partie, de lettres de Charles-Quint, de l'archiduchesse Marguerite, sa tante, et des personnages principaux de l'État, adressées au chancelier du Brabant ainsi qu'au conseil souverain de cette province, d'actes du conseil et des états de Brabant et d'autres documents relatifs aux affaires des Pays-Bas et de la province de Brabant en particulier, pendant les années 1506 à 1530. M. le ministre de l'intérieur a chargé M. l'archiviste général du royaume de se rendre à Londres, afin d'examiner ces documents, et d'acquérir tous ceux qui auraient une véritable importance. Cette mission a été remplie avec un plein succès : nos archives nationales viennent de s'enrichir de plus de quatre cents lettres originales de Charles-Quint et de Marguerite d'Autriche, sans compter nombre d'autres documents qui ont aussi leur valeur.

Académie royale de Belgique. La classe des lettres met au concours, pour 1863, les questions suivantes :

Digitized by Google

I. Rechercher les causes qui amenèrent, pendant le douzième et le treizième siècle, l'établissement de colonies belges en Allemagne et dans quelques pays limitrophes. Exposer l'organisation de ces colonies et l'influence qu'elles ont exercée sur les institutions politiques et civiles, ainsi que sur les mœurs et les usages du pays où elles furent fondées.

II. Faire un mémoire historique et critique sur la vie et les ouvrages d'Aubert Le Mire (Aubertus Miraeus).

III. Faire l'histoire du système monétaire établi par les Carlovingiens, jusqu'à la fin du règne de Charlemagne, tant sous le rapport de la valeur des monnaies que sous celui de leurs types.

IV. Prix d'éloquence française. — Apprécier Philippe de Comines comme écrivain et comme homme d'État.

V. Comparer la condition physique, morale et intellectuelle des classes laborieuses en Belgique, sous le régime des corporations et à l'époque actuelle.

VI. Faire l'histoire du conseil souverain de Brabant.

Le prix pour chacune de ces questions sera une médaille d'or de la valeur de six cents francs.

Prix Stassart. — I. Un prix de six cents francs à donner, en 1863, à l'auteur du meilleur travail sur Van Helmont, comprenant, outre la biographie de ce savant, un exposé critique de ses découvertes et de sa doctrine. On désire que les concurrents utilisent, à cet effet, les documents concernant Van Helmont, qui existent dans les différents dépôts littéraires du pays.

II. Un prix de trois mille francs a l'auteur du meilleur ouvrage traitant une question d'histoire nationale et publié durant la période sexennale, ouverte le 1er janvier 1858 et close le 1er janvier 1864.

— La séance publique annuelle de l'Académie française a eu lieu le 3 juillet. Les prix ont été décernés de la manière suivante.

Prix d'éloquence française à Mme du Parquet. Le sujet était : *Une étude sur le roman en France, depuis l'*Astrée *jusqu'à* René.

Ouvrages les plus utiles aux mœurs. Deux prix de 3000 francs : à M. de Pressensé, pour son ouvrage *Histoire des premiers siècles de l'Église chrétienne,* deuxième partie, et à M. Augustin Cochin, pour son ouvrage *Abolition de l'esclavage;* — deux médailles de 2,500 francs : à M. Duruy, pour son ouvrage *Histoire de la Grèce ancienne,* et à M. Bénard, pour son ouvrage *De la philosophie dans l'éducation classique ;* — quatre médailles de 2,000 francs : à M. Duilhé de Saint-Projet, auteur de l'ouvrage *Des études religieuses en France,* à Mme Marie Debray, auteur de l'ouvrage *Le pouvoir de la Charité,* au recueil de poésies de feu M. Ed. Arnoud intitulé *Sonnets et Poëmes,* et à M. Calemard de Lavalette, auteur d'un poëme intitulé *Le poëme des champs.*

Prix extraordinaire de 10000 francs provenant des libéralités de M. Montyon à M. Jules Lacroix, pour sa tragédie d'*Œdipe-Roi,* traduite de Sophocle.

Grand prix de la fondation Gobert à M. Camille Rousset, auteur d'un ouvrage intitulé *Histoire de Louvois et de son administration;* second prix de la même fondation à M. Jules Caillet, pour son ouvrage *L'administration en France sous le cardinal de Richelieu.*

Le prix spécial de 3,000 francs fondé par feu M. Bordin pour encourager la haute littérature, a été partagé entre M. Léon Halévy, pour sa *Traduction en*

Digitized by Google

vers des tragiques grecs, et M. Auguste Lacaussade, pour son recueil de poésies intitulé *Poëmes et Paysages.*

La récompense honorifique, fondée par M. Lambert, pour rémunération de travaux littéraires, a été décernée à M. Philoxène Boyer.

Le prix institué par feu M. le comte de Maillé-Latour-Landry, en faveur d'un écrivain ou d'un artiste, est décerné à M. Frédéric Godefroy.

L'Académie propose pour sujet du prix d'éloquence qui sera décerné en 1863, une *Étude littéraire sur le génie et les écrits du cardinal de Retz,* et pour sujet du prix de poésie *La France dans l'extrême Orient.* Elle propose également pour sujet d'un prix d'éloquence à décerner en 1864, l'*Éloge de Chateaubriand.*

L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour sujet d'un prix extraordinaire de trois mille francs, qu'elle décernera en 1863, la question suivante : « De la nécessité de concilier, dans l'histoire critique des lettres, le sentiment perfectionné du goût et les principes de la tradition avec les recherches érudites et l'intelligence historique du génie divers des peuples. »

— Pendant son séjour en France, Saïd-Pacha a offert à l'Empereur une importante collection de 11,500 monnaies grecques, romaines et musulmanes, qui seront placées à la Bibliothèque impériale, où elles auront bientôt pris rang dans les suites nombreuses du cabinet de France. Parmi les monnaies grecques beaucoup sont inédites, et un grand nombre sont remarquables par leur parfaite conservation; elles enrichiront la numismatique d'Athènes, de Thèbes, d'Argos, de la ligue Achéenne, d'Égine, des villes de l'île de Rhodes, de l'Ionie, de la Lycie, de Clazomène, de Lampsaque, de Cyzique, celle d'Alexandre le Grand et des rois de la Macédoine, des Séleucides, des Lagides, déjà si considérables dans les cartons de la bibliothèque.

La suite romaine n'offre pas un intérêt moins grand par la beauté et la rareté de plusieurs de ses monnaies d'or; nous citerons, entre toutes, les pièces des Antonins et des deux Faustines, et le précieux aureus de Julie, fille de Titus, dont on ne connaissait jusqu'alors que trois exemplaires.

Dans ces diverses séries de médailles antiques, la science, au milieu des questions que soulèvent les pièces inconnus, aura bien des problèmes à résoudre. Mais c'est surtout dans la partie musulmane de la collection de Saïd-Pacha qu'elle rencontrera les éléments d'étude les plus nouveaux et les plus nombreux. C'est parmi ces seize cents monnaies arabes dont près de sept cents sont en or, que le cabinet de France a trouvé à compléter ses suites orientales.

Nécrologie. — M. le duc *Pasquier,* ancien président de la Chambre des Pairs, ancien chancelier de France, membre de l'Institut, à Paris ; — M. *de Sénarmont,* directeur de l'école des mines, membre de l'Institut, à Paris ; — M. *de Landresse,* bibliothécaire de l'Institut, savant sinologue, à Paris ; — M. Henri *Mourlot,* voyageur et naturaliste français, au Tonquin ; — M. Joseph *Montanelli,* écrivain et homme politique italien, ancien professeur à l'université de Pise ; — Henri-Thomas *Buckle,* auteur de l'introduction à l'histoire de la civilisation en Angleterre, à Damas ; — Le philologue et philhellène américain Cornélius *Felton*; — Le Dr *Mützell,* à Berlin, connu par ses travaux sur Hésiode et Quinte-Curce et directeur de la Revue pour les gymnases.

Digitized by Google

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
EN BELGIQUE.

Numéro 8. Août 1862.

L'HISTOIRE ROMAINE A ROME,

PAR M. AMPÈRE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS.

Il y a longtemps que Beaufort a ouvert en France une nouvelle voie aux investigations historiques; ses idées sur l'antiquité ont été reprises en Allemagne et les noms de Niebuhr, de Müller, Mommsen et autres rappellent à la fois une critique profonde comme moyen, et, comme résultat, l'histoire de l'antiquité refaite sur d'autres bases. La France a rarement pris part au mouvement qu'elle avait provoqué. Avec le nouveau livre de M. Ampère, après tous les efforts et tous les systèmes de la science contemporaine, nous possédons enfin une œuvre historique d'une haute valeur, d'origine et de nature française, l'*Histoire romaine à Rome*. La moitié vient d'en être publiée à Paris. Nous ferons, dès l'abord, attention au titre de l'ouvrage : c'est l'histoire romaine écrite à Rome, c'est l'histoire romaine à Rome plus qu'au dehors. M. Ampère a fait dans la grande ville des études topographiques approfondies et il s'est inspiré du spectacle des monuments et des lieux : son livre comble ainsi une lacune. Il arrive en effet très-fréquemment que, tout en connaissant par la géographie l'histoire romaine dans tout l'ancien monde, on manque d'idées sur la capitale, ce théâtre plus intéressant qui a vu se composer pendant tant de siècles l'histoire du plus puissant des peuples. Or l'histoire romaine ne se comprend plus sans études archéologiques : elle ne compte pas d'événements d'un grand intérêt qui ne se traduisent par des monuments. Étudions par exemple la Curie, le Senaculum et certains édifices religieux, et nous aurons l'histoire du sénat; la reconstruction du Vulcanal et du Tribunal, du temple des Nymphes, du temple de Cérès et de l'Ærarium, nous donnera les annales des grandes magistratures; toute l'histoire du peuple romain est au Comitium, au Forum et aux septa du Champ de Mars. On conçoit les services que l'archéologie peut rendre à l'histoire, aujourd'hui surtout que des systèmes personnels et souvent aventureux tendent à se mettre à la place des faits. Les savants romains, sans contredit

Digitized by Google

les plus forts archéologues, sont d'esprit très-positif et ne concèdent pas à l'Allemagne le droit de pouvoir substituer toujours le *subjectif* à l'*objectif,* en histoire comme en philosophie; ils sont d'autant moins portés à admettre ce système à propos d'histoire, qu'il en ont vu les excès dans l'histoire de la philosophie prussienne; souvent ils ont entendu l'Allemagne soutenir des thèses que réfutaient leurs admirables collections. A Rome on s'occupe de choses : chaque pierre a son histoire et l'on n'accepte de discussion que sur des documents positifs. Les savants romains ont le plus grand respect pour la parole des anciens, auxquels ils se rattachent eux-mêmes directement; à la *Sapience,* l'enseignement du latin et de l'italien est réuni sans différence dans une seule chaire, et plus d'un des éminents professeurs a qualité pour être considéré en successeur naturel de Quintilien, dans un lieu où l'on parle la langue latine avec une si grande correction et une élégance restée inimitable. En réalité dans une université du nord de l'Allemagne on a toutes sortes de raisons pour nier avec plus d'assurance qu'à Rome même une partie de l'histoire.

C'est sous l'influence de Rome que, tout en ayant pleine connaissance des idées allemandes, M. Ampère a écrit son histoire romaine. L'académicien français devait quelque chose aussi à ses souvenirs littéraires et artistiques, à son éducation classique; il use de critique sans doute, et même il a pris aux modernes plus qu'il ne veut se l'avouer : mais toujours est-il qu'il suit le plus possible les anciens auteurs. En archéologie, il s'est fait le représentant des travaux italiens, sans renoncer pourtant au droit de jugement personnel, ce dont il donne de belles et bonnes preuves. Son livre se présente avec tous les caractères de la science française : les parties en sont bien organisées, l'intérêt est toujours habilement suspendu, le style facile et rapide. Nous ferons la part de ce qui peut être un défaut, trop de puissance accordée quelquefois à l'imagination, et une préoccupation des temps présents qui peut nuire au sérieux de l'histoire.

Examinons rapidement le plan et les idées de l'*Histoire romaine à Rome*.

Prenant pour devise le fameux vers modifié *tantæ molis erat Romanam condere* TERRAM, l'auteur explique d'abord la formation de l'horizon romain et du sol de la campagne romaine : ce sont les collines sortant de la mer, soulevées par l'action des volcans sous-marins et les pentes de l'Apennin, habitées par des monstres, se couvrant d'une végétation plus méridionale que celle d'aujourd'hui.

Digitized by Google

« Tous ces lieux sont des terres innommées, plus tard elles auront des noms » comme le dit Virgile dans l'Énéide (VI, 797). Une autre immersion succède à celle de la mer; les eaux qui alimentèrent le Tibre forment un grand lac et couvrent le sol de Rome jusqu'à ce que le barrage naturel qui les retient cède à leur pression : la terre romaine se montre alors avec sa configuration dernière. La nature a, dans son travail secret, préparé les matériaux qui feront la splendeur matérielle de la ville aux sept collines, sous l'emplacement où celle-ci allait naître; la mer a déposé ses argiles au Vatican; les forces volcaniques qui se font encore sentir dans l'âge historique, ont donné le tuf du Capitole, le pépérin des monuments de la république et la pouzzolane, première cause de la durée des édifices romains. A l'époque des lacs, se sont agglomérées ces masses de travertin que l'empire employa et dont on peut admirer la mise en œuvre au Colisée.

Quel était l'aspect du sol primitif? Le Tibre rongeant toujours ses bords et appelé avec raison *la scie* par le livre des Augures, était blanchâtre : ses ondes étaient sulfureuses, ce qu'indique encore son nom primitif, *Albula;* plus tard, il devint jaune : « *amisit verum vetus Albula nomen.* » Sa courbe autour du Champ de Mars, principal emplacement de la ville actuelle, était la même qu'aujourd'hui; il débordait fréquemment. Ainsi que l'indique Virgile, autorité en matière de tradition, l'Aventin était couvert d'une forêt, principalement de lauriers, et le rocher sacré dominait encore la moindre de ses deux cimes; — quelques églises silencieuses, des vignes désertes et des roseaux occupent actuellement le sol de la même colline. A l'autre côté d'une vallée étroite et marécageuse, aux pentes abruptes et couvertes de myrtes, s'élevait le Palatin, mont pastoral, où la tradition plaça sous de grands arbres l'antre Lupercal; cette colline, sur laquelle se trouvaient plus tard les maisons de Cicéron, de Milon, de Clodius et d'Auguste, donna son nom à l'habitation des Césars et ce nom servit à désigner tout ce que, dans la suite, on appela *palais*. Entre le Tibre et le Palatin, s'étendait le Vélabre, ce vaste marais desséché par les gigantesques travaux des rois étrusques dont on voit encore des restes, la *Cloaca Maxima.* Portant des chênes verts sur ses deux cimes rapprochées, et riche en sources d'eaux vives, une autre colline se dressait à pic au nord du Vélabre; la poésie savante de Properce nous y montre Jupiter s'entourant de nuages et y venant lancer sa foudre : cette colline devait être un jour le Capi-

Digitized by Google

tole. Dans les ombres du Cœlius, primitivement appelé *mons querquetulanus,* coulait, parmi les herbes, une source que l'on appella plus tard la fontaine d'Égérie. Le Viminal chargé de saules, l'Esquilin dont on appela la forêt bois de Méphitis, enfin le Quirinal s'étendaient avec le Cœlius comme autant de promontoires de la campagne romaine vers le Tibre et entouraient les trois autres collines.

Le sol romain a changé non-seulement d'aspect mais aussi de forme; ce n'est plus sans quelque peine que l'on retrouve ces collines appelées *montes* par l'orgueil romain; dans certains endroits le sol antique ne reparaît que si l'on creuse à une profondeur de 40 pieds. Pour reconstituer la configuration primitive, il faut, rendant à chaque mont sa végétation particulière dresser de nouveau une vingtaine de petits sommets aplanis par le temps, qui, en revanche, en a élevé d'autres : le *monte Testaccio* formé tout entier de vases brisés, le *Monte Citorio* composé de ruines, etc. Et la campagne romaine a subi les mêmes changements que le sol de la ville. Une seule chose est restée, ce qu'Aulu-Gelle appelle *cœlum liquide serenum,* la beauté du ciel.

Quel était le climat de ces régions primitives? Il était certainement plus rigoureux qu'aujourd'hui. Le témoignage des auteurs anciens le prouve : ils dépeignent de rigoureux hivers : aujourd'hui il neige si peu, qu'on a coutume, dans ce cas, de donner vacance aux écoliers. Un élément de la nature de cet ancien climat persiste : la *malaria,* cette fièvre de Rome encore si dangereuse. La *malaria* est antérieure à Rome; l'habitation et la culture n'ont pu que diminuer la puissance de ses effets. En résumé, le berceau du peuple romain fut pauvre et dur : tout fut à vaincre, l'air, le sol, comme d'hostiles voisins.

De cette esquisse rapide du terrain sur lequel se développera la future histoire romaine, nous passons, avec M. Ampère, à l'histoire primitive du Latium, ensemble nuageux de traditions et de mythes. Les peuples latins et grecs ont cru à un état primitif dans lequel les hommes auraient été sans lois : pas de propriétés ni d'établissement fixe; pour nourriture, les glands des chênes. La philosophie romaine et la philosophie française du 18me siècle se sont arrêtées avec complaisance sur cet âge qualifié d'âge d'or; l'écrivain dont nous nous occupons, avoue que rien n'empêche d'y croire, en ce qui concerne le Latium. C'est une idée que nous adopterons difficilement. L'Amérique a vu vivre de cette vie rudimentaire nombre de ses peuplades

Digitized by Google

sauvages, restes dégradés de nations plus avancées; les peuples primitifs, au contraire, comme l'a prouvé l'ethnographie, ont toujours trouvé dans la sévère organisation de la famille les éléments de leur civilisation progressive. Nous ne croyons donc pas que l'on puisse, dans le Latium, remonter plus loin qu'à cet âge de Saturne, le *Semeur,* personnifiant le travail, l'agriculture et les habitudes de famille. M. Ampère, qui définit fort bien cette époque antéhistorique, paraît cependant céder à quelque illusion lorsqu'il la qualifie d'âge de communisme naïf, oubliant que le travail est un des éléments du droit de propriété.

La tradition a placé sur le Capitole une ville mythologique, *Saturnia,* et divers peuples ont paru successivement sur le sol romain, s'expulsant les uns les autres : les Sicules, les Ligures, les Aborigènes, les Pélasges. M. Ampère analyse et commente avec savoir et conscience les traditions qu'ils ont pu laisser; malheureusement, il le fait sans trop avoir de système ethnographique. En général, ces peuples sont tenus pour être de même race et appelés Pélasges; on peut aimer à voir le problème ainsi simplifié. Les savants prussiens s'occupent à Rome d'une étude qui pourra jeter un nouveau jour sur les origines romaines et italiotes : c'est le grand travail sur l'épigraphie latine qui sera publié par MM. Mommsen, Ritschl et Hensen : reste à savoir si le résultat ne sera pas d'ajouter de nouvelles inconnues au problème.

Pour revenir à ces temps de l'histoire qualifiée si bien de crépusculaire par M. Ballanche, les Sicules auraient été les premiers habitants du Latium; il est dit qu'ils furent chassés ainsi que les Ligures du *Septimontium.* Ici M. Ampère cherche à reconstituer cette prétendue localité siculo-ligure, Rome avant Rome, qui aurait compris les sommets du Palatin, de la Velia, du Germale, du Fagutal, de l'Oppius et du Cespius, auquel on ajoutait celui de la Suburra. D'une fête et des autels élevés sur ces sommets qu'énumère Festus, M. Ampère est amené par d'ingénieuses déductions à conclure à l'existence d'une ville appelée le *Septimontium.* Cette conjecture, ainsi qu'il l'avoue lui-même, est assez hardie. Varron dit que le *Septimontium* est l'ensemble des collines sur lesquelles Rome est bâtie. M. Ampère répond que Varron confond ce qui avait été et ce qui était de son temps, que la liste donnée par Festus d'après Antistius Labéo en est la preuve. A ceci on pourrait répliquer que les petits sommets indiqués par Festus sont tous sur les pentes des collines historiques,

Digitized by Google

et qu'ainsi Varron a raison. Ce nom de *Septimontium* n'est-il pas un nom postérieur ainsi que le culte auquel il est fait allusion? Sans parler de la Sicile, on sait que l'on n'a d'autres preuves du séjour des Sicules que leur nom trouvé sur quelques monuments de l'Italie centrale. Les Ligures sont restés fixés sur la côte qui a reçu d'eux le nom de Ligurie; ils paraissent avoir appartenu à la grande race ibérienne et seraient les frères aînés des Basques. G. de Humboldt a fait des études comparées fort intéressantes sur ces peuples; seulement, nous pensons qu'il faut se garder d'attribuer trop d'importance à de certains rapprochements, sachant qu'il y a un fond commun à toutes les langues de l'Europe antique, au basque comme aux langues pélasgiques. On ne doit pas pousser jusqu'au bout un système qui ferait d'Albe, et par conséquent de Rome, une cité ibérienne, et de Vergilius et d'Albius Tibullus des poètes vasques ou gascons.

Quant aux Aborigènes, M. Ampère a parfaitement raison de montrer qu'ils ne sont pas, d'après une fausse étymologie, des peuples autochthones du Latium, et qu'il vaut beaucoup mieux les identifier, d'après Servius, avec les *Casci,* mot sabin qui voulait dire ancien, ou adopter une étymologie grecque, qui en ferait des *montagnards*. Les Aborigènes sont presque toujours associés aux Pélasges, frères aînés des Grecs, bien qu'Hérodote, à une époque où l'on ne connaissait pas les affinités des langues, ait affirmé qu'ils parlaient un langage barbare. Le plus grand nombre des étymologies que les Romains, dans les temps où ils se trouvèrent sous l'influence hellénique, ont attribuées au grec, devraient être reportées aux Pélasges. Sans être obligé de croire à celle qui fait de *Roma* l'équivalent du mot grec qui signifie la *Force,* adoptée par M. Ampère, on doit reconnaître avec lui des traces pélasgiques nombreuses et frappantes à Rome même : ainsi, entre autres, le marais du Vélabre se retrouve dans la signification du mot *vélos*. Outre les noms de lieux et des débris de murs cyclopéens, les Pélasges ont laissé encore d'autres monuments de leur présence, ce sont certains cultes, des mythes et des superstitions. Le culte de Pan générateur, de Vesta, de Liber et de Libera, la croyance au mauvais œil sont pélasgiques. Du reste presque toutes les divinités de la Grèce furent dans l'origine des divinités des Pélasges et la plupart ont été apportées par eux en Italie. A Rome, M. Ampère retrouve encore plus que tout cela : il attribue aux Pélasges la *Roma quadrata,* selon lui véritable *Pelasgicon;* ce qu'on a appelé la Rome de Romulus embrassait tout le Palatin et pas plus que

Digitized by Google

lui n'était carré. On comprend de la sorte la traduction de Roma par Romê (plutôt que par ruma); Rome se serait appelée *la Force,* comme au moyen âge *Firmitas, la Ferté,* comme au 4me siècle une forteresse s'appelait *robur* (Amm. Marc. XXX 3). Quoi qu'il en soit, et bien que l'historien compte quelquefois les années à partir de la fondation de Rome, ce qu'il dit ici peut être mentionné : « la ville qui s'appelle encore éternelle parce qu'elle croit ne jamais finir semble aussi s'appeler éternelle parce qu'elle n'a pas eu de commencement. » Nous sommes encore loin des temps légendaires : il reste à traverser toute une période poétique. Une foule de traditions grecques ont été postérieurement *localisées* à Rome : c'est Évandre et les Arcadiens menant sur le Palatin une vie pastorale et naïve, pendant que, sur l'Aventin, le brigand Cacus vole les bœufs d'Hercule et se voit enfin, malgré le feu qu'il lance ainsi qu'un volcan de cette époque primitive, forcé dans son repaire par le héros de Tyrinthe. Hercule laisse de ses compagnons s'établir sur le Capitole et avant de quitter le Latium y abolit les sacrifices humains. Toutes ces fables qui font de la topographie antique une science à peu près aussi sûre que la géographie dans certaines féeries de Shakespeare, sont grecques.

M. Ampère, tout en le reconnaissant, est porté à croire qu'elles ont été imaginées pour rendre raison d'un fait véritable, l'immigration des Pélasges. Le culte d'Hercule est entièrement pélasgique. Quant à Cacus, il nous servira d'occasion pour montrer le danger qu'il y aurait à croire que la tradition archéologique est toujours une preuve et que toujours la pierre et le lieu expliquent et justifient naturellement le fait ou l'idée : au moyen âge on montrait la maison de Cacus, *atrium* ou *antrum Caci;* c'est au pied de l'Aventin, rue de la Salara n° 14 ; mais cette adresse est fausse, dit spirituellement M. Ampère. Partant de l'idée que le culte des Argéens, — ces 24 autels élevés en l'honneur des compagnons d'Hercule sur le Palatin, le Quirinal, le Viminal, le Cœlius, le Capitole, l'Aventin et le Janicule, — est pélasgique, M. Ampère fait de ces collines l'emplacement d'une ville pélasge, autre Rome encore avant Rome. L'historien, qui a procédé par hypothèses et par induction, a droit à tout le respect que l'on doit à la science et à l'esprit, mais il est certaines discussions où même le plus fort n'est jamais certain d'avoir raison. Aujourd'hui bon nombre de Transtévérins se disent tout simplement issus de sang troyen. Dans l'antiquité une cinquantaine de familles romaines prétendaient de même à une généalogie iliaque ; les Romains avaient

Digitized by Google

adopté facilement une idée qui les flattait et accrédité le fait avancé en principe par Timée, que les Troyens conduits par Énée étaient venus fonder une colonie dans le Latium. Recourant encore à Virgile « toujours précis même quand il est fabuleux », M. Ampère reconstitue avec lui ce Latium poétique, et, faisant la part des anachronismes et de la fidélité historique du grand chantre des destinées romaines, si savant en fait d'antiquités latines, il reconnaît dans ces traditions épiques encore un souvenir des Pélasges et de leur arrivée en Italie. Quittant à regret les chants de l'Énéide et se résignant au long travail d'une préface aventureuse sans être imaginaire, l'écrivain examine l'histoire, avant la fondation de Rome, des Sabins et des Étrusques, ces deux peuples qui ont eu une si grande influence sur les destins de la ville, ou qui plutôt l'ont fondée. M. Ampère reconstitue encore deux Romes antéromaines, l'une sabine, l'autre étrusque. L'idée que donne l'historien de ces peuples est juste certainement; toutefois, on peut faire ici quelques remarques, qui ne prouvent que la difficulté de la tâche entreprise. On n'a pour se guider dans de pareilles recherches que des mythes et des noms propres localisés; on puise à des sources inconnues des faits problématiques; la chronologie, même relative, manque et l'on peut arriver assez vite, sans s'en apercevoir, au principe que tout est dans tout.

L'histoire, même conjecturale, a besoin de critériums certains et nous les voudrions plutôt politiques et philosophiques que légendaires. Lorsqu'on se met à rechercher, comme le fait l'auteur de l'*histoire romaine à Rome,* le rôle ethnographique de chaque colline dans ces nuages d'antiquités, on se trouve amené à constater que chacune appartient à toutes; le Janicule, par exemple, est ligure, pélasge, sabin et étrusque. Et ainsi des autres. De plus, faut-il prouver l'existence des Sabins sur le territoire de Rome de la même façon que celle des Ligures, avec ce soin précautionneux qui admet toujours le doute? Puis, se fait-on aisément à l'idée de ces établissements simultanés et divers de peuplades étrangères enchevêtrées dans un espace étroit, vivant côte à côte sans se mêler sur ces petites collines? Conçoit-on bien les établissements d'Antipolis et de Janiculum sur le Janicule liguro-sabin, de Roma et de Palatium sur le Palatin sabin et pelasgique à côté de la forteresse Romuria sur l'Aventin? Sans discuter la question de savoir s'il y aurait eu à Rome des ruines avant qu'il y ait eu de l'histoire, et sans examiner comment l'auteur aurait dû faire, en procédant par élimination, un choix beaucoup

Digitized by Google

plus restreint dans les origines romaines, voici en dernière analyse le résultat de ses recherches, sans garantie de noms bien entendu.

1° Vaticanum, centre religieux de l'époque des sauvages, plus tard étrusque.

2° Saturnia, latine sur le Capitole.

3° Esquilia, ligure sur l'Esquilin, dans la Suburra et les Carènes.

4° Sikelia, sicule sur le Palatin.

5° Tarquinium, étrusque sur le Capitole.

6° Sur le Palatin, à l'ouest, Roma, forteresse des Pélasges, qui donna son nom aux sept autres collines occupées par les Pélasges.

7° Sur le Palatin, au sud, Palatium, forteresse des Sabins aborigènes, établis à côté des Pélasges sur le Palatin et les sept autres collines.

8° Sur l'Aventin une forteresse pélasge, appelée Romuria, d'abord indépendante de Rome.

9° Cœlium sur le Cœlius, où campe un chef étrusque.

Ce sont neuf Romes avant Rome!

Peut-être serait-ce le cas d'employer la qualification de sol prédestiné. Il y a du vrai sans doute dans ces recherches; néanmoins, il faut se souvenir que, dans ces temps primitifs, des populations encore clair-semées occupaient des territoires extrêmement vastes. En outre, pour exprimer catégoriquement notre pensée, nous n'admettons pas que Rome soit le produit de la réunion de plusieurs villes. Il n'y a plutôt dû avoir, selon nous, qu'une seule colline primitive, le Palatin. C'est cette Rome du Palatin qui se serait étendue successivement sur les collines voisines. Nous croyons donc difficilement que la science adopte la théorie de M. Ampère.

Il est temps d'arriver à la légende historique. Mais qu'est-ce que la légende? Ici, c'est ce récit traditionnel qui occupe une si grande place dans la première période de l'histoire romaine, admis toujours au 17me siècle, rejeté au 18me, examiné aujourd'hui. Ce sont ces chants primitifs dont parle Caton, si semblables par leur caractère aux sagas germaniques ou aux romanceros héroïques de l'Espagne, dont les reproductions postérieures font voir à la fois des composés merveilleux d'imagination primitive et d'érudition fatiguée, de traits naïfs et de détails qui décèlent le pastiche. La légende tient compte des lieux plus que du temps, de l'individu plus que de la race, d'un fait qui frappe plus que de la logique des événements; elle contient de grands enseignements, mais il faut les savoir trou-

Digitized by Google

ver. M. Ampère définit au long dans ce sens, et parfaitement, ces traditions historiques. Cependant, si la théorie est irréprochable, nous nous demandons si la mise en pratique de ces idées l'est autant. Dans cette première Rome, si l'on n'avait pas d'histoire, avait-on au moins toujours les sources de l'histoire? L'étude des lieux, qui éclaire la légende comme l'histoire, suffit-elle pour faire de celle-là une vérité? Il ne faut pas non plus oublier le rôle qu'a joué dans ces fictions romaines la Grèce, heureuse de venir appliquer à l'histoire comme à sa théogonie propre, aux races comme à ses dieux, son système d'anthropomorphisme et les détails brillants de ses cycles épiques.

Romulus est né et M. Ampère nous montre dans le Vélabre de la tradition la boue où a pu flotter le berceau du fondateur de Rome. Il ne pense donc pas que Rome ait été une colonie d'Albe; sans même parler de cette hypothèse, si vraisemblable, qui fait de Rome le produit d'une sécession du patriciat albain, il poursuit son récit, disant seulement que le territoire d'Albe comprenait le Palatin, sur lequel Romulus aurait été trouvé, sous le figuier Ruminal, allaité par une louve — car nous sommes dans l'âge qualifié non sans raison par l'auteur d'époque des loups. Romulus aurait été un berger des rois d'Albe, chargé de garder leurs troupeaux sur cette colline. Un jour ce pâtre s'avisa de fonder une ville et de devenir roi, il se logea sans doute dans la forteresse pélasge, et de là son nom de Romulus, l'homme de Rome; de plus il aurait entouré d'une muraille tout le Palatin et cet ouvrage aurait été construit par des architectes et des maçons étrusques. Ceci n'est plus justement fonder une ville comme un pâtre peut se le permettre; de fait, le mur du Palatin, le plus ancien monument de Rome, a été découvert il y a peu d'années et l'on peut encore voir aujourd'hui sous des amas de ruines postérieures les grands blocs réguliers de tuf qui le formaient. Ce fut de même d'après le rituel étrusque que Romulus consacra l'enceinte de sa ville. Rémus, de son côté, avait fait sur l'Aventin la même chose que Romulus sur le Palatin et occupait le fort de Romuria. Chacun des deux frères aurait d'abord essayé d'obtenir, en consultant les signes célestes, la domination sur les deux villes et aurait interprété en sa faveur l'apparition des vols de faucons, — et non de vautours, — si bien qu'une rivalité ouverte se déclarant, Rémus aurait franchi les armes à la main le mur du Palatin. Romulus, plus heureux dans la défense que son frère dans l'attaque, aurait tué sur place l'homme

Digitized by Google

de l'Aventin. Le rapt vient après le meurtre. Des fêtes étaient données en l'honneur du dieu Consus, les *Consualia,* plaisir rustique consistant à courir sur des peaux de bœufs huilées. Ce ne sont pas précisément là les courses de chevaux en l'honneur de Neptune que Romulus, d'après la plupart des traditions, aurait instituées dans le grand cirque, qui n'existait pas encore. Les Sabins viennent avec leurs femmes et leurs filles, non de Cures — 12 lieues, — mais simplement du Capitole et du Quirinal. Alors a lieu le fameux événement connu sous le nom d'enlèvement des Sabines. Romulus se trouve en guerre avec les Sabins; il est soutenu par un chef étrusque, établi sur le Cœlius. Le premier se tient sur l'Esquilin, Tatius, entre le Quirinal et le Capitole. Ici, l'incident de Tarpéia qu'il faudrait conserver à la tradition, dérange quelque peu les dispositions du récit, car il suppose que les Romains possèdent le Capitole et la forteresse livrée par Tarpéia à Tatius. De plus, c'est Janus le dieu des Sabins, qui protége les Romains. Suivant de préférence Denys d'Halicarnasse dont le récit a une couleur plus antique, M. Ampère donne les diverses péripéties de la lutte. La principale est l'épisode du sabin Curtius poussant son cheval dans le marais du Vélabre pour regagner le Capitole. C'est au milieu du combat que Tite-Live amène le coup de théâtre de l'intervention des femmes sabines. Notre historien se prononce pour la version de Denys, beaucoup plus vraisemblable. Les Sabines vêtues de deuil, et désolées de cette guerre qui décime leurs époux et leurs pères, montent au Capitole, obtiennent par leurs prières une réconciliation et sauvent les Romains des périls de cette lutte inégale, dans laquelle ils avaient déjà presque succombé. On sait, qu'au contraire, les historiens latins affirment que Romulus et les siens *admirent* les Sabins au partage de la ville. « La vérité est, dit l'écrivain français, que les Sabins laissèrent aux Romains leur taupinière du Palatin, où ils ne mirent pas le pied. » Les Sabins se hâtèrent alors de couper la forêt de l'asile pour ne pas laisser se recruter la populace du Palatin. Nous allions omettre de dire ce que pense de l'asile M. Ampère, qui le regarde comme une institution commune aux peuples pélasgiques. Celui du Capitole aurait été antérieur à Romulus qui aurait rassemblé sur le Palatin tous les *masnadieri* comme on dirait aujourd'hui, sauvés par la religion de l'asile. On peut facilement voir déjà comment M. Ampère en use avec la tradition, choisissant avec discernement, commentant avec habileté, sachant rendre logique et vraisemblable

Digitized by Google

l'ensemble des faits qu'il rétablit. Il se tient le plus près possible de l'opinion des anciens, et rien de mieux. Seulement, nous regrettons qu'il ne se soit pas arrêté sur quelques considérations plutôt politiques que légendaires; il aurait pu, par exemple, se demander quelle était la valeur de la tradition mise en face du principe constitutif du premier état romain, l'organisation rigide et sévère de la famille. Il faut songer que l'on court souvent le risque de rétablir plutôt la tradition que l'histoire. Or, la différence est grande. Romulus peut avoir existé, sans doute. Pourquoi pas et qu'importent les noms? La seule question est d'examiner l'ensemble des faits qu'on lui attribue et de décider s'il est vraisemblable. Nous ne nous occupons ici que de la personnalité prêtée par M. Ampère à Romulus, latin de naissance, berger de condition, roi de hazard, étrusque dans ses œuvres et enfin sabin dans sa mort et dans son apothéose (Quirinus).

Nous avouons franchement que nous n'y croyons pas. Après le Romulus de la tradition il n'y a plus de roi latin à Rome; les rois sont sabins, puis étrusques. Le règne de Numa consacre d'abord cet ascendant des Sabins. Le culte de Vesta et le cloître des Vestales, les Saliens, les Féciaux, la colonne de la guerre, les temples de Janus et de la Bonne Foi, le roman de la nymphe Égérie, l'adoption définitive de certaines divinités étrusques, sont autant de choses que l'on rapporte au successeur de Romulus.

M. Ampère consacre un de ses chapitres, et c'est un de ses meilleurs, à la description d'une promenade historique dans la Rome sabine au temps de Numa. Pour lui il trouve manifeste la prédominance des Sabins après le traité qui, selon les historiens latins, mit les deux peuples sur le pied d'une égalité parfaite. Il est impossible, ajoute-t-il, de ne pas se convaincre que les Sabins firent aux Romains une part chétive et gardèrent pour eux la part du lion; il aurait peut-être pu dire qu'ils gardèrent tout. La Rome primitive a été toute sabine et nous ne croyons pas, en outre, que l'on puisse établir une différence ethnographique entre les habitants des monts albains et ceux de la Sabine. Quant à l'influence étrusque, elle s'est probablement exercée sur ces peuples déjà avant la fondation de Rome. Les rudes Sabins apparaissent toujours dans l'histoire, comme dans la légende de Tarpéia, portant au bras gauche leur bouclier national et les bracelets d'or de l'Étrurie, et, l'on trouve dans les monts albains, dans la Sabine, comme dans la Campanie, les objets étrusques des tombeaux de Corneto. La première Rome est sabine. Dans une carte

Digitized by Google

bien faite on mentionne tous les affluents, même les petits, qui concourent à former un grand fleuve; mais il ne faut pas se tromper de source et accorder une préférence obstinée à un filet d'eau aux dépens d'un torrent large et profond.

Nous ne croyons donc pas au rôle que donne dans l'histoire M. Ampère à un petit Palatin étranger au milieu d'une ville sabine et persistant malgré tout à vivre sans raison d'être. L'écrivain français fait, à tort, deux peuples entièrement distincts des Albains et des Sabins; par exemple, il attribue à une haine de race les guerres de Rome contre Albe. De cette différence, regardée comme absolue et non relative, viennent les invraisemblances de son système. Il met, entre autres, la ville primitive dans une position fausse, en la donnant comme mi-partie de Romains vaincus et respectés et de Sabins vainqueurs et tolérants. Faisant l'examen de la ville de Numa, il place avec l'antre Lupercal, avec le tombeau d'Acca Larentia et le sanctuaire de Volupia, toute une population sabine sur le Palatin, déjà latin selon lui : c'est aboutir à une dualité impossible, quand ce ne serait que de par la configuration de l'exigu Palatin. Ce système place sur le même pied les descendants des hommes de l'asile de Romulus et la plèbe latine : Rome ne deviendrait romaine qu'après les triomphes définitifs de la plèbe, c'est-à-dire des vaincus, transportés en partie sur l'Aventin. Restant dans le même ordre d'idées, on pourrait dire que c'est un peu tard. La théorie adoptée au sujet de la fondation de Rome et des races primitives rendent en outre souvent peu claires les définitions du patriciat, de la plèbe, de la *gens* et de la tribu, choses capitales cependant.

M. Ampère a traité avec plus de bonheur une partie de l'histoire romaine : celle qui regarde les Étrusques. On sait que la science allemande nie actuellement l'influence étrusque sur la première Rome; c'est, nous paraît-il, en nier toute la civilisation. Du reste, Ottfried Müller et autres l'ont ainsi pensé et ici M. Ampère a raison contre M. Mommsen, de l'avis des archéologues romains, les meilleurs juges en cette matière parce qu'ils ont en main les documents. L'Étrurie, vaste territoire civilisé par ses relations avec la Grèce, a dû exercer une influence puissante sur l'enfance de la ville de Rome. dont elle n'est séparée que par le Tibre. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner certains témoignages visibles, les restes des murs du Palatin, de l'enceinte de Servius, de la Cloaca maxima, du grand cirque; de songer au temple de Jupiter Capitolin et à tous les travaux

Digitized by Google

exécutés pendant les premiers siècles. Quant à l'origine des Étrusques, M. Ampère a adopté l'opinion de M. Lepsius, la plus simple et, dit-il, la plus vraie : les Pélasges et les Ombriens ont formé le peuple étrusque. Les Pélasges, les Tyrrhéniens de Tite-Live, paraissent être venus par mer, les Ombriens sont les plus anciens habitants. Pendant que l'on travaille actuellement avec succès à la traduction des hiéroglyphes, et même des monuments de l'écriture cunéiforme, la langue de l'Étrurie est restée encore inconnue, en dépit de tous les efforts tentés. On a mis tout en œuvre. Aujourd'hui, comme le dit M. Ampère, un savant italien et un savant allemand essayent de traduire l'étrusque au moyen de l'hébreu; ils arrivent à des traductions tout-à-fait différentes. Bien que ce soit là le sort commun de tous les premiers essais de la linguistique, l'écrivain français est conduit à cette conclusion, un peu précipitée, que la marche à suivre pour l'interprétation de la langue étrusque étant indiquée par la composition ethnographique du peuple, c'est au moyen des dialectes sabelliques et du grec que l'on doit essayer de parvenir à des traductions exactes. Peut-être a-t-il raison; néanmoins, vu l'importance de ces questions d'origine, nous trouvons ce chapitre trop rapidement traité par lui. Quoique la solution soit loin d'être trouvée, il eût pu tout au moins rétablir les termes dans lesquels le problème est posé en s'étendant quelque peu sur les idées émises de l'un et de l'autre côté. Micali, parmi les historiens modernes, a pu établir un système probable d'ethnographie, et de philologie à la fois, car les deux choses ne se séparent pas. Prenant pour base le passage de Festus « *Fuit gens antiquissima Italiae* », il regarde les Aborigènes comme le peuple le plus ancien. Il en fait descendre une longue série de peuples de même sang qui se divisent et prennent divers noms sur des territoires différents. Parmi les premiers sont les Sicules, les Ombriens, les Ra-seni (appelés par les Grecs Tyrrhéniens, et par les Latins Etrusci ou Tusci); les Osci ou Opici, d'où sont sortis les Sabins, les Picéniens, les Casci ou Prisci Latini, les Rutules, les Herniques, les Eques, les Volsques, les Aurunces, les Campaniens, les Samnites, les Ligures, les Ibères, les Grecs et même les Phéniciens. Ces peuples parlaient surtout deux langues, l'*osque* et l'*étrusque,* idiomes perdus depuis longtemps, retrouvés depuis, mais muets, sur des monuments. Micali, se fondant sur toutes sortes de découvertes, observe que l'osque vulgaire antique avait certaines affinités avec l'étrusque; chez tous deux l'écriture va de droite à gauche.

Digitized by Google

L'élément principal de la langue osque se retrouve clairement dans le latin primitif. Des mots et des locutions visiblement osques apparaissent dans les fragments d'Ennius et l'on a joué à Rome des comédies en langue osque. « Quant à la langue étrusque, dit le même auteur (Storia degli antichi popoli Italiani cap. XXIX p. 355), les racines et analogies directes doivent être cherchées dans l'ancien illyrien, bien différent des langues slaves, et dont l'idiome des *Shippetars* conserve encore des racines et des dérivés; il est maitenant certain que sous le nom générique de Pélasges, d'Illyriens ou de Liburniens, des races étrangères arrivées encore de plus loin, ont passé sur l'autre bord de l'Adriatique et ont été donner lieu en Italie aux premiers mouvements d'immigration. » — D'un autre côté le P. Camillo Tarquini, S. J. après de nombreuses expériences qui démontraient l'insuffisance absolue de la traduction gréco-latine, a trouvé le premier que l'hébreu donnait une version complète des inscriptions étrusques et adéquate à la partie artistique des monuments mêmes. Il a établi de la sorte tout un système de traduction qui a sa portée aussi en ethnographie. Gesenio montra les affinités de l'hébreu et de la langue phénicienne; la langue étrusque tient de cette dernière, et, par conséquent, dans la classification des peuples italiens, les colonies phéniciennes devraient obtenir une des places principales. Les deux dialectes, l'osque et l'étrusque, formaient donc, avec d'autres idiomes de même famille, la langue de l'Italie. Le grec de l'Hellade civilisée s'introduisit plus tard dans les deux premiers siècles de l'ère romaine, quand des colonies grecques s'emparèrent de l'Italie méridionale, apportant avec elles leur langue et leur civilisation d'outre-mer. Comme le montre fort bien un des travaux de l'*Academia Tiberina,* celles-ci se perdaient peu à peu ou passèrent dans la nouvelle langue des conquérants romains qui firent de leur dialecte composé de tous ces éléments divers et perfectionnés la langue de toute l'Italie. Ce fut ainsi que le latin, d'abord mélange d'osque et d'étrusque et presque identique aux dialectes de la première Hellade, plus ou moins grécisé par les Livius Andronicus, les Naevius etc., arriva graduellement à la splendeur dont il brilla au siècle d'Auguste et resta la langue du monde jusqu'à la chute de l'empire.

Pour en revenir aux idées de M. Ampère et aux Étrusques, ceux-ci, à part l'élément pélasge qu'ils avaient apporté avec eux, ont reçu des Grecs le principe de leurs arts. Il est facile de voir que

Digitized by Google

tout ce qui reste de cette population porte tout-à-fait le caractère de l'art archaïque grec. Outre les relations évidentes de l'Étrurie avec la Grèce, on trouve aussi des traces de rapport avec l'Orient, avec l'Assyrie et l'Égypte surtout. De plus, on convient d'analogies généralement reconnues entre l'Étrurie et la Germanie primitive, principalement en ce qui regarde la mythologie. Quelle fut l'influence de l'Étrurie sur Rome et quels sont les points de contact des deux civilisations? Sans vouloir exagérer pas plus qu'amoindrir la part des Étrusques, on est amené à constater qu'elle fut grande. Voici, pour en former une énumération rapide, ce que les Romains paraissent avoir reçu de leurs voisins de Tarquinii : Les chiffres, la monnaie, le calendrier, les cloches, les moulins à bras, etc.; les jeux : pugilat, courses de chevaux et de chars; les jeux séculaires, le *siècle* étrusque; les représentations dramatiques, combats de gladiateurs, pompe royale et patricienne, pompe triomphale. En résumé, l'art romain, musique, architecture, sculpture, demeure étrusque jusqu'au moment où il devient grec. Quant à l'organisation politique et militaire, l'examen de l'influence étrusque conduit à un résultat négatif. Il ne faut pas toucher à la part des Sabins. C'est à eux que Rome doit ses vertus militaires, comme sa première vie agricole, comme ses principes politiques. L'influence étrusque se laisse plus facilement déterminer par l'archéologie dans la théorie générale de l'histoire que dans le détail des faits : on peut s'en apercevoir à propos des traditions que les rois étrusques ont laissées à Rome. Combien de systèmes n'a-t-on pas imaginés pour expliquer la domination des rois étrusques! M. Ampère est loin d'adopter par exemple la théorie d'Ottfried Müller qui, des Tarquins fait des Lars ou Tarchons règnant de Tarquinies sur la ville du Palatin, et il ne donnerait aucune valeur aux arguments critiques du savant allemand ni au fait positif de la chute simultanée du pouvoir étrusque dans les deux localités. M. Ampère suit la tradition. D'après lui ce sont les Latins qui renversent la royauté sabine d'Ancus Martius « *nimium credens popularibus auris* »; or, ce sont des Étrusques qui le remplacent, représentés par des aventuriers rois dans la personne de Tarquin et de Servius Tullius : Tarquinius Priscus est un greç d'origine qui devient étrusque, puis lucumon et roi de Rome; son avénement est expliqué par la rivalité ou dualité latino-sabine : mais, auparavant, ne faudrait-il pas expliquer par des faits politiques sa raison d'être à Rome en qualité d'étrusque et en qualité de roi? Mastarna succède

Digitized by Google

à Tarquin. Il est, comme cela se rencontre souvent alors, le petit-fils du roi qui a occupé le trône avant son prédécesseur immédiat. Il ne meurt pas frappé de la foudre comme on le voit plus souvent dans la toute première époque, plus rapprochée des nuages du ciel; à l'instigation de sa fille Tullia, il est tué par son gendre Tarquin.

« Puis le superbe Tarquin prit pour femme la fière Tullie ; mais « alors se vit un prodige : la victime immolée n'avait pas d'entrailles; « cette victime était comme la fière Tullie.

« Le vieux roi que l'âge avait affaibli fut consterné. Le vieux « Mastarna qui a vu tant de guerres est rempli d'effroi.

« Pendant ce temps la détestable Tullie ne cesse d'exciter son « époux par ses discours et ses caresses, par sa colère et ses « reproches......

« Allons, debout, à l'œuvre! Tu n'es pas comme ton père, ou ton « grand-père, étranger; tu n'as pas à venir de Corinthe, de Tarqui- « nii, tu es à Rome......

« Ainsi parle cette femme. Le mundus est ouvert, les larves fu- « rieuses sont sorties, les mauvais génies sont errants ; les larves « furieuses, les mauvais génies sont entrés dans l'âme de Tullie ; « ils entrent aussi dans l'âme de Tarquin......

« Tarquin monte les degrés de la Curie et au sommet des degrés « il fait placer le siége d'ivoire du vieux roi Servius; il s'y assied. « De là il regarde d'un air farouche la multitude qui se presse dans « le marché et d'un air confiant les curies patriciennes qui remplis- « sent le Comitium.

« .... En ce moment le vieux roi arrive; il monte les degrés de « la Curie d'un pas que l'âge et la fureur font chanceler....

« Alors Tarquin, l'orgueilleux Tarquin, ne se possède plus ; il « ouvre ses bras puissants, il saisit le vieux roi et l'étreint comme « s'il voulait l'embrasser; mais il ne veut point l'embrasser, il veut « lui donner la mort. Le fort jeune homme saisit l'infirme vieillard. « Il l'enlève de terre et le précipite au bas des degrés par où « l'on descend de la Curie vers le Comitium, aux pieds des fiers « patriciens sabins.

« Tout meurtri, tout sanglant, étourdi de sa chute, le vieillard se « relève. Ce coup terrible a intimidé les plébéiens, ses partisans, « dans le marché. Les superbes patriciens du Comitium rient en le « voyant rouler les degrés de la Curie, en le voyant se relever tout « meurtri, tout sanglant.

Digitized by Google

« Le vieux roi s'en va d'un pas boiteux regagner sa demeure sur « le Cispius....

« .... Tullie s'élance en hâte pour aller à la demeure d'où le vieux « roi l'avait bannie. Maintenant elle va y rentrer sans crainte, car « elle espère y trouver son père mourant....

« Mais voilà qu'à l'extrémité de la Bonne-Rue, à l'entrée du Vicus-« Virbius, devant le temple de Diane, voilà que le char de Tullie, « au moment où il allait tourner à droite pour gravir l'Esquilin, « s'arrête tout à coup. Les chevaux ont vu un cadavre au milieu de « la rue et ils se sont arrêtés; le cocher a vu le cadavre et il reste « immobile.

« Allons, cocher, dit Tullie, frappe de ton fouet les coursiers qui « s'arrêtent; allons, mes bons coursiers, en avant, j'ai hâte « d'arriver.

« Les chevaux se cabrent au lieu d'avancer; le cocher ne peut « lever son fouet sur eux, l'horreur a pétrifié son bras.

« L'altière Tullie le gourmande, mais toujours il demeure immobile.

« Enfin elle avance la tête pour voir l'obstacle; le cocher lui « montre le cadavre et lui dit : « C'est le cadavre de ton père... »

« Elle regarde, puis elle lève la tête et voit au haut de la montée « du Vicus-Virbius, la maison royale, la maison où elle va être reine « et Tarquin roi.

« Et elle dit au cocher : « Eh bien, passe sur le cadavre de mon « père. »

« Le char de Tullie a passé sur le cadavre de son père.

« Les os de son père ont passé sous les roues ; le sang de son père « a jailli sur elle......

« La rue où ceci s'est passé, ne s'appellera plus la Bonne-Rue, « mais la rue Scélérate; elle s'appellera comme la scélérate Tullie.

C'est ainsi, mais plus au long, que M. Ampère transforme le récit de Tite-Live pour arriver à une recomposition approximative du vieux chant populaire qui aurait consacré la mémoire de cet événement. Déjà il a traité de même, en son lieu, avec imagination et beaucoup de couleur de style, l'épisode de Curtius sous le titre de *Chant du Vélabre.* Les données primitives manquant, on comprend qu'il s'agisse plutôt d'une idée littéraire que d'un élément historique. L'académicien français s'est demandé comment il comprendrait un ancien chant latin sur telle donnée et il en a esquissé une reproduc-

Digitized by Google

tion fictive, à la manière d'un Macpherson reconstruisant un Ossian latin. Néanmoins, en se plaçant au point de vue même de l'écrivain, certaines difficultés de composition restent toujours manifestes, comme l'introduction dans la partie poétique d'idées politiques, systématiques et personnelles. De plus, le genre lui-même impose fatalement certains défauts, les traits incertains d'un calque supposé et les couleurs artificielles du pastiche. Nous aimons mieux, comme reproduction de la vie de Rome, les pages vigoureuses et solides où le même écrivain dépeint les agitations du forum au milieu des campagnes périlleuses de la république naissante. Sortant de la légende et n'en apportant plus là où elles abondent, M. Ampère fait connaître fort bien la politique de Servius Tullius, et, en même temps, sa constitution. Cette partie de l'histoire romaine est, comme on sait, une des plus importantes. Nous ferons remarquer une idée adoptée par l'écrivain : la constitution de Servius est grecque en grande partie; elle est le fruit des relations de l'Étrurie avec la Grande-Grèce au moyen de la Campanie civilisée par les Étrusques. L'historien arrivé à la chute des Tarquins, place au nombre des faits qui composent le trésor moral de l'humanité, à côté de l'histoire de Jeanne d'Arc, la belle légende de Lucrèce. Il a su cette fois réprimer son penchant naturel à l'actualité, en ayant soin, avec raison, d'oublier de mentionner à ce sujet les épigrammes populaires des Romains d'aujourd'hui. Les détails de la guerre de Porsenna, bien connus, donneraient la clé de l'histoire de l'Étrurie à Rome. Sans traiter la question d'origine, M. Ampère la raconte et la rétablit dans le sens du mot grave et décisif de Tacite : *dedita urbe;* c'est-à-dire que, contrairement à ce que rapportent la plupart des auteurs anciens, Porsenna prit la ville. Horatius Coclès, Mutius Scévola, ainsi que Clélie, cette jeune fille à laquelle on aurait élevé une statue équestre pour avoir passé le Tibre à la nage (1), restent toujours en pleine possession du domaine de l'histoire. Quelles furent les suites de la domination de Porsenna? Sans répondre complétement à cette question. M. Ampère passe à la ligue latine conduite par les Tarquins et à la bataille du lac Régille.

Un long chapitre, intitulé *Lieux politiques de Rome* fait comprendre le but et la nature du livre dont nous nous occupons. C'est l'his-

(1) Selon d'autres, cette statue qu'on voyait au temps de l'empire, sur la Vélia, était celle de Valéria, fille de V. Publicola. Mais, les Romains n'ont connu que postérieurement les statues équestres, produits de l'imitation de l'art grec.

Digitized by Google

toire *localisée* que M. Ampère s'efforce de détailler et, pour cela, en même temps qu'il fait un cours d'antiquités politiques et d'histoire romaine, il restaure la ville antique et la présente tout entière sous son double aspect matériel et moral. Maintenant que l'on a perdu la manière antique d'écrire l'histoire, sont-ils communs les livres dont on peut dire qu'ils transportent le lecteur dans la plénitude de la vie romaine et le changent en citoyen du forum, participant à toutes les émotions de la place publique, commentant toutes les nouvelles anxieuses venues du dehors, mis naturellement au fait de tous les détails de l'existence commune et privée? Qu'on lise, par exemple, la restauration du forum présentée par M. Ampère et l'on se convaincra de la vérité de cet hommage rendu à son livre. Nous parlons surtout de la partie sérieuse et politique; la topographie morale n'est pas non plus oubliée; pour qu'on en puisse juger, citons :

« Telle était la configuration et l'aspect de l'ancien forum; avec le temps des portiques l'entourèrent, les boutiques firent place à des basiliques; trois temples, à l'ouest celui de la Concorde et celui de Vespasien, celui de César à l'est, vinrent se placer à côté du temple de Saturne et du temple de Castor, qu'on réédifia. On s'exagère souvent le nombre des édifices du forum; tous étaient à l'entour. Le centre du forum était libre et le fut toujours.

« Il le fallait bien, car sans parler des acheteurs, où eût été la place nécessaire pour les combats de gladiateurs, qui eurent lieu dans le forum jusqu'à la fin de la république, avant qu'on eût élevé des amphithéâtres, et pour les réunions des plébéiens, les comices par tribus dont je vais parler?

« Et puis, le forum devint un lieu de promenade, comme le *campo vaccino* l'est encore le dimanche, pour les Romains; un lieu de plaisirs pas toujours honnêtes. Plaute nous apprend par quelles sortes de gens les différentes parties du forum étaient fréquentées de son temps.

« Les faux témoins abondaient aux abords du Comitium où l'on jugeait les procès... Les menteurs et les glorieux se donnaient rendez-vous près du sanctuaire de Vénus Cloacine (au nord du forum); c'était là que venaient raconter leurs exploits faux ou véritables les *bravi* de la Rome ancienne, du côté de la Suburra, autrefois habitée par les Ligures, cousins des Gascons et qui y avaient laissé peut-être quelques descendants.

« Là aussi, non loin du temple de Vénus Purifiante se traitaient

Digitized by Google

certains marchés sous les auspices d'une Vénus moins pure et dont le culte était fort répandu dans le quartier voisin de la Suburra. Du même côté était le marché au poisson, dont l'odeur quand soufflait la Tramontane mettait en fuite les plaideurs qui hantaient la basilique Porcia, et où l'on fesait des piques-niques par souscription; c'était le Billy-Gate de Rome. L'extrémité orientale du forum, le bas forum, était réservé aux honnêtes gens, aux riches, *boni homines,* ceux que l'on appelle aujourd'hui *uomini grassi*. Les gens de bien préféraient ce bout du forum que dominait la Vélia, autrefois demeure des Sabins, peut-être par un souvenir de ce peuple probe, qui avait fourni à Rome son aristocratie. On conçoit que dans leur voisinage eût été à l'origine le rendez-vous des *boni homines,*, ce qui avait comme les *honnêtes gens,* le double sens de gens honnêtes et de gens comme il faut.

« Un canal ou ruisseau traversait le forum dans le sens de sa longueur, car il devait être un des affluents de la Cloaca Maxima; il devait être aussi en rapport avec le lac de Curtius, avant lequel il est immédiatement nommé. Au bord de ce canal se rassemblaient particulièrement les oisifs, les flâneurs; ils en avaient pris le nom. On les appelait *les hommes du canal, canalicolæ,* comme on dirait à Paris les habitués de la petite Provence. Ceux-là étaient selon Plaute pleins de prétentions, confiants, bavards, malveillants, disant à propos de rien impudemment du mal d'autrui, quand ils auraient eu assez à en dire d'eux-mêmes. Il paraît que, comme les habitués de la petite Provence, ces malveillants fesaient de la politique au bord de leur canal, et que souvent c'étaient de pauvres diables.

« Près des boutiques se trouvaient les usuriers, comme ils abondaient du côté des boutiques neuves où étaient les trois Janus. On voit que dans le forum il y en avait partout.

« Enfin derrière le temple de Castor, c'est à dire dans la rue Neuve, on rencontrait des gens avec lesquels il était bon de se tenir sur ses gardes. Plaute en aurait dit de même, j'imagine des petites rues qui avoisinent aujourd'hui le forum. »

M. Ampère reprend le cours des événements : ceux qu'il a le mieux traités sont les épisodes de Ménénius Agrippa, de Spurius Cassius, de Cincinnatus, de Virginius et de Spurius Mélius. Nous n'oublierons pas non plus de mentionner, comme théories d'antiquités politiques, l'exposé critique des grandes magistratures et surtout des fonctions des édiles dont on a généralement trop

Digitized by Google

méconnu l'importance dans les premiers temps de la république. Traitant l'histoire des Fabius, l'écrivain, tout en y voyant comme Niebuhr une sécession et un établissement définitif au dehors, admet tous les détails pittoresques de la tradition, dont quelques-uns sont cependant difficiles à concilier avec l'idée du savant allemand. L'établissement du décemvirat nous paraît moins bien développé. Certaines discussions ne sont pas soulevées, et, bien que l'on puisse contester souvent aux systèmes modernes le droit d'une mention dans l'histoire, toujours est-il que M. Ampère, ordinairement plus complet, aurait pu en dire un mot et s'occuper plus longuement de la nature, de l'origine et du but de cette puissance décemvirale. Relativement au fait de l'ambassade, qu'il admet, M. Ampère croit que les envoyés romains ont été, non à Athènes, mais dans la Grande-Grèce seulement. L'écrivain sort de Rome pour assister aux premières guerres extérieures et à la prise de Veïes. Il y rentre avec les Gaulois. Il nie, et avec raison, l'imprévue et opportune arrivée de Camille au moment peu héroïque où la ville paye sa rançon. Une question plus plaisante que grave dont l'historien français a eu à s'occuper, c'est celle qui à propos des oies du Capitole, confond l'histoire romaine avec l'histoire naturelle. Tout fait devient sérieux quand l'histoire en dépend, et un côté comique ne lui enlève aucun de ses titres à la discussion. On a souvent douté de la vérité de cet épisode. Le bon La Fontaine lui-même n'était pas tout à fait crédule à ce sujet, comme la tournure de ce vers semblerait l'indiquer :

... Rome au Capitole
Aux dépens de l'Etat nourrissoit des oisons...

Après le départ des Gaulois on sait que sous le portique du temple de Junon Moneta au Capitole, on plaça une oie en argent à laquelle Virgile lui-même fait allusion :

... auratis volitans argenteus anser
Porticibus.

Une cérémonie bizarre conserva la mémoire de la délivrance de l'*arx* romaine. Chaque année on portait une oie en triomphe et l'on crucifiait un chien entre le temple de Summanus et celui de la Jeunesse. On montre actuellement au Capitole de prétendues oies en bronze : M. Ampère estime que ce sont simplement des canards. Il est néanmoins pleinement convaincu de la vérité de l'ancienne tradition et cite quelque anecdote moderne qui fait honneur à l'instinct

Digitized by Google

des antiques volatiles privés de Manlius. Le spirituel académicien termine trop gaiement la sévère histoire de l'invasion gauloise à Rome en rappelant cette caricature qui représente un soldat français plumant une oie au Capitole et qui porte cette inscription : *Vengeance d'un gaulois*. Heureusement l'écrivain ne tarde pas à redevenir sérieux comme son grave sujet, en racontant la destinée de Manlius, qui a fait, comme il le dit, du Capitole, le lieu le plus dramatique de la terre.

A ce point s'arrêtent les deux volumes récemment publiés. M. Ampère, toujours à Rome, en prépare avec la même studieuse ardeur deux autres, qui conduiront son récit jusqu'à Constantin.

Sorti des débats auxquels la tradition antique et l'analyse moderne se livrent devant le tribunal de l'histoire, l'écrivain raconte dans un style vif, coloré, ému; déploie l'art des maîtres à faire ressortir l'enchaînement des faits, et dégage avec une rare sagacité les enseignements qu'ils renferment. Les commencements de la république peuvent en témoigner. Par la suite, la nature du récit mettra mieux encore en évidence ce beau côté de son talent.

L'*Histoire romaine à Rome* n'est pas complète, objecteront de sévères critiques, mais, de quelle œuvre capitale, si nous voulons montrer un respect scrupuleux pour la vérité, n'en affirmerions-nous pas autant? A coup sûr les études de M. Ampère étendront le domaine de la science : l'auteur ne pouvait ambitionner davantage.

Pour terminer par une question d'histoire et non de bibliographie nous rappellerons les chapitres sur les rois de Rome et les discussions d'origine qu'ils soulèvent. Nous nous sommes trouvés devant un problème insoluble en apparence parce que les moyens, la tradition et la critique, conduisent encore aujourd'hui à des solutions contradictoires. Pour trancher la difficulté, peut-être conviendrait-il de les adopter provisoirement l'une et l'autre et de les faire marcher au moins parallèlement : la tradition, parce que l'histoire, la littérature et les beaux-arts s'en sont nourris pendant vingt siècles de civilisation, qu'on doit, en définitive, écouter l'antiquité parlant d'elle-même et qu'il en est des droits de l'histoire comme de certains droits de la propriété : avec la succession des temps, la prescription s'acquiert; la critique, parce qu'elle est le fruit de travaux consciencieux, d'une recherche passionnée de la vérité, d'idées politiques destinées à exercer une action sur le monde moderne. Que le flambeau de l'histoire jette partout le jour, mais sans consumer, effacer ou ternir.

Digitized by Google

Bien que les mots d'éclectisme et d'histoire répugnent à se trouver ensemble, des études d'histoire romaine ne doivent-elles pas comprendre à la fois les récits anciens et les travaux modernes pour que, constamment, l'état des questions soit établi? Nous énonçons une vérité fort simple; mais il est malheureusement trop vrai que, de nos jours, grand nombre d'écrivains systématiques, se soustrayant au contrôle de leurs graves devanciers, pèsent sur l'histoire en raison de talents supérieurs, d'une imagination fertile, d'une grande facilité de conception et de combinaison, enfin d'un célébrité acquise.

JOSEPH DEMARTEAU.

Rome, mai 1862.

VARIÉTÉS PHILOLOGIQUES.

Inscriptions grecques inédites du musée Campana.

Un de nos correspondants de Paris nous adresse, après une visite au musée Campana, quelques copies dont nous nous empressons de faire part à nos lecteurs.

« Sur un cippe de marbre blanc on lit les vers curieusement énigmatiques que voici :

Καὶ μετὰ λαοφόνον ξίφος υἱεῖ ἤρκεσα πάτρης,
κτεῖνα δ' Ἀχιλλῆα γήραος εὐφραδίῃ·
ἐς δέκατον δ' ἐκράτησα Πανελλήνων ἐνιαυτόν,
πρὸς δὲ μ[ί]τον Μοίρ[ης] οὔτις ἔχει δύνασιν.

Le cippe est brisé en haut, et nous n'avons évidemment pas le commencement de la pièce; mais on est surpris de voir que, le côté de devant finissant par εσδεκα (vers 3), l'écriture du côté droit, immédiatement au-dessous de la brisure, s'y rattache étroitement, τονδεκρατησαπαΙ (il n'y a que le premier jambage du N, ainsi que le premier jambage de l'H dans Μοίρης).

« Autre inscription sur une mauvaise pierre. A la première ligne, très-cassée, on ne distingue avec certitude que la fin : ἐτέλεσσα,

ὄφρα καὶ ἰν (sic) ἀίδῃ τερπνὸν ἔχοιμι τόπον·
τἄλλα δὲ πάντα λέλοιπα καὶ ἐν νεότητι κατέκτη (sic)
οἴχηται πλὴν ἃ πρὶν ζῶν ἀπεκαρπισάμην.

Le versificateur a lu πλῖν ἃ.., avec le ι dichrone.

Digitized by Google

« Autre inscription sur pierre de moellon Elle commence au bord même du bloc scié en haut et qui a la forme d'une base de statue. L'infinitif au premier vers montre qu'un distique au moins a disparu.

Τὴν συνετὴν ἄλοχον Διονύσιαν ἐνθάδε κεῖσθαι
τύμβῳ τῷδ' ὑπ' ἐμοί, ὃν πόσις ἠγλάϊσεν,
ὅπως τοῖς παριοῦσι πέλοι μνημήϊα ταῦτα
ταῖς σεμναῖς ἀλόχοις μαρτύρια προφέρειν.
Ταῦθ' ὁ βίος, παροδεῖτα φίλ(ε)' ἐλπίδες ἐν ζωοῖσιν.

(Mots connus ; mais au lieu de ἀνέλπιστοι δὲ θανόντες, il suit : εὔφραινε σεαυτόν')

μὴ παρόδου' ταχυτῆς βραχέος λαθέτω σε χρόνου,

au lieu de χρόνοιο. La souscription est assez endommagée : j'y distingue :

Σεράπιμνος (sic) διδασκαλο. εφηρμν (?) τόδε σῆμα. »

CONCOURS DES ATHÉNÉES ET COLLÉGES.

RHÉTORIQUE LATINE.

Composition latine (sans dictionnaire).

Discours. — Aedes Pisistratus pro illa aetate magnificas Athenis exstruxerat, ubi clarissimorum scriptorum libri asservarentur. Quum vero Homeri carmina, tum primum collecta, eo solemni pompa inferrentur, Onomacritus, atheniensis, ad populum hujusmodi orationem habuit :

1. Omni laudum genere inclarescat civitas.....

2. Athenae jam bellicae virtutis gloria nobilitatae sunt......... Superest ut liberalibus artibus et litteris honestentur.

3. Tum Homeri carmina laudibus extollit. — In iis antiquae Graecorum religiones continentur..... In iis heroum fama vivit..... In iis reges, populi, magistratus, privati discunt quid verum, quid utile.....

4. Testem adhibet Solonem qui, optimarum legum repertor, ipseque Diis et hominibus gratissimus poeta, veluti data claris scriptoribus civitate laetatur.

Les concurrents ont cinq heures pour faire leur composition.

Digitized by Google

Composition française.

Après la mort de Marie de Bourgogne, Maximilien fut reconnu sans difficulté comme tuteur de ses enfants par les Etats des provinces, excepté par ceux de Flandre. Afin de donner un point d'appui à leur résistance, les Flamands conclurent avec le roi de France un traité auquel ils forcèrent Maximilien de souscrire (23 déc. 1482). Irrité de cette humiliation, Maximilien, qui avait réuni des troupes assez nombreuses, alla faire, la guerre, en Hollande, au parti des Hoeks.

En 1484, il ramena en Flandre son armée victorieuse, et réclama de nouveau la tutelle de son fils. C'était Bruges qu'il menaçait particulièrement et bientôt cette ville fut réduite à une telle extrémité que le magistrat ordonna de faire une procession générale pour implorer l'assistance du ciel.

Pendant que le cortége religieux parcourait les rues désolées, on vit entrer en ville, précédés d'un héraut à cheval, le comte Engelbert de Nassau, Messire Philippe de Bourgogne, le seigneur de Valckenstein et le chancelier de Brabant. La procession finissait lorsqu'ils arrivèrent sur le bourg. Ils furent introduits dans l'hôtel de ville et, quelques instants après, le chancelier de Brabant parut au balcon de l'édifice et adressa au peuple le discours suivant :

1. Les prières qui viennent de s'élever vers le Ciel ont sans doute disposé les esprits à la conciliation.

2. Il ne veut pas ranimer les passions, en discutant les griefs que les deux partis font valoir l'un contre l'autre.... Cependant, pourquoi les Flamands ne feraient-ils pas ce qu'ont fait les États des autres provinces? Ceux-ci ont trouvé qu'il était naturel de confier au père la tutelle de ses enfants.

3. Maximilien veut remettre plus tard à son fils des provinces paisibles et florissantes.....

Or quels sont les effets de ces guerres funestes? la ruine du commerce et de l'industrie.....

Voulez-vous donc accepter la paix que vous offre l'archiduc?

(La foule s'étant écriée d'une seule voix : oui! oui! la paix! la paix!)

Dieu soit loué! reprit l'orateur, nous la règlerons bientôt..... et vos franchises seront respectées.

4. En attendant remercions le Ciel qui exauce nos vœux.....

N. B. Afin de faire mieux comprendre le discours et d'en préparer l'effet, les élèves donneront quelque développement au dernier alinéa du préambule historique. — Les concurrents ont six heures pour faire leur travail.

Digitized by Google

Traduction du latin en français.

ÉLOGE DES SOLDATS MORTS EN COMBATTANT CONTRE ANTOINE. — O fortunata mors, quae naturae debita, pro patria est potissimum reddita!

Vos vero patriae natos judico, quorum etiam nomen a Marte est(1); ut idem deus urbem hanc gentibus, vos huic urbi genuisse videatur. In fuga foeda mors est; in victoria, gloriosa. Etenim Mars ipse ex acie fortissimum quemque pignerari solet. Illi igitur impii quos cecidistis, etiam ad inferos poenas parricidii luent : vos vero qui extremum spiritum in victoria effudistis, piorum estis sedem et locum consecuti. Brevis a natura nobis vita data est; at memoria bene redditae vitae, sempiterna. Quae si non esset longior quam haec vita, quis esset tam amens, qui maximis laboribus et periculis ad summam laudem gloriamque contenderet?

Actum igitur praeclare vobiscum, fortissimi, dum vixistis, nunc vero etiam sanctissimi milites, quod vestra virtus nec oblivione eorum qui nunc sunt, nec reticentia posterorum insepulta esse poterit, quum vobis immortale monumentum suis paene manibus senatus populusque romanus exstruxerit. Multi saepe exercitus punicis, gallicis, italicis bellis, clari et magni fuerunt; nec tamen ullis tale genus honoris tributum est. Atque utinam majora possemus, quandoquidem a vobis maxima accepimus! Vos ab urbe furentem Antonium avertistis; vos redire molientem repulistis. Erit igitur exstructa moles opere magnifico, incisaeque litterae divinae virtutis testes sempiternae : nunquam de vobis eorum qui aut videbunt vestrum monumentum, aut audient, gratissimus sermo conticescet. Ita pro mortali conditione vitae immortalitatem estis consecuti.

Sed quoniam, patres conscripti, gloriae munus optimis et fortissimis civibus monumenti honore persolvitur; consolemur eorum proximos, quibus optima est haec quidem consolatio : parentibus, quod tanta reipublicae praesidia genuerunt; liberis, quod habebunt domestica exempla virtutis; conjugibus, quod iis viris carebunt quos laudare quam lugere praestabit, fratribus, quod in se, ut corporum, sic virtutum similitudinem esse confident.

Atque utinam his omnibus abstergere fletum sententiis nostris consultisque possemus, vel aliqua talis his publice adhiberi posset oratio, qua deponerent moerorem atque luctum, gauderentque potius, quum multa et varia impenderent hominibus genera mortis, id genus, quod esset pulcherrimum, suis obtigisse, eosque nec inhu-

(1) La légion *martia* s'était distinguée dans la guerre contre Antoine.

Digitized by Google

matos esse, nec desertos, quod tamen ipsum pro patria non miserandum putatur, nec dispersis bustis humili sepultura crematos, sed contectos publicis operibus atque muneribus, eaque exstructione, quae sit ad memoriam aeternitatis, ara virtutis (1).

Les élèves ont cinq heures pour faire leur travail.

SECONDE LATINE.

Mathématiques.

I. Résoudre l'équation $x^2 - \frac{2ax}{b-c} = -1$, et discuter les racines dans l'hypothèse de $b=c$.

II. Déterminer les surfaces des triangles équilatéraux inscrit et circonscrit à une circonférence de rayon R.

III. Si deux angles solides sont composés de trois angles plans égaux chacun à chacun, les plans dans lesquels sont les angles égaux seront également inclinés entre eux (démontrer).

IV. Étant donnée une pyramide triangulaire SABC, on mène, par un point déterminé de l'arête SA, un plan parallèle à la base ABC : rechercher le volume du tronc résultant de cette section.

Énoncer les théorèmes sur lesquels repose la solution et démontrer celui qui est relatif au volume du tronc.

Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

TROISIÈME LATINE.

Thème latin.

Lettre. — Tu te plains de ce que tu manques de livres dans la ville que tu habites maintenant. Il importe peu que tu aies un grand nombre de livres; mais il importe beaucoup que ceux que tu as soient bons. Est-il donc nécessaire de tant varier ses lectures? et ne vaut-il pas mieux méditer ce qu'on a lu? Celui qui veut atteindre un but déterminé doit suivre une seule voie.

Je voudrais, me diras-tu peut-être, que tu me donnasses des livres et non des conseils.

Je suis prêt à t'envoyer tous les livres que je puis avoir; bien plus, je me transporterais volontiers auprès de toi, si je n'espérais pas que tu obtiendras prochainement ton congé. Quoique je sois bien avancé en âge, je me soumettrais à toutes les fatigues, j'affronterais tous les

(1) Cicero *Philip.* XIV, 12. — Note de la *R*.

Digitized by Google

périls pour aller t'embrasser et pour juger par moi-même des progrès que tu as faits dans tes études.

Quant au désir que tu exprimes de posséder mes propres ouvrages, je ne me regarde pas pour cela comme un bon écrivain, pas plus que je ne me croirais de la beauté, si tu me demandais mon portrait. Je suis persuadé que tout ce que tu me dis à cet égard part de ton amitié et non de ton jugement. Mais quel que soit le mérite de mes écrits, je te les envoie. Tu les liras dans la persuasion que je cherche, non pas que j'ai trouvé la vérité, et que c'est avec amour et persévérance que je la cherche.

Les élèves ont quatre heures pour faire leur travail.

Composition française.

La promenade dans la forêt. — On aime quelquefois à quitter la plaine et à s'enfoncer sous ces voûtes de verdure que paraissent soutenir des colonnes et des arceaux d'une architecture naturelle.

Les champs offrent l'image du mouvement et du travail........ La forêt présente un caractère différent........

Dans les développements qui seront donnés à ce qui précède, on n'oubliera pas la meute lancée à la poursuite du cerf;........ les chasseurs qui passent au galop........

On entrera dans la cabane d'un pauvre bûcheron et un acte de généreuse charité permettra au promeneur de regagner la ville, avec un cœur léger et l'intime satisfaction d'avoir soulagé des malheureux.

Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

Traduction du latin et du grec en français.

Vulgata Simonidis fabula est, quum pugili coronato carmen, quale componi victoribus solet, mercede pacta scripsisset, abnegata ei pecuniae pars est quod, more poetis frequentissimo digressus, in laudes Castoris et Pollucis exierat : quapropter partem ab iis petere, quorum facta celebrasset, jubebatur; et persolverunt, ut traditum est. Nam, quum esset grande convivium, in honorem ejusdem victoriae, atque adhibitus ei coenae Simonides, nuntio est excitus, quod eum duo juvenes equis advecti desiderare majorem in modum dicebantur. Et illos quidem non invenit; fuisse tamen gratos erga se exitu comperit. Nam vix eo limen egresso, triclinium illud supra convivas corruit, atque ita contudit ut non ora modo oppressorum, sed membra etiam omnia requirentes ad sepulturam propinqui

Digitized by Google

nulla nota possent discernere. Tum Simonides dicitur, memor ordinis quo quisque discubuerat, corpora suis reddidisse (1).

Τοὺς ἀσώτους καὶ τοὺς μὴ ἔκ τινος περιουσίας ζῶντας τὸ παλαιὸν ἐκάλουν τε οἱ Ἀρεοπαγῖται καὶ ἐκόλαζον. Μενέδημον γοῦν καὶ Ἀσκληπιάδην τοὺς φιλοσόφους, νέους ὄντας καὶ πενομένους, μεταπεμψάμενοι ἠρώτησαν πῶς ὅλας τὰς ἡμέρας τοῖς φιλοσόφοις συσχολάζοντες, κεκτημένοι δὲ μηδὲν, εὐεκτοῦσιν οὕτω τοῖς σώμασι. Καὶ οἳ ἐκέλευσαν μεταπεμφθῆναί τινα τῶν μυλωθρῶν. Ἐλθόντος δὲ ἐκείνου καὶ εἰπόντος ὅτι νυκτὸς ἑκάστης κατιόντες εἰς τὸν μύλωνα καὶ ἀλοῦντες δύο δραχμὰς ἀμφότεροι λαμβάνουσι· θαυμάσαντες οἱ Ἀρεοπαγῖται διακοσίαις δραχμαῖς ἐτίμησαν αὐτούς (2).

Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

Composition flamande.

Men schryft aen eenen jongeling om hem de middelen aen te wyzen van vrienden te winnen.

Na eene geschikte inleiding zal men de volgende punten ontwikkelen :

1. De vriendschap is eene wederzydsche verbindtenis die ook door de regtvaerdigheid moet bekrachtigd worden...... Wie zoude aen zynen vriend durven vragen hetgeen hy hem niet gereed is toe te staen?

2. Er zyn zedelyke hoedanigheden die de vriendschap duerzaem maken........ Er is zekere wyze van zich te gedragen die de harten inneemt en de vriendschap doet geboren worden.

3. In de maetschappelyke betrekkingen behaegt niets meer dan de verdraegzaemheid en de begeerte om aen anderen gedienstig en aengenaem te zyn........

4. Zoudet-gy aen die lastige haerklovers willen gelyken welke men vlugt?.. ..... Neen : gy zult u van uwe moeyelyke luim, van uwen verdrietigen twistgeest genezen.

Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

PREMIÈRE PROFESSIONNELLE (SECTIONS RÉUNIES).

Concours du 28 juillet.

COMPOSITION FRANÇAISE. — *Les croisades.* — Ces héroïques expéditions, où domine la noble figure de notre Godefroid, peuvent être jugées à différents points de vue.

(1) Quintilianus *Inst. Orat.* XI, 2, 11 et sqq. — Note de la *R.*

(2) Athenaeus *Deipnos.* XIV, 19 p. 168 A B Casaub. — Note de la *R.*

Digitized by Google

1. Le sentiment religieux y reçut une satisfaction, pour des outrages trop longtemps soufferts.

2. Les croisés mis en contact avec les arts et la science de l'Orient en rapportèrent le goût en Europe.

3. Beaucoup de nobles, princes et chevaliers engagèrent ou vendirent leurs domaines, pour se procurer les moyens de se rendre en Terre-Sainte.— Beaucoup de communes achetèrent des franchises...

Le mouvement de la propriété territoriale, la modification des rapports entre le suzerain et les vassaux constituent le résultat le plus important des croisades, aux yeux de l'économiste et de l'homme politique.

THÈME ANGLAIS OU ALLEMAND. — Les premiers sauvages cueillirent dans les forêts quelques fruits nourriciers, quelques racines salutaires et subvinrent ainsi à leurs pressants besoins; les premiers pâtres s'aperçurent que les astres suivent une marche réglée, et s'en servirent pour diriger leurs courses à travers les plaines du désert : telle fut l'origine des sciences mathématiques et celle des sciences physiques.

Une fois assuré qu'il pouvait combattre la nature par elle-même, le génie ne se reposa plus : il l'épia sans relâche; sans cesse il fit sur elle de nouvelles conquêtes, toutes marquées par quelque amélioration dans l'état des peuples.

Se succédant dès lors sans interruption, des esprits méditatifs, dépositaires fidèles des doctrines acquises, constamment occupés de les lier, de les vivifier les unes par les autres, nous ont conduits, en moins de quarante siècles, des premiers essais de ces observations agrestes, aux profonds calculs des Newton et des Laplace, aux énumérations savantes des Linnaeus et des Jussieu.

HISTOIRE DE BELGIQUE. — Exposez le règne d'Albert et d'Isabelle. — Vous ferez connaître l'origine de leur souveraineté, et vous résumerez brièvement les événements qui eurent lieu, après la mort de l'archiduc, jusqu'au traité de Munster.

Les élèves ont six heures pour faire leur travail.

Ils transcriront sur des feuilles séparées respectivement la composition en langue française, le thème anglais ou allemand et les réponses aux questions d'histoire et de géographie. Ils ont donc trois copies à fournir. Des papiers en nombre suffisant leur seront remis à cet effet.

Composition flamande.

OVER DE REIZEN TE VOET. — Wy zullen geen woord noch tegen de stoomwagens, noch tegen de yzerwegen zeggen........ Wy schatten

Digitized by Google

de voordeelen te hoog welke de toepassing der wetenschappen dagelyks voortbrengt........

Die, in het belang van zyne nyverheid of van zynen handel, reist neme den kortsten weg en spare den tyd........

Maer de reiziger, die vry van ernstige bezigheden is, zal veel in vermaek en onderwys winnen, indien hy te voet dorpen en steden, bergen en dalen doorloopt........

Ongetwyfeld zal hy beter voorzien van gezondheid en kennissen naer huis wederkeeren.

Les élèves ont cinq heures pour faire cette composition.

PREMIÈRE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

SCIENCES COMMERCIALES. — **I. Un rentier de Londres fait acheter, à Bruxelles, le 30 août, 12 obligations de 1000 francs chacune de l'emprunt belge 4 $^1/_2$ $^0/_0$, au cours de 99 $^1/_4$, plus les intérêts depuis le 1er juillet. Le change entre les deux villes étant à fr. 24-80 pour une livre sterling, et les frais de commission de $^1/_4$ $^0/_0$, on demande ce que le rentier déboursera en monnaie d'Angleterre, et à quel taux il aura placé son argent**

II. Quelle est la valeur d'un lingot d'or de 3 $^1/_2$ kilogr. au titre de $\frac{940}{1000}$, la valeur légale fr. 3.444,44 du kilogramme d'or pur étant cotée à fr. 1,50 de perte par 1000 francs?

DROIT COMMERCIAL. — I. Quelle différence y a-t-il entre la communication des livres de commerce et la représentation de ces mêmes livres?

Dans quels cas la communication peut-elle être ordonnée en justice?

II. Quels sont, relativement aux immeubles non mis en communauté, les droits de la femme d'un commerçant, en cas de faillite du mari?

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE. — I. Quel est l'état de nos relations commerciales avec l'Espagne?

II. Quels sont, en Belgique, les lieux où s'exerce principalement l'industrie des tissus de lin et de chanvre?

Vers quels pays exportons-nous ces tissus?

HISTOIRE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE. — Faire connaître l'état des relations commerciales de la Belgique avec les contrées du nord de l'Europe, sous le règne de Charles-Quint.

Digitized by Google

Exposer les mesures prises par ce prince, en vue de favoriser le commerce belge avec ces contrées.

ÉCONOMIE POLITIQUE. — Faire connaître d'une manière succincte les causes qui favorisent la division du travail et celles qui la limitent.

CHIMIE. — I. Quels sont les caractères des métaux de la troisième et de la quatrième section. — Citer quelques métaux de chacune de ces deux sections.

II. Faire connaître d'une manière sommaire les réactions que les oxacides et les hydracides exercent sur les sels, en appuyant, autant que possible, le raisonnement sur des exemples.

Les concurrents ont six heures pour faire leur travail.

PREMIÈRE SCIENTIFIQUE.

MATHÉMATIQUES. — I. Déterminer la constante a de manière que les expressions $3-\sqrt{2}$ et $-3+\sqrt{2}$ soient racines de l'équation

$$x^4-(11+6\sqrt{2}+a)\,x^2+11a+6a\sqrt{2}=0.$$

Rechercher ensuite les autres racines de cette équation.

II. Étant donnés deux triangles isocèles inégaux ABC, ABC' ayant même base AB et dont les plans font entre eux l'angle θ, déterminer le rayon de la sphère qui passe par les quatre sommets A, B, C, C'.

Discuter la valeur du rayon, dans la supposition

1° de $\theta=0$,

2° de $\theta=90°$, et de $C=C'=90°$.

III. Rechercher le lieu des points tels qu'en abaissant de chacun d'eux des perpendiculaires sur trois droites données, les pieds de ces perpendiculaires soient sur une même droite.

Discuter l'équation et construire le lieu.

Les concurrents ont six heures pour faire leur travail.

TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

Concours du 29 juillet.

LANGUE FRANÇAISE. — *Lettre.* — On écrit à un ami pour lui adresser quelques représentations sur la frivolité de ses lectures.

Qu'il y prenne garde : on passe avec facilité des livres simplement amusants aux livres dangereux.....

Digitized by Google

Dans l'intérêt de son avenir, il doit acquérir des connaissances solides..... fortifier son esprit et son cœur par le commerce des écrivains sérieux.

On lui envoie, en présent, une *Histoire de la Belgique*, dont les hommes instruits disent beaucoup de bien. — On terminera par quelques mots sur les avantages qu'il peut retirer de la lecture d'un pareil ouvrage.

Thème flamand ou allemand, pour les provinces wallonnes ; thème allemand, pour les provinces flamandes. — Canut, roi de Danemark, se promenait un jour, sur le bord de la mer, avec quelques-uns de ses officiers. Ceux-ci vantaient à l'envi sa puissance et disaient que la terre et la mer devaient lui obéir. Le roi voulut faire rougir ces flatteurs impudents ; il s'approcha de l'eau et s'écria : ô mer ! reconnais ton maître et cesse d'avancer. Mais le flot montait et la vague qui s'élevait à cent pas, retombant sur elle-même, s'étendit, comme une nappe, sous les pieds de Canut et les mouilla complétement. Alors se tournant vers ses courtisans : voilà votre roi, dit Canut ; voilà celui à qui la terre et la mer doivent obéir. Sachez qu'il n'y a de véritable puissance que celle de Dieu qui a fait sortir l'univers du néant et maintient l'ordre dans la nature entière.

Histoire. — I. Exposez d'une manière sommaire la chute de l'empire d'Occident.

II. Comment fut provoqué et propagé, parmi les peuples chrétiens, le mouvement qui amena la première croisade?

Géographie. — Donnez, au point de vue de la géographie, la description de l'Hindoustan.

Les concurrents ont six heures pour faire leur travail.

Ils transcriront sur des papiers séparés respectivement leur composition en langue française; le thème flamand ou allemand et les réponses aux questions d'histoire et de géographie. Ils ont donc trois copies à fournir ; des papiers en nombre suffisant leur seront remis à cet effet.

Concours du 31 juillet.

Sciences commerciales. — Vous avez remis à Charles :

1862. Février, 10. Un effet de 2000 francs, sur Pierre de Mons, valeur au 15 avril.

Mars, 15. Votre billet à ordre de 1200 francs, payable le 15 mai.

Vous avez tiré sur lui,

Juillet, 20. Une lettre de change de 3000 francs, valeur au 1er octobre.

Digitized by Google

Inscrire dans votre journal ces diverses opérations, d'après la méthode en partie double, et régler le compte courant et d'intérêt de Charles, à $^1/_2\ ^0/_0$ par mois, en l'arrêtant au 1[er] août.

Donner la formule de la lettre de change du 20 juillet.

ALGÈBRE. — I. Simplifier le radical $\sqrt{\left(\frac{a^2 b}{2} - a b^2\right)\left(\frac{a^3}{4} - a b^2\right)}$.

II. Un ouvrier a reçu 80 francs pour un certain ouvrage : s'il avait mis quatre jours de moins à le faire, il aurait gagné un franc de plus par jour. Combien de jours a-t-il employés pour faire l'ouvrage?

GÉOMÉTRIE. — I. Énoncer les théorèmes relatifs à la similitude des triangles.

II. Diviser un rectangle en trois parties équivalentes par des droites menées de l'un des sommets.

TRIGONOMÉTRIE. — Déterminer les diagonales d'un parallélogramme, connaissant la surface, un angle et la somme de deux côtés adjacents de ce parallélogramme.

PHYSIQUE. — Décrire la pompe aspirante et foulante et exposer la théorie de cette machine.

Les concurrents ont six heures pour répondre à ces questions.

CONCOURS DES ÉCOLES MOYENNES.

Concours du 4 août.

LANGUE FRANÇAISE. — *Narration.* — Deux enfants, qui jouaient dans un bois, y furent surpris par un orage.....

Ils voulurent regagner le village qu'ils habitaient ; mais l'obscurité était devenue profonde et ils s'égarèrent.....

Enfin, après avoir erré longtemps, ils se trouvèrent sur une route qui traversait la forêt..... Un bon curé qui retournait à son presbytère, dans une modeste carriole, les recueillit et les ramena à leurs parents, non sans leur avoir fait un petit sermon sur leur imprévoyance.

Grammaire. — 1. Donnez les temps primitifs du verbe *pourvoir*.

2. Écrivez le présent et l'imparfait du subjonctif du verbe *feindre*.

3. Montrez, dans deux exemples, la double fonction que le mot *même* peut remplir dans la phrase.

Digitized by Google

4. Comment faut-il écrire le participe passé, dans cette phrase : Ce sont des choses que j'ai *cru* devoir faire. — (Vous justifierez votre opinion.)

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE HISTORIQUE. — I. Citez les principaux peuples qui occupaient nos contrées, à l'époque de l'invasion romaine. — Indiquez d'une manière générale la partie de la Belgique actuelle où ils étaient établis.

II. Comment fut renversée la domination des Romains en Belgique?

III. Racontez les principaux événements du règne de Jean-sans-Peur.

GÉOGRAPHIE. — 1. Décrivez le cours de la Meuse.

2. Donnez la division de l'Afrique.

3. Quels sont les principaux fleuves de l'Asie?

4. Citez les ports les plus importants qui se trouvent sur la côte orientale de l'Amérique méridionale.

Les élèves ont six heures pour faire leur travail.

Concours du 5 août.

ARITHMÉTIQUE. — 1° Qu'appelle-t-on nombres premiers entre eux? 2° Énoncez les caractères de divisibilité des nombres par 8 et par 11. 3° Quel effet produit-on sur la valeur d'une fraction, en ajoutant un même nombre à ses deux termes? (Démontrer.)

II. Deux personnes se sont associées pour une entreprise, dans laquelle elles ont gagné 11000 francs. La première a mis, dans la société, 12000 francs, pendant 7 mois. On demande la somme que la seconde a dû y mettre, pendant huit mois, pour avoir 4000 francs dans le bénéfice.

ALGÈBRE. — I. Un marchand a 180 kilogrammes d'un thé à 15 fr. le kilogramme, et 156 kilogrammes d'un autre thé à 24 francs. Il veut en former deux mélanges, dont l'un coûte 18 francs le kilogramme et l'autre 21 francs. — Combien de kilogrammes de chacune des qualités doit-il prendre, pour faire chacun de ces mélanges? (Les 336 kilogr. doivent être employés.)

II. Effectuez la division suivante et simplifier l'expression du quotient :

$$\frac{ab+b^2}{a^3b^2-a} : \frac{ac+bc}{a^2b+a}.$$

GÉOMÉTRIE. — I. Énoncez les théorèmes relatifs aux cordes qui se coupent dans le cercle et aux sécantes qui se coupent hors du cercle.

Digitized by Google

II. Démontrez que la tangente est moyenne proportionnelle entre la sécante et sa partie extérieure.

III. Construire un triangle équivalent à un pentagone donné.

Les élèves ont cinq heures pour faire leur travail.

Concours du 6 août.

COMPOSITION FLAMANDE. — *Josef wordt door zyne broeders verkocht.* — De zonen van Jakob lieten hunne kudde ver van de vaderlyke tenten weiden........ Zy spraken onder elkander van Josef en hunne toorn was tegen hem ten top gestegen........

Eensklaps komt Josef uit een bosch van palmboomen........

Daer ginds komt onze droomer, zeggen zy........ dat hy met zyn leven zyn valsche streken boete........

Zy laten het kind in eenen uitgedroogden put af........

Ondertusschen gaet eene karavaen voorby........ Josef wordt aen slavenhandelaers verkocht en, terwyl hy stille tranen stort, naer het westen weggevoerd........ Hy weet niet dat hy de luisterryke toekomst te gemoet gaet welke God hem voorbereid heeft.

Les concurrents ont quatre heures pour faire leur travail.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

IDÉES SUR L'ENSEIGNEMENT CIVIL, *par* M. J. — Bruxelles, Decq 1862, 1 broch. in-8° de pp. 67.

Au point de vue de l'auteur l'enseignement civil, c'est, en termes plus justes, l'enseignement moyen.

Cet enseignement, tel qu'il se donne aujourd'hui, est défectueux. La section des humanités pèche par l'énorme prépondérance des langues mortes et de l'antiquité, étude bonne autrefois, quand nos littératures étaient dans l'enfance, bonne encore aujourd'hui pour le clergé et pour les savants, mais inutile à la plupart; gymnastique intellectuelle excellente, sans doute, mais dans laquelle les langues modernes remplaceront avec avantage les langues anciennes; enseignement qui est un véritable anachronisme et qui a fait baisser le niveau des études. La section professionnelle serait déjà un progrès; malheureusement elle est entachée de positivisme; la part de l'éducation intellectuelle et morale y est insuffisante et l'enthousiasme pour tout ce qui est noble et élevé se refroidit.

Il faut changer de méthode. L'enseignement civil doit initier aux doctrines du vrai, du bien, du beau, et ouvrir l'intelligence sur le monde moral, le monde physique, le monde social; il doit former des hommes éclairés et des citoyens utiles. Pour arriver à ce but il faut conserver l'étude des langues, mais prendre pour point de départ l'étude de la langue nationale, embrassant la grammaire et le style, tout ce qu'il y a d'utile dans les préceptes de poésie et de rhétorique,

Digitized by Google

enfin l'histoire de la littérature. On y joindrait comme accessoire un cours de langues étrangères, en laissant à l'élève le choix entre les langues mortes (latin et grec) et une seule langue vivante (allemand, anglais ou italien). Il faut conserver également le calcul et les mathématiques, la géographie (moderne) et la cosmographie, l'histoire générale de l'humanité et l'histoire nationale. Mais il est indispensable d'y ajouter des notions justes et larges sur les points les plus importants des sciences physiques et naturelles, en philosophie ce qui a été écrit de sensé sur Dieu, l'âme humaine, la vie future, les devoirs, ensuite les principes fondamentaux du droit public et du droit civil, enfin de saines notions d'économie politique. Ainsi formé le jeune homme arrivera à l'université avec la certitude de suivre avec fruit les cours de l'une des quatre facultés.

Telle est la thèse de l'auteur. Il demande, en terminant, que ses idées soient mises à l'épreuve dans un pensionnat qu'on établirait à cet effet et dont il indique les conditions : il exprime ses vues concernant la direction, la surveillance, les professeurs et les études.

. Nous devons nous borner à ce simple aperçu concernant la brochure de M. J. Pour l'examiner et la discuter convenablement il faudrait une autre brochure. Comme théorie, elle présente, au milieu du bruit croissant qui se fait en Europe autour de la question des études, un système complet, elle renferme sur la manière d'enseigner et sur l'éducation beaucoup d'excellentes idées, fort utiles à méditer. Il est entendu toutefois que nous n'admettons pas ce long réquisitoire contre ce qui se fait aujourd'hui, et contre les *érudits,* auteurs prétendus de tout le mal. En pratique le plan de M. J. est beaucoup plus difficile à réaliser qu'il ne paraît le croire. Ensuite l'enseignement actuel n'est point parfait, personne ne le prétend; mais au lieu de tout bouleverser, il vaut mieux améliorer insensiblement et sans secousse, et sous ce rapport nous avons pleine confiance dans ceux qui sont chargés de la haute direction de l'enseignement. De plus, discuter sans cesse les programmes, remettre toujours tout en question, changer continuellement les méthodes, c'est jeter le doute et la défiance dans les esprits sur l'efficacité des méthodes, quelles qu'elles puissent être, pour le développement de l'intelligence. Or un tel doute serait la mort des études.

Manuel de sciences commerciales, *rédigé suivant le programme officiel pour la troisième professionnelle des athénées et des colléges, par* L. Leclercq, *professeur de sciences commerciales et d'économie politique à l'athénée royal de Bruges.* — Bruges, Tanghe, fils, rue Gherwin, 1862; in-8o de 165 p.

La *Revue* a rendu compte en 1858 de la première et en 1859 de la seconde édition du manuel que M. Leclercq a rédigé pour les élèves de la 4e professionnelle. Une seconde édition à une année de distance de la première! C'est un succès qui a dû encourager l'auteur. C'est à cette circonstance que nous devons aujourd'hui le second volume en quelque sorte d'une série de publications que nous espérons vivement, dans l'intérêt des études commerciales, voir entreprendre par M. Leclercq. Nos encouragements ne lui feront pas défaut.

L'auteur est attaché à l'enseignement de l'État depuis la réorganisation, c'est-à-dire depuis 1851. Ce n'est donc qu'après avoir enseigné, pendant sept années, les matières qui composent son premier manuel, qu'il s'est décidé à le publier. Onze ans après son entrée dans la carrière, M. Leclercq poursuivant patiemment

Digitized by Google

la tâche qu'il a eu le courage de s'imposer, fait paraître le manuel qui comprend les matières de la troisième, et dont une analyse succincte fera apprécier le mérite.

M. Leclercq, on le voit, est de ceux qui se hâtent lentement, et notre compte-rendu prouvera qu'il est tout-à-fait dans la bonne voie. On se rappelle cet écrivain français qui avait consacré trente-sept années d'un travail assidu à composer un abrégé de grammaire, destiné aux élèves des classes élémentaires. Dans la dédicace qu'il fit de son œuvre à l'un de ses amis, il regrettait de n'avoir pas eu le temps de la faire plus courte. Cette modestie du grammairien peint au vrai la difficulté pour un auteur de résumer les principes d'une science, tout en restant méthodique, clair et précis. C'est contre une difficulté de ce genre que M. Leclercq avait à lutter ici. La troisième professionnelle, comme on le sait, est désignée, chaque année, pour prendre part au concours général. L'auteur avait, d'une part, à respecter le programme officiel, sans en rien omettre dans la série des soixante-cinq devoirs dont il a fait suivre son manuel; et d'autre part, il importait que les professeurs qui adopteront le livre comme base de leur enseignement, pussent, sans surcharger les élèves, épuiser la même série de devoirs, pendant l'année scolaire. Hâtons-nous de le dire, M. Leclercq a parfaitement réussi à rendre service et aux professeurs et aux élèves.

Le manuel fait suite au premier et embrasse toutes les comptabilités spéciales qui forment la matière du programme de la troisième professionnelle, ainsi que les comptes en participation. L'auteur expose d'abord la théorie des subdivisions des comptes généraux ou *personnifiés,* et présente sur la tenue de quelques-uns de ces comptes des observations qui nous paraissent avoir une utilité toute pratique. Passant ensuite à l'application des principes de la partie double aux spécialités du commerce et de l'industrie, il traite des systèmes de comptabilité qui peuvent le mieux convenir aux *commerçants,* aux *consignataires,* aux *expéditeurs* ou *commettants,* aux *fabricants* ou *manufacturiers,* aux *sociétés en nom collectif, en commandite et anonymes,* aux *associations en participation* et aux *banquiers.* L'auteur suit ici une marche logique et sûre : il analyse les opérations de chaque genre de professions, il établit la théorie des écritures qui s'y appliquent en signalant les particularités qui le distinguent, et pour mieux en faire saisir le mécanisme, il explique et formule un certain nombre d'exercices pratiques qu'il fait suivre d'une série d'autres exercices dont il ne donne que les énoncés, et que les élèves doivent faire seuls pour devoirs et transcrire ensuite aux livres. Ces divers systèmes que nous avons examinés avec attention sont exposés avec autant de méthode que de clarté, et quoique renfermés dans un cadre peu étendu, ils ne présentent aucune lacune.

De toutes les parties du travail de M. Leclercq la plus importante est celle qui se rapporte à la comptabilité des banquiers. Elle occupe plus du tiers du volume et est divisée en sept chapitres qui tous traitent des opérations et des écritures de banque. C'est dans cette partie que les diverses méthodes de comptes courants et d'intérêts sont présentées avec tant de lucidité. La méthode *hambourgeoise* ou par *échelles,* qu'on cherche en vain dans des ouvrages qui ont la vogue, y est très-bien expliquée. Elle est indispensable pour nos relations avec Hambourg, et lorsque le taux de l'intérêt n'est pas le même pour les deux correspondants. On sait à quel degré d'importance l'extension qu'ont prise les

Digitized by Google

affaires en Belgique depuis 1830, y a élevé le commerce de banque. M. Leclercq l'a compris. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que cette partie de son œuvre est traitée d'une manière tellement remarquable qu'elle suffirait à elle seule pour faire la réputation d'un auteur.

En parcourant les publications de M. Leclercq, on voit que son but tend constamment à proportionner la matière au nombre d'heures du programme, pour guider ainsi le professeur dans son enseignement, et à rendre aux élèves l'étude des sciences commerciales facile et fructueuse en exposant de la manière la plus concise possible la théorie et la pratique. Sous ce rapport les manuels de M. Leclercq ont un cachet de nouveauté et d'utilité qui n'est pas sans intérêt et qui, selon nous, les rend tout-à-fait propres à l'enseignement des sciences commerciales dans nos établissements d'instruction.

Histoire du moyen-age *depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'au milieu du XVe siècle par* V. Duruy, *ouvrage contenant six cartes géographiques et neuf gravures.* Paris, Hachette, 1861; 1 vol. in-18 jésus.

M. Duruy le dit avec raison, l'histoire du moyen-âge est en bien mauvais renom auprès de ceux qui sont forcés de l'apprendre, parfois même auprès de ceux qui ont charge de l'enseigner. Comment substituer la simplicité à la confusion qui y règne habituellement? Il suffirait « de bien ramener cette histoire aux faits généraux qui la constituent et méritent seuls d'être gardés en mémoire... ». Il faudrait « faire justice des petits hommes et des petits événements en les laissant dans l'ombre, tandis qu'on accorderait aux grands ce qu'ils ont le droit d'obtenir, place et lumière. » Il importe avant tout de bien circonscrire cette histoire et M. Duruy y a complétement réussi; son plan est habilement conçu et sagement exécuté. Dans un préambule restreint il étudie le monde romain et le monde barbare; le premier, auquel manque une forte vie politique s'écroule sous le choc d'ennemis misérables : les provinces du Nord sont emportées par les Germains, celles du Midi, par les Arabes; Constantinople reste seule debout pendant 10 siècles. L'empire des Arabes tombe vite avec leur civilisation aussi fragile que lui. Chez les Germains se succèdent des dominations éphémères jusqu'au jour où leur héritage est recueilli par les Francs. — Avec la seconde race des rois Francs s'ouvre une autre période : Charlemagne relève le trône des empereurs d'Occident. — Dès le 9e siècle l'empire Carlovingien chancelle et se dissout; trois royautés lui survivent : celle d'Italie, celle de France, celle de Germanie; la dernière doit briller du plus vif éclat pendant deux siècles. L'empire carlovingien s'est dissout en royaumes, les royaumes se dissolvent en seigneuries; voici les temps nouveaux de la féodalité. L'Église, depuis Charlemagne, n'avait cessé de croître en puissance à côté de la royauté allemande. La seconde moitié du 11e siècle va voir commencer la querelle du sacerdoce et de l'empire, drame long et sanglant dont le troisième et dernier acte est signalé par la mort de Frédéric II, qui sauve le Saint-Siége. — Durant le combat, dont le résultat définitif fut l'abaissement et presque la ruine des deux adversaires, des millions d'Européens ont pris la route de Jérusalem : c'est l'ère des croisades. — Mais les temps modernes approchent : de nouvelles idées et des besoins nouveaux surgissent : la France et l'Angleterre en sont les représentants; du quatorzième siècle aurait daté pour ces deux peuples leur vie moderne, s'ils ne s'étaient heurtés

Digitized by Google

dans la guerre de 100 ans. — Joignez l'Allemagne à la France et à l'Angleterre et vous avez les trois grandes nations modernes constituées dès le 14e siècle. — A cette époque l'Espagne n'a pas encore achevé sa croisade contre les Maures, l'Italie, qui n'a pu trouver l'unité politique, est en proie à l'anarchie, la Prusse et la Russie ne sont pas encore nées; — mais à l'Est viennent d'apparaître les Turcs : Constantinople succombe sous leurs coups; avec elle tombe le dernier débris survivant de l'empire romain. Le moyen-âge est fini; aux changements qui s'opèrent dans l'État répondent des changements dans la pensée et dans la croyance. Sur les ruines de la féodalité vont s'amasser d'autres ruines; on entend gronder sourdement une révolution dont Wiclef et Jean Huss sont lesprécurseurs; Luther et Calvin ne sont pas loin.

Voilà le moyen-âge dans ses lignes générales, tel que nous le dépeint M. Duruy avec ce style chaud et coloré dont il semble avoir pris le secret à M. Michelet, avec cette profondeur d'aperçus et cette sûreté de critique que nous avons eu déjà l'occasion de faire admirer aux lecteurs de la *Revue*. Nous désirerions pouvoir consacrer à la nouvelle œuvre de l'éminent historien l'examen minutieusement détaillé qu'elle comporte, afin d'y signaler des lacunes ou des erreurs dont ne sauraient être exempts les travaux les plus consciencieusement élaborés; mais ici encore le temps et l'espace nous faisant hélas! défaut, nous nous contenterons de féliciter l'auteur du succès avec lequel il a accompli une œuvre aussi difficile; nous faisons en même temps des vœux pour que ce bon livre prenne bientôt entre les mains de tous nos collègues et de nos élèves la place qu'il mérite.

ERNEST DISCAILLES.

ACTES OFFICIELS.

Le sieur *Macors*, professeur ordinaire à la faculté de droit de l'université de Liége, et le sieur *Wagener*, professeur extraordinaire à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand, sont nommés secrétaires des conseils académiques de ces universités, pour l'année scolaire 1862-1863.

— Sont nommés inspecteurs ecclésiastiques cantonaux des écoles primaires les sieurs *Devroede*, aumônier militaire à Mons, pour les cantons de Mons, en remplacement du sieur Lepers, démissionnaire, et *Piérart*, curé de Peissant, pour le canton de Merbes-le-Château, en remplacement du sieur Joachim, démissionnaire.

Examen de gradué en lettres. Le jury central, chargé exclusivement de la vérification et de l'homologation des certificats d'études moyennes, est composé, pour la session de 1862, de la manière suivante :

Président, M. *L. Alvin*, membre de l'Académie; Suppléant du président, M. *N. Loumyer*, chef de division au ministère des affaires étrangères;

Membres titulaires : MM. *Vander Cruyssen*, préfet des études à l'athénée de Tournai, qui remplira les fonctions de secrétaire; *Delgoffe*, préfet des études à l'athénée de Bruges; *Robert*, directeur du collége patronné de Pitzenbourg, à Malines; *Delvaux*, professeur de rhétorique au collége Saint-Stanislas, à Mons;

Membres suppléants : MM. *Fassin*, professeur de rhétorique à l'athénée de Liége; *Nelis*, professeur de seconde à l'athénée d'Anvers; *Geirnaert*, professeur de mathématiques au petit séminaire de Saint-Nicolas; *Matagne*, professeur de rhétorique au collége Sainte-Barbe, à Gand.

Digitized by Google

Enseignement supérieur. Le *Moniteur* publie la loi qui proroge certaines dispositions de la loi du 1r mai 1857, sur l'enseignement supérieur. Elle est conçue en ces termes : « Le mode de nomination des membres des jurys d'examen déterminé par l'article 24 de la loi du 1r mai 1857, et qui cessera d'être en vigueur après la seconde session de 1862, est prorogé pour les deux sessions de 1863. Le système d'examen établi par la même loi, et dont la révision, aux termes du second paragraphe de l'art. 1r de la loi du 27 mars 1861, devait avoir lieu avant la seconde session de 1862, sera révisé avant la seconde session de 1863. »

— Un arrêté ministériel détermine ainsi qu'il suit la partie des pandectes sur laquelle seront interrogés les élèves qui se présenteront pour subir le premier examen de docteur en droit, pendant l'année 1863 : *Les obligations (partie générale) et les servitudes prédiales.*

Résultats du concours universitaire. Le sieur *De Clercq* (Émile-Louis), d'Eecloo, candidat en philosophie et lettres et candidat en droit, élève de l'université de Gand, ayant obtenu, dans les trois épreuves réunies du concours, 92 points sur 120, a été proclamé PREMIER *en philologie;* — Le sieur *Van Mierlo* (Charles-Jean), d'Anvers, élève ingénieur de l'école spéciale du génie civil, annexée à l'université de Gand, ayant obtenu 75 points sur 100, a été proclamé PREMIER *en sciences physiques et mathématiques*; — Le sieur *Leys* (Julien), d'Anvers, élève de deuxième année d'études à l'école spéciale des mines, annexée à l'université de Liége, ayant obtenu 61 points sur 100, a été proclamé PREMIER *en sciences naturelles.*

École normale des humanités à Liége. L'examen d'entrée aura lieu le lundi 13 octobre, à 9 heures du matin, au local de l'école. Le nombre des admissions pour l'année scolaire 1862-1863 est fixé à deux.

École normale des sciences à Gand. L'examen d'entrée aura lieu le lundi 13 octobre, à 9 heures du matin, au local de l'école. Le nombre des admissions est fixé à deux.

École du génie civil à Gand. Examen d'entrée à l'école préparatoire, le mardi 7 octobre à 9 heures du matin.

École des arts et manufactures à Gand. Examen d'entrée le mercredi 1r octobre, à 9 heures du matin.

NOUVELLES DIVERSES.

Il vient de se constituer à Bruxelles une *Association internationale pour le progrès des sciences sociales,* modelée sur la *National association for the promotion of social science,* mais ayant sur elle l'avantage d'embrasser dans son mouvement tous les peuples du continent.

« L'Association a pour but de développer l'étude des sciences sociales; de guider l'opinion publique vers les moyens les plus pratiques d'améliorer les législations civiles et criminelles; de perfectionner et de généraliser l'instruction; d'étendre et de déterminer la mission des arts et des lettres dans les sociétés modernes; d'augmenter la somme des richesses publiques et d'assurer leur bonne distribution; d'améliorer la condition physique et morale des classes laborieuses; d'aider, enfin, à la diffusion de tous les principes qui font la force et la dignité des nations.

Digitized by Google

« A cet effet, l'Association groupe autour d'elle toutes les sociétés et tous les individus qui s'appliquent ou s'intéressent à l'examen de ces questions, et, sans intervenir dans leurs efforts particuliers, elle cherche à dégager la vérité de l'erreur, à dissiper les doutes, à rapprocher les opinions dissidentes, à offrir, enfin, à toutes les convictions et à toutes les recherches un terrain neutre pour l'échange d'informations et d'études sérieuses sur tous les grands problèmes sociaux de notre époque. »

L'Association entend rester libre de tout esprit de parti; « l'amour de l'humanité, le devoir de la faire progresser dans les voies de la vérité et de la justice, voilà la cause qu'elle veut servir, la seule qui puisse provoquer l'action simultanée de tous les hommes de bonne volonté, quelles que soient, d'ailleurs, leurs opinions politiques et leurs convictions religieuses. »

Ses travaux embrassent cinq sections, savoir : législation comparée, — instruction et éducation, — art et littérature, — bienfaisance et hygiène publique, — économie sociale (impôts, questions financières, agricoles, industrielles et commerciales).

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les noms bien connus des membres fondateurs, pour se convaincre que l'Association est une œuvre sérieuse et qui offre toute garantie. Ce comité se compose de M. Fontainas, bourgmestre de Bruxelles, président, puis de MM. le prince de Ligne, Vervoort, Fortamps, Van Schoor, Verhaeghen aîné, Orts, de Nayer, de Decker, comte de Liedekerke-Beaufort, comte de Mérode-Westerloo, Kervyn de Lettenhove, Alph. Nothomb, Prévinaire, Van Humbeeck, Defacqz, Tielemans, comte Jean Arrivabene, Ad. Le Hardy de Beaulieu, Paul de Bavay, Corr-Van der Maeren, Alb. Lacroix, Balat, Berardi, A. Lacomblé, Gust. Frédérix, Jos. Gérard et Aug. Couvreur. Les listes d'adhésions, déjà assez nombreuses, offrent également les noms d'une foule de notabilités tant de la Belgique que de l'étranger.

Déjà il a été procédé, à l'hôtel de ville de Bruxelles, à l'installation des secrétaires de quatre sections. La seconde section, éducation et instruction, reste à constituer.

L'Association a convoqué à Bruxelles une réunion internationale du 22 au 25 septembre prochain. M. le ministre de l'intérieur, en témoignant ses sympathies à la nouvelle institution, met à la disposition du comité les belles salles du palais ducal pour toute la durée du congrès.

Nul doute que les travaux de ce congrès, en précisant, en déterminant de plus en plus la nature et le but de l'Association, ne parviennent à vaincre l'espèce d'hésitation que bien des personnes éprouvent devant tout ce qui est nouveau, et ne provoquent de toutes parts un très-grand nombre d'adhésions.

Les nombreux prospectus répandus par le comité nous dispensent d'entrer dans de plus longs détails. On peut d'ailleurs se procurer tous les renseignements désirables aux bureaux de l'Association, rue de Ligne, 46, à Bruxelles.

— La France se prépare à organiser chez elle, parallèlement à l'instruction des colléges et des lycées, « l'enseignement moderne, usuel, qui prend pour base la langue nationale et les langues vivantes, l'histoire du pays et la géographie pratique, les sciences appliquées, les notions de l'industrie et du commerce, le dessin, et qui a reçu en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Belgique, des développements qui doivent inspirer confiance dans le succès. » Déjà sur le

Digitized by Google

rapport du ministre de l'instruction publique, une commission a été nommée afin d'examiner les différentes questions qui s'y rapportent. Elle se compose de 23 membres, sous la présidence de M. le sénateur Dumas. Les questions posées à la commission sont les suivantes :

1° Quel doit être le programme des études des écoles usuelles;

2° Quels procédés il convient d'appliquer au recrutement de leurs professeurs;

3° Quelle place il convient d'assigner à ces écoles dans la hiérarchie universitaire;

4° Quelle forme il convient de donner au certificat ou diplôme qui attestera que les études en ont été suivies avec succès;

5° Quel concours il y a lieu de demander aux fonds de l'État et à ceux des départements ou des communes, pour assurer leur création et pour garantir leur succès et leur durée.

— *La Société libre d'émulation de Liége* pour l'encouragement des lettres, des sciences et des arts a fait connaître le résultat du concours ouvert par elle en 1860 (v. *Revue,* 1860, p. 392). Six questions sur quatorze ont été traitées. Les pièces qui ont été jugées dignes du prix sont : *Le progrès au XIXme siècle,* pièce de vers par M. Émile Lhoest, étudiant à l'université de Liége; *Une nouvelle en prose,* par Mme de Fléron, de Bruxelles (pseudonyme d'une dame de Liége, dit-on); *Un mémoire* sur les meilleures méthodes d'analyse des minérais qui, en Belgique, servent à l'extraction du fer, du cuivre, du zinc et du plomb, par M. Stévart, élève ingénieur de l'école des mines de l'université de Liége; *Un mémoire* retraçant l'historique de l'exploitation de la houille dans le pays de Liége, par M. Renier Malherbe, de Liége, sous-ingénieur des mines à Charleroi.

La plus belle question sans contredit était la première, *L'histoire du pays de Liége racontée aux enfants.* Quatre concurrents se sont présentés pour obtenir le prix fondé par le gouvernement et par la ville, mais aucun n'a réussi. Le jury composé de MM. Alph. Le Roy, F. Henaux et S. Bormans ne veut couronner qu'une œuvre utile et bien faite, et il a raison. Nous signalerons ici le rapport présenté sur ce concours à la Société d'émulation par M. Alph. Le Roy; il mérite d'être lu attentivement par tous ceux qui écrivent l'histoire à l'usage de la jeunesse. Les excellents conseils que l'auteur y donne aux concurrents qui ont échoué, seront utiles à tout le monde.

« Celui qui s'adresse aux jeunes esprits, dit-il, ne saurait trop s'efforcer d'être objectif, comme ces vieux poëtes épiques qui chantaient naïvement, en s'oubliant eux-mêmes, les exploits des héros. Ce qu'ils faisaient par instinct, en s'adressant à des peuples enfants, il faut arriver à le faire par raison, — si l'on veut, même au sein de la civilisation la plus avancée, se faire accueillir des enfants. Vous ne raisonnerez pas, vous exposerez, et vos récits, largement dessinés dans leurs traits essentiels, entreront au besoin dans des détails minutieux sur les figures, sur les costumes, sur les solennités publiques, sur les grands coups d'estoc et de taille, mais surtout sur les nuances saillantes des caractères, sur la physionomie des vertus et des vices, si l'on peut parler ainsi. Gardons-nous de croire que parce qu'il faut choisir et s'imposer une sobriété sévère dans le triage des épisodes, il convienne pour cela de tomber dans la sécheresse des manuels vulgaires. Il s'agit bel et bien d'une histoire en chair et en os, non pas du squelette ou de la charpente d'une histoire. Cette charpente, dissimulez-la, au contraire, sous le velours

Digitized by Google

et les tentures; faites assister l'enfant à la fête, et non au lendemain de la fête.... Noble mission que celle d'écrire pour l'enfance, pour qui la comprend! mission modeste aux yeux des gens superficiels, mais la plus digne d'estime peut-être et de récompense aux yeux des penseurs et des amis du progrès! mission délicate par excellence, d'ailleurs, puisque les convictions des masses, dans les pays civilisés, dépendent presque en totalité de la manière dont elle a été remplie! Un petit livre de classe peut faire de bons ou de mauvais citoyens, des hommes libres ou des esclaves; c'est une école de franchise ou d'hypocrisie, d'humanité ou d'intolérance : c'est une arme à deux tranchants, qu'on ne doit tirer de sa gaîne que quand on se sent des intentions pures, pour la conquête du véritable progrès et le triomphe de la justice. Mais autant il est glorieux de savoir manier cette arme et de la consacrer au succès d'une sainte cause, autant, par malheur, on la rencontre souvent dans des mains gauches et lourdes. C'est ici qu'il y a peu d'élus, et beaucoup qui se croient appelés. Combien ne s'imaginent pas qu'un livre élémentaire est purement et simplement un livre de peu de pages, un abrégé, la table des matières d'un livre plus étendu! combien peu se demandent à qui ils s'adressent et s'ils seront compris, si c'est bien cela qu'il faut dire, et quelle impression ils laisseront dans des âmes neuves, si tant est que les enfants ne seront pas rebutés par une exposition pédantesque, sénile, ou prétentieusement scientifique? Combien peu savent faire en pareil cas abnégation d'eux-mêmes et ont assez de courage inspiré pour se mettre au niveau des petits et des simples! Quelle hauteur de raison et quelle clairvoyance il faut pour cela, mais que cela est rare! Celui qui comprend qu'il faut descendre tombe tout d'un coup dans la niaiserie; celui qui ne songe qu'à amuser s'énerve et fait perdre de vue le côté sérieux des études; tel autre croit avoir simplifié parce qu'il a éliminé, tel autre enfin ne sait comment lier entre elles les différentes parties de son ouvrage, parce qu'il n'a pas une claire intuition de tout son sujet, et qu'en un mot il n'est qu'un compilateur. »

La Société d'émulation reconnaissant toute la justesse de ces conseils a décidé la publication immédiate, à ses frais, du rapport de M. Le Roy. Elle veut par là faire connaître sa véritable pensée aux écrivains qui désirent prendre part au beau concours qu'elle ouvre pour la seconde fois de concert avec le gouvernement et la ville pour une *Histoire du pays de Liége racontée aux enfants*. Il serait superflu de faire ressortir les avantages offerts aux concurrents : d'abord le prix est doublé, ensuite l'ouvrage couronné sera très-probablement admis dans les écoles du pays de Liége; il y a là de quoi stimuler le zèle des travailleurs, de quoi engager les auteurs sérieux à entrer dans la lice. Pour nous, nous désirons vivement qu'un livre remarquable vienne récompenser les louables efforts de la Société.

Voici maintenant le programme complet des questions mises au concours dans la séance du 15 juin 1862 par la Société d'émulation.

I. Histoire du pays de Liége racontée aux enfants. — Prix, une médaille de 1,000 francs.

II. De l'état des routes dans le pays de Liége depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. — Médaille de 800 fr.

III. De la police rurale dans la province de Liége et des moyens de l'améliorer. — Médaille de 400 fr.

Digitized by Google

IV. Notice historique sur les eaux potables de la ville de Liége. — Médaille de 400 fr.

V. Notice historique sur Louis Jamme, bourgmestre de Liége. — Médaille de 300 fr.

VI. Notice historique sur Auguste Delfosse, membre de la Chambre des représentants. — Médaille de 300 fr.

VII. Éloge académique du prince Velbruck, fondateur de la Société. — Médaille de 300 fr.

VIII. Tracer le tableau de l'état des écoles et autres établissements d'instruction publique dans le pays de Liége depuis Charlemagne jusqu'en 1794. — Médaille de 500 fr.

IX. Un drame en vers, en trois ou cinq actes. — Médaille de 500 fr.

X. Histoire de la peinture liégeoise depuis les frères Van Eyck jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. — Médaille de 300 fr.

XI. Faire l'historique de l'exploitation du zinc en Belgique (y compris le territoire neutre). — Médaille de 300 fr.

XII. Étude sur la vie et les travaux de Frédéric Rouveroy. — Médaille de 200 fr.

XIII. Un libretto d'opéra comique. — Médaille de 300 fr.

XIV. Une nouvelle en prose. — Médaille de 300 fr.

XV. Quelles sont les essences d'arbres qu'il convient d'adopter de préférence pour les plantatious dans l'enceinte des grandes villes en Belgique? — Médaille de 300 fr.

XVI. Déterminer les causes qui, depuis une vingtaine d'années, ont amené la dégénérescence du poisson dans les rivières de la province de Liége; indiquer les moyens de remédier à cet état de choses. — Médaille de 300 fr.

Les mémoires devront être adressés, *francs de port,* au secrétaire général de la société, avant le 31 décembre 1864, *terme de rigueur.* — Pour plus de détails voir le programme publié par la société.

Nécrologie. — En Belgique : M. *Joseph de Block,* sénateur, professeur émérite de l'université de Gand; — M. *Erin Corr,* membre de l'Académie royale de Belgique, directeur de l'école de gravure de l'Académie d'Anvers; — M. *Hippolyte Kaieman,* ancien professeur à l'école normale de l'État, à Nivelles.

A l'étranger : M. *Marcel de Serres,* professeur de géologie à la faculté des sciences de Montpellier; — M. *Adelon,* professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris; — le docteur ingénieur *Weber,* professeur émérite à l'université de Halle; — M. *Sturm,* professeur émérite à l'université de Prague; — M. *Köhler,* poète et romancier allemand, à Hildburghausen; — le géologue *F. de Jokely,* professeur de sciences naturelles à l'institut de polytechnie, à Ofen; — le docteur *Thomas Stewart Traill,* professeur de médecine légale à l'université d'Edimbourg.

Digitized by Google

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
EN BELGIQUE.
Numéro 9 et 10. Septembre et Octobre 1862.

CRITIQUE HISTORIQUE.

LA GRÈCE ANCIENNE DE M. VICTOR DURUY.

(Suite et fin. — Voir les nos d'avril et de juillet.)

« Onésile assiégeait donc Amathonte, lorsque l'on annonça au « roi que Sardes avait été prise et incendiée par les Athéniens et « les Ioniens et que, selon toute apparence, le chef de cette ligue « était le Milésien Aristagore. En apprenant ces nouvelles, sans se « préoccuper des Ioniens qui, pensait-il, ne pourraient se soustraire « au châtiment que méritait leur révolte, il demanda tout d'abord « ce que c'était que les Athéniens. Quand on l'en eut informé, il « se fit donner un arc, le prit, y placa une flèche, la lança droit au « ciel, et, comme elle volait dans les airs, il s'écria : « O Jupiter, « qu'il me soit permis de me venger des Athéniens. » Après cette « imprécation, il prescrivit à l'un de ses serviteurs de se tenir « auprès de lui, à tous ses repas, et de lui répéter trois fois : « Maître, souviens-toi des Athéniens » (1).

Ce ressentiment du grand roi n'est pas évidemment la cause réelle et primordiale des guerres médiques; l'incendie de Sardes n'a fait que hâter la marche d'événements prévus depuis longtemps. La terrible lutte de l'Asie et de la Grèce s'explique tout naturellement par l'ardeur conquérante des rois de Perse. Leur empire, à l'époque de Darius, ne pouvait plus s'étendre que d'un seul côté, au nord ouest, et de ce côté était la Grèce. C'est dans ce petit coin de terre que s'engage un premier duel entre le monde asiatique, presque ruiné déjà par une corruption précoce, et le monde européen plein d'une sève qui bouillonne et déborde.

Or au premier rang des peuples grecs qui livrent à Darius et à Xerxès l'héroïque combat de la liberté contre le despotisme, l'histoire impartiale place les Athéniens. On pouvait donc espérer que M. Duruy consacrerait à la peinture de ces brillantes aventures de son peuple de prédilection les tons les plus chauds de sa riche

(1) Hérodote, V, 105 (traduct. de M. Giguet).

Digitized by Google

palette ; on pouvait s'attendre de sa part à un merveilleux récit de leurs merveilleuses prouesses. Il n'a peut-être pas complétement répondu à cette attente ; nous avons remarqué çà et là quelque monotonie dans le ton et une certaine gêne dans les allures de son style occasionnée probablement par l'intercalation de citations nombreuses empruntées à l'historien et au poète de cette grande épopée, à Hérodote et à Eschyle. Il faut le louer pourtant de l'heureux choix de ces citations dont la plus curieuse et à coup sûr la moins prévue est celle de plusieurs passages pathétiques des *Perses* (v. p. 408 et 409).

Athènes fut récompensée des services exceptionnellement glorieux qu'elle avait rendus à la cause de la liberté : de 479 à 431 elle exerça sur la Grèce une suprématie méritée et c'est pendant cette période qu'elle brilla dans les lettres et les arts d'un éclat que les siècles n'ont pu effacer. Miltiade, Aristide, Thémistocle, ces trois noms fameux à différents titres, résument son histoire politique jusqu'à la guerre du Péloponèse. M. Duruy s'est arrêté longtemps et à dessein sur Thémistocle surtout, « le plus fidèle représentant de la race grecque par ses qualités comme par ses défauts; » il reproduit avec vérité la figure de « cet homme extraordinaire, de ce génie pratique, souple, rusé, hardi, plein de ressources, même au milieu du péril ; peu scrupuleux, du reste, sur les moyens, pourvu qu'il arrivât à son but, et qui, pour réussir, employa tout, même la corruption. » — Plusieurs détails de la carrière politique de Thémistocle racontés par M. Duruy prêtent à des observations critiques. Tout d'abord on peut considérer comme apocryphe l'histoire de cet infâme projet qu'aurait formé Thémistocle d'incendier les vaisseaux des alliés d'Athènes dans le port de Pagases; la vérité de ce récit de Plutarque, mentionné par notre auteur avec un simple *dit-on* qui n'est pas assez significatif, a été trop justement contestée déjà pour que nous nous y arrêtions à notre tour. — Il est bien permis de trouver tant soit peu écourté le récit du rôle adroit joué par Thémistocle lorsque Sparte, pour un vil motif d'égoïsme, s'opposait à la réédification des murailles d'Athènes. Pourquoi, par exemple, les paroles textuelles de l'Athénien au sénat de Lacédémone ne sont-elles pas reproduites complétement? Par la simple omission de quelques mots M. Duruy a changé, à notre avis, la physionomie de ce petit discours où respire sans doute une noble fierté, mais une fierté qui n'exclut pas la prudence si fine et si réservée familière à Thémistocle.

Digitized by Google

C'est le rival de Thémistocle, le vertueux Aristide qu'on regarde avec raison comme le principal auteur des changements apportés à la constitution de Solon après la bataille de Platées; en effet, d'après Plutarque, c'est après cette bataille qu'il fit rendre toutes les charges publiques, même celle d'archonte, accessibles à l'universalité des citoyens. Quel est le motif de cette mesure éminemment démocratique qui effaçait les distinctions anciennement établies entre les diverses classes? « Une récompense, dit M. Duruy, était due à cette glorieuse démocratie : elle méritait bien l'égalité dans les droits politiques, puisqu'elle avait eu l'égalité dans le dévouement et les sacrifices... » Voilà certes une raison des plus péremptoires; mais on pourrait dire aussi qu'une autre considération non moins puissante a motivé la mesure que nous apprécions ici. Rien n'empêche de croire, avec Thirlwall, « qu'un grand nombre de familles riches, réduites à la misère par les malheurs du temps et par leurs sacrifices patriotiques, invoquèrent sans doute en leur faveur des infractions particulières à une loi qui tendait manifestement à exclure les plus dignes, et que ces exemples démontrèrent qu'il était juste et sage d'abolir entièrement toutes les distinctions... » (Thirlwall, p. 547). Nous partageons encore l'opinion de Thirlwall qui croit que c'est une hyperbole de dire qu'Aristide ne laissa pas une somme suffisante pour ses funérailles; nous croyons qu'il y a une legère exagération à avancer, comme le fait M. Duruy, que l'État fut *obligé* de faire les frais des funérailles de cet illustre citoyen (p. 422). « Il est certain, dit Thirlwall, que le trésor public fit les frais de son tombeau, et que pendant plusieurs générations ses descendants reçurent une pension de l'État... mais ce fait ne démontre pas, pour ce temps plus que pour le nôtre, la pauvreté de ceux auxquels on accordait un tel secours; il prouve du moins l'opinion que l'on avait des services rendus par Aristide. »

Aristide reprochait à Thémistocle de ne savoir pas commander à ses mains alors qu'il avait à sa disposition le trésor public. Le poète Timocréon, dans une violente satire où il mettait en parallèle la probité d'Aristide et la rapacité de Thémistocle, accusait ce dernier « d'avoir trahi son ami pour une misérable somme de trois talents. » Il est hors de doute d'ailleurs que cet avare Thémistocle vendit plus d'une fois à de simples particuliers ou à des partis le secours de sa puissante médiation et de son éloquence influente. De l'aveu de son biographe Plutarque, lui, qui était entré aux affaires avec trois

Digitized by Google

talents, y accumula des richesses tellement considérables que la vente d'une partie de ses biens rapporta au trésor de 80 à 100 talents (1). M. Duruy n'entre pas dans le détail de ces rapines qu'exigeait peut-être l'impartialité; il se contente de mentionner l'assertion de Plutarque (I, 422).

Le récit de la trahison de Pausanias et celui de la mort de Thémistocle sont encore écourtés. Il y a, nous l'avons dit, parfois du danger à trop abréger une narration historique; on s'expose, en voulant donner un résumé fort succinct, à dénaturer un peu la vérité; M. Duruy n'échappe pas toujours à ce danger et, à ce propos, nous signalons principalement à son attention la trahison de Pausanias (p. 423).

Le tableau d'Athènes au temps de Périclès, tel est le sujet du chapitre XIX qui clot dignement le premier volume de l'ouvrage. Au premier plan du tableau se détache vigoureusement l'énergique figure de cet homme à la vaste intelligence auquel ses contemporains donnèrent, comme à Jupiter, le surnom d'*Olympien*. « Toute l'administration de Périclès se rapporte à deux choses : 1° consolider la domination athénienne; 2° rendre Athènes et le peuple athénien dignes de leur empire. » M. Duruy étudie les efforts qu'il a faits dans ce double but et son étude l'amène à nous donner, sur la littérature et les arts d'Athènes à cette époque, de ces détails précieux que vous chercheriez vainement dans les ouvrages du même genre écrits antérieurement.

Le rôle politique de Périclès et l'attitude de la démocratie athénienne à son époque ont été l'objet de véhémentes critiques chez les anciens et les modernes. Thucydide, Aristophane, Platon, Xénophon ont été pour cette démocratie et pour son chef d'une sévérité qui ressemble souvent à l'injustice; Montesquieu et Voltaire et, dans des temps plus rapprochés de nous, Thirlwall et Drumann ont fait preuve de la même sévérité; dans ce sens, selon l'expression de M. Duruy, Drumann surtout a dépassé toute violence. Il était à craindre que l'ardente sympathie de l'auteur pour Athènes, surexcitée par ce dénigrement qu'il blâme amèrement, ne l'entraînât à l'exagération contraire; rendons lui bien vite et bien haut cette justice, le jugement qu'il porte sur Périclès ne se ressent pas des fâcheuses impressions auxquelles un historien moins enthousiaste que lui aurait échappé difficilement en pareille circonstance; la

(1) Théopompe les estimait à 100 talents, Théophraste, à 80.

Digitized by Google

passion n'a nullement obscurci l'intelligence du penseur qui a su être impartial dans la vérité la plus stricte du mot.

La guerre du Péloponèse, lutte inévitable de deux races différentes, duel à mort depuis longtemps prévu entre deux peuples qui se jalousaient et se haïssaient, a eu des conséquences fatales pour la Grèce. Elle a fait plus que ruiner la puissance d'Athènes, elle a ruiné le droit des gens, ruiné l'esprit national, ruiné enfin les gouvernements aristocratique et démocratique auxquels se sont substituées l'oligarchie et l'ochlocratie. M. Duruy signale avec douleur les résultats de cette lutte fratricide; écoutons-le racontant avec une émotion difficilement contenue la chute misérable de sa chère cité expirant sous les coups de Lysandre : « C'était le renard et non pas le lion qui cette fois avait vaincu ; il n'y avait pas même eu de lutte : Athènes méritait de mieux finir. Une heure avant cette grande ruine, toutes les chances étaient encore pour elle. L'or des Perses, la ruse habile de Lysandre, la négligence de ses généraux firent en un instant ce que n'avait pu faire pendant 26 années la Grèce entière conjurée contre elle... Athènes allait tomber, non faute de courage, mais faute d'hommes. Rome fut plus heureuse en face d'Annibal; elle n'eut ni plus de constance, ni plus de patriotisme. »

L'historien souffre de devoir mentionner les nombreuses violations du droit des gens commises par les deux partis et les démarches antinationales de ces Grecs qui, pour vaincre leurs frères, ont été mendier l'appui de la Perse; il souffre surtout de devoir mentionner des traits de froide cruauté auxquels on aurait cru le caractère grec complétement étranger. Cette souffrance, vous la sentez dans son récit de la funèbre tragédie de Mélos (II, 64) : — Avant l'attaque de Mélos, dont les Athéniens exterminèrent sans pitié toute la population mâle adulte et dont ils vendirent les femmes et les enfants, une conférence avait eu lieu; au milieu des pourparlers les Athéniens exprimèrent la sanguinaire théorie de la force dans un langage d'une dureté et d'un cynisme qui épouvantent. M. Duruy est trop de son siècle et trop humain pour ne pas condamner et la théorie et l'action des Athéniens; mais, comme un avocat réduit à invoquer en faveur de son client le bénéfice précaire des circonstances atténuantes, il s'écrie dans une espèce de digression que nous aimons à citer pour les nobles paroles qui la terminent : « La pratique, sinon la théorie de ce droit du plus fort, est bien ancienne; c'est le principe sur lequel repose toute l'antiquité et il n'est pas autre chose que la loi

Digitized by Google

fameuse, *salus populi suprema lex,* tant de fois invoquée pour justifier le crime. Athènes n'est malheureusement pas seule coupable. Si une voix disait aux peuples modernes que celui qui est sans péché lui jette la première pierre, lequel oserait lever le premier la main? Ne verraient-ils pas se dresser aussitôt devant eux le spectre des nations qu'ils oppriment ou ont égorgées? Que de victimes montreraient leur sang ou leurs larmes en Europe même et au fond de la Sibérie, aux bords du Gange ou dans les prairies d'Amérique, et sur toutes les vagues de l'Océan qu'un vaisseau anglais ait sillonnées! Même le noble peuple qui plus que tous les autres a poussé la civilisation moderne dans les voies de la justice, n'a-t-il pas eu sur son épée quelques taches de sang qu'elle n'aurait pas dû répandre? Heureusement, il les a effacées, après une dure expiation, par de longs bienfaits. Ce qui est vieux comme le monde, c'est la force; ce qui se dégage lentement, c'est le droit · mais son règne aussi arrive. »

Comment le peuple athénien naturellement généreux a-t-il pu compromettre sa réputation d'humanité dans des exécutions aussi atroces que celle de Mélos? La responsabilité de pareils actes doit sans doute retomber tout entière sur les démagogues qui déshonoraient la ville à l'époque de la guerre du Péloponèse. Après Miltiade, Thémistocle, Aristide, Périclès qui avaient été eux aussi des démagogues, mais dans le bon sens du mot, voici venir des Cléon, des Lysiclès, des Androclès, des Hyperbolus, hommes tarés pour la plupart, nullités vaniteuses qui ne savent que flatter et tromper le peuple, énergumènes éhontés qui tuent par leurs calomnies les véritables serviteurs de la république et qui, sur le champ de bataille, ne montrent qu'une misérable impéritie et un courage problématique. Ce sont pourtant ces démagogues de la pire espèce que certaine école historique moderne a voulu réhabiliter. N'avons-nous pas vu l'anglais Grote tenter cette réhabilitation impossible en ce qui concerne spécialement Cléon? Que Thucydide et Aristophane aient été envers Cléon d'une sévérité voisine de l'injustice, on est porté à l'admettre jusqu'à un certain point; mais où l'on ne saurait plus être d'accord avec l'historien anglais c'est quand il veut faire de ce Cléon un grand homme. — Aristophane, dit-il, a calomnié Socrate... n'a-t-il pu calomnier Cléon? — Oui, Aristophane a calomnié Socrate, mais, comme on l'a fait remarquer, lui seul l'a calomnié; l'antiquité tout entière a admiré Socrate tandis qu'elle

Digitized by Google

a méprisé Cléon. Athènes a condamné Socrate, mais revenue à elle-même elle a pleuré des larmes de remords et de repentir sur sa victime.... On n'a que faire ici d'un parallèle injurieux pour la mémoire de Socrate; qu'on regarde Cléon à l'œuvre : il suffit de l'entendre dans l'affaire des Mityléniens engageant les Athéniens à des mesures cruelles que leur cœur devait désavouer le lendemain; il suffit de le voir faire preuve à Sphactérie d'une habileté douteuse que seconda heureusement Démosthènes, et à Amphipolis d'une valeur qu'il est permis de suspecter.

M. Duruy a résisté à la tentation de réhabiliter ce grand homme méconnu; à dire le vrai, ce n'est pas un petit mérite par le temps qui court. Le principal titre de gloire de notre siècle littéraire éminemment critique sera sans aucun doute la rénovation des études historiques. Nous l'avons rappelé en commençant cette étude, la philosophie de l'histoire ne date que d'hier et, grâce au talent de quelques privilégiés, elle a conquis d'emblée une place brillante dans la littérature. Pour ne parler que de la France, Guizot, Sismondi, A. Thierry et Michelet (1), continuant avec une science plus vaste et des aperçus plus rigoureusement exacts une tradition indiquée par Bossuet et Voltaire, ont montré à leurs contemporains étonnés les ressources merveilleuses que l'histoire puise dans la connaissance des lois, des arts, de la philosophie et de la religion d'une époque. C'est à eux que l'on doit la solution impatiemment attendue de problèmes historiques jusqu'alors inabordables; ils ont signalé et proscrit des erreurs grossières, des mensonges ridicules, accrédités par l'ignorance, propagés par la mauvaise foi de leurs devanciers. A la suite de ces sommités qui ont été de véritables chefs d'école, on a vu se lancer dans le vaste champ de l'histoire une foule d'écrivains qui ont hélas ! exagéré la théorie des maîtres. Les maîtres ayant été amenés à réformer, d'après des documents sérieux, les jugements injustes portés avant eux sur certains faits et certains événements, les disciples, pour se donner *un air de profondeur,* ont visé à la hardiesse dans les aperçus, à la nouveauté dans les appréciations. Il a été de mode dès lors d'invoquer à l'appui d'une thèse nouvelle des témoignages suspects et de faire rentrer dans le cadre d'un système préconçu des faits malicieusement dénaturés. Comme à tout prix il fallait dire du nouveau, on s'est jeté à corps perdu dans

(1) Disons avec M. Demogeot (hist. de la littér. franç. p. 633) que Michelet « menace de finir l'histoire comme un éloquent pamphlet ».

Digitized by Google

le paradoxe; et, cette triste maladie triomphant des plus saines intelligences, on a vu, signées de noms autorisés, des œuvres historiques où vous chercheriez vainement la sévère impartialité. Ici un prince, qui fut un *grand roi* s'il ne fut pas un *grand homme,* est dépouillé de toute espèce de mérite, et les rayons de son auréole glorieuse s'effacent; là sont réhabilités des noms au souvenir desquels vous tressaillez d'effroi et que la grande voix du peuple a proclamés infâmes; là encore des écrivains en renom s'éprennent d'un amour impuissant pour quelques nullités féminines du 17e siècle qu'ils veulent faire passer pour des femmes de talent ou de génie, ou pour des vertus plus que légères du 18e dont ils ne réussissent pas, quoi qu'ils fassent, à nous faire oublier les turpitudes. — Encore une fois ce n'est pas une médiocre qualité que de savoir résister à cette tentation de dire du nouveau et de l'étrange, et M. Duruy, en n'élevant pas Cléon sur le piédestal où Grote a essayé de le hisser, mérite qu'on ne lui marchande pas les éloges.

La *guerre de Thèbes* et la *guerre sociale* précipitent la décadence de la Grèce qui a commencé avec la guerre du Péloponèse. Quand paraît Philippe de Macédoine, la dissolution est à peu près complète dans ce malheureux pays. On est tenté d'accuser Polybe d'exagération quand il dit que la Grèce périt par *oliganthropie.* Rien de plus vrai pourtant que ce manque de bras pour défendre la Grèce au jour du péril. Les Grecs s'étaient habitués à vendre leur courage et leur sang moyennant un peu d'or. En moins d'un siècle leur pays s'est dépeuplé d'une façon effrayante; c'est en Asie que toute la partie énergique de la population hellénique a couru porter son activité, son courage, son ambition : à Issus Alexandre va trouver 40,000 mercenaires grecs dans l'armée de Darius, et ce seront ses plus redoutables adversaires. A défaut de soldats grecs, la Grèce fait appel à des étrangers qui la défendent avec mollesse, lorsqu'ils ne passent pas à l'ennemi sur le champ de bataille. — Avec le patriotisme s'en est allée la vertu... La corruption a fait des progrès alarmants. Ceux des Grecs qui ont servi en Asie en ont rapporté, avec l'or qui a payé leur servitude, des habitudes de dissipation, des goûts dépravés. Lorsque l'or leur manque pour assouvir leur soif de plaisirs, ils se vendent aux ennemis de leur patrie. Au sein d'une débauche sans nom les villes les plus intelligentes ont commencé à s'abrutir.

Malgré toutes ces causes de décadence, l'union eût sauvé la Grèce

Digitized by Google

du joug de Philippe; mais il y a longtemps que les haines privées ont creusé entre les divers états des abîmes que rien ne peut plus combler; l'amour de la patrie d'ailleurs n'est plus qu'un vain nom partout et le courageux Démosthènes s'épuise en efforts stériles pour arracher les fils dégénérés des héros de Marathon aux étreintes du rusé Philippe qui va semant de tous côtés l'or et la trahison.

La gloire d'Alexandre a nui beaucoup à celle de son père; Philippe paraît bien petit à côté du conquérant de l'Asie, et pourtant il a fait aussi de grandes choses et si le poignard de Pausanias n'était venu l'arrêter dans la force de l'âge et du génie, il eût devancé son fils en Asie. Ses projets valent bien la peine que nous nous arrêtions à en considérer un moment la grandeur. Son premier plan, dit M. Duruy, est un plan de délivrance : il fallait débarrasser les frontières, refouler à droite les Illyriens, à gauche les Thraces et jeter les Grecs à la mer. Le second plan sera un plan de conquête : l'Illyrie et la Thrace asservies, Byzance et les Thermopyles, les clefs de l'Euxin et de la Grèce tomberont entre ses mains et puis il s'attaquera à la Perse. — Il n'est pas exact toutefois de dire que Philippe conçut tout d'abord ce plan gigantesque. Cette opinion d'un des récents historiens de Philippe est combattue par M. Duruy : « Une espérance nouvelle, dit-il (II, 256), sortit pour lui de chaque succès nouveau. Le plan grandit avec la fortune, et il avait été si bien conçu dès l'origine, dans ses proportions restreintes, qu'il convint ensuite à la situation la plus haute. C'est pour Philippe une assez grande gloire, sans qu'il soit besoin de lui faire prévoir l'avenir vingt ans avant que cet avenir fût possible. »

L'histoire d'Alexandre est écourtée et à dessein : « ce n'est déjà plus celle de la Grèce... ». Nous n'en avons pas moins un résumé très-substantiel de cette vie si courte et si remplie pourtant; puis, dans une page brillante que nous ne pouvons nous empêcher de citer en entier, l'auteur considère ce qu'aurait pu faire Alexandre si la mort ne l'avait arrêté à 33 ans au milieu de ses victoires : « Qu'aurait-il donné à l'univers dompté ? Nul ne le sait; probablement l'uniformité de la servitude, au milieu d'une grande prospérité matérielle. Je vois bien dans une des mains du conquérant l'épée terrible à qui rien ne résiste, je ne vois pas dans l'autre les idées qu'il faut semer sur le sillon sanglant de la guerre pour le cacher sous une riche moisson. Ses violences, son besoin de briser tous les obstacles, l'orgueil surhumain dont il était saisi, promettaient un gouverne-

Digitized by Google

ment impérieux et dur, qui aurait tout demandé à la force, rien à l'esprit. Qu'enfante cette civilisation hellénique transportée par lui au cœur de l'Orient ? Affaibli à force de s'étendre et privé du souffle vivifiant de la liberté, l'esprit grec ne porta point dans sa patrie nouvelle, pour la poésie et l'art, ces fruits savoureux et sains que, à la fois excité et contenu, il avait si libéralement donnés au pied de l'Hymette et du Parnasse..... Comme ces pâles lumières qui ne font que rendre les ténèbres plus visibles, l'*hellénisme* en Orient ne servit qu'à montrer d'une manière plus éclatante les lâchetés, les faiblesses et les turpitudes des cours et des populations asiatiques. Et la Grèce qu'y gagna-t-elle ? La victoire d'Alexandre riva ses fers et avec la liberté tomba ce mouvement intellectuel que la liberté avait produit.. La Macédoine même, quel profit lui revint-il de s'être épuisée de son sang pour faire couler à flots celui de l'Asie ? Cinquante ans après la mort du conquérant, les barbares pillaient Egées, sa vieille capitale, et jetaient au vent la poussière de ses rois. » (II, 350-2.)

La dernière période de l'histoire grecque voit monter sur la scène deux peuples jusqu'alors inconnus, les Étoliens et les Achéens, mais ils n'y brillent que d'un éclat passager : les moments de la Grèce sont comptés; les Romains accourent recueillir l'héritage échappé aux mains défaillantes des successeurs d'Alexandre.

Il était certainement impossible, quoi qu'on en ait dit, que la Grèce résistât à Rome. L'union, qui l'avait sauvée du joug de la Perse et qui l'eût sauvée aussi du joug de la Macédoine, n'aurait pu cette fois la faire triompher des Romains : M. Duruy le démontre victorieusement dans sa 8e et dernière période (445-450 *passim*). Ceux qui comptent par 100,000 le nombre des guerriers grecs à cette époque sont les jouets d'une illusion d'optique : 2,000 Macédoniens tiennent Athènes assiégée au commencement du 3e siècle; Lycurgue ne peut opposer que 2,000 hommes à Philippe qui ravage la Laconie ; la même faiblesse est constatée dans les armées de terre des peuples d'un rang inférieur. La marine était tombée encore plus bas, témoin la ridicule flotte de Philopémen dont le vaisseau amiral était, au témoignage de Tite-Live (XXXV, 26), « une quadrirème qui depuis 80 ans pourrissait dans le port d'Ægion. » La misère était partout : M. Duruy la constate par des chiffres tristement éloquents et il conclut par ces lignes sur lesquelles nous allons clore notre travail : « Ainsi de petites armées et de petites affaires; un peu de bruit pour rien, tandis que, de l'autre côté de l'Adriatique,

Digitized by Google

retentissaient les éclats de la grande lutte d'Annibal et de Rome. Véritablement, quand on regarde à l'Occident le peuple nouveau qui monte sur la scène du monde et qu'en face de cette société sévèrement organisée, remplie encore de fortes vertus, de discipline et de courage, on voit cette Grèce si dégradée qu'elle n'a plus ni poètes, ni artistes, ni citoyens; si anarchique, qu'on ne peut saisir un intérêt sérieux dans ses rivalités, ni un plan concerté dans ses guerres; si dépeuplée, qu'elle s'en va mourir faute d'hommes, selon l'énergique expression de Polybe, on ne peut se défendre d'un sentiment de douleur car on prévoit la fin inévitable et prochaine d'un peuple autrefois glorieux. Tous les raisonnements, tous les souvenirs tirés d'un autre temps ne peuvent faire qu'on croie la Grèce forte et capable encore de dévouement et d'héroïsme. C'était un peuple usé livré à l'esprit de trouble et de vertige. Il était temps que Rome s'en saisît avant que la barbarie n'en reprît possession, avant que tous ses chefs-d'œuvre ne tombassent sous la hache de Philippe, comme ceux de la Macédoine et du Péloponèse sous la main sacrilége des Étoliens. Au moins, sous la domination romaine, trouvera-t-elle le repos et la paix. »

L'ouvrage de M. Duruy restera comme l'un des monuments les plus complets élevés par l'école historique française à la gloire de la Grèce ancienne; fruit de consciencieuses recherches personnelles faites avec une persévérance qui ne s'est jamais démentie, il est en même temps le résumé le plus satisfaisant des travaux des écoles allemande et anglaise et, à ce double titre, il est digne de figurer au premier rang des œuvres historiques sérieuses de notre époque.

Ernest Discailles,
Professeur d'histoire à l'athénée royal de Bruges.

Mai 1862.

EXERCICES DE TRIGONOMÉTRIE.

(Suite. — Voir le numéro de mai 1862.)

38. — Dans le cercle de rayon r donné on connait les valeurs $2a$, $2b$, $2c$, $2d$ des angles A, B, C, D du quadrilatère circonscrit, les angles opposés A et C, B et D étant supplémentaires. Soient M, N, P, Q les centres et m, n, p, q les rayons de cercles extérieurs, chacun tangent à un côté AB, BC, CD, DA et aux pro-

Digitized by Google

longements des deux côtés adjacents. Il s'agit de calculer les expressions logarithmiques de différentes longueurs, ainsi que des aires Q′ et Q″ des quadrilatères ABCD et MNPQ.

1° Pour les côtés du quadrilatère ABCD, on trouve

$$AB = \frac{r \sin(a+b)}{\sin a \sin b}, \quad BC = \frac{r \cos(a-b)}{\cos a \sin b},$$

$$CD = \frac{r \sin(a+b)}{\cos a \cos b}, \quad DA = \frac{r \cos(a-b)}{\sin a \cos b}.$$

2° L'aire Q′ étant la somme des aires BAC et CAD, on a

$$Q' = \frac{4r^2 \sin(a+b) \cos(a-b)}{\sin 2a \sin 2b}.$$

3° Soit R′ le rayon du cercle circonscrit au quadrilatère Q′ et soient v, x, y, z les valeurs ci-dessus de AB, BC, CD, DA : on sait que

$$(4 Q' R')^2 = (vx + yz)(vy + xz)(vz + xy).$$

Substituant les valeurs de Q′, v, x, y z, de nombreuses réductions donnent

$$R' \sin 2a \sin 2b = r \sqrt{(1 + \sin 2a \sin 2b)}.$$

Mais pour calculer R′, on pose $\mathrm{tg}^2 \varphi = \sin 2a \sin 2b$.

4° Soient M, N, P, Q les valeurs des angles de Q″ : on a

$$M = a + b, \quad N = 90 - (a - b),$$

$$P = 180 - (a + b), \quad Q = 90 + (a - b).$$

Ainsi le quadrilatère MNPQ est inscriptible et l'on trouve

$$m = r \cot a \cot b, \quad n = r \cot b \, \mathrm{tg}\, a,$$

$$p = r \, \mathrm{tg}\, a \, \mathrm{tg}\, b, \quad q = r \, \mathrm{tg}\, b \cot a.$$

5° Pour les côtés de MNPQ, on obtient les formules

$$MN = \frac{2r}{\sin 2a \sin b}, \quad NP = \frac{2r}{\sin 2b \cos a},$$

$$PQ = \frac{2r}{\sin 2a \cos b}, \quad QM = \frac{2r}{\sin 2b \sin a}.$$

6° L'aire Q″ de MNPQ, a pour expression logarithmique

$$Q'' = \frac{8r^2 \sin(a+b) \cos(a-b)}{\sin^2 2a \sin^2 2b}.$$

7° Procédant comme plus haut (3°), le rayon R″ du cercle circonscrit à MNPQ est donné par la relation très-simple

$$R'' \sin 2a \sin 2b = 2r.$$

Digitized by Google

8° Pour $a = 75$ et $b = 15$, toutes les formules précédentes peuvent s'exprimer en radicaux du second degré. Il en est de même de l'aire logarithmique de l'octogone inscrit, dont les sommets sont les quatre points de contact et les milieux des arcs déterminés par ces points.

9° Enfin, si les angles opposés A et C, B et D ne sont pas supplémentaires, on peut encore calculer par logarithmes les côtés et l'aire de ABCD; les rayons m, n, p, q; les côtés et l'aire de MNPQ.

39. — Soient maintenant $2a$, $2b$, $2c$, $2d$ les valeurs connues en degrés des arcs soutendus par les côtés d'un quadrilatère A'B'C'D' inscrit dans le cercle de rayon r donné. Soit ABCD le quadrilatère circonscrit dont les côtés sont tangents aux sommets du quadrilatère inscrit. Soient M, N, P, Q les centres et m, n, p, q les rayons des cercles extérieurs, chacun tangent à un côté AB, BC, CD, DA et aux prolongements des deux côtés adjacents. On propose de calculer par logarithmes les côtés et l'aire de ABCD; les côtés et l'aire du quadrilatère inscriptible MNPQ, et enfin les rayons m, n, p, q.

40. — Soient encore $2a$, $2b$, $2c$, $2d$ les valeurs connues en degrés des arcs soutendus par les côtés du quadrilatère inscrit dans le cercle de rayon r donné. Soient M, N, P, Q les centres et m, n, p, q les rayons inconnus des quatre cercles intérieurs, chacun tangent à un côté AB, BC, CD, DA et aux prolongements des deux côtés adjacents. On propose de démontrer que les deux quadrilatères MNPQ, M' N' P' Q' sont inscriptibles, et de calculer les expressions logarithmiques des huit rayons inconnus.

41. — Le *minimum* de la somme m des cotangentes de deux angles variables a et b a lieu lorsque ces deux angles sont égaux entre eux.

C'est ce qu'on démontre en posant $a = v + x$ et $b = v - x$ dans la fraction, valeur de m en sinus; puis en supposant que v ait la valeur qui convient au minimum de m dans la fraction résultante, dont le numérateur $\sin 2v$ est ainsi constant. On verra alors que le *maximum* du dénominateur, et par conséquent le *minimum* de m, répond à $x = 0$; d'où $a = b = v$.

Digitized by Google

42. — La somme m des cotangentes de n angles variables devient la plus petite possible lorsque ces n angles deviennent égaux entre eux.

Soient a, b, c, d, e, etc. les n angles variables; on a

$$m = \cot a + \cot b + \cot c + \cot d + \text{etc.}$$

Or, il résulte de ce qui précède (41) que la somme m diminue lorsque les deux premiers angles sont égaux à v. La somme m diminue encore lorsque les trois premiers angles deviennent éganx à v'. Continuant ainsi, il sera démontré que la somme m devient la plus petite possible, lorsque les n angles proposés deviennent égaux entre eux et à la $n^{\text{ième}}$ partie de leur somme donnée nk. De sorte que le *minimum absolu* de m est $n \cot k$.

43. — Réciproquement, si la somme m est à son *minimum absolu* les n angles sont égaux entre eux.

Car si deux angles quelconques étaient inégaux, la somme m diminuerait lorsque ces deux angles deviendraient égaux; cette somme ne serait donc pas à son minimum absolu, contrairement à l'hypothèse.

44. — La somme m des sinus de deux angles variables a et b est un *maximum* lorsque ces deux angles deviennent égaux à v (démontrer).

45. — La somme m des sinus de n angles variables devient la plus grande possible lorsque ces n angles deviennent égaux entre eux et à la $n^{\text{ième}}$ partie de leur somme donnée nk. Donc le *maximum absolu* de m est $n \sin k$ (démontrer).

46. — Réciproquement, si la somme m est à son *maximum absolu*, les n angles sont égaux entre eux. (démontrer.)

47. — Parmi tous les polygones du même nombre n de côtés et circonscrits au cercle de rayon r donné, celui de moindre périmètre et de plus petite surface est régulier.

Considérons l'un quelconque des polygones circonscrits proposés. Menant du centre du cercle des rayons aux points de contact et des droites aux n sommets, ces droites sont bissectrices des n angles du polygone. Il en résulte que chaque côté a pour mesure le produit de r par la somme des cotangentes des deux demi-angles adjacentes à ce côté. Soit donc p le périmètre, S la

Digitized by Google

surface et m la somme des cotangentes des n demi-angles du polygone, on a

$$p = 2rm \text{ et } S = r^2 m.$$

Ici le rayon r est seul constant; et l'on voit que p et S sont les moindres possible en même temps que la somme m, c'est-à-dire lorsque tous les demi-angles et par conséquent tous les angles du polygone sont égaux entre eux. Et comme alors les côtés sont aussi égaux, le polygone est régulier.

Soit k la valeur de chacun des n demi-angles égaux, d'où $nk = 90n - 180$. Il est clair que le *minimum absolu* de p et celui de S sont :

$$p = 2nr \cot k \text{ et } S = nr^2 \cot k.$$

48. — De tous les polygones du même nombre n de côtés, isopérimètres ou équivalents, mais circonscrits à différents cercles, le régulier est celui pour lequel le rayon du cercle inscrit est un *maximum absolu.*

Ici en effet, p et S sont donnés constants, tandis que r et m sont variables. Or, pour le polygone régulier la somme m est la plus petite possible; donc au contraire le rayon r du cercle inscrit est le plus grand possible, ainsi que son carré. Donc la circonférence de ce cercle est un *maximum absolu*, ainsi que l'aire du même cercle.

49. — Parmi tous les polygones du même nombre n de côtés et inscrits dans le cercle de rayon r donné, celui de plus grand périmètre et de plus grande surface est régulier.

Soient $2a$, $2b$, $2c$, $2d$, $2e$, etc. les valeurs des n arcs soutendus par les côtés de l'un quelconque des polygones proposés, 360 degrés étant la somme donnée de ces n arcs variables. Soit p le périmètre du polygones, S sa surface, m la somme des sinus des demi-arcs et m' la somme des sinus des n arcs proposés. On a

$$p = 2rm \text{ et } S = \frac{1}{2} r^2 m'.$$

Comme r est seul constant, il est clair que p et S seront les plus grands possible en même temps que m et m'. Or on sait que les plus grandes valeurs des sommes m et m' ont lieu, 1° lorsque les n demi-arcs sont égaux entre eux et à la n ième partie de leur somme 180; 2° lorque les n arcs sont égaux entre eux et à la n

Digitized by Google

ième partie de leur somme 360. Et comme chaque fois les côtés sont égaux entre eux, on voit que le polygone inscrit est régulier chaque fois.

On voit de plus que le *maximum absolu* de p et celui de S ont pour expressions logarithmiques

$$p = 2nr \sin \frac{180}{n} \text{ et } S = \frac{1}{2} r^2 n \sin \frac{360}{n}.$$

50. — De tous les polygones du même nombre n de côtés, isopérimètres ou équivalents, mais inscrits dans différents cercles, le régulier est celui pour lequel le rayon du cercle circonscrit est un *minimum absolu*, aussi bien que la circonférence et l'aire de ce cercle (à démontrer).

51. — Calculer la surface courbe et le volume du *Dôme* engendré par la révolution autour de la montée d'une demi-*Anse de panier* à trois centres, dont la courbure soit la plus uniforme possible. On donne 6 et 16 mètres à la montée CD et au diamètre AB de la base du dôme. — Calculer aussi l'aire courbe et le volume du *Berceau* formé par la droite, longue de 30 mètres, perpendiculaire au plan vertical de l'anse de panier cherchée et cette droite glissant par une extrémité sur le contour de l'anse en restant parallèle à elle-même.

Par la construction de l'anse de panier à trois centres, CD est perpendiculaire au milieu C de AB. Le centre O de l'arc moyen MDN et sur les prolongement de DC, tandis que les rayons OM, ON coupent AB aux centres I et H des deux arcs extrêmes égaux AM et BN. Or, pour que la courbure de l'anse soit la plus uniforme possible, il faut évidemment que le rapport m du rayon y de l'arc moyen au rayon x d'un arc extrême soit un *minimum;* lequel se calcule par les deux équations :

$$y = mx \text{ et } (y - x)^2 = (y - 6)^2 + (8 - x)^2.$$

Développant, réduisant et éliminant y, on verra, par l'équation finale du second degré en x, que le *minimum* 2 de m répond à $x = 5$; d'où $y = 10$, $CO = 4$ et $IC = 3$. De plus, la corde MN rencontrant CD en E, on a $CE = 4$ et $DE = 2$.

Soit v la valeur en degrés de l'angle au centre I du secteur circulaire IAM et soit R le rayon des tables : on a

Digitized by Google

$$\text{tg } v = \frac{4}{3}\text{R}; \text{ d'où } v = 53^\circ\ 7'\ 48''.$$

La longueur en mètres de l'arc AM de rayon 5 est donc $n\pi$, n désignant la fraction 1771 sur 1200.

D'après les valeurs précédentes, la théorie des surfaces et des volumes de révolution démontre que les expressions en mètres carrés et en mètres cubes de la surface et du volume du dôme proposé sont :

$$\pi\,(6n\pi + 40) \text{ et } \pi\,(15n\pi + 321\tfrac{1}{3}).$$

Il suffit de calculer ces expressions à moins d'un centième et d'un millième près.

52. — Deux cercles de rayons égaux à r et de centres N et O, sont inscrits dans les deux angles adjacents supplémentaires MAP et MAQ $= 80^\circ$. Les deux circonférences touchent en B et C la droite PQ et coupent en I et H la droite NO. On propose de calculer numériquement la surface et le volume engendrés par la révolution autour de BC du trapèze mixtiligne BIHC lorsque $r = 10$. De plus, si D est le point où le cercle O touche AM, calculer alors l'aire du quadrilatère ACOD et le volume engendré par la révolution autour de AC du secteur circulaire DOC.

53. — On a les formules remarquables que voici :

$$\begin{aligned}
\text{tg } 45 &= \cot 45 &&= 1,\\
\text{tg } 60 &= \cot 30 &&= \sqrt{3},\\
\text{tg } 30 &= \cot 60 &&= \tfrac{1}{3}\sqrt{3},\\
\text{tg } 15 &= \cot 75 &&= 2 - \sqrt{3},\\
\text{tg } 75 &= \cot 15 &&= 2 + \sqrt{3},\\
\text{tg } 22\tfrac{1}{2} &= \cot 67\tfrac{1}{2} &&= \sqrt{2} - 1,\\
\text{tg } 67\tfrac{1}{2} &= \cot 22\tfrac{1}{2} &&= \sqrt{2} + 1,
\end{aligned}$$

Les quatre dernières formules se déduisent de trois premières; et il est facile de continuer ce tableau des tangentes d'après celui des sinus, à l'aide du calcul des radicaux du second degré.

54. — Si tg $a = x$ et qu'on ait l'équation *réciproque*

$$x^4 - nx^3 + 6x^2 - nx + 1 = 0,$$

on verra que le *minimum* de n donne $a = 45$ et 135.

Digitized by Google

55. — Calculer l'arc a dont x est la tangente dans

$$\sqrt[3]{\frac{2x+3}{2x-3}}+\sqrt[3]{\frac{2x-3}{2x+3}}=\frac{8(4x^2+9)}{13(4x^2-9)}.$$

Soit v^3 la quantité sous le premier radical : éliminant x, on est conduit à un équation réciproque en v. Il en résulte pour x ou tg a six valeurs dont les quatre réelles sont $\pm\frac{27}{14}$ et $\pm\frac{7}{6}$. Par ces valeurs de tg a les tables trigonométriques donnent à l'arc a deux couples de valeurs supplémentaires.

56. — Si tg a est désignée par x et qu'on ait l'équation

$$x^3-5x^2+5x-1=0,$$

on trouve, à l'aide du tableau (53), $a=45$, 75 et 15 degrés.

57. — Calculer les valeurs en degrés des arcs a et b dont les tangentes sont désignées par x et y dans le système d'équations :

$$x^4+x^2y^2+y^4=133,$$
$$x^4+y^4-x^2y^2=61.$$

On trouve aisément les quatre systèmes de valeurs de x et y, savoir : tg $a=\pm 3$ et tg $b=\pm 2$.

Les tables faisant connaître les valeurs en degrés des arcs a et b, dans tg $a=3$R et tg $b=2$R, on vérifiera ces valeurs en observant qu'on doit avoir $a+b=135$ degrés.

58. — Soient v et x les valeurs de sin a et sin b; calculer les valeurs en degrés des arcs a et b dans le système :

$$2(v+x)=1+\sqrt{3} \quad \text{et} \quad 8(v^4+x^4)=5.$$

Élevant les deux membres de la première au carré pour en déduire $4(v^2+x^2)=4+2\sqrt{3}-8vx$, élevant encore au carré chacun des membres de cette dernière équation, puis ayant égard à la seconde proposée, etc., on verra finalement que v ou sin a vaut $\frac{1}{2}$, tandis que x ou sin b vaut $\frac{1}{2}\sqrt{3}$. Donc a et b valent 30 et 60 degrés.

59. — Soient v et x les valeurs des tangentes des arcs a et b inconnus; calculer les valeurs en degrés de ces deux arcs, dans chacun des systèmes d'équations :

$v^5-x^5=82,$	$v^5+x^5=58\sqrt{2},$
$v-x=2.$	$v+x=2\sqrt{2}.$

Digitized by Google

Éliminant x dans chaque système, l'équation finale du quatrième degré en v se résoudra *par l'extraction de la racine carrée du premier membre, et se partagera ainsi en deux équations du second degré.* Tel est le procédé le plus simple pour résoudre chaque système proposé. Car, dans le premier il faut une attention particulière pour reconnaître que l'équation finale revient à

$$(v^2-2v)^2+4(v^2-2v)=5.$$

60. — Calculer les arcs a et b dont les tangentes sont désignées par v et x dans chacun des systèmes :

$$vx(v+x)=4,\quad vx(v-x)=2\sqrt{3}. \qquad \Big| \qquad v^3-x^3=14,\quad v-x=2.$$

$$v^2+x^2=4,\quad v^4+x^4=10. \qquad \Big| \qquad (v+x)(v^2+x^2)=15,\quad (v-x)(v^2-x^2)=3.$$

Par des éliminations convenables et d'après le tableau (53), on trouve que dans le premier système a et b valent 75 et 15 degrés; dans le second, 67 ½ et 22 ½; dans le troisième, 60 et 45; tandis que dans le dernier on a $\operatorname{tg} a=2$ et $\operatorname{tg} b=1$.

61. — Soient v, x, y les tangentes des arcs inconnus a, b, c; calculer les valeurs de ces arcs dans chacun des trois systèmes d'équations, à trois inconnues :

$$v+x-y=4,\quad v^2+x^2+y^2=6,\quad vx+vy+xy=-1. \qquad \Big| \qquad v+x=2y,\quad v^2+x^2-y^2=27,\quad vx=y^2-1.$$

$$vxy=\sqrt{3},\quad v-x=2y\quad \text{et}\quad v^3-x^3=10y^3.$$

C'est par des procédés particuliers d'élimination et de transformation que chacun de ces trois systèmes est ramené à résoudre une équation finale du second degré.

J.-N. Noel.

Liége, juin 1862.

DISTRIBUTION DES PRIX AUX LAURÉATS DES CONCOURS GÉNÉRAUX.

Le jeudi 25 septembre a eu lieu à Bruxelles au temple des Augustins la distribution des prix aux lauréats du concours universitaire et du concours général institué entre les établissements d'instruction moyenne du premier et du second degré. Fixée d'abord au 24, elle avait été remise à cause de l'entrée du Roi dans la capitale.

Digitized by Google

Cette cérémonie avait attiré beaucoup de monde, et, aussi bien dans la nef principale que sur les gradins qui occupent les galeries latérales, il était difficile de trouver une place.

Le temple des Augustins avait reçu la décoration qu'on lui donne pour ces sortes de fêtes. Une vaste table placée sur une estrade, se trouvait devant les gradins occupés par les membres des jurys, les professeurs de l'enseignement supérieur, de l'enseignement moyen et de l'enseignement primaire. Au haut de ces gradins était la musique, celle du régiment des carabiniers. En avant de la table, au haut des degrés conduisant dans la nef, où les lauréats attendaient la proclamation de leurs succès, on avait groupé des arbustes en fleurs.

A trois heures précises, MM. Ch. Rogier, ministre des affaires étrangères et Alp. Vandenpeereboom, ministre de l'intérieur, entraient dans la salle et prenaient place au bureau. Les ministres étaient accompagnés de MM. Thiery, directeur général de l'instruction publique, Blondel, inspecteur général de l'enseignement moyen, Rensing, chef de division à la direction de l'instruction publique, et Moguez, professeur de rhétorique latine à l'athénée royal de Tournai.

Dans la loge de droite, faisant face à la loge royale, se trouvaient les recteurs des universités de Liége, de Gand et de Louvain, M. Vinçotte, inspecteur de l'enseignement moyen, M. Paulin, administrateur inspecteur de l'université de Liége, et M. Derote, administrateur inspecteur de l'université de Gand.

Après avoir pris place au bureau, M. le ministre de l'intérieur a ouvert la séance et a donné la parole à M. Moguez, qui a prononcé le discours suivant.

Messieurs,

Ce serait une erreur de penser que l'intelligence et les talents naissants trouvent ici leur récompense exclusive et qu'il n'y a de triomphe que pour les dons de l'esprit. Sans doute on voit parfois de ces natures privilégiées qui croient pouvoir se passer de tout auxiliaire et remportent sans effort des palmes qui ne leur semblaient point destinées. Mais ces sortes de triomphes feront toujours exception, rarement surtout ils seront soutenus; et toujours le travail, qui produit des fruits si merveilleux, la sérénité d'une âme que les passions ne troublent pas encore et que la vertu échauffe et inspire, enfin tous les nobles sentiments qui germent au fond des cœurs, auront le droit de réclamer à l'intelligence une grande part de ses succès; et si dans nos luttes pacifiques la Providence permet à de rares intervalles que certains esprits usent d'une manière peu conforme à ses vues, des dons qu'elle leur a départis et se promettent néanmoins une victoire aisée, elle a le plus souvent subordonné le succès à de certaines conditions morales; elle a voulu que le cœur vînt vivifier le génie et partager sa couronne. C'est par le cœur, en effet, qu'il faut juger de l'homme. C'est du cœur que partent les grands desseins, les grandes actions, les grandes vertus. Le cœur, c'est le foyer des sentiments généreux.

Digitized by Google

Ne rechercher que ce qui est grand et estimable, sacrifier les penchants de son égoïsme à l'utilité de ses semblables et préférer le bien public à sa fortune, à sa réputation même; se dévouer pour la vérité, pour sa foi, pour sa conscience, et donner tout son être à sa famille, à sa patrie; ne faire cas des dignités que pour servir son pays et des richesses que pour les distribuer; porter avec le même courage le poids de la bonne comme de la mauvaise fortune; être bon, libéral, bienfaisant sans vouloir le paraître, voilà ce qui élève l'homme au-dessus des autres et au-dessus de lui-même et le rend vraiment digne d'admiration. La modération dans le succès, la pitié pour le malheur, l'oubli des injures, de même que l'amour de la gloire qui a pour mobile l'intérêt général, de même que l'ambition de doter son pays d'institutions salutaires et utiles à tous, sont des sentiments généreux.

La pensée qui créa, il y a 22 ans, les tournois littéraires auxquels nous assistons aujourd'hui est une pensée grande et féconde; et l'émulation avec laquelle nous voyons chaque année l'élite de la jeunesse belge se présenter armée de toutes pièces dans la lice pour y disputer la victoire, est un sentiment généreux : et cette émulation, chez eux, s'accroît encore par la pensée qu'ils ont pour juges du camp les sommités de la magistrature et de l'armée, les princes de la science et les représentants des grands corps de l'État, qu'ils ont pour spectateur de leurs savantes joutes un peuple admirateur enthousiaste du courage et de la vertu, et qu'à eux aussi l'on peut adresser ces paroles magiques qui autrefois faisaient gagner des batailles : « Enfants, le Roi vous voit! » et enfin que les vainqueurs reçoivent d'ordinaire des mains du Roi lui-même les prix du combat.

O vous que déjà chacun aime et salue comme une espérance, en venant vous parler des sentiments généreux, je sais que mes paroles remueront vos cœurs et y trouveront de l'écho. Vous ne sauriez mentir à votre origine et vous n'avez pas oublié que noblesse oblige. Déjà l'on retrouve en vous cette chaleur du sang, cette austère fierté et ces élans patriotiques qui caractérisaient vos ancêtres. Vous aimez votre pays d'un amour sincère, et avec un enthousiasme que les soucis du monde n'ont pas encore alangui. Et puis, à votre âge, on a une merveilleuse aptitude à tout comprendre, surtout ce qui est beau, surtout ce qui est grand, ou du moins semble tel. A votre âge, on aime la gloire pour la gloire, la justice pour la justice, le bien pour le bien, et, sans rien attendre des froids calculs de l'intérêt, on

Digitized by Google

attend tout le reste de Dieu et de sa fortune. Laissez l'égoïsme traiter de vaines illusions les plus belles croyances de votre âge. Ces illusions-là s'useront assez vite au dur contact de la vie; ces illusions-là, c'est la garde d'honneur de votre jeunesse. Un beau trait de vertu, le récit d'une action héroïque vous arrachent des larmes : laissez-les couler, ces larmes; elles nous prouvent qu'un jour vous saurez en faire répandre de semblables!

Cependant, le cœur, d'où rayonnent tous ces sentiments généreux, de même que le génie que l'étude perfectionne et qui s'étiolerait dans l'oisiveté, ne demande-t-il pas d'être soigneusement cultivé? Le cœur n'a-t-il pas aussi ses illusions et ses erreurs? Oui, sans doute, messieurs. Mais, n'oublions pas que c'est l'instruction qui développe tous ses nobles instincts, et le sentiment religieux qui les consacre.

Jadis un nom illustre soutenu d'une grande valeur pouvait tenir lieu de toute instruction, et bon nombre de seigneurs du moyen-âge se vantaient de ne point savoir écrire. La noblesse de cœur, plus estimable que celle de la naissance, ne saurait aujourd'hui faire pardonner l'ignorance de connaissances qui sont communes à tous les gens bien élevés. On n'imiterait point impunément de nos jours ce singulier ambassadeur dont parle Balzac, l'auteur du Socrate chrétien : il croyait que Sénèque était un docteur en droit canon, que le *De beneficiis* traitait des bénéfices ecclésiastiques; il prenait la Morée pour le pays des Maures, et il chercha un jour tout entier sur la carte la démocratie et l'aristrocratie, pensant les y trouver comme la Dalmatie et la Croatie. Pour parvenir au premier rang, il ne faut pas seulement s'être approprié les connaissances particulières qui conviennent à sa profession, il faut avoir cultivé toutes les facultés de son esprit et l'avoir enrichi de ces notions générales qui font l'homme tout entier. C'est aux lettres, ces sublimes institutrices du genre humain, qu'il faut demander le secret de toute bonne éducation (1); car nous leur devons non-seulement notre culture intellectuelle, mais encore notre développement moral.

Les lettres, ainsi que l'a dit un célèbre académicien de nos jours, dans l'ordre social comme dans l'ordre physique, reproduisent la beauté telle qu'elle se présente à l'imagination avec son plus ravissant idéal. Elles savent se rendre les interprètes de tout ce qu'il y a de plus élevé, de plus grand, de plus vertueux dans le cœur humain.

(1) Tramblay.

Digitized by Google

C'est par elles que le vrai, le beau et le bien, tels que la main divine les imprima dans notre âme, trouvent leur manifestation la plus éclatante et la plus parfaite. Les lettres, c'est la poésie, l'éloquence, l'histoire et la philosophie : la poésie qui est l'expression naturelle des plus sublimes pensées, l'éloquence qui émeut les passions les plus généreuses, la philosophie qui prescrit le bien qu'il faut faire, l'histoire qui sert de preuve et de démonstration à la philosophie en redisant le bien que les hommes ont fait. Les lettres, c'est la fleur de l'esprit humain, c'est le fruit le plus doux de la civilisation.

Ce sont les deux antiquités, ainsi que le remarque M. Filon, qui ont fait l'éducation de l'Europe moderne : la littérature grecque, si originale et si riche, si énergique et si passionnée, dont les monuments se confondent dans notre esprit avec l'idéal même du beau et du vrai, et la langue latine non moins féconde en chefs-d'œuvre de poésie et d'éloquence, qui par sa précision et par sa majesté fut prédestinée à être la langue de la politique et du droit, jusqu'à ce que la Providence en fît l'instrument universel de la civilisation chrétienne.

C'est à ces sources sacrées que nous devons encore puiser aujourd'hui ; c'est aux grands écrivains de l'antiquité surtout que nous devons demander de nourrir notre pensée, d'élever et d'échauffer nos âmes. Laissons-nous toucher par la beauté spéculative de nos études littéraires. Sans doute les sciences peuvent, en empruntant le secours des lettres, prendre un essor plus libre et plus généreux et marcher d'un pas plus ferme à la connaissance de l'homme, à l'intelligence du monde et à la rencontre de Dieu au milieu de ses œuvres, mais leur utilité est surtout pratique (1). L'effort de pensée qui mesure, dans les cieux, des espaces où sans doute ne pénétreront jamais nos machines, est aussi admirable que les merveilles sensibles réalisées sur notre terre par l'électricité ou la vapeur; et le poëte dont les vers faisaient pleurer le grand Condé disposait d'une puissance dont le galvanisme n'a pas encore trouvé le secret.

Et quels prodiges cette puissance ne produit-elle point? Les Lacédémoniens abattus et découragés se relèvent à la voix de Tyrtée et les chants du général-poëte ramènent les vaincus au combat et changent leurs défaites en triomphes. Dans ces jeux olympiques, chantés par le divin Pindare, et dans lesquels Hérodote récite ses histoires devant la Grèce émerveillée, le jeune Thucydide verse des

(1) Gindre de Mancy.

Digitized by Google

larmes d'enthousiasme et se promet de devenir un jour son émule, de même que de nos jours, la lecture d'une page de Châteaubriand suffit pour fixer la vocation de l'historien Thierry. Les Grecs, préconisés par leurs poëtes, leurs historiens et leurs orateurs, deviennent encore plus jaloux de leur indépendance. La voix des Hypéride et des Périclès, faisant l'éloge public des héros morts pour la patrie, enfante d'autres héros; et Démosthène réveille l'amour des Athéniens pour la liberté en leur faisant entendre dans le lointain le bruit des chaînes qu'appporte le tyran.

Et pourquoi notre siècle a-t-il ratifié à l'égard de tous ces grands génies les éloges que leur siècle leur a donnés? Pourquoi éprouvons-nous encore nous-mêmes aujourd'hui en lisant leurs écrits l'enthousiasme qu'ils ont excité dans la postérité? C'est par la même raison qui nous confond dans un même sentiment d'admiration pour les grands écrivains de notre pays, pour les illustrations de notre barreau, pour les gloires de notre tribune nationale. Sans doute, dans tous les temps, nous sommes disposés à rendre hommage à l'éloquence éclatante de nos orateurs et de nos hommes d'État, à la toute-puissance de ces rois de la parole. Mais, si nous leur tressons volontiers des couronnes, c'est que, dans les tribunaux comme dans les assemblées parlementaires, plaidant la cause de l'humanité et voués à la défense du malheur et des intérêts les plus sacrés, ils savent nous rendre meilleurs et plus passionnés pour la vertu en remuant dans nos âmes tous les sentiments généreux dont ils sont eux-mêmes l'heureuse personnification.

C'est ainsi que les lettres accroissent et élèvent les facultés morales de l'homme. Le savoir ou l'éducation qui en est le produit, selon l'expression d'Horace, développe les dispositions d'un heureux naturel, *vim promovet insitam doctrina;* et Tite-Live remarque que, faute de cette éducation, Coriolan, qui avait d'ailleurs d'admirables instincts, se laissa aller à l'emportement et à l'opiniâtreté invincible de son caractère, et qu'un fils si dévoué à sa mère devint presque fatal à sa patrie.

Mais les instincts enthousiastes ont parfois une exaltation qui peut entraîner des conséquences déplorables, et il serait facile de démontrer qu'ils ont d'autant plus de dangers qu'ils n'enflamment d'ordinaire que les âmes pures et candides, et qu'il y a plus de chances d'erreurs pour un cœur ardent et généreux que pour un cœur froid et qui ne considère que le côté positif de la vie. D'ailleurs la vertu

Digitized by Google

outrée ne devient-elle pas condamnable? Le courage et la libéralité poussés à l'exagération ne sont plus que témérité et prodigalité. L'enthousiasme religieux, s'il est aveugle, conduit au fanatisme; un amour immodéré de la liberté mène à la licence; un zèle trop ardent pour la science aboutit à la folie.

Pour empêcher que les sentiments généreux ne se corrompent, et que les abus et les excès du bien n'amènent des effets plus désastreux encore que le mal même, *nam corruptio optimi pessima,* l'histoire nous prêtera son flambeau, la philosophie sera notre guide, et le sentiment religieux, en fixant la juste mesure qui ne devra pas être dépassée, indiquera aux grandes pensées et aux actions héroïques un but vraiment estimable et un motif de les ennoblir encore.

Le sentiment religieux, selon nous, ce n'est pas seulement ce sentiment intime qui nous révèle Dieu dans les œuvres de la création et dans les spectacles sublimes de la nature, nous annonce sa présence au flanc foudroyé des montagnes ou dans l'ombre épaisse d'une forêt majestueuse, et nous fait entendre sa voix dans le mugissement des vagues en furie, comme dans le silence du désert; qui nous le montre encore dans l'infini, dans l'immensité, dans le bien que nous faisons ou dont nous sommes témoins, dans la satisfaction d'une honnête conscience et dans la vertu. Ce n'est pas seulement cette voix secrète qui, en nous parlant de Dieu comme de notre origine et de notre fin, nous rappelle notre dignité personnelle et nous avertit de nos immortelles destinées. Pour nous, le sentiment religieux, c'est le sentiment chrétien qui s'enracine dans la foi et qui se traduit et se manifeste par l'accomplissement du devoir; en un mot, c'est toute la religion du Christ. Conçoit-on comment un pareil sentiment épure, dirige, fortifie et consacre tous les nobles penchants du cœur? Pour l'homme aux instincts vertueux le sentiment religieux ne sera que la continuation et la suite de ceux qui remplissaient son âme et qui prennent un plus vaste cours (1). Tout ce qu'il y a en lui de pur, de louable, de généreux, sera satisfait. Il avait soif de la justice et les torrents d'une justice éternelle, infinie, universelle couleront devant lui et toutes les injustices de la terre seront réparées. Il se complaisait dans le mouvement de la reconnaissance, il aura découvert l'auteur de tous les biens. Un idéal errait dans sa pensée, il le trouvera réalisé. Il mettait son bonheur dans le dévouement, il pourra consacrer toutes les facultés de son

(1) De Gérando.

Digitized by Google

être à un amour sans bornes, et du bien qu'il fera aux autres hommes faire encore un tribut offert à Dieu lui-même.

Dirai-je combien le sentiment religieux embellit encore le tableau de la famille et quelle touchante influence il exerce dans l'ordre social? Écoutez à cet égard ce que dit M. de Gérando. « J'ai vu une famille assemblée dans un oratoire domestique. La mère offrait à Dieu ceux auxquels elle donna le jour; le père bénissait ses enfants; de jeunes cœurs rendaient grâces au père céleste dont ils comprenaient bien la providence tutélaire, accoutumés qu'ils sont à la reconnaître dans les interprètes qu'elle s'est choisis ici-bas.

« J'ai vu une multitude confuse réunie dans un temple : toutes les âmes étaient recueillies, tous les esprits confondus dans une même pensée. Le concert des chants annonçait celui des cœurs. Le pauvre à coté du riche, sans en être jaloux, avait oublié ses misères. Le riche avait appris sa propre indigence. La fraternité primitive que semble glacer sur la scène du monde l'aspect des distinctions sociales se réveillait libre et pure. Tous avaient obtenu l'intelligence de leur destinée; tous s'y préparaient dans une commune ovation; tous s'avançaient d'un pas égal. La terre entière s'enorgueillit de la dignité que vient d'acquérir la plus noble des créatures mortelles. Le système entier de l'univers est expliqué. »

Aussi pourquoi le christianisme est-il celui de tous les cultes qui a obtenu le succès le plus général et le plus durable? C'est que nulle autre religion ne saurait être mieux appropriée à l'âme humaine ni mieux convenir à ses penchants et surtout au besoin qu'elle a d'aimer. C'est ce qui a fait dire à Tertullien que l'âme est naturellement chrétienne, *anima naturaliter christiana*. Le christianisme est réellement la religion du cœur, la religion d'amour. L'amour préside à ses œuvres et même à ses mystères, l'amour qui est commun à Dieu et à l'homme (1), à Dieu dont il émane, à l'homme qui voit dans ce qu'il aime un rayon de la bonté divine.

Le christianisme d'ailleurs, est la réunion et l'ensemble de tous les sentiments généreux. C'est lui qui a fait connaître au monde l'humanité. L'antiquité laissait le coupable à ses remords, il a fait du repentir une seconde innocence, et une vertu. La charité, la liberté même ne sont-elles pas ses filles immortelles? L'abnégation et l'humilité ne lui appartiennent-elles pas en propre? Le christianisme enfin, c'est le sacrifice, c'est l'immolation et le dévouement

(1) Genin.

Digitized by Google

dans tous les genres et à tous les degrés, c'est le mérite qui s'efface, la vertu qui s'oublie, la bonté qui console, la miséricorde qui pardonne; c'est l'horreur de la vengeance, c'est l'empire de soi-même, la victoire sur ses passions, c'est la haine de tous les instincts égoïstes, c'est-à-dire toutes choses auxquelles notre nature seule ne saurait atteindre et pour lesquelles les hommes n'ont pas assez d'éloges ni d'admiration, mais qui n'étonnent aucunement un cœur religieux; car une force divine lui permet d'opérer tous ces prodiges quand il croit simplement satisfaire à la loi qui lui est prescrite et accomplir un devoir.

Messieurs, en vous initiant au secret de la composition, nous avons eu souvent occasion de vous montrer que les limites du juste et du vrai dans lesquelles l'orateur doit se renfermer, au lieu de restreindre sa puissance, ne font que l'étendre; que plus son âme est fortement empreinte du sentiment du beau et du bon, plus il doit se promettre de légitimes succès; qu'enfin il n'y a de grande éloquence que là où il y a des pensées vraies et des émotions généreuses. Oui, messieurs, c'est le cœur, et le cœur seul qui rend éloquent. Les essais de compositions littéraires que le gouvernement vient couronner aujourd'hui prouvent que nos leçons ont été comprises, et nous nous glorifions moins du talent qu'elles ont révélé en vous que des nobles sentiments qui vous ont inspirés et qui sont du plus heureux augure pour votre avenir et celui de la patrie.

Dans les choses de la vie privée, vous le sentez comme moi, c'est par le cœur qu'on est honnête homme. C'est le cœur qui fait ces hommes d'élite, au caractère droit et loyal, justes, secourables au malheur, que l'estime publique environne et récompense pendant leur vie, et sur la tombe desquels, quand l'impénétrable Providence les enlève à la terre, toute une contrée apporte son tribut de deuil et de regrets.

Plus tard, messieurs, vous vous pénétrerez de cette vérité qui n'est pas aussi bien comprise. Dans la vie politique, c'est par le cœur aussi qu'on est bon citoyen, qu'on remplit tous ses devoirs envers son pays, qu'on s'honore en respectant et en faisant respecter l'autorité du prince et en servant avec désintéressement et courage la cause de l'humanité et du peuple dont on a mission de défendre les droits.

Et, pour me servir des paroles d'un célèbre magistrat contemporain, qu'est-ce donc autre chose qu'un sentiment généreux, cet amour sacré de la patrie, source de tant de dévouements admira-

Digitized by Google

bles? L'homme qui a le cœur bien placé s'attache aux lieux qui l'ont vu naître. Il aime cette terre qui lui rappelle le souvenir de ses aïeux, le foyer paternel, les joies de la famille, les compagnons de son jeune âge. Du fond de son âme il aime, il révère cette patrie, dont les lois et toutes les forces le protégent, lui assurent la jouissance paisible de son patrimoine et des fruits de son travail, et promettent à ses enfants un avenir assuré; que dis-je! il est fier de sa patrie, fier des grands hommes qu'elle a produits, fier de cette longue série de faits éclatants et glorieux dont l'histoire de son pays est remplie. Sa patrie, il l'aime de tous les amours qui peuvent entrer dans le cœur d'un homme; il l'aime comme on aime sa mère, comme on aime son honneur, comme on aime ce qu'on possède de plus précieux.

S'agit-il pour lui de marcher au secours de la patrie, chaque battement de son cœur est une pensée d'amour et un mouvement de fierté. Que le signal se fasse entendre, que la bannière nationale flotte dans les airs, et vous verrez ces regards, naguère si doux, animés tout à coup par une volonté sainte et terrible; ni les dangers, ni les blessures ne le feront frémir, il n'hésitera point à offrir et à verser tout son sang, alors que la nation tout entière se fait soldat autour du drapeau de son indépendance et debout sur la frontière, brise le choc des armées du despotisme.

Pourquoi cet amour si ardent, si dévoué, si plein d'abnégation et de courage (1)? où prend-il sa source? quelle magie y a-t-il donc dans ce mot liberté?

Il y a, messieurs, dans ce mot, la magie d'un instinct généreux, d'un sublime orgueil de l'homme, un grand poëte l'a dit :

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux!

Mais, dans cette chute immense, il a sauvé un noble débris, sa fierté, le sentiment de sa dignité et de ses droits, la religion de son origine et de sa fin. C'est la toute-puissance de ce sentiment qui ne lui permet pas de s'abaisser, d'imiter le reste des créatures, de courber, comme elles, le front devant un homme et de laisser enchaîner son libre arbitre. C'est sa fierté qui défend à ce dieu tombé d'être jamais un esclave, une chose qui se vende et qui s'achète, noble et glorieux instinct à qui l'humanité doit les grandes pensées et les grands cœurs, flamme divine dont notre Belgique, pour sa gloire, a été de tout temps le foyer.

(1) Genin.

Digitized by Google

Messieurs, le patriotisme de vos pères vous a légué un magnifique héritage. Vous ne le laisserez point s'amoindrir dans vos mains, vous tiendrez à honneur de le transmettre plus riche encore à la génération qui vous suivra, j'en jure par votre excellente nature! Et si les exemples de vos ancêtres n'étaient point pour vous un aiguillon assez puissant, je vous dirais : « Enfants, levez les yeux, voyez apparaître, autour de ce trône que vos pères ont élevé, les grandes pensées, les sentiments généreux et la réunion touchante de toutes les vertus civiques et privées. Que ce spectacle vous remplisse d'un saint enthousiasme et d'une noble émulation, et qu'à un vif sentiment d'admiration pour vos princes, l'amour et l'espoir de la patrie, se joigne une reconnaissance profonde pour tout le bonheur que vous donne, pour tout le bonheur que vous promet encore la haute sagesse d'un Roi qui se plaît à mettre en pratique ces conseils de saint Louis à son fils : « Plus vos peuples seront libres, plus vos ennemis craindront de vous assaillir; plus vos sujets seront heureux, plus vous serez grand !!! »

Le discours de M. Moguez a été fort applaudi. M. Rensing a donné ensuite lecture du programme de la distribution des prix. La plupart des lauréats étaient présents, et après la proclamation de leur nom, ils venaient recevoir leurs prix des mains des membres du bureau, qui accompagnaient la remise de ces récompenses de quelques mots de félicitations.

A quatre heures et un quart la cérémonie était terminée et les ministres se retiraient salués par la *Brabançonne*. (Extrait du *Moniteur*.)

RÉSULTATS DES CONCOURS GÉNÉRAUX.

CONCOURS ENTRE LES ÉCOLES MOYENNES (PREMIÈRE DIVISION).

Élèves nouveaux.

1er Prix : Camille-Henri-T. Breyre, de l'école moyenne de Virton, 83,4 p. sur 100.
Joseph Van Gael, de l'école moyenne de Turnhout, 83, 4.
2e » Jules Ducarme, de l'école moyenne de Braine-le-Comte, 82,6.
Guillaume Warnotte, de l'école moyenne de Waremme, 82,6.
3e » Florent-Hubert Hulin, de l'école moyenne de Soignies, 81,3.
Charles-Ferdinand Mallar, de l'école moyenne de Couvin, 81,3.
4e » Jules-Jacques-Joseph Duckerts, de l'école moyenne de Spa, 79,5.
Eugène-Auguste Vandermeer, de l'école moyenne de Louvain, 79,5.
5e » Victor Catala, de l'école moyenne de Braine-le-Comte, 78.
Louis Delpire, de l'école moyenne de Turnhout, 78.
6e » Léopold Bajard, de l'école moyenne de Visé, 76,1.

Digitized by Google

7e Prix : Auguste-Joseph Hennau, de l'école moyenne de Soignies, 75,1.
8e » Omer Michez, de l'école moyenne de Braine-le-Comte, 74,9.
Ferdinand Robert, de l'école moyenne de Turnhout, 74,9.
9e » Edmond-Antoine Burlion, de l'école moyenne de Soignies, 73,7.
Benjamin Halleux, de l'école moyenne de Waremme, 73,7.
Maximilien-Camille Thisquen, de l'école moyenne de Limbourg, 73,7.
10e » Joachim Caty, de l'école moyenne de Braine-le-Comte, 71,7.
Henri-Jules Descamps, de l'école moyenne de Soignies, 71,7.
Xavier Rochet, de Waulsort, de l'école moyenne de Dinant, 71,7.
Victor Wybauw, de l'école moyenne de Turnhout, 71,7.
1er Acc. Adolphe Malissart, de l'école moyenne d'Anvers, 70,1.
2e » Severin Cormont, de l'école moyenne de Wavre, 68,6.
Auguste Mathot, de l'école moyenne de Waremme, 68,6.
3e » Félicien-Ghislain Haesaerts, de l'école moyenne de Soignies, 67,4.
Charles-Louis Horlait, de l'école moyenne de Soignies, 67,4.
4e » Alexandre Laurent, de l'école moyenne de Waremme, 66,8.
Charles Salmon, de l'école moyenne de Waremme, 66,8.
5e » Charles Dewinter, de l'école moyenne de Bruges, 65,1.
1re M. h. Ernest-Arthur Laurent, de l'école moyenne de Soignies, 64,3.
2e » François Meynkens, de l'école moyenne d'Aerschot, 64, 2.
Edmond-Joseph Misson, de l'école moyenne de Spa, 64,2.
3e » Thomas-Joseph Ransy, de l'école moyenne de Spa, 64,1.
4e » Antoine-Joseph Bouillot, de l'école moyenne de Couvin, 63,5.
5e » Adrien-François-Charles Rinckens, de l'école moyenne de Spa, 63,1.
6e » Alphonse Hauspye, de l'école moyenne d'Ypres, 62,8.
7e » Corneille Van Hool, de l'école moyenne de Malines, 62,6.
8e » Philibert Ghilain, de l'école moyenne de Saint-Ghislain, 62.
9e » Victor-François Defgnée, de l'école moyenne de Limbourg, 61,8.
Ernest Groetars, de l'école moyenne de Braine-le-Comte, 61,8.
Émile-Jean-Baptiste Loriaux, de l'école moyenne de Nieuport, 61, 8.
10e » Marcellin Niesz, de l'école moyenne de Lierre, 60,3.

Vétérans.

Prix. François Ritzen, de l'école moyenne de Maeseyck, 85,5.
» Alfred Papleux, de l'école moyenne de Braine-le-Comte, 85.
» Paul-Ambroise-Armand Reigler, de l'école moyenne de Spa, 83,9.
» Émile Museur, de l'école moyenne de Péruwelz, 83,1.
» Victor Theys, de l'école moyenne de Péruwelz, 82,9.
» Eugène Teugels, de l'école moyenne de Jodoigne, 81,8.
» Jean-Mathieu Collin, de l'école moyenne de Spa, 79,2.
» François Jacquemin, de l'école moyenne de Waremme, 79.
» Sylvain Pellegrin, de l'école moyenne de Jodogne, 77,6.
» Nicolas-Joseph-Noël Lejeune, de l'école moyenne de Virton, 76,7.
» Achille Blondieaux, de l'école moyenne de Houdeng-Aimeries, 75,9.
» Louis Hachez, de l'école moyenne du Rœulx, 75,8.
» Roland-R. Vande Casteele, de l'école moyenne de Nieuport, 75,6.
» Adolphe Vanden Bosch, de l'école moyenne d'Anvers, 73.

Digitized by Google

» Télesphore Dehaspe, de l'école moyenne de Soignies, 72,1.
» Léon-Isidore Ledoux, de l'école moyenne de Soignies, 72,1.
» Gustave-Henri Coppin, de l'école moyenne de Soignies, 71,4.
» Joseph Gozin, de l'école moyenne de Virton, 70,5.
» Eugène-Ghislain-D. Burlion, de l'école moyenne de Soignies, 70.

CONCOURS SPÉCIAL DE FLAMAND.

Élèves nouveaux.

1er Prix : Henri Snieders, de l'école moyenne de Turnhout, 80 p. sur 100.
2e » François Rubens, de l'école moyenne de Saint-Trond, 77.
3e » Auguste d'Hyedt, de l'école moyenne d'Ostende, 73.
1er Acc. Joseph Van Gael, de l'école moyenne de Turnhout, 69.
2e » Henri Wagemakers, de l'école moyenne d'Anvers, 68.
3e » Marcellin Niesz, de l'école moyenne de Lierre, 67.
4e » Ferdinand-Emmanuel Robert, de l'école moyenne de Turnhout, 66.
1re M. h. Adolphe Malissart, de l'école moyenne d'Anvers, 64.
2e » Auguste De Steenhuysen, de l'école moyenne de Maeseyck, 62.
3e » Louis Delpire, de l'école moyenne d'Anvers, 61.

Vétérans.

Prix. Auguste Verrept, de l'école moyenne de Lierre, 90.
» Jules Van Herendael, de l'école moyenne d'Anvers, 85.

CONCOURS ENTRE LES ATHÉNÉES ET COLLÉGES.

TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

Prix : Charles De Belder, de l'athénée d'Anvers, 70 1/2 p. sur 100.
1er Acc. Désiré Waffelaer, du collége communal d'Ypres, 68 1/4.
2e » Germain Lazard, de l'athénée d'Arlon, 65.
1re M. h. Léon Vandenhenden, du collége communal d'Ath, 63 1/2.
2e » Léon Descy, du collége patronné de Dinant, 63 1/4.
3e » Jean Vanderstraeten, de l'athénée de Hasselt, 62.
4e » Eugène Crets, de l'athénée de Hasselt, 61 1/4.
Alfred Sarton, du collége communal d'Ypres, 61 1/4.
5e » Gustave Claeys, du collége communal d'Ypres, 60 1/2.

PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

Sections réunies.

Accessit. Ernest Reisse, de l'athénée de Bruxelles, 66 p. sur 100.
Ment. h. Gaston Leclercq, de l'athénée de Tournai, 64.
Edgar Pergameni, de l'athénée de Bruxelles, 64.

Section industrielle et commerciale.

Prix : Joseph David, de l'athénée de Bruges, 73 p. sur 100.
1er Acc. Ernest Reisse, de l'athénée de Bruxelles, 67.
2e » Émile Pecmans, de l'athénée de Bruxelles, 65.
Ment. h. Eric Boucknaere, du collége communal d'Ypres, 60.

Digitized by Google

Section scientifique. — Élèves nouveaux.

Pr. d'honn. Henri Witmeur, de l'athénée de Liége, 74,8 p. sur 100.
2e prix. Auguste Heinercheidt, de l'athénée de Mons, 70,6.
1er Acc. Léon Van Zuylen, de l'athénée de Liége, 67,8.
2e » Félix Moes, de l'athénée de Liége, 66,6.

Vétérans.

Prix. Joseph Graindorge, de l'athénée de Liége, 76,4.

Concours spécial de flamand.

1er Prix : Joseph David, de l'athénée de Bruges, 85 p. sur 100.
2e » Auguste Dethieu, de l'athénée de Bruges, 75.
Accessit. Auguste Calloigne, de l'athénée de Bruges, 65.
1re M. h. Eric Brouckenaere, du collége communal d'Ypres, 64.
2e » Ernest Hendrickx, de l'athénée de Bruxelles, 62.

TROISIÈME LATINE.

1er Prix : Aimé Blondeel, de l'athénée de Bruges, 83 p. sur 100.
2e » Guillaume-Joseph Lonneux, du collége patronné de Herve, 77.
3e » François Wood, de l'athénée d'Anvers, 76.
4e » Adolphe Prins, de l'athénée de Bruxelles, 74.
1er Acc. Alfred Bertrang, de l'athénée d'Anvers, 73 1/2.
2e » Alphonse Cus, du collége patronné d'Enghien, 73.
Jules Mathieu, de l'athénée de Bruxelles, 73.
3e » Paul Dewit, de l'athénée d'Anvers, 72.
4e » Auguste François, du collége communal de Chimai, 71.
5e » Paul Lainé, du collége communal de Chimai, 70 1/2.
6e » François Cruyplants, de l'athénée de Liége, 70.
William Deprez, de l'athénée de Liége, 70.
Ernest Gilliaux, de l'athénée de Namur, 70.
7e » Léon Biebuyck, de l'athénée de Bruxelles, 69 1/2.
8e » Nicolas Charles, de l'athénée de Liége, 69.
Charles De Clerfay, du collége communal de Chimai, 69.
9e » Adolphe Hoste, de l'athénée de Gand, 68 1/2.
10e » Félix Boone, de l'athénée d'Anvers, 68.
11e » Numa de Moyer, de l'athénée de Bruxelles, 67 1/2.
12e » Eugène Janson, de l'athénée de Bruxelles, 67.
13e » Paul Holvoet, de l'athénée de Bruxelles, 66 1/2.
Charles Renson, de l'athénée de Namur, 66 1/2.
14e » Hubert Coopmans, du collége patronné de Saint-Trond, 66.
15e » Armand Piters, de l'athénée de Namur, 65.
1re M. h. Germain Spée, de l'athénée d'Anvers, 64.
2e » Arsène Lambot, du collége communal de Nivelles, 63 1/2.
3e » Henri Levy, de l'athénée de Bruxelles, 63.
Charles Modave, de l'athénée de Bruxelles, 63.
4e » Henri Dupont, de l'athénée de Bruges, 62 1/2.
5e » Alexandre Braun, du collége communal de Nivelles, 62.

Digitized by Google

Concours spécial de flamand.

1er Prix : Alfred Dekens, de l'athénée de Bruxelles, 90 p. sur 100.
2e » Hubert Coopmans, du collége patronné de Saint-Trond, 88.
1er Acc. Théophile Cordonnier, du collége patronné de Saint-Trond, 80.
Eugène Penneman, de l'athénée de Gand, 80.
2e » Aimé Blondeel, de l'athénée de Bruges, 75.
3e » Charles Barbier, de l'athénée de Bruges, 71.
Ernest Van Hissenhoven, de l'athénée d'Anvers, 71.
4e » Joseph Van Risseghem, de l'athénée de Bruxelles, 70.
Léon Volders, du collége patronné de Saint-Trond, 70.
5e » Ildephonse De Cae, de l'athénée de Gand, 68.
Paul Dewit, de l'athénée d'Anvers, 68.
6e » Joseph Bossaerts, du collége patronné d'Herenthals, 65.
Alphonse Titeux, de l'athénée de Hasselt, 65.
1re M. h. Jean De Rycke, de l'athénée de Gand, 64.
2e » Henri Dupont, de l'athénée de Bruges, 63.
3e » Julien de Moerloose, de l'athénée de Gand, 61.
Camille Maes, du collége patronné de Courtrai, 61.
4e » François Geerts, du collége patronné de Gheel, 60.
Germain Spée, de l'athénée d'Anvers, 60.

SECONDE LATINE. — (*Mathématiques*.)

1er Prix : Jean-Henri Neetens, du coll. p. de Pitzenbourg, à Malines, 80 p. sur 100.
Camille Robert, du collége communal de Nivelles, 80 p. sur 100.
2e » Émile Carlier, du collége communal de Nivelles, 74.
Joseph Mestreit, de l'athénée de Liége, 74.
1er Acc. Henri De Rasse, de l'athénée de Tournai, 71.
Louis Grart, de l'athénée de Bruxelles, 71.
2e » Jules Billy, du collége patronné de Dinant, 70.
3e » Edmond Vanbuylaere, de l'athénée de Bruges, 68.
4e » Arsène Bartholomé dit Deschamps, de l'athénée de Liége, 67.
Hippolyte Vandeput, de l'athénée de Hasselt, 67.
5e » Constantin De Burlet, du collége communal de Nivelles, 66.
Jules Hauchamps, du collége communal de Nivelles, 66.
6e » Pedro Van Halmé, de l'athénée de Bruges, 65.
Émile Vercamer, de l'athénée de Namur, 65.
Ment. h. Gustave Geubelle, de l'athénée de Namur, 60.
Timothée Farcy, de l'athénée de Hasselt, 60.
Omer Gantois, de l'athénée d'Anvers, 60.

RHÉTORIQUE. — (*Composition latine.*)

Pr. d'honn. Jean-Alph. De Backer du c. p. de Pitzenbourg, à Malines, 70 p. sur 100.
1er Acc. Victor-Louis Dubois de l'athénée de Mons, 67.
2e » Édouard Geoffroy, de l'athénée de Namur, 66.
1re M. h. Gustave Titeca, de l'athénée de Bruges, 61.
2e » Oscar Poot, de l'athénée de Gand, 60.

Digitized by Google

Version latine.

1er Prix : Joseph Descamps, de l'athénée de Mons, 75 p. sur 100.
2e » Gustave Katzfey, du collége patronné de Herve, 72.
1er Acc. Paul Mansion, du collége communal de Huy, 71.
2e » Adam Spelten, de l'athénée d'Anvers, 70.
3e » Oscar Carbonnelle, de l'athénée de Tournai, 68.
4e » Henri Mouron, de l'athénée de Bruxelles, 65.
1re M. h. Eugène Lambert, de l'athénée de Tournai, 63.
Henri-Antoine-Joseph Sodart, du collége patronné de Herve, 63.
2e » Edmond Ancion, de l'athénée de Liége, 62.
Robert Coemans, du collége patronné de Saint-Trond, 62.
Godfroid-Jean-Louis Demaret, du collége patronné de Herve, 62.
Adolphe Libert, de l'athénée de Mons, 62.
Émile-Jean Mertens, du collége patronné de Pitzenbonrg, à Malines, 62.
3e » Pierre-Joseph Bollaerts, du collége patronné d'Hérenthals, 60.
Victor Dubois, de l'athénée de Mons, 60.
Louis-Auguste-Joseph Gigot, du collége communal de Chimai, 60.

Composition française.

Pr. d'honn. Gustave Wittamer, de l'athénée d'Arlon, 80 p. sur 100.
2e » Émile de Ryckman, du collége communal de Louvain, 76.
1er Acc. Eugène Lambert, de l'athénée de Tournai, 71.
2e » Charles Lagasse, du collége communal de Nivelles, 70.
3e » Raymond Vandevenne, de l'athénée de Tournai, 69.
4e » Edmond Lefebvre, du collége patronné de Courtrai, 68.
Victor Rops, de l'athénée de Namur, 68.
5e » Adam Spelten, de l'athénée d'Anvers, 67.
Auguste Vandevyvere, de l'athénée de Bruges, 67.
6e » Émile Stinglhamber, de l'athénée de Bruxelles, 66.
7e » Gustave Titeca, de l'athénée de Bruges, 65.
1re M. h. Louis-Auguste-Joseph Gigot, du collége communal de Chimai, 62.
Léopold Slosse, du collége patronné de Courtrai, 62.
2e » Adolphe Libert, de l'athénée de Mons, 61.
3e » Édouard Arnauts, de l'athénée de Liége, 60.
Gustave Katzfey, du collége patronné de Herve, 60.
Sylvain Saunier, de l'athénée d'Anvers, 60.
Octave Seny, de l'athénée de Namur, 60.
Léonard Winkelsels, du collége communal de Tongres, 60.

CONCOURS UNIVERSITAIRE.

Le sieur Meynne (Alphonse), de Bruges, candidat en droit, élève de l'université de Gand, dont la troisième épreuve avait été retardée par indisposition du récipiendaire, ayant obtenu, dans les trois épreuves réunies du concours, 1,400 points sur 1,500, a été proclamé PREMIER *en droit moderne*.

Pour les autres nominations voir la livraison d'août, page 292.

Digitized by Google

EXAMEN DE GRADUÉ EN LETTRES.

Les trois jurys de gradué en lettres, chargés de procéder aux divers examens spécifiés aux articles 3 et 5 de la loi du 27 mars 1861, étaient composés, pour la session de 1862, de la manière suivante :

Ressort de la cour d'appel de Bruxelles.

Président : M. *Weiler,* général-major, ancien président d'un des jurys d'élève universitaire. Suppléant du président : M. *Liagre,* major du génie, à Bruxelles.

Membres titulaires : MM. *Retsin,* professeur de mathématiques supérieures à l'athénée de Gand ; *Heiderscheidt,* professeur de poésie à l'athénée de Liége ; *Roersch,* professeur de troisième latine à l'athénée de Bruges, chargé des fonctions de secrétaire ; *Martens,* professeur de mathématiques au petit séminaire de Saint-Nicolas; *Vermeiren,* professeur de rhétorique au collége d'Alost; *Dambre,* professeur de rhétorique au petit séminaire de Roulers.

Membres suppléants : MM. *Leclerck,* professeur de mathématiques supérieures à l'athénée de Bruges; *Scheuer,* professeur de quatrième latine à l'athénée d'Arlon ; *Schermers,* professeur de mathématiques au collége Saint-François-Xavier, à Verviers; *Parmentier,* professeur de rhétorique au collége patronné de Courtrai.

N. B. Ce jury était formé de manière qu'il pût apprécier les compositions allemandes et flamandes.

Examinateurs spéciaux : MM. *Heremans,* professeur de flamand à l'athénée de Gand ; *Kerzmann,* professeur d'allemand à l'athénée de Namur; *Reece,* professeur d'anglais à l'athénée de Namur ; *Croft,* professeur d'anglais au collége patronné de Courtrai ; *Hoofs,* professeur d'allemand au collége patronné de Herve; *De Baets,* professeur de flamand au collége Sainte-Barbe, à Gand.

Ressort de la cour d'appel de Gand.

Président : M. *Goethals,* juge au tribunal de première instance de Bruges, ancien vice-président d'un des jurys d'élève universitaire. Suppléant du président : M. *Vandermeersch,* docteur en droit, archiviste à Gand, ancien membre et secrétaire d'un des jurys d'élève universitaire.

Membres titulaires : MM. *Wagener,* professeur de rhétorique latine à l'athénée d'Anvers; *Sauveur,* professeur de rhétorique au collége communal de Louvain, chargé des fonctions de secrétaire; *Bourquin,* professeur de mathématiques supérieures à l'athénée d'Arlon ; *Corluy,* professeur de mathématiques au collége Saint-Michel, à Bruxelles ; *Lindemans,* professeur de rhétorique au petit séminaire de Malines ; *Mottet,* directeur du petit séminaire de Basse-Wavre.

Membres suppléants : MM. *Passage,* professeur de rhétorique française à l'athénée de Liége ; *Fouquet,* professeur de mathématiques supérieures à l'athénée de Hasselt ; *Vanden Akkerveken,* professeur de mathématiques au collége de Turnhout ; *De Blander,* principal du collége patronné d'Enghien.

Examinateurs spéciaux : MM. *Stallaert,* professeur de flamand à l'athénée de Bruxelles ; *Möhl,* professeur d'allemand à l'athénée de Bruxelles ; *Taylor,* professeur d'anglais à l'athénée d'Anvers ; *Sneyers,* professeur d'allemand au collége patronné de Saint-Trond ; *Schmit,* professeur d'anglais au collége patronné de Dinant ; *Marsias,* professeur de flamand au collége patronné de Saint-Trond.

Digitized by Google

Ressort de la cour d'appel de Liége.

Président : M. *Cloes,* conseiller à la cour d'appel de Liége. Suppléant du président : M. *Lhoest,* vice-président du tribunal de première instance de Liége.

Membres titulaires : MM. *Convert,* professeur de rhétorique latine à l'athénée de Bruxelles; *Mahutte,* professeur de rhétorique latine à l'athénée de Mons; *Wyvekens,* professeur de mathématiques supérieures à l'athénée de Mons; *Decat,* professeur de rhétorique au collége Notre-Dame à Anvers, chargé des fonctions de secrétaire; *Ghyoot,* professeur de mathématiques au collége patronné de Courtrai; *Van Opdenbosch,* professeur de rhétorique au petit séminaire de Saint-Nicolas.

Membres suppléants : MM. *Demaret,* professeur de rhétorique au collége communal d'Ath; *Piret,* professeur de mathématiques au collége communal de Chimai; *Devos,* professeur de rhétorique au collége de Grammont; *De Courtebourne,* professeur de mathématiques au collége Notre-Dame à Tournai.

Examinateurs spéciaux : MM. *Schäfer,* professeur d'allemand à l'athénée d'Anvers; *Van Driessche,* professeur de flamand à l'athénée de Bruxelles; *Bridges,* professeur d'anglais à l'athénée de Tournai; *Niels,* professeur de flamand au collége patronné d'Enghien; *Comberbach,* professeur d'allemand au collége patronné de Pitzenbourg, à Malines; *Henry,* professeur d'anglais au collége Saint-Stanislas, à Mons.

Six récipiendaires aspirant au titre de gradué en lettres ont fait leur composition en flamand; un s'est servi de l'allemand. A l'épreuve orale cinq ont traduit en flamand à livre ouvert. Un récipiendaire se destinant au notariat a fait en flamand la traduction latine de l'épreuve écrite.

Les jurys ont siégé successivement à Mons et à Bruxelles, à Bruges et à Gand, à Namur et à Liége.

Voici d'après nos renseignements quel a été le résultat des examens dans chacune de ces villes.

Pour l'examen de gradué en lettres :

	Inscrits.	Admis.	Non admis.	Absents.
Mons,	53	49	4	»
Bruxelles (1re série),	47	34	12	1
Id. (2me série),	39	24	13	2
Bruges,	24	15	9	»
Gand,	29	21	8	»
Namur,	52	29	19	4
Liége,	77	48	27	2
Total,	321	220	92	9

Pour la pharmacie et le notariat :

	Inscrits.	Admis.	Non admis.	Absents.
Mons,	7	6	1	»
Bruxelles (1re série),	13	7	5	1
Id. (2me série),	9	6	3	»
Bruges,	4	3	1	»
Gand,	8	2	5	1
Namur,	8	6	2	»
Liége,	20	11	9	»
Total,	69	41	26	2

Digitized by Google

Nous ajoutons les matières de l'examen écrit, en nous bornant, pour la composition latine et la composition en langue moderne, à faire connaître le sujet, sans donner au long les arguments.

EXAMEN DE GRADUÉ EN LETTRES.

Composition latine.

Thrasybule annonce à Alcibiade son rappel à Athènes; il l'exhorte à oublier les offenses de ses concitoyens et à délivrer sa patrie.

Bocchus cherche à détourner Jugurtha de dresser des embûches aux fils de Micipsa.

Alcibiade conseille au peuple athénien de faire la guerre en Sicile.

Discours de Régulus au sénat de Carthage après son retour de Rome.

Un courtisan de Porsenna l'exhorte à faire la paix avec les Romains, après le meurtre de son secrétaire.

Annibal encourage ses soldats, au moment où ils viennent de franchir le sommet des Alpes, en leur montrant les plaines fertiles du Pô.

Démosthènes au peuple athénien pour l'exhorter à une guerre d'indépendance.

Composition française, flamande ou allemande.

Charles-Quint engage François Ier à entreprendre avec lui l'expédition de Tunis.

Gui de Dampierre engage ses fils et ses barons à se livrer avec lui en ôtages à Philippe le Bel.

Christophe Colomb à ses matelots révoltés.

Arminius aux Germains après la défaite de Varus.

Gui de Dampierre, retournant en prison, fait ses adieux à son peuple et à sa patrie.

Lors des troubles des Pays-Bas, Philippe II assemble les conseillers de la couronne pour prendre leur avis. Le duc d'Albe opine pour un châtiment prompt et rigoureux; mais le comte de Féria recommande la douceur, la modération et surtout le respect des lois du peuple belge. — Faire le compte-rendu de cette séance, avec les deux discours en style direct.

Discours de Milon, au moment du rappel de Cicéron.

Traduction du latin en français.

Cicéron, *De republica,* Nécessité de se dévouer pour sa patrie.

Cicéron, *Tuscul.,* Pressentiment de l'immortalité.

Cicéron, Lettres à Atticus, VIII ep. 3, jusqu'à *nihil nisi contra consilium auctoritatemque meam.*

Aulu-Gelle, XIX 12, Le philosophe scythe.

Cicéron, *De officiis,* I c. 19 nº 62 et c. 20 nº 66 et 67 jusqu'à *humana contemnentes facit.*

Cicéron, *De officiis,* II c. 15 depuis *De beneficentia ac de liberalitate* jusqu'au § 54.

Cicéron, *De natura deorum,* II c. 56 depuis *Sunt in terra homines* jusqu'à *possimus.*

Digitized by Google

Traduction du grec en français.

Démosthènes, Péroraison du discours sur la liberté des Rhodiens.
Xénophon, *Memorabilia,* Supériorité de l'homme sur les animaux.
Plutarque, *Marius* c. 39, jusqu'à Οὐ δύναμαι Γάϊον Μάριον ἀποκτεῖναι.
Homère, Hymne à Cérès, v. 335—343 et 347—357.
Xénophon, Éloge d'Agésilas, § 1, 2 et 3.
Plutarque, *Moralia,* vol. II p. 197, Κέλται, depuis Κέλταις πρὶν jusqu'à γυναῖκας.
Plutarque, *Moralia,* vol. II p. 83, Λευκούλλου § 1 et 2.

EXAMEN POUR LA PHARMACIE ET LE NOTARIAT.

Rédaction française.

Noé après le déluge. — Tableau.
Le voleur désarmé par la charité. — Narration.
Les rivaux généreux (histoire prise dans César B. G. V 44). — Narration.

Un jeune homme ayant terminé ses humanités écrit à son père pour l'informer du choix qu'il a fait d'une profession. Il lui parle de ses hésitations, des motifs qui l'ont décidé, et termine par l'éloge de la carrière qu'il veut suivre.

Un jeune ingénieur qui s'est rendu au Brésil écrit à un ami. Il lui parle de son voyage, des privations des premiers temps, de la position honorable qu'il s'est enfin procurée; il entrevoit un avenir brillant et le retour dans sa patrie.

Traduction du latin en français ou en flamand.

Florus IV, 2 jusqu'au § 6 *si moram belli* exclusivement.
Pline, Histoire naturelle VIII : Le chien.
Justin, XXII c. 4.
Justin I, c. 8 jusqu'à *quippe simulata diffidentia.*
Justin II, c. 7, *Post Codrum etc.* jusqu'à la fin du chapitre.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

HISTOIRE DU CONGRÈS NATIONAL DE BELGIQUE *ou de la fondation de la monarchie belge, par* THÉODORE JUSTE; *nouvelle édition.* Bruxelles, A. Lacroix et Cie, 1861; 2 vol. charpentier.

La première édition de cet ouvrage qui remonte à 1851 a été accueillie avec une grande faveur dans notre pays; elle était, comme le dit l'auteur, principalement destinée aux hommes politiques, aux législateurs, aux jurisconsultes, aux diplomates, aux savants; celle-ci s'adresse à un public moins restreint. M. Juste voulant mettre son ouvrage à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, a tâché de donner plus de concision au récit et dans cette nouvelle édition il a résumé les actes officiels, les notes diplomatiques et les discours insérés textuellement dans la première édition. Nous espérons qu'un nouveau succès couronnera les efforts de l'honorable historien; les sympathies du public belge doivent être acquises aux écrivains consciencieux qui consacrent leurs veilles au récit

Digitized by Google

fidèle des grandes actions des hommes de 1830, à l'analyse impartiale de l'œuvre de notre immortel Congrès.

Nos lecteurs comprendront tout l'intérêt que présente l'ouvrage de M. Juste par les indications sommaires que nous allons leur fournir sur la matière des différentes parties dont il se compose. Une *Introduction* traite de l'origine du royaume des Pays-Bas, des griefs des Belges et des commencements de la révolution de 1830. — Le livre premier, intitulé *le gouvernement provisoire,* relate tous les événements dont la Belgique a été le théâtre depuis la création de la *commission administrative* installée à l'hôtel-de-ville de Bruxelles le 24 septembre 1830 jusqu'au 25 février 1831, jour où le gouvernement provisoire déposa le pouvoir exécutif entre les mains du baron Surlet de Chokier, proclamé régent. — Le livre deuxième consacré spécialement à la *Constitution* retrace et analyse les grandes discussions d'où est sorti notre pacte fondamental. — Le livre troisième, *la Régence,* qui est le plus volumineux (il comprend tout le second volume de l'ouvrage) est aussi le plus curieux, le plus riche en détails intéressants empruntés aux documents diplomatiques, aux papiers du temps et aux mémoires des acteurs principaux du drame de 1830. Il commence à la constitution du premier ministère du régent nommé le 26 février, et il se termine à la séance que tint le Congrès la veille de l'entrée du roi Léopold à Bruxelles. — Dans les quelques pages de *Conclusion,* l'auteur raconte la journée du 21 juillet 1831, l'inauguration solennelle du roi et la dernière séance du Congrès; il termine par des considérations élevées sur l'assemblée constituante de la Belgique : « Cette assemblée, dit-il avec raison, a sa place marquée dans l'histoire à côté du congrès américain de 1774 et de l'assemblée française de 1789. La tâche de l'assemblée belge fut sans doute moins imposante et moins difficile que celle de ses dévancières; mais par les services nouveaux que le Congrès de 1830 rendit à la civilisation, il eût certainement obtenu l'approbation de Washington et de Jefferson, les éloges de Bailly et de Mirabeau ».

Le conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen a jugé l'ouvrage de M. Juste digne d'être mis entre les mains de nos élèves et il l'a inscrit dans la catégorie des livres destinés à être donnés en prix dans les athénées. Nous sommes heureux de cette décision. Il nous paraît souverainement utile de faire lire aux elèves des classes supérieures des ouvrages qui exposent les travaux de leurs pères et qui leur font connaître notre révolution et la constitution élaborée par le Congrès : cet *enseignement civique* est de nature à nous faire envisager avec confiance l'avenir de la nationalité belge. E. D.

Exercices d'Algèbre *par* F.-J. Retsin, *docteur en sciences physiques et mathématiques, professeur de mathématiques supérieures à l'athénée royal de Gand.* — 2e édition, 1re partie. Questions relatives au premier degré et opérations fondamentales de l'algèbre. Gand, Lebrun-Devigne, 1862.

Cette seconde édition d'exercices algébriques que vient de publier M. Retsin est divisée en quatre parties graduées de la manière suivante :

La première traite des questions relatives au premier degré;

La seconde des questions qui dépendent des équations du second degré;

La troisième se rapporte aux progressions, aux logarithmes et à leurs applications;

Digitized by Google

La quatrième s'occupe des questions supérieures de l'algèbre élémentaire et de la théorie des nombres.

On voit par cette division que les différentes parties de l'algèbre élémentaire seront successivement traitées, et si nous jugeons des autres parties par la première, nous osons dire que les professeurs trouveront dans le livre de M. Retsin le recueil d'exercices algébriques le plus complet et le mieux fait qui ait encore été publié. L'auteur, grâce à l'emploi de signes conventionnels savamment combinés, a su réunir dans un petit espace un nombre considérable d'exercices différents bien que présentant entre eux une certaine analogie, de sorte que les professeurs pourront pendant plusieurs années varier les devoirs qu'ils donnent à leurs élèves tout en leur conservant la même difficulté.

Mais cet avantage n'est pas le seul qu'ils retireront de l'emploi du livre de M. Retsin ; la division que l'auteur adopte nous paraît des plus heureuses, car il n'aborde le calcul des quantités littérales qu'après que les élèves connaissent parfaitement l'emploi des signes algébriques par la résolution d'un grand nombre de problèmes numériques à une et à plusieurs inconnues. Cette marche nous paraît la plus rationnelle, car indépendamment des dangers qu'il y a à faire passer trop brusquement les élèves du fait arithmétique à l'abstraction algébrique, on ne doit pas perdre de vue que pour la grande majorité des élèves, les applications numériques constitueront plus tard le résultat le plus essentiel de leurs études algébriques. D'ailleurs, sans méconnaître combien les théories algébriques contribuent à développer l'intelligence des élèves, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler que le calcul numérique est le terme où viennent aboutir les plus sublimes théories. Nous devons donc féliciter l'auteur de l'ordre qu'il a adopté et du grand nombre d'exemples numériques qu'il a donnés.

En terminant nous croyons devoir engager M. Retsin à revoir les solutions des problèmes, car nous en avons rencontré plusieurs qui sont fautives. A. C.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE *de la langue française par familles de mots et par ordre alphabétique, conformément au premier plan du Dictionnaire de l'Académie* (1691), *présentant l'origine et l'histoire de tous les mots, leurs étymologies, leurs rapports avec les langues tant anciennes que modernes, leurs radicaux et leurs dérivés, par* M. MORAND, *professeur, membre de l'Université et de plusieurs sociétés savantes.* Ouvrage entièrement nouveau et jusqu'à ce jour sans analogue. Premier demi-volume : A—CIC. Paris, Paul Dupont, 1862. Gr. in-8° de VIII et 396 pages.

Pour tout dictionnaire d'une langue étrangère l'ordre alphabétique est une nécessité : il s'agit de nous y faire découvrir le plus promptement et le plus sûrement possible les *inconnus!* Mais un dictionnaire de la langue maternelle ne nous présente que par exception quelques inconnus parmi les milliers de figures connues, ce qui diminue considérablement les avantages d'un classement alphabétique. Un idiome étranger est une sorte de labyrinthe : la langue nationale n'en étant pas pour nous, à quoi bon ce vieux fil d'Ariane? Voilà ce que s'est dit M. Morand, et il a hardiment rompu avec une habitude qu'il a raison de regarder comme stérile et même comme préjudiciable à l'enseignement de la langue française. L'ordre (j'allais écrire le désordre) alphabétique disperse toutes les familles de mots et fait disparaître ce qui est le plus instructif dans la science des mots :

Digitized by Google

la dérivation, la formation, l'analogie. Tel a été aussi le sentiment de l'Académie française, lorsque dans l'heureuse vigueur de sa jeunesse, elle composait son premier dictionnaire : elle préférait l'ordre indiqué par les *racines* au hasard alphabétique. M. Morand nous offre, classée dans le même système, non-seulement toute la nomenclature du dernier dictionnaire de l'Académie, mais aussi toute celle du *supplément*, augmentée par de vastes recherches personnelles. Chaque famille de mots est réunie autour de son foyer, qui l'éclaire. Dès qu'on ouvre le livre, on se trouve entraîné à lire, et on lit avec intérêt dix, vingt pages de suite, étonné bientôt de s'attacher ainsi à la lecture d'un *dictionnaire*. Voudrait-on, sans y être obligé par une cause quelconque, *lire* seulement trois colonnes de suite dans un dictionnaire alphabétique? Ce premier effet que chacun éprouvera du rétablissement des familles des mots peut faire juger des avantages sérieux que promet l'œuvre de M. Morand. Nous nous bornons aujourd'hui à en signaler l'apparition, espérant être bientôt à même d'annoncer l'achèvement du premier volume et d'expliquer plus amplement les mérites et, s'il y a lieu, les imperfections d'un ouvrage destiné à rendre plus large et plus féconde l'étude de la langue française.

ADDENDA LEXICIS LATINIS *investigavit, collegit, digessit* L. QUICHERAT. Paris, Hachette, 1862. Gr. in-8° de XI et 320 pages.

La lexicographie latine que serait-elle aujourd'hui en France sans M. Louis Quicherat? Elle n'existerait qu'à l'état de compilation ou de traduction, n'ajoutant quoi que ce soit aux travaux anciens ou étrangers. Ce n'est pas un mince honneur que celui de soutenir ainsi, tout seul, dans quelque branche du savoir, la réputation de son pays, et M. Quicherat s'est incontestablement acquis cette belle position. Quoique spécialement rédigés pour les étudiants et à l'usage des écoles, son *Gradus* et ses deux dictionnaires, latin-français et français-latin, renferment une multitude de mots, de locutions, de notions et d'observations que l'on chercherait en vain dans les travaux lexicographiques les plus volumineux. Ce que les connaisseurs ne manquaient pas de remarquer à l'apparition même de ces ouvrages, nous voulons dire l'étude personnelle et laborieuse *des sources* — étude dont se dispensent trop souvent les rédacteurs de manuels classiques — voilà cè qui éclate aujourd'hui aux yeux les plus inattentifs et les plus ignorants. Combien ces sources doivent être familières à celui qui en tire *sept mille* mots non encore enregistrés dans les dictionnaires, ou enregistrés sans autorité! Un tel chiffre dit à lui seul que les *Addenda* de M. Quicherat sont un livre indispensable pour tous ceux qui s'occupent sérieusement des lettres latines; ils sont également indispensables à ceux qui font une étude savante de la langue française et qui y trouveront des centaines de mots, dont on datait l'origine du onzième ou du douzième siècle environ, déjà parfaitement vivants au quatrième ou au cinquième siècle de notre ère. Comme l'ouvrage ne manquera pas d'être bientôt sous les yeux de tous les érudits qui s'y intéressent, nous nous dispensons d'en donner une notice détaillée, d'autant plus que nous pouvons renvoyer à un excellent article de M. B. Jullien, dans la *Revue de l'instruction publique* en France, du 19 juin dernier. Nous nous abstenons aussi de présenter des observations de détail, auquelles les meilleurs ouvrages de ce genre donnent lieu. Nous croyons par exemple, que dans ce passage d'Isidore, *Orig.*

Digitized by Google

XII, 1, § 53 : *Cervinus (equus) est quem vulgo* GAURANEM *dicunt.* ÆRANEM *idem vulgus vocat, quod in modum œrei sit coloris,* l'un des deux termes justifie l'autre, et que M. Quicherat s'est départi de sa prudence ordinaire en écrivant *Æraneus, a, um... Æraneum idem vulgus* etc., avec cette note : « *Sic equidem lego, pro vulgari* æranem. » Il n'a pas touché à *gauranes.* — Page 30, il cite d'un glossaire latin-grec : *Cœsariatim,* συντόμως, ajoutant « *Quod equidem non assequor; proprie dictum velim.* » On ne se rend pas bien compte de ces derniers mots. Peut-être faut-il corriger : « *Cœsim, carptim,* συντόμως. » Page 33, *Carbonaria,* titre d'une pièce perdue de Plaute, est expliqué : « *uxor carbonarii, gallice* charbonnière. » C'est bien hasardé en présence de ces autres titres : *Aulularia, Asinaria, Mostellaria,* qui ne signifient rien de pareil. — Mais nous tenons plus à faire une observation générale. La préface, très-instructive et très-solide pour le fond, est écrite avec une peine visible et une correction souvent douteuse. Malgré d'immenses lectures, M. Quicherat n'a pas su se défaire de certaines fautes que l'on enseigne ou qu'on laisse passer dans les écoles françaises. Ainsi il y est enseigné que, si l'on veut être élégant, on mettra *qui* au lieu de *hic* ou *is* à la tête de la phrase; mais les maîtres n'ajoutent pas (ce qui est le plus important de la chose) que *qui* absorbe les conjonctions. M. Quicherat écrit donc (page II à la fin) : *Ego vero ita sentire litteratos non satis mirari queo.* QUOS ENIM *si nulla religionis, at saltem aliqua historiœ cura tangere debuit.* De même page 21 : *Hujus vocis priscum aliquod exemplum frustra apud Cangium quœsiveris.* QUAM ENIM *cum verbo* Augmentum *conjunxit;* et en cent autres endroits. — On vient de voir *non satis mirari queo.* C'est que, dans les mêmes écoles françaises, on ne donne pas de règle sur la place que *non* doit occuper dans la phrase; aussi M. Quicherat écrit-il : *non satis mirari queo;* à la page VII : *Non tempora egredior quibus librum suum circumscripsit Forcellinus;* à la page 66 : *Non duobus his locis mendum inesse puto;* p. 76 : *Forcellinus non femininum agnoscit,* etc., etc.

ACTES OFFICIELS.

A l'occasion du congrès littéraire international de Bruges, les sieurs *Jonckbloedt,* professeur à l'université de Groeningue, *Ten Kate,* (J.-J.-L.), homme de lettres, à Amsterdam, *Beets,* homme de lettres, à Utrecht, sont nommés chevaliers de l'Ordre de Léopold.

— Les sieurs *Guibal* et *Devillez,* professeurs à l'école des mines du Hainaut, sont nommés chevaliers de l'Ordre de Léopold, pour les services qu'ils ont rendus à l'enseignement industriel.

— Les sieurs *Schwartz,* professeur extraordinaire à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liége, *Wagener,* professeur extraordinaire à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand, *Brasseur,* professeur extraordinaire à la faculté de droit de l'université de Gand, sont nommés professeurs ordinaires dans les mêmes facultés. M. Brasseur donnera le cours de *procédure civile, organisation et attributions judiciaires.*

Le sieur *Dresse,* agrégé à la faculté de médecine de l'université de Liége, titulaire des fonctions de chef des travaux anatomiques, est nommé professeur

Digitized by Google

extraordinaire dans ladite faculté. Il est chargé d'y faire le cours d'***anatomie humaine descriptive et les démonstrations anatomiques.***

Le cours de droit administratif à la faculté de droit de l'université de Liége, est confié à M. Félix ***Macors,*** professeur ordinaire en la même faculté.

— La démission offerte par MM. ***Paul Devaux,*** membre de la Chambre des représentants, et ***Stas,*** conseiller à la cour de cassation, en leur qualité de membres du conseil de perfectionnement de l'instruction moyenne, est acceptée.

— Le sieur ***Valérius,*** professeur de chimie appliquée à l'école militaire à Bruxelles, est déclaré émérite et pensionné.

— Le sieur ***Diegerick,*** ancien professeur à l'athénée d'Anvers, est admis à faire valoir ses droits à la pension.

— Sont acceptées les démissions des sieurs ***Vaudremer,*** professeur de rhétorique française à l'athénée de Namur, ***Duhamel,*** directeur de l'école moyenne de l'État, à Gand, ***Hinssen,*** directeur de l'école moyenne de l'État, à Hal, ***Brans,*** directeur de l'école moyenne de l'État, à Bruges (1), ***Mertens,*** instituteur à l'école moyenne d'Aerschot, tous admis à faire valoir leurs droits à la pension, ***Lebacq,*** directeur de l'école moyenne de l'État, à Houdeng-Aimeries, ***Pire,*** assistant à l'école moyenne de Waremme, ***Dignef,*** maître de musique à l'école moyenne de St-Trond, ***Lepreux,*** premier instituteur à l'école moyenne de Mons.

Sont nommés :

A l'athénée de Liége : second professeur de mathématiques, dans la section des humanités, en remplacement du sieur Berchmans, démissionnaire, le sieur ***Dehousse,*** second professeur de mathématiques à l'athénée de Mons;

A l'athénée de Namur : professeur de rhétorique française en remplacement du sieur Vaudremer, le sieur ***Van Hollebeke,*** directeur du collége communal de Bouillon ;

A l'athénée de Mons : second professeur de mathématiques, dans la section des humanités, en remplacement du sieur Dehousse, le sieur ***Degive,*** second professeur de mathématiques dans la section professionnelle ; — second professeur de mathématiques, dans la section professionnelle, le sieur ***Cambier,*** second professeur de mathématiques à l'athénée de Bruges;

A l'athénée de Bruges : second professeur de mathématiques, dans la section professionnelle, en remplacement du sieur Cambier, le sieur ***Brahy,*** docteur en sciences physiques et mathématiques, premier régent à l'école moyenne de Louvain ;

A l'école moyenne de Malines : troisième régent, en remplacement du sieur Henderickx, le sieur ***Raepsaet,*** professeur agrégé, deuxième instituteur à l'école moyenne d'Anvers ;

A l'école moyenne de Turnhout : premier régent, en remplacement du sieur Germain, le sieur ***Lecocq,*** second régent à l'école moyenne d'Anvers ; — maître de gymnastique, en remplacement du sieur Sanders, le sieur ***Arents,*** directeur;

A l'école moyenne d'Aerschot : second régent, en remplacement du sieur Devos, le sieur ***Henderickx,*** troisième régent à l'école moyenne de Malines ; — instituteur, en remplacement du sieur Mertens, le sieur ***Lansens,*** deuxième instituteur dédoublant à l'école moyenne d'Ypres ;

(1) Le sieur Brans est autorisé à prendre le titre de directeur honoraire d'école moyenne.

Digitized by Google

A l'école moyenne de Boom : assistant dédoublant, en remplacement du sieur Van Roo, le sieur *Feytens,* élève diplômé de l'école normale de Lierre, sous-instituteur communal à Ixelles ; — second assistant dédoublant, le sieur *Kerremans,* élève diplômé de l'école normale de Lierre ;

A l'école moyenne de Diest : directeur, en remplacement du sieur Haghenbeek, le sieur *Horsmans,* premier régent à l'école moyenne de Tongres ;

A l'école moyenne de Hal : directeur en remplacement du sieur Hinssen, démissionnaire, le sieur *Marschouw,* directeur de l'école moyenne de Namur ; — premier régent, en remplacement du sieur Delgouffe, décédé, le sieur *Hinssen,* second régent ; — second régent, le sieur *Schinkgen,* professeur agrégé, deuxième instituteur à l'école moyenne de Mons ;

A l'école moyenne de Louvain : premier régent, chargé de l'enseignement des sciences, en remplacement du sieur Brahy, le sieur *Kinet,* premier régent à l'école moyenne de Waremme ; — second régent, en remplacement du sieur Villers, le sieur *Mouzon,* troisième régent ; — troisième régent, le sieur *Smets,* second régent à l'école moyenne de Gosselies ;

A l'école moyenne de Gand : directeur, en remplacement du sieur Duhamel, démissionnaire, le sieur *Lefebvre,* second régent ;

A l'école moyenne de Bruges : directeur, en remplacement du sieur Brans, démissionnaire, le sieur *Mouzon,* directeur de l'école moyenne de Braine-le-Comte ; — premier régent, chargé de l'enseignement des sciences, en remplacement du sieur Michel, le sieur *Dussart,* premier régent à l'école moyenne de St-Hubert ;

A l'école moyenne de Furnes : troisième régent, en remplacement du sieur Nihoul, le sieur *Aubert,* professeur agrégé ;

A l'école moyenne d'Ypres : second régent, chargé de l'enseignement des sciences, en remplacement du sieur Mouzon, le sieur *Lejeune,* second régent à l'école moyenne de Marche ;

A l'école moyenne d'Ath : second régent, en remplacement du sieur Marchandise, le sieur *Naniot,* professeur agrégé, premier instituteur ; — premier instituteur, le sieur *Marchal,* professeur agrégé ;

A l'école moyenne de Braine-le-Comte : directeur, en remplacement du sieur Mouzon, le sieur *Dephzon,* premier régent ; — premier régent, le sieur *Mouzon,* deuxième régent à l'école moyenne d'Ypres ;

A l'école moyenne de Gosselies : second régent, en remplacement du sieur Smets, le sieur *Wéry,* troisième régent à l'école moyenne de Wavre ;

A l'école moyenne de Houdeng-Aimeries : directeur, en remplacement du sieur Lebacq, démissionnaire, le sieur *Pétry,* premier régent à l'école moyenne de Philippeville ; — second régent, en remplacement du sieur Counet, le sieur *Géron,* troisième régent à l'école moyenne d'Ypres ;

A l'école moyenne de Pâturages : directeur, en remplacement du sieur Lemaire, le sieur *Dieudonné,* directeur de l'école moyenne d'Andenne ;

A l'école moyenne de Péruwelz : premier régent, en remplacement du sieur Nicaise, démissionnaire, le sieur *Gœury,* second régent ; — second régent, le sieur *Lorent,* professeur agrégé, second instituteur à l'école moyenne de St-Ghislain ;

A l'école moyenne de St-Ghislain : deuxième instituteur, en remplacement du sieur Lorent, le sieur *Borsu,* premier instituteur à l'école moyenne de Visé ;

Digitized by Google

A l'école moyenne du Rœulx : premier régent, en remplacement du sieur Chaufoureau, le sieur *Marchandise,* second régent à l'école moyenne d'Ath; — second régent, en remplacement du sieur Van Elegem, décédé, le sieur *Rolet,* professeur agrégé;

A l'école moyenne de Soignies : second régent, en remplacement du sieur Coppin, le sieur *Kleynen,* troisième régent; — quatrième régent, le sieur *Bertrand,* professeur agrégé, deuxième instituteur; — deuxième instituteur, le sieur *Beguin,* professeur agregé ;

A l'école moyenne de Thuin : surveillant, en remplacement du sieur Pirlot, démissionnaire, le sieur *Buisseret,* aspirant professeur agrégé;

A l'école moyenne de Huy : troisième régent, en remplacement du sieur Servais, le sieur *Barzin,* professeur agrégé;

A l'école moyenne de Visé : troisième régent, en remplacement du sieur Berton, le sieur *De Sonay,* professeur agrégé, instituteur à l'école moyenne de Couvin; — premier instituteur, en remplacement du sieur Borsu, le sieur *Chot,* deuxième instituteur; — deuxième instituteur, le sieur *Leroy,* assistant à l'école moyenne de Namur; — deuxième instituteur dédoublant, en remplacement du sieur Micheels, démissionnaire, le sieur *Dardenne,* aspirant-professeur agrégé;

A l'école moyenne de Waremme : premier régent, en remplacement du sieur Kinet, le sieur *Counet,* second régent à l'école moyenne de Houdeng-Aimeries;

A l'école moyenne de St-Trond : premier régent, en remplacement du sieur Peeters, le sieur *Vanlangenaken,* second régent à l'école moyenne de Nieuport;

A l'école moyenne de Tongres : premier régent, en remplacement du sieur Horsmans, le sieur *Peeters,* premier régent à l'école moyenne de St-Trond;

A l'école moyenne de Marche : premier régent, le sieur *Buisseret,* ancien titulaire, mis en disponibilité pour motif de santé; — second régent, en remplacement du sieur Lejeune, le sieur *Baugnet,* professeur agrégé;

A l'école moyenne de Neufchâteau : second régent, en remplacement du sieur Claisse, le sieur *Demeuse,* professeur agrégé;

A l'école moyenne de Saint-Hubert : premier régent, en remplacement du sieur Dussart, le sieur *Berton,* troisième régent à l'école moyenne de Visé;

A l'école moyenne de Virton : premier régent, en remplacement du sieur Jamart, le sieur *Bodson,* premier régent à l'école moyenne de Namur;

A l'école moyenne d'Andenne : directeur, en remplacement du sieur Dieudonné, le sieur *Henrion,* premier régent; — premier régent, le sieur *Caillet,* second régent à l'école moyenne de Namur;

A l'école moyenne de Namur : directeur, en remplacement du sieur Marschouw, le sieur *Lemaire,* directeur de l'école moyenne de Pâturages; — premier régent, en remplacement du sieur Bodson, le sieur *Devos,* second régent à l'école moyenne d'Aerschot; — second régent, en remplacement du sieur Caillet, le sieur *Fauville,* professeur agrégé; — instituteur, en remplacement du sieur Nicaise, le sieur *Koob,* assistant à l'école moyenne d'Andenne; — assistant, en remplacement du sieur Leroy, le sieur *Camus,* professeur agregé ;

A l'école moyenne de Philippeville : premier régent, en remplacement du sieur Pétry, le sieur *Georges,* docteur en sciences naturelles;

A l'école moyenne de Couvin : instituteur, en remplacement du sieur De Sonay, le sieur *Munsbach,* aspirant-professeur agrégé;

Digitized by Google

A l'école moyenne de Fosse : instituteur, en remplacement du sieur Pierret, le sieur *Bordet*, assistant.

NOUVELLES DIVERSES.

Association internationale pour le progrès des sciences sociales. La première session de l'Association s'est tenue à Bruxelles, du 22 au 25 septembre, au palais ducal. La séance d'ouverture a eu lieu, en présence d'une très-nombreuse assemblée, sous la présidence de M. Fontainas, bourgmestre de Bruxelles; Mgr le duc de Brabant y assistait, ainsi que M. Rogier, ministre des affaires étrangères et M. Vandenpeereboom, ministre de l'intérieur. M. Fontainas a ouvert la session par un discours plein d'élévation et de générosité; il a souhaité, en termes chaleureux, la bienvenue aux hôtes distingués que la Belgique recevait de toutes parts. Après lui, M. Couvreur, rédacteur politique de l'*Indépendance,* en sa qualité de secrétaire a exposé avec clarté, dans un discours fort étendu, le but et la situation de l'Association. Immédiatement après la séance générale les membres se sont réunis en sections, ce qu'ils ont fait également les trois jours suivants. Les limites de cette publication ne nous permettent pas de passer en revue les travaux des cinq sections, quelque intérêt qu'ils offrent d'ailleurs pour nous, surtout ceux de la troisième, Art et littérature; nous nous contenterons de donner des indications sommaires sur ce qui s'est passé dans la seconde, Éducation et instruction. Les comptes-rendus que l'Association ne manquera pas de publier, renfermeront d'ailleurs des détails plus exacts et plus complets que ceux que nous pourrions fournir en ce moment.

Voici d'abord quels étaient les membres belges formant le comité de cette section.

Président : M. De Decker, ancien ministre de l'intérieur.

Vice-président : M. Van Humbeek, membre de la Chambre des représentants.

Membres du comité : MM. Van Hasselt, membre de l'Académie royale de Belgique; Dechamps, ministre d'État; Liagre, membre de l'Académie royale de Belgique; Anspach, Callier, Henaux, échevins, chargés de l'instruction publique à Bruxelles, Gand et Liége; Laurent, préfet des études à l'athénée royal de Bruxelles; Prisse fils, directeur du chemin de fer d'Anvers à Gand; l'abbé Carton, membre de l'Académie royale de Belgique, directeur de l'école des sourds-muets à Bruges.

Secrétaires : MM. Louis Degroux, avocat; Al. Lacroix, éditeur; Geelhand, propriétaire; Woeste, avocat, tous de Bruxelles.

Un certain nombre de membres étrangers faisaient également partie du comité.

Les questions proposées par le comité fondateur à l'examen de la section étaient les suivantes :

1. L'instruction obligatoire est-elle compatible avec la liberté d'enseignement? Dans l'affirmative, quels sont les moyens pratiques d'application?

2. Quelles sont les méthodes propres à captiver l'attention des élèves et à faciliter leurs progrès?

3. Quelle part d'intervention peut-on réserver à la femme dans l'enseignement scolaire et quels avantages peut-on retirer de cette intervention?

4. Quels sont les meilleurs moyens de conserver aux enfants sortis des écoles primaires, les bienfaits de l'instruction?

Digitized by Google

5. Quels sont les développements et les améliorations à apporter à l'enseignement des langues vivantes?

La première question, celle de l'instruction obligatoire, a absorbé trois séances. Elle a provoqué une lutte animée, un vif débat dans lequel on ne s'est peut-être pas toujours compris; mais elle a permis à plusieurs orateurs, et par dessus tous à M. Jules Simon, de déployer toutes les ressources d'une brillante éloquence. L'instruction obligatoire a été défendue ou soutenue par M. Jules Simon, Beek-Mullendorf, professeur à l'école industrielle de Verviers, Mioulet, professeur au gymnase communal de La Haye, Jacquinet, de Charneux, Laduron, directeur de l'école moyenne de Saint-Ghislain, Albert Lacroix, éditeur, membre du conseil communal de Bruxelles, Peemans, avocat à Louvain, auxquels est venu se joindre M. Victor Hugo, par une lettre adressée à l'Association; elle a été combattue ou repoussée par MM. Rolin-Jacquemyns, avocat à Gand, de Pressencé, pasteur protestant français, De Groux, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, le comte Foucher de Careil, Jules Guillaume, homme de lettres à Bruxelles, Delemer, secrétaire général de la société royale de philanthropie à Bruxelles, Rolin, ancien ministre, avocat à Gand, Bouvier-Parvillers.

Les quatre autres questions, refoulées dans la quatrième et dernière séance, ont pu à peine être effleurées, et le peu de temps qui restait n'a pas permis d'écouter les développements dans lesquels plusieurs orateurs se proposaient d'entrer. Cependant l'assemblée a entendu avec intérêt sur la seconde question MM. De Groux, Blockhuys, instituteur en chef des écoles communales, à Schaerbeek, Vercamer, directeur du pensionnat de l'athénée de Namur, Duriau, docteur en médecine à Bruxelles, Discailles, professeur d'histoire à l'athénée de Bruges, Hurdebise, professeur à l'athénée de Tournai; sur la troisième, MM. Jacobs, négociant à Bruxelles, Sauvestre, rédacteur de l'Opinion nationale à Paris; sur la quatrième, MM. Olivier, docteur en médecine, à Tournai et Laduron; enfin sur la cinquième, MM. Coglievina, directeur de l'institut italien-français à Vienne, et Sermont, de Bruxelles.

Plusieurs membres avaient indiqué d'avance les sujets qu'ils se disposaient à traiter spécialement : M. Braun, professeur à Nivelles : 1° Des concours en général; 2° Des méthodes propres à captiver l'attention des élèves ; M. Duriau : Combien de temps peut-on retenir journellement les enfants sur les bancs de l'école? M. Lequeme, à Lille : Des moyens de conserver aux enfants sortis des écoles primaires les bienfaits de l'instruction; M. Goupy de Beauvolers, à Bruxelles : De la nécessité d'enseigner aux jeunes filles les moyens de bien remplir leurs devoirs comme maîtresses de maison, épouses et mères; mais à peine a-t-il été possible d'accorder quelques instants à chacun d'eux.

La session s'est terminée le 25 par une assemblée générale dans laquelle la discussion au sujet de l'instruction obligatoire a été résumée par M. Van Humbeek. Les autres questions ont eu pour rapporteurs MM. Rolin-Jacquemyns, de Groux et Woeste. Il a été décidé, sur la proposition de M. Jules Simon, que la prochaine session se tiendrait encore en Belgique, et c'est la ville de Gand qui a été choisie depuis comme lieu de réunion pour l'an prochain.

— Un sujet français établi depuis plusieurs années à Hatchin, ouvrant une carrière de granit mit à jour plusieurs fragments de pierres tumulaires revêtues d'inscriptions latines qui rappelaient, avec quelques variantes, le nom d'une ancienne forteresse romaine de la Mésie inférieure.

Digitized by Google

Informée de cette découverte, la commission européenne du Danube se rendit à Iglitza, explora attentivement les fouilles déjà commencées et acquit la conviction que le plateau d'Iglitza est réellement l'ancien emplacement de la ville romaine désignée par Ptolémée sous le nom de *Troesmis* et dont parle Ovide dans ses *Pontiques :*

Hic raptam Trosmin celeri virtute recepit
Infecitque fero sanguine Danubium.

Presque toutes les inscriptions recueillies portent, indépendamment du nom *Troesmes, Troesm, Troesmensis,* la mention des 5e et 6e légions macédoniennes et des 1re et 2e légions italiques, ce qui permet de juger de l'importance de cet établissement militaire. *Troesmes* paraît avoir été divisée en trois parties, comprenant la forteresse, la ville proprement dite, et un camp retranché.

La forteresse, dont on a dégagé la principale muraille, s'élevait sur le promontoire qui domine, d'une hauteur de plus de 100 pieds, les nombreux embranchements du Danube, en aval d'Hirsova. Un fossé profond la séparait de la ville. On a extrait des décombres un vase d'argile parfaitement intact, qui mesure environ 2 mètres de haut sur 1 mètre de large.

La ville occupait une partie de la vaste plaine que bornent à l'est les dernières ramifications des Balkans. Son enceinte était elle même coupée par deux fossés.

Quant au camp retranché, dont les mouvements de terrain indiquent assez exactement le contour, il était établi entre la ville et le versant des montagnes voisines.

Nécrologie. En Belgique : M. *Wagener,* professeur de rhétorique latine à l'athénée d'Anvers, décédé à Ruremonde; — M. *Raikem,* professeur émérite à la faculté de médecine de l'université de Liége.

A l'étranger : M. *Bernard Schreuder,* inspecteur en chef de l'enseignement primaire dans le Limbourg hollandais et ancien directeur de l'école normale de Lierre, à Maestricht; — M. le comte *Jules de Rességuier,* mainteneur des Jeux-Floraux, qui a écrit un grand nombre de poésies fort estimées pour la finesse des pensées et les grâces du style ; — M. *Desormes,* chimiste éminent et savant distingué, à Verberie; — M. *Jomard,* membre de l'institut, créateur du département géographique à la bibliothèque impériale; — M. le baron *de Chaudruc de Crazannes,* correspondant de l'institut, à Castel-Sarrazin; — M. *Magnin,* membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris; — M. *F. Sudre,* inventeur de la langue musicale et de la téléphonie; — M. *H.-E. Vinke,* professeur de théologie à l'université d'Utrecht; — M. *Ch. Ad. Wendler,* professeur à la faculté de médecine, à Leipzig; — Le Dr *Guhl,* secrétaire de l'académie des beaux-arts et professeur à l'université de Berlin, connu par ses travaux sur l'histoire de l'art; — M. *K.-F. de Marcus,* professeur à l'université de Wurtzbourg; — le R. P. *Louis Tapparelli d'Azeglio,* l'un des rédacteurs de la *Civiltà cattolica,* à Rome; — M. *F. Carlini,* astronome distingué et directeur de l'Observatoire de Milan; — le marquis *Giuseppe Ceva Grimaldi Pisanelli di Pietracatella,* membre de l'académie des sciences de Naples, correspondant de l'académie de Turin, de celle de Saint-Pétersbourg, de l'institut de France, à Naples; — M. *B.-V. Zambelli,* professeur de sciences politiques à l'université de Padoue.

Digitized by Google

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE.

Numéro 11. **Novembre 1862.**

MÉTHODOLOGIE SPÉCIALE.

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE DE LA GRAMMAIRE LATINE.

(Suite. — Voir la livraison de juin.)

VI.

Avant Bacon et Descartes, les écoles attachaient plus d'importance aux mots qu'aux choses. Mélanchthon lui-même, pour qui la nature avait pourtant moins d'attrait que les livres, laisse échapper à cet égard de précieux aveux (1). Les premiers réalistes, aussi bien que les héritiers directs de la Renaissance, n'entrevirent le monde des faits qu'à travers les termes consacrés d'une langue morte et les formules dogmatiques des anciens maîtres. Ceux qui crurent indispensable de mettre sous les yeux de leurs élèves les objets dont ils les entretenaient, ne surent tirer parti de l'intuition qu'au profit de la mémoire; entre leurs stériles nomenclatures et les recueils de phrases des Jésuites ou de Sturm, nous n'avons guère, de nos jours, à motiver une préférence. On peut constater, ici ou là, un progrès relatif; mais, comme nous l'avons déjà fait entendre, la question était plus haut. Pour avancer réellement, il fallait se débarrasser du latin usuel, cesser de traiter le latin comme langue vivante. Ne craignons pas de le dire : c'est le préjugé contraire qui entrava le plus l'essor de la pensée moderne et la vulgarisation des sciences. Dans les écoles latines, on ne pouvait apprendre qu'à jurer *in verba magistri;* on ne s'y exerçait ni à penser avec liberté ni à parler de l'abondance du cœur. Les livres latins n'étaient accessibles qu'à une

(1) Plinium nolim grammatico lectori credi, qui non aliud posset, quam nomenclaturam facere eorum, quæ à gravissimo auctore prodita sunt. Quid enim docent, qui aiunt herbam quandam esse Absinthium, aut arborem quandam Platanum? Sic enim discedet à Plinio indoctior auditor, quàm erat antè. Nuper à D. Petro medico percontabar; quidnam Moly esset, aut quod ejus nomen, quis usus esset hodie in medicinâ. Tum ille : nullum extare nomen, nec traditum hujus herbæ usum. Quòd si tantus vir ignorabat vim τοῦ μώλυος, facilè potes æstimare, qualem lectorem desideret Plinius (*C. Ref.* I, 397; ap. Raumer, t. I, p. 330).

Digitized by Google

certaine classe de personnes, et les idées modernes s'y trouvaient presque toujours péniblement rendues; de plus, la connaissance de la véritable antiquité était d'autant plus rare, que celle du *latin d'école* était plus générale. Mais on ne rompt pas tout d'un coup avec la tradition ; si peu, qu'il se trouve encore aujourd'hui d'excellents esprits qui semblent lui être plus dévoués que jamais.

Les pédagogues des XVI[e] et XVII[e] siècles reconnurent qu'il y avait quelque chose de défectueux dans les anciennes méthodes ; mais ils ne songèrent qu'à les simplifier, à épargner aux enfants la torture des paradigmes interminables et des kyrielles d'exceptions. Ils ne virent pas que l'essentiel, c'était d'assigner au latin son rôle désormais fatal, son rôle de langue arrêtée, finie, embaumée dans sa tombe, objet d'étude fructueuse, nécessaire même pour nous qui devons tant aux Romains, objet de constante admiration, puissant appareil de gymnastique intellectuelle, initiation aux grandes idées et aux mâles vertus, voix lointaine, leçon et exemple des aïeux, mais pas autre chose. Dieu merci! cette part est assez belle; mais on poursuivait d'autres fins. Ceux mêmes qui attachaient du prix à la langue maternelle ne comprirent pas que l'étude du latin ne peut plus être qu'objective et complémentaire, si l'on peut parler ainsi; ils crurent arriver plus sûrement à la langue maternelle par la langue de Rome, au lieu de remonter de celle-là à celle-ci, pour mieux entendre l'une et l'autre et fortifier la pensée (1). Ils se rappelèrent trop que Quintilien avait recommandé à ses compatriotes de commencer par le grec, et ils ne se dirent pas que du temps de Quintilien, le grec classique se parlait et s'écrivait encore. Quelle naïveté parfois chez les hommes les plus distingués! Depuis Pierre Eyquem jusqu'à Morhof et Maupertuis, on rêva l'institution d'une colonie latine. On jouait volontiers aux Romains : la grande affaire, c'était d'arriver à une connaissance pratique, usuelle du latin, soit par imitation, soit autrement. Jusqu'au commencement du siècle dernier, la grammaire latine fut définie l'*art de parler et d'écrire correctement en latin* (2). L'instruction primaire, basée sur la connais-

(1) Le bon sens indique pourtant qu'on ne peut partir que du point où l'on se trouve; mais ici-bas, le règne du bon sens est très-lent à venir. C'est l'œuf de Christophe Colomb. Tout le monde aurait trouvé cela, dit-on : oui, mais encore fallait-il y songer.

(2) « Une histoire des grammaires, depuis Donat jusqu'à Zumpt et Schulz, dit M. de Raumer (*Ouv. cité*, t. I, p. 201), présenterait un grand intérêt. Quoi de plus caractéristique, déjà, que les définitions qui ont été proposées en divers

Digitized by Google

sance de la langue maternelle, ne s'était pas encore dégagée de l'instruction moyenne; on n'étudiait encore que comme on étudie en Chine, pour être admis dans la classe des lettrés, des privilégiés; et il n'y avait qu'une seule manière d'atteindre ce but, c'était d'apprendre à parler latin.

Çà et là, des esprits judicieux soupçonnaient qu'on faisait fausse route; mais ils se contentèrent de former des vœux ou de proposer des transactions. — Ah! s'écria Gérard Vossius : si du moins il existait quelque part un peuple parlant latin! Tout serait dit; mais nous sommes bien forcés de nous en rapporter aux anciens. — Que faire donc? Le latin ne se parle plus, dit Sanctius; mais pourquoi ne pourrait-il plus s'écrire? Formons des stylistes (1). Voyez plutôt : le Florentin Bernardus Ocricularius, de l'avis d'Érasme, était, comme historien et comme écrivain latin, un autre Salluste; cependant il se reconnaissait parfaitement incapable de soutenir une conversation dans la langue de son modèle. Parler et écrire sont deux choses si différentes, que ceux qui parlent très-facilement sont parfois de fort piètres écrivains (2). Écrivons le latin, le bon latin; quant à le parler, contentons-nous de pouvoir demander, si la nécessité nous y oblige : *da mihi panem, vel aliud obsonium.*

Bon nombre de savants italiens partagèrent l'avis d'Ocricularius et de Sanctius, mais par un reste de préjugé cicéronien En attendant, les néo-latinistes se trouvèrent placés dans une périlleuse alter-

temps du mot *grammaire?* Mélanchthon s'arrête à celle-ci : *grammatica est certa loquendi et scribendi ratio.* La *Grammatica marchica,* de 1728, l'entend à peu près de même : la grammaire est *l'art* de parler et d'écrire correctement. Otto Schulz dit au contraire : la grammaire latine est une introduction à la *connaissance* de la langue latine; elle nous apprend de quelle manière les lois de la grammaire générale s'appliquent au latin. Enfin, selon Kühner, la grammaire a pour mission de nous préparer à l'intelligence d'une langue par l'étude des mots et des formes du discours. Ces définitions font voir que, depuis 1728, on a peu à peu cessé de considérer la *pratique* des langues anciennes au point de vue de l'*art* de parler et d'écrire, et qu'on s'est plutôt appliqué à la *connaissance théorique* de ces langues, pour parvenir ultérieurement à l'intelligence des textes. » — *N.-B.* La *Grammatica marchica,* mentionnée dans ce passage, a joui pendant nombre d'années d'une très-grande vogue dans les gymnases allemands. Elle est due au célèbre naturaliste J. Léonard Frisch; la première édition remonte à 1718; la dernière, corrigée par A.-F. Bernhardi, porte la date de 1795 (v. Græsse, *Lehrb. d. allgem. Literärgesch.,* Leipzig, 1858, in-8°; t. III, 3e partie, p. 1919).

(1) Stylus optimus et præstantissimus dicendi effector et magister (Cic. *de Orat.* l. II, *de exercitatione*).

(2) Joach. Fortius, ap. Sanctium, t. II, p. 577 (Ed. Bauer).

Digitized by Google

native. Les puristes risquaient de mériter les railleries d'un Scioppius, qui ne pardonna jamais à Manuce d'avoir passé quatre mois à limer une lettre. Consentirait-on, de propos délibéré, à paralyser l'imagination? Oserait-on, par respect pour l'élégance, dire au savoir humain : *tu n'iras pas plus loin?* Ou bien fallait-il brûler l'idole et laisser profaner le temple, fallait-il se résigner à substituer au latin d'une époque déterminée un latin de convention, cousu de pièces disparates, composé d'éléments de tous les âges, pour arriver à exprimer tant bien que mal ce dont les anciens n'avaient eu nulle idée (1)? L'embarras n'était pas moins grand pour la forme que pour le fond. D'un côté, en effet, si le latin est encore une langue vivante, c'est-à-dire une langue qui s'écrit et se parle, l'usage doit y rester souverain; il doit être progressif, au moins quant à son vocabulaire; car tandis que la pensée s'étend sur de nouveaux horizons et que la société se transforme tous les jours, pourquoi imposer aux lettrés et aux savants des formules immobiles et par là même trop étroites, des périphrases obscures et gênantes (2)? D'un autre côté, au point de vue syntaxique, il est notoire aussi que les auteurs réputés classiques seraient fort incorrects, si l'on devait rigoureusement leur appliquer des règles qui n'ont été promulguées que longtemps après eux (3). Ainsi, ou le cicéronisme et l'immobilité, ou un latin factice, un dialecte barbare, s'il faut subir la loi du progrès. Or il faut la subir, *volens nolens;* et comme on persistait alors à vouloir du latin usuel, on dut bien faire bon marché du purisme.

Jusqu'au temps des philologues réformateurs, qui firent passer

(1) « Le vrai mérite d'un écrivain est d'avoir un style qui soit à lui; le mérite au contraire d'un latiniste tel qu'on le suppose, serait d'avoir un style qui ne lui appartînt pas, et qui fût pour ainsi dire un centon de vingt styles différents » (D'Alembert, *Mélanges*, etc. Amsterdam, 1767, in-12° t. V, p. 548). — L'honorable professeur Fuss a essayé de répondre à cette objection dans son opuscule intitulé : *sur l'importance actuelle de la langue latine,* Tirlemont, 1845, in-8°; mais nous avouons franchement qu'il ne nous a pas convaincu.

(2) Nous trouvons dans la grammaire latine-allemande de Lutz (Salzburg, 1790, in-8°), ouvrage d'ailleurs estimable, la preuve qu'on n'a pas reculé devant cette absurdité. Comment dire une *abbesse,* p. ex. et rester classique? *Abbatissa* ne se justifie pas. *Rectrix virginum Deo sacrarum, antistita sacrarum virginum,* voilà qui est parler. V. Cic. *Acad.* I, 4. — Mais quand Cicéron s'est exprimé ainsi, il n'y avait pas d'abbesses. — Qu'importe? Ainsi de cent autres locutions : c'est à ne plus s'entendre.

(3) Prompsault (l'abbé), *Grammaire raisonnée de la langue latine;* Paris, 1841, in-8°, p. 6.

Digitized by Google

insensiblement le latin à l'état de langue morte, on se contenta donc dans les écoles non cicéroniennes d'un latin grammatical, pédantesque et factice, qu'on jargonnait avec une certaine facilité, mais qui ne pouvait guère servir à l'intelligence des auteurs un peu relevés. C'est à ce latin que s'appliquent la plupart des anciennes méthodes élémentaires, et même bon nombre de grammaires latines-françaises modernes, en dépit des efforts des maîtres de Port-Royal. On se préoccupa d'améliorer les anciens procédés, on fit même quelques concessions à l'esprit du temps, mais l'essence des *humanités* n'en resta pas moins méconnue.

En nous exprimant ainsi, nous sommes loin de révoquer en doute l'utilité momentanée que l'Europe savante put retirer de l'usage universel d'une langue de convention. Dans un temps où les idiômes vulgaires étaient pour la plupart peu régularisés encore; où la grammaire générale n'existait pas ou n'occupait plus personne (8); où, moins qu'à présent, on était polyglotte; où, enfin, la science n'avait rien de démocratique, un instrument uniforme de communication entre les gens instruits était indispensable. Absolvons donc les anciens pédagogues, mais ne conservons pas ce qui n'a plus de raison d'être à notre époque. Insistons même sur ce point, que la domination du latin d'école a été trop longue et par conséquent désastreuse. Elle a fait perdre à notre langue française quelque chose de son énergie pittoresque et de sa verve gauloise; elle a retardé de deux siècles l'émancipation de la langue allemande (9); elle a enfin justifié l'apostrophe éloquente qu'un contemporain adresse à ceux qui rêvent encore, pour la science, l'établissement d'une langue universelle, cette généreuse illusion de Leibniz : « Ou bien votre langue, adoptée par la science, l'emprisonnera dans le cercle qu'elle lui aura tracé et lui interdira tout progrès; ou bien la science progressera en dépit de votre langue et lui échappera (10). »

(8) En faisant cette restriction, nous songeons à l'excellent traité d'Aristote Περὶ ἑρμηνείας, si heureusement interprété de nos jours par M. le marquis Séguier de Saint-Brisson, Paris, 1838, in-8°.

(9) Nous ouvrons au hasard un livre allemand imprimé en 1715 (!) Et nous tombons sur cette phrase : *Wann ich also ausnehme den Nutzen, so die römischen Münzen zu* Supplirung *der alten* Historie *dann und wann* præstiren, *oder auch sonsten einige* Utilitæt *verschaffen, so sehe ich nicht auch was für einem Ursprung der* Affections-*Preis zu* deduciren; *vornehmlich auch in mehrern Betracht, als diese* Raison *nur* special *und wenig Münzen betrifft, so da die alte* Historie illustriren, etc.

(10) A. Charma, *sur l'établissement d'une langue universelle*. Paris, Hachette, 1856, in-8°.

Digitized by Google

Sans insister davantage sur ce point, répétons seulement que le latin d'école resta confondu avec le latin antique, dans la pensée de presque tous les auteurs de méthodes antérieurs à l'ère nouvelle. F.-A. Wolf lui-même estime que, pour les commençants, il n'y a pas d'inconvénient à étudier le latin comme langue vivante (1). Dans ces conditions, humanistes et réalistes n'ont qu'une chose à faire, c'est de rechercher comment il convient d'aborder l'apprentissage d'une langue quelconque, et d'appliquer ensuite les procédés reconnus les meilleurs, les uns au latin et au grec, les autres aux langues modernes. Passons rapidement en revue les essais tentés en ce sens, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.

Considérant que la langue maternelle s'apprend par la conversation et par l'usage, on songea d'abord à initier les enfants au latin de la même manière. Par des voies différentes, Sturm et les Jésuites d'une part, Comenius de l'autre, arrivèrent à des résultats identiques. Mais pour être logique jusqu'au bout, il faudrait alors généraliser l'expérience du père de Montaigne, c'est-à-dire commencer le latin avec les enfants au berceau. C'est chose impossible, sinon dans l'éducation privée, et encore (2)! Des pédagogues sérieux et modérés imaginèrent alors des procédés moins radicaux, tandis que d'autres, plutôt dirigés par des considérations philosophiques, voulurent à tout prix en finir avec les tâtonnements. Sous le rapport de la didactique et de la méthodologie générale, nous avons trouvé en présence les humanistes et les réalistes; ici, sous le rapport des procédés spéciaux, nous constaterons également l'existence de deux grandes écoles, qui ne coïncident pas tout-à-fait avec les précédentes, et qu'on pourrait appeler l'école des *orthodoxes,* et celle des *dissidents.*

Dans les deux camps, on convient qu'une certaine connaissance de la langue maternelle est nécessaire au préalable; les uns et les autres demandent, contrairement à leurs prédécesseurs, qu'on s'occupe de débrouiller des textes latins; mais pour les premiers, l'étude de la grammaire doit marcher concurremment avec celle des auteurs, l'élève a besoin d'une certaine initiation et le professeur suit un plan

(1) *Vorlesungen über die Encycl. der Alterthumswissenschaft,* Leipzig, 1831, in-8°, p. 304.

(2) Nous ne saurions nous enthousiasmer pour les enfants prodiges dont l'éducation est décrite dans le *Polyhistor* de Morhof (II, 9, *De Methodo in linguis discendis*) et nous pensons que le lecteur qui prendra la peine de parcourir les récits du polygraphe allemand ne s'extasiera pas plus que nous.

Digitized by Google

régulier; pour les seconds, la forme heuristique est tout, et l'élève a pour ainsi dire mission de se former à lui-même sa grammaire. Chacune des deux écoles invoque en sa faveur des arguments sérieux, mais la seconde a poussé ses doctrines jusqu'à leurs plus extrêmes conséquences, et à force de vouloir être pratique, elle a fini par ôter aux études tout caractère de solidité; elle a oblitéré, chez ses sectateurs exclusifs, jusqu'au sens de la véritable discipline intellectuelle.

L'école des *orthodoxes* a pris naissance en France; mais les Allemands ont connu de bonne heure ses procédés et en ont partiellement profité. L'école des *dissidents,* au contraire, a commencé outre Rhin, mais pour faire ensuite le tour de l'Europe, soit par l'influence directe de sa tradition, soit par la rencontre de plusieurs esprits préoccupés des mêmes idées.

Commençons par les orthodoxes.

Dans les petites écoles, jusqu'en plein XVII[e] siècle, on montrait d'ordinaire à lire aux enfants par le latin, non par le français (1). Au seuil des écoles latines les attendait « le grand Despautère, ce terrible rudiment, vainqueur des vieux rudiments de Villedieu, de Valla, de Donat, vainqueur des isagoges, des rudiments latins-français, des rudiments anglais, des rudiments de Linacre, vainqueur de ses imitateurs, vainqueur même de ses abréviateurs » (2). Le Despautère primitif, l'in-folio imprimé en 1538 par Robert Estienne, était un bon livre, qu'on ne saurait trop relire, selon l'abbé de Longuerue, pour acquérir le fond de la latinité (3); mais ce n'est pas de celui-là qu'il s'agit, c'est du Despautère « châtré et mutilé », accommodé pour les colléges, par « un je ne sais qui », ajoutait le même Longuerue. Entriez-vous dans une classe, votre oreille était frappée du nouveau et amusant cliquetis des déclinaisons des adjectifs, dont les genres étaient si ingénieusement marqués par l'addition du pronom : *hic et hæc mollis et hoc molle; hujus, hujus, hujus mollis; huic, huic, huic molli.* « L'attention et la mémoire étaient gagnées par les alliances des substantifs et des adjectifs, par la guerre des verbes et la bataille des temps. Les maîtres avaient la bouche toujours flamboyante de belles règles, de beaux préceptes

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal.* Paris, 1848, in-8°, t. III, p. 423. — Cf. Monteil, *Histoire des Français des divers États,* XVII[e] siècle, ch. 78, *du banni d'Angers.*

(2) Monteil, *Ouv. cité,* XVI[e] siècle, station 30; *le vieux écolier de St-Flour.*

(3) Sainte-Beuve, *l. c.*, p 429, *note.*

Digitized by Google

de la grammaire latine; ils étaient admirés, ils s'admiraient, ils passaient une vie fort heureuse (1). » Mais les élèves? « Tout leur déplaît dit le digne Guyot, dans *le pays de Despautère,* dont toutes les règles leur sont comme une noire et épineuse forêt, où durant cinq ou six années, ils ne vont qu'à tâtons, ne sachant quand et où toutes ces routes égarées finiront; *heurtant, se piquant* et *choppant* contre tout ce qu'ils rencontrent, sans espérer de jouir jamais de la lumière du jour » (2).

Au collége, il fallait parler latin, rien que latin (3). Là, les régents « cueillaient à pleines mains les fleurs des auteurs latins et grecs »; ils excitaient les élèves « à fleurir leurs compositions »; en rhétorique, finalement, éclataient les tournures de l'éloquence, et l'auditoire palpitant se sentait prêt à se lever pour marcher contre Philippe, ou cherchait des yeux Catilina pour le livrer, sans autre jugement, aux licteurs (4). Cependant, malgré tout ce zèle, l'université ne vivait plus que de sa vieille gloire; elle eut besoin, pour se régénérer, de la redoutable concurrence des Jésuites. Nous avons déjà parlé de cet ordre célèbre; il exerça surtout du prestige par le caractère d'unité qu'il sut imprimer à son enseignement. Il accepta, dit un de ses historiens, les choses telles que l'expérience des siècles les avait établies, l'organisation des classes (5), l'ordre des études,

(1) Monteil, XVI[e] siècle, station 30. — « La guerre grammaticale des deux rois : le Nom et le Verbe, combattant pour la principauté du discours, égayait la monotonie des premières études », Théry. *Hist. de l'éducation en France.* Paris, 1858, t. II, p. 82.

(2) Sainte-Beuve, *l. c.*

(3) Du Boulay rapporte un trait plaisant, qui montre combien l'université avait horreur du français. « Un papetier auquel le recteur faisait, dans une harangue latine, des reproches sur ses fournitures, lui ayant dit : Parlez français, fut mis en cause devant le parlement, où l'on ne prit pas les choses si au vif... » (Monteil, *l c.*). — En 1768, Saint-Ange, le traducteur des *Métamorphoses* d'Ovide, alors élève de rhétorique au collége du Plessis, s'avisa d'adresser au roi de Danemark une ode en vers français, qui fut très-bien reçu et même insérée au *Mercure.* Grande rumeur, grand scandale au Plessis et dans l'université. Sans l'intervention de protecteurs puissants, qui trouvèrent le crime très-excusable, le téméraire aurait été expulsé. « Faire des vers qui ne fussent pas des vers grecs ou latins, ajoute M. G. Desnoiresterres, qui rapporte cette anecdote, était une audace impie et sacrilége, qu'on n'eût su trop punir. » (*Revue française,* 1856, t. IV, p. 194.)

(4) Id. *ibid.*

(5) En les réduisant pourtant à cinq, embrassant tout le cadre des études moyennes (*studia inferiora*), savoir : le rudiment (*infima*); la grammaire (*se-*

Digitized by Google

la distribution des matières de l'enseignement. Il emprunta aux écoles universitaires tout ce qu'il put leur emprunter, mais il laissa le moins possible aux influences particulières. Tous ses établissements furent organisés sur un plan uniforme; sa discipline forte et régulière ne tarda pas à inspirer des craintes sérieuses à ses rivaux, qui prévirent une fusion désastreuse pour eux. Les Jésuites voulaient ostensiblement « bâtir du neuf avec de vieux matériaux », et leurs réformes étaient tout intérieures. On les a loués sans restriction d'avoir, plus que les universitaires, étudié les aptitudes des élèves. « Dans un collége universitaire, on entendait surtout la voix du professeur. Chez les Jésuites, il n'en était pas ainsi : la voix du régent s'entendait peu; les écoliers se divisaient par décuries, s'attaquaient d'une décurie à l'autre, reprenaient mutuellement leurs fautes dans la récitation des leçons, dans la correction des devoirs, montaient à un rang supérieur quand ils avaient l'avantage, descendaient quand ils étaient vaincus. Tous devenaient maîtres à leur tour; l'enseignement oral prévalait sur le travail écrit; le régent n'intervenait que comme arbitre, comme juge suprême (1). »

En dépit de l'éloquence de Pasquier, avocat de l'université de Paris, et malgré les défiances de Michel de l'Hôpital, la Compagnie de Jésus conserva aux portes mêmes de la Sorbonne, le collége de Clermont; on peut dire que la force des choses le fit tolérer. Mais cette défaite fut utile à l'université elle-même, en provoquant, dès le règne de Henri IV, une réforme salutaire. L'enseignement classique fut élargi, et, ce qu'on peut considérer comme un événement, on y accorda une place à la grammaire française. Les Jésuites eurent des revers, d'autre part, après l'attentat de Jean Châtel; mais ils surent attendre, et Louis XIII, en effet, les prit sous sa protection. Nous arrivons ainsi à l'époque de Descartes et de Port-Royal.

Pendant que les pieux solitaires travaillaient à régénérer les méthodes, le P. Jouvency s'efforçait de compléter la *Ratio studiorum*. Il régla jusque dans les derniers détails les occupations communes

cunda ou *media classis grammaticæ*); la syntaxe (*tertia* ou *suprema classis grammaticæ*); la poésie (*quarta poetica* ou *humanitas*) et la rhétorique (*quinta rhetorica*). V. l'art. *Jésuites*, dans l'*Encycl. de Gotha*, t. III, p 762. — Dans les colléges de Paris, selon du Boulay, il y avait jusqu'à douze et treize classes, ordinairement huit; en province, on ne comptait guère que quatre classes de grammaire.

(1) Théry, *Ouv. cité*, t. II, p. 67 (D'après les *Bigarrures* de Désaccords, et Monteil, XVIe siècle, station 30).

Digitized by Google

de chaque classe : récitation, explication de la leçon nouvelle, correction du devoir, explication des auteurs, dictée d'un devoir nouveau (1). Cet ordre s'est assez fidèlement conservé jusqu'à nos jours. Quant à la tradition janséniste, elle aboutit au *Traité des Études* de Rollin, comme nous l'avons déjà indiqué.

Ni l'université ni les Jésuites n'étaient parvenus, dans leur enseignement, à en finir avec le pédantisme. « Les malheureux enfants, pour parler avec M. Sainte-Beuve, avaient toujours affaire à l'inintelligible pour se diriger vers l'inconnu ». On avait beau leur dissimuler les épines du chemin; on n'en suivait pas moins un ordre contraire à la nature, en leur imposant d'abord une langue exotique. Le plus judicieux pédagogue que les Jésuites aient peut-être possédé, le P. Jouvency, donnait lui-même le conseil de commencer par le grec, comme plus difficile, et de passer ensuite par le latin pour arriver au français, auquel il n'accordait ainsi que le dernier rang. En dehors de Port-Royal, l'illusion était générale. Il faut parcourir les livres classiques du XVII[e] siècle pour comprendre jusqu'à quel point l'usage de parler latin laissait les élèves étrangers à tout ce qui pouvait favoriser leur progrès intellectuel. Ils ne pouvaient arriver, plus tard, qu'à « parler latin avec des termes français ». Tous les moyens d'émulation étaient employés pour leur mettre en tête tous les mots contenus dans la première partie de Despautère; on faisait des thèmes avant d'avoir eu sous les yeux des textes d'auteurs; on lisait, on apprenait des catalogues d'élégances avant d'avoir appris à exprimer sainement et simplement la pensée. La grammaire d'Alvarès, réduite à l'usage des classes et mieux coordonnée, ne conduisit qu'au même but les élèves des Jésuites. Que d'abstractions, de formules et de théories! « Tout le mérite de la profession, dit l'abbé Pluche (*Mécanisme des langues*), parut consister à rappeler la culture de la langue à certaines généralités. Les jeunes gens ne s'occupèrent plus d'autre chose. Attention sur une règle : attention sur une autre. Ils en chargeaient leur mémoire et y ramenaient à tout propos leur style. Les explications de grammaire, les dictées et la réforme des compositions emportèrent tout le temps. Il n'en resta plus pour la traduction des auteurs. On se fit ainsi une langue différente de la leur. On quitta le vrai et le beau pour une langue imaginaire ». Les livres auxiliaires étaient les traités des particules de Tursellin ou du P. Monet, ou la *Méthode*

(22) Théry, t. II, p. 129 et suiv.

Digitized by Google

curieuse du principal du collége de Pontoise, Bretonneau, qui du moins reconnaissait dans sa préface que la faiblesse des élèves en composition latine provenait de ce qu'ils pensaient en français. Mais les préjugés accrédités sont lents à disparaître. Dans les Pays-Bas, un siècle plus tard, les jeunes gens incapables de parler latin étaient encore irrévocablement confinés dans les régions inférieures de la société (1).

« Vers le dernier tiers du XVII[e] siècle, dit M. Sainte-Beuve (2), une part notable des réformes demandées par Port-Royal commença à se faire jour au sein de l'université de Paris. Il n'y a qu'à lire le *Mémoire sur le réglement des études dans les lettres humaines,* par Arnauld : c'est la véritable préface du *Traité des études.* » La réforme de Port-Royal partait de l'*a b c;* apprendre à lire aux enfants en français, et dans le français choisir des mots dont ils sussent le sens : voilà le point de départ. Il ne faut admettre en éducation que des idées *claires* et *distinctes* (on sent ici le souffle de Descartes); et pour commencer, quand les enfants apprennent à lire, « ne leur faire prononcer que les voyelles et les diphthongues seulement, non les consonnes, lesquelles il ne leur faut faire prononcer que dans les diverses combinaisons qu'elles ont, avec les voyelles ou diphthongues dans les syllabes et dans les mots ». Notons en passant qu'il a fallu deux cents ans pour faire prévaloir cette méthode, indiquée par Pascal (3).

L'enfant lira donc dans des livres français proportionnés à son intelligence ; « par exemple, de bonnes traductions en français élégant et pur ; et c'est le cas de faire lire les fables de Phèdre traduites, le Térence et le Plaute traduits, les petits billets de Cicéron en français. Par ce moyen on apprend aux enfants à parler purement dans leur langue, et à la fois on les familiarise avec les matières qu'ils auront à étudier plus tard dans les livres latins » (4).

Nous voilà au seuil du collége. On tiendra compte ici encore, pour les langues mortes, du principe de l'usage; on les apprendra par la lecture de ceux qui ont bien parlé autrefois. Mais la difficulté est grande, parce ce que le ton de la voix des anciens *est si bas qu'il ne diffère guère du silence.* Pour rendre l'enseignement vivant et

(1) D. Paulus Potmans, *Latini sermonis elegantiæ.* Anvers, 1740, in-12. *Præf.*
(2) Port-Royal, t. III, p. 422.
(3) Ibid. *passim.*
(4) Ibid. p. 425.

Digitized by Google

naturel, on fera devant les enfants des traductions *de vive voix*. On leur demandera de traduire à leur tour, toujours oralement ; on leur fera raconter *sur-le-champ* ce qu'ils auront retenu de leur lecture (1). Ils composeront en français sur ces mêmes sujets, avant d'essayer d'écrire en latin. Comme il faut bien apprendre à décliner et à conjuguer, on leur mettra en mains un abrégé de Rudiment en français, où ils ne trouveront que l'indispensable pour les exemples ou listes de noms, de pronoms, de verbes, d'adverbes, etc. ; peu ou point de règles. « Sur ce chapitre des règles, l'usage de la traduction de vive voix suppléera mieux que tout ; et en profitant de chaque rencontre, tantôt pour un exemple, tantôt pour un autre, on conduira insensiblement les enfants dans l'arrangement et la construction du latin, sans les rebuter ni les mettre à la gêne. Guidés ainsi de proche en proche, bien aises de reconnaître dans le latin qu'ils lisent le français qu'ils ont lu déjà et qu'ils entendent, se surprenant peu à peu à parler dans l'air et le tour des bons auteurs anciens, ils arriveront à l'âge de dix ou douze ans ayant déjà beaucoup d'acquis, surtout avec le goût et la joie de l'étude ; ils arriveront par des routes ouvertes et lumineuses (2) ».

M. Villemain glorifie le vénérable Rollin, pour avoir régénéré l'enseignement universitaire sur la base de ces saines traditions (3). Tandis que Rousseau, dans son *Émile,* parcourait les voies les plus extrêmes déjà ouvertes par les écoles *dissidentes,* l'auteur du *Traité des études* ruinait plus sûrement le pédantisme par la double puissance de la modération et du bon sens. « L'élève de Rollin, dit l'éloquent critique, n'a pas appris seulement des mots, mais toutes les vérités intellectuelles, toutes les nuances morales que renferme la perfection du langage. Il a étudié dans le travail de la *traduction* la méthode pour penser. Il a recueilli mille notions de philosophie, d'histoire, de sciences naturelles, qui sont comme la matière de l'art de penser et d'écrire. De plus, encore enfant par le cœur, il a déjà commencé la vie d'homme par un noviciat de travail assidu. » Quelle est donc cette méthode de Rollin, qui a exercé une si grande influence sur l'éducation française, et qui, à travers toutes les tourmentes révolutionnaires, a laissé des traces si profondes dans l'université contemporaine ?

(1) Ibid. *passim.*
(2) Ibid. p. 418.
(3) *Littérature française* du XVIII[e] siècle, X[e] leçon.

Digitized by Google

Ne considérons que le latin. « Il me semble qu'à présent, dit-il (1), l'on convient assez généralement que les premières règles que l'on donne pour apprendre le latin, doivent être en français, parce qu'en toute science, en toute connaissance, *il est naturel de passer d'une chose connue et claire à une chose qui est inconnue et obscure.* » Rollin estime qu'il serait plus profitable de commencer par l'explication des auteurs que par la composition des thèmes; mais comme cette matière est fort discutée et que la méthode contraire est fort ancienne, il se contente *en attendant* « du sage milieu que suit l'université, en ne se livrant point totalement à une seule de ces méthodes, mais en les unissant toutes deux ensemble, et tempérant l'une par l'autre, de sorte pourtant qu'elle donne plus de temps, même dans les commencements, à l'explication des auteurs, qu'à la composition des thèmes. »

L'élève doit apprendre avant tout les déclinaisons, les conjugaisons *et les règles les plus communes de la syntaxe.* « Et quand il est bien ferme sur ces principes, et qu'il se les est rendus familiers par de fréquentes répétitions, on le doit mettre pour lors dans l'explication de quelque auteur facile, où l'on va d'abord très-lentement, rangeant exactement les mots dans leur ordre naturel; rendant raison de tout, genre, cas, nombre, personne, temps, etc.; lui faisant appliquer toutes les règles qu'il a vues; et à mesure qu'il avance, y en ajoutant de nouvelles et de plus difficiles (2) ».

Rollin s'élève ici avec force contre les études superficielles. Il insiste avec raison sur l'extrême importance des commencements, qu'il compare aux fondements d'un édifice. « S'il ne sont solides et profonds, tout ce qu'on bâtit dessus est ruineux. Il vaut mieux que les enfants sachent peu de choses, pourvu qu'ils les sachent à fond et pour toujours. Ils apprendront assez vîte, s'ils apprennent bien. »

Au début, il condamne *presque absolument* l'usage des thèmes, qui ne sont propres qu'à tourmenter les enfants par un travail pénible et peu utile, et à leur inspirer du dégoût pour une étude, qui ne leur attire ordinairement de la part des maîtres que des réprimandes et des châtiments. Car les fautes qu'ils font dans leurs thèmes étant très-fréquentes, et presque inévitables (3), les corrections le de-

(1) *Traité des études,* chap. III. *De l'étude de la langue latine.*

(2) *Ibid.*

(3) Tous les professeurs expérimentés savent combien il est difficile d'apprendre aux commençants à se servir convenablement du dictionnaire français-latin.

Digitized by Google

viennent aussi : au lieu que l'explication des auteurs, et la traduction, où ils ne produisent rien d'eux-mêmes, et ne font que se prêter au maître, leur épargnent beaucoup de temps, de peine et de punitions. »

Mais il n'est pas aisé de trouver des auteurs assez faciles. Ici Rollin au lieu de se demander si l'on ne met pas trop tôt les enfants au latin, transige avec les idées reçues. Il voudrait des livres composés exprès en latin pour les enfants qui commencent. « D'abord les mots seraient presque tous dans leur ordre naturel, et les phrases fort courtes. Ensuite on augmenterait insensiblement les difficultés, à proportion des progrès que les enfants peuvent faire. Surtout on aurait soin de faire entrer des exemples de toutes les règles qu'on doit apprendre. L'élégance n'est pas ce qu'il y faudrait principalement chercher, mais la netteté. Il s'agit de leur apprendre des mots latins, de les accoutumer aux différentes constructions propres à cette langue, et d'appliquer les règles de la syntaxe à ce qu'on leur fera lire. » Quelques apophthegmes des anciens, quelques histoires tirées de l'Écriture-Sainte, tel serait le contenu de ces ouvrages élémentaires, dont la latinité, toutefois, serait soigneusement châtiée et ramenée à la pureté antique, s'il s'agissait, par exemple, de faire des emprunts à la Vulgate. Ainsi, dans l'histoire de Tobie, Rollin remplace *in diebus Salmanasar* par *tempore Salmanasar;* au lieu de *in captivitate positus,* il met : *in captivitatem abductus ; exilii sui comitibus* détrône *concaptivis,* qui n'est pas latin; *societatem* est préféré à *consortium,* employé improprement dans l'ancien texte.

Rollin joint l'exemple au précepte, et fait ensuite appel au bon sens des maîtres. Passant à l'examen détaillé de ce qu'il convient de faire dans chaque classe, il s'attache tour à tour à l'explication des auteurs et à la composition des thèmes. Sur le premier point, il pense que Phèdre, Cornélius Népos et quelques morceaux de Cicéron sont les seuls auteurs à la portée des commençants. Aurélius Victor et Eutrope les rebuteraient; quant à Cicéron même, il éprouve quelque scrupule ; mais on pourrait se tirer d'embarras en extrayant de ses écrits, ainsi que de ceux de Tite-Live et de César, quelques endroits choisis, soit pour l'histoire, soit pour la morale (1), sauf à les

(1) « Suivant Rollin, le but de l'éducation n'est pas d'apprendre seulement du grec et du latin, de faire des thèmes, des vers, des amplifications, de charger la mémoire de faits et de dates historiques, de dresser des syllogismes en forme, de tracer sur le papier des lignes et des figures. Ce sont-là des moyens ; le but est placé plus haut. » (Théry, *Ouv. cité,* t. II, p. 155).

Digitized by Google

simplifier; on utiliserait de même, mais en les *épurant* avec le plus grand soin, Sénèque, Pline et Valère-Maxime. — Il réprouve le procédé de traduction mot à mot; mieux vaut, dit-il, couper une phrase en différents morceaux qui font un sens complet; on reprend ensuite toute la phrase pour lui donner un tour plus conforme au génie de la langue française, et l'on a soin de rendre raison de ces changements.

Chemin faisant, on ne néglige d'expliquer aucune des règles qui se présentent. On appelle aussi l'attention sur les expressions peu ordinaires, et même sur certaines délicatesses que les enfants peuvent déjà sentir (1). Une instruction morale sur ce qu'on vient de lire sert de couronnement à la leçon; s'il y a lieu, le professeur se livre même à des rapprochements intéressants sous ce rapport; ainsi l'histoire de Damoclès lui remettra en mémoire la fable du Savetier et du Financier.

On demandera toujours compte aux élèves de ce qui s'est dit; quelquefois on différera au lendemain à les interroger; on sentira mieux par ce délai s'ils ont été attentifs (2).

Si les thèmes ne doivent pas être commencés trop tôt, l'utilité de ces exercices de synthèse grandit à mesure que les élèves deviennent plus familiers avec la langue latine (3). La composition « les

(1) « *Gladium demitti jussit, ut impenderet illius beati* (Damoclès) *cervicibus.* Quelle beauté n'ajoute point ce mot, *beati!* La pensée qui est à la fin répond à ce mot, et il faut le faire observer : *Exoravit tyrannum ut abire liceret, quòd jam beatus esse nollet.* » (*Traité des études* t. I, p. 161. — Nous citons l'édition in-4° de 1740).

(2) Ibid. p. 162.

(3) Quand on veut apprendre sérieusement à écrire et à parler une langue étrangère, il est certain que l'exercice du thème est indispensable. « Les conceptions, dit excellemment M. Garnier (*Traité des facultés de l'âme,* Paris, 1852, in-8°, t. II, p. 272), les conceptions nous reviennent dans l'ordre même des perceptions, et il nous serait impossible de répéter le discours que nous savons le mieux en remontant du dernier mot au premier. Voilà pourquoi, si l'on nous exerce seulement à traduire une langue en francais, nous ne savons pas écrire et parler cette langue. Le mot étranger nous suggère le mot français, mais celui-ci ne nous suggère pas celui-là, parce que dans l'exercice de la perception nous sommes toujours partis du mot étranger pour aller au mot français, sans nous exercer à partir du mot français, pour aller au mot étranger. » Nous ajouterons qn'on ne parvient jamais à bien comprendre le mécanisme, l'énergie interne et le génie d'une langue, si l'on n'a essayé soi-même de composer en cette langue. Reste à savoir quelle espèce de thèmes on peut utilement recommander, quand il s'agit d'une langue morte. Il en faut dans tous les cas, et c'est faute d'avoir attaché assez d'importance aux vérités ci-dessus énoncées, que les écoles *dissidentes,* malgré la justesse de leurs réclamations sur d'autres points, n'ont jamais pu obtenir un succès durable.

Digitized by Google

oblige de mettre en pratique les règles qu'on leur a souvent expliquées de vive voix, et d'en faire eux-mêmes l'application, ce qui les grave bien plus profondément dans leur esprit; elle leur donne l'occasion d'employer tous les mots et toutes les phrases qu'on leur a fait remarquer dans l'explication des auteurs. Rollin se place ici sur le véritable terrain de la question : « il serait à souhaiter, ajoute-t-il, que les thèmes qu'on leur donne fussent pour l'ordinaire composés *sur l'auteur même qu'on leur aurait expliqué,* qui leur fournirait des expressions et des locutions déjà connues, dont ils feraient l'application selon les règles de leur syntaxe. » (1).

Les thèmes doivent toujours, autant que faire se peut, renfermer « quelque trait d'histoire, quelque maxime de morale, quelque vérité de religion. » On peut leur appliquer ce que Quintilien a dit des exemples que les maîtres à écrire proposent pour modèles aux enfants. Au lieu de les composer de mots bizarres et sans lien entre eux, il faut y déposer des maximes solides qui suivront le disciple jusque dans la vieillesse, et qui influeront jusque sur ses mœurs et sur sa conduite. Rollin conçoit très-clairement que l'enseignement ne doit pas rester purement formel et abstrait, et c'est par là qu'il réagit surtout contre les anciennes routines.

Il attache un grand prix aux thèmes d'imitation, mais il se hâte en même temps de prémunir les professeurs contre le double écueil d'une trop grande facilité et d'une trop grande difficulté. Les thèmes d'imitation doivent être courts; il suffit presque au commencement qu'on n'ait que les cas et les temps à changer. Quelquefois on n'aura que les tours à imiter, non les paroles. « Il est nécessaire que le maître ait préparé le thème avant que d'expliquer l'endroit sur lequel il doit le donner; parce qu'en l'expliquant il insiste principalement sur les phrases et sur les règles qu'il a dessein d'y faire entrer (2). »

S'il est avantageux de traduire *de vive voix* du latin en français, il ne le serait pas moins de faire en classe des thèmes, de la même manière. Outre qu'on s'assurerait plus exactement de ce que savent et de ce que peuvent les élèves, on les habituerait à se passer des dictionnaires, on les intéresserait plus sûrement, on lutterait avec plus d'efficacité contre la paresse naturelle de l'esprit, on leur apprendrait surtout à compter sur eux-mêmes.

Mais les grammaires! Il faut surtout de bonnes grammaires.

(1) *Traité des études,* t. I, p. 165.
(2) *Ibid.* p. 166.

Digitized by Google

Chaque professeur doit contribuer pour sa part à perfectionner les méthodes qu'il emploie ; tous les jours il a l'occasion de faire de nouvelles remarques : qu'il les consigne avec soin sur un livre à part ; son enseignement y gagnera, son expérience personnelle ne demeurera pas stérile.

Rollin poursuit le cours de ses excellents conseils à travers tout le cours des humanités ; à mesure qu'il s'élève, le point de vue littéraire et surtout le point de vue moral, *éducatif* le préoccupent de de plus en plus. Dans les classes moyennes, il n'en attache pourtant pas moins d'importance à l'étude théorique de la langue. La syntaxe, cette logique des enfants, a toutes ses sollicitudes, et avant d'étudier les élégances et les délicatesses du latin, il veut que les élèves aient appris à faire attention à la propriété des mots, à leur force intrinsèque. Il traite avec un soin extrême des particules, ce criterium de la latinité moderne. Il considère la prononciation comme une partie essentielle de la grammaire ; mais il est contraint d'avouer que nous ne possédons plus la véritable prononciation des Romains. Faut-il, d'après cela, conserver l'usage de parler latin dans les classes ? Ici l'illustre maître est réellement admirable de bon sens et de courage. « Comment peut-on exiger des enfants, dit-il, qu'ils parlent une langue qu'ils n'entendent point encore, et qui leur est absolument étrangère ? » *L'usage ne suffit pas pour les langues mortes*, qu'on ne peut bien apprendre que par les règles et par la lecture des auteurs. Et quel latin parlera-t-on ? Que de solécismes et de termes impropres se glisseront dans le discours ! Quel langage bas et rampant, et combien les compositions s'en ressentiront ! Et *que deviendra* la langue du pays, cette belle et classique langue française ? Renoncer à la langue maternelle, c'est en quelque sorte renoncer à la patrie. Cette coutume est surtout vicieuse, en ce qu'elle « étrécit en quelque sorte l'esprit des jeunes gens, en les tenant dans une gêne et une contrainte qui les empêche de s'exprimer librement ». Cependant « une des principales applications d'un bon maître, est d'accoutumer les jeunes gens à penser, à raisonner, à faire des questions, à proposer des difficultés, à parler avec justesse et avec quelque étendue » (1). Mais quoi ! Il faut payer tribut aux idées du temps ; les Facultés enseignent en latin, donc il faut bien prendre au collége quelque habitude du latin parlé, quand même ce serait absurde. Rollin n'ose toucher à l'arche sainte, il ne se demande pas si les

(1) *Traité des études*, t. I, p. 199.

Digitized by Google

Facultés ont raison d'enseigner en latin; la question ne sera posée qu'après 1789.

Modéré par sagesse et par tempérament, l'auteur du *Traité des études* est pourtant animé, comme on voit, des aspirations les plus généreuses; en opposant une digue au torrent des idées excessives de son siècle, qui se préparait à renverser toutes les barrières, il rend justice à ce qu'il y avait de légitime dans l'impatience de ses contemporains; il est l'homme du progrès pacifique, le vrai représentant de l'orthodoxie littéraire en France. A côté de son influence nous aurions à signaler, si nous ne devions pas nous restreindre, celle de la congrégation des Oratoriens (1), qui, attachée au cartésianisme, continua aussi les traditions de Port-Royal, sauf à emprunter plus tard quelque chose des allures plus brillantes et plus académiques de la compagnie de Jésus (2).

Nous aurions à raconter comment la lutte changea d'aspect, lorsque Voltaire battit en brèche les colléges des Jésuites, où l'on n'enseignait *que du latin et des sottises* (3); lorsque Clément XIV enleva d'un trait de plume toute existence officielle à la puissante compagnie et à ses colléges; lorsque l'éducation d'*Émile* fut devenue, aux yeux d'une multitude de familles appartenant à toutes les classes de la société, une éducation modèle; lorsqu'enfin l'instruction publique languit et s'affaissa sur elle-même avec toutes les institutions. L'université de France appartient à une autre période; qu'il nous suffise de dire, pour le moment, que quand on se reconnut enfin, les idées de Rollin y trouvèrent l'accueil qui leur était dû. Le crédit d'un autre pédagogue modeste et isolé, Lhomond, *qui ne voulut jamais quitter ses sixièmes*, y prit aussi des proportions qui n'ont fait que grandir. L'immense popularité des écrits de Lhomond nous oblige à y consacrer quelques lignes, avant de repasser le Rhin pour étudier l'orthodoxie germanique.

Liége, 1862. ALPHONSE LE ROY.

(La suite prochainement.)

EXAMEN D'UN PASSAGE D'HORACE.

M. L. Quicherat a publié dans la *Revue de l'instruction publique* en France (23 janvier 1862) un article assez étendu dans lequel

(1) V. notamment les *Entretiens sur les sciences*, par le P. Bernard Lami.
(2) Théry, *l. c.*
(3) *Dict. philosophique.*

Digitized by Google

discutant un passage d'Horace qui a reçu deux interprétations, il combat celle qui est généralement admise. Dans le numéro du 23 octobre dernier il revient à la charge et regarde sa cause comme à peu près gagnée. Il ne sera pas inutile d'examiner ce qui en est.

Le passage en question est celui-ci (*Sat.* I, 6, 122 sq.) :

> **Ad quartam jaceo, post hanc vagor aut ego lecto**
> **Aut scripto quod me tacitum juvet, unguor olivo.**

Voici maintenant la difficulté : Faut-il voir dans *lecto* et *scripto* l'indicatif présent de *lectare, scriptare,* ou bien faut-il les considérer comme le participe passé de *legere, scribere?*

M. Quicherat se prononce aujourd'hui nettement pour la première opinion, mais non sans avoir beaucoup hésité. Dans son édition d'Horace il était pour l'ablatif absolu. Dans son dictionnaire latin-français il admet *lectare, scriptare,* et les attribue à Horace; mais un point d'interrogation après *scriptare* montre encore de l'incertitude. Le *Thesaurus poeticus* met franchement les deux verbes sur le compte d'Horace, cependant une note reproduit l'autre explication et fait voir du scrupule. Sans doute dans les *Addenda lexicis latinis* M. Quicherat est sûr de son fait, ce que nous ne pouvons vérifier en ce moment.

Pour nous il nous paraît impossible d'admettre ici *lectare* et *scriptare,* et nous sommes pour M. Quicherat d'hier, contre M. Quicherat d'aujourd'hui.

Examinons les points principaux de son argumentation.

« Par un mouvement spontané, dit-il, on accepte dans cette phrase les verbes *lectare* et *scriptare.* En effet voyons les anciens éditeurs. » Et il cite Simon de Colines 1539. Landin 1555, Lambin, Jean Bond. Quant à l'ablatif absolu, il fut d'abord prêché en France sans succès par Théodore Marcile à la fin du 16e siècle, « mais c'est Bentley qui au commencement du 18e a fait sa fortune. » — Que les anciens éditeurs n'y aient pas regardé de trop près, surtout quand ils avaient pour eux l'autorité de Porphyrion, cela se conçoit; cependant l'opinion qui voit ici un ablatif se montre dès l'origine. Badius Ascensius (Paris 1519) signale les deux sens. Il est vrai qu'il préfère *lectare, scriptare,* mais c'est *parce que Porphyrion en fait des fréquentatifs,* et qu'avec un tel guide il est sans soupçon. Mais dès que les savants examinent par eux-mêmes, il en est tout autrement, et Dousa, Chabot, Torrentius rejettent *lectare* et *scriptare* à moins qu'on ne les leur montre quelque part. Robert Estienne n'admet pas *lectare* dans son

Digitized by Google

Thesaurus, et il déclare *scriptare* inusité. Le rôle de Marcile et de Bentley s'est borné à affirmer plus fort que les autres, parce que leur savoir et les progrès de la philologie, leur permettaient de certifier que les deux verbes ne se trouvaient nulle part dans les auteurs classiques.

Quant à Bentley, M. Quicherat s'exagère un peu son influence. « Bentley, dit-il, est comme un oracle dont on accepte généralement les arrêts. Quand une grande autorité a donné le ton, on se dispense désormais de discuter et presque de réfléchir. » — Le moment n'est guère bien choisi pour un tel éloge. Car que reste-t-il de Bentley dans ce passage? Ce n'est pas lui qui a découvert l'ablatif puisqu'il cite Dousa. Sa seule découverte, si encore elle est de lui, consiste à faire de *ego* le sujet de *vagor,* et à mettre un point après *juvet.* Or c'est précisement ce que tout le monde repousse. En général on est étonné de voir combien peu il est resté des nombreuses leçons proposées par Bentley.

« Mais, dit M. Q., les champions de l'ablatif absolu ont à construire péniblement un échafaudage de raisonnements pour substituer ce qui est torturé à ce qui est coulant. » — Voici tout le raisonnement : *lectare* et *scriptare* ne sont pas latins au temps d'Horace; donc *lecto* et *scripto* sont des ablatifs. Il en résulte ce sens : « Après avoir lu ou écrit, je me frotte d'huile, » sens qui est au moins aussi coulant que celui-ci : « Je lis ou j'écris, je me frotte d'huile. »

« L'ablatif absolu qu'on veut voir dans Horace est une tournure des historiens. Il faudrait nous citer des poètes, et autant que possible des poètes contemporains. Voilà les témoignages qui seraient sans réplique. » — M. Q. connaît ces témoignages aussi bien que personne. En voici trois tirés de ses dictionnaires : *Audito venisse nuntium,* Cic. *Parto quod avebas,* Horat. *Excepto quod non simul esses, cetera lœtus,* Horat. En voici d'autres : *Excepto quod me perdidit,* Ov. Trist. III, 6, 12; *Excepto quod adhuc utcunque valemus,* Ov. Pont. IV, 14, 3. On pourrait en citer encore. Du reste notre ablatif n'est pas si compliqué; il n'y a qu'à suppléer l'antécédent de *quod : eo lecto aut scripto quod juvet,* cas prévu dans les grammaires (1) et qui diffère de l'ablatif des historiens. Nous ne voyons rien ici de « tant soit peu barbare. » M. Q. s'appuie aussi sur des passages d'auteurs. Il cite d'abord Cicéron (*Epist. ad Fam.* IX, 20) : *Ubi salutatio defluxit, litteris me involvo aut scribo aut lego... inde corpori*

(1) Cf. Gantrelle § 174, 5, rem. Dutrey § 382.

Digitized by Google

omne tempus datur. Puis à défaut d'autres il enrôle comme auxiliaire, dans un article spécial, le chancelier Michel de l'Hospital, qui a écrit quelque part :

> Hic aliquid scribove legove, aut cogito semper.
>
> Est bona librorum mihi copia, scribo legoque
> Aut aliquid semper meditor.

Ces derniers passages surtout lui paraissent d'un grand poids. Il est difficile de comprendre cependant comment trois endroits qui portent *lego* et *scribo* prouvent qu'Horace ait employé *lecto* et *scripto.* Ils prouvent même le contraire et ce serait aux adversaires de les citer pour établir que dans les explications de ce genre on se sert ordinairement, non pas de *lectare, scriptare,* mais de *legere, scribere.* De plus le passage de Cicéron va directement contre la thèse. En effet l'emploi de *inde* montre que Cicéron ne s'occupe de son corps qu'après avoir lu ou écrit; Horace fait de même, et il le montre par l'ablatif absolu, qui produit le même sens que *inde* et enchaîne les idées. Car, qu'on le remarque bien, Horace dans toute cette phrase et dans les suivantes indique l'ordre, la succession de ses occupations, ordre qui disparaît dans l'autre hypothèse.

« Enfin, dit M. Q., en élevant sa thèse à la hauteur d'une question nationale, le génie français a constamment protesté. Témoin Lambin, Desprez, Dacier, Lemaire. » — S'il en est ainsi, tant pis pour le génie français. Car les Allemands, les Anglais, les Hollandais protestent à leur tour, et dans une question de pure philologie ils ont quelque droit à être écoutés. Du reste le génie français n'est pas aussi unanime qu'on pourrait le croire. Nous avons déjà parlé de Chabot, un poitevin, qui se déclare pour Dousa contre Turnèbe. Nous revendiquons de même Robert Estienne, une des gloires de la philologie française, que l'on prétend nous enlever (1). M. Q. lui-même a suivi Bentley, quand il pouvait suivre Dacier. M. Aubertin, ancien élève de l'école normale supérieure, dans sa récente édition classique, prend pour guides Orelli et Dillenburger. M. Patin, de l'académie française, traduit : « *Après avoir occupé* mon esprit de quelque

(1) M. Q. S'appuie de l'autorité de Robert Estienne pour prouver l'existence de *lectare, scriptare.* « Robert Estienne, dit-il, *les* admet sans hésiter : *Scriptito, as,* frequentativum a *scripto, as,* frequentativo. (Édition de 1531) » — Nous en appelons à la même autorité car l'édition de 1536 porte : « *Scriptito* frequentativum à *scripto, scriptas* frequentativo QUOD IN USU NON EST. » Quand à *lectare* nous ne pouvons le découvrir nulle part.

Digitized by Google

lecture, m'être amusé à écrire, je me fais frotter d'huile. » Enfin M. Jules Janin, esprit français s'il en fut, ne manque pas de marquer aussi la succession des faits : « Je lis et j'écris à mon aise et selon mon bon plaisir; *bientôt* je me fais frotter d'huile. » Que les Français habitués à placer le pronom sujet immédiatement avant le verbe, aiment à renconter le même ordre en latin, et qu'ils soient tentés au premier abord de traduire *ego lecto* par je lis, on le comprend sans peine; mais il doivent bien y renoncer quand toutes les recherches des savants n'ont pu découvrir dans les auteurs *lectare* et *scriptare;* car la difficulté est là : on ne trouve pas *lectare, scriptare* dans les écrivains classiques. Or si Horace avait pu se servir de ces deux fréquentatifs, qui paraissent d'un usage si ordinaire, et qui sont formés d'après toutes les règles de l'analogie, il serait fort étrange qu'on ne les rencontrât nulle part ni avant ni après lui. Qu'on cite donc un exemple, un seul, de *lectare,* ou un seul de *scriptare* et la discussion change de face. Mais cela paraît fort difficile, car M. Q. auteur de tant de dictionnaires, homme de si vastes lectures, n'a pu en fournir jusqu'ici. Il produit, il est vrai, les grammairiens latins Charisius, Priscien; mais cela prouve tout au plus que ces mots existaient de leur temps. M. Q. lui-même cite d'eux, dans ses ouvrages, une foule de mots qu'il relègue dans la basse latinité. Les glossaires ne prouvent pas davantage; nos dictionnaires français renferment bien des expressions inconnues à Molière.

Pour toutes les raisons qui précèdent nous ne pensons pas que M. Q. ait établi d'une manière bien solide l'emploi de *lectare* et de *scriptare* dans le latin classique. Mais nous rendons hommage à la persévérance avec laquelle il a cherché à fixer le rôle de ces deux mots dans la langue, et a suivi leur trace à travers les siècles, dans des études dont nous nous empressons de reconnaître tout le mérite et toute l'utilité.



NOTICE NÉCROLOGIQUE.

J.-B. WAGENER.

L'athénée d'Anvers, si cruellement éprouvé depuis quelques années, vient de faire une nouvelle perte par la mort de M. Wagener, son professeur de rhétorique latine. M. Wagener était un des professeurs les plus savants et les plus capables de nos athénées; nous

Digitized by Google

communiquerons à nos lecteurs les détails que nous avons pu recueillir sur cette vie si laborieuse et si utile.

Jean-Baptiste Wagener naquit à Sterpenich (Luxembourg belge) le 2 février 1804, et fit d'excellentes humanités à l'athénée de Luxembourg. Sorti de cet établissement, si renommé pour ses fortes études et qui a doté le pays de tant de capacités supérieures, il se rendit à l'université de Louvain, pour y suivre les cours de la faculté de philosophie et lettres et se préparer à la carrière de l'enseignement. Il ne tarda pas à attirer l'attention des savants philologues de cette université et lui-même conserva toute sa vie un souvenir affectueux et reconnaissant de ses professeurs, notamment de MM. Dumbeek et Becker. C'est dans les leçons de ce dernier surtout qu'il puisa cet esprit éminemment scientifique qu'il porta depuis dans ses études, dans ses travaux philologiques ou dans son enseignement.

Des circonstances qu'il serait oiseux de rapporter ne lui permirent pourtant pas de terminer ses études. Il quitta l'université avec le grade de candidat, et fut bientôt nommé professeur au collége de Gheel. Très-peu de temps après, en mai 1829, il était nommé professeur de 6e et de 5e latines au collége communal de Ruremonde. Il resta attaché à cet établissement pendant vingt-deux ans et y occupa successivement toutes les chaires d'humanités jusqu'à la rhétorique.

En 1850, ce savant professeur, dont toute la vie avait été consacrée à l'étude, sembla comprendre qu'un mérite éminent ne tient pas toujours lieu de titres scientifiques. Il se décida à l'âge de 46 ans à aller prendre à Utrecht le grade de docteur en philosophie et lettres. Il publia à cette occasion une dissertation *De Jove Homerico* et subit les différentes épreuves exigées par la loi *magnâ cum laude.*

Ses vœux modestes n'allaient pas au delà de la position qu'il occupait à Ruremonde; il y vivait heureux, entouré de l'estime publique et de l'affection de sa famille. Mais tout à coup, en 1851, par un de ces revirements trop fréquents dans l'instruction publique, l'existence du collége qu'il dirigeait avec tant de zèle et de succès, se trouva remise en question : il lui fallait donc s'éloigner.

L'enseignement moyen allait être réorganisé en Belgique. Il se rendit à Liége et y subit les examens théoriques et pratiques conduisant au grade obligatoire de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur. Immédiatement après, à la suite d'un nouvel examen comparatif, il fut nommé professeur de rhétorique latine à l'athénée royal d'Anvers.

Digitized by Google

M. Wagener s'était marié en 1828; sa veuve dirige avec distinction une institution de demoiselles à Ruremonde. De ce mariage étaient nés deux enfants; l'aîné, à qui il a su inspirer son goût pour l'antiquité, est actuellement professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand.

Nous connaissions M. Wagener depuis onze ans; qu'il nous soit donc permis de dire un mot de ses éminentes qualités comme professeur. Il était d'une exactitude et d'une régularité exemplaires; malgré sa longue expérience, il préparait journellement ses leçons avec un soin scrupuleux, et il les donnait avec une verve, une chaleur de nature à entraîner les plus indolents. Ses élèves étaient ses meilleurs amis, il les traitait avec les plus grands égards, la plus entière bienveillance, et les habituait ainsi à se respecter eux-mêmes.

Pour ses collègues, M. Wagener était un conseiller prudent, un ami sûr et obligeant. A tous ceux qui l'ont connu il laissera le souvenir d'un homme digne de toute estime et de tout respect.

Dirai-je encore avec quel dévouement il savait pratiquer les vertus domestiques ?.... Non, ce serait raviver des douleurs trop cruelles.

M. Wagener fit preuve pendant toute sa vie d'une activité d'esprit infatigable; aussi une partie de son temps était-elle régulièrement consacrée à des recherches scientifiques. Selon lui, le professeur ne se devait pas seulement à ses élèves, il devait en outre travailler au progrès de la science.

A Ruremonde déjà, malgré les soins administratifs et les nombreuses leçons publiques et particulières dont il était chargé, il avait trouvé le temps de composer une grammaire latine. Il est à regretter que sa modestie nous ait privés de ce travail; nul doute que, s'il eût été publié, il n'eût facilité aux élèves l'étude si aride, mais si importante des principes du latin.

Sa position à Anvers lui donnait plus de loisir. C'est là qu'il prépara avec le soin et la maturité qui lui étaient ordinaires son édition de la Milonienne. Ce travail consciencieux, plein de logique et d'érudition, utile aux maîtres comme aux élèves, eut le plus grand succès dans le monde savant, succès dont il ne fit nul étalage, qui eut peu de retentissement dans le pays, mais qui suffit pour l'encourager à de nouvelles études.

Il laisse de nombreuses notes recueillies pour servir à une nouvelle édition de son travail sur la Milonienne, et à une analyse détaillée de ce chef-d'œuvre oratoire.

Digitized by Google

Il laisse un travail analogue sur le discours *pro lege Manilia,* travail presque achevé et qui devait paraître en 1863.

Qu'il me soit permis d'exprimer le vœu de voir M. Aug. Wagener son digne fils, à la plume duquel nous devons l'introduction historique placée en tête de la Milonienne, mettre la dernière main à ces œuvres délaissées. Cette pieuse et posthume collaboration serait à la fois un hommage à la mémoire du défunt et un nouveau service rendu aux études classiques.

M. Wagener a donné en mourant une dernière preuve de son attachement au devoir et de sa profonde affection pour sa famille. Encore souffrant d'une première atteinte de la fièvre pernicieuse à laquelle il a succombé, il assistait le 16 septembre à la séance de clôture du jury d'examen pour les gradués en lettres, siégeant à Gand. La session close, il voulut retourner dans sa famille. Il arriva..... et rendit le dernier soupir.

Que Dieu lui soit favorable et que sa mémoire vive parmi nous !

C....

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les Pays-Bas au XVIe siècle. — LE COMTE D'EGMONT ET LE COMTE DE HORNES (1522—1568) *d'après des documents authentiques et inédits, par* THÉODORE JUSTE; *Bruxelles, A. Lacroix et Ce,* 1862; 1 vol. in-8°.

Le 16e siècle porte bonheur à M. Juste : les études historiques qu'il a publiées depuis quelques années sur cette époque tourmentée de nos annales sont, à coup sûr, les meilleures qui soient sorties de sa plume. Les biographies de Marguerite d'Autriche, de Marie de Hongrie, de Marnix de Sainte-Aldegonde et de la princesse d'Epinoy lui ont acquis auprès des hommes d'étude une réputation méritée que son récent travail sur les comtes d'Egmont et de Hornes doit certainement accroître.

Mais ce ne sont point seulement les suffrages unanimes des hommes d'étude que va rallier cette nouvelle biographie ; tous les cœurs vraiment belges, tous ceux qui aiment la patrie et les gloires de la patrie, tous ceux pour lesquels les mots de *liberté* et de *tolérance* ne sont pas de vains mots, applaudiront aux efforts tentés par l'historien afin de consacrer irrévocablement la gloire des deux hommes qui périrent pour avoir eu le courage de recommander et de pratiquer la tolérance et pour avoir revendiqué hautement les anciens priviléges du pays.

Lorsque, en 1859, le gouvernement décida d'ériger sur la grand'place de Bruxelles un monument qui perpétuerait le souvenir des deux illustres victimes de Philippe II, on vit surgir contre d'Egmont et de Hornes « des accusations véhémentes, mais dissemblables et contradictoires ». Les uns osèrent leur faire un crime d'avoir voulu résister, dans les limites de la légalité pourtant, au despotisme religieux et politique de Philippe II ; aux yeux de ces défenseurs arriérés et

Digitized by Google

impuissants de doctrines absolutistes qui, grâce à Dieu, ont fait leur temps en Belgique, le roi d'Espagne ne commit pas une sanglante injustice lorsqu'il envoya à l'échafaud les deux infortunés seigneurs.... — Les autres reprochèrent aux comtes « de n'avoir point arboré hardiment le drapeau de la révolte ». — Point ne servirait de discuter avec les apologistes de Philippe II et du duc d'Albe : il est de ces gens qui, par amour du paradoxe, sinon par fanatisme, s'obstinent à défendre des causes impossibles et dont les théories ne sont point justiciables de la critique sérieuse. — Quant à ceux qui n'ont qu'une dédaigneuse estime pour les services rendus par d'Egmont et de Hornes à la liberté et à la patrie, ils oublient que « pour juger avec équité les hommes illustres des temps passés, il « ne faut point les séparer de leur époque ». Franchement est-il raisonnable d'exiger des seigneurs du 16e siècle sur la politique et la religion les idées et les convictions du 19e ? Certes la hardiesse déployée en 1572 par les adversaires de l'Espagne, a fait défaut en 1566 à d'Egmont et à de Hornes, mais, comme le fait remarquer avec raison M. Juste, dans une grande révolution, dans une guerre qui dure 80 ans, il y a diverses périodes qu'il ne faut point confondre. Hampden et Lafayette ont été moins audacieux que Cromwell et Carnot : qui songe pourtant à leur contester leurs services et leur part d'influence dans les révolutions de 1640 et de 1789 ? D'Egmont et de Hornes ont eu des irrésolutions et des défaillances, c'est incontestable : ils ont aussi péché par imprévoyance; mais enfin ils furent constamment des modèles de loyauté. « Ils réclamaient les libertés nationales en demeurant fidèles à leur souverain, et au lieu de recevoir de l'argent de l'étranger, ils se ruinaient, ils s'imposaient des dettes énormes pour servir le roi et le pays ». Il faut voir avec quelle énergie l'un et l'autre repoussèrent cette accusation de lèse-majesté, allégation principale du réquisitoire du procureur-général, qui, de l'aveu même d'un écrivain royaliste et catholique, Pontus Payen, ne put jamais être prouvée ! Leur véritable crime, redisons-le, ce fut d'avoir commencé la lutte contre le despotisme espagnol, d'avoir recommandé et pratiqué la tolérance, d'avoir revendiqué hautement les anciens priviléges du pays. — Eh bien, nous le demandons aux gens de cœur, la patrie doit-elle refuser à de pareils hommes l'honneur d'une statue qu'elle n'a point marchandée à des notabilités moins illustres et moins dignes de sa reconnaissance ?

Si la réponse pouvait encore être douteuse à l'époque où se sont produites les accusations dont nous venons de dire un mot, elle ne saurait plus l'être depuis la publication de l'œuvre de M. Juste, qui vient démontrer victorieusement l'inanité de ces accusations et de ces calomnies intéressées. Or, pour arriver à cette démonstration, il a suffi à l'historien de rapporter impartialement les faits qu'il a puisés dans une étude consciencieuse des nombreux documents de cette époque. Suivant son expression, il a tâché de vivre en quelque sorte au XVIe siècle, tirant la biographie de ses héros principalement de leurs propres lettres, des papiers d'État et des correspondances de Philippe II, de ses lieutenants et de ses ministres, consultant minutieusement les pièces du procès, le « libel accusatoire » et « les mémoires de défense », recherchant dans un grand nombre de pièces inédites des témoignages d'une authenticité irrécusable, en un mot ne négligeant aucune des sources qui pouvaient lui fournir les éléments d'une biographie aussi complète, aussi vraie que possible. Il s'est pour ainsi dire effacé dans son livre : il a laissé parler les faits et c'est à peine si, de loin en loin, une réflexion ou une

Digitized by Google

observation critique fait comprendre aux lecteurs la haine vigoureuse qui anime l'historien surtout contre le perfide et cruel Philippe II, contre son impitoyable lieutenant le duc d'Albe et contre les juges iniques des comtes d'Egmont et de Hornes. Une si profonde impartialité, qui fait le plus bel éloge de l'historien et qui doit recommander son œuvre à toutes les opinions, expose l'écrivain à l'inconvénient de la sécheresse. M. Juste n'y a pas échappé complétement; son style clair, ferme et assez serré manque parfois de coloris; nous y voudrions des tons plus chauds, un relief plus accentué. Mais nous ne voulons pas insister sur ce léger défaut qui tient au système suivi par l'auteur. Nous préférons répéter l'éloge que nous adressions en commençant à M. Juste : son œuvre est l'œuvre d'un savant et d'un bon citoyen. E. D.

DICTIONNAIRE CLASSIQUE UNIVERSEL FRANÇAIS, *historique, biographique, mythologique, géographique, etc.; contenant les documents les plus essentiels de tous les dictionnaires spéciaux; le vocabulaire français présentant les acceptions propres, figurées et familières des mots, justifiées par des exemples; — les termes techniques et scientifiques; la conjugaison des verbes irréguliers et défectueux; les étymologies, l'explication des locutions latines fréquemment employées dans le discours, etc.; des notices historiques sur les peuples anciens et modernes, sur les grands événements (guerres, traités de paix, conciles, etc.), avec leur date; la biographie des personnages historiques de tous les pays et de tous les temps, celle des saints, des savants, des écrivains, des bienfaiteurs de l'humanité, etc.; la mythologie; la géographie ancienne et moderne; suivi d'un dictionnaire de la prononciation de tous les mots difficiles; par* M. TH. BÉNARD, *sous-chef du premier bureau de la division de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique et des cultes.* Seconde édition revue et corrigée. Paris Belin 1862. 1 vol. gr. in-18 de 744 pp. Prix, cart. 2 fr. 60.

M. Bénard s'est proposé de faire à l'usage des classes un dictionnaire qui, en s'éloignant de la sécheresse des petits ouvrages de ce genre et de la prolixité des grands, contînt, sous un format commode, tout ce que les élèves ont besoin de savoir dans le cours de leurs études. Le développement qu'il a donné au titre nous dispense d'entrer dans des explications sur les notions diverses qu'il a cherché à réunir dans son dictionnaire. Mais tout le monde sans doute approuvera l'idée de joindre au vocabulaire proprement dit des articles concernant l'histoire, la géographie, la mythologie, les personnages remarquables, etc., car il est bon que les jeunes gens aient sous la main quelques notions précises à ce sujet et ils ne savent souvent où les trouver.

Quant à l'exécution, elle est, nous ne dirons pas parfaite sous tous les rapports, mais généralement très-satisfaisante. L'auteur y a mis du soin, et quoiqu'il y ait dans cette grande quantité de détails des inadvertances à signaler, on peut sans crainte recommander son livre pour les établissements d'instruction; il rendra aux élèves tous les petits services qu'ils peuvent attendre d'un ouvrage de cette nature. Le côté typographique est également soigné; le bon choix des caractères rend les recherches faciles; le format est commode et le prix accessible à tous. Nous allons entrer dans quelques détails afin de présenter nos observations.

Digitized by Google

Le vocabulaire français est fait d'après le dictionnaire de l'Académie, dont on a tiré le plus essentiel. Les mots et les sens contraires aux convenances, au respect dû à l'enfance ont été écartés, et M. Bénard s'est gardé de tomber dans le défaut qu'un journal français a reproché sévèrement à un de ses devanciers. Tout ce qui concerne la religion est, comme doctrine, à l'abri de la critique. On trouve seulement quelques explications un peu longues, car le dictionnaire ne doit pas empiéter sur le catéchisme. Il y a aussi plusieurs lacunes; *larghetto* et *scherzo* manquent aux termes de musique; *chauvinisme* manque également; le mot et le jeu de *mérelle* (analogue au jeu de dames) encore en usage dans toute la Lorraine, ont disparu, on ne sait trop pourquoi, même du dictionnaire de l'Académie. Si on préfère *marelle* à *mérelle* encore faut-il signaler les deux jeux compris sous ce mot.

Les étymologies sont en progrès. Cependant elles pourraient être plus nombreuses. Quelques-unes ne sont pas justes : essuyer, *exsucare* et non *assiccare;* est, de l'angl. *est* et non du latin *œstus ;* estampe, *stampfen* et non *stampsen ;* estacade, *stakette* et non *stakete*. D'autres paraissent inadmissibles : espionner *inspicere,* épier *aspicere,* épeler *appellare*. Il y a ici un travail de vérification à faire d'après les travaux les plus récents.

Les articles historiques, mythologiques, biographiques, etc. sont nécessairement fort courts, et il n'y a pas lieu de s'en plaindre. Mais il faut qu'ils soient très-justes, proportionnés entre eux, et qu'ils soient au complet. Or nous ne trouvons pas dans le dictionnaire Nanteuil, cité par Boileau, le comte de Maistre, Memlinc, une des gloires de la peinture; Jean van Eyck y est, mais sans son frère Hubert et sa sœur Marguerite; Claude Gelée n'y figure que sous son surnom de Claude le Lorrain. Plusieurs personnages sont surfaits, d'autres sont rabaissés. La proportion manque évidemment dans les articles consacrés à Louis XIV et à Napoléon Ier. Enfin que l'auteur ait donné place dans son dictionnaire à des contemporains, Napoléon III, Victoria, Victor-Emmanuel, rien de mieux; mais qu'il ait omis Léopold Ier, c'est ce que les Belges lui pardonneront difficilement, tout en achetant le livre. Après cela nous aurions tort de nous plaindre de voir Bruges, la Venise du Nord, obtenir seulement cette maigre ligne : « ville considérable de la Belgique. »

Un mot sur les populations. Elles sont souvent inexactes, surtout en ce qui concerne la Belgique. Chose étrange, jamais on n'a fait plus de statistique que de nos jours et jamais on ne s'en est moins servi. Comme la population augmente, chaque édition devrait être revue sous ce rapport, car à la fin l'écart devient trop grand. Voici les chiffres de population au 31 décembre 1861 mis en regard de ceux que M. Bénard publie en 1862.

Bruxelles (1)	180,000	283,000	Liége	70,000	97,000
Anvers	80,000	114,000	Londres	2,363,000	2,803,000
Bruges	45,000	50,000	Rome	184,000	197,000 (2)
Gand	97,000	120,000	Vienne	380,000	530,000
Namur	20,000	26,000	Berlin	354,000	527,000

Que M. Bénard revoie son livre, qu'il enlève les inexactitudes de manière qu'on puisse sans crainte s'en rapporter à lui, et il obtiendra un légitime succès.

(1) On doit donner la population de la *ville* de Bruxelles et non celle de la *commune* de Bruxelles. — (2) Non compris le corps français d'occupation.

Digitized by Google

Les humanités et l'enseignement secondaire français, *par* Fr. Dubner. — Quatre années d'études classiques. *Programme proposé pour l'enseignement des humanités, par le même.* Paris, Paul Dupont 1862. 2 brochures in-8° de 12 et de 10 pp.

Si l'étude des langues anciennes trouve actuellement tant d'adversaires, si l'enseignement professionnel menace, partout, de prendre la place de l'enseignement humanitaire, il ne faut pas en chercher la cause unique dans le matérialisme et le scepticisme qui, de nos jours, font tant de ravages dans les esprits. Il faut bien avouer que les résultats des études classiques ne répondent généralement pas à ce qu'on est en droit d'en attendre. Combien de jeunes gens, après avoir étudié le latin et le grec pendant six ou sept ans, sont en état de lire les auteurs qui ont écrit dans ces langues? En France, pays dont s'occupe exclusivement l'auteur des brochures susdites, ce nombre doit être extrêmement minime, puisque, à la dernière session de la Faculté des lettres de Paris pour les examens du baccalauréat, 260 candidats sur 455 échouèrent, et que l'épreuve la plus redoutée, le véritable écueil de cet examen est la traduction à livre ouvert. Or il est certain que la jeunesse ne prend un intérêt réel à une langue que lorsqu'elle sait s'y orienter et s'y mouvoir, et que la lecture des auteurs ne lui offre pas des difficultés trop nombreuses. Comment prétendre dès lors qu'elle s'intéresse au latin et au grec, quand ce résultat n'est pas même obtenu au bout de ses études? Et pourtant inspirer de l'intérêt pour une science c'est la seule méthode pour l'enseigner avec succès. Pour obvier à ce mal M. Dübner propose surtout des exercices de lecture courante très-rapprochés et journaliers. Par des lectures faites chaque jour, pendant plusieurs heures, et sans interruption, pour que les mots appris ne s'effacent pas de la mémoire, l'élève arriverait en peu de mois à lire sans grande difficulté les auteurs d'un style simple; « c'est ce *point,* dit M. Dübner que l'on doit se hâter d'atteindre comme par une sorte de culture en serre chaude; à partir de ce moment, avec ce commencement de *facilité,* l'élève prendra intérêt à la langue qu'on lui enseigne, et on peut raisonnablement espérer le succès. » Ces lectures, l'auteur veut les voir commencer dès que l'élève possède les déclinaisons et les conjugaisons et les premiers principes de la syntaxe, principes simples et peu nombreux. Le reste de la grammaire il devra surtout l'apprendre par observation. Pour mieux faire voir le mécanisme de son système, M. Dübner propose un programme d'enseignement pour les quatre premières années. Ce programme nous semble présenter assez d'intérêt pour que nous le transcrivions ici.

Huitième. Second semestre : déclinaison des substantifs latins.

Septième. Premier semestre : déclinaison des adjectifs et des pronoms; conjugaisons. — Deuxième semestre : faire voir les effets qu'exercent sur la phrase les cas à désinences fixes : inversion, nécessité de construire; règles de l'accord, règle dite du *Que retranché,* subjonctif dans les membres de phrases dépendants et pour le discours indirect. Premières lectures.

Sixième. Premier semestre : lecture de latin chaque jour. Examen pour la lecture courante à la fin du semestre. Alphabet grec avec quelques exercices de lecture. — Deuxième semestre : aperçu systématique de la syntaxe latine; thèmes latins. Deux ou trois fois par semaine explication d'un auteur latin. Déclinaison des substantifs grecs *non contractes.*

Digitized by Google

Cinquième. Premier semestre : déclinaison contracte, adjectifs, pronoms ; conjugaison grecque. Deux ou trois fois par semaine, auteur latin et thème. — Deuxième semestre : exposé des principes généraux et indispensables de la syntaxe grecque ; premières lectures. Pour le latin, comme ci-desus.

Quatrième. Premier semestre : lecture de grec (prose attique) chaque jour. Examen pour la lecture courante à la fin du semestre. — Deuxième semestre : aperçu systématique de la syntaxe grecque ; thèmes grecs. Dialecte ionien et formes du langage homérique ; lecture d'Homère.

« Il est certain, dit M. Dübuer, qu'une telle méthode ramènerait la vie dans les classes, où elle s'est éteinte depuis longtemps ; elle ferait faire des progrès réels et *visibles,* et mettrait les élèves sortant de la quatrième, sous le rapport du grec et du latin, à un niveau où ne se trouve pas aujourd'hui la majorité des candidats au baccalauréat. »

Comme la valeur d'une méthode se juge surtout par ses résultats, il faudrait avoir vu pratiquer celle de M. Dübner pour pouvoir l'apprécier convenablement. Toujours est-il que l'expérience a été défavorable pour la méthode ancienne et que pour autant qu'il est permis de se former, sur ces matières, une opinion *à priori,* celle de M. Dübner nous semble renfermer des choses excellentes. Dans tous les cas elle mérite d'être étudiée, et nous ne doutons pas qu'en France particulièrement, où l'on s'occupe de réorganiser l'instruction moyenne, on ne la prenne en très-sérieuse considération.

ACTES OFFICIELS.

Démission honorable est accordée au sieur *Van Berchem,* inspecteur cantonnal de l'enseignement primaire pour le troisième ressort de la province d'Anvers (ressort de Malines). Le sieur *A.-M. Proost,* est désigné pour faire l'intérim.

— La démission offerte par le sieur *Kinet,* second régent à l'école moyenne de Visé, est acceptée. Le sieur Kinet est admis à faire valoir ses droits à la pension.

— Le sieur *de Sinsano,* est admis à donner l'enseignement de la religion et de la morale à la section normale primaire établie près de l'école moyenne de Gand.

— Sont nommés :

A l'athénée d'Anvers : professeur de rhétorique, en remplacement du sieur Wagener, décédé, le sieur *Nélis,* professeur de seconde ;

A l'athénée de Mons : second professeur de français, en remplacement du sieur Schiltz, démissionnaire, le sieur *Delhaise,* professeur agrégé, surveillant ; — surveillant, le sieur *Meurice,* professeur agrégé ;

A l'école moyenne d'Anvers : deuxième instituteur, en remplacement du sieur Raepsaet, le sieur *Adams,* sous-instituteur commnual à Anvers ; — maître de dessin, en partage, en remplacement du sieur Lecocq, le sieur *Beaujean,* premier régent ;

A l'école moyenne de Bruges : deuxième instituteur, en remplacement du sieur Wens, démissionnaire, le sieur *Stals,* aspirant professeur agrégé ;

A l'école moyenne d'Ypres : deuxième instituteur dédoublant, en remplacement du sieur Lansens, le sieur *Tubbax,* professeur agrégé ;

A l'école moyenne de Wavre : troisième régent, en remplacement du sieur Wery, le sieur *Turlot,* deuxième instituteur ; — deuxième instituteur, le sieur *Sterck,* professeur agrégé ;

Digitized by Google

A l'école moyenne d'Alost : deuxième instituteur en remplacement du sieur Walleghem, démissionnaire, le sieur *Verhaeghe,* deuxième institut. dédoublant;

A l'école moyenne de Boom : second assistant dédoublant, en remplacement du sieur Kerremans, dont la nomination est rapportée, le sieur *De Broe,* sous-instituteur communal à Burght;

A l'école moyenne de Mons : premier instituteur, en remplacement du sieur Lepreux, démissionnaire, le sieur *Lamborelle,* professeur agrégé; — deuxième instituteur, en remplacement du sieur Schinckgen, le sieur *Hustin,* professeur agrégé;

A l'école moyenne de Visé : maîtres de dessin, en partage, en remplacement des sieurs Berton et Borsu, les sieurs *Desonay* et *Chot,* respectivement troisième régent et premier instituteur;

A l'école moyenne de Saint-Trond : maître de musique, en remplacement du sieur Dignef, démissionnaire, le sieur *Aerts;* — maître de gymnastique, en remplacement du sieur Peeters, le sieur *Toen,* second régent;

A l'école moyenne de Waremme : maître de dessin, en remplacement du sieur Kinet, le sieur *Mathieu,* second régent; — assistant, en remplacement du sieur Pire, démissionaire, le sieur *Ducoffre,* professeur agrégé;

A l'école moyenne d'Andenne : assistant, en remplacement du sieur Koob, le sieur *Fievez,* professeur agrégé;

A l'école moyenne de Marche : assistant, le sieur *Collignon,* instituteur communal à Marche;

A l'école moyenne de Fosses : assistant, en remplacement du sieur Bordet, le sieur *Morlet,* professeur agrégé, nommé également maître de gymnastique en partage en remplacement du sieur Pierret;

A l'école moyenne de Stavelot : premier régent, en remplacement du sieur Schuind, démissionnaire, le sieur *Thumas,* second régent; — second régent, le sieur *Remacle,* assistant; — assistant, le sieur *Nélis,* professeur agrégé.

Cours élémentaire de dessin. — Concours. Un arrêté royal, sur la proposition faite par le conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin, dans sa session ordinaire de 1862, institue un concours en faveur d'un cours élémentaire de dessin. Les dispositions principales sont les suivantes :

Art. 1er. Un prix de quinze cents francs est institué en faveur du meilleur cours de dessin élémentaire qui aura été produit en Belgique, avant le 31 décembre 1864.

Les exercices et modèles doivent être principalement linéaires et conçus de manière à répondre aux besoins de l'enseignement des académies et autres écoles de dessin, tel qu'il est réglé dans la première division du plan d'études arrêté par le conseil de perfectionnement dans sa session de 1861.

Ils devront servir d'introduction à la fois à l'étude de l'architecture, du dessin académique et du dessin industriel. Le cours embrassera au plus deux années.

La méthode devra avoir pour objet d'enseigner à l'élève à bien voir les corps dans l'espace, et le cours linéaire devra être complété par une théorie sommaire des ombres, au point de vue pratique. Mais les procédés destinés à produire l'effet des ombres seront les plus simples possibles, de manière à ne point trop absorber l'attention et le travail de l'élève et à ne point le distraire de la perception de l'ensemble.

Digitized by Google

L'emploi de la règle, de l'équerre et du compas sera rigoureusement exclu.

Art. 2. Les auteurs qui voudront prendre part au concours adresseront leur travail au ministre de l'intérieur avant le 31 décembre 1864.

Art. 3. Sont également admis les ouvrages déjà publiés et les ouvrages en manuscrit. Ces derniers devront être accompagnés d'au moins deux planches gravées ou lithographiées pour servir de spécimen de l'exécution et du faire de l'auteur.

Art. 4. Indépendamment du prix, le jury pourra proposer des mentions honorables, s'il y a lieu.

Nous lisons dans la *Revue trimestrielle* (juillet 1862, p. 91) un article composé tout exprès par M. Léon Humblet pour réclamer l'enseignement du droit constitutionnel dans les établissements publics d'instruction. « Pendant toute la durée de nos études, dit-il, nous n'entendons pas parler une seule fois de notre droit public ; ... à l'athénée, au collége on nous expose d'une façon détaillée l'organisation des peuples de la Grèce et de l'Italie.... de l'œuvre des Gendebien, des Forgeur, des d'Elhougne, on se fait un vrai scrupule d'en rien dire... D'où vient que le gouvernement n'a jamais compris que son premier devoir est de faire connaître les institutions nationales aux citoyens? » Après avoir parlé longuement sur ce point, M. Humblet finit par demander pour les classes supérieures un cours comprenant l'explication de la constitution de 1831.

On peut répondre à M. Humblet que ce qu'il réclame se fait depuis longtemps. En vertu de la loi du 1er juin 1850 (art. 22 et 23) l'enseignement de la section des humanités et celui de la section professionnelle comprennent « des notions des institutions constitutionnelles et administratives. » Depuis 1851 on voit figurer au programme de la rhétorique et de la première professionnelle, dans tous les établissements soumis au régime de la loi, « des notions sur les institutions du pays » et ce cours se donne partout avec le soin qu'il mérite.

« Pendant la dernière session législative, ajoute M. Humblet, un honorable représentant de Liége, M. Mouton, proposa de faire enseigner la Constitution dans les établissements de l'État. On sait comment sa motion fut accueillie. » Elle fut accueillie aussi bien qu'elle pouvait l'être; car le ministre répondit : « Le cours dont a parlé l'honorable M. Mouton est compris dans le programme des athénées et des colléges communaux ; j'ai lieu de croire que ce programme est exécuté et je veillerai à ce qu'il le soit ; je ne perdrai pas de vue les observations de l'honorable député de Liége. » Du reste M. Mouton ne proposait pas d'établir un cours ; il demandait seulement que celui qui se donnait fût un peu développé, et qu'il fût l'objet d'un soin particulier. (Voir les Annales parl. p. 766.)

Nécrologie. En Belgique : M. *Philibert Van den Broeck,* docteur en théologie, professeur de théologie générale à l'université de Louvain ; — M. le docteur *Sauveur,* inspecteur général du service sanitaire civil, membre de l'Académie; — M. *Brans,* ancien directeur de l'école moyenne de Bruges.

A l'étranger : M. *Charles Londe,* membre de l'Académie impériale de médecine de Paris ; — M. *A. de Vries,* bibliothécaire de la ville de Harlem, membre de plusieurs sociétés savantes.

Digitized by Google

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE.

Numéro 12. **Décembre 1862.**

DE LA NOUVELLE ÉDITION DE LA MÉTHODE SANSCRITE DE NANCY,

ET DES AUTRES TRAVAUX PHILOLOGIQUES DE LA MÊME ÉCOLE.

Nous faisions connaître dans cette revue il y a deux ans (N° de janvier 1860, pp. 12-24), les *Premiers rudiments de grammaire sanscrite en langue française,* qui avaient paru dans le cours de l'année 1859. C'étaient autant d'essais qui comblaient une lacune dans la partie littéraire de l'enseignement public, et il est juste de le dire, les encouragements de l'opinion n'ont point fait défaut à leurs auteurs dans le milieu où ils les ont produits. L'ouvrage de M. Jules Oppert a servi de base à l'étude du sanscrit dans ses cours annuels de grammaire comparée près la Bibliothèque impériale à Paris. M. Léon Rodet a fait paraître le second fascicule de sa *Grammaire abrégée* de la langue sanscrite (1860, pp. 79-171, in-8°), et des fonctions administratives qui l'ont retenu naguère à Lille lui ont permis d'exercer près de nos frontières son prosélytisme en faveur des langues savantes. Ses tentatives nous rappellent tout naturellement celles de M. Louis de Baecker, qui a tenu compte des découvertes de la nouvelle philologie dans ses divers travaux nés sur le même sol et en particulier dans sa *Grammaire comparée des langues de la France* (Paris, Blériot, 1860). La méthode nancéïenne, dont nous fîmes naguère un plus long examen, a de même porté ses fruits dans d'autres contrées de la France, et la persévérance de ses éditeurs a été généreusement soutenue dans cette ancienne Lorraine dont la capitale, jalouse de sa renommée, dans le présent comme dans le passé, met au-dessus de tous ses titres son attachement à la science et aux lettres. Cette année même, en effet, de grandes fêtes ont amené à Nancy une foule considérable de visiteurs pour assister à l'ouverture du Musée lorrain et à l'inauguration du palais des Facultés. C'est à Nancy même que le zèle de quelques hommes dévoués a pris à tâche de vulgariser la culture du sanscrit comme moyen de renouvellement et de progrès pour les études philologiques et littéraires. Une entreprise aussi courageuse que la leur mérite assurément d'être signalée de nouveau :

Digitized by Google

nous allons donc dire ce qu'ils ont résolu de faire pour exciter le goût de la vraie philologie comparée dans les pays de langue française, où cette science, si florissante dans les pays de langue germanique, n'a été traitée ni avec méthode ni avec étendue, et surtout n'est pas entrée à divers degrés dans le plan d'une éducation complète.

Les auteurs de la *Méthode* imprimée en 1859 pour la première fois ont déjà réalisé une partie notable de leur programme. Dans une seconde édition de ce livre, MM. Émile Burnouf et Leupol ont maintenu le système de transcription du sanscrit en lettres latines, qu'ils avaient emprunté à M. le baron Guerrier de Dumast, et pour l'application duquel celui-ci avait fait graver un corps de caractères pourvus d'accents et de points diacritiques. Mais ils ont eu la bonne chance de porter la lumière dans les éléments de la grammaire sanscrite à l'aide d'un corps de caractères dévanagaris acquis par la maison de Madame Ve Raybois, à Nancy, avec le concours de l'Académie de Stanislas; ces caractères, d'une grande netteté de formes, ont été exécutés d'après le modèle gravé en Allemagne, il y a plusieurs années, pour l'imprimerie impériale de Vienne. La méthode nancéïenne a beaucoup gagné comme livre classique à l'usage simultané des deux systèmes d'écriture : d'une part, c'est l'alphabet national des Hindous, affecté spécialement à la langue sanscrite, le dévanagari, qui sert à établir les lois euphoniques de cette langue, et d'autre part l'alphabet romain, accru de signes conventionnels, est d'un usage continuel pour rendre dans le texte de la grammaire les lettres et les traits particuliers de l'écriture indienne. Il y a là évidemment un très-grand progrès, et, rien que sous ce rapport, la seconde édition de la *Méthode* dont nous allons parler tout à l'heure, l'emporte de beaucoup sur la première. Mais ses auteurs ne pouvaient s'en tenir là : tandis que l'un d'eux, M. Émile Burnouf, appliquait son système de transcription au texte d'un poëme fameux de la littérature sanscrite (dont nous nous occuperons également ci-après), ils ont de nouveau associé leurs efforts pour la publication d'un dictionnaire sanscrit, commenté en français, en combinant l'usage des caractères dévanagaris et des lettres latines; nous dirons de même un mot de cette œuvre qui sera le complément des précédentes.

Il est bien entendu que nous nous tenons en parlant de ces diverses publications au point de vue pratique qui est aussi celui de leurs auteurs, et que nous envisageons avant tout la destination qu'ils leur ont donnée eux-mêmes. Il ne s'agit donc point de comparer

Digitized by Google

leurs essais directement avec les grands ouvrages de grammaire et de philologie sanscrites, qui s'adressent aux écoles d'Allemagne et à celles qui en relèvent, ni même avec des abrégés écrits en rapport avec l'enseignement de ces écoles par MM. Bopp et Benfey. On sera dans le vrai, si l'on considère le but spécial et limité que les Indianistes de Nancy se sont proposé d'accord avec leurs moyens d'action. Or, c'est une œuvre d'utilité pratique que celle qu'ils ont commencée avec générosité et dévouement. Si l'étude même des langues classiques n'est plus en faveur aujourd'hui, l'étude d'autres langues anciennes possédant un alphabet tout-à-fait distinct des nôtres, est l'objet de bien plus de défiance et de bien plus grands préjugés dans l'esprit d'une foule de jeunes gens et d'hommes instruits. On leur rend donc un service signalé en adoucissant les aspérités d'une première étude, en mettant la grammaire d'une langue savante, affiliée au grec et au latin, sous le couvert des rudiments qui nous ont appris les formes et les mots de ces deux langues dans nos cours d'humanités : c'est faire preuve d'habileté que de parler aux lecteurs français de grammaire sanscrite dans des termes qui leur sont connus d'ancienne date, et d'après une division des parties du discours qui leur est restée familière.

§ I.

Méthode pour étudier la langue sanscrite par ÉMILE BURNOUF, professeur à la faculté des lettres de Nancy, et L. LEUPOL, associé de l'Académie de Stanislas. — *Ouvrage faisant suite aux Méthodes grecque et latine de J. L. Burnouf.* — *Seconde édition.* — Nancy, chez Nicolas Grosjean, libraire de l'Académie de Stanislas; Paris, Benjamin Duprat, libraire de l'Institut, etc. 1 vol. in-8° XVI-239 pages in-8° (5 francs).

Nous avons exposé autrefois avec assez de détails le plan de la *Méthode;* nous ne nous étendrons plus maintenant que sur l'utilité de son emploi, soit pour l'étude privée du sanscrit, soit pour l'enseignement de cette langue. Un tel livre est jugé bon s'il répond à sa destination d'exciter le goût de savoir et ensuite de donner la première initiation à un certain nombre. En revoyant et en augmentant leur premier travail, les auteurs n'ont pas oublié un instant qu'ils s'adressaient à des commençants et qu'ils ne sauraient trop ménager leurs préventions. Ils ont écarté avec soin les termes et les défini-

Digitized by Google

tions qui ont passé de l'Inde dans les traités de grammaire sanscrite composés en Europe; ils ont réservé à une autre publication les notions grammaticales qui sont propres à la langue des Védas, antérieure à la culture littéraire de l'idiome des Aryas qui en a pris le nom de *sanscrit,* « achevé ou parfait »; ils n'ont rien dit non plus de l'accentuation, ni de la métrique. Par contre, on remarque partout avec quelle précaution ils ont présenté, dans toute leur simplicité, les faits essentiels constituant la grammaire d'une langue antique, aussi riche de formes que de radicaux et de mots dérivés. Ce sera l'objet d'un petit nombre d'observations spéciales.

L'usage même restreint des caractères dévanagaris a permis aux auteurs de la *Méthode* de donner une idée plus nette de l'euphonie indienne et de ses lois fondamentales qu'ils n'eussent pu le faire avec le secours de la seule transcription; il leur a été facile, après avoir établi la valeur des éléments de l'alphabet à l'aide du dévanagari, de réveiller l'attention du lecteur de temps en temps par l'insertion de mots écrits dans le texte de la grammaire en caractères originaux, mais suivis immédiatement de leur transcription. Exprimés de l'une et de l'autre manière, les exemples qu'ils ont choisis s'offrent à l'esprit et aux yeux avec toute la clarté désirable; ils sont empruntés quelquefois à la grammaire de M. Bopp, mais ils sont toujours produits avec discernement. L'euphonie, même dans les limites où elle est exposée par les auteurs de la *Méthode,* fait reconnaître dans le sanscrit une langue plus fidèle que les autres langues congénères au type primitif de la grande famille indo-européenne; la définition de la valeur des lettres y est suffisante pour que l'on aperçoive, comme dans un exemplaire unique, l'équilibre et l'harmonie de toutes les modulations de la parole humaine, à un degré qui a surpris les physiologistes modernes. Avant d'aller plus loin, le philologue qui aura compris ce court exposé sera convaincu que les Hindous ont possédé une aptitude particulière à discerner les éléments primitifs du langage; il découvrira aisément à quel point l'euphonie en grammaire sert à l'étymologie, et pourquoi l'analyse des mots est plus facile en sanscrit que dans les langues grecque, latine et allemande, s'éloignant davantage de la langue primitive aryenne. Ayant introduit le lecteur sur ce terrain, les philologues de Nancy n'ont pas manqué de saisir toute occasion de mettre en évidence la valeur philologique et historique du sanscrit; très-souvent, c'est par des réflexions familières et d'une application usuelle qu'ils ont

Digitized by Google

fait saisir les analogies linguistiques des idiomes les plus modernes de la même famille.

L'arrangement de toutes les parties de la *Méthode* est resté dans la seconde édition le même que dans la première ; mais partout on retrouve des traces d'une révision attentive des règles et des exemples au point de vue d'un premier apprentissage qui n'impose ni trop d'abstractions à l'esprit ni trop de détails à la mémoire. Les paradigmes de la déclinaison et de la conjugaison sont réduits à leur plus simple expression, et présentés presque toujours sous forme de tableaux : c'est dans un supplément que le commençant doit chercher les irrégularités qui affectent bon nombre de radicaux et de vocables dans toutes les parties du discours. Seulement il nous est impossible dans un si court aperçu, de faire ressortir point par point la juste proportion maintenue entre les règles et les exceptions.

Il était permis à MM. Burnouf et Leupol de ne point toucher à la syntaxe, à l'exemple des célèbres philologues qui ont exposé avec le plus d'étendue la grammaire sanscrite. Cependant ils ont abordé le sujet de manière à faire saisir à l'humaniste les particularités de construction qui sont propres au sanscrit et sans analogie dans les langues classiques, malgré l'affinité incontestable de ces anciens idiomes jusque dans l'expression des idées et même l'arrangement des mots. Voici l'avertissement que les auteurs ont pris soin de donner en tête des règles de syntaxe qui terminent leur travail (§§ 127-133) : « La plupart des rapports que l'on exprime dans les langues de « l'Europe par des combinaisons syntactiques, sont rendus dans cet « idiome par des mots composés. Il en résulte une extrême simpli- « cité dans la construction des phrases, l'absence presque entière « de ce que nous nommons période, et un usage perpétuel d'ex- « pressions synthétiques qu'il faut rendre souvent par des proposi- « tions développées ». Donner une notion succincte des cinq classes de composés, auxquelles on peut ramener les groupes de mots remplaçant très-souvent des propositions incidentes en sanscrit, était l'introduction nécessaire à un abrégé de syntaxe : il faut reconnaître qu'on ne pouvait le faire avec plus de concision et de clarté sans recourir aux dénominations indigènes dans un petit nombre de pages, et qu'elles suffisent bien pour mettre l'étudiant à même de discerner dans les textes la signification de ces composés, fort fréquents, quelquefois très-longs, qui ont conservé au sanscrit le caractère éminent d'une langue synthétique, conforme aux conceptions et aux habitudes du génie indien.

Digitized by Google

§ II.

La BHAGAVADGÎTÂ *ou le Chant du Bienheureux, poëme indien publié en sanscrit, texte romanisé et traduit par* ÉMILE BURNOUF, etc. Nancy et Paris, 1861, pp. XXII-234, in-8° (5 fr.).

Le jeune philologue de Nancy s'est proposé un double but en mettant au jour le texte d'un poëme philosophique justement célèbre parmi les monuments de la littérature brahmanique. Il s'est assujetti à un travail tout spécial en vue des commençants, et comme pour justifier par une seconde épreuve les procédés qu'il a adoptés pour la vulgarisation des études sanscrites. Le principal objet de sa publication, extraite des *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1860, t. II, pp. 17-251), c'est l'application de la transcription du sanscrit en lettres latines à un ouvrage de longue haleine, à un texte qu'on doit relire plus d'une fois après l'avoir interprété. Sans préjuger les dispositions des classes d'humanistes et d'amateurs auxquelles s'adresse M. Burnouf, nous prendrons la liberté de faire quelques remarques sur le système de transcription auquel il s'est arrêté et sur les avantages qu'il en a voulu tirer pour faire passer les étudiants de la connaissance des mots à l'intelligence d'une œuvre littéraire.

La transcription du poëme ne diffère point de celle qu'a pratiquée M. G. de Dumast dans l'édition d'un touchant épisode du Râmâyana donnée en 1857 sous le titre de *Fleurs de l'Inde*. Elle a été exposée avec détail et éclaircie à l'aide d'exemples par son premier auteur, dont la sollicitude pour l'avancement des études orientales et pour leur propagation de la capitale dans les provinces remonte à de longues années. Il avait droit, en effet, d'invoquer sa qualité de membre fondateur de la Société asiatique de Paris en tête du mémoire spécial qu'il a fait distribuer aux membres de cette société, et qu'il a intitulé : *Des alphabets européens appliqués au sanscrit ou recherche du meilleur mode de vulgarisation de la langue et de la littérature classique de l'Inde ancienne* (annexe au *Journal asiatique,* t. XV, V^e série, Nancy et Paris, 1860, pp. CVIII in-8°). En discutant la valeur de chaque lettre de l'alphabet indien pour en trouver un signe équivalent, M. G. de Dumast a cherché dans une foule de langues de curieuses analogies de prononciation qui servent de commentaire à sa thèse.

Que l'on juge, dans l'édition de la *Bhagavadgîtâ* due à M. Émile Burnouf, de la transcription si patiemment élaborée et défendue par

Digitized by Google

le généreux savant que nous venons de nommer, on ne saurait faire doute que l'initié ne trouve jouissance et profit dans une lecture devenue familière du texte romanisé. Ce genre d'utilité n'entraîne point du reste, hâtons-nous de le dire, l'approbation absolue du mode de transcription, ni la préférence qui serait donnée à une transcription quelconque sur un texte imprimé en caractères originaux. Dans la mesure où nous nous croyons permis d'émettre ici un avis, nous ne pourrions que répéter les observations consignées dans notre article précédent (*Revue* 1860, pp. 14-15) sur la représentation d'un certain nombre de caractères dévanagaris. Quant à l'emploi d'un système de transcription, eût-il l'assentiment presque général des indianistes, nous le supposons toujours limité dans l'application, soit pour épargner au début de l'étude la sorte d'appréhension que cause à plusieurs la seule vue d'un alphabet nouveau, soit pour assurer à un ouvrage inédit une plus prompte publication, sous une forme provisoire et d'une perfection relative. Nous n'en dirions pas autant de la citation de courts passages ou bien de gloses ou scolies sanscrites : celui qui a sous les yeux le texte principal correctement imprimé n'est pas aussi exposé à des méprises et à des erreurs par la lecture de textes accessoires en transcription. C'est avec un médiocre succès, paraît-il, qu'on a voulu substituer dans l'Inde l'alphabet *roman* aux écritures indigènes pour faciliter les relations des peuples de la Péninsule avec l'administration anglaise ; on préviendrait difficilement mainte altération de toute langue qui serait tout-à-coup représentée uniquement par des signes conventionnels et disparates.

Le texte romanisé de la *Bhagavadgîtâ* a été disposé tout exprès par M. Ém. Burnouf pour servir de thème aux premiers travaux des philologues, s'essayant à mettre à profit les notions récemment acquises d'euphonie et de grammaire sanscrite. Dans ce dessein, il a rétabli entre tous les membres de phrase les signes ordinaires de la ponctuation européenne, et il a séparé dans le calque d'une écriture étrangère les mots qui sont inséparablement unis dans l'orthographe des manuscrits et des livres en dévanagari. Seulement on lui demanderait avec quelque raison pourquoi il a effacé complétement les lois du *Sandhi* ou de l'union par rapport aux voyelles, pourquoi il en a fait disparaître la contraction dans un texte métrique destiné à la lecture, tandis qu'il a maintenu les mutations régulières de l'euphonie sanscrite, que subissent les consonnes au commencement et à la fin des mots. N'aurait-il pas été préférable de donner les pre-

Digitized by Google

mières lectures de la *Bhagavadgitâ* dans un double texte romanisé, de donner tout d'abord la reproduction exacte de l'orthographe indienne conformément aux lois du *Sandhi* pour les voyelles comme pour les consonnes, et de placer au bas de la page un second texte présentant les mots détachés l'un de l'autre comme le font les Indiens dans leurs travaux d'exégèse littérale sur leurs livres sacrés? L'épreuve étant faite sur deux cents vers ainsi disposés, le reste de l'ouvrage serait facilement interprété d'après une seule transcription conventionnelle, et l'étudiant parviendrait bientôt à rendre compte des formes grammaticales aussi bien que des mutations euphoniques.

S'il faut savoir gré à M. Émile Burnouf des peines qu'il s'est imposées pour livrer aux commençants un long texte sanscrit d'une écriture et d'une orthographe uniforme, il ne mérite pas moins leur reconnaissance pour leur en avoir donné lui-même la traduction française faite avec une scrupuleuse fidélité. La lecture de cette version est facile, agréable même, et on ne la confondrait aucunement avec ces versions littérales qui aident fort peu à l'intelligence du sujet, et qui sont même illisibles à force d'exactitude. En tout cas, l'œuvre de M. Ém. Burnouf faite avec conscience d'un bout à l'autre, serait jugée pouvoir servir de base à une autre traduction du même poëme, littéraire, savante et complète, qui lui ferait beaucoup d'honneur. Dans sa forme actuelle, la version de la *Bhagavadgîtâ* est un commentaire implicite, perpétuel, du texte original; elle donne accès à un monument de la philosophie brahmanique qui est d'un grand intérêt doctrinal quoique sa rédaction ne remonte pas à une très-haute antiquité (selon toute apparence les premiers siècles de notre moyen-âge); elle est de nature à familiariser un plus grand nombre de personnes avec les principes fondamentaux du panthéisme indien, élucidés pour ainsi dire, grâce à la forme de dialogue, dans l'épisode didactique du Mahâbhârata.

Par un choix fort heureux du savant Wilkins, la *Bhagavadgîtâ* fut connue en Europe, grâce à sa traduction anglaise parue à Londres en 1785, avant tous les autres poëmes sanscrits : deux ans après, Perraud en donnait une version française faite sur l'anglais. Guillaume de Schlegel qui en fut le premier éditeur en Europe y joignit une traduction latine qui est un chef-d'œuvre d'élégance; et c'est après lui que Lanjuinais composa la version française du même épisode, mise au jour après sa mort (*Œuvres complètes,* tome IV, Paris 1832, pp. 135-245). En réimprimant à Bonn, en 1846, l'édition de la tra-

Digitized by Google

duction de G. de Schlegel, M. Christian Lassen a prévenu les vœux des indianistes et relevé un des travaux qui ont rapporté le plus d'honneur à son maître. Si M. Émile Burnouf jugeait bon de donner dans l'avenir sa nouvelle version, revue et commentée, il ne pourrait négliger de justifier le sens particulier qu'il adopte en bien des passages contre l'avis des plus anciens traducteurs, et de mettre en lumière au profit de la majorité des lecteurs le mouvement de la spéculation philosophique et religieuse que la *Bhagavadgîtâ* nous représente. On prête également à M. Barthélemy Saint-Hilaire, de l'Institut, le projet de travailler lui-même à une version du même dialogue en rapport avec ses recherches sur le *Sankhya* et les autres systèmes philosophiques de l'Inde. N'oublions pas de dire enfin que M. Ph. Éd. Foucaux, chargé du cours de sanscrit au Collége de France, a pris avec un grand succès l'interprétation de la *Bhagavadgîtâ* pour thème de ses leçons de l'an dernier.

§ III.

De la prochaine publication d'un dictionnaire sanscrit-français à Nancy (en souscription chez M. B. Duprat, libraire de l'Institut, à Paris).

Soutenus par les sympathies de leurs compatriotes, les auteurs de la *Méthode* pour étudier la langue sanscrite viennent d'associer de nouveau leurs recherches pour assurer le développement de la même branche des études philosophiques. Sous plus d'un rapport, ils ont reconnu le besoin d'un lexique qui favorise le goût de la comparaison des langues, et qui d'autre part serve de guide dans la lecture des œuvres importantes déjà imprimées en sanscrit. Ils ont conçu le plan de ce nouveau travail dans des vues généreuses, mais pratiques; ils entendent donner au public français le premier dictionnaire sanscrit qui soit expliqué dans sa langue, et qui suffise à une explication générale de la littérature de l'Inde dans ses principaux monuments.

Le nouveau *Dictionnaire sanscrit-français* sera publié par souscription au prix modique de 21 francs, en six livraisons d'environ 120 pages grand in-8°. Les auteurs ont fait graver et fondre spécialement pour cet ouvrage un corps de caractères transcriptifs dans le système de leur grammaire, et ils ont à leur disposition les caractères dévanagaris déposés à l'imprimerie orientale de Mme Ve Raybois,

Digitized by Google

à Nancy. L'usage de ces deux espèces de caractères sera combiné dans chaque article; les radicaux et les principaux dérivés seront imprimés en dévanagari, mais toujours suivis de la transcription; les formes grammaticales et les exemples y seront insérés en lettres latines. De cette façon, des matériaux considérables seront renfermés en un seul volume plus accessible par son prix qu'aucun des lexiques publiés jusqu'ici.

L'opportunité de l'entreprise ne peut être niée si l'on a égard à la destination des plus récents travaux de lexicographie indienne qui restent inachevés. Les deux éditions du dictionnaire de Wilson n'existant plus dans le commerce, M. Goldstücker a commencé sur un plan plus étendu l'impression d'un grand dictionnaire commenté en anglais, dont les quatre livraisons parues ne vont pas au-delà des premières voyelles du sanscrit. Un autre dictionnaire où le sanscrit est commenté en allemand s'imprime à Saint-Pétersbourg, aux frais de l'Académie impériale des sciences, sous la direction de MM. Boethlingk et R. Roth; mais, parvenu à son troisième volume grand in-4°, à deux colonnes, il ne comprend pas encore les trois dernières classes des consonnes sanscrites. Le *Lexicon linguæ sanscritæ* de M. Franz Bopp a été composé, il y a bientôt un quart de siècle, pour l'explication d'un nombre limité de livres imprimés. On conçoit, d'après cela, que grand nombre de personnes aient demandé à MM. Burnouf et Leupol la publication d'un lexique manuel dont la composition ne fût pas trop savante, ni le prix trop élevé, mais par lequel on fût introduit au cœur des études indiennes. Voici comment ces deux philologues ont expliqué leur programme : « Le dictionnaire que nous allons imprimer, contient tous les mots qui sont parvenus à notre connaissance, et donne les significations diverses de chacun d'eux. Le sanscrit classique forme le fond de l'ouvrage; nous y avons ajouté les termes ou les sens propres aux Védas et au Bouddhisme, autant du moins que nous l'ont permis nos ressources et l'état présent de la science. Beaucoup d'acceptions usuelles, données par M. Wilson sur l'indication des Brâhmanes, ont été conservées afin que notre livre puisse servir non-seulement aux hommes d'étude dans le cabinet, mais encore à ceux qui vont en Orient. »

La préoccupation des éditeurs d'un tel ouvrage s'est portée naturellement sur l'utilité qu'il offrirait à la plus nombreuse catégorie d'étudiants. Il leur a fallu réduire dans une stricte mesure l'étendue de la matière, et retrancher les exemples qui ne leur paraissaient pas

Digitized by Google

indispensables. Pour faciliter l'étude, ils ont rédigé leur lexique sur le plan des dictionnaires classiques ordinaires, et par conséquent rangé les mots, non par familles, mais par ordre alphabétique, en renvoyant toujours aux racines : pour le fond même, ils ont profité des travaux de Wilson, Bopp, Westergaard, Johnson, etc., mais en les coordonnant et les révisant. En vue des études grecques et latines, ils ont placé après chaque mot sanscrit, interprété en français, les mots européens, anciens et modernes, qui peuvent trouver dans le sanscrit leur étymologie. Toutefois, comme ils ont pris soin d'en avertir, ils ont voulu maintenir ces nombreux rapprochements philologiques « dans les limites où la probabilité peut équivaloir à la certitude ».

C'en est assez de ces renseignements pour qu'on soit autorisé à regarder le nouveau *Dictionnaire sanscrit-français* comme un très-utile complément de la *Méthode* nancéïenne, et comme un signe des bonnes dispositions excitées par de persévérants efforts, dans une partie des classes lettrées, en faveur d'une étude qui n'a pas encore jeté en France d'assez profondes racines. Il faut faire honneur aux deux philologues de Nancy de s'être chargés d'un travail long et ingrat avec un désintéressement incontestable, puisqu'ils le poursuivent en dehors de toute rivalité avec les grands dictionnaires de Londres et de St-Pétersbourg que nous signalions plus haut.

§ IV.

Toutes les tentatives, qui viennent d'être esquissées, doivent rapporter pour principale récompense à leurs auteurs la satisfaction d'avoir abaissé des barrières, dissipé des préjugés, vaincu des appréhensions qui étaient autant d'obstacles à la diffusion de connaissances indispensables au progrès de plus d'une science. On ne manquera plus désormais d'instruments pour vulgariser la culture du sanscrit ; mais cette culture n'est elle-même qu'un exercice, qu'un moyen; elle importe grandement à la théorie de la grammaire en général, à la philologie fondée sur l'étude des langues, de leur filiation et de leurs affinités, et d'un autre côté, elle révèle tout un ordre de sources qui ont manqué trop longtemps à l'exploration des origines, à l'histoire complète et vraie de l'antiquité. L'Orient musulman, de mieux en mieux connu dans les monuments arabes, date d'une ère relativement moderne; il ne nous apprend rien sur les siècles « d'ignorance »,

Digitized by Google

comme il les appelle; il ne nous fait pas remonter aux âges reculés de l'établissement des sociétés et des grands empires. C'est au cœur de l'Asie qu'il faut bien chercher les traces de ces peuples intelligents qui n'ont été surpassés, dans le monde payen, que par les peuples de la Grèce et de l'Italie. On aspire aujourd'hui à mieux connaître la civilisation des nations de la Perse et de l'Inde, leurs institutions politiques et leurs idées religieuses. Puisque les textes conservés en langue zende sont après tout limités et restreints aux écritures du Zoroastrisme, c'est aux œuvres considérables de la littérature sanscrite que l'on est forcé de demander des lumières sur l'état social et intellectuel des peuples orientaux dans les grandes périodes de l'histoire ancienne. On commence à comprendre que les langues de l'antiquité ainsi que les langues de l'Europe civilisée recevront de ce côté la plus vive lumière. On devine que, si l'Inde n'a pas connu et mis en honneur la science de l'histoire, elle livrera cependant, dans ses livres dûment expliqués, des données d'une valeur historique incontestable. On sait que les écoles philosophiques de l'Inde, si elles ne nous transmettent point un système supérieur en tout point aux systèmes connus, peuvent nous instruire par l'originalité de leurs prodigieux efforts et par le spectacle de leurs luttes puissantes. L'intérêt n'est pas moins grand si l'on se tourne vers l'avenir : il faut mieux connaître l'Inde pour la gagner à nos croyances, à nos idées, à nos mœurs, pour l'initier à celles de nos sciences qui lui sont étrangères, à ceux de nos arts dont elle n'a reçu naguère qu'une notion imparfaite; enfin, pour lui faire accepter la salutaire influence de la civilisation occidentale, et avec elle celle du christianisme. Apôtres et missionnaires, politiques et financiers, spéculateurs et colons, tous les hommes qui veulent agir un jour sur les destinées des peuples d'Asie sont tenus de s'éclairer sur l'histoire et les révolutions, sur les religions et les doctrines dont le souvenir nous est transmis dans les ouvrages sanscrits, fonds principal des productions de la race dominatrice des Aryas. Ceux qui auront travaillé à l'interprétation de la pensée antique dans ces monuments n'auront point consumé leur vie dans un labeur stérile; ils auront fourni aux sciences et aux lettres de nouveaux éléments de progrès; ils auront en même temps donné des armes à ceux qui exerceront tous les genres de prosélytisme au milieu de ces immenses populations de l'Asie que l'action de l'Europe n'a pas encore atteintes, de ces millions d'idolâtres et de payens que la prédication

Digitized by Google

évangélique n'a pu encore profondément ébranler; en un mot, c'est un champ toujours ouvert aux conquêtes de l'*idée,* si l'influence des peuples supérieurs en civilisation sur le reste du monde doit être avant tout une influence morale.

FÉLIX NÈVE.

Louvain, août 1862.

SUR LES CARACTÈRES DE DIVISIBILITÉ.

Voici, sur les caractères de divisibilité, une note intéressante qui nous est adressée par un de nos correspondants pour être insérée dans la *Revue.*

I[e] *Proposition.* Un nombre quelconque est divisible par 9, 19, 29, etc. ou en général par $10a-1$, lorsque la somme des dizaines et de a fois les unités de ce nombre est égale à $m\ (10a-1)$ c'est-à-dire à un multiple quelconque de $10a-1$.

Représentons un nombre quelconque par $u+10d$, u désignant le chiffre des unités et d le nombre des dizaines de ce nombre. Il s'agit donc de prouver que, si $d+au=m\ (10a-1)$, le nombre $u+10d$ est divisible par $10a-1$. De l'équation $d+au=m$ $(10a-1)$ on tire $d=m\,(10a-1)-au$; le nombre $u+10d$ vaut par conséquent $u+10m\,(10a-1)-10au$, ou bien $10m\,(10a-1)-u\,(10a-1)$, c'est-à-dire qu'il est divisible par $10a-1$.

Applications. Un nombre est divisible par 9, lorsque la somme des dizaines et des unités de ce nombre est égale à un multiple de 9, ou plus simplement, lorsque $d+u=9m$; par 19, lorsque $d+2u=19m$ (¹); par 29, lorsque $d+3u=29m$; etc.

II[e] *Proposition.* Un nombre est divisible par 3, 13, 23, etc. ou en général par $10a+3$, lorsque $d+(3a+1)\,u=m\,(10a+3)$.

La démonstration de cette proposition est semblable à celle de la première.

(¹) Lorsque, dans la pratique, on vérifie si un nombre donné est divisible par $10a-1$, il peut se faire que la somme que l'on obtient, soit trop grande pour qu'on voie immédiatement si elle est divisible ou non; dans ce cas on travaille sur cette somme comme sur un nouveau nombre proposé. Soit, par ex., à examiner si 3591 est divisible par 19. On obtient d'abord $359+1.2=361$; puis $36+1.2=38=19.2$; 3591 est donc divisible par 19.

Digitized by Google

Applications. Un nombre est divisible par 3, lorsque $d+u=3m$; par 13, lorsque $d+4u=13m$; par 23, lorsque $d+7u=23m$; par 33, lorsque $d+10u=33m$; etc.

III[e] *Proposition.* Un nombre est divisible par 11, 21, 31, etc. ou en général par $10a+1$, lorsque $d-au=m\,(10a+1)$.

On peut démontrer comme pour la I[e] proposition.

Applications. Un nombre est divisible par 11, si $d-u=11m$; par 21, si $d-2u=21m$; par 31, si $d-3u=31m$; etc.

IV[e] *Proposition.* Un nombre est divisible par 7, 17, 27, etc. ou en général par $10a-3$, lorsque $d-(3a-1)\,u=m\,(10a-3)$.

Même démonstration que pour la première proposition.

Applications. Un nombre est divisible par 7, lorsque $d-2u=7m$; par 17, lorsque $d-5u=17m$; par 27, lorsque $d-8u=27m$; etc.

Remarque. Dans la II[e] proposition le coefficient $(3a+1)$ de u est numériquement le même que celui que l'on obtiendrait, d'après la I[e] proposition, si l'on voulait déterminer le caractère de divisibilité d'un nombre trois fois plus grand. Ainsi, par exemple, le coefficient de u, que l'on obtient d'après la II[e] proposition, lorsqu'il s'agit de la divisibilité par 13, est précisement celui que l'on obtient, selon la I[e] proposition, pour la divisibilité par 13×3 ou 39. Pareillement le coefficient de u, dans la IV[e] proposition est le même que celui que l'on trouverait au moyen de la III[e] proposition, si l'on s'occupait du caractère de divisibilité d'un nombre trois fois plus grand. Par exemple lorsqu'il est question d'exprimer le caractère de divisibilité par 17, le coefficient de u, que l'on obtient d'après la IV[e] proposition, est le même que celui que l'on trouverait d'après la III[e] proposition, pour 17×3 ou 51. A la rigueur donc on peut se passer de la II[e] et de la IV[e] proposition. On pourrait même réduire le tout à cette seule proposition : Un nombre est divisible par $10a\mp1$, lorsque $d\pm au=m\,(10a\mp1)$.

Autre remarque. Tous les nombres premiers, excepté 2 et 5, étant terminés par 1, 3, 7 ou 9, on peut dire que ce qui précède suffit pour déterminer le caractère de divisibilité de tous les nombres premiers hormis 2 et 5.

Gr. J.

Août 1862.

Digitized by Google

DE LA SYMPHONIE DANS LA MUSIQUE ANCIENNE.

MÉMOIRE SUR CETTE QUESTION : *Les Grecs et les Romains ont-ils connu l'harmonie simultanée des sons? en ont-ils fait usage dans leur musique? par* FR. JOS. FÉTIS, *directeur du conservatoire royal de musique de Bruxelles, maître de chapelle du roi des Belges, etc. etc.* — Extrait du tome XXXI des Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Bruxelles, 1859. 120 pp. in-4°.

MÉMOIRE SUR LA SYMPHONIE DES ANCIENS, *par* A. WAGENER, *professeur à l'université de Gand.* — Académie royale de Belgique. Extrait du tome XXXI des mémoires couronnés et des savants étrangers. Bruxelles, 1862. 82 pp. in-4°.

La question dont s'occupent les auteurs de ces mémoires a longtemps été un objet de discussion entre les philologues ou les artistes qui ont écrit sur la musique des anciens. L'indifférence des musiciens (« les seuls capables d'apprécier la valeur de ces choses ») pour les discussions archéologiques, est, selon M. Fétis, la cause qui a prolongé le débat. « J'ai cru, dit-il, que pour y mettre un terme, je devais me résigner à suivre les érudits sur leur terrain, examiner, dans la mesure de mes forces, mais du moins avec les connaissances spéciales de l'artiste, la signification réelle et la valeur des textes qui ont servi de base aux argumentations, et leur donner le sens véritable au point de vue de l'art. C'est ce que j'ai entrepris dans ce travail, qui, j'espère, sera le dernier mot sur cette matière. » Cet espoir du célèbre musicographe a été déçu, car son mémoire a été attaqué à la fois en France et en Belgique, par M. Vincent et par M. Wagener, et, pour dire, dès l'abord, l'impression que nous a faite la lecture des ouvrages susdits, ce n'est pas l'opinion de M. Fétis qui nous a paru la plus solidement établie. C'est que pour résoudre cette question, il ne faut pas apprécier des œuvres musicales, qui n'existent plus, mais discuter, éplucher des textes grecs et latins, examiner, comparer des monuments archéologiques. Or pour réussir dans ce travail, il faut avant tout une connaissance des langues anciennes, et un esprit critique qu'on trouvera à un plus haut degré dans un philologue de profession que dans un artiste quelque éminent qu'il soit. Aussi ne faut-il pas s'étonner que M. Fétis, s'aventurant sur un terrain qui ne lui est pas très-familier, s'égare fréquemment : qu'il attribue, par suite d'une lecture peu attentive, à des auteurs anciens et modernes des opinions qui n'étaient pas les leurs; qu'il cite, pour appuyer son système, des passages de livres reconnus depuis longtemps comme apocryphes; qu'il commette des fautes de traduc-

Digitized by Google

tion, des erreurs de faits, etc., choses dont on pourra voir le détail dans le mémoire de M. Wagener. Tout cela n'ôte rien au mérite de l'auteur, seulement cela montre que M. Fétis, une des illustrations de notre époque, un oracle en musique, cesse d'être infaillible du moment qu'il entre dans une science qui n'est pas la sienne. Mais nous avons hâte d'entrer au fond de la question et d'exposer les pièces du débat.

M. Fétis prétend que « l'*harmonie,* dans le sens de la musique moderne, n'a existé ni dans la musique des Grecs, ni dans celle des peuples anciens de l'Italie, que jusqu'aux derniers jours de la république romaine, on n'aperçoit pas d'autre indication de succession de sons simultanés que l'*antiphonie,* c'est-à-dire la magadisation de l'octave (1). Un autre genre de magadisation se produisit vers le temps d'Horace : c'était celui de l'alliance de deux modes différents, qui donnait lieu à des successions non interrompues de quintes ou de quartes. Mais loin que ce soit là l'harmonie, rien n'est même plus opposé à cette base si riche et si puissante de l'art moderne, et des successions de quintes à decouvert par des mouvements parallèles des voix, constituent la faute la plus grossière qu'on puisse faire dans la composition. » Pour établir ces propositions, M. Fétis commence par faire l'histoire critique de tout ce qui a été écrit pour et contre la question, depuis le 16me siècle jusqu'à nos jours, il examine ensuite les instruments de musique représentés sur les débris de l'art grec et romain et conclut que ni les lyres ni les flûtes antiques n'offraient assez de ressources pour une harmonie véritable. La discussion des textes anciens, la chose la plus importante pour résoudre la question, n'est pas entreprise avec méthode mais noyée dans l'exposé des opinions modernes.

M. Fétis soutient que les théoriciens grecs, dont les témoignages ont la plus grande valeur, ne parlent jamais d'harmonie proprement dite mais simplement des rapports mélodiques des sons. Quand on cherche les preuves de cette assertion on trouve que Burette (1717) a démontré, par les ouvrages des théoriciens et par des passages de Platon et de Lucien, que les anciens entendent par *harmonie* la succession des sons dans la mélodie, ou bien, « qu'il faut entrer dans l'esprit des traités de musique des Grecs pour apprécier la

(1) Par *magadisation* on entend l'emploi de la même consonnance, appliqué successivement à toutes les notes d'une mélodie ou, en d'autres termes, une suite continue des mêmes intervalles.

Digitized by Google

signification de leurs paroles concernant les intervalles des sons et leur enchaînement. » L'auteur ne remarque nulle part que les anciens faisaient une distinction entre les mots *harmonie* et *symphonie*. L'*harmonie* était pour eux, comme l'a démontré Burette, l'arrangement des sons dans les échelles musicales ou les mélodies chantées d'après ces échelles, la *symphonie* était l'émission simultanée de deux sons différents. Cette confusion des termes est le πρῶτον ψεῦδος de M. Fétis et a entaché de vice toute son argumentation. A la définition de la symphonie, M. Fétis répond constamment par celle de l'harmonie.

Telle n'est pas la manière de procéder de M. Wagener. Celui-ci commence par distinguer clairement les termes. Examinant ensuite le sens qu'attachaient au mot συμφωνία les théoriciens et les auteurs qui se font remarquer par la précision de leur langage, il arrive à cette conclusion que tous sans exception entendent par là « le concert, l'émission simultanée de deux sons, placés à des degrés différents de l'échelle musicale, et produisant, au moyen de ce mélange, une sensation agréable. » Et il faut bien admettre cette conclusion, à moins que l'on ne parvienne à prouver, comme dit M. Wagener, que les mots ἅμα et ὁμοῦ, qui se trouvent dans presque toutes les définitions de la symphonie, ne signifient pas *en même temps, à la fois, ensemble*.

Recherchant ensuite, par un examen intelligent des textes anciens, dans quelles limites cette harmonie simultanée était permise et employée, le savant philologue arrive aux résultats suivants. Les voix, quelque nombreuses qu'elles fussent, ne chantaient toujours qu'en *homophonie*, à l'unisson, ou en *antiphonie*, à l'octave. Διὰ τί, demande Aristote *Probl.* XIX, 17, ἡ διὰ πασῶν συμφωνία ᾄδεται μόνη; μαγαδίζουσιν γὰρ ταύτην, ἄλλην δὲ οὐδεμίαν, c'est-à-dire, d'après M. Wagener, « il n'existe pour le chant qu'une manière de symphonie, à savoir la *magadisation;* or la magadisation n'est applicable qu'à l'octave, à l'exclusion de toute autre consonnance. »

La magadisation de la quinte ou de la quarte, dont M. Fétis avait reconnu l'existence au temps d'Auguste, d'après deux vers d'Horace, ne paraît pas avoir été en usage à cette époque.

Sonante mixtum tibiis carmen lyra
Hac dorium, illis barbarum,

dit Horace Epod. IX, v. 5 et 6. M. Fétis conclut de ces vers à l'emploi simultané de deux modes différents, du *dorien* et de l'*hypo-*

phrygien ou *mixo-lydien,* produisant à tous les degrés de la gamme des consonnances soit de quartes soit de quintes. M. Wagener interprète le passage latin d'une manière bien plus simple : « La lyre, dit-il, est un instrument hellénique, et plus particulièrement un apanage des Doriens; la flûte, au contraire, appartient en propre aux Barbares, de sorte qu'Horace dit tout simplemement ceci : « Je boirai, tandis que la lyre dorienne mêlera ses accents à ceux de la flûte barbare. »

Si les voix ne chantaient qu'en *homophonie* ou en *antiphonie,* l'accompagnement confié aux instruments avait des ressources beaucoup plus variées. Il se faisait d'abord au moyen des intervalles consonnants, c'est-à-dire, de l'unisson, de la quarte, de la quinte, de l'octave, de la onzième, de la douzième, de la double octave, etc. (v. Euclides *Introd. harm.* p. 8, éd. Meibom).

Il admettait ensuite, dans une certaine mesure, l'emploi d'intervalles plus ou moins dissonants. A cette catégorie appartenaient, par exemple, le triton et la tierce majeure, qui, dans l'accompagnement, paraissaient consonnants, quoiqu'ils occupassent, d'après le témoignage de Gaudence, une place intermédiaire entre les consonnances et les dissonances.

L'intervalle de seconde, tout en constituant une vraie dissonance, n'était pourtant pas exclu de l'accompagnement d'une manière absolue (Plutarch. *De music.* c. 19).

Il est très-probable que cette harmonie simultanée ne comprit jamais au delà de deux parties, à moins que l'une d'elles ne fût doublée à l'octave.

Les anciens musiciens antérieurs à Archiloque ne connaissaient d'autre accompagnement que celui de l'unisson (Plutarch. *De musica,* 28). Cet usage fut modifié de bonne heure et l'on arriva ainsi à un mode d'accompagnement de plus en plus varié. Il résulte d'un passage fort curieux de Platon (*De legg.* l. VII, p. 812) que les musiciens de son temps se servaient dans l'accompagnement de trois artifices. Le premier consistait dans l'emploi de certaines notes de passage intercalées dans les notes du chant. Le second s'obtenait par la rapidité des traits mêlés au chant principal. Le troisième ornement n'était autre que l'harmonie simultanée.

L'accompagnement, alors qu'il n'était pas homophone, se faisait toujours à l'aigu du chant. M. Wagener est arrivé à ce résultat par la confrontation d'un problème d'Aristote (XIX, 12), dont il a le pre-

Digitized by Google

mier établi le texte et donné la véritable interprétation, et de deux passages de Plutarque (*Quaest. conv.* IX 8, et *Conjugalia praecepta*, c. 11). Voici ces deux passages traduits par le professeur de Gand. « Quelle est la cause de la consonnance et pourquoi, lorsque des sons consonnants sont frappés simultanément, la mélodie appartient-elle au plus grave? » — « De même que, si l'on prend deux sons consonnants, *c'est le plus grave qui produit la mélodie,* de même dans un ménage sagement gouverné toutes les affaires se font du consentement des deux parties, mais de manière cependant à mettre en évidence la prédominance et la volonté du mari. »

Après l'examen des documents écrits vient celui des monuments figurés et des instruments de musique qui y sont représentés. Comme MM. Fétis et Wagener sont entrés à ce sujet dans des détails intéressants mais assez étendus, nous en ferons l'objet d'un second article.

REVUE ACADÉMIQUE.

I. La croisade pacifique : ***Vie et travaux de Nicolas Cleynaerts;*** par M. Thonissen. II. Le feld-maréchal prince de Ligne : ***Particularités et lettres inédites;*** par M. Gachard. III. L'étymologie du mot ***Balfart;*** par M. Snellaert. IV. Note sur la ***mouvance féodale de la Flandre sous l'Empire;*** par M. De Smet. V. ***Programme d'un gouvernement constitutionnel en Belgique au 15e siècle;*** par M. Kervyn de Lettenhove.

Que faut-il entendre par cette ***croisade pacifique*** dont notre compatriote, le philologue brabançon Cleynaerts, fut l'un des héros les plus vaillants et les plus malheureux ? — Il s'agit des efforts et des sacrifices que s'imposèrent dans le 14e et le 15e siècle quelques ardents amis du christianisme et des lettres afin d'arriver à la régénération de l'Orient par des moyens plus nobles et plus sûrs que l'effusion du sang des infidèles. Cette généreuse entreprise a eu un double résultat, l'un scientifique et littéraire, l'autre religieux et politique. Elle a puissamment contribué à faire renaître l'étude des langues et des institutions de l'Orient; elle a conservé les croyances de ces populations qui, s'étendant du Liban aux rives du Tigre, « seront bientôt peut-être, le canal par lequel l'Europe répandra les « merveilles de sa civilisation aux lieux qu'un despotisme douze fois séculaire a « couverts de sang et de ruines. »

M. Thonissen a voulu retracer la part considérable que Cleynaerts a prise à cette croisade et, dans une notice biographique offrant tout l'intérêt d'un roman, il nous raconte la curieuse histoire de ce courageux professeur campinois qui, dans un but scientifique et religieux, rompt avec ses habitudes paisibles et quitte sa douce ville de Louvain (1) pour aller à Paris, en Espagne, en Portugal et jus-

(1) ***Quid dulcius Lovanio?*** écrivait-il à Jean Vasée du fond du Portugal d'où il ne devait plus sortir.... On songe involontairement à Virgile et à son ***dulces moriens reminiscitur Argos.***

Digitized by Google

qu'en Afrique *arabiquer* (*arabicari*) tout à son aise et de façon à pouvoir plus tard fonder au sein de sa patrie une riche école de savants orientalistes, qui auraient organisé contre le Coran la redoutable propagande de la science. Il serait trop long de suivre le biographe dans les détails circonstanciés où il est entré sur le but que se proposait Cleynaerts en étudiant l'arabe, et sur les infatigables efforts auxquels il s'est livré afin d'apprendre à déchiffrer et à traduire une langue dont les caractères lui étaient inconnus et pour laquelle il dut se faire lui-même un glossaire, une grammaire et une syntaxe! Nous ne pouvons pas davantage le suivre dans le récit des voyages de Cleynaerts, véritable Odyssée qui, commençant gaiement et conduisant parfois notre héros au milieu d'aventures pleines d'imprévu et de bonheur, devait se terminer misérablement par la mort prématurée du savant qui s'éteignit « à 47 ans, loin de sa patrie, de ses parents, de ses amis, avec « la douleur de laisser inachevée la tâche qui lui avait coûté tant de labeurs et tant « de souffrances ». Le nom de Cleynaerts, comme le dit M. Thonissen, est aujourd'hui beaucoup trop oublié par ses compatriotes. Sans doute le succès n'a pas couronné ses longs et persévérants efforts, mais il n'est pas digne de la science d'apprécier d'après les résultats obtenus l'élévation de la pensée et la grandeur des efforts; aussi adhérons-nous complétement à ces éloquentes paroles qui terminent la notice de M. Thonissen : « Quand un homme, doué d'un esprit supérieur, conçoit une idée noble, généreuse et féconde, quand il consacre à la réalisation de cette idée toute l'énergie de son âme, toutes les forces de son intelligence, tous les travaux, et toutes les joies de sa vie, cet homme est grand; et pour quiconque sait penser, son œuvre est grande comme lui, alors même que le succès n'a pas couronné ses infatigables efforts »

II. L'intérêt qui s'attache à la vie et aux ouvrages du prince de Ligne explique les nombreuses notices biographiques qui lui ont été consacrées. Une chose peut étonner toutefois : c'est que ses biographes nationaux (1) se soient si peu occupés de la part qu'il prit aux affaires de son pays, et que dans les quelques lignes qu'ils y consacrent, il y ait tant d'inexactitudes. M. Gachard s'est proposé de combler cette lacune, de redresser ces erreurs, dans un travail intitulé : LE FELD-MARÉCHAL PRINCE CHARLES-JOSEPH DE LIGNE : *Particularités et lettres inédites*. Il a principalement puisé les éléments de son travail dans les archives du royaume (coll[on] de la chancellerie des Pays-Bas et de la secrétairerie d'État), dans les archives des affaires étrangères à Paris, dans des documents précieux conservés aux archives de Mons ou empruntés à des bibliothèques particulières; c'est assez dire qu'il n'a rien avancé qui ne fût parfaitement authentique. Deux appendices curieux se trouvent joints à l'étude de M. Gachard : le premier est un mémoire adressé par le prince de Ligne au comte de Trauttmansdorff, chancelier des Pays-Bas autrichiens, concernant les prérogatives et autorités du grand bailli de Hainaut; le second est un tableau des séjours du prince à Bruxelles, de 1772 à 1792.

III. Une controverse s'était engagée l'an dernier entre M. Gheldoff et M. Kervyn de Lettenhove au sujet de la signification du mot *balfart* que le dernier envisagea comme synonyme de *boulevard*, composé de *bal*, maison, demeure, rempart, et de *ward*, *guard*, garde (2). M. Snellaert admet l'opinion de M. Kervyn quant à la

(1) M. Gachard cite parmi ces biographes MM. De Reiffenberg, Peetermans, Charles Hen et Albert Lacroix.

(2) Voir dans les bulletins de l'Académie de 1861.

Digitized by Google

signification, mais non quant à l'étymologie qui lui paraît vicieuse. Ayant soumis la question au savant professeur de Leyde, M. De Vries, il a reçu de lui une lettre, écrite en flamand, qu'il a fait insérer au bulletin nº 7. M. De Vries donne gain de cause à M. Kervyn et « explique le mot *balfart* avec une grande lucidité ».

IV. C'est une erreur assez commune de restreindre la dénomination de *Flandre impériale* à la seule seigneurie ou comté d'Alost. La Flandre impériale comprenait, outre les seigneuries d'*Alost* et de *Waes*, les quatre-métiers d'*Assenede*, d'*Axel*, de *Bouchoute* et de *Hulst* puis encore la terre d'*Overschelde* avec les îles de Zélande à l'ouest de l'Escaut : *Walcheren*, *Borselen*, *Noord-Beveland*, *Zuid-Beveland* et *Wolfaarts-dyk*, qui sont appelées dans une foule de diplômes *pays entre l'Escaut et Heidens-zé*. Othon le Grand construisit la fameuse *fosse othonienne* qui, s'étendant de Gand à la mer, servait de limite de ce côté aux terres de l'Empire, et éleva contre les entreprises des comtes de Flandre la redoutable forteresse de Gand. Un guerrier de la famille saxonne de Billung, nommé comte par l'Empereur, obtint de lui, à titre de fiefs, la châtellenie de Gand et tous les domaines indiqués plus haut.

En 1057 Baudouin de Lille fut confirmé par Henri IV dans la possession de ces fiefs qu'il était parvenu à se faire adjuger par sa prudence autant que par sa bravoure. Des trois branches dans lesquelles était alors partagée la maison de Gand, l'une, devenue maîtresse du comté de Hollande, conserva le pays situé entre l'Escaut et Heidens-zé, les deux autres, respectivement maîtresses de la châtellenie de Gand et des seigneuries d'Alost et de Waes, conservèrent également leurs domaines; — mais ces fiefs furent désormais arrière-fiefs de l'Empire. Les trois branches de la maison de Gand étaient devenues ainsi vassales des comtes de Flandre devenus eux-mêmes vassaux de l'Empire.

Plusieurs écrivains tant hollandais que brabançons ont cherché à contester ces faits; parmi les raisons qu'ils ont alléguées à l'appui de leur opinion il en est de spécieuses, et elles ont fait l'objet d'un examen sérieux de la part de M. De Smet. Dans une savante dissertation reposant sur des documents d'une authenticité irrécusable, il a signalé l'erreur que commettent ceux qui prétendent que les îles de Zélande et du pays de Waes ont appartenu dans les premiers temps aux comtes de Hollande ou plutôt de Frise, et il a également démontré à l'évidence le peu de valeur de l'assertion de Chr. Butkens et d'autres écrivains qui ont soutenu que les seigneuries de Termonde et d'Alost relevaient du Brabant.

V. Après la levée du siége de Calais un anonyme « personne de petit estat et peu garni de sens et d'expérience », suivant les modestes qualifications qu'il se donne lui-même, soumit à Philippe le Bon d'énergiques remontrances sur ses dépenses exagérées et sur l'oppression croissante de ses sujets : « Il fallait que le duc se consacrât avec zèle au gouvernement du pays.... qu'il modérât ses largesses, qu'il corrigeât sa légèreté.... qu'il n'accablât plus ses peuples de tailles et d'exactions, qu'il supprimât ses dépenses frivoles et superflues.... qu'il se conduisît enfin selon la raison et la justice.... ». Ces remontrances « escriptes et faites à Gand le Xme jour de février IIIIe XXXVI » ne produisirent aucun effet, bien que la grande sédition de Bruges qui les suivit de près fût venue prouver combien elles étaient fondées.

Cinq ans plus tard l'homme sage « de petit estat » revint à la charge, plus énergique et plus pressant qu'en 1436. Après avoir dans ses nouvelles remon-

Digitized by Google

trances énuméré les conséquences de l'autorité absolue, il n'hésita pas à proposer l'établissement d'un gouvernement constitutionnel et représentatif. Voici quelques-unes des mesures que l'anonyme recommande au duc : — Il convoquera d'abord les états ; il leur annoncera qu'il ne prendra plus désormais les armes si ce n'est de leur avis, qu'il a résolu d'administrer ses états « en raison et justice droiturière », qu'il se gouvernera à l'avenir « par conseil eslu ». Les membres de ce conseil (probablement les représentants permanents des états) surveilleront l'administration, la justice et les finances; avant d'entrer en fonctions, ils jureront de dire franchement au conseil ce qu'ils auront « sur le cœur, selon leur conscience et opinion. »

L'appréciation que l'auteur du mémoire fait de cette fameuse réforme mérite d'être transcrite : « .... S'il sembloit à mon dit seigneur le duc que de conduire « son fait par conseil, comme dit est, fust servage et ameurissement de sa haul- « tesse et auctorité, il ne le doit ainsi entendre, car vivre vertueusement et « sagement n'est pas servage, mais franchise et liberté : car toutes les bonnes « ymaginations et mouvemens prouffitables qui luy vendront au-devant seront, « par conseil de preudommes, avanciés, amendés et mis, par bonne sagesse et « practique à exécution, et, par contraire, par conseil sera desmeus et advertis « du mal qui s'en puet ensuir ».... La seconde remontrance, qui ne fut pas plus écoutée que la première, ne précéda que de quelques années l'insurrection des Gantois.

Le précieux manuscrit auquel M. Kervyn de Lettenhove a emprunté cet important programme politique, qui est reproduit en entier dans le n° 8 des bulletins de l'Académie, se trouve à la *bibliothèque impériale* de Paris (fonds français, n° 1278). Ernest Discailles.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Philosophie de l'enseignement maternel *considéré comme type de l'instruction du jeune sourd-muet, par l'abbé* C. Carton, *chanoine, directeur de l'institution de sourds-muets de Bruges, membre effectif de l'Académie royale de Belgique, etc. etc. — Examen d'un rapport de M. Franck, membre de l'institut de France, sur un ouvrage de M. Valade-Gabel.* Bruges, imprimé chez Van de Casteele-Werbrouck, 1862. 1 vol. in-8° de 183 pp.

Le jeune sourd-muet entrant dans un établissement d'instruction publique, est loin d'avoir atteint le même degré de développement intellectuel qu'un enfant ordinaire confié à une école primaire. Le dernier a appris, sur les genoux de sa mère, la langue du pays et avec elle toutes les notions essentielles, toutes les idées fondamentales. Le développement de l'autre a été purement matériel : il n'a aucune notion exacte des êtres qui l'entourent, aucune idée de lui-même, aucune aspiration vers Dieu. C'est pour remédier à ce triste état de choses que la société centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets, en France, ouvrit un concours en 1853, et demanda que l'on indiquât les meilleurs moyens théoriques et pratiques pour mettre un instituteur primaire, ou tout autre personne ayant un certain degré d'instruction, en état de commencer l'éducation d'un sourd-muet. Le prix fut alloué à M. Carton, l'auteur de l'ouvrage susdit. Un

Digitized by Google

mémoire arrivé 15 jours après le délai de rigueur et mis, par conséquent, hors de concours, se trouvant présenter du mérite, fut recommandé au ministre de l'intérieur, qui le soumit à l'examen de l'Institut. Cet examen fut accepté et M. Franck présenta un rapport des plus favorables sur le mémoire, dont l'auteur est M. Valade-Gabel, directeur de la maison de Bordeaux. Or il se trouve que la méthode tant vantée de M. Valade n'est autre que celle qui fut communiquée par M. Carton dans un travail lu à la conférence des professeurs de l'institution des sourds-muets de Paris, le 21 juillet 1837. Cette méthode était neuve alors et M. Valade, qui en obtint les détails de M. Carton, s'empressa de l'introduire dans son établissement. Mais la science pédagogique progresse comme les autres, et M. Carton se vit forcé, par ses études incessantes et son expérience, de condamner ses opinions d'autrefois. C'est donc pour réfuter son ancien système, prôné dans la personne de M. Valade, qui s'attribue les honneurs de la découverte, que notre célèbre instituteur a pris la plume, et hâtons-nous de le dire, cette réfutation semble ne rien laisser à désirer. Pourtant elle est loin d'offrir le même intérêt que l'exposition de la méthode actuelle de l'auteur, dont nous croyons devoir donner un aperçu succinct.

L'enfant sourd-muet a été privé des bienfaits de l'enseignement maternel : c'est donc l'instituteur qui doit, sous ce rapport, remplacer la mère et quel meilleur modèle prendra-t-il si ce n'est la mère elle-même? Pour enseigner la langue à son enfant, la mère se sert de signes et de gestes naturels : « tous ses actes, dit M. C., deviennent tour à tour expression d'une langue tangible et visible, traits d'union, point de contact entre deux intelligences, entre deux âmes à travers les sens. pendant que se forme la langue parlée. » Mais dès qu'un mot est compris par l'enfant et qu'une répétition continuelle l'a fixé à jamais dans sa mémoire, la mère abandonne le signe. Cette méthode doit être celle de l'instituteur de sourds-muets. Au moyen des gestes naturels il doit enseigner l'idée; quand elle est comprise, qu'il l'exprime par un mot de la langue, qu'il imprime ce mot dans la mémoire de l'enfant et laisse là le signe pour ne plus s'en servir.

De cette manière il évitera un double écueil. S'il donnait le mot, avant que les gestes en eussent fait saisir le sens, il enseignerait aux enfants une langue qu'ils ne comprendraient pas et ne développerait pas leur intelligence Si au contraire il conservait trop longtemps les gestes, s'il érigeait les signes en système, comme faisait l'abbé de l'Épée, il placerait dans l'esprit du sourd-muet un intermédiaire entre l'idée et le mot et lui créerait un embarras inutile en le forçant de traduire, au lieu d'exprimer directement sa pensée. De ces deux écueils le premier est certainement le plus dangereux : aussi M. Carton cherche, de toutes ses forces, à en éloigner les instituteurs et c'est pour l'éviter lui-même, qu'il a abandonné son ancien système, la méthode actuelle de M. Valade.

En effet il ne faut pas se borner à enseigner la langue, il faut former l'homme, et meubler l'intelligence de l'enfant d'idées à mesure qu'on la meuble de mots. Pour atteindre ce but M. C. divise son cours d'enseignement maternel ou anté-primaire, en trois parties. Dans la première, au moyen d'objets renfermés ou dessinés dans des armoires, il enseigne aux enfants les choses de la nature, en passant successivement du concret à l'abstrait, des individus à l'espèce et au genre. Dans la seconde partie il les fait réfléchir sur l'activité externe et interne

Digitized by Google

des êtres et leur enseigne les verbes. Dans l'exposition de cette partie du discours M. C. trouve l'occasion de faire une digression linguistique, que les professeurs de langues liront avec grand fruit. Enfin dans la troisième partie l'enfant est élevé à la connaissance de l'âme et à celle de Dieu. La méthode de l'auteur forme ainsi « un ensemble où l'enseignement de la langue n'est jamais séparé de la révélation des vérités qui forment le fonds commun des connaissances de la société. »

En suivant cette méthode avec intelligence et avec dévouement l'instituteur de sourds-muets fera faire à ses élèves des progrès rapides et durables; ses succès seront d'autant plus grands qu'il s'approchera davantage de son modèle, de la mère. Mais pourquoi celle-ci ne donne-t-elle pas elle-même la première instruction à ses enfants sourds-muets? Selon M. Carton cela tient à un préjugé funeste, à la conviction que l'ouïe donne la valeur des mots et la connaissance de la langue. Or c'est là une grave erreur : le son n'est l'expression d'une idée que lorsque la *convention* la transforme en parole, et cette convention qui attache l'idée à un son peut être établie aussi bien pour un signe visible. Détruire ce préjugé serait donc un immense bienfait pour l'humanité, et nous croyons que le gouvernement pourrait y contribuer pour une grande part, en instituant un cours d'instruction des sourds-muets dans toutes les écoles normales d'enseignement primaire.

Nous espérons que cette courte et hélas! trop maigre analyse suffira pour faire comprendre l'intérêt et l'importance de l'ouvrage de M. Carton, et pour montrer que s'il s'adresse avant tout aux instituteurs de sourds-muets, il ne sera pas moins utile à ceux qui s'occupent de l'enseignement en général. Nous serions heureux de voir l'auteur continuer son œuvre et exposer, avec la même profondeur philosophique, son cours d'instruction primaire.

LE CONGRÈS DE SPA, *nouveaux voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique, par* JUSTIN ..... 2me Partie. Liége, Renard. Prix 2 fr.

Voilà un livre vraiment belge d'idées et de sentiments, de pensées et de style, de forme et de fond, où tout sent le terroir belge, rien que le terroir belge, comme dit l'auteur. M. Alfred Nicolas, se rendant au congrès de Spa, arrive au village de Chaudfontaine. De là faisant excursions à droite et à gauche, arpentant le pays avec ses compagnons, nouant conversation avec les gens qu'il rencontre, il profite de toutes les occasions pour nous faire connaître son opinion sur les hommes et les choses. Tout y respire le bon sens, cette raison calme, pratique, loyale qui caractérise le Belge. Tout y est marqué au coin d'une saine et agréable érudition. Lisez ce petit volume, et vous serez surpris de tout ce que vous y trouverez. A côté d'une digression sur l'égoïsme de la politique anglaise, qui ne connaît que son coton, appréciation que nos journaux politiques n'ont pas approuvée, mais que nous prisons fort, vous trouverez une savante dissertation sur la propriété qu'a le genre féminin d'exprimer, en français, multiplicité, collection, assemblage, ensemble; et le spirituel écrivain de terminer sa concluante démonstration par formuler le désir que la règle qu'il vient d'établir devienne celle d'un écrivain français; « car alors elle serait remarquée, approuvée, même prônée en Belgique ...... sous le nom du Français. » A-t-on jamais dit plus vrai? Aimez-vous l'archéologie et les antiquités, voulez-vous savoir quelle

Digitized by Google

est l'origine de Chaudfontaine et son premier fondateur, désirez-vous entendre réhabiliter la mémoire d'Ambiorix, à qui on a reproché d'avoir fui devant le lieutenant de César, et être renseigné sur l'emplacement de l'*Aduatuca* de l'auteur des *Commentaires?* Lisez le *Congrès de Spa* et tous vos désirs seront satisfaits. La question même du mariage y est abordée, et sous ce ton léger et narquois qui caractérise l'auteur, elle y est nettement et sensément traitée. Que dites-vous de ce passage? « Quelle est donc cette belle enfant que je vois arriver si coquettement attifée? a-t-elle onze ou douze ans? tout au plus. Mais quelle mise recherchée! quelle toque empanachée! que de volants, de rubans, de cocardes, de plumages et de colifichets! quelle allure dégagée et leste! quelle agaçante tournure! comme on tortille galamment les hanches en balançant la vaste envergure de sa robe! est-ce la fille de quelque comédienne, de quelque danseuse? Comment!..... mais je ne me trompe pas; c'est la fille de ce riche monsieur, très-riche et noble aussi, je pense, famille très-respectable. Voilà donc, ô respectables familles, ce que vous faites, au seuil de la vie, de vos enfants, de vos filles, de ces douces et innocentes créatures. » Et cet autre : « O filles ineffables, qui désirez vous marier, et, par vos manies dépensières, par vos riches atours, vos somptueuses et coûteuses parures, arborez un épouvantail, qui met en fuite tous les moineaux épouseurs! ô mères, trois et quatre fois ineffables, qui cherchez à marier vos filles et qui les élevez dans le luxe, cet antique et mortel ennemi du mariage! Fuyez, prudents moineaux, à moins que sous ces brillantes apparences, vous ne flairiez une vraie, une solide héritière. » — Le chapitre V, *Le dîner du meunier,* est un des plus délicieux du volume. Quelle douce émotion on éprouve à visiter en compagnie d'Alfred Nicolas, cet antique manoir du meunier de Chaudfontaine, à voir ces vieilles mœurs, cette aimable simplicité de nos pères! On était réellement heureux et tranquille à ce bon vieux temps où tous les doux sentiments de la famille existaient encore, où les hommes étaient simples, ne connaissant ni ces rivalités ni ces ambitions qui nous tourmentent, et ce *De profundis* récité après le repas par le grand-père assis dans son vieux fauteuil nous fait bien comprendre l'esprit de cette époque où les morts n'étaient pas oubliés, mais où l'on priait pour eux, et où les vivants s'aimaient comme frères! Dans ce livre, nous l'avons dit, toutes les questions, tous les sentiments se coudoient, et les pages poétiques et sentimentales dont nous venons de parler, sont suivies d'une longue discussion sur la fontaine de Pline. M. Justin soutient énergiquement les droits de Tongres, et ne veut à aucun prix l'abandonner à Spa; en quoi nous pensons qu'il a raison; mais nous n'en dirons pas autant des lignes suivantes qui se trouvent dans le même chapitre : « Quelle mouche les pique donc pour courir à Spa de gaîté de cœur en quête d'une autre source? Laissons d'ailleurs nos *petits* professeurs de cinquième, expliquant la *civitas,* inculquer aux enfants que ce mot signifie toute une peuplade, toute une contrée habitée par une même tribu, et jamais une ville; les *vrais latinistes* sont là pour hausser les épaules et nous dire, en s'appuyant de vingt exemples, que non-seulement dans la basse latinité *civitas* a fini par ne plus signifier que ville et a ainsi formé notre mot correspondant *cité,* mais que déjà chez les anciens et les meilleurs auteurs, chez Ennius, Cicéron, César, Tacite, le mot se trouve employé pour exprimer tout simplement une ville ». Petits! en quoi, s'il vous plait? sous quel rapport? pour quel motif? Pour être professeur de cinquième, on n'est pas nécessairement un sot,

Digitized by Google

que je sache, et, qui plus est, on peut même savoir son latin, voire même un peu de grec, et connaître la vraie signification de *civitas* ainsi que ses différents emplois. Sérieusement, badinage à part, qui, plus que les professeurs, s'occupe de littérature et de sciences! N'ont-ils pas fait des études longues, sérieuses, brillantes même? Est-il une carrière qui exige plus de ceux qui l'occupent? et si l'on trouve encore quelque part l'amour de la science, du travail, de la vérité, n'est-ce pas chez eux surtout? Mais oublions ce mot échappé à l'auteur, et conseillons à tous nos lecteurs de se procurer et de lire le *Congrès de Spa,* ouvrage bien pensé et bien écrit. M. Justin .... est certainement un de nos meilleurs écrivains, et, si nous n'étions si indifférents, j'oserais presque dire si antipatriotiques, il serait connu et apprécié comme il le mérite. Qu'un écrivain français nous donne un ouvrage de cet intérêt et de cette valeur et les cent voix de notre presse, de la presse belge, l'annonceront aux quatre coins de l'Europe et le porteront jusqu'aux nues.

Tournai, octobre 1862. A.-C. HURDEBISE.

DE L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN, *par* X... Tournai, Ve Vandenbrouck. 11 pp. in-8°

HONNEURS ET PRÉSÉANCES. *Enseignement.* Tournai, Ve Vandenbrouck. 8 pp. in-8°.

L'auteur de la première brochure demande une réforme dans l'organisation de l'enseignement moyen. Selon lui une égalité absolue devrait exister entre les traitements attachés aux diverses chaires d'un même établissement, puisque toutes exigent la même somme de dévouement et de capacité ; mais il faudrait établir, comme en France, différentes classes de professeurs, comme il y a différentes classes d'ingénieurs, d'inspecteurs, de contrôleurs, etc. On passerait de l'une dans l'autre d'après les années de service et le talent comme professeur. De plus il serait à désirer que le nombre des années de service exigibles pour la pension fût diminué ; enfin que dans la majoration de traitement de 10 ou 15 % que le gouvernement va proposer aux Chambres, on considérât le minerval comme faisant partie intégrante du traitement. L'auteur a développé ces idées dans la Belgique contemporaine (1861, t. II, pp. 164 et 234), à laquelle il renvoie.

L'auteur de la seconde brochure examinant les divers décrets portés sur les honneurs et préséances, réclame un remaniement complet, un travail d'ensemble où la place de chacun soit nettement indiquée, et où les professeurs obtiennent le rang qu'ils méritent dans les cérémonies publiques. Il demande aussi un réglement déterminant les préséances dans le corps professoral même, les droits de chacun à prendre la parole dans certaines circonstances, à prononcer les discours d'usage, à faire partie à son tour des différents jurys, à être envoyé en mission, en délégation.

Nous nous contentons de signaler ces brochures, dont la discussion sort du cadre de cette revue.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE ANCIENNE *par* ÉMILE EGGER, *membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la faculté des lettres, maître de conférences à l'école normale supérieure.* Paris, Durand (Bruxelles Decq) 1862. 1 vol. in-8° de pp. XXIII-520. Prix 7 fr.

Tout le monde connaît M. Egger, et ses savants travaux. Après avoir édité Longin, Varron, Verrius Flaccus, Festus il nous a donné Apollonius Dyscole,

Digitized by Google

l'Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs, l'Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste et bien d'autres ouvrages marqués au coin d'une véritable et saine érudition. On sait également que l'infatigable écrivain ne s'en est pas tenu là ; mais voulant par tous les moyens répandre le savoir, il a écrit depuis une trentaine d'années dans des journaux ou des revues un grand nombre d'articles sur toutes sortes de sujets. Aujourd'hui M. Egger ne public pas du nouveau, mais il réunit en volumes ces articles disséminés partout dans les recueils et difficiles à trouver, en se bornant toutefois aux morceaux qui lui semblent « soit démontrer quelque fait nouveau, soit exposer quelque thèse générale propre à éveiller l'attention sur de grandes questions de littérature et d'histoire. » Tous ont été revus et corrigés avec soin d'après les lumières nouvelles qui ont pu se produire depuis la première rédaction. Ils formeront deux volumes : le premier, celui que nous annonçons, est consacré à la littérature ; le second comprendra l'histoire et l'épigraphie.

Les *Mémoires de littérature ancienne* renferment vingt et un articles ; à défaut d'une analyse, qui nous mènerait trop loin, nous en donnerons du moins les titres.

Notice sur M. J.-F. Boissonnade. — Aperçu général de la littérature grecque, depuis son origine jusqu'au temps d'Aristote. — Du nouvel esprit de la critique en matière de littérature grecque. — Aperçu des origines de la littérature grecque. — Conclusions sur les poëmes homériques. — Des conditions du poëme épique. — Aristarque. — Revue des traductions françaises d'Homère. — Des livres attribués à Hermès Trismégiste. — De la philosophie et des gnomiques. — De la poésie pastorale avant les poëtes bucoliques. — Des origines de la prose dans la littérature grecque. — Introduction à l'étude des historiens grecs. — L'histoire et la poésie légendaire. — Si les Athéniens ont connu la profession d'avocat. — Observations sur quelques textes inédits des rhéteurs grecs. — Sur la collection des fragments des orateurs romains, avec quelques observations sur les fragments des orateurs attiques. — Aperçus de critique sur le théâtre grec. Coup d'œil sur l'histoire des acteurs dans l'antiquité. Réflexions sur la tragédie grecque. Du rôle des femmes dans le théâtre comique d'Athènes. — Aristote considéré comme précepteur d'Alexandre le Grand. — Esquisse d'une introduction à l'histoire de la littérature grecque durant le siècle d'Auguste. — De Lucien et de Voltaire. — Examen des fables de Babrius, découvertes en Grèce par M. Minoïde Minas, etc. — Souvenir du baron Ferdinand d'Eckstein.

Il est facile de voir d'après ce simple énoncé quel intérêt s'attache à cette publication et combien l'on doit savoir gré à l'auteur d'y avoir songé. Par là celui qui désire s'instruire a sous la main des travaux qu'il devrait chercher dans le Journal général de l'instruction publique, la Revue des Deux-Mondes, la Nouvelle revue encyclopédique, le Journal des savants, la Revue européenne, la Revue des cours publics, le Dictionnaire des sciences philosophiques etc. De plus, le caractère et le talent de l'écrivain donnent à son recueil un attrait tout particulier. M. Egger a, nous en convenons sans peine, « un amour sincère de la vérité et le zèle des recherches qui aident à la saisir. » Chez lui on apprend toujours et on apprend avec plaisir. Il unit à l'érudition allemande, la clarté, la facilité, l'agrément propres aux Français. Il est suffisamment précis sans être sec ni tendu, ne parle jamais pour ne rien dire, et ne se lance pas dans des discussions à perte

Digitized by Google

de vue. C'est un excellent maître pour ceux qui veulent écrire sur des points de science et d'érudition, sous le rapport de la méthode et du style. Toujours tranquille et serein, il sait se passionner pour ce qui est beau; nous aimons surtout à l'entendre parler de ce vieil Homère, toujours jeune, qui revient si souvent sous sa plume et dont il semble qu'il ne puisse se passer. Ce sentiment du vrai et du beau et les recherches qu'il provoque, constituent l'unité de son livre malgré la diversité des éléments. Ajoutons que M. Egger l'a publié tout spécialement dans le but de faire participer l'enseignement public à toutes les conquêtes de la science. Ce point est développé dans la préface, qui est à peu près entièrement consacrée à l'enseignement, et qui renferme sur ce sujet de bonnes vues et des réflexions dignes d'être méditées. C'est donc un excellent livre pour les professeurs.

ACTES OFFICIELS.

La démission du sieur *Romberg,* directeur général des beaux-arts, lettres et sciences au ministère de l'intérieur, est acceptée. Le sieur Romberg est autorisé à conserver le titre honorifique de directeur général des beaux-arts, lettres et sciences.

Ordre de Léopold. Sont promus au grade d'officier de l'Ordre de Léopold les sieurs *Borgnet,* professeur ordinaire et ancien recteur à l'université de Liége, membre de l'Académie de Belgique, *Lamarle,* professeur ordinaire à la faculté des sciences de l'université de Gand, inspecteur des études à l'école spéciale du génie civil, *Polain,* administrateur-inspecteur de l'université de Liége, directeur des écoles spéciales y annexées, membre de l'Académie de Belgique, *Spring,* professeur ordinaire à la faculté de médecine et recteur de l'université de Liége, *Stas,* membre de l'Académie de Belgique, professeur de chimie à l'école militaire. Sont nommés chevaliers les sieurs *Andries,* ingénieur des ponts et chaussées, détaché, avec rang de professeur ordinaire, à l'école du génie civil, *Boudin,* ingénieur des ponts et chaussées, détaché, avec rang de professeur ordinaire, à l'école du génie civil, *Crocq,* professeur à l'université de Bruxelles, membre de l'Académie de médecine, *De Bruyn,* professeur à la faculté de droit de l'université de Louvain, ancien professeur à l'université de l'État en la même ville, avant 1835, *Thiry,* professeur ordinaire à la faculté de droit de l'université de Liége, *Marchand,* professeur d'histoire et de géographie à la section professionnelle de l'athénée de Bruxelles, *Wezel,* professeur de mathématiques supérieures à l'athénée d'Anvers, *Braun,* professeur de pédagogie et de méthodologie à l'école normale de Nivelles, *Proost,* inspecteur cantonal de l'enseignement primaire dans la province d'Anvers.

— Le sieur *Leloup,* abbé, ancien professeur du collége communal de Herve, est nommé inspecteur ecclésiastique cantonal des écoles primaires pour le ressort de Liége, en remplacement de l'abbé Carpentier, démissionnaire.

— Le sieur *Fredericks,* prêtre catholique romain, est admis à donner l'enseignement religieux à l'école moyenne de Lierre.

— Sont nommés :

A l'école moyenne de Gand : deuxième régent, en remplacement du sieur Lefebvre, nommé directeur, le sieur *De Rycker,* troisième régent;

Digitized by Google

A l'école moyenne de Braine-le-Comte : maître de dessin en partage, en remplacement du sieur F.-A. Mouzon, le sieur *J.-B. Mouzon,* premier régent;

A l'école moyenne de Gosselies : maître de dessin en partage, en remplacement du sieur Smets, le sieur *Wéry,* deuxième régent.

Prix quinquennal des sciences naturelles. Par arrêté royal du 29 novembre, le prix quinquennal pour le meilleur ouvrage sur les sciences naturelles est décerné, pour la période de 1857 à 1861, aux Mémoires sur les crustacés du littoral de la Belgique, publiés par le sieur *Van Beneden,* professeur à l'université de Louvain.

Jury de gradué en lettres. Par arrêté royal du 18 novembre, la session des trois jurys de gradué en lettres, dont l'ouverture était fixée au 25 août, s'ouvrira désormais le lundi qui suit le 15 août.

Caisse centrale de prévoyance des instituteurs et professeurs urbains. Par arrêté royal du 18 novembre il est apporté aux statuts organiques de cette caisse plusieurs modifications dont voici le résumé.

1° Les enfants mineurs jouissent de la pension jusqu'à 18 ans accomplis (au lieu de 16). La veuve jouit de l'augmentation de pension qui lui revient du chef des mineurs, jusqu'à ce que ceux-ci atteignent l'âge de 18 ans (au lieu de 16). Toutefois, l'âge de 16 ans est maintenu à l'égard des caisses locales de retraite et des caisses provinciales de prévoyance des instituteurs ruraux, pour les parts de pensions liquidées d'après les règlements de ces caisses et dans lesquels la majorité des enfants est fixée à 16 ans.

2° La participation à la caisse ne commencera pas avant le 1er janvier, qui suivra l'année dans laquelle l'intéressé sera parvenu à l'âge de 19 ans accomplis. Toutes les années de participation sont admissibles dans la supputation de la pension. (Auparavant elles n'étaient admissibles qu'à partir de 21 ans révolus).

3° Si la pension du participant ne s'élève pas à 100 francs, elle sera portée à ce taux. Toutefois, si le dernier traitement dont a joui le titulaire est de 300 francs ou au-dessous, la limite inférieure est fixée au tiers de ce traitement. Le bénéfice de cette disposition est applicable aux pensions accordées et qui n'atteignent pas ce minimum. La révision aura lieu à partir du 1er janvier 1863.

4° Toute décision relative à la collation d'une pension fait l'objet d'un arrêté royal, pris sur l'avis conforme du conseil d'administration.

Nécrologie. — En Belgique : M. *J.-N. Mœller,* professeur honoraire à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Louvain (père de M. Mœller, professeur titulaire); — M. *Verhaegen,* ancien président de la Chambre de représentants, administrateur-inspecteur de l'université de Bruxelles;

A l'étranger : M *Ch. Dunoyer,* membre de l'Académie des sciences morales et politiques de France; — M. *Louandre,* historien, à Abbeville; — M. le docteur *Deleau,* connu par ses travaux sur la physiologie et la pathologie de l'audition ; — *Louis Uhland,* le grand poète allemand, à Tubingue; — M. *Ch. Vogel,* directeur de l'école normale de Leipzig, connu par des ouvrages de pédagogie; — M. le conseiller *Bœttiger,* professeur à la faculté de philosophie de l'université d'Erlangen.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

ANALYSES ET COMPTES-RENDUS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

YC 32337

NON-CIRCULATING BOOK

Digitized by Google

